

# Organisations & Territoires

Réflexions  
sur la gestion,  
l'innovation  
et le développement



Vol 34 / N° 1  
2025



## Éditorial

### Dossier

Pour ce premier numéro de 2025, le comité éditorial de la revue *Organisations & territoires* est heureux de vous présenter un dossier ayant pour titre : *(In)justice épistémique à l'ère des transitions socioécologiques : perspectives critiques et engagées*. Les professeures-chercheuses **Marie Fall** de l'Université du Québec à Chicoutimi, **Lovaso Ramboarisata** de l'Université du Québec à Montréal, **Céline Berrier-Lucas** à l'Institut supérieur de gestion Paris et l'enseignant-chercheur **Dimbi Ramonjy** au sein d'Excelia Business School présenteront le résultat des travaux de leurs collègues dans les prochaines pages, soit le texte *Présentation du dossier*.

### Rubrique Espace libre

Dans le premier article de cette rubrique, **Morgane Gabet** met en lumière les enjeux de gouvernance dans les organisations de santé au Québec engendrés par la crise sociosanitaire de COVID-19. Dans son étude qualitative descriptive basée sur des entrevues semi-structurées, la chercheuse met en lumière entre autres une accélération de l'adoption de modalités de gouvernance collaborative intégrant les professionnels de la santé et les patients dans le processus décisionnel ainsi que l'importance d'un leadership fort et d'une collaboration intersectorielle. Cependant, face au risque d'une dérive potentielle vers des pratiques susceptibles de dénaturer l'objectif initial de ces organisations, il apparaît essentiel de clarifier et de communiquer clairement le sens de cette gouvernance collaborative afin qu'elle demeure en adéquation avec les besoins du personnel et des communautés.

En ce début de printemps, l'article de **Myriam Larouche-Tremblay, Claudiane Ouellet-Plamondon et Stéphane Godbout** nous plonge dans le domaine de l'agriculture, plus particulièrement les serres intelligentes et les jardins urbains. Dans un contexte d'agriculture urbaine en pleine mutation, l'article explore les divers modèles de transmission des connaissances tacites et explicites entre les maraîchers traditionnels, les chercheurs et les exploitants de serres intelligentes. Selon les chercheurs, cette transmission favorise l'intégration de technologies avancées, permettant ainsi de développer des systèmes agricoles durables et adaptés aux réalités climatiques, notamment dans les environnements nordiques.

Enfin, **Sigismond Hervey Mvele** et **Albert Joël Mbarda** nous proposent une recherche exploratoire sur les pratiques de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) dans les collectivités territoriales décentralisées (CTD), soit dans 12 communes d'arrondissement localisées dans la région du Centre au Cameroun. Les principaux résultats obtenus par les chercheurs à l'aide d'entretiens semi-directifs montrent que les initiatives de RSE identifiées au sein des communes sont favorables au développement local durable à travers le bien-être du personnel et de la population, le développement économique de la localité et la préservation de l'environnement. Ces résultats confèrent une perspective unique sur la RSE dans le contexte des CTD au Cameroun et permettent d'explorer de nouvelles dimensions de la RSE.

### Atelier des étudiants

Sous cette rubrique, nous retrouvons l'article de **Danik Savoie et Majella Simard** qui proposent une étude sur le rôle de la forêt dans le développement territorial durable et la qualité de vie des Néo-Brunswickois. Ils examinent cette question à travers le prisme des quatre dimensions suivantes: économique, sociale, environnementale et territoriale. Leurs résultats montrent que l'aspect économique domine les autres, favorisant ainsi la croissance. Pour mieux aligner l'exploitation forestière avec les principes du développement durable, les chercheurs suggèrent de diversifier les activités forestières, de soutenir les entreprises d'économie sociale et de renforcer la gouvernance territoriale.

### Entretiens

Nous avons le plaisir de vous présenter quatre entretiens stimulants qui, nous l'espérons, contribueront à enrichir votre réflexion.

Tout d'abord, l'entretien de Martin Simard avec **Juan-Luis Klein**, géographe, nous présente le parcours hors du commun de ce professeur titulaire au Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal ainsi que membre régulier du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Monsieur Klein nous parle de son départ précipité de son Chili natal lors du coup d'État d'Augusto Pinochet au milieu des années 1970 pour venir s'installer au Québec, de son expérience dans le réseau des Universités du Québec ainsi que de ses travaux de recherche, qui s'inscrivent principalement dans une perspective de géographie critique. Pour terminer, il partage avec nous ses réflexions sur la place que devrait avoir idéalement la géographie dans les thèmes importants pour le Québec.

Le deuxième entretien, réalisé par Jeanne Simard, met en lumière les moments marquants de la carrière de **Laurent Garneau**, consultant formateur en santé mentale au travail, dont l'expertise se concentre sur l'intervention en cas de crise suicidaire. Tout au long de cet entretien, il partage avec nous ce qui l'a motivé, entre autres, à développer et à implanter un programme d'intervention novateur sur la santé mentale et sur l'entraide au travail dans plusieurs régions du Québec. Fort de ses 30 ans de carrière et d'expérience dans les milieux organisationnel et communautaire,

monsieur Garneau donne quelques conseils aux gestionnaires des organisations pour qu'ils jouent un rôle bienveillant et attentif afin de s'assurer qu'on vienne en aide à un employé ou une collègue qui manifeste des signes de détresse.

Enfin, le dossier de ce numéro comprend deux entretiens qui abordent le thème de recherche de ce dossier, soit celui de **Laure Waridel**, écosociologue et professeure associée à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, et celui des militantes et chercheuses d'**ATD Quart Monde France**, un mouvement international qui cherche et expérimente des façons de s'attaquer aux causes et aux conséquences de la pauvreté.

Nous espérons que ces articles et entretiens éveilleront votre curiosité et encourageront des réflexions approfondies au sein de votre communauté de recherche, organisationnelle ou autre en ces temps de grandes incertitudes économiques, sociales et environnementales. Nous sommes convaincus qu'ils stimuleront des échanges enrichissants et des discussions constructives sur des enjeux cruciaux.

**Jeanne Simard**

Directrice de la revue

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1909>



## PRÉSENTATION DU DOSSIER

### **(In)justice épistémique à l'ère des transitions socioécologiques : perspectives critiques et engagées**

#### **Contexte et objectifs du dossier**

Ce dossier de la revue *Organisations & territoires* rassemble des contributions issues de différentes perspectives disciplinaires et de plusieurs territoires (Afrique subsaharienne, Caraïbes, Europe et Amérique du Nord). Les propositions s'articulent autour des approches critiques du capitalisme. Plus précisément, les deux entretiens et les sept articles contribuent à l'avancement des connaissances scientifiques, pratiques et pédagogiques sur les transitions socioécologiques<sup>1</sup>, en apportant leurs pierres à l'édification d'une justice épistémique<sup>2</sup>.

En 2023, l'appel à contributions à ce dossier était lancé à la suite de la tenue d'une session thématique intitulée *Justices et transitions socioécologiques : dialogues entre disciplines et territoires, perspectives critiques et transversales* au congrès du Réseau international de recherche sur les organisations et le développement durable (RIODD) à Lille, en France. Notre objectif, en organisant cette session, était de proposer un espace sécuritaire pouvant rendre visibles les travaux scientifiques francophones ainsi que les expériences et expérimentations visant à (re)pe(a)nsner des options alternatives à l'ère du Plantationocène<sup>3</sup>, et ce, dans un contexte contemporain de montée de différentes injustices et des résistances.

Notre ambition était de constituer, par la publication de ce dossier, une amorce, voire un renforcement de dialogue entre les porteuses et porteurs d'options alternatives dans le monde universitaire (p. ex., sous forme de perspectives théoriques, méthodologiques et pédagogiques anti-extractivistes et émancipatoires) et/ou non universitaire (p. ex., sous forme de plaidoyers, d'initiatives militantes, etc.). La critique étant définie de manière large dans cet appel, nous invitons à la fois les contributrices et contributeurs abordant la déconstruction/contestation (critique de la dissociation entre transition écologique et justice sociale; de la vision moderniste des transitions; des pratiques extractivistes des entreprises au nom des transitions; de l'assimilation des transitions au discours développementaliste, etc.), et celles et ceux s'intéressant à la résistance/(re)construction d'options alternatives et portant une critique positive (innovations sociales; justice épistémique; déhiérarchisation des savoirs; *empowerment*; valorisation des savoirs citoyens, endogènes, ancestraux, autochtones et des subalternes; etc.).

Il convient de mentionner que les recherches critiques et engagées ainsi que les propositions alternatives ont connu un essor ces dernières années, si l'on se réfère à la multiplication des publications, des unités de recherche, des occasions de financement ainsi que des collectifs locaux et transnationaux dédiés. Cependant, nous constatons un maintien des silos disciplinaires et théoriques<sup>4</sup> sans réel dialogue entre les différents courants adhérant au paradigme critique. La conversation entre le milieu de la recherche et les actrices et acteurs non universitaires est-elle aussi encore limitée. Les différents types de savoirs demeurent ainsi dissociés les uns des autres.

Enfin, si la communauté scientifique francophone bénéficie d'une forte tradition critique (inspirée de De Beauvoir, Derrida, Fanon, Foucault, Glissant et tant d'autres), elle ne met pas assez en son centre l'intersectionnel, l'interculturel, l'interconnaissance et l'interaction des initiatives – lorsqu'elle ne les omet pas. Or, c'est ainsi que pourraient s'imposer la transversalité et le pluriversalisme<sup>5</sup> indispensables à la déconstruction des connaissances et pratiques porteuses d'injustices et à l'imagination d'autres possibles. Les concepts de justice épistémique, de déhiérarchisation des savoirs et de décolonisation des universités et des pratiques devraient être au cœur des préoccupations de la communauté critique francophone dans son ensemble.

Aujourd'hui, plusieurs perspectives et courants alternatifs se redéfinissent/se retrouvent dans une pluralité de propositions, de collectifs et de pratiques (bien vivre, communalité, féminismes communautaires, activismes, mouvements autochtones ou afrodescendants, etc.). Dès lors, les chercheuses et chercheurs qui s'engagent en faveur des transitions socioécologiques et les actrices et acteurs de projets qui visent à construire des options alternatives aux modes extractivistes d'habiter les territoires et les corps gagneraient à être en dialogue continu. Les chercheuses et chercheurs s'affirmant critiques devraient (re)trouver le souci d'articuler des savoirs ancrés dans des réalités autour des luttes d'émancipation et de justice épistémique afin d'en élargir les imaginaires politiques et les possibilités de coalition.

Notre appel était basé sur cette conviction et conviait les contributions répondant à la question de la redéfinition des relations de pouvoirs sur des enjeux partagés à proposer une nouvelle façon d'élaborer des connaissances sur le monde qui n'excluent pas des mondes, plus spécifiquement ceux des plus vulnérables, des subalternes et des invisibles.

Avec modestie, il nous semble que notre défi collectif a été relevé. Cela a d'abord été possible grâce à la confiance accordée par la direction de la revue *Organisations & Territoires* et à l'accompagnement efficace et bienveillant dont elle a fait bénéficier notre équipe ainsi que les autrices et auteurs. Le dossier n'a pu se constituer sans les contributrices et les contributeurs – dont les autrices et auteurs –, les personnes qui ont accepté d'accorder des entretiens ainsi que les actrices et acteurs de terrain, citoyennes et citoyens, répondantes et répondants aux enquêtes. Et nous ne pouvons pas passer sous silence les apports des collègues ayant mis leurs expertises à la disposition des autrices et auteurs, depuis la sélection des propositions à la

session thématique à Lille et pendant tout le processus éditorial relatif à ce dossier. Même si nous devons taire les noms en conformité au principe de l'évaluation en double aveugle, nous tenons à souligner la qualité de leurs contributions.

### **Principaux attributs de l'analyse critique des transitions socioécologiques mis en exergue**

Trois principaux attributs distinguant les recherches critiques et engagées peuvent être observés de manière significative dans les contributions composant ce dossier : la réflexivité, la déconstruction et la proposition de cadrage pour imaginer d'autres possibles.

#### *Réflexivité*

Les recherches critiques et engagées requièrent une réflexivité continue sur les connaissances produites et diffusées concernant les transitions. Cette réflexivité porte à la fois sur la connaissance même et sur la démarche (comment, avec qui, pour qui, par qui, avec quels outils, quelles conséquences, etc.). Les quatre premières contributions du dossier constituent des retours réflexifs sur une carrière (**entretien de Lovasoa Ramboarisata avec Laure Waridel**) et sur des projets, respectivement en France, au Guatemala et au Québec (**entretien croisé entre chercheuses et militantes d'ATD Quart Monde en France, article de Marie-Dominik Langlois et article de Mathilde Manon et Grégoire Autin**). Ces articles permettent de mieux comprendre comment les chercheuses et chercheurs participent à la justice épistémique. De plus, l'exercice réflexif révèle ou corrobore la conscience d'une temporalité spécifique aux recherches avec ou pour les populations en situation d'oppression et/ou de vulnérabilité.

#### *Déconstruction*

Les recherches critiques et engagées lèvent le voile sur le caractère extractiviste et excluant de certaines visions des transitions, celles souvent portées par les autorités publiques et par les entreprises privées. Trois contributions s'attellent plus particulièrement à cet exercice de déconstruction. La première est consacrée à l'analyse critique du système agropastoral au Cameroun (**article de Serge Eric Dzou Ntolo**). La deuxième propose une lecture décoloniale du discours du gouvernement du Québec et des entreprises minières québécoises sur la transition énergétique (**article d'Axelle Ferrant**). La troisième pointe les limites des ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) entre communautés autochtones et industrie minière (**article d'Emmanuelle Champion**).

#### *Proposition de cadrage pour imaginer d'autres possibles*

Les recherches critiques et engagées ne se limitent pas au dévoilement ni à la dénonciation des dysfonctions, des injustices, des accaparements et des exclusions, bien qu'un tel exercice soit indispensable. Alors que toutes les contributions de ce dossier invitent le monde de la recherche à plus

d'ouverture aux perspectives et sensibilités plurielles, notamment à celles à la marge (personnes en situation de pauvreté; personnes neuroatypiques; autochtones de l'Amérique du Nord, des Suds, du monde paysan, des Bossales), les deux dernières contributions élaborent des cadres d'analyse et d'actions permettant d'imaginer d'autres possibles. L'une présente le *lakou* haïtien comme un paradigme endogène d'un modèle de résistance historique et de praxis communale solidaire (**article de Charly Camilien Victor**). L'autre suggère un modèle intégré d'innovation sociale et de décolonisation (**article de Jonathan Harvey, Diane Alalouf-Hall, Majlinda Zhegu et Caroline Coulombe**).

### Présentation des contributions

Ce dossier s'ouvre avec la contribution de **Laure Waridel**, écosociologue, professeure associée à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, autrice, chroniqueuse et cofondatrice de différents collectifs. Dans cet entretien mené par **Lovaso Ramboarisata**, Laure Waridel partage avec nous ses motivations à s'engager dans la vulgarisation scientifique mobilisante, qui est selon elle un accélérateur de transitions. Alors que les chercheuses et chercheurs devraient créer plus de liens avec les communautés, le monde politique devrait écouter davantage les scientifiques. Ainsi, la science servirait aux meilleures prises de décisions.

La contribution suivante est un entretien croisé entre chercheuses et militantes d'ATD Quart Monde en France. **Fathia Ayad, Inès Berkani, Mathilde Boissier, Elisabetta Bucolo, Christelle Cambier, Eve Sonet, Joëlle Weydert et Céline Vercelloni** font un retour sur le processus de production d'un écrit dont l'objectif était de s'emparer des scénarios établis par l'Agence gouvernementale de la transition écologique en France (ADEME) dans son document *Transition(s) 2050 : choisir maintenant, agir pour le climat* et d'y apporter un regard critique du point de vue des personnes vivant la précarité. L'entretien croisé rappelle l'impératif de reconnaître le rôle actif des savoirs des plus démunis dans les enjeux écologiques afin de faire converger les luttes environnementales et sociales et de favoriser l'agentivité épistémique des citoyennes et citoyens à la marge.

Par la suite, l'article de **Marie-Dominik Langlois** traite des difficultés d'appliquer les principes de recherche en contexte autochtone développés en Amérique du Nord sur un terrain de recherche en Amérique latine. L'autrice croise le champ des méthodologies relatives aux études autochtones, avec les études ethnographiques et les études portant sur l'extractivisme, et considère le terrain comme point de départ de la problématisation, plutôt qu'une instance de vérification d'une problématique préétablie. Sa démarche a permis de saisir les enjeux auxquels font face le Parlement xinka au Guatemala, ses communautés et ses membres par rapport au conflit social autour de la mine Escobal, ce qui a ouvert la voie à d'autres possibilités d'interprétation des enjeux et à la (co)construction de connaissances.

Dans l'article suivant, **Mathilde Manon et Grégoire Autin** rappellent que, face à la construction d'un récit dominant de la transition écologique qui est excluante, il est nécessaire de s'ouvrir à la pluriversalité des rapports à l'environnement et au territoire. À partir du cas de l'organisme Parole d'excluEs, qui adopte une posture de justice épistémique pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Montréal-Nord, l'autrice et l'auteur mettent en lumière comment la valorisation de la parole des personnes exclues peut contribuer à la construction d'un récit et d'initiatives de transitions socioécologiques inclusives.

À son tour, **Serge Eric Dzou Ntolo** déconstruit la vision de la transition annexée aux excès de l'urbanisation et de la mondialisation. Il participe ainsi au débat sur le sens de la modernité à l'épreuve d'un écosystème de vulnérabilité humaine. Prenant le secteur agropastoral au Cameroun comme cas d'étude, son article lève le voile sur un système de production plus contradictoire aux effets d'annonce du sens publicitaire de la transition écologique. Le mode de production adopté expose l'environnement et les consommateurs à la vulnérabilité et à la toxicité des substances chimiques. Le concept de la transition écologique agit comme un mirage, selon l'auteur, tant qu'il n'est pas envisagé en vue d'une recomposition spatiale pour une meilleure cohabitation entre les ensembles, humains et non humains.

Dans la même veine, **Axelle Ferrant** se penche sur la vision de la transition énergétique portée par le gouvernement du Québec et par l'industrie minière, une vision qui légitime le développement de projets miniers de la transition. Son article propose de procéder à une déconstruction fondée sur l'approche décoloniale et mobilisant les concepts de colonialité de la nature, d'extractivisme et d'habiter colonial. La question qui y est abordée de front est : Comment (re)penser ces projets miniers présentés comme indispensables à la transition énergétique et interroger le paradoxe d'extraire de plus en plus de ressources des profondeurs de la planète au nom de sa propre sauvegarde?

L'article d'**Emmanuelle Champion** sur la performativité des ententes sur les répercussions et les avantages (ERA), qui sont des accords entre entreprises extractives et communautés autochtones au Canada, interroge dans quelles conditions les parties prenantes marginalisées ont la possibilité de réorienter ces accords en faveur de leurs intérêts. À partir d'une analyse d'une ERA conclue entre une communauté crie d'Eeyou Istchee et une entreprise, l'article identifie les limites des ERA. Une approche décoloniale est ainsi proposée afin de mieux appréhender les défis posés par l'hybridation des logiques d'émancipation et d'autodétermination autochtones avec les cadres normatifs et opérationnels des logiques néolibérales et managériales de l'industrie minière.

Dans la perspective de restaurer une justice épistémique et de proposer un cadre décolonial d'analyse, l'article de **Charly Camilien Victor** présente le lakou haïtien comme un paradigme endogène d'un modèle de résistance historique et de praxis communale solidaire. Alors que le lakou, associé à l'épistémè bossale, constitue un mode d'habiter fondé sur des valeurs de

mutualité et de solidarité et allant à l'encontre du crime écologique colonial, ses apports ont été marginalisés et invisibilisés dans le processus de ce que l'auteur qualifie de créolisation captive. L'auteur stipule que le lakou, en tant qu'espace convivial de coexistence, demeure un modèle qui pourrait inspirer une nouvelle critique sociale constructive en Haïti et ailleurs.

Enfin, l'article de **Jonathan Harvey, Diane Alalouf-Hall, Majlinda Zhegu et Caroline Coulombe** explore l'intersection complexe et fertile entre les processus de décolonisation et l'innovation sociale, mettant en évidence le potentiel transformateur de leur intégration. L'article donne ainsi suite à l'appel à la décolonisation des sciences sociales en embrassant la diversité des voix, expériences et visions du monde. Il propose un modèle intégré s'opérant à travers six principes.

Notre collectif espère que notre tentative en inspirera d'autres. Les attaques envers les transitions socioécologiques, les justices et le monde universitaire, aussi bien aux États-Unis (Marichalar, 2025) qu'ailleurs dans le monde comme en France (Wagener, 2021) ou en Argentine (Santander, 2025), n'ont jamais été aussi virulentes puisque lancées avec vigueur par des acteurs en hauts lieux politiques et économiques, qui commencent à s'organiser et à s'allier internationalement (Cazeaux, 2025). Dans ce contexte, nous estimons que plus de recherches critiques et engagées devraient être menées, diffusées et vulgarisées, et que les espaces de dialogue entre les porteuses et porteurs des perspectives et pratiques alternatives devraient être multipliés.

Ainsi, en plus de nos engagements individuels et entre pairs, l'engagement de tout l'univers de la recherche (établissements d'enseignement, institutions, associations, revues scientifiques, organismes financeurs de la recherche, etc.) est impératif (Boulbina, 2012).

**Dimbi Ramonjy**

Enseignant-chercheur  
Excelia Business School

**Celine Berrier-Lucas**

Professeure-chercheuse  
Institut Supérieur de Gestion - ISG Paris

**Lovaso Ramboarisata**

Professeure-chercheuse  
Université du Québec à Montréal

**Marie Fall**

Professeure-chercheuse  
Université du Québec à Chicoutimi

## NOTES

- 1 Mot à la mode s'il en est, la notion de « transition », au singulier, est censée montrer la remise en question de la vision prométhéenne du progrès, acabit du capitalisme industriel fossile, afin d'enrayer les crises. Malheureusement, l'argument de la transition illustre une certaine récupération capitaliste en faisant miroiter un récit progressiste rassurant, et dissimule les inégalités et les injustices tapies dans l'ombre des transformations et des destructions (Mathis et Massard-Guilbaud, 2019; Jarrige et Vrignon, 2020; Fressoz, 2024). Contre cette compréhension conquérante, scientiste et dépolitisée, nous adhérons à une approche pluriverselle et plurielle des transitions, qui refuse la dichotomie moderne de rupture/ continuité pour explorer les cosmovisions des transitions socioécologiques reliées entre elles et inscrites dans les luttes concrètes et les expériences de multiples milieux de vie (Kothari et collab., 2019).
- 2 La justice épistémique, que l'on peut associer aussi à la justice cognitive (Visvanathan, 2009), vise à reconnaître le droit des différentes formes de savoirs à coexister (Godrie et Dos Santos, 2017). La quête pour la justice épistémique est indissociable de la décolonisation des savoirs (Hall et collab., 2020).
- 3 Instauré par Anna Tsing (2015) et par Donna Haraway (2015, 2016) comme un concept critique de l'Anthropocène, le Plantationocène restitué à notre ère ses dimensions historiques et politiques, absentes de la notion d'Anthropocène. Aussi, il remet en question la vision homogénéisée de l'humanité anthropocénique, qui masque les rapports de domination instaurés par l'Occident. Haraway (2015) définit le Plantationocène comme « la transformation dévastatrice de divers types de fermes humaines, des pâturages et des forêts en plantations extractives et fermées, qui se fondent sur le travail des esclaves et d'autres formes de travail exploité, aliéné et généralement spatialement déplacé » (p. 162, trad. libre).
- 4 Par exemple, d'un côté, les perspectives décoloniales; de l'autre, les épistémologies des Suds, les féminismes ou encore l'économie politique, la géographie politique, les études autochtones, les *migration studies*, l'écologie décoloniale, les humanités environnementales, etc.
- 5 « Le pluriversalisme est le nouveau territoire décolonisé à partir duquel chacun de nous pourrait parler, à lui-même, à son peuple et aux autres cultures. C'est le cadre approprié pour accueillir et accommoder toute la diversité culturelle du monde. Une diversité qui n'aura de finalité ou de sens que si elle s'appuie sur un dialogue décolonisé susceptible de nous conduire l'unité de l'humain » (Iyé, 2018, p. 285).

## RÉFÉRENCES

- Boulbina, S. L. (2012). Décoloniser les institutions. *Mouvements*, 4(72), 131-141. <https://doi.org/10.3917/mouv.072.0131>
- Cazeaux, F. (2025, 7 février). « Make Europe Great Again » : l'extrême droite européenne rassemblée à Madrid pour donner de l'écho à sa puissance au Parlement. *France Info*. [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-choix-francetvinfo/reportage-make-europe-great-again-l-extreme-droite-europeenne-rassemblee-a-madrid-pour-donner-de-l-echo-a-sa-puissance-au-parlement\\_7032971.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-choix-francetvinfo/reportage-make-europe-great-again-l-extreme-droite-europeenne-rassemblee-a-madrid-pour-donner-de-l-echo-a-sa-puissance-au-parlement_7032971.html)
- Fressoz, J.-B. (2024). *Sans transition : une nouvelle histoire de l'énergie*. Seuil.
- Godrie, B. et Dos Santos, M. (2017). Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance. *Sociologie et sociétés*, 49(1), 7-31. <https://doi.org/10.7202/1042804ar>
- Hall, B., Godrie, B. et Heck, I. (2020). Knowledge democracy and epistemic in/justice: Reflections on a conversation. *Canadian Journal of Action Research*, 21(1). <https://doi.org/10.33524/cjar.v21i1.516>

- Haraway, D. J. (2015). Anthropocene, Capitalocene, Plantationocene, Chthulucene: Making kin. *Environmental Humanities*, 6(1), 159-165.  
<https://doi.org/10.1215/22011919-3615934>
- Haraway, D. J. (2016). *Staying with the trouble: Making kin in the Chthulucene*. Duke University Press.
- Haraway, D. J. et Al. (2016). Anthropologists are talking: About the Anthropocene. *Ethnos, Journal of Anthropology*, 81(3), 535-564.  
<https://doi.org/10.1080/00141844.2015.1105838>
- Iyé, A. M. (2018). Le Xeer Issa : une contribution africaine à la construction du « pluriversalisme ». *Présence africaine*, 1(197), 253-285.  
<https://doi.org/10.3917/presa.197.0253>
- Jarrige, F. et Vrignon, A. (2020). *Face à la puissance : une histoire des énergies alternatives à l'âge industriel*. La Découverte.
- Kothari, A., Salleh, A., Escobar, A., Demaria, F. et Acosta, A. (dir.). (2019). *Pluriverse: A post-development dictionary*. Tulika Books.
- Marichalar, P. (2025, 11 février). La résistance universitaire du trumpisme : entretien avec Joan W. Scott. *Mouvements des idées et des luttes*.  
<https://mouvements.info/la-resistance-universitaire-au-trumpisme>
- Mathis, C.-F. et Massard-Guilbaud, G. (avec la collab. du Réseau universitaire de chercheurs en histoire environnementale). (2019). *Sous le soleil : systèmes et transitions énergétiques du Moyen Âge à nos jours*. Éditions de la Sorbonne.
- Santander, S. (2025, 5 janvier). Comment Javier Milei transforme l'Argentine. *The Conversation*. <https://theconversation.com/comment-javier-milei-transforme-largentine-246434>
- Tsing, A. L. (2015). *The mushroom at the end of the world: On the possibility of life in capitalist ruins*. Princeton University Press.
- Visvanathan, S. (2009). The search for cognitive justice. *Knowledge in question: A symposium on interrogating knowledge and questioning science*.
- Wagener, A. (2021, 8 décembre). Le « wokisme » ou l'import des paniques morales. *The Conversation*. <https://theconversation.com/le-wokisme-ou-limport-des-paniques-morales-172803>.

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1910>



# L'ENTRETIEN

de **Lovaso Ramboarisata** avec

## **Laure Waridel**

Écosociologue et professeure associée  
à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM



Photo : Julie Durocher

---

Consciente que la société se transforme à force de choix individuels et collectifs, Laure Waridel est tombée dans la marmite de l'engagement citoyen lorsqu'elle avait 15 ans. Ses études doctorales ont porté sur l'émergence d'une économie écologique et sociale au Québec. Cofondatrice d'Équiterre, coauteure du Pacte pour la transition et co-instigatrice du mouvement Mères au front, elle est aussi l'auteure de plusieurs livres, dont *L'envers de l'assiette*, *Acheter, c'est voter* et *La transition, c'est maintenant*. Ses chroniques à Radio-Canada, au *Journal de Montréal* et au *Journal de Québec* l'ont fait connaître d'un très large public.

- *Merci, Laure Waridel, d'accorder cet entretien à la revue Organisation & territoires. Quand nous avons initialement cherché la personne avec qui réaliser cet entretien sur le rôle incontournable des recherches critiques et engagées dans la transition socioécologique, votre nom est venu naturellement. Pourriez-vous confirmer que notre équipe ne s'est pas trompée?*

**Laure Waridel.** Absolument pas! C'est le cœur de ma vie! Et s'ajoute à cela tout un travail de vulgarisation scientifique parce que, pour moi, il s'agit d'un accélérateur de transition incontournable.

*Pourriez-vous parler de votre parcours, des engagements qui illustrent le plus votre souci pour la conciliation entre, d'une part, le questionnement, voire l'indignation et, d'autre part, la proposition d'actions qui mènent au changement?*

**L. W.** Ma première prise de conscience était à l'école secondaire. Je me rappelle une présentation faite par des jeunes revenant du Burkina Faso. Ils parlaient notamment des femmes qui devaient marcher des kilomètres pour chercher de l'eau potable, alors qu'ici on fait pipi dedans. Cela m'a donné envie de mieux comprendre le pourquoi de tant d'iniquités et de transformer mon indignation en une source

d'énergie pour transformer les choses. J'ai réalisé que c'était absolument essentiel de prendre du temps pour comprendre les enjeux, donc j'avais un désir de recherche, même si j'étais encore jeune.

C'est ce qui m'a menée vers un programme d'études en sciences humaines comportant une dimension internationale au Collège Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse de Blainville. Il comportait aussi une expérience sur le terrain, dans ce cas-là justement au Burkina Faso. C'est là que j'ai pu constater la complexité des sources de problèmes, mieux comprendre le colonialisme et tout l'héritage de ce système-là. Mais j'ai pu voir aussi qu'il y a de belles solutions en construction; des gens qui s'organisent, qui se mettent ensemble, qui créent des coopératives. J'ai pu voir un premier projet de commerce équitable avec des mangues séchées au soleil, puis exportées en Suisse. Un regroupement de femmes les ramassent pendant la saison où elles pourrissent normalement sur le sol parce qu'il y en a trop partout en même temps. Je n'irai pas dans les détails, mais il y a là toute une dynamique sociale et économique inspirante dans cette région du monde. Je me suis rapidement impliquée dans le mouvement écologique et dans l'association étudiante. J'ai compris l'importance de se mobiliser pour mieux comprendre la complexité des enjeux et pouvoir mieux agir. Je suis ensuite partie en Grande-Bretagne pour améliorer mon anglais parce que j'ai réalisé à ce moment-là que c'étaient beaucoup les questions internationales qui m'interpellaient et que tout se passait en anglais.

Puis, j'ai étudié à McGill à Montréal en sociologie et études du développement international. Là encore, j'étais indignée par l'hypocrisie de nos grandes démocraties qui déclarent : « On aide les pays du Sud. » En étudiant les chiffres et les mécanismes, on constate plutôt que plus de ressources passent du Sud au Nord que l'inverse. L'envie de faire un projet de recherche terrain m'a menée au Mexique, dans une coopérative de café équitable, pour voir si cela faisait vraiment une différence ou si ce n'était que pour donner bonne conscience aux gens du Nord. J'ai pu mesurer les impacts positifs immenses que cela a concrètement dans la vie des familles productrices de café. Une fois mon rapport de recherche terrain terminé, je l'ai transformé en mon premier livre, *Une cause café*, qu'un éditeur a accepté de publier pour le rendre accessible à un large public. En 1997, le commerce équitable n'était pas connu au Québec. Ce livre a contribué à son déploiement.

À ce moment-là, des collègues et moi avons déjà cocréé Équiterre<sup>1</sup>, dans la foulée du Sommet de la Terre de Rio. En plus d'être très présent dans les librairies, *Une cause café* allait servir à notre campagne de sensibilisation et d'action pour le commerce équitable.

À cette même période, je suis tombée sur un texte de Martin Luther King Jr., *A tough mind and a tender heart*, qui m'a beaucoup inspirée. Il écrivait que, pour changer le monde, il fallait a *tough mind*, qui pour moi se traduit par de la rigueur scientifique, et un *tender heart* afin de rester sensible aux impacts du changement. Quand on est sur le terrain, on réalise que le moteur de l'action est souvent beaucoup plus le cœur que la tête. Même si tu informes et expliques, si tu ne réussis pas à mobiliser le cœur, il y a généralement une grande résistance au changement. La devise « Rigueur et cœur » a continué à guider ma manière de m'engager à la fois sur le plan scolaire et militant.

J'ai ensuite fait une maîtrise à l'Université Victoria en Colombie-Britannique pour approfondir mes connaissances sur le commerce équitable, sur l'agriculture écologique et sur toute la réflexion sur les mécanismes économiques qui contribuent à l'appauvrissement, mais aussi qui, dans certains cas, quand on y met de la justice, peuvent faire une différence énorme sur le terrain.

Après cela, il y a eu mes livres *Acheter, c'est voter* et la réédition augmentée de mon livre *L'envers de l'assiette*. Je crois à l'importance de faire de la vulgarisation scientifique mobilisante, engageante. Je l'ai fait non seulement pour Équiterre et ENvironnement JEUnesse, mais aussi pour d'autres organisations, lors de mes chroniques à la radio et dans différents médias écrits.

Quand j'ai fait mon doctorat, j'ai obtenu la bourse Vanier et la bourse Trudeau, qui sont prestigieuses. J'aurais pu choisir de rester seulement dans les cercles universitaires, mais ce n'est pas là que je me sentais la plus utile. Après le doctorat, je suis devenue directrice du Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD)<sup>2</sup>. Encore là, j'ai réalisé à quel point les solutions, on les a, on les connaît. On a tellement de publications pertinentes et il faut continuer à faire de la recherche. Mais là où il y a un maillon manquant, c'est entre la recherche et le terrain. On ne parvient pas suffisamment à rejoindre les gens qui prennent les décisions, qui font une différence.

Maintenant, je suis simplement professeure associée, ce qui me laisse la liberté de mettre mon temps plus au service de la collectivité, tout en continuant à faire de la recherche, mais de la recherche citoyenne, surtout de la recherche-action.

*Quelles sont, selon vous, les barrières qui empêchent les chercheuses et chercheurs de faire le pas de plus vers les engagements citoyens, politiques?*

**L. W.** J'ai l'impression que c'est la nature du système universitaire, comment il est construit. Ce qui est le plus payant d'un point de vue carrière n'est pas nécessairement ce qui bénéficie le plus à la société. Dans certains milieux, il y a même un regard un peu hautain à l'égard de la recherche citoyenne et de la recherche engagée. Comme si c'était des recherches moins vraies, moins rigoureuses parce qu'ancrées dans le réel, dans des causes.

Ma vision, c'est qu'au contraire, à partir du moment où on comprend les enjeux, où on a ce luxe-là, ce privilège-là – parce que c'est un privilège d'avoir pu dédier autant d'années de notre vie à étudier, à accumuler des connaissances et des diplômes –, on a aussi la responsabilité de partager et de voir comment on peut contribuer à la société en dehors des tours d'ivoire qu'on érige toujours plus hautes. Ces tours-là sont belles de loin, mais créent une distance avec le reste de la société. On voit qu'avec la montée d'idées et de gouvernements de droite, il y a une espèce de *backlash*, un rejet parfois brutal de ce qui est intellectuel, comme si c'était l'élite *versus* le peuple. C'est sûr que c'est nourri par le fonctionnement des médias sociaux et par l'intelligence artificielle, mais il reste que c'est un véritable problème et une véritable menace pour le monde de la recherche, avec les fausses nouvelles (*fake news*) qui prennent tellement d'ampleur. On a besoin de plus de scientifiques qui sont capables de parler un langage citoyen pour réaliser que ce qui est en train de se passer, ce n'est pas dans l'intérêt de monsieur et madame Tout-le-Monde; que c'est une menace pour l'avenir de leurs enfants, pour la paix sociale et même pour l'état de droit tel qu'on le connaît.

On voit qu'avec la montée des extrémismes, il y a une fragilisation du collectif, des systèmes qu'on tenait pour acquis. Il y a des choses incroyables qui sont en train de se passer et c'est comme si, tout d'un coup, cela devenait acceptable. Ça devrait être un cri d'éveil pour la communauté scientifique. On devrait se dire : « Notre travail de recherche est important, mais il faut qu'on recrée des liens avec nos communautés, avec le vrai monde, qu'on fasse mieux comprendre l'importance de la recherche sur les droits de la personne, sur l'équité sociale, sur le climat, sur la santé et le bien-être des populations, etc. » Ainsi, on peut prendre de meilleures décisions collectivement. On a à réfléchir à comment on communique et on travaille mieux ensemble au service de la société.

*Alors, si tels sont les blocages du côté du monde de la recherche, du côté du monde non universitaire, qu'est-ce qui fait hésiter les acteurs à collaborer avec des chercheuses et chercheurs?*

**L. W.** Je pense que c'est le manque de temps. Parfois, ils ne voient pas comment ils peuvent vraiment contribuer et bénéficier aux processus de chercheurs. Il y a aussi la perception pour certains que c'est inaccessible, que les chercheurs ne seront pas disponibles. Il y en a quand même de plus en plus qui

sont à la recherche de collaborations. On remarque aussi que les acteurs du terrain ne se trouvent pas nécessairement dans les mêmes échéanciers que les chercheurs. La recherche se fait sur plusieurs mois, plusieurs années, alors que souvent les groupes citoyens ont besoin rapidement de données pour faire une campagne, écrire un mémoire ou intervenir dans les médias. Ce que certains acteurs du terrain réalisent, c'est que les chercheurs ne vulgarisent pas toujours suffisamment. C'est ce que j'observe et ce que j'entends.

Néanmoins, il y a quand même de beaux exemples d'accompagnement qui peuvent durer toute une carrière. Je pense notamment à Margie Mendell, au rôle qu'elle a joué pour l'économie sociale, sa contribution au Chantier de l'économie sociale et aux travaux des Nations unies sur l'économie sociale et autres. Quand on analyse ces cas, on réalise que, bien souvent, derrière ces belles collaborations-là, il y a des histoires d'amitié entre des gens qui font en sorte que les occasions d'échange et de discussion en dehors des cadres formels se font et amènent du concret qui enrichit le monde de la recherche.

*Y a-t-il un prix à payer lorsqu'on fait le choix d'avoir la posture que vous avez?*

**L. W.** Je considère que je suis un petit peu une « intellectuelle publique ». Je partage sur la place publique, notamment dans des lieux absolument pas intellectuels, où mes chroniques côtoient celles de gens qui défendent des opinions parfois basées sur des informations non fondées qui frisent les *fake news*. J'investis ces lieux, donc c'est sûr que je suis critiquée de tous les côtés. Je vois parfois mes propos complètement déformés et réutilisés autrement. Donc, oui, ce prix-là, je le paie.

Mais j'ai aussi énormément de plaisir à être ancrée au terrain, à sentir que mon travail fait une différence, donne le goût à des gens de se questionner, de s'impliquer, de poser des gestes. J'ai l'impression que je réussis à contribuer à générer de l'*empowerment* en faisant de la vulgarisation scientifique engagée et engageante. Ça implique de faire confiance et de lâcher prise sur certaines choses parce qu'on n'a pas le contrôle sur toutes les graines qu'on sème. Globalement, il y a quand même beaucoup plus de bénéfices que de coûts venant de ce que je fais et, surtout, beaucoup de bonheur à me sentir utile.

*On dit que le Québec – et on peut étendre au monde francophone en général – représente un contexte un peu plus favorable à ce genre de posture. Faites-vous ce constat?*

**L. W.** Je pense qu'effectivement on a quand même de plus en plus de recherche-action et, surtout, plus de scientifiques engagés dans tous les domaines. D'ailleurs, on le voit avec les recherches sur les questions du climat. On a vu des scientifiques se rendre jusqu'à la désobéissance civile pour essayer de se faire entendre et pour susciter l'action. C'est vraiment plus que de faire de la recherche critique, de partager et vulgariser le fruit de leurs travaux. C'est mettre leur corps en porte à faux avec certaines pratiques qu'ils veulent dénoncer.

Je pense qu'au Québec, dans la francophonie et partout, on peut continuer à faire mieux et encore plus. Certains programmes de fonds de recherche vont dans cette direction, mais ce sont généralement pour de petites sommes. On a besoin aussi de plus de recherches financées qui soient ancrées dans les territoires, notamment en santé environnementale. On pourrait faire beaucoup plus de prévention et améliorer la qualité de vie d'une multitude de gens. Or, il y a encore cette vision dominante qui tend à privilégier le financement des grandes universités prestigieuses, plutôt que celles qui sont très ancrées sur le terrain social et en région. Je pense à ce qui se passe en Abitibi-Témiscamingue<sup>3</sup> et un peu partout sur le territoire. Il faut aussi, à mon avis, favoriser une manière de mesurer le succès qui inclut, pour les chercheurs, des dimensions liées à la vulgarisation scientifique et au service à la collectivité.

*Comment voyez-vous l'avenir? Êtes-vous optimiste?*

**L. W.** Je suis optimiste par rapport à la prise de conscience du rôle que la science a à jouer dans la société, notamment de la part des fonds de recherche, qui s'y ouvrent de plus en plus. Mais, de manière générale, je trouve que nos élus n'écourent pas assez les avis scientifiques. Heureusement, c'est moins le cas dans certaines municipalités, où on fait vraiment appel au monde de la recherche, notamment à la recherche participative, pour trouver de vraies bonnes solutions. Toutefois, quand on regarde certaines décisions prises par le gouvernement Legault, par exemple celle de donner 5 à 7 millions à une équipe de hockey américaine pour venir faire deux pratiques à Québec à même un fonds dédié à des petites entreprises et à des groupes communautaires qui crient famine, on se dit que jamais une telle décision n'aurait passé le filtre d'une analyse de chercheurs en administration publique!

Ce genre d'exemple me rend pessimiste. Et je dirais que la montée de l'extrême droite en général me rend pessimiste, car elle tend à prendre des postures à l'antithèse de la science et des données probantes. Il y a de l'aveuglement volontaire, des montées idéologiques qui vont à l'encontre de ce que l'histoire humaine nous a appris. Par exemple, que l'entraide et la coopération plus que la compétition ont été gages du succès des sociétés les plus prospères et, surtout, de celles où l'indice de bonheur est le plus élevé. Comme chercheurs, on a vraiment un rôle à jouer pour rappeler qui est dans l'intérêt de qui.

*Y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez partager ou un message que vous voudriez transmettre? Vous pouvez aussi parler de vos projets actuels à Mères au front et au Jardin des possibles.*

**L. W.** Mères au front<sup>4</sup> est vraiment un bel exemple de « Rigueur et cœur » en action. Le point de départ de ce mouvement citoyen a été la rencontre de deux mamans inquiètes pour l'avenir de leurs enfants et du vivant : l'artiste Anaïs Barbeau-Lavalette et moi, des sciences sociales. Un des projets qui va au-delà de tout le travail d'*empowerment* et de mobilisation que fait Mères au front s'appelle Porte-voix. Il permet de jumeler des artistes à des scientifiques afin de faire davantage rayonner le fruit de leurs recherches dans l'espace médiatique. Parce que, justement, nous considérons que les scientifiques ne sont pas suffisamment entendus et qu'il faut qu'ils occupent plus de place dans la société pour éclairer de meilleures prises de décision de la part de nos élus et de l'ensemble de la population, à la fois sur les problèmes et sur les solutions.

Quant au Jardin des possibles, inspiré par des membres de notre famille, mon mari et moi sommes en train de créer un milieu de travail et un milieu de vie pour des personnes neuroatypiques. Ce projet d'économie sociale propose un regard sur la neurodiversité semblable à celui qu'on a sur la biodiversité. On a besoin d'avoir une diversité d'intelligences, de rapports au monde, de types d'interactions, comme c'est le cas dans les écosystèmes naturels pour qu'ils soient en santé.

On vit dans un monde où on valorise les monocultures, plus productives, donc on fait des rangées de pins rouges et d'épinettes toutes pareilles pour maximiser les rendements. Or, en fait, ce sont des écosystèmes très pauvres et très peu résilients. On mise sur la compétition entre les arbres et sur la productivité, alors que, quand on observe une forêt sauvage, une forêt ancienne, elle peut avoir l'air pas mal chaotique, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises espèces. Chacune a un rôle à jouer. C'est la force de ces dynamiques d'interactions, de complémentarité entre chacune. Donc, c'est cette vision-là que nous voulons nourrir et cultiver sur le plan social. Nous voulons créer un lieu où on jardine les forces de chacun. Nous voulons cultiver ce qui va bien pour faire encore plus du bien. Ce sera un petit laboratoire d'innovation sociale et aussi environnementale.●●●

**La revue Organisations & territoires remercie madame Waridel pour le temps accordé et souhaite impacts et pérennité à ses projets et aux collectifs qu'elle accompagne.**

NOTES

1 <https://www.equiterre.org/fr>

2 <https://cirodd.org>

3 La menace à la santé de la population que représente le rejet de contaminant par la fonderie Horne à Rouyn-Noranda.

4 <https://www.meresaufront.org>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1925>



## DOSSIER

## Retour sur le projet « Le regard des militants Quart Monde sur les scénarios Transition(s) 2050 de l'ADEME » : entretien croisé entre militantes et chercheuses en France

Fathia Ayad<sup>a</sup>, Inès Berkani<sup>b</sup>, Mathilde Boissier<sup>c</sup>, Elisabetta Bucolo<sup>d</sup>,  
Christelle Cambier<sup>e</sup>, Eve Sonet<sup>f</sup>, Joëlle Weydert<sup>g</sup>, Céline Vercelloni<sup>h</sup>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1926>



### Introduction

Les fractions les plus pauvres de la population à travers le monde sont celles qui subissent le plus les conséquences des crises environnementales : les changements climatiques et les dommages à la biosphère affectent directement leur quotidien. Or, leurs moyens pour y faire face sont limités. Pourtant, ces populations vulnérables ont des impacts écologiques bien moindres que les plus riches (Taylor, 2000; Wisner et collab., 2004).

Ces injustices environnementales s'ajoutent aux inégalités persistantes de revenu et de conditions de vie. À l'origine de divers mouvements citoyens pour la protection de l'environnement et pour la cessation des activités préjudiciables à la vie et aux écosystèmes (Chavis, 1987; Bullard, 1990), ces populations sont exclues des processus de production de savoirs et de connaissances ainsi que des formulations des politiques publiques qui les concernent (Schlosberg, 2007). En effet, les savoirs et les expertises issus des populations marginalisées sont souvent dévalorisés et invisibilisés (Escobar, 2018; Ferdinand, 2019), tandis qu'un imaginaire persiste selon lequel elles ne sont que peu concernées par les questions environnementales (Comby et Grossetête, 2012). Il est donc crucial de remettre en question ces représentations et de reconnaître le rôle actif des savoirs des plus démunis dans les enjeux écologiques afin de faire converger les luttes environnementales et sociales (ATD Quart Monde, 2022).

Dans le cadre de son rapport *Transition(s) 2050 : choisir maintenant, agir pour le climat*, l'Agence de la transition écologique (ADEME, 2021) a proposé quatre scénarios empruntant différentes trajectoires de transition, mais visant tous la neutralité carbone d'ici 2050<sup>1</sup>. Le département Écologie et Grande pauvreté du mouvement ATD Quart Monde France a entrepris d'alimenter la réflexion sur ces

<sup>a</sup> Militante ATD Quart Monde France

<sup>b</sup> Alternante en master « gouvernance des innovations sociales et environnementales, du local au global » ATD Quart Monde France

<sup>c</sup> Chercheuse, Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA)

<sup>d</sup> Sociologue et enseignante-chercheuse au CNAM, Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise – CNRS)

<sup>e</sup> Militante ATD Quart Monde France

<sup>f</sup> Militante ATD Quart Monde France

<sup>g</sup> Militante ATD Quart Monde France

<sup>h</sup> Alliée bénévole ATD Quart Monde France

s scénarios, plus particulièrement sur la transition écologique et sociale. Pour cela, réunies au sein du Laboratoire d'idées écologie, 18 personnes vivant ou ayant vécu une situation de précarité (appelées militant-e-s Quart Monde) ont travaillé ensemble à la lecture et à la confrontation de ces scénarios, au regard de leurs savoirs et expériences, en particulier de la grande pauvreté. Bien que différentes en plusieurs points (urbaines et rurales, au travail et au chômage, etc.), ces personnes partagent un certain nombre de points communs : engagement au sein d'ATD Quart Monde (donc intégration d'un espace de socialisation politique développant des capacités d'analyse, de critique, de construction de la pensée et du discours), classe d'âge (plus de 50 ans), quasi-exclusivité de personnes non racisées.

Un écrit a été produit, intitulé *Le regard des militants Quart Monde sur les scénarios Transition(s) 2050 de l'ADEME*<sup>2</sup> (ATD Quart Monde France, 2023). Dans ce travail collectif, il a été question de rendre compte – dans la mesure du possible – de la pensée de l'ensemble des membres du Laboratoire d'idées écologie à propos des quatre scénarios Transition(s) 2050. L'objectif de ce projet était double : d'une part, rendre compte de la vision du futur de ces militant-e-s Quart Monde en interrogeant la manière dont ils et elles se projettent dans les scénarios proposés; d'autre part, identifier les possibles opportunités et risques que ces scénarios pourraient engendrer, en particulier les externalités négatives sur les personnes vivant la grande pauvreté.

Ce type de projet est rare. En effet, des personnes vivant la précarité se sont emparées d'un travail de l'ADEME, donc sur un thème environnemental, pour y apporter un regard critique, allant jusqu'à confronter l'agence publique. De son côté, l'ADEME a été preneuse de ce travail et a encouragé ce retour critique. Dans ce sens, ce travail et les contenus qu'il apporte viennent remettre en question les représentations dominantes quant à l'implication des personnes dans les enjeux de transition écologique. Les situations de précarité sont en effet le plus souvent associées à de l'exclusion sociale, qui n'est pas brisée par les projets liés à la transition environnementale.

Dans cet article, nous proposons une prise de recul sur ce travail afin d'en analyser ses spécificités méthodologiques ainsi que ses impacts. Pour ce faire, nous avons mobilisé un format original. L'article est en effet construit comme un entretien croisé entre quatre militantes du Laboratoire d'idées écologie : Joëlle, Christelle, Eve et Fathia. Elles ont participé au projet sur les scénarios de l'ADEME. Aussi, deux chercheuses ont été impliquées : Elisabetta et Mathilde.

En écho aux modalités de travail du Laboratoire d'idées Écologie et afin de procéder à une écriture collective de ce texte, nous avons mis en place une méthode adaptée. Les chercheuses ont tout d'abord soumis ce projet aux militantes, puis la structure de l'article a été validée collectivement. Ensuite, par groupe de pairs<sup>3</sup>, les militantes et les chercheuses ont préparé des questions, les ont transmises à l'autre groupe, puis chaque groupe a préparé ses réponses. Militantes et chercheuses ont ensuite échangé lors d'un temps collectif. Puis, un travail de réorganisation et d'écriture a été mené par les chercheuses avant un temps de relecture collectif avec les militantes pour valider ensemble notre article<sup>4</sup>.

Dans une première partie, nous présentons la méthode mobilisée dans le travail sur les scénarios. Dans une deuxième partie, nous nous penchons sur cette méthodologie afin d'en mesurer les spécificités et les enjeux nécessaires à la prise en compte des savoirs des personnes vivant ou ayant vécu l'expérience de la pauvreté. Dans une troisième partie, nous analysons les effets transformateurs de la participation au projet chez les militantes ATD Quart Monde et les chercheuses. En quatrième partie, il nous a semblé important d'aborder la question de la production de savoirs comme levier pour des actions concrètes, soit en quoi, du point de vue des militantes et des chercheuses, ce travail spécifique sur les scénarios pouvait avoir des répercussions à la fois dans la communauté scientifique et dans les représentations autour de la relation entre les personnes en situation de pauvreté et l'écologie. Pour

conclure, nous avons terminé notre réflexion sur de nouvelles perspectives d'engagement collectif pour la transition écologique.

## 1. Méthodologie

La méthodologie mobilisée dans le travail sur les scénarios Transition(s) repose sur un principe fondamental pour ATD Quart Monde : celui de placer la pensée et la parole des personnes en situation de pauvreté ou ayant eu l'expérience de la pauvreté au centre des échanges<sup>5</sup>. Pour ce faire, les animateurs et animatrices du département Écologie et Grande pauvreté ont adopté – dans la mesure du possible – une posture volontairement en retrait au sein des espaces de discussion en vue de laisser place à la parole de celles et ceux qui voient souvent leur parole déconsidérée, coupée, déformée, retirée. Les « savoirs vécus » détenus par les militant·e·s ATD Quart Monde issus de leurs expériences – notamment de la grande pauvreté – ont été autant considérés, reconnus et valorisés que les savoirs universitaires et scientifiques afin de viser une forme de déhiérarchisation des savoirs.

Par ailleurs, travailler en collaboration avec les plus pauvres nécessite une démarche méthodologique adaptée. En effet :

Introduire comme partenaire les personnes concernées, surtout si elles sont en situation de pauvreté, c'est introduire un partenaire inhabituel. Associer des partenaires si différents au projet va très vite nous mener devant des différences de langages, de vécu, de temporalité, de codes sociaux, de représentations, de points de vue, de logiques d'actions, de manière de penser ou de s'exprimer... (ATD Quart Monde, 2021, p. 13)

La méthode a été construite en trois phases : 1) vulgarisation des scénarios; 2) travail sur les scénarios (explication des scénarios et identification de possibles risques, opportunités, questionnements et propositions); et 3) synthèse du travail (rédaction, relecture et validation collective par arpentage d'un texte rendant compte des échanges). Enfin, un temps d'échange avec l'ADEME a été organisé en prenant appui sur la réponse écrite de l'Agence sur le travail réalisé.

## 2. Pertinence de la méthodologie utilisée pour prendre en compte les savoirs

Dans notre entretien croisé, nous sommes revenues sur les spécificités de cette méthode de travail. Nous avons réfléchi ensemble aux similarités et différences par rapport à d'autres démarches participatives mobilisées au sein du mouvement, notamment en termes de prise en compte des savoirs spécifiques des personnes en situation de pauvreté, et aux apports que ces choix méthodologiques peuvent produire pour le travail de recherche des chercheuses.

*Q. (des chercheuses aux militantes) : En quoi le travail de discussion et d'écriture sur les scénarios de l'ADEME a-t-il été différent, par rapport à d'autres démarches ou projets que vous avez menés au sein du mouvement ATD Quart Monde?*

**Christelle :** Chez ATD Quart Monde, nous participons à des Universités populaires<sup>6</sup>. Avant d'être en plénière, on choisit ensemble un thème, puis on prépare les échanges en petits groupes en répondant ensemble à des questions pour s'assurer qu'on a bien compris ce dont on doit parler et également que notre parole à nous, les militant·e·s, soit bien prise en compte. Il y a donc du travail avant qu'on soit en plénière pour choisir les sujets à discuter et pour les préparer ensemble.

**Eve :** Le travail prospectif des scénarios est donc nouveau pour nous. Se projeter en 2050, c'est un exercice qu'on n'a pas l'habitude de faire. En plus, la différence est que, dans le cadre de ce qu'on a fait pour l'ADEME, on est partis de scénarios déjà réalisés. On a eu des discussions à partir d'un travail déjà fini. D'habitude, on ne fait pas comme ça.

**Fathia :** Les scénarios étaient déjà écrits par l'ADEME et on nous a sollicités après pour avoir notre avis. C'est pour ça qu'au départ on s'est dit : « C'est déjà fait, donc à quoi sert de nous faire réfléchir? »

**Joëlle :** En effet, ce qui a été différent dans ce travail est que les militant·e·s n'ont pas été inclus dès le départ, au moment du choix des thèmes. À la limite, nous aussi nous aurions pu faire notre scénario en mélangeant les trois et aurions pu les proposer. On aurait pu reprendre une partie de chaque scénario de l'ADEME parce que, dans la réalité de tous les jours, dans la vraie vie, ça ne se passera pas de manière aussi tranchée.

**Eve :** Je suis d'accord, mais l'ADEME bâtit ses scénarios sur des données scientifiques et sur des méthodologies que nous n'avons pas, bien sûr. Le nôtre aurait pu être un scénario très empirique, à partir de nos situations personnelles et de nos inquiétudes. On ne s'appuierait ni sur l'économie, ni sur la science, mais sur notre expérience. Je pense que nous pouvons faire aussi des travaux sérieux et rigoureux, même si on n'est pas des chercheurs ou chercheuses.

*Q. (des chercheuses aux militantes) : Qu'avez-vous pensé de la méthode de travail utilisée dans le Laboratoire d'idées écologie? A-t-elle permis que la parole des militant·e·s soit prise en compte?*

**Christelle :** J'ai trouvé que l'animatrice de notre groupe de travail prenait bien en compte notre parole et que c'était très bien restitué. Elle s'est donné beaucoup de mal pour ça. Parfois, on n'est pas bien clairs et elle a réussi à éclaircir nos façons de penser. Elle nous appelait régulièrement pour préparer les réunions et pour vérifier si ce qu'elle avait noté, c'était bien ce qu'on avait voulu dire. Et, effectivement, c'était toujours très fidèle. C'est aussi parce que tout était enregistré et elle arrivait bien à restituer le travail qu'on faisait dans les différentes réunions, de nous dire là où on était arrivés. On a fait aussi quelques jours de travail en présentiel, tous ensemble, à La Bise<sup>7</sup>. Il y avait des tableaux, on expliquait ce qu'on disait, puis c'était écrit. On a fait un arpentage<sup>8</sup> de notre texte et on nous questionnait chaque fois pour savoir si c'était bien ce qu'on avait voulu dire. Après, on précisait s'il y avait quelque chose qui manquait.

**Mathilde (chercheuse) :** C'est une méthodologie qui prend beaucoup de temps, plus de temps que d'autres méthodologies qu'on peut utiliser dans nos recherches universitaires. Cependant, je trouve que le résultat est approfondi. J'ai été impressionnée par l'ampleur du travail : c'est très abouti. Donc, ça prend du temps, mais ça en vaut la peine. D'un point de vue de la recherche, ça me donne plein d'idées. Réfléchir à comment on pourrait faire pour que cette méthodologie, qui prend beaucoup de temps, puisse quand même être présente dans des processus qui doivent aller vite.

**Eve :** La question du temps est importante. Je crois qu'il faut du temps pour être vraiment sûr que tout le monde comprenne ce qu'on fait. C'est important de comprendre ce qu'on nous propose, ce que ça va induire sur nos vies et aussi comment, à partir de nos vies, on peut imaginer notre futur. Donc, je pense qu'il faut du temps pour que chacun s'approprie toutes les notions.

**Joëlle :** Si on prend le temps, c'est pour bien comprendre, parce qu'on nous raconte tellement de choses, les experts nous racontent tellement de choses, qu'effectivement, sans un certain bagage, les gens peuvent être très perdus. Est-ce que c'est bien ou pas, les voitures, l'électricité? Ce n'est pas si simple que ça. Je pense donc que c'est important de pouvoir s'approprier des outils, des formats permettant de comprendre les enjeux petit à petit. Je pense que ce format peut effectivement

s'appliquer à différentes populations. Il peut s'appliquer à des enfants à partir de jeux, de dessins. Faire en sorte que cette part d'imaginaire soit importante. Nous, on est partis plus de notre vécu.

**Mathilde (chercheuse) :** En effet, j'ai vu que ça prenait du temps, mais je n'ai pas trouvé que c'était lent : ça avançait toujours. Et je suis d'accord avec vous, je pense que c'est important de prendre ce temps-là. En fait, est-ce que ça peut inspirer d'autres travaux? Pour moi, oui. Car il y avait beaucoup d'ambitions dans ce travail. Il est arrivé loin et je trouve que c'est très inspirant. Ça me permet de continuer, me fait croire qu'on peut se permettre de penser grand si on a de bons outils pour pouvoir avancer. On pourrait l'adapter à d'autres publics, à d'autres types de sujets. En revanche, c'est vrai que chaque situation va demander une manière particulière d'être traitée, mais qui peut s'inspirer de ce que vous avez fait. Par contre, la question que je me pose en tant que chercheuse, c'est que, souvent, pour faire de la recherche, il y a besoin de financement pour pouvoir aller au bout des projets. Donc, s'il faut prendre du temps pour ce type de projet, à l'avenir, je vais avoir une attention particulière à être sûre que le financement qu'on va demander pour la recherche aille bien au bout et de ne pas viser trop court pour être sûre qu'on puisse vraiment prendre le temps nécessaire.

**Elisabetta (chercheuse) :** La question est de savoir comment faire pour convaincre les financeurs qu'il faut du temps long et donc du financement pour des recherches participatives plus important afin que ce temps-là soit pris en compte.

**Christelle :** Prendre son temps, c'est important parce que certains militant·e·s n'ont pas le même langage que vous [les chercheurs et chercheuses], pas les mêmes mots. Il y a des mots qui peuvent être incompréhensibles, car c'est du jargon professionnel. Puis, si on prend le temps, c'est aussi parce qu'il y a certains militant·e·s qui peuvent avoir des problèmes de compréhension ou qui ont juste envie de discuter et de confronter leur parole à celle des autres. On n'a pas tous le même parcours. La lenteur permet de bien comprendre ce qu'on a à dire et que notre parole soit prise en compte.

**Elisabetta (chercheuse) :** Je trouve que le temps long est dû aussi au fait que vos démarches imposent beaucoup de contraintes à toutes les étapes. Il y a des procédures très précises pour travailler ensemble, par exemple se retrouver en groupes de pairs avant de venir en plénière, s'assurer que tout le monde a bien compris, enregistrer et retranscrire tout ce qui est dit, etc. Vous avez l'habitude de ce processus, mais pour quelqu'un qui le regarde de l'extérieur, ce sont beaucoup d'étapes qui peuvent être très longues, bien que nécessaires. J'ai trouvé intéressant de voir comment ces procédures sont mises au service du respect de la parole et des savoirs des personnes. Ce qui n'est pas toujours le cas, quand on fait de la recherche. On peut risquer d'interpréter la parole des personnes et aller trop vite. Donc, cette rigueur de la démarche demande certes un temps long, mais cela permet au final de vraiment respecter la parole des personnes.

### 3. Effets transformateurs de la participation au projet d'écriture

Ce projet avec l'ADEME a fait l'objet d'un travail de plusieurs années au cours desquelles les militant·e·s se sont formés aux enjeux environnementaux et ont discuté de leur imbrication avec leurs propres expériences, notamment celle de la précarité. Ils et elles se sont emparés de scénarios produits par une agence publique qui sont largement discutés dans le milieu universitaire et parmi les citoyens qui s'intéressent aux enjeux environnementaux. En confrontant leurs expériences et leurs connaissances, ces militant·e·s ont pu monter en compétences, avant de formuler une analyse critique de ce travail et d'en discuter avec l'institution elle-même. Dans cette section, nous cherchons à évaluer les effets transformateurs de ce projet, tant pour les militantes elles-mêmes que pour les conséquences qu'il pourrait avoir sur la recherche universitaire.

*Q. (des chercheuses aux militantes) : Qu'est-ce que ça a changé pour vous de participer à ce projet? Y a-t-il des choses qui vous ont marquées?*

**Christelle :** Avant de participer à ce projet, j'étais sensible aux questions de défense de la nature. Franchement, j'avais ça depuis un bon bout de temps dans la tête parce que je trouvais très aberrant de voir la façon dont on maltraite la planète. C'est de la maltraitance aussi envers nous-mêmes. Et je voulais participer à la défense de la nature. Finalement, j'ai été dans l'action avec vous. Et c'est une forme de reconnaissance, aussi, de participer à ce projet. J'ai participé en tant que citoyenne pour la défense de la nature, c'est ça!

**Fathia :** Moi, je ne connaissais pas l'ADEME et je ne savais pas qu'il y avait des gens qui essayaient de trouver des solutions. Mais le problème, c'est que ça m'a confrontée à ma condition de personne en situation de pauvreté parce que ce sont des solutions qui ne sont pas destinées à nous, qui ne sont pas accessibles pour nous. Moi, je ne peux pas aller me mettre des panneaux photovoltaïques. Je ne peux pas isoler ma maison, car je n'ai pas de maison! Si je n'ai plus de voiture, c'est parce que je n'ai pas les moyens de m'en racheter une. Mais le fait d'avoir travaillé sur le scénario sur la mobilité m'a fait réaliser que ce n'est pas grave de ne plus avoir de voiture. Et physiquement, je peux encore m'en sortir sans. Donc, maintenant, je suis contente d'utiliser les transports en commun.

**Eve :** Oui, c'est vrai, mais moi, j'ai eu quelqu'un de très malade à mon domicile et j'aurais bien aimé avoir une voiture. Après, il y a les aides pour les personnes malades, ça existe, mais c'est tellement mal fait que c'est très, très compliqué de les avoir. Participer à ce projet m'a permis de me rendre compte de façon plus concrète des enjeux des changements climatiques. J'étais déjà sensibilisée, mais je dirais plus intellectuellement, c'est-à-dire que je comprenais les enjeux : faire attention à ce qu'on consomme, à ce qu'on mange. Mais cela restait un peu loin de ma pratique de vie au quotidien. Durant ces deux années où on a échangé dans le Laboratoire d'idées écologie, j'ai été plus sensibilisée au fait que les changements climatiques, c'est maintenant et qu'il y a de grands enjeux. Ça m'a permis de toucher vraiment du doigt ce que ça veut dire au quotidien et de me poser de grandes questions sur ce qu'on peut imaginer comme scénarios pour l'avenir; de savoir aussi si ce qu'on nous propose comme scénarios d'avenir est vraiment bon pour nous. Quels effets ça aura sur le vécu des gens qui sont comme nous? Et là, on s'aperçoit que c'est compliqué! Il y a plein de questions et on se dit que ce n'est pas gagné au quotidien. Est-ce que nous, qui n'avons pas les moyens, pouvons effectivement être vertueux? Est-ce qu'on a le choix? D'aller acheter de bons aliments? De se déplacer comme on le voudrait? On s'aperçoit qu'il y a plein de situations où on n'a pas le choix, en fait. Et c'est ça qui m'intéresse, dans ce travail. C'est nous, les gens de base, qui disons : « Attention, on peut y aller, mais il faut que nous, on puisse décider comment on y va. » Il faut qu'on sache si on sera accompagnés et si, pour tout ce qui va arriver de désagréable, on pourra compter sur la société pour nous aider.

**Joëlle :** Le problème, c'est que notre travail prouve bien qu'il y a vraiment des difficultés pour une grande partie de ceux qui habitent en France. Et on ne voit pas des politiques qui disent : « La transition, il va falloir qu'on y aille et qu'on y aille en masse. Voilà comment on va faire. Voilà quel sera le chemin. Êtes-vous d'accord? Est-ce que c'est possible pour vous? Et si ce n'est pas possible, est-ce qu'on peut effectivement améliorer les choses? »

**Fathia :** On n'est déjà pas considérés en tant que personnes pauvres, mais on se rend compte que finalement même les choses qui sont faites, ce n'est pas fait pour les personnes pauvres. Rien que les maisons qui ont été construites pour ceux qui veulent s'acheter une maison pas chère, elles sont dans des quartiers inondables. Ce sont les maisons les plus instables. Des maisons à bas coût, mais qui ne sont pas dans des endroits corrects. On voit bien que ce sont des gens modestes qui ont dû économiser toute une vie et qui, parfois, sont là depuis des années. Ils perdent alors tout en un instant. Est-ce qu'on

est dans une société qui dit : « Il va y avoir catastrophe sur catastrophe, mais on sera là pour aider tout le monde, y compris ceux qui sont en situation de précarité ou de difficulté? » De ça, je suis de moins en moins sûre. Et ça me fait un peu peur, forcément!

*Q. (des militantes aux chercheuses) : Qu'avez-vous pensé de ce travail? Avez-vous utilisé notre travail dans votre vie professionnelle?*

**Elisabetta :** C'était important que vous pointiez les contradictions des scénarios de l'ADEME. J'ai aimé qu'avec des exemples très concrets, vous ayez pu dire à l'Agence : « Vous êtes un peu à côté de la plaque! » Et je trouve que c'est fait de façon sérieuse; c'est très documenté et efficace. Ce que je trouve étonnant, c'est que certains points que vous avez soulevés ont été aussi soulevés par des chercheurs. Par exemple, sur la question du local et des circuits courts, des travaux montrent que ce n'est pas toujours une bonne solution parce que ça va créer encore plus de ghettoïsation des personnes et d'isolement, et vous l'avez montré. Malgré cela, on a l'impression que les décideurs politiques continuent de suivre leur chemin, sans prendre en compte les résultats de certaines recherches ni de votre travail. Cela pose problème. Je me demande donc quel est le rôle du savoir scientifique et expérientiel dans la construction des politiques publiques.

À travers votre travail, j'ai été aussi confortée dans l'idée que, quand on pense les scénarios d'avenir et la transition, pour certaines fractions de la population plus aisées, il s'agit de faire des scénarios pour continuer à vivre bien sans demander dans quelle société on veut être et quelles inégalités on ne veut plus voir. Ce n'est pas du tout leur question. Cela me touche personnellement et, en tant que chercheuse, parce que j'essaie de faire des recherches qui contribuent à lutter contre les injustices. On fait face à ce statu quo, c'est-à-dire que tout doit rester comme il est pour ceux et celles qui vont bien. Or, le travail que vous avez fait montre qu'on ne peut plus raisonner ainsi. Mais est-ce qu'on va être entendus? Est-ce que vous, les personnes en situation de précarité, allez être entendues? Je pense que c'est encore difficile et que c'est une bataille commune de certains chercheurs et chercheuses avec vous, les personnes qui vivent ces situations. Il ne faut pas oublier qu'on est dans une bataille commune et qu'on peut faire front commun sur ces questions.

**Mathilde :** J'ai été très impressionnée par les résultats de votre travail. Par le fait qu'il y avait une étude approfondie, que vous avez discuté avec l'ADEME, qu'une vraie discussion a pu se mettre en place. Le travail était ambitieux et il est allé au bout. Il y a une chose qui m'a marquée tout particulièrement. Dans mes recherches, on va me pousser à travailler, par exemple, sur la mobilité : comment on fait pour optimiser, pour rendre plus efficaces les réseaux urbains; ce genre de chose. Par contre, je n'ai jamais réfléchi aux conséquences que ça peut avoir sur la société. Je commence à y réfléchir et je pense que je devrais y réfléchir plus. Donc, votre travail m'a « décalée ». Ce qui m'a aussi intéressée, c'est qu'au-delà des résultats des scénarios, vous avez interrogé la méthodologie même. C'est un travail dans lequel on va se projeter dans l'avenir en se demandant : « *Qu'est-ce qui me paraît bien pour l'avenir?* » Alors que vous, vous dites : « C'est bien beau de se projeter dans l'avenir, mais quand même, moi, je me pose des questions sur *comment* on va arriver vers cet avenir. » Vous avez critiqué le fait que ce travail des scénarios n'a pas pris en compte la question de *comment* on part de la situation actuelle pour aller vers le scénario qu'on veut mettre en place.

**Elisabetta :** J'ai participé aux travaux du Laboratoire d'idées Écologie avec vous. J'ai participé à des animations et à des discussions. En ma qualité de sociologue, ce que je fais, c'est de présenter ce que j'ai pu voir de votre façon de travailler et de faire progresser la pensée collective sur l'importance de dépasser les injustices dans la production des savoirs. Je montre comment on peut avancer ensemble par étapes, chercheurs, chercheuses et personnes concernées; comment on peut aboutir à des analyses communes, à des productions coécrites, etc. Je peux décrire ce processus pour le faire connaître aux

autres chercheurs, sociologues ou pas. C'est ma façon de contribuer. Par contre, quand j'interviens dans des conférences, je ne veux pas présenter les résultats de votre travail sur les scénarios parce que je considère qu'ils vous appartiennent et qu'en fait, si on avait à les présenter, on devrait pouvoir les présenter ensemble, avec vous. Je ne m'autorise pas à les présenter toute seule juste parce que j'étais avec vous dans ce groupe de travail.

**Christelle (militante) :** Je ne vois pas pourquoi tu n'utiliserais pas nos travaux : ils sont là pour ça. Donc, si on les fait et que tu ne les utilises pas, je me sentirais plutôt frustrée qu'autre chose.

**Fathia (militante) :** Ça veut dire que ce n'est pas important ce qu'on fait, alors?

**Elisabetta :** Si, c'est important! Mais c'est important aussi comment on les présente : je ne vais pas intervenir à une conférence pour présenter le travail collectif sur les scénarios sans vous parce que ce travail, on l'a fait ensemble. Je le ferai avec vous parce que, si on est cochercheurs, on l'est jusqu'au bout, même pour restituer les résultats. C'est le problème de certaines méthodes extractivistes : lorsqu'on vient piocher dans vos idées pour se les approprier, au final, c'est les chercheurs et chercheuses qui sont valorisés!

#### 4. Production de savoirs comme levier pour des actions concrètes

Les savoirs sur les questions écologiques des personnes en situation de pauvreté sont le plus souvent invisibilisés dans le débat public. On peut alors parler d'injustice épistémique (Fricker, 2017), qui se matérialise lorsque ces savoirs sont renvoyés au rang de croyances, d'opinions ou de perceptions. De fait, ils sont invisibilisés ou, au mieux, considérés comme matériaux à observer par la recherche scientifique.

Or, le projet sur les scénarios a permis de nombreux croisements de savoirs. Entre les militant·e·s eux-mêmes tout d'abord, mais aussi avec les animateurs et animatrices du Laboratoire d'idées Écologie, avec les chercheurs et chercheuses impliqués ainsi qu'avec l'ADEME. Ce savoir a été formalisé par la production d'écrits, puis mis à l'épreuve lors du dialogue avec l'agence publique, mais aussi par la présentation de ce projet à différentes conférences de recherche. En cela, les savoirs des personnes ont pu être formalisés pour donner lieu à une analyse critique des enjeux de transition écologique. Or, cette agentivité épistémique s'est doublée, pour certaines personnes, d'une capacité d'action, revendiquée par les personnes comme une forme d'engagement écologiste.

Dans cette section, nous nous penchons sur la pertinence de la production de savoirs elle-même comme levier pour un passage à des transformations concrètes, tant pour les militantes que pour les chercheuses.

*Q. (des militantes aux chercheuses) : Qu'avez-vous pensé des savoirs des militants? Qu'est-ce qui vous a étonnée? Avez-vous des préjugés sur les personnes qui ont connu la pauvreté?*

**Mathilde :** Lire votre travail a été une façon de lire les scénarios à travers les yeux et la manière de penser d'autres gens. Ça m'a un peu bousculée parce que je me suis rendu compte qu'il y avait des enjeux que je ne voyais pas et que vous, vous avez pointés. Probablement, au même titre que si vous lisiez mon analyse des scénarios, il y a des points qui me paraissent importants, mais qui vous passent à travers parce qu'on a des expériences différentes. Cela m'a donné envie de faire cet exercice avec différentes personnes pour voir ce que certaines voient et d'autres ne voient pas. On devrait arriver à mettre tout ça en commun et à peut-être trouver de nouvelles pistes de recherche pour aller plus loin dans les actions qu'on pourrait mener.

Concernant les préjugés que je pouvais avoir, j'ai beau faire attention, j'ai beau être convaincue que j'ai envie de travailler avec des personnes qui ont des savoirs et des expériences différentes des miennes, eh bien, j'ai tendance à oublier que la pauvreté, c'est une expérience de vie. Parfois, je me retrouve à agir comme si mon

savoir était mieux. Parfois, la société est dure; elle vient m'influencer et on va me pousser à parler parce que je suis censée avoir la connaissance. Je trouve important que vos travaux existent et qu'ils soient visibles parce que, pour moi, c'est une sorte de douche : chaque fois, je me lave de mes préjugés! Pour la lecture des scénarios et chaque fois avec les travaux d'ATD, je suis obligée de me taire (ce qui me fait du bien) et je me retrouve à écouter. Ça vient me percuter. Je me dis : « Bon sang, à trop parler et à penser que j'avais raison, je serais passée à côté de ça. » Du coup, ça me rappelle en permanence l'importance de connaissances différentes, l'importance de les partager. Ça me rappelle également que, quand je fais de la recherche, il faut vraiment me taire et passer plus de temps à écouter pour pouvoir travailler correctement.

**Elisabetta :** Je me suis beaucoup questionnée sur ma posture de chercheuse dans cette démarche participative de production de savoirs. Je suis convaincue qu'il est indispensable d'intégrer les savoirs experts des personnes en situation de pauvreté ou, du moins, des personnes concernées. Le fait de participer au groupe de travail sur les scénarios avec vous m'a confortée dans cette idée. Par contre, ce que je ne savais pas, c'était tout ce que nous, comme chercheuses, renvoyons vers les gens sans le vouloir. C'est-à-dire que, dans les recherches, je me pensais comme quelqu'un de très accessible, à l'écoute des personnes, mais je ne me rendais pas compte à quel point mon étiquette de chercheuse amène une forme de pouvoir, de domination. Cela se produit dans ma façon de prendre la parole – et de la couper parfois –, de réinterpréter les propos, etc. C'était très dur d'en prendre conscience. J'ai découvert que, même avec toutes les meilleures intentions, on peut imposer une forme de pouvoir. Ça m'a beaucoup travaillée personnellement et en tant que chercheuse. Donc, il faut apprendre. Comme vous, vous apprenez à travailler avec les chercheurs, j'ai dû apprendre à travailler avec vous pour qu'on soit véritablement dans le respect de notre parole respective.

**Christelle (militante) :** Avec le travail qu'on a fait, on peut montrer que, même si on se trouve en situation de pauvreté, on peut participer avec ses propres idées, ses propres savoirs. On peut toujours mettre une pierre à l'édifice. Toute personne peut participer.

**Elisabetta :** Oui, dans le travail que vous avez fait, vous avez montré que la question écologique vous concerne et que vous avez des savoirs qu'il faut prendre en compte quand on raisonne sur ces questions. Or, beaucoup de gens considèrent que les personnes en situation de pauvreté ne sont pas concernées par l'écologie et par la crise climatique et ne s'en préoccupent pas. Cette représentation est très forte. Les gens peuvent le dire aussi en toute bonne foi, c'est-à-dire qu'ils peuvent dire que les personnes en situation de pauvreté ont déjà plein de problèmes et qu'il ne faut pas leur imposer de penser à la transition écologique. Or, vous dites que non seulement cela vous concerne parce que c'est des gestes que vous faisiez avant, de sobriété, d'attention, mais qu'en plus c'est une question aussi de conditions de vie et que, par exemple, la crise climatique a des impacts plus importants sur les personnes en situation de pauvreté; que vous subissez plus que d'autres cette crise climatique. C'est pour cela que j'insiste en disant que vous avez des savoirs que nous n'avons pas.

**Fathia (militante) :** Nous, on a toujours été écolos. On est agacés qu'on nous dise qu'on est indifférents à ces questions parce que nous, on le vit au quotidien depuis toujours. Alors, c'est sûr, on ne mettait pas le mot *écologie* dessus. Donc, je dirais que c'est de l'agacement, plutôt que du non-intérêt. On est plus agacés du fait qu'on nous dise qu'on n'est pas intéressés, au lieu de regarder ce qu'on fait. Tout ce qui est fait actuellement pour le climat, on le faisait sans que ce soit pour l'écologie.

**Joëlle (militante) :** En même temps, les gens n'en sont pas forcément conscients. En effet, les gens ici consomment peu. Ils n'ont pas d'argent, donc ils consomment peu. Et de ce point de vue, ils sont écologistes. Ils sont conscients qu'ils le font par obligation et, effectivement, ils auraient peut-être envie de faire autrement. Je pense que ce serait bien de leur faire percevoir l'idée que leur comportement est un comportement frugal et qu'il est bon pour la planète, parce que ça donnerait quand même une autre motivation au fait de serrer la ceinture. Mais bon, je pense que c'est difficile à dire! Je pense que les gens ont

des vrais problèmes de fin de mois, de loyer impayé, etc. Le nombre de loyers impayés a beaucoup augmenté à cause de l'inflation. Je crois que ça efface tous les autres problèmes.

**Christelle (militante) :** J'ai été vraiment choquée par rapport à un reportage que j'ai vu à la télévision sur la sécheresse. Il y avait une femme africaine avec toutes ses bouteilles en plastique sur le dos. Et aussi au Cambodge, où on disait que les habitants pouvaient s'empoisonner avec le plastique à cause du tri de déchets. Ce sont des gens pauvres qui vivent des conséquences dans leur pays et qui subissent les changements climatiques. Même en France, bien sûr, nous vivons les conséquences des changements climatiques. Donc, oui, nous sommes bien conscients de ce qui se passe autour de nous et on ne s'en fiche pas. Voilà. Et c'est pour ça que je suis contente d'être avec vous pour parler de tout ça. Merci!

*Q. (des chercheuses aux militantes) : Est-ce qu'après ce projet vous parlez différemment d'écologie?*

**Eve :** Ça dépend de la façon dont on parle d'écologie, parce que si on va dans nos quartiers en parlant d'écologie, les gens voient plutôt l'écologie des « bobos » et, souvent, ça les arrête. Ça les énerve plus qu'autre chose. Je pense que l'écologie dont nous avons parlé pendant deux ans avec les expériences des uns et des autres, ce n'est pas la même chose. On parle de conditions de vie et les gens sont plus prêts à nous entendre que si on parle, par exemple, de manger différemment ou d'arrêter la viande. Enfin, il y a de gros points comme ça qui heurtent beaucoup de gens et qui sont des *a priori* qu'on a parce qu'on ne voit qu'une écologie « bobo », l'écologie des gens qui peuvent se permettre de tout acheter bio, de faire de l'écologie comme ça. Mais, au quotidien, effectivement, dans les milieux les plus précaires, ça ne passe pas du tout, tout ça! Par contre, il y a une autre forme d'écologie qui passe. C'est celle de notre bien-être : Comment on peut lutter contre la chaleur, le froid? Est-ce qu'on peut arriver à bien se loger? Là, l'écologie a énormément de choses à dire aux personnes en situation de pauvreté et c'est des réponses comme ça qu'il faut nous apporter.

**Fathia :** Je trouve que l'écologie, nous, on la vit au quotidien et ce n'est pas un phénomène de mode. On ne l'a pas fait parce que c'était écologique, mais je trouve que les personnes pauvres donnent l'exemple. On peut dire aux personnes qui parlent d'écologie : « Nous, on l'a vécu au quotidien. On n'a pas mis le mot *écologique* dessus, mais on l'a vécu. »

**Christelle :** Les gestes écologiques qu'on nous dit de faire aujourd'hui, ce sont des gestes qu'on était obligés de faire. On était obligés de s'adapter, nous, les personnes qui vivent ou ont vécu en situation de pauvreté. C'étaient des gestes pour notre survie; des gestes qu'on n'avait pas choisis du tout.

**Joëlle :** Nous, pour ces raisons, on n'est pas encore parvenus à restituer tout ce travail dans notre groupe local<sup>2</sup>. À mon avis, ça traduit bien les difficultés à passer d'un projet qu'on mène avec des gens qui sont tous d'accord dès le départ à un groupe aussi varié que le nôtre à l'échelle locale. Dans le Laboratoire d'idées écologie, on n'a rencontré que des gens qui sont tous d'accord. Maintenant, il faut qu'on aille porter cette question écologique chez ceux qui sont moins d'accord. Ça va être notre boulot, maintenant. J'habite le quartier depuis longtemps et je vois bien que, par exemple, porter les épluchures au compostage n'est pas passé dans les habitudes de tout le monde. Il faut que, dans l'aire de compostage, il y ait des gens qui ressemblent aux gens d'ici. Sinon, ça reste un truc de Blancs à cheveux blancs! Ça ne peut pas être une activité de grand-mère, tout ça. Ce n'est pas possible que ce ne soit pas pris en charge par des personnes jeunes. Et je pense que le rôle des enfants est essentiel. Les enfants parlent beaucoup dans les familles et c'est important.

**Mathilde (chercheuse) :** Vous dites qu'il y a un enjeu à aller discuter d'écologie dans des groupes dans lesquels les gens pensent différemment de vous, que vous essayez de sensibiliser les autres à l'écologie et que vous cherchez des méthodes. Je me rends compte que moi, je fais exactement la même chose dans les groupes dans lesquels je vais et qui ont pourtant des expériences de vie similaires aux miennes. Parfois, on

a tendance à penser qu'on ne fait pas de l'écologie de la même manière que les personnes qui vivent dans une situation de précarité, alors qu'en fait je me pose exactement les questions que vous vous posez, à savoir : Comment puis-je convaincre les gens autour de moi? Comment puis-je aller chercher les gens qui ne sont vraiment pas convaincus? Comment puis-je faire avec mon expérience pour essayer de leur faire comprendre que le climat, c'est important? J'ai l'impression que vous faites pareil et qu'on se pose exactement les mêmes questions.

*Q. (des chercheuses aux militantes): Dans quelles actions concrètes vous engagez-vous actuellement pour produire des changements à votre échelle? En quoi ces actions et ces engagements sont-ils importants pour vous?*

**Joëlle :** Ce n'est pas forcément simple parce qu'il y a dans mon quartier des gens qui ont de gros problèmes financiers. Donc, on voit bien que beaucoup de personnes souffrent. Du coup, on a l'impression que l'écologie n'est pas leur priorité sous cette forme théorique, qu'il faut passer par autre chose. Ce n'est pas évident. C'est pour ça qu'il faut passer par des actions avec les enfants, car ils sont peut-être plus réceptifs que leurs parents, qui sont débordés de problèmes. La situation s'est quand même considérablement aggravée ces derniers temps et leur disponibilité est moins importante qu'avant. Il y a de gros problèmes d'argent et on les voit parce que, même moi qui ne suis pas à la rue, ça s'est rétréci! Donc, je me dis que, pour les autres, ça doit être très dur parce qu'il y en a qui gagnent vraiment peu. J'imagine qu'il faut trouver des solutions pour aborder ces questions autrement, par exemple par l'alimentation. L'association VRAC<sup>10</sup> a pris beaucoup d'importance à Bordeaux. Elle est très présente avec la cuisine de rue : elle a un vélo-cargo et des outils pour préparer des repas. Chacun peut cuisiner à sa façon sur ses plaques électriques. Et ça marche bien parce que ça permet de faire connaître une autre façon de manger parce qu'elle fait toujours des repas très simples, faits avec des produits bio et des produits du vrac. Moi aussi, je me fournis au VRAC. C'est toujours un tout petit peu plus cher en apparence et je n'ai pas réussi à emmener beaucoup de gens. Mais il y a des gens qui viennent d'eux-mêmes. On est beaucoup plus nombreux qu'avant, et ça devient très intéressant puisque, comme c'est un regroupement d'achats, si on est très nombreux, évidemment les prix baissent. En plus, l'association fait 10 % de moins pour toutes les personnes qui sont en précarité et va mettre en place la Sécurité sociale alimentaire. C'est intéressant d'acheter en commun, car ça supprime tous les autres intermédiaires. C'est même étonnant qu'on n'y ait pas pensé plus tôt.

**Fathia :** Moi, après le travail sur les scénarios, j'ai fait partie du CNLE<sup>11</sup> et je me suis inscrite au groupe de réflexion sur le climat et l'écologie, mais il n'a pas encore recommencé ses travaux. Alors, j'ai commencé à m'intéresser à ce qui se passait dans ma ville et j'ai découvert que c'est une commune verte. Je me suis demandé : Qu'est-ce qu'on fait pour le climat près de chez moi? J'ai vu qu'on commence à utiliser l'eau de pluie pour les espaces verts, qu'on essaie de changer le chauffage et que, pour les plantations, il faut utiliser des plantes qui ont besoin de moins d'eau. Donc, par rapport aux pouvoirs publics, je vois qu'il y a des maires qui me semblent plus impliqués. Il y a des choses qui sont faites près de chez moi. C'est pour ça que je reviens sur le fait que les personnes en situation de pauvreté devraient être un exemple. Parce qu'on faisait déjà tout ce qu'ils font maintenant pour le climat. C'est quelque chose qui m'a un peu choquée de savoir qu'avant, quand on avait des problèmes avec des factures d'électricité élevées, tout le monde s'en fichait. Alors que maintenant, pour le climat, ils font tout pour que la facture baisse. Par contre, on se rend compte que le facteur temps pour trouver des solutions pour les personnes pauvres n'intéresse pas les politiques. Chaque fois qu'il y a des choses à faire, ça prend des années. On ne vit pas du tout sur la même réalité d'urgence. S'ils prennent tout ce temps, dans quatre ans, la situation aura changé! C'est ce que j'avais aussi remarqué pour l'ADEME. Elle parle de 2050, mais les scénarios seront alors totalement obsolètes. Ça change tellement vite que ce qu'elle vise pour 2050, ça ne sera plus du tout d'actualité. Il faudra qu'elle recommence.

**Christelle :** Avant ce travail, j'étais déjà consciente de l'importance de la réduction des déchets, donc j'ai changé ma façon de faire les courses. Je fais plus attention à ce que j'achète; j'*essaie*, parce que du plastique, il y en a partout. J'essaie de le réduire au maximum. On m'a demandé de participer à une réunion chez Archipel habitat<sup>12</sup> avec toutes les structures sociales pour faire des actions dans mon quartier. J'ai dit oui. En même temps, je lui ai parlé du fait qu'il n'y a pas de bacs pour les déchets verts dans mon quartier. Et donc, voilà, on l'avait bien noté, mais, pour le moment, je n'ai pas de retour. Il y aura d'autres actions qui seront mises en route dans le quartier.

**Eve :** Je fais facilement un parallèle entre le travail sur les scénarios et mon implication auprès de la Sécurité sociale alimentaire (SSA) puisque je trouve que le collectif qui l'a prise en charge a utilisé des méthodes de travail assez similaires à celles d'ATD. La différence, c'est que maintenant je commence à expérimenter des solutions concrètes. Je vais dans l'épicerie solidaire dans laquelle je vais faire mes achats avec mes monnaies alimentaires. Je vais travailler dans l'épicerie solidaire pour faire marcher la boutique. J'ai une heure et demie de travail à lui offrir par mois. Il y a aussi une adhésion, qui est à peu près de 10 euros par an. Ça m'a fait poser plein de questions pour savoir comment on passe effectivement de l'intérêt envers l'écologie à la mise en application au quotidien. C'est vrai que ça m'oblige à changer un peu mes habitudes. Pour moi, cette expérience est passionnante parce qu'effectivement j'ai travaillé avec ATD et maintenant je participe à la SSA en Gironde. C'est vraiment une chance parce que je suis sur le terrain et je vais voir au cours de l'année ce qu'on peut en tirer. Quand j'ai commencé à la SSA, il y avait plein de questions qu'on s'était déjà posées entre nous, au Laboratoire d'idées écologie. Donc, j'étais vraiment sensibilisée et j'ai abordé mes discussions au sein de la SSA en ayant déjà des questionnements. Ceux-ci ne rentraient pas forcément en communion avec ceux des gens que j'avais devant moi. Donc, j'ai fait valoir ma sensibilité envers le projet. Mon expérience à ATD m'a apporté des choses que j'ai pu effectivement transmettre – je l'espère.

## Conclusion

Ce texte est une prise de recul sur le projet *Le regard des militants Quart Monde sur les scénarios Transition(s) 2050 de l'ADEME* au sein du Laboratoire d'idées écologie. Pour les militant·e·s d'ATD Quart Monde, non seulement c'est le premier d'une telle ampleur sur les enjeux environnementaux, mais il a été également l'occasion d'expérimenter une méthode de scénarisation qui impose une mise en perspective des enjeux et des défis à venir. Se projeter dans le futur en s'appuyant moins sur son expérience passée est une nouvelle manière de mobiliser le savoir du vécu des personnes qui connaissent ou ont connu la pauvreté.

Ainsi, clôturant le projet, cet entretien croisé a été l'occasion de prolonger le travail de corecherche entre militant·e·s Quart Monde France et les chercheuses jusqu'à la production d'un article scientifique. Cela n'a été possible qu'à plusieurs conditions.

Tout d'abord, le cadre de confiance en place, qui a permis à chaque personne de s'exprimer en dépassant les écueils liés aux injustices épistémiques. Ce cadre a nécessité un travail à long terme pour permettre aux liens de se tisser et à chacun·e de s'appropriier les enjeux des autres et l'objet que constituent les dérèglements environnementaux.

Puis, l'alternance de temps en groupes de pairs et en plénière a été conservée, de la préparation des questions jusqu'aux séances de relecture. Cela a permis à chacun·e non seulement de s'appropriier la méthode de travail collectif, mais aussi de s'assurer que ses propos ne seraient pas utilisés sans relecture, sans consentement ni sans validation collective. Ce travail de coécriture a donc nécessité une extrême rigueur pour éviter les possibles interprétations ou reformulations et pour restituer véritablement la parole des personnes. Les allers-retours constants, dans un processus de progression et de validation collective, ont été essentiels pour la finalisation du texte.

Dans cet entretien croisé, plusieurs points sont saillants. Il nous rappelle tout d'abord que les personnes ayant l'expérience de la précarité sont loin de se désintéresser de l'écologie. Le travail sur les scénarios de l'ADEME ainsi que l'entretien croisé que nous avons présenté ici montrent que les savoirs des personnes ayant l'expérience de la pauvreté peuvent apporter une capacité de lecture critique des orientations écologiques prises, par exemple par les pouvoirs publics. De ce fait, elles peuvent contribuer à proposer une vision plus systémique des enjeux, voire plus radicale.

En revanche, les militantes remettent en question la volonté de la société de les intégrer à ces réflexions. En effet, alors que de nombreux gestes autrefois stigmatisés sont aujourd'hui « écolos », les personnes en situation de précarité ne sont que trop rarement incluses dès le début dans les débats concernant la transition, voire exclues par le vocabulaire utilisé ou par l'angle d'approche choisi (écologie, plutôt que conditions de vie). Pire, non seulement elles subissent des injustices épistémiques, mais les solutions proposées pour la transition leur sont souvent inaccessibles, dommageables ou encore imposées au prix de leur pouvoir d'agir et de leur dignité. La question de la responsabilité de la société, de sa capacité et de sa volonté à protéger toutes les citoyennes et tous les citoyens est ainsi explicitement posée.

Cet entretien croisé interroge aussi la temporalité de la transition. Il paraît crucial, malgré l'urgence environnementale, de « prendre le temps » de la participation citoyenne, de la recherche, d'un travail collectif permettant le croisement d'expériences et de savoirs. Pour les militant·e·s, il y a le temps nécessaire à la réflexion et à la production des savoirs, mais aussi, ensuite, le temps des décisions publiques, qui tardent souvent, alors qu'elles contribuent à la transformation de la société.

Enfin, cet entretien croisé remet en question la recherche et son implication dans les transformations environnementales, sociales et sociétales. Les conditions sont-elles réunies pour que les savoirs universitaires soient réellement au service de la société dans son ensemble?

## NOTES

- a) Le scénario Génération frugale oriente la société vers une transformation générale et profonde des modes de vie et, donc, des pratiques individuelles et quotidiennes de l'ensemble de la population;
  - b) Le scénario Coopérations territoriales s'inscrit dans cette même logique de sobriété en s'appuyant plus sur des transformations collectives que sur l'individuel;
  - c) Quasiment à l'inverse, le scénario 3 fait le choix des Technologies vertes, ne modifiant que très peu les modes de vie et misant avant tout sur le développement technologique en vue de permettre une meilleure efficacité des équipements, recourant aux énergies décarbonées et à la compensation;
  - d) Le scénario Pari réparateur change très peu nos modes de vie et choisit de faire confiance à la société pour réparer les systèmes sociaux et écologiques.
- 2 Le travail d'animation du groupe du Laboratoire d'idées écologie qui a contribué à la production de l'écrit a été piloté par Rozenn Hany, sociologue, de septembre 2022 à avril 2023.
- 3 Les groupes de pairs sont des groupes en non-mixité entre des personnes ayant des caractéristiques communes (p. ex., même situation sociale, même titre ou même fonction).
- 4 Le travail d'animation du groupe de réflexion (prise de notes, enregistrements, animation des réunions, etc.) pour aboutir à l'entretien croisé a été assuré par Céline Vercelloni (alliée ATD Quart Monde) et par Inès Berkani (alternante et sociologue ATD Quart Monde). Seules les corrections au retour de la commission de lecture n'ont pas suivi le protocole d'écriture ici détaillé, par manque de temps. Néanmoins, une validation est prévue avec les militantes.
- 5 Quelques références sur le croisement des savoirs et des pratiques :
  - *Charte du croisement des savoirs et des pratiques* : <https://www.atd-quartmonde.org/wp-content/uploads/2015/07/Charte-du-Croisement-des-Savoirs-et-des-Pratiques.pdf>
  - *Livret de la démarche du croisement des savoirs et des pratiques* (2016) : <https://atd.ch/wp-content/uploads/2021/02/Livret-Demarche-du-Croisement-des-savoirs-francais.pdf>
- 6 Les Universités populaires Quart Monde, créées en 1972, sont des lieux de dialogue et de formation réciproque entre des adultes vivant en grande pauvreté et d'autres citoyens qui s'engagent à leurs côtés.

- 7 La Bise est une maison située dans le Jura. Projet pilote du mouvement ATD Quart Monde, elle a pour objectif de faire connaître et reconnaître le droit aux vacances pour tous.
- 8 L'arpentage est une méthode de lecture collective d'un texte issue de l'éducation populaire.
- 9 Un groupe local ATD Quart Monde rassemble un ensemble de personnes du mouvement (avec et sans expérience de la précarité) qui s'investissent de manière locale, proche de chez elles, notamment par des actions de rue, par la participation aux Universités populaires et par l'interpellation d'élus locaux.
- 10 Vers un réseau d'achat en commun (VRAC) est une association qui favorise le développement de groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.
- 11 Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) est chargé d'observer l'évolution de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion en France. (<https://solidarites.gouv.fr/cnle>)
- 12 Office public de l'habitat de Rennes Métropole (<https://www.archipel-habitat.fr>)

## RÉFÉRENCES

- Agence de la transition écologique (ADEME). (2021). *Transition(s) 2050 : choisir maintenant, agir pour le climat* [Rapport]. <https://bibliothec.ademe.fr/recherche-et-innovation/5072-prospective-transitions-2050-rapport.html>
- ATD Quart Monde. (2021). *Réussir la participation de toutes et tous : petit guide pratique pour agir*. [https://www.atd-quartmonde.fr/wp-content/uploads/2021/11/2021\\_Livret-participation\\_BD\\_VF\\_Page-a-page.pdf](https://www.atd-quartmonde.fr/wp-content/uploads/2021/11/2021_Livret-participation_BD_VF_Page-a-page.pdf)
- ATD Quart Monde. (2022). *Reconstruire ensemble ce monde abîmé : appel pour une écologie qui ne laisse personne de côté*. Éditions Quart Monde.
- ATD Quart Monde France. (2023). *Le regard des militants Quart Monde sur les scénarios Transition(s) 2050 de l'ADEME*. Coord. par Rozenn Hany.
- Bullard, R. D. (1990). *Dumping in Dixie: Race, class, and environmental quality*. Routledge/CRC Press.
- Chavis, B. J. (1987). *Toxic wastes and race in the United States: A national report on the racial and socio-economic characters of communities with hazardous waste sites*. Commission for Racial Justice, United Church of Christ. <https://environmentaljusticebook.org/wp-content/uploads/2020/10/toxic-wastes-and-race-ucc-1987.pdf>
- Comby, J.-B. et Grossetête, M. (2012). «Se montrer prévoyant» : une norme sociale diversement appropriée. *Sociologie*, 3(3), 251-266. <https://doi.org/10.3917/socio.033.0251>
- Escobar, A. (2018). *Sentir-penser avec la terre : une écologie au-delà de l'Occident*. Le Seuil.
- Ferdinand, M. (2019). *Une écologie décoloniale : penser l'écologie depuis le monde caribéen*. Le Seuil.
- Fricke, M. (2007). *Epistemic injustice: Power and the ethics of knowing*. Oxford University Press.
- Schlosberg, D. (2007). *Defining environmental justice: Theories, movements and nature*. Oxford University Press.
- Taylor, D. E. (2000). The rise of the environmental justice paradigm: Injustice framing and the social construction of environmental discourses. *American Behavioral Scientist*, 43(4), 508-581. <https://doi.org/10.1177/0002764200043004003>
- Wisner, B., Blaikie, P., Cannon, T. et Davis, I. (2004). *At risk: Natural hazards, people's vulnerability and disasters*. Routledge.

## DOSSIER

**(Des)encuentros ethnographiques :  
les aléas d'une recherche en « terrain miné »  
de risques en contexte autochtone au Guatemala**Marie-Dominik Langlois<sup>a</sup>DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1911>

**RÉSUMÉ.** L'article analyse les enjeux éthiques et méthodologiques sur l'application de méthodes de recherche en contexte autochtone en terrain miné (Albera, 2001) au Sud. En abordant des refus du terrain et des *(des)encuentros* (rendez-vous manqués) ethnographiques, cet article cherche à saisir les conditions précaires des terrains minés en territoire autochtone mésoaméricain, caractérisé par des asymétries entre les acteurs, mais aussi entre les interlocuteurs et l'ethnographe. Il se penche aussi sur comment les refus du terrain peuvent contribuer à revoir l'objet et la démarche de recherche, dans ce cas en passant d'un projet de recherche collaborative à une démarche d'ethnographie engagée. L'article conclut que la recherche dans un champ de mines social (Rodríguez-Garavito, 2011) autochtone requière l'adoption des valeurs de respect, de réciprocité et de relationalité par l'ethnographe envers ses interlocuteurs et interlocutrices sur le terrain afin d'être attentif aux rapports de pouvoir, aux privilèges et aux contraintes que ceux-ci expérimentent. Pour ce faire, l'ethnographe est appelé à concevoir sa recherche de façon souple afin de construire une relation de confiance dans le temps et de faire preuve d'humilité, d'ouverture et d'écoute.

**Mots clés :** Recherche autochtone, refus ethnographique, malentendu, réflexivité, terrain miné

**ABSTRACT.** This article analyzes the ethical and methodological issues regarding the application of research methods in Indigenous contexts in mined fields (Albera, 2001) in the Global South. By addressing refusals of access and ethnographic *(des)encuentros* (missed encounters), this article seeks to grasp the precarious conditions of mined fields in Mesoamerican Indigenous territory, characterized by asymmetries between actors as well as between interlocutors and the ethnographer. It also examines how field refusals of access can contribute to reevaluating the research object and approach, in this case shifting from a collaborative research project to an engaged ethnographic approach. This article concludes that research in Indigenous social minefields (Rodríguez-Garavito, 2011) requires the ethnographer to adopt values of respect, reciprocity, and relationality towards their interlocutors in the field to be attentive to the power dynamics, privileges, and constraints that they experience. To achieve this, the ethnographer must design the research flexibly so as to build a trusting relationship over time and to demonstrate humility, openness, and active listening.

**Key words:** Indigenous research, ethnographic refusal, misunderstanding, reflexivity, mined field

<sup>a</sup> Chercheuse postdoctorale, Institut national de recherche scientifique

## Introduction

En raison d'injustices épistémiques rencontrées lors de recherches portant sur les peuples autochtones<sup>1</sup>, le champ des études autochtones et les milieux de pratique – en commençant par les propres organisations autochtones – en Amérique du Nord encouragent de plus en plus les chercheurs et chercheuses à avoir recours à des méthodes de recherche collaborative et à développer des protocoles de recherche avec des partenaires autochtones sur leur territoire ou leur territoire de vie. Cette démarche s'inscrit en lien avec la décolonisation de la recherche, qui cherche à créer un espace pour les savoirs et systèmes de pensées autochtones au sein de la recherche.

Cependant, très peu d'études portent sur des démarches similaires appliquées en contexte autochtone en Amérique latine. Pourtant, la population autochtone de cette sous-région est nettement supérieure en termes bruts, soit près de 55 millions (8,5 % de la population totale) selon l'Organisation internationale du travail, par rapport à 1,8 million de personnes au Canada (5 % de la population) selon le gouvernement du Canada et à 5,2 millions (1,7 %) aux États-Unis.

Cet article traite des difficultés à appliquer les principes de recherche en contexte autochtone développés en Amérique du Nord sur un terrain de recherche en Amérique latine. Il s'appuie sur une étude de cas d'une recherche avec le Parlement xinka, une organisation autochtone représentant les communautés xinkas dans les départements de Santa Rosa, Jutiapa et Jalapa, dans le sud-est du Guatemala. La population xinka est estimée à 264 167 personnes, soit 1,77 % de la population totale du pays de 14,9 millions, tandis que tous les peuples autochtones représentent 43,75 %, soit 6,5 millions selon les chiffres officiels.

En raison du processus de résistance qu'il mène depuis 2010 contre une mine d'origine nord-américaine, le Parlement xinka est régulièrement approché par des organisations de la société civile guatémaltèque ou de la solidarité internationale (notamment d'Amérique du Nord et d'Europe) et par des chercheurs guatémaltèques et nord-américains. Un climat de méfiance, notamment envers les étrangers et les personnes extérieures aux communautés, s'est également développé au sein de certaines communautés xinkas à cause de la tension liée à la conflictualité sociale entre les détracteurs de la mine et les promoteurs de celle-ci.

Croisant le champ des méthodologies relatives aux études autochtones avec les études ethnographiques et les études portant sur l'extractivisme, l'article analyse trois moments ethnographiques ayant présenté des difficultés quant à l'élaboration d'une recherche collaborative dans un contexte autochtone au Sud, de surcroît s'agissant d'un terrain miné à plusieurs égards, au sens donné par Albera (2001) l'anthropologue Dionigi. L'article conclut que, à défaut de pouvoir mettre en pratique les dispositions recommandées quant à la recherche avec les peuples autochtones, les chercheurs et chercheuses peuvent adopter des comportements et valeurs qui en respectent l'essence.

## 1. Méthode

L'article s'appuie sur une approche réflexive comprise comme un processus de prise de conscience critique de soi, de réflexivité et d'ouverture au défi (Smith, 1999) et s'appuyant sur les concepts d'équivoque (Viveiros de Castro, 2004), de *desencuentro* (Aldama, 2013) et de malentendu productif (de Pury, 1998; La Cecla et collab., 2002; Papinot, 2007; Mörike, 2016) pour analyser des moments ethnographiques et méthodologiques d'une recherche ayant reposé sur une démarche empirique inductive et exploratoire portant sur le conflit social opposant les Xinkas à la mine Escobal.

La recherche repose sur une méthodologie communément utilisée en anthropologie, l'analyse itérative, qui combine simultanément la collecte de données et leur codage en catégories, en adaptant les

catégories et les analyses dans un va-et-vient entre ces différentes étapes. Selon l'approche sociologique, la construction de l'objet a suivi le modèle de la théorie ancrée (*grounded theory*) formulée par Barney Glaser et Anselm Strauss (2010), pour qui « le terrain n'est plus une instance de vérification d'une problématique préétablie, mais le point de départ de cette problématisation » (Kaufmann, 2011, p. 22). Ainsi, plutôt que d'effectuer la recherche à partir d'un modèle sociologique traditionnel, basé sur une hypothèse préétablie, l'objet de la recherche s'est construit progressivement à partir des observations et des données issues du terrain, à la manière d'un anthropologue.

La recherche a compté sur quatre séjours terrain depuis 2014, combinant un total de 19 mois au Guatemala. La chercheuse a mené 44 entretiens semi-dirigés et discussions informelles auprès de 13 organisations. En ce qui concerne plus précisément le sujet de faire de la recherche avec les Xinkas, 15 leaders provenant de 7 communautés membres du Parlement xinka ont été rencontrés en lien avec les événements discutés dans cet article.

## 2. Cadre théorique : Justice épistémique, éthique de la recherche en contexte autochtone et décolonisation de la recherche

Au cours des 20 dernières années, de nombreuses critiques ont été apportées à la recherche en milieu autochtone et, plus largement, auprès de groupes catégorisés par des problèmes sociaux partagés. La chercheuse d'origines néhiyaw et saulteaux Margaret Kovach (2015) souligne que, depuis le siècle des Lumières, la pensée moderne s'est définie par une célébration de la science, du raisonnement scientifique par la pensée rationnelle, de la vérité universelle, de l'individualisme et du positivisme, en plus de s'imposer comme « normalité » en tant que monopole épistémologique, créant ainsi un métadiscours légitimant « la » vérité, qui reproduit l'exclusion de certains groupes sociaux, dont les peuples autochtones, aux marges de la société. Ainsi, la pensée occidentale a participé à la répression des savoirs autochtones ou subalternes ou de ce que l'éducatrice d'origine mi'kmaq Marie Battiste (1998) nomme l'*impérialisme cognitif*, par lequel un groupe privilégié discrédite un système de connaissances et de valeurs pour valoriser le sien et pour l'imposer comme unique, légitime et universel.

Il se dégage de la littérature une affirmation croissante quant à la nécessité que les études « sur » les personnes enquêtées puissent faire participer celles-ci à la recherche les concernant. On peut regrouper ces critiques en deux ordres.

D'abord, il y a les critiques d'ordre méthodologique, qui affirment que les méthodes de recherche conventionnelles entretiennent un rapport de pouvoir quant au savoir entre les personnes effectuant la recherche, celles enquêtées (l'objet de son étude) et les résultats de la recherche. Devant ce constat, ces critiques recommandent l'utilisation de diverses approches méthodologiques, dont la restitution de la recherche ainsi que les méthodologies participatives, collaboratives, de coconstruction ou de transformation sociale, ou encore celles dites « autochtones ». Ces approches visent à décloisonner la relation de recherche et à construire les connaissances de façon plus horizontale. Cependant, elles ne remettent pas en question le lieu de production du savoir, c'est-à-dire l'institution de recherche dans son ensemble. C'est à cet enjeu que cherche à répondre le champ des études critiques autochtones.

D'ordre épistémologique, il met en lumière la subordination et la répression des savoirs autochtones par l'impérialisme occidental. Pour se libérer de cette violence épistémologique, ces critiques appellent à la décolonisation de la pensée et des pratiques, ce qui passe par la revalorisation des traditions autochtones ainsi que par la revendication d'ontologies distinctes.

Certaines approches méthodologiques sont plus propices à l'adoption de pratiques de justice cognitive (Piron, 2014) au service des actrices et acteurs locaux et à leur participation dans la création des savoirs.

Couture et ses collègues (2007) soulignent que les approches participatives se rejoignent dans leur volonté de relier théorie et pratique en prenant en compte la voix des personnes participantes ainsi que leur désir de changement social. Elles se caractérisent par un fondement épistémologique qui rejette un rapport hiérarchique au savoir et à sa production en reconnaissant un rôle central des acteurs et actrices du terrain et des gens des milieux de pratique. Toutefois, adopter une attitude plus horizontale face à la recherche ne signifie pas que les rôles soient confondus : dans la recherche collaborative, on reconnaît et met en valeur les expertises des milieux de pratique afin de coconstruire de nouvelles connaissances théoriques et pratiques.

Didier Fassin (2008b) souligne la double responsabilité qui relève de l'ethnographie et qui peut s'étendre plus largement aux études comptant sur un terrain de recherche. Elle est d'abord épistémologique puisque cette responsabilité touche à l'objectivité scientifique, mais elle est aussi politique en raison de son approche envers les personnes participant à la recherche. En outre, cette responsabilité est influencée par la position sociale des personnes qui mènent la recherche. Par conséquent, des perceptions différentes quant à cette responsabilité peuvent surgir et se transformer en conflits. Ces derniers ne constituent pas des accidents de parcours, soutient Fassin, mais sont plutôt représentatifs de l'aporie fondamentale de la relation des chercheurs et chercheuses envers leur discipline et celle par rapport à leurs engagements.

Cela soulève la question des inégalités de pouvoir et de savoir. S'inspirant des études sur le genre et de celles postcoloniales abordant « la question du retour et de la légitimité à parler à la place et pour les autres » (p. 141), Csupor et Ossipow (2012) postulent qu'une recherche ne doit pas renforcer l'asymétrie entre les acteurs et actrices du terrain et qu'elle doit de surcroît donner une voix aux personnes plus marginalisées.

Dans un contexte caractérisé par des relations de pouvoir construites autour des notions de race, de genre et même de géopolitique comme le sont les milieux autochtones, les chercheurs et chercheuses autochtones ont développé différentes approches pour décoloniser le milieu de la recherche. La décolonisation se présente comme un projet à long terme qui passe par la déconstruction des structures coloniales ainsi que de leurs effets sur les valeurs et normes qui encadrent la recherche (Smith, 1999).

Dans son ouvrage phare *Decolonizing methodologies*, la chercheuse maorie Linda Tuhiwai Smith (1999) affirme que la recherche autochtone doit nécessairement être liée aux politiques de décolonisation, au mouvement contemporain des peuples autochtones et à l'autodétermination comme objectif politique et de justice sociale. Les sujets de recherche abordés incluent à la fois les méthodologies et pratiques, tout comme les processus de guérison, de transformation et de mobilisation, alors que les échelles passent de locale à régionale et à mondiale.

Smith (1999) suggère deux voies pour mettre en œuvre le programme de recherche autochtone. Premièrement, il peut se développer par le biais de projets collaboratifs d'action communautaire issus localement en fonction des savoirs et expériences des individus pour répondre à des problèmes spécifiques. Ensuite, à une autre échelle, la recherche autochtone peut agir sur le plan institutionnel afin de créer des espaces pour la communauté scientifique autochtone, pour la formation de sa relève et pour la dissémination de ses recherches à des publics autochtones.

La décolonisation de la recherche met l'accent sur les processus et vise ultimement le changement du statut des Autochtones, passant d'objet d'étude à celui de chercheurs et chercheuses. Ce renversement de position comporte nécessairement des implications sur les plans de la méthodologie et de l'épistémologie. Il ne suffit plus, selon Smith (1999), de s'interroger sur les présupposés des théories; il faut plutôt se demander si une recherche est pertinente, si elle bénéficiera plus à la communauté qu'aux chercheurs et chercheuses, et ce, tout en restant à l'affût des impacts négatifs potentiels. Pour l'anthropologue et membre de la nation gitxaala Charles Menzies (2001), la recherche non autochtone en milieu autochtone doit obéir aux principes de

dialogue, de consultation, de mixité des équipes de travail et de collaboration à toutes les étapes du processus : l'important est de cesser de subordonner les savoirs autochtones et de faire participer les Autochtones aux décisions les concernant.

En outre, d'autres enjeux peuvent survenir et ajouter de la complexité à la recherche en milieu autochtone.

### 3. Problématique

#### 3.1 Recherche en terrain miné ou champ de mines social autochtone

L'anthropologue Dionigi Albera (2001) parle des « terrains minés » en faisant référence aux multiples dangers qui ponctuent le travail de recherche ethnographique. Dangers physiques, lorsqu'il est question d'observer des événements tumultueux, mais surtout ceux relevant de la violence symbolique, que l'ethnologue vit dans son for intérieur comme une tension dominée par l'ambivalence.

Le juriste Cesar Rodríguez-Garavito (2011) utilise l'expression *social minefield* (champ de mines social) pour faire référence aux territoires et aux dynamiques d'interactions sociales produites dans les conflits sociaux sur les mines. Il s'agit de véritables champs au sens sociologique qui se construisent autour de visions concurrentes sur l'usage des ressources du sous-sol et de la surface du territoire. L'économie extractiviste transforme les territoires en enclaves qui constituent des champs de mines sociaux caractérisés par des relations de pouvoir inégales entre les compagnies et les communautés, ainsi que par une présence limitée de l'État. Il s'agit de champs de mines en raison du haut niveau de risque qui les caractérise, où les relations sociales sont chargées de violence et où tout faux pas peut avoir des conséquences mortelles (Rodríguez-Garavito, 2011).

Faire de la recherche en terrain miné a des implications sur le plan méthodologique, ce qui requiert de constamment faire preuve de prudence, de surcroît lorsqu'il s'agit d'un terrain transnational, puisqu'il appelle à penser en dehors des frontières traditionnelles, car les choix faits dans la recherche peuvent produire des effets transnationaux inattendus. Comment faire de la recherche dans un terrain miné de risques et d'inégalités de pouvoir entre les protagonistes d'un conflit social de même qu'entre les interlocuteurs et la chercheuse?

#### 3.2 Au Canada

Au Canada, la littérature et les organismes de recherche veillent à user de méthodes collaboratives pour des projets en contexte autochtone, notamment à développer des protocoles de recherche avec les organisations autochtones afin de leur reconnaître une participation active dans la recherche. L'institutionnalisation des comités éthiques dans les pays d'influence anglo-saxonne<sup>2</sup> comme le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada et même l'Afrique du Sud (Fassin, 2008b) encadre la recherche sur les sujets humains autour de trois principes érigés par le rapport Belmont : 1) le respect des personnes (consentement éclairé); 2) la bienfaisance (prise en compte des risques et des avantages que comporte la recherche pour les personnes enquêtées); et 3) la justice (relative à la sélection des sujets) (NCPHSBBR, 1979, cité dans Fassin, 2008b).

La recherche impliquant des êtres humains est encadrée par l'*Énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains* (EPTC 2) (Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche, 2022). Cet énoncé consacre un chapitre à la recherche impliquant les peuples autochtones du Canada, soit les Premières Nations, les Inuit et les Métis du Canada<sup>3</sup>.

Se basant sur les principes de respect, de dialogue et de collaboration, le chapitre 9 reconnaît l'importance de prendre en compte les conceptions du monde des peuples autochtones à toutes les

étapes de la recherche. On y conçoit la participation de la communauté à la recherche comme une relation de collaboration et d'interaction entre des chercheurs et chercheuses et des communautés autochtones. On reconnaît donc que les codes de pratique de recherche autochtone font état d'une éthique élargie qui s'étend aux sujets humains et non humains.

Concernant la notion du bien-être, elle couvre également la communauté et sous-tend la promotion des droits, des responsabilités et des intérêts collectifs, de même que la culture et l'identité. En ce qui concerne la justice, elle fait référence surtout aux abus du passé et présents, de même qu'aux déséquilibres de pouvoir.

Se déclinant en 22 articles, l'énoncé politique énumère une série de pratiques de recherche à mettre en place concernant les trois principes de recherche sur les êtres humains dans une approche respectueuse des peuples autochtones. Parmi les éléments les plus pertinents, il souligne la valorisation de la prise de décision collective en complément du consentement individuel, qui prend la forme d'une obligation des chercheurs et chercheuses d'obtenir la participation de la communauté. Il soutient que la nature et le degré de la participation doivent être déterminés entre les parties, et que les attentes et obligations qui en découlent soient intégrées à une entente ou à un protocole de recherche.

L'EPTC 2 invite les chercheurs et chercheuses à solliciter la participation des dirigeants et dirigeantes officiels de la communauté impliquée par la recherche, et ce, dès le moment de l'évaluation éthique du projet, de même que la participation d'organismes et de communautés d'intérêt comme partenaires de la recherche ainsi que des individus non affiliés à des groupes. Il convoque au respect des coutumes et codes de pratique communautaires et à ce qu'ils soient intégrés dans les ententes de recherche. Cela peut prendre la forme de restrictions sur la diffusion de certains savoirs traditionnels ou encore de limitations sur l'observation participante.

À cela s'ajoute l'obligation de solliciter l'évaluation éthique du projet à la fois par les comités d'éthique d'établissement de recherche et ceux autochtones. Ces comités devront également être informés du plan de participation de la communauté à la recherche accompagnant l'entente de recherche préliminaire, laquelle sera accompagnée de lettres écrites d'autorités locales. Pour sa part, l'entente de recherche cherchera à clarifier les attentes, engagements et responsabilités des parties en abordant les aspects suivants : objet de la recherche; dépenses associées au projet et prise en charge; recrutement des participants et participantes; collecte des données et accès à celles-ci; protection éthique du consentement individuel et méthode (écrite ou orale); participation de la communauté et prise de décision; partage des bénéfices; évaluation du projet; mise à jour de l'entente; analyse et interprétation des résultats; détenteurs et détentrices des connaissances; restrictions à certaines connaissances ou certains publics; coauteurs et coauteures; et diffusion des résultats.

Le chapitre 9 définit deux méthodes : collaborative, pour qui la recherche s'effectue entre collègues partageant leur expertise; et participative, qui se démarque par la participation active des participants et participantes aux étapes cruciales du projet. Il suggère plusieurs points à aborder dans l'entente de recherche, dont les bénéfices pour les parties (p. ex., formation et embauche locale, reconnaissance des contributions, accès aux résultats, partage du financement et des dépenses, renforcement des capacités de recherche). Il reconnaît le rôle des personnes âgées comme détentrices de savoir et soulève l'importance de les intégrer dans les étapes de la recherche.

Enfin, l'énoncé politique précise qu'il porte sur les peuples autochtones au Canada, tout en ajoutant qu'il pourrait être utile dans le cadre de recherche impliquant des peuples autochtones dans d'autres pays. Il recommande néanmoins de demander conseil localement avant d'appliquer la politique dans un tel contexte.

### 3.3 Au Guatemala

Au Guatemala, bien que les Autochtones représentent près de la moitié de la population, il n'existe pas de lignes directrices émises par un conseil de recherche national spécifiques à la recherche en milieu autochtone visant à respecter les savoirs et modes de gouvernance locaux.

Dans le sud-est du pays, un mouvement d'opposition à l'exploitation minière a émergé à la fin des années 2000 à la suite du développement du site minier Escobal dans la municipalité de San Rafael Las Flores. Le mouvement regroupe des résidents et résidentes qui voient d'un mauvais œil ce type de développement nouveau dans la région, craignant ses impacts sur le mode de vie local, sur l'environnement, sur la santé, sur la production agricole sur la vie collective. Depuis une quinzaine d'années, les habitants et habitantes se mobilisent pour revendiquer leur droit à la consultation selon quatre différentes modalités (droit coutumier autochtone, droit municipal, droit international et droit national) et sont appuyés par une variété d'organisations locales, nationales et internationales.

Cette région du Guatemala a été jusqu'à très récemment considérée comme *ladina*, c'est-à-dire non autochtone. Cependant, un processus de (ré)affirmation de l'identité xinka s'y développe depuis la fin des années 1990. Parmi les principaux groupes qui coordonnent les actions à la fois du mouvement d'affirmation autochtone et celui d'opposition à la mine se trouve le Parlement xinka.

Celui-ci représente aujourd'hui une vingtaine de communautés xinkas présentes dans les trois départements du sud-est (Santa Rosa, Jalapa et Jutiapa). Il est dirigé par une *junta directiva* (conseil de direction), qui veille au respect de la mission du Parlement d'être l'interlocuteur du peuple xinka, de ses communautés et de ses organisations. Tout au long du conflit social, les dirigeants du Parlement xinka ont été régulièrement la cible d'actes d'intimidation (Aguilar-Støen et Sveinsdóttir, 2022), passant de menaces verbales à des attaques physiques, à des accusations ou à des arrestations, en raison de leur activisme contre la mine. Cela a contribué à générer un climat de méfiance dans les communautés xinkas, notamment envers les étrangers.

Dans ce qui suit, je présenterai quatre de mes entrées au Parlement xinka qui mettent en évidence les principaux défis rencontrés lors de tentatives à mettre en pratique les recommandations contenues dans l'EPTC 2 dans le « champ de mines social » autochtone que constitue le conflit social autour de la mine Escobal mettant en scène les membres du Parlement xinka.

## 4. Cas d'étude : Les Xinkas et le conflit social sur la mine Escobal au Guatemala

Comme mentionné, les communautés xinkas sont au cœur d'un mouvement régional d'opposition à l'exploitation minière dans la région du sud-est du Guatemala depuis les années 2010. Le Parlement xinka a joué un rôle important dans la mobilisation depuis 2013 et s'est transformé en organisation principale du mouvement de résistance à partir de 2017. Fondé en 2002, le Parlement représentait 10 communautés xinkas à ses débuts; il en représente aujourd'hui 24. L'appartenance xinka au pays s'est aussi développée de façon fulgurante : le recensement de 2002 évaluait la population xinka à 16 214, alors que celui de 2018 l'estimait à 264 167, soit 16 fois plus que le précédent. Certains dirigeants xinkas jugent que les chiffres officiels demeurent toutefois en deçà de la réalité, qu'ils évaluent à 500 000 individus : « Hier, un Allemand a dit qu'il était venu ici il y a 10 ans et qu'on lui avait dit alors qu'il n'y

avait que quelque 500 Xinkas. Nous ne sommes pas 500, nous sommes un demi-million » (Entretien, 19 novembre 2014, communauté Santa María Xalapán, Jalapa).

## 5. Démarche terrain : Un terrain miné aux asymétries multiples

### 5.1 Premier séjour : des conditions d'accès risquées

Mon premier séjour sur le terrain dans la région du sud-est du Guatemala a débuté à l'automne 2014. L'année précédente avait été chargée en conflictualité dans la région à propos de la mine Escobal. Le 27 avril 2013, le chef de la sécurité privée de Minera San Rafael (à l'époque, filiale de l'entreprise canado-américaine Tahoe Resources) avait ordonné des attaques contre des habitants qui protestaient contre la mine. Une semaine après, le gouvernement avait décrété l'état de siège dans quatre municipalités comptant une forte opposition à la mine et une présence xinka, en déployant des milliers d'effectifs des forces de l'ordre et en suspendant nombre de libertés civiles. Plusieurs leaders communautaires étaient visés par des mandats d'arrêt, une pratique relevant de la criminalisation de la protestation<sup>4</sup> qui cherchait à dissuader l'opposition locale à la mine.

J'arrivais donc au Guatemala dans une période marquée par des relations tendues entre le Parlement xinka, l'administration en place (sous la présidence de l'ancien général Otto Pérez Molina) et les gestionnaires de la mine. À cette époque, plusieurs mines financées par des investissements canadiens faisaient l'objet d'une résistance active de la part de nombreuses communautés autochtones au Guatemala ainsi que de fortes critiques à l'international. Le Canada perdait son image bienveillante de promoteur des droits de la personne en raison de « l'appui indéfectible aux entreprises extractives se réalis[ant] au détriment des populations touchées et des organisations de la société civile qui s'opposent à ces entreprises » (Anzueto, 2014, p. 620).

J'ai été mise en contact, par l'entremise de l'organisation américaine d'accompagnement international Network in Solidarity with the People of Guatemala (NISGUA)<sup>5</sup>, avec Pedro<sup>6</sup>, le coordonnateur du Parlement xinka, qui coordonnait également à l'époque la Comisión Diocesana de Defensa de la Naturaleza (CODIDENA)<sup>7</sup>, une organisation environnementale liée à l'église de Santa Rosa. À la suggestion de Pedro, nous nous sommes rencontrés dans un café du centre historique de la capitale, où il m'a raconté avec fougue comment était né l'intérêt pour la culture xinka dans la région, quelques années après la signature au pays des Accords de paix en 1996. Il m'a informée que les membres des communautés étaient très réservés au sujet de l'identité xinka, mais qu'ils semblaient de plus en plus enclins à parler de leur culture à des personnes extérieures à leur communauté.

Le Parlement xinka est un organe représentatif. Chaque communauté-membre élit un délégué pour la représenter à cet organe. Le conseil de direction (junta directiva) est composé de personnes non rémunérées qui gèrent les affaires du Parlement et qui sont appuyées par une équipe d'employés et employées dont le nombre augmente régulièrement, grâce à l'appui de la coopération internationale, pour le développement administratif de l'organisation.

Lors de notre rencontre, Pedro m'a informée de la prochaine élection au conseil. Il m'a suggéré d'envoyer mon document présentant la recherche et le formulaire de consentement, puis de présenter ma demande une fois que les nouveaux élus seraient entrés en poste. Par la suite, il m'aiderait à faire le lien avec la nouvelle junta et à identifier des personnes à interviewer. Entre-temps, il m'a invitée à observer d'autres activités, comme l'élection du conseil de direction de la communauté xinka de Santa María Xalapán du département de Jalapa.

En janvier 2015, soit plus de deux mois après ma rencontre avec Pedro, j'ai été convoquée au siège du Parlement xinka pour présenter ma demande. J'avais affaire à une *junta* entièrement renouvelée. J'ai remis un feuillet recto verso résumant mon idée de recherche, à savoir analyser la revitalisation de l'identité xinka en lien avec la résistance à la mine Escobal, puis j'ai présenté un résumé oral. Un des membres de la *junta*, représentant la communauté de Santa Maria Xalapán, a manifesté son inquiétude :

Nous, nous savons que vous êtes de confiance. Mais si les gens des communautés nous voient avec vous, une « canche » [une Blanche], une étrangère, ils vont penser que nous sommes en train de les trahir et de signer un accord avec la mine. Nous ne voulons pas prendre le risque.

Des représentants d'autres communautés avoisinant la mine ont emboîté le pas. Nous avons mis fin à la rencontre en invitant les représentants qui le souhaitaient à me contacter pour coordonner une visite dans leur communauté ou une entrevue au siège du Parlement. Députée, j'ai parlé de l'issue de ma rencontre à Pedro, qui s'est exclamé : « Mais tu es déjà allée à Xalapán sans problème ! » Nous en sommes restés là : la *junta* est l'autorité et les autorités xinkas savent ce qui leur convient.

Les « terrains à risque », souligne l'anthropologue Sylvain Batianga-Kinzi (2014), peuvent être problématiques du fait d'un « contexte socio-politique incertain, conflictuel ou dangereux » (paragr. 1) et des enjeux de sécurité pour l'ethnographe ou les personnes enquêtées. Ces risques peuvent se traduire par des difficultés d'accès au terrain et requièrent de la part de l'ethnographe de faire preuve de prudence, de flexibilité, d'adaptation, d'improvisation et d'innovation.

Dans mon cas, le terrain envisagé était devenu inaccessible par le refus de certains leaders des communautés de m'y autoriser en raison des craintes ou des risques qu'aurait suscités ma présence. J'aurais pu en faire fi, mais à quel prix ? Bien que je n'aie pas pu accéder à certaines communautés, j'ai néanmoins pu effectuer des entretiens avec des autorités communautaires à l'extérieur et dans des lieux sécuritaires, comme le siège du Parlement xinka.

On m'a également invitée à observer différents événements relatifs aux Xinkas et à la défense de leur territoire. Lors de ce premier séjour en région xinka, j'ai pu visiter une demi-douzaine de communautés xinkas et réaliser une douzaine d'entretiens avec des leaders xinkas de 9 communautés différentes. J'ai observé plus de 20 événements publics impliquant des autorités ou des communautés xinkas sur la question minière, dont des consultations municipales et des rassemblements célébrant l'anniversaire de la tenue d'une consultation dans une municipalité ou encore une décision favorable de la Cour constitutionnelle. J'ai assisté à des audiences publiques dans les tribunaux concernant des plaintes relatives au non-respect du droit à la consultation ou bien des cas de criminalisation, d'attaque et de contamination ainsi que des activités relatives à la gouvernance autochtone et aux enjeux miniers.

Ce premier séjour m'a permis de collecter des données pour mon mémoire de maîtrise (Langlois, 2016), qui démontre comment la résistance à la mine Escobal a participé à la formation du peuple xinka comme nouvel acteur politique au Guatemala.

## 5.2 Deuxième séjour : sur la possibilité de construire une recherche collaborative

Retournant au Parlement xinka en décembre 2016 lors d'un séjour de courte durée, j'ai présenté un résumé oral de mon mémoire de maîtrise aux membres de la *junta* et évoqué le désir de poursuivre mon enquête sous la forme d'une recherche doctorale. Dans l'optique de tendre vers une justice cognitive (Piron, 2014), de diminuer les asymétries économiques et de favoriser la participation de Xinkas à mon enquête, j'ai évoqué la possibilité d'offrir une bourse d'études (en partageant ma bourse doctorale du Conseil de recherches en sciences humaines) à une ou deux personnes pour accompagner ma recherche.

Un membre de la *junta* m'a répondu que ce serait impossible : selon les membres de la *junta*, il n'y avait personne disposant d'un niveau d'éducation suffisant pour ainsi m'épauler, en raison de l'accès problématique à l'éducation dans ce pays, particulièrement en région rurale. Les membres de la *junta* ont également écarté la proposition de rémunérer des personnes. Il est fréquent au Guatemala que des personnes, des organisations ou des communautés autochtones fassent l'objet de critiques émanant d'individus associés à l'élite et aux secteurs hégémoniques quant à une potentielle rétribution – provenant de fonds de la coopération internationale ou d'agents étrangers. Cette stratégie cherche ainsi à retirer aux personnes et aux peuples autochtones toute légitimité et à nier l'agentivité collective propre à leur action. Par conséquent, il était préférable que les personnes s'impliquent de façon volontaire dans mon enquête de terrain. Cela assurerait aussi que la participation au projet se fasse sur la base d'un intérêt authentique quant aux enjeux xinkas, et non dans un but pécuniaire.

Don Mateo, autorité ancestrale de la communauté de Santa Ana Nixtiquipaque et représentant celle-ci au Parlement xinka, m'a accompagnée tout au long des discussions pour moduler le projet. Grâce à l'échange d'idées, un projet s'est dessiné visant à documenter les histoires orales et les traditions xinkas. Dans cette version, la *junta* acceptait volontiers ma contribution financière pour couvrir les frais de transport et de nourriture engagés pour mener des entrevues sur la culture xinka dans les communautés.

Ensemble, nous avons esquissé un plan d'action comptant sur le recrutement de bénévoles pour collecter des données dans chaque département et communauté xinka. L'équipe aurait son bureau dans une salle libre du rez-de-chaussée de l'édifice du Parlement. Le coordonnateur a même offert d'y donner un coup de balai et de peinture pour la mettre en bon état, l'endroit étant à l'époque envahi de chauves-souris. Je me suis engagée à fournir le matériel électronique nécessaire aux activités de recherche : un ordinateur, un enregistreur, un téléphone cellulaire et un appareil photo. L'enthousiasme était vif et palpable. J'étais emballée et pleine de confiance à l'idée de poursuivre la discussion. Cependant, je n'avais pas terminé ma scolarité du programme doctoral de l'Université d'Ottawa et l'échéancier de ma recherche était encore incertain. J'ai conclu la rencontre en avançant que le projet pourrait probablement débiter un an plus tard.

### **5.3 Troisième séjour : sur la difficulté, ou l'impossibilité, de faire de la recherche collaborative**

À l'hiver 2018, je suis revenue au Guatemala avec l'idée de mener ce projet de recherche doctorale en collaboration avec le Parlement xinka et selon le plan de travail décrit ci-dessus. Entre les deux séjours au Guatemala, j'avais maintenu le lien avec le Parlement xinka grâce à des échanges avec le coordonnateur. Une relation de confiance et d'engagement s'était construite depuis mon premier séjour en 2014.

Quelques semaines après ma demande, j'ai été invitée au siège du Parlement xinka pour rencontrer des membres de sa *junta*. Lorsque je suis arrivée, les représentants xinkas étaient en pleine réunion avec les coordonnateurs du recensement national afin de les sensibiliser aux particularités de l'appartenance xinka en prévision dudit recensement<sup>8</sup>. J'ai pu m'entretenir avec les membres du Parlement une fois cette réunion terminée.

Le président m'a présentée avant de me donner la parole. Inspirée par les études sur la résurgence autochtone et par les principes de recherche en milieu autochtone, j'ai exposé mon désir de mener une recherche collaborative avec le Parlement sur un sujet qui correspondrait aux besoins de ses communautés. J'ai fait une parenthèse pour me dissocier des études « extractivistes » qui sont faites sur les peuples autochtones sans rien leur donner en retour et pour exprimer l'importance pour moi de les intégrer dès l'élaboration de l'objet de recherche. J'ai rappelé ce qui avait été discuté l'année précédente et donné des exemples de ce qui pouvait être fait : par exemple, recueillir les histoires orales des personnes âgées,

cartographier la présence xinka dans la région, produire des vidéos ou des photos de témoignages locaux, etc. À la fin de ma présentation, je leur ai demandé ce qu'ils en pensaient.

Un silence s'est ensuivi, qu'a rompu un membre de la *junta* : « *Seño, lo siento por mencionarlo así, pero no entiendo. ¿Usted necesita algo de nosotros, o nosotros de usted?* » (Madame, je vous demande pardon, mais je ne comprends pas. Est-ce vous qui attendez quelque chose de nous ou c'est nous qui devons attendre quelque chose de vous?) [Trad. libre]. Les autres personnes présentes ont murmuré et hoché la tête en guise d'approbation. Cette prise de parole – à l'instar du silence et des chuchotements – démontrait l'échec de ma présentation et, plus largement, de ma démarche. Debout à mes côtés, le président du Parlement m'a regardée et m'a dit humblement, avec le calme, l'empathie et la compréhension qui le caractérisent, qu'il faudrait que je revienne avec quelque chose de plus concret à leur proposer.

Cet événement a constitué pour moi un retour à la réalité (*reality check*) sociale ethnographique dans ma tentative d'appliquer, à un terrain au Guatemala, les principes éthiques de l'EPTC pour une recherche avec des peuples autochtones au Canada. Réfléchissant sur ce « rendez-vous manqué » avec les autorités xinkas, j'ai choisi de transformer cet échec quant à l'application de la théorie à la réalité pour le considérer comme un apprentissage m'ayant conduit à revoir mes choix face à la réalité du terrain. Cet épisode ethnographique est évocateur des limites d'une recherche collaborative en contexte inégal, traversé par des asymétries multiples, et que j'analyserai dans la prochaine section.

## 6. Discussion : Retour sur les paramètres d'un (*des*)*encuentro* ethnographique

Les événements relatés, qui peuvent être considérés de prime abord comme des refus du terrain, m'apparaissent aujourd'hui plutôt comme une équivoque. Celle-ci, avance l'anthropologue Eduardo Viveiros de Castro (2004), agit en faisant de l'expérience relationnelle de la différence un moyen permettant l'objectivation et la compréhension d'autres modes. La réaction de mes interlocuteurs et interlocutrices de terrain m'a amenée à revoir ma démarche et les cadres théoriques qui m'avaient guidée initialement, avec une meilleure connaissance du sujet de la recherche.

Faisant usage de réflexivité, j'analyserai de façon critique dans cette section les refus des personnes sur le terrain comme des (*des*)*encuentros*. En espagnol, *desencuentro* se comprend comme l'échec d'une rencontre (*encuentro*) parce qu'elle n'a pas eu lieu ou n'a pas su répondre aux attentes. Le *desencuentro* se traduit par « rendez-vous manqué » ou « rencontre ratée », où le qualificatif « raté » ne fait pas simplement référence au fait de ne pas parvenir à atteindre quelqu'un ou quelque chose à temps, mais au fait de ne pas atteindre la cible visée, de ne pas mener quelque chose à bien, de ne pas réussir ce qui est entrepris.

Sur le plan sémiotique, nous dit Juan Alonso Aldama (2013), le *desencuentro*, à l'instar du malentendu, ne découle pas d'un conflit ou d'un désaccord, mais relève d'une approche contractuelle et appelle à la reconfiguration d'un accord potentiel. Les deux concepts réfèrent à des sens différents donnés à un même objet. J'écris (*des*)*encuentro* pour questionner le caractère négatif du préfixe *des-*, car il y a derrière le (*des*)*encuentro* un caractère processuel et relationnel implicite qui sous-tend la possibilité d'une entente entre les parties, mais qui ne se concrétise pas. Pour se retrouver et se mettre d'accord, arriver à la même place au bon moment, encore faut-il être capables de communiquer avec des mots qui soient compris par toutes les parties.

Le malentendu se présente comme une forme de compréhension qui prend une direction autre que celle anticipée et permet d'accéder aux différents points de vue des parties qui interagissent; en ce sens, le malentendu devient productif (Mörrike, 2016). Ainsi, le malentendu est-il à l'origine de la compréhension (de Pury, 1998). Il a un potentiel heuristique puisqu'il permet d'accéder à un autre mode de compréhension, tout en questionnant le sien. Lorsqu'il implique l'anthropologue vis-à-vis de

ses interlocuteurs, le malentendu productif ouvre la possibilité de changer de comportements pour s'adapter à autrui (de Pury, 1998) et, ce faisant, pour le comprendre. Ainsi, en renvoyant à la possibilité d'une rencontre à venir, le *(des)encuentro* implique une temporalité et un espace qui seraient à partager et, comme le malentendu productif, il appelle les deux mondes à « s'explique[r] et se confronte[r], se découvrant différents » (La Cecla et collab., 2002, p. 14).

Je considère le *(des)encuentro* ethnographique comme un « moment », pour éviter de le fixer afin d'analyser les conditions (absentes ou présentes) ayant présidé à sa venue. Comme le malentendu productif, le *(des)encuentro* ne signifie pas la fin des communications entre les parties : l'interaction sociale peut être maintenue par le désir de se rencontrer, de se comprendre. À l'instar de l'équivoque, le *(des)encuentro* appelle à la rencontre de l'Autre : « *Equivocation is not that which impedes the relation, but that which founds and impels it: a difference in perspective* » (Viveiros de Castro, 2004, p. 10). En ce sens, le *(des)encuentro* ethnographique a représenté l'occasion de faire preuve de réflexivité afin de mieux comprendre le contexte interne du Parlement ainsi que les conditions dans lesquelles faire de la recherche avec les Xinkas devient (in)désirable et (im)possible.

Au vu de mon objectif initial, qui était de construire un projet de recherche collaborative avec le Parlement xinka, il n'y a pas eu « rencontre ». Alors que je m'étais concentrée sur les inégalités structurelles de la recherche (Piron, 2014), j'avais sous-évalué certains points cruciaux tels que les temporalités distinctes dans lesquelles nous évoluions, les distances géographiques et les asymétries sociales qui nous séparaient, ainsi que nos visions contrastées de ce que collaboration signifie. Cette expérience a fait surgir les limites de la recherche collaborative dans un contexte marqué par tant d'inégalités et de différences d'intérêts, de priorités, de ressources, de disponibilité et de sécurité.

## 6.1 Temporalités

Premièrement, en ce qui a trait à la temporalité, les membres du Parlement que j'ai rencontrés venaient à peine d'être élus : les mandats du président et du vice-président sortants avaient été renouvelés, mais tous les autres postes étaient occupés par de nouvelles personnes qui n'avaient pas encore eu de rencontres formelles avec les autres membres du conseil de direction du Parlement. L'action et les préoccupations de ces nouvelles autorités xinkas se concentraient principalement sur les questions concernant leur communauté. Ma proposition relative à des enjeux plus globaux pour les Xinkas et le Parlement, soit effectuer une recherche collaborative sur l'identité xinka, exigeait une discussion collective préalable pour bien soupeser mes questions et ma proposition.

Cela souligne l'importance de prendre en compte la temporalité des processus communautaires. Alors que je me sentais contrainte par les échéanciers de mon université ainsi que par les processus éthiques et méthodologiques à mettre en place préalablement au séjour de travail, le Parlement xinka et ses autorités avaient leurs propres impératifs et perceptions du temps nécessaires à la réalisation de leurs diverses activités.

Les membres du Parlement sont élus par leur communauté pour les représenter pour une période de deux ans. Les communautés xinkas sont en régions rurales ou semi-urbaines. Ce sont principalement des agriculteurs, des éleveurs de bétail, de petits entrepreneurs ou des femmes souvent responsables de la charge du travail relatif au foyer, comme les soins à la famille ou la production horticole et animale pour l'autosubsistance ou la revente locale, parfois elles-mêmes aussi entrepreneurs. L'implication – entièrement bénévole – comme autorité dans leur communauté et au Parlement vient s'ajouter à leur activité économique principale, aux responsabilités familiales, aux études à temps partiel, etc. Comme il en est le cas parfois pour les personnes assumant la présidence du Parlement, les élus vont jusqu'à délaisser complètement leur occupation régulière pour remplir adéquatement leur rôle d'autorité communautaire le temps de leur mandat : les membres de leur famille ou de leur communauté viennent alors les appuyer dans leur occupation économique. Il n'est pas rare que les autorités du Parlement

xinka soient aussi membres de la *junta* de leur communauté et participent comme représentants xinkas à d'autres instances autochtones ou gouvernementales.

Il y a donc derrière la figure de la *junta* toute une organisation sociale qui se construit sur une multitude de temporalités individuelles, familiales, communautaires et organisationnelles. Il faut parfois plusieurs mois avant que les autorités nouvellement élues puissent prendre connaissance de leurs nouvelles fonctions et se les approprier pleinement. Face à des demandes comme les miennes, il peut paraître prudent de ne pas se prononcer, d'émettre des réserves – comme cela a été le cas lorsque l'accès à certaines communautés m'a été refusé en 2015 – ou encore de reporter la prise de décision à un moment où il y aura suffisamment d'informations pour la prendre collectivement.

Ensuite, les rencontres de la *junta* ayant lieu généralement une fois par mois, l'agenda se remplit rapidement et des choix doivent être faits en fonction des priorités et des demandes du moment. Les membres traitent de nombreux sujets qui préoccupent les communautés et le Parlement à travers le territoire – notamment, la résistance à la mine Escobal – et ils doivent aussi remplir des obligations administratives. La prise de décision par consensus, une forme privilégiée par le Parlement – qui s'appelait à l'origine *Consenso de los pueblos xinkas*<sup>10</sup> –, est une méthode qui requiert du temps et de la réflexion.

Par ailleurs, les membres du Parlement xinka sont régulièrement la cible d'attaques. À titre d'exemple, dans les quatre premiers mois de 2021 uniquement, cinq membres du Parlement ont été victimes d'attaques diverses. La nécessité de se coordonner pour réagir rapidement pèse sur une temporalité marquée par l'urgence et par l'imprévisibilité.

Pour qu'il y ait rencontre (*encuentro*), il faut au minimum que les temporalités de part et d'autre soient synchrones et que le temps nécessaire à atteindre les objectifs de la rencontre corresponde au temps accordé. La recherche universitaire occupe une plus longue ponctuelle par des délais administratifs ponctuels, tout en figurant au bas de l'ordre des communautaires puisque les bénéfices qui en découlent pour les communautés peuvent apparaître lointains et abstraits. Dans un contexte d'urgence face à la menace minière, de renouvellement des autorités communautaires et de priorités multiples, il n'était pas possible de donner une réponse immédiate à ma requête, dans l'état où je l'avais présentée. Ma demande devait être plus concrète. Il n'était pas question pour eux de rédiger un projet de recherche. En outre, quelles étaient mes attentes et demandes face au Parlement xinka?

Cela rejoint un autre point. L'éthique de la recherche en milieu autochtone souligne l'importance de mettre en place un protocole coconstruit par les parties pour refléter les besoins, les responsabilités et les rôles de chacune (Asselin et Basile, 2012). À cette fin, il est recommandé que le conseil de direction de la communauté mandate une personne responsable de la recherche pour faire le lien entre la communauté et le chercheur ou la chercheuse. L'absence de comité ou de point de contact pour la recherche au Parlement xinka rendait difficile l'élaboration commune d'un protocole de recherche.

## 6.2 Distance(s)

En outre, la distance géographique et temporelle qui nous séparait ne permettait pas d'avoir un accès régulier aux espaces informels, fort utiles pour tester des idées, pour prendre le pouls de la situation et des ressentis, pour constater des changements dans le contexte, pour adapter les outils de la recherche, pour développer une compréhension et une connaissance mutuelles et, enfin, pour rappeler sa présence et ses demandes en attendant d'invitations plus formelles.

Une très grande distance économique, « culturelle, géographique, linguistique, sociale, aussi bien que la dimension affective » (Bellier, 2002, p. 3) combinée à l'absence de personnes-ressources ou de structures internes consacrées à la recherche ont rendu difficile l'application de méthodologies collaboratives.

Enfin, l'absence de chercheurs et chercheuses autochtones au sein du Parlement xinka ne m'a pas permis de réunir les conditions d'une collaboration éthique (Gentelet, 2009).

Ainsi, dans un contexte où le chercheur ou la chercheuse n'est pas en mesure de rester à proximité de ses partenaires sur le terrain sur une longue période, il s'avère difficile de construire une recherche collaborative ou participative avec ceux-ci. Cela ne signifie pas qu'une recherche soit indésirable. Simplement, un modèle horizontal de recherche n'est pas idéal, étant donné les différences entre les parties en matière de distances sociale, économique et géographique, ainsi que de temporalités et de priorités. En ce sens, une reconfiguration des responsabilités de l'anthropologue permettrait une meilleure distribution des ressources et des tâches afin de ne pas engorger l'organisation du terrain ou dévier de la mission.

Cette expérience m'a révélé deux points. D'une part, l'absence d'acceptation en bloc d'une proposition ne signifie pas son rejet en entier ni celui de la personne qui la porte. Il peut en découler une invitation explicite ou tacite à revoir les paramètres pour ajuster la distance relative entre le chercheur ou la chercheuse et le terrain. D'autre part, il s'agit, pour reprendre les oxymorons d'Albera (2001), de faire en sorte que l'anthropologue arrive à se mouvoir et à trouver la juste mesure entre les paradoxes d'un terrain miné : entre distance et proximité, observation et participation, ancrages et errances, interaction et répulsion, coordination et distanciation. En faisant appel à l'écoute, à l'ouverture, à l'humilité, à l'empathie et au respect entre les parties, le *(des)encuentro* permet la construction d'une relation, malgré – ou même grâce à – ces paradoxes.

### 6.3 Risques

L'anthropologue Stuart Kirsch (2018) signale que des risques pourraient découler pour des personnes autochtones en conflit avec une compagnie minière si elles participent à une recherche ou nuire à la poursuite de leurs objectifs (Coumans, 2011) – plus encore s'ils sont dans un rapport de pouvoir qui les désavantage. Dans le cas des Xinkas, étant donné leur rapport antagonique avec l'entreprise minière et les élites locales (Aguilar-Støen, 2014) et l'existence de multiples recours juridiques par ou contre eux, les risques sont bien réels et doivent être mesurés.

Pour Christophe Broqua (2009), la distance entre l'ethnologue et les personnes enquêtées en terrain militant est révélatrice de la « distance séparant ceux qui sont affectés dans leur chair de ceux qui, par leur engagement, leur proximité affective, leur empathie ou leur désir ardent de comprendre, le sont aussi, mais différemment » (p. 12). Cette distance relative témoigne de la répartition des risques entre l'anthropologue et ses interlocuteurs, de la souffrance du vécu et des privilèges distincts.

### 6.4 Une relation basée sur des valeurs communes

Les *(des)encuentros* ont mis en évidence la distance, mais aussi la relation de proximité entre moi et les membres du Parlement xinka à travers les valeurs d'empathie, d'humilité, de solidarité, ainsi que de respect, de réciprocité et de relationalité qui caractérisent la recherche autochtone (Steinhauer, 2001, citée dans Wilson, 2008). Le *desencuentro*, souligne Aldama (2013), n'est pas synonyme de conflit, mais plutôt la conséquence de son contraire, soit l'harmonie ou la recherche d'un accord. Il est le résultat d'une interaction imparfaite qui appelle à être corrigée, ce qui requiert que les parties procèdent à un ajustement afin d'arriver à l'intercompréhension, exactement comme l'incident relaté en fait foi.

Si mes partenaires et moi n'avons jamais signé d'entente ou de protocole de recherche concernant les modalités de collaboration ou de reconnaissance de la propriété des savoirs, nous avons construit une relation marquée par le respect et la confiance, qui a donné lieu à des échanges constructifs entre nous, à des invitations et à des visites multipliées au Parlement xinka, à ses activités et dans ses communautés.

En se montrant ouvert aux critiques et à l'écoute des préoccupations, l'anthropologue peut participer à la reconnaissance des savoirs autochtones et à la coconstruction de connaissances avec ses interlocuteurs et interlocutrices. Dans un contexte de « terrain miné », compte tenu des risques impliqués, une telle attitude s'avère essentielle.

## Conclusion

Cet article s'est penché sur les enjeux éthiques et méthodologiques d'une recherche en terrain autochtone au Sud. En tant que chercheur ou chercheuse non autochtone, comment rompre avec la violence coloniale continue envers les peuples autochtones, honorer leurs systèmes de connaissances et appuyer les efforts de décolonisation? Inspirée par les études d'auteurs et auteures autochtones portant sur la décolonisation de la recherche et par l'Énoncé de principes en matière de recherche autochtone (CRSH, 2014), j'ai souhaité appliquer ces enseignements à ma recherche dans un esprit de justice épistémique (Piron, 2014) et de coconstruction des connaissances.

En relatant la forme des refus manifestés sur le terrain, cet article a abordé les enjeux méthodologiques, éthiques et politiques d'une recherche menée dans un champ de mines social (Rodríguez-Garavito, 2011) en territoire autochtone. En évoquant des moments de *desencuentro* (« rendez-vous manqué ») (Aldama, 2013) vécus dans le cadre d'une relation ethnographique marquée par le « rapport inégal qui se noue entre l'enquêteur et les enquêtés » (Fassin, 2008a, p. 9), l'article a mis en évidence le potentiel herméneutique de l'équivoque (Viveiros de Castro, 2004), qui amène à saisir les risques et les implications de l'agir en terrain miné (Albera, 2001), à questionner ses choix théoriques ou méthodologiques de recherche pour comprendre sa position comme chercheur ou chercheuse plus ou moins proche de ses interlocuteurs et interlocutrices. Je suggère qu'il est possible, en faisant usage de réflexivité, de transformer un (*des*)*encuentro* en une possibilité d'*encuentro* (rencontre) qui mène à une compréhension plus riche et plus fine des enjeux vécus.

En outre, dans le contexte asymétrique qui caractérise la recherche comptant sur un terrain autochtone ou un terrain au Sud, l'article a discuté les différences de temporalités et les enjeux générés par la distance entre la chercheuse et ses interlocuteurs et interlocutrices sur le terrain, ainsi que l'importance de saisir les risques pour ces derniers.

Enfin, pour mener à bien une enquête respectueuse des principes de la recherche en contexte autochtone, même si une forme collaborative ou horizontale ne peut pas toujours être assurée, les champs de mines sociaux autochtones requièrent l'adoption des valeurs de respect, de réciprocité et de relationalité (Wilson, 2008), ainsi qu'une attitude de dialogue et de consultation (Menziés, 2001) de la part de l'anthropologue vis-à-vis de ses interlocuteurs et interlocutrices sur le terrain. Ce n'est qu'ainsi qu'il pourra être attentif aux rapports de pouvoir, aux privilèges et aux contraintes que ceux-ci et celles-ci expérimentent. En faisant preuve d'humilité et d'écoute, l'anthropologue peut construire une recherche stratégique pour les peuples autochtones (Ray, 2012) attentive aux expériences contemporaines de colonisation et de résistance ainsi qu'aux risques susceptibles d'affecter les participants et participantes autochtones de sa recherche.

Sur mon terrain, ce sont précisément les moments de malaise ethnographique qui ont été les plus puissants pour saisir les enjeux auxquels font face le Parlement xinka, ses communautés et ses membres par rapport au conflit social autour de la mine Escobal. Selon mon expérience, les (*des*)*encuentros* générés par ces inconforts ethnographiques ouvrent la voie à d'autres possibilités d'interprétation des enjeux et à la (co)construction de connaissances.

## NOTES

- 1 L'expression « peuples autochtones » réfère à des populations caractérisées par leur « rapport au territoire (précédant la conquête ou dont ils ont été privés par les politiques assimilationnistes), par la disposition d'institutions propres (langue, éducation, justice et gouvernance) et par la marginalité dans les sociétés dominantes des États-nations » (Bellier, 2009, paragr. 6). La notion de « peuple » comprise dans l'expression permet de « poser la question du sujet politique dans le cadre d'un rapport juridique à l'État et à la souveraineté » (Ibid., paragr. 6).
- 2 Si la France a tardé à institutionnaliser ces approches éthiques, c'était surtout dans le but de maintenir une posture objectivante entre le ou la sociologue et les sujets étudiés afin de rompre avec le sens commun et de dévoiler des savoirs nouveaux sur la réalité sociale (Fassin, 2008b).
- 3 Selon le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada (RCAANC, 2024), les Premières Nations sont l'un des trois peuples autochtones reconnus au Canada, avec les Inuit et les Métis. Il y a plus de 630 communautés des Premières Nations, qui représentent plus de 50 nations et 50 langues autochtones, pour un total de 1 127 010 personnes, selon le recensement de 2021. Les Inuit représentent 69 705 personnes réparties dans 4 régions de l'Arctique canadien et les Métis comptent une population de 585 110 à travers le pays. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100013785/1529102490303>
- 4 Bien que n'étant pas exclusive aux conflits environnementaux (Doran, 2015), la criminalisation de la protestation se présente directement ou indirectement comme une forme juridique à l'intérieur de laquelle l'autonomie et l'immunité des décisions économiques sont déterminées. On voit ce phénomène clairement à l'œuvre lors de chantiers d'extraction de ressources naturelles (Terwindt et Schliemann, 2017).
- 5 Le Réseau de solidarité avec le peuple du Guatemala (en français) est une ONG étatsunienne de solidarité internationale créée en 1981 pour coordonner l'activisme contre le soutien des États-Unis au régime guatémaltèque et ses politiques violentes. Depuis 2000, NISGUA accompagne des personnes survivantes de massacres ainsi que des défenseurs et défenseuses du territoire et des droits de la personne.
- 6 Pour des questions de confidentialité et de sécurité, l'identité des personnes interviewées est anonymisée.
- 7 En français : Commission diocésaine pour la défense de l'environnement.
- 8 En prévision du recensement de 2018, le Parlement xinka avait démarré une campagne d'auto-identification dans le sud-est pour éviter un nouvel « ethnocide statistique » (Dary Fuentes, 2010).
- 9 L'équivoque n'est pas ce qui fait obstacle à la relation, mais ce qui la fonde et la pousse : une différence de perspective. [Trad. libre]
- 10 En français : Consensus des peuples xinkas.

## RÉFÉRENCES

- Aguilar-Stoen, M. (2014). Staying the same: transnational elites, mining and environmental governance in Guatemala. Dans B. Bull et M. Aguilar-Stoen (dir.), *Environmental politics in Latin America: Elite dynamics, the left tide and sustainable development* (p. 131-149). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315764276>
- Aguilar-Stoen, M. et Sveinsdóttir, A. G. (2022). Punching above their weight: Opposition to mining and Xinka politics in Guatemala. *Geoforum*, 148, article 103661. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2022.11.003>
- Albera, D. (2001). Terrains minés. *Ethnologie française*, 31(1), 5-13. <https://doi.org/10.3917/ethn.011.0005>
- Aldama, J. A. (2013). Desencuentros, malentendidos e incompreensiones. *Tópicos del seminario*, 30, 17-37. [https://www.scielo.org.mx/scielo.php?pid=S1665-12002013000200002&script=sci\\_arttext](https://www.scielo.org.mx/scielo.php?pid=S1665-12002013000200002&script=sci_arttext)
- Anzueto, M.-A. (2014). Instrumentalisation des droits humains en politique étrangère canadienne? Le crépuscule de l'internationalisme et l'émergence du néoconservatisme au Guatemala. *Études internationales*, 45(4), 601-624. <https://doi.org/10.7202/1030131ar>
- Asselin, H. et Basile, S. (2012). Éthique de la recherche avec les peuples autochtones : qu'en pensent les principaux intéressés? *Éthique publique*, 14(1). <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.959>
- Batianga-Kinzi, S. (2014). L'ethnographie au risque de l'agression : expérience de terrain à risque. *Anthropologie & développement*, 40-41, 87-97. <https://doi.org/10.4000/anthropodev.302>

- Battiste, M. (1998). Enabling the autumn seed: Toward a decolonized approach to Aboriginal knowledge, language, and education. *Canadian Journal of Native Education*, 22(1), 16-27. <https://doi.org/10.14288/cjnc.v22i1.195792>
- Bellier, I. (2002). Du lointain au proche : réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques. Dans C. Ghasarian (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux* (p. 1-15). Armand Colin.
- Bellier, I. (2009). *Autochtone*. EspacesTemps.net. <https://www.espacestems.net/articles/autochtone>
- Broqua, C. (2009). L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant. *Genèses*, 2, 109-124. <https://doi.org/10.3917/gen.075.0109>
- Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). (2014). *Énoncé de principes en matière de recherche autochtone*. Gouvernement du Canada. [https://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au\\_sujet/policies-politiques/statements-enonces/indigenous\\_research\\_recherche\\_autochtone-fra.aspx](https://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/policies-politiques/statements-enonces/indigenous_research_recherche_autochtone-fra.aspx)
- Coumans, C. (2011). Occupying spaces created by conflict: Anthropologists, development NGOs, responsible investment, and mining. *Current Anthropology*, 52(S3), S29-S43. <https://doi.org/10.1086/656473>
- Couture, C., Bednarz, N. et Barry, S. (2007). Multiples regards sur la recherche participative : une lecture transversale. Dans M. Anadón (dir.), *La recherche participative : multiples regards* (p. 205-221). PUQ.
- Csupor, I. et Ossipow, L. (2012). Des pauvres, partenaires d'une recherche sur l'aide sociale? Asymétrie dans la constitution des partenariats et dans la restitution des résultats. *Pensée plurielle*, 2, 139-151. <https://doi.org/10.3917/pp.030.0137>
- Fuentes, C. D. (2010). *Unidos por nuestro territorio: Identidad y organización social en Santa María Xalapan*. Editorial Universitaria, Universidad de San Carlos de Guatemala.
- de Pury, S. (1998). *Traité du malentendu : théorie et pratique de la médiation interculturelle en situation clinique*. Les empêcheurs de penser en rond.
- Doran, M.-C. (2015). La criminalisation de l'action collective dans la crise actuelle des droits humains en Amérique latine. *Revue québécoise de droit international*, hors-série, 221-246. <https://doi.org/10.7202/1067948ar>
- Fassin, D. (2008a). Introduction : l'inquiétude ethnographique. Dans A. Bensa et D. Fassin (dir.), *Les politiques de l'enquête* (p. 7-15). La Découverte.
- Fassin, D. (2008b). L'éthique, au-delà de la règle. *Sociétés contemporaines*, 3, 117-135. <https://doi.org/10.3917/soco.071.0117>
- Gentelet, K. (2009). Les conditions d'une collaboration éthique entre chercheurs autochtones et non autochtones. *Cahiers de recherche sociologique*, 48, 143-153. <https://doi.org/10.7202/039770ar>
- Glaser, B. G. et Strauss, A. L. (2010). *La découverte de la théorie ancrée : stratégies pour la recherche qualitative*. Armand Colin.
- Kaufmann, J.-C. (2011). *L'entretien compréhensif*. Armand Colin.
- Kirsch, S. (2018). *Engaged anthropology: Politics beyond the text*. University of California Press.
- Kovach, M. (2015). Emerging from the margins: Indigenous methodologies. Dans L. Brown et S. Strega (dir.), *Research as resistance: Revisiting critical, Indigenous, and anti-oppressive approaches* (2<sup>e</sup> éd., p. 43-64). Canadian Scholars.
- La Cecla, F., Augé, M. et Augé, M. (2002). *Le malentendu*. Balland.
- Langlois, M. D. (2016). *Mouvement identitaire autochtone et mines: le peuple xinka et sa résistance à l'exploitation minière dans le sud-est du Guatemala*. Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en science politique. <http://archipel.uqam.ca/id/eprint/8897>
- Menzies, C. R. (2001). Reflections on research with, for, and among Indigenous peoples. *Canadian Journal of Native Education*, 25(1). <https://doi.org/10.14288/cjnc.v25i1.195900>
- Mihesuah, D. A. (2005). *So you want to write about American Indians? A guide for writers, students, and scholars*. University of Nebraska Press.

- Mörike, F. (2016). Working misunderstandings and notions of collaboration. *Civilisations*, 1, 145-160. <https://doi.org/10.4000/civilisations.4081>
- Papinot, C. (2007). Le «malentendu productif». *Ethnologie française*, 37(1), 79-86. <https://doi.org/10.3917/ethn.071.0079>
- Piron, F. (2014). La restitution des savoirs, entre courtoisie, transfert de connaissances et geste politique. *SociologieS*, dossiers. <https://doi.org/10.4000/sociologies.4728>
- Ray, L. (2012). Deciphering the “Indigenous” in Indigenous methodologies. *AlterNative*, 8(1), 85-98. <https://doi.org/10.1177/117718011200800107>
- Rodríguez-Garavito, C. (2011). Ethnicity.gov: Global governance, indigenous peoples, and the right to prior consultation in social minefields. *Indiana Journal of Global Legal Studies*, 18(1), 263-305. <https://doi.org/10.2979/indigloglegstu.18.1.263>
- Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche. (2022). *Énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains – EPTC 2 2022*. Gouvernement du Canada. <https://ethics.gc.ca/fra/documents/tcps2-2022-fr.pdf>
- Smith, L. T. (1999). *Decolonizing methodologies: Research and indigenous peoples*. Zed Books Ltd.
- Sveinsdóttir, A. G., Aguilar-Støen, M. et Bull, B. (2021). Resistance, repression and elite dynamics: Unpacking violence in the Guatemalan mining sector. *Geoforum*, 118, 117-129. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2020.12.011>
- Terwindt, C. et Schliemann, C. (2017). *Supporting civil society under pressure: Lessons from natural resource exploitation*. Heinrich Böll Stiftung.
- Viveiros de Castro, E. (2004). Perspectival anthropology and the method of controlled equivocation. *Tijúí*, 2(1), article 1. <https://doi.org/10.70845/2572-3626.1010>
- Wilson, S. (2008). *Research is ceremony: Indigenous research methods*. Fernwood Publishing.

## DOSSIER

## La justice épistémique au service de la transition socioécologique : le cas d'un organisme nord-montréalais de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Mathilde Manon<sup>a</sup>, Grégoire Autin<sup>b</sup>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1913>



**RÉSUMÉ.** Les populations défavorisées font face à de multiples injustices sociales et environnementales, et sont relativement peu prises en compte lorsqu'il est question de remédier à ces problèmes. Pourtant, les épistémologies décoloniales étudient et défendent depuis longtemps la manière dont les savoirs ancrés dans les modes de vie des populations locales peuvent contribuer à une transformation holistique de territoires aux prises avec des problèmes complexes. Cet article examine les pratiques de Parole d'excluEs à travers le prisme de la justice épistémique, et souligne l'apport de cette approche dans la mise en œuvre d'expérimentations locales de transition socioécologique ancrées dans les réalités des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et allant dans le sens d'une plus grande justice sociale. Il met en lumière l'importance de reconnaître les acteurs à la marge qui, sans se référer explicitement aux cadres théoriques ou aux concepts de la transition socioécologique, participent néanmoins activement à la construction d'un récit et d'actions collectives de transition.

**Mots clés :** Transition socioécologique, savoirs locaux, justice épistémique, recherche communautaire, Parole d'excluEs, justice sociale

**ABSTRACT.** *Underprivileged populations face multiple social and environmental injustices and are relatively seldom considered when it comes to addressing these issues. However, decolonial epistemologies has long studied and advocated the ways in which knowledge rooted in the lifestyles of local populations can contribute to a holistic transformation of territories grappling with complex problems. This article examines the practices of "Parole d'excluEs" through the lens of epistemic justice. It highlights the contribution of this approach to the implementation of local socio-ecological transition experiments rooted in the realities of people living in poverty and social exclusion, thereby promoting greater social justice. It also emphasizes the importance of recognizing actors at the margins who, without explicitly referring to theoretical frameworks or concepts of socio-ecological transition, nonetheless actively participate in the construction of a narrative and collective actions for transition.*

**Key words:** *Socioecological transition, local knowledge, epistemic justice, community-based research, Parole d'excluEs, social justice*

<sup>a</sup> Étudiante au doctorat en études urbaines à PUQÀM et membre étudiante du CRISES et de la Chaire de recherche sur la transition écologique de PUQÀM. Elle collabore avec l'Incubateur Universitaire de Parole d'ExcluEs depuis plusieurs années.

<sup>b</sup> Sociologue, codirecteur et responsable de la recherche à Parole d'excluEs, codirecteur de l'Incubateur Universitaire de Parole d'excluEs, professeur associé à PUQÀM et membre associé du CRISES.

## Introduction

Les impacts délétères des changements climatiques sur les populations les plus pauvres ne sont plus à prouver. D'une part, les pays développés et les populations les plus riches contribuent de manière disproportionnée à l'émission des gaz à effet de serre et aux pollutions en tout genre (Khalfan et collab., 2023). D'autre part, les populations les plus pauvres vivent dans des territoires plus vulnérables et subissent le plus durement les effets de changements climatiques (Emelianoff, 2008; Guivarch et Taconet, 2020).

Pourtant, les récits et discours dominants entourant les enjeux environnementaux projettent certains stéréotypes sur les populations marginalisées, dont le mode de vie peut être renvoyé à une image naïve et populiste de la simplicité volontaire, mais est le plus souvent considéré comme problématique et peu respectueux de l'environnement. Les écogestes prescrits par le discours écologiste dominant cadrent davantage avec un mode de vie de classes moyennes urbaines dans lequel les classes populaires ne se reconnaissent pas toujours (Comby et Malier, 2021). Cette construction du récit de la transition écologique est excluante et fait peu de cas des contraintes matérielles et structurelles pesant sur les plus pauvres, mais aussi du coût économique et social réel de l'adoption d'un mode de vie conforme aux normes écologiques officielles (Comby, 2015). De plus, cette conception de la transition écologique rend invisibles autant les rapports complexes réellement existants à l'environnement des personnes marginalisées que les riches projets concrets qui naissent et parfois prospèrent aux périphéries.

Ce discours impose un cadre de pensée et un cadre d'agir définis sans les populations marginalisées, qui s'accompagne d'une mise sous silence de leurs savoirs relatifs à leur relation à l'environnement, aux enjeux climatiques et aux impacts de ceux-ci sur leur vie. Il y a une imbrication entre inégalités épistémiques et injustices environnementales. Les personnes vulnérables se retrouvent dépossédées de leur capacité de penser et d'agir sur les enjeux environnementaux qu'elles subissent (Bucolo, 2023). Par ailleurs, les modes de vie jugés « bons » sur le plan environnemental sont difficilement atteignables matériellement, demandant un effort supérieur aux groupes sociaux marginalisés, et sont souvent en contradiction avec des aspirations individuelles ancrées dans le modèle économique dominant (Comby, 2015). Enfin, les initiatives urbanistiques à caractère environnemental tendent à renforcer les inégalités territoriales. Les territoires centraux restent ceux dans lesquels les pouvoirs publics investissent le plus, alors que les territoires défavorisés, qui subissent pourtant plus d'impacts des changements climatiques, sont délaissés (Anguelovski et collab., 2018; Bach et McClintock, 2020). Les expérimentations portées par les communautés et l'empowerment des populations locales sont pourtant à la base de la conceptualisation d'une transition écologique remettant en cause le modèle économique capitaliste (Hopkins, 2010; Posca et Schepper, 2020).

Klein (2014) met de l'avant la nécessité d'arrimer les luttes contre les inégalités sociales à la transition écologique en repensant les systèmes économiques et politiques, ce qui passe notamment par la participation pleine et entière des populations vulnérables à la résolution des enjeux climatiques, économiques et sociaux (Fraser, 2021). Comme l'écrit Buccolo (2023) :

Faciliter la participation au processus de décision implique que leur parole soit considérée aussi valable que celle des autres acteurs en présence et que les personnes soient reconnues comme légitimes dans l'expression de leur savoir propre sur la question des effets et impacts environnementaux des projets ou politiques qui les concernent. (p. 48)

Les théories portant sur la transition écologique s'inscrivent dans une variété de perspectives disciplinaires et d'objets de recherche : les systèmes d'innovation (Smith et Raven, 2012; Koop et collab., 2019), la gestion de la transition (Loorbach, 2010) et les enjeux de gouvernance (Grin, 2010; Audet et collab., 2022), mais

aussi les expérimentations locales de transition (Burch et collab., 2014) et les enjeux relatifs au pouvoir d’agir individuel et collectif dans les communautés (Grandchamp et collab., 2023).

Nous nous intéressons ici en particulier à ce dernier champ d’études aux innovations menées par la société civile pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux vécus par les populations marginalisées, dans une perspective de transition intégrant l’aspect social aux enjeux écologiques et allant dans le sens de la justice sociale (Klein, 2014; Posca et Schepper, 2020, Buccolo, 2023). Nous nous distançons donc de la survalorisation des savoirs experts dans la transition écologique et portons notre regard sur les initiatives mettant en valeur les savoirs des populations vulnérables.

Nous proposons de nourrir le débat sur la transition socioécologique (TSÉ) en analysant la posture de justice épistémique d’une initiative locale et la contribution de celle-ci à une TSÉ qui ne reproduise ni ne crée de nouvelles inégalités sociales. Il nous apparaît que, pour être sociale autant qu’écologique, la transition doit se faire avec et par les populations locales, en particulier celles qui sont les plus marginalisées. Dans cette perspective, nous nous intéressons également aux études portant sur les relations de pouvoir sous-jacentes à la TSÉ et aux processus d’empowerment et de disempowerment qu’elles sous-tendent (Avelino et Wittmayer, 2016). La notion de justice épistémique, telle qu’elle est théorisée par les épistémologies décoloniales, donne un cadre qui permet de réanalyser des initiatives qui existent dans des territoires périphériques qui n’ont pas a priori porté le discours de la TSÉ, mais dont les actions permettent de nourrir ce que pourrait être une transition juste et transformative (Escobar, 2018; Ferdinand, 2019).

À partir du cas d’un organisme qui adopte une posture de justice épistémique pour lutter contre la pauvreté et l’exclusion sociale à Montréal-Nord, nous proposons dans cet article de montrer comment la valorisation de la parole des personnes exclues peut contribuer à la construction d’un récit et d’initiatives de transition socioécologique inclusives. L’approche et les pratiques de la justice épistémique de Parole d’excluEs permettent d’ancrer la TSÉ dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, par la mise en place d’initiatives répondant aux besoins et aspirations des populations les plus marginalisées. Dans la première partie nous présenterons Parole d’excluEs et sa posture de justice épistémique. Nous proposons ensuite de relire les actions de l’organisme sous le cadre de la TSÉ afin de comprendre comment une posture de justice épistémique est essentielle à une transition juste et inclusive.

## **1. Mise en contexte : la posture de justice épistémique de Parole d’excluEs**

### **1.1 Présentation de l’organisme**

Parole d’excluEs (PE) a été fondé en 2006 à la suite de la réalisation du film éponyme par Patrice Rodriguez. Ce film, diffusé au Québec entre 2005 et 2007 dans divers événements et festivals, offre un regard croisé entre les expérimentations collectives de lutte à la pauvreté et à l’exclusion sociale en Amérique Latine et l’action des groupes communautaires du Québec œuvrant dans le champ de l’insertion sociale et professionnelle (Ruelland et collab., 2007). L’objectif poursuivi par les fondateurs de Parole d’excluEs, inspirés par les expériences observées au Sud, est de redonner aux personnes les plus exclues la capacité d’agir sur les causes et les conséquences de l’exclusion, à travers des expérimentations collectives par et pour les personnes concernées<sup>1</sup>.

La notion de justice épistémique n’est certes pas directement nommée dans les documents fondateurs de l’organisme, mais elle fait néanmoins partie de son ADN (Fontan et Heck, 2017; Hall, Godrie et Heck, 2020; Heck, 2024). La valorisation de la parole citoyenne est à la base de l’action menée par l’organisme; il s’agit de partir des expériences sociales des personnes vivant la pauvreté et l’exclusion

sociale et de mobiliser leurs savoirs expérientiels afin de bâtir collectivement des initiatives citoyennes transformatrices. Cette approche reflète une volonté d'inclure activement les personnes vulnérables en valorisant leur expérience et en prenant en compte leurs idées pour résoudre les problèmes du quartier. Cela témoigne d'un effort pour reconnaître leurs expertises et leurs perspectives uniques, souvent négligées, en tant que parties prenantes essentielles dans la recherche de solutions durables et pertinentes pour la communauté.

Au sein de ce modèle, la recherche participe à la construction d'une diversité épistémique au cœur des initiatives portées par Parole d'excluEs. Elle sert à la fois à capter et à collectiviser les savoirs expérientiels, mais également à alimenter l'action collective par les savoirs scientifiques et ceux des praticiens et praticiennes. Enfin, elle documente les expérimentations mises en œuvre par l'organisme dans une perspective d'ajustements des pratiques et de transfert. Pour ce faire, l'organisme s'est d'abord rapproché d'un groupe de chercheurs et chercheuses universitaires rassemblées au sein de l'Incubateur universitaire de Parole d'excluEs (IUPE), puis a s'est doté d'une équipe de recherche interne sur le modèle de la recherche en milieu communautaire (community-based research) (Heck, 2017). En croisant les savoirs expérientiels et les pratiques des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale avec les savoirs scientifiques et les savoirs des praticiens et praticiennes, Parole d'excluEs part « des réalités concrètes vécues par les populations affectées par la pauvreté et l'exclusion sociale pour élaborer des positions et des actions visant à transformer le système économique et politique afin qu'il soit producteur d'inclusion et non d'exclusion » (Heck, 2016, p. 1).

Le croisement de ces savoirs<sup>4</sup> s'effectue à la fois dans des espaces formels de participation citoyenne, comme des assemblées de quartier ou des projets de recherche-action, mais aussi dans des échanges informels quotidiens entre les différents acteurs, notamment les résidents et résidentes du quartier, engagés ensemble dans la démarche de transformation territoriale et sociale.

Parole d'excluEs s'est donné comme objectif l'amélioration du cadre et des conditions de vie des personnes habitant ce territoire grandement marqué par des facteurs de défavorisation. Le prisme de la TSÉ a émergé récemment dans le vocabulaire de l'organisme. Néanmoins, l'enjeu environnemental était présent dès ses débuts et était arrimé à une vision holistique de la transformation sociale, qui inclut la justice climatique. Les actions menées à partir des études des besoins et aspirations des résidents et résidentes de Montréal-Nord visent la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, et contribuent également à l'amélioration du milieu de vie. Depuis sa fondation en 2007, Parole d'excluEs est présent dans les milieux de vie défavorisés, offrant aux résidents et résidentes souhaitant œuvrer à la transformation sociale un espace de rassemblement ouvert à tous et toutes.

À part cet espace, plusieurs initiatives ont été et continuent à être mises en œuvre avec et par les personnes vivant dans le quartier. Par exemple, l'organisme, en collaboration avec la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPPEM), a aménagé des espaces verts dans les cours de plusieurs immeubles communautaires de Montréal-Nord, apportant de la fraîcheur dans un quartier particulièrement caractérisé par ses îlots de chaleur et le manque de parcs. Plusieurs aménagements urbains ont permis de verdir et d'adapter le territoire aux changements climatiques, incluant l'aménagement de jardins collectifs en agriculture urbaine ou l'installation de ruches.

Par ailleurs, la lutte contre l'insécurité alimentaire est passée par la fondation d'un système alimentaire intégrant à la fois des activités de production locale (jardins collectifs d'agriculture urbaine), de transformation (cuisines collectives) et de distribution alimentaire (groupements d'achats, coopérative de distribution alimentaire), dans une perspective de souveraineté alimentaire du territoire nord-montréalais.

Aussi, plus récemment, l'organisme a soutenu l'émergence d'un comité de jeunes résidents du territoire qui s'est mobilisé autour de la propreté du quartier par des brigades de sensibilisation et par des corvées de nettoyage, puis a développé une initiative de réappropriation de la mobilité à travers la création d'une flotte de vélos partagés.

De fait, l'amélioration du cadre et des conditions de vie des personnes sur ce territoire dévitalisé s'inscrit à la jonction de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et de l'adaptation du milieu aux changements climatiques.

## 1.2 Systématisation de l'approche de justice épistémique de Parole d'excluEs

Au fil des années, les pratiques de mobilisation et de recherche de l'organisme se sont développées et ont évolué. La documentation des pratiques de recherche et de mobilisation a permis de produire des connaissances afin de comprendre l'action collective et de transférer ces pratiques à d'autres milieux<sup>3</sup>.

Au fil de dialogues avec d'autres chercheurs, la notion de justice épistémique a émergé dans le travail de recherche d'Isabel Heck, coordonnatrice de la recherche à Parole d'excluEs de 2013 à 2021 (Hall, Godrie et Heck, 2020). Au printemps 2021, dans le contexte d'une planification stratégique, l'équipe de recherche de Parole d'excluEs s'est penchée sur l'analyse en profondeur des pratiques de mobilisation et de recherche, et de leur évolution. De cette réflexion est née la volonté d'explicitier la manière dont la justice épistémique est pensée et mise en œuvre concrètement dans les pratiques et discours de l'organisme.

### 1.2.1 Méthodologie

L'étude de la mise en pratique de la justice épistémique par Parole d'excluEs repose sur l'ancrage de la chercheuse et du chercheur dans l'organisme et sur leur observation ethnographique du milieu étudié depuis plusieurs années (Manon et Autin, 2024). Elle est le fruit d'un exercice de réflexivité collective sur la posture de l'équipe, tout en représentant également une mise en pratique active de la justice épistémique visant à valoriser le travail des praticiens et praticiennes, dont le savoir est souvent faiblement valorisé.

L'étude s'est déroulée en deux temps. Nous avons d'abord établi une cartographie des théories de la justice épistémique afin de clarifier le cadre d'analyse de notre étude et d'établir, conjointement avec l'équipe de recherche interne et le comité de pilotage de la recherche, la pertinence de ce concept pour caractériser le cas de Parole d'excluEs. Le comité de pilotage de la recherche était composé de l'équipe de recherche de Parole d'excluEs et de quatre chercheurs et chercheuses membres de l'IUPE. Dans un second temps, nous avons sélectionné, en collaboration avec l'équipe de recherche de Parole d'excluEs, un ensemble de sources de données pertinentes pour l'analyse. Ce corpus comporte :

- une sélection d'études réalisées par l'équipe de recherche de Parole d'excluEs et par des chercheurs et chercheuses associés;
- une seconde analyse des entrevues individuelles et collectives avec les employés et employées de Parole d'excluEs réalisées par l'équipe de recherche dans le cadre de la systématisation des pratiques de mobilisation et de recherche-action;
- les documents de fondation de l'organisme, en cours de révision au moment de l'étude.

Pour compléter ces données, en particulier sur la question des défis et enjeux rencontrés dans la mise en pratique de la posture de justice épistémique, nous avons animé un groupe de discussion avec les équipes de mobilisation et de recherche. Un processus itératif avec les praticiens et praticiennes ainsi que les chercheurs et chercheuses de Parole d'excluEs a permis d'enrichir nos analyses et d'en tester la

validité, en particulier en ce qui concerne les défis rencontrés par l'équipe dans la mise en pratique de la justice épistémique. Ce processus a révélé la nécessité de cocréer un outil d'aide à la réflexion sur l'inclusion, la mobilisation et la valorisation des savoirs des personnes concernées dans les projets collectifs (Manon et Autin, 2023).

En parallèle de cette étude, l'organisme s'est engagé en 2020 dans un processus de réflexion stratégique qui l'a conduit à préciser sa mission et ses principes d'action. Il est devenu évident que la TSÉ, sans pour autant être nommée telle quelle sur le terrain, constituait un socle de pensée et d'action liant l'ensemble des transformations sociales et territoriales visées par Parole d'excluEs. Si le prisme de la TSÉ a émergé récemment dans le vocabulaire de l'organisme, l'enjeu environnemental est néanmoins présent dès ses débuts et était arrimé à une vision holistique de la transformation sociale qui inclut la justice environnementale. La question environnementale a toujours été présente au sein des actions et des préoccupations de l'organisme et des personnes qui s'engagent quotidiennement à ses côtés.

### 1.2.2 Analyse décoloniale de la mise en pratique de la justice épistémique

Afin d'analyser la façon dont la posture de justice épistémique de Parole d'excluEs se met en pratique, nous nous sommes appuyés sur la littérature postcoloniale et décoloniale portant sur la valorisation des savoirs locaux dans le développement territorial (Escobar, 1995; Sillitoe, 1998; Visvanathan, 2016; Piron, 2018; Fals Borda, 2020; Godrie et Santos, 2017; Visvanathan, 2016). La notion de justice épistémique est ancrée dans une réflexion sur les rapports entre savoir et pouvoir (Médina, 2013; Allen, 2017). Elle est fondée sur une remise en question de la hiérarchisation entre des savoirs valorisés socialement et des savoirs décrédibilisés en lien avec les inégalités sociales, raciales et de genre des « sachants et sachantes » (Kidd et collab., 2017). Elle met en évidence la relation entre inégalités sociales et inégalités épistémiques (Godrie, 2019).

Nommé de manière explicite dans le corpus des études féministes (Harding, 1991; Fricker, 2007; Dotson, 2012; Hill Collins, 2017), le thème a aussi été abordé par les auteurs et autrices des courants postcoloniaux et décoloniaux qui s'intéressent à la production du savoir et qui remettent en question le modèle de développement imposé par les anciennes puissances coloniales au nom de la rationalité scientifique et de la modernité (Mignolo, 2001; Grosfoguel, 2002; Bhargava, 2013; Médina, 2013). Ces approches remettent en question la tradition universaliste occidentale, qui dévalorise les savoirs locaux et qui ne les considère pas comme pertinents pour appréhender le monde et ses phénomènes (Sillitoe et Bicker, 2004; Nugroho et collab., 2018; Piron, 2018; Shiva et collab., 2020). Ces épistémologies s'attachent à déconstruire les discours de pouvoir et cherche à comprendre comment les relations de pouvoir historiques continuent d'influencer les dynamiques de développement (Escobar, 2018). Elles promeuvent également une décolonisation épistémologique et ontologique afin de sortir du cadre eurocentré et de bâtir un modèle de développement en accord avec les structures historiques, culturelles et sociales des territoires (Escobar, 1995; Mignolo, 2001). Ces épistémologies appellent à un mouvement de valorisation, de préservation et de légitimation des savoirs locaux, dans une perspective d'autodétermination et de maîtrise du développement par les communautés (Shiva, 1988; Degrave, 2001; Escobar, 2004; Kermoal et Altamirano-Jiménez, 2016). Escobar (1995) appelle à repenser le développement en adoptant des perspectives alternatives qui valorisent les savoirs et les pratiques locaux, promeuvent l'autonomie des communautés et cherchent des formes de développement plus équitables et durables.

Nous avons pris comme point de départ la définition de la justice cognitive (*cognitive justice*) proposée par l'anthropologue Shiv Visvanathan (2016) :

La justice cognitive reconnaît le droit des différentes formes de savoirs à coexister, et cette pluralité doit aller au-delà de la tolérance ou du libéralisme et prôner une reconnaissance active de la nécessité de la diversité. Elle exige la reconnaissance des savoirs non seulement comme méthodes, mais aussi comme modes de vie. La connaissance est considérée comme ancrée dans une écologie des savoirs où chaque savoir a sa place, sa prétention à une cosmologie, son sens comme forme de vie. (paragraphe. 22)

Cette définition s'inscrit à la fois dans une perspective de dénonciation des injustices épistémiques imposées aux populations locales et à leurs savoirs dans les processus de développement. Elle permet également de se projeter vers la juste valorisation de ces savoirs et des « sensibilités au monde » qu'ils traduisent, pour reprendre les termes de Walter Mignolo (2013). Par la valorisation des savoirs des populations les plus vulnérables, Parole d'excluEs vise à remettre de l'avant non seulement les enjeux vécus et les besoins de ces populations, mais également leurs aspirations pour développer un autre monde possible.

Ainsi, la démarche de l'organisme repose sur la reconnaissance de la coexistence de différents savoirs, qui reflètent diverses façons de percevoir et de vivre les enjeux sociaux. Ce positionnement découle d'un constat : les voix des personnes les plus marginalisées sont ignorées dans les décisions qui les concernent. L'organisme affirme dans son approche une volonté de revaloriser les savoirs invisibilisés et de redonner du pouvoir aux personnes qui les détiennent. Il cherche à donner la parole à celles et ceux que l'on n'entend pas ou trop peu, et il part de cette parole pour développer des actions collectives visant améliorer localement les conditions et le cadre de vie.

Ce postulat rejoint les approches décoloniales à l'égard du développement et de la justice épistémique, pour lesquelles les savoirs locaux sont essentiels à l'élaboration de modèles alternatifs au développement dominant favorisant la lutte contre les inégalités sociales et les dégradations environnementales (Escobar, 2016). L'imbrication de ces savoirs<sup>4</sup> dans des modes de vie variés et leur ancrage dans des contextes sociaux et territoriaux garantissent leur pertinence pour passer à l'action (Escobar et collab., 2018; Visvanathan, 2016).

Pour ce faire, Parole d'excluEs met en dialogue une pluralité de savoirs en croisant les savoirs scientifiques, les savoirs des praticiens et praticiennes ainsi que les savoirs déclassés ou déconsidérés des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. L'organisme affirme par ces pratiques une complémentarité des modes de production des connaissances et des cultures au sein desquelles elles sont imbriquées. Son approche propose de croiser les savoirs afin de donner une place aux personnes concernées dans le débat social, mais également de produire une image plus complète et cohérente des enjeux locaux, une vision commune de la transformation à opérer et, ultimement, des solutions plus efficaces aux problèmes qu'elles éprouvent (Carrel et collab., 2017; Fontan et Heck, 2017).

À titre d'exemple, à la suite des études sur les besoins et aspirations des citoyens et citoyennes (Fontan et Rodriguez, 2009; Boucher et collab., 2010; Heck et collab., 2015; Cariès et collab., 2021), les habitants et habitantes du territoire sont invitées à une assemblée citoyenne au cours de laquelle les résultats de la recherche seront discutés et validés. Ces assemblées permettent de faire émerger la formation de groupes citoyens porteurs de solutions collectives aux enjeux identifiés. En outre, ces espaces de dialogue reposent sur la reconnaissance des disparités de pouvoirs entre les savoirs et les sachants et sachantes, et sur la place faite à la pluralité des pratiques (Carrel et collab., 2017). Les praticiens et praticiennes ainsi que les chercheurs et chercheuses partagent leur pouvoir et ajustent leurs pratiques afin de favoriser la pleine participation des individus qui subissent les inégalités épistémiques et sociales (de Laat et collab., 2014; Fontan et Heck, 2017). Le croisement des savoirs aboutit à la formation d'une contre-expertise, d'un savoir hybride et pluriel tiré de l'expérience réelle des enjeux sociaux, mais

également des solutions déjà en germe au sein des modes de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (de Laat et collab., 2014).

Ainsi, dans cette approche, Parole d'excluEs met en œuvre des processus de coconstruction des savoirs et de l'action collective. L'organisme cherche par là à briser le monopole de la science sur la production des connaissances et contribue également à la création d'innovations sociales allant dans le sens du changement social (Fontan et collab., 2014). Cette méthode favorise de plus grandes validité et efficacité de l'action en s'appuyant sur la relation directe que les personnes concernées entretiennent avec leur territoire et ses enjeux (Escobar et collab., 2018; Fals Borda, 2020). Les personnes impliquées au sein de l'organisme sont reconnues comme des partenaires à part entière de l'action. Cependant, le déploiement de cette posture de la justice épistémique ne peut être entier si cela se limite au cadre de l'organisme et de ses actions.

En effet, l'objectif poursuivi par Parole d'excluEs est également d'influencer des changements de pratique et de posture auprès d'autres acteurs, en particulier les institutions publiques, dans une visée de transformation du système démocratique. L'organisme valorise, tant à l'interne qu'à l'externe, des savoirs de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans le but de favoriser leur émancipation et une « montée en pouvoir de la voix citoyenne » (Carrel et collab., 2017; Fontan et Heck, 2017).

Il ne s'agit pas ici de présenter une démarche idéale, exempte d'écueils et de défis. Nous avons identifié les limites dans la mise en pratique de la justice par Parole d'excluEs en collaboration avec l'équipe de recherche (Manon et Autin, 2024). Parmi ces limites, la persistance d'une hiérarchie entre les savoirs en raison de l'intégration des normes sociales et des critères de validité des savoirs dominants fait que les savoirs scientifiques semblent avoir plus de poids que les savoirs des praticiens et praticiennes et que les savoirs expérientiels tant à l'interne qu'entre les autres acteurs locaux. Toutefois, l'organisme semble parvenir à mettre à profit la place privilégiée des savoirs scientifiques pour transférer ses pratiques ainsi que pour faire remonter les besoins et aspirations citoyens. La hiérarchie des savoirs perdure également au sein des groupes de pairs, particulièrement entre les résidents et résidentes du quartier, qui ne possèdent pas tous les mêmes capacités d'implication et d'expression.

De plus, l'équipe a souligné la difficulté d'effectuer ce croisement des savoirs dans un contexte multiculturel comme celui de Montréal-Nord. En effet, mobiliser une diversité de personnes constitue un défi, tout comme la traduction des modes d'expression ancrés dans différentes cultures, ce qui peut parfois engendrer des conflits (Bucolo, 2023).

La forte réflexivité de l'équipe de Parole d'excluEs favorise l'ajustement de ses pratiques. Ainsi, nous avons cocréé un outil, la Boussole de la justice épistémique, afin de permettre à l'équipe de surmonter ces défis (Manon et Autin, 2023).

## **2. Soutenir le développement d'expérimentations de TSÉ par une posture de justice épistémique**

Le terme transition socioécologique a émergé comme une clé d'interprétation des actions de Parole d'excluEs à la suite de la dernière planification stratégique, réalisée en 2021-2022. Néanmoins, en relisant les actions menées par l'organisme depuis près de 15 ans, il est clair que ses actions s'inscrivent dans une perspective de TSÉ axée vers une plus grande justice sociale (Klein, 2014; Fraser, 2021), visant autant la réforme des systèmes politiques et économiques que la lutte contre les inégalités sociales.

La posture de justice épistémique adoptée par l'organisme favorise une conception holistique de la transformation sociale, qui s'attaque autant aux problèmes économiques et sociaux qu'aux enjeux environnementaux du territoire nord-montréalais. Les solutions coconstruites créent un arrimage entre la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale et l'adaptation des territoires défavorisés aux changements climatiques.

## 2.1 Transformer les milieux de vie défavorisés

Le modèle d'action de Parole d'excluEs s'est développé autour d'une alliance forte avec la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM). Ces deux organismes piliers de la transformation de Montréal-Nord ont créé une synergie de transformation des milieux de vie défavorisés à partir de la prise de parole des personnes vivant une situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Avant même que le terme transition socioécologique ne soit popularisé au Québec, Parole d'excluEs visait à rendre plus vivables des quartiers délaissés par le renforcement des capacités individuelles et collectives et par la reprise du pouvoir des personnes en situation de pauvreté sur les décisions qui les concernent.

Ainsi, la posture de justice épistémique adoptée par l'organisme vise la transformation de territoires défavorisés et périphériques. Ce sont les préoccupations quotidiennes des personnes vivant dans ces territoires qui sont motrices de l'identification des enjeux et du passage à l'action. En cela, l'approche de Parole d'excluEs est proche d'une perspective décoloniale à l'égard du développement des territoires périphériques en cherchant à lutter contre la marginalisation de ces territoires et des populations qui y vivent.

Un des premiers champs d'action de l'organisme a été l'accès à l'alimentation, établi comme étant un besoin essentiel du territoire. Ce constat émerge d'un croisement entre les savoirs expérientiels de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, les savoirs des praticiens et praticiennes engagés sur le terrain ainsi que les savoirs scientifiques mobilisés pour étudier et analyser les réalités socioéconomiques du territoire (Fontan et Rodriguez, 2009). Au-delà du constat de l'insécurité alimentaire, Parole d'excluEs mobilise une diversité de savoirs dans la coconstruction d'actions et de projets collectifs mis en place par et pour les habitants et habitantes du quartier. Ainsi, cet enjeu a débouché sur le développement d'un système alimentaire alternatif territorialisé visant à donner accès à des aliments sains par la reprise en main de l'ensemble de la chaîne alimentaire par les habitants et habitantes du territoire (Heck et Socquet-Juglard, 2019).

Cette réponse à l'insécurité alimentaire se trouve être en concordance avec une vision de la souveraineté alimentaire plus directement ancrée dans l'enjeu environnemental. Elle se rapproche de celle défendue par les acteurs de la TSE à Montréal, qui promeuvent notamment le recours à des circuits courts de distribution alimentaire, l'implantation de marchés de quartier et la lutte contre le gaspillage alimentaire (Brisebois et Audet, 2018). L'empowerment des communautés, la relocalisation des activités et le développement d'expérimentations locales visant la réappropriation des territoires par leurs habitants et habitantes font partie des fondements de la vision transformative de la TSE (Hopkins, 2010; Schlosberg et Coles, 2016; Hodson et collab., 2017; Posca et Schepper, 2020). À cet effet, les épistémologies décoloniales vont encore plus loin, dans une optique d'autodétermination des peuples colonisés et dominés, qui passe notamment par une reprise en main des ressources de leurs territoires (Ferdinand, 2019-).

Récemment, la notion de milieu de vie, attachée à l'image d'un mode de vie centré sur la proximité entre le domicile, le travail et les loisirs, est très présente dans l'imaginaire de la transition socioécologique en milieu urbain (Manon et collab., 2021). Il renvoie tantôt à des aspirations et à un

mode de vie caractéristique des quartiers centraux et de populations de classes moyennes des grandes villes européennes et nord-américaines; tantôt à une réelle préoccupation d'amélioration de la qualité de vie dans une perspective de justice sociale et environnementale (Courtemanche et collab., 2022). En effet, la réalité des territoires défavorisés tels que Montréal-Nord – qualifié de désert alimentaire (Klein et Enríquez, 2022), de désert médical (Ruelland et collab., 2021), peu connecté au reste de Montréal par les transports collectifs – fait de cette image de milieu de vie une utopie enviable, mais difficile à atteindre pour ses habitants·es. La reterritorialisation du système alimentaire au sein des quartiers plus défavorisés participe d'un objectif de lutte contre les inégalités sociales, mais également de transformations profondes de la chaîne alimentaire, en reconnectant les consommateurs aux producteurs, afin de rendre les aliments plus abordables et redonner du pouvoir aux premières personnes concernées (Doyon et Klein, 2019). Nous faisons un lien ici avec l'approche de la pluriversalité d'Escobar (2018), selon qui l'affrontement des crises sociales et environnementales repose sur une transformation radicale de nos systèmes de pensée, de production et de vie, en valorisant les savoirs et pratiques marginalisées. Escobar met en avant des formes d'autonomie qui reposent sur des modes de vie communautaires, ancrés dans des contextes locaux et dans des pratiques collectives. L'approche de Parole d'excluEs inscrit la TSÉ dans une vision du développement territorial qui valorise les savoirs et pratiques locaux et qui promeut l'organisation collective et l'autonomie des communautés.

## 2.2 Ancrer les enjeux écologiques dans la réalité concrète des personnes en situation de pauvreté

La valorisation des savoirs locaux ne se limite pas à la mobilisation de la parole citoyenne sur les enjeux vécus sur les territoires défavorisés. Elle contribue également à la valorisation des pratiques et des solutions que les populations marginalisées mettent en place pour remédier aux problèmes. Ainsi, la posture de justice épistémique de Parole d'excluEs permet d'arrimer les enjeux sociaux, économiques et écologiques systémiques aux vécus réels des personnes concernées et à leurs pratiques quotidiennes de subsistance.

Concernant les projets en alimentation, cela s'est fait par le recours à des pratiques collectives, comme les groupes d'achats alimentaires, puis le modèle de la coopérative alimentaire dont une partie de la distribution provient de circuits courts, mais aussi l'agriculture urbaine collective et la mise en place d'un frigo communautaire (Heck et Socquet-Juglard, 2019). En lieu et place de solutions « toutes faites » sous forme d'écogestes individuels, l'approche de Parole d'excluEs permet de produire des initiatives locales collectives visant des transformations plus globales, arrimant la transformation sociale à l'enjeu environnemental.

En outre, on voit que l'attention portée aux enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale comme point de départ des transformations systémiques nécessaires à la TSÉ permet de s'assurer que celles-ci ne produisent pas davantage de pauvreté et d'exclusion. Contrairement à l'a priori de désintérêt des classes populaires pour la question environnementale (Malier, 2021), les solutions collectives coconstruites par Parole d'excluEs avec les Nord-Montréalais et Nord-Montréalaises s'inscrivent bien dans une perspective de TSÉ arrimée aux besoins, aux préoccupations et aux capacités d'agir des personnes en situation de pauvreté.

Selon Comby et Malier (2021), les pollutions visibles sont celles qui suscitent plus facilement l'engagement des classes populaires dans l'écologie. Ces préoccupations traduisent autant un rapport au respect de soi qu'au respect de leur milieu de vie à travers ce que Comby et Malier (2021, p.39) appellent « un rapport réaliste à la question environnementale ».

La posture de justice épistémique permet de s'appuyer sur cette relation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à leur environnement pour transformer leur milieu de vie. Nous observons une tendance à partir de problèmes concrets ancrés dans le vécu quotidien (« Le quartier est sale », « Il fait trop chaud dans mon logement », « Il n'y a pas assez de parcs dans le quartier ») comme point de départ de l'action sur les enjeux écologiques, plutôt qu'une posture idéologique inspirée des discours dominants de la TSÉ ou de l'impératif normatif des écogestes individuels.

Ainsi, les habitants et habitantes du Nord-Est de Montréal-Nord ont pris en main l'amélioration de la gestion des déchets au sein de leur quartier, d'abord au moyen de corvées de nettoyage dans les rues, puis en interpellant la municipalité pour augmenter le nombre de jours de collecte des déchets, qui était jugée trop peu fréquente et fluctuante par les habitants et habitantes, en particulier pour les personnes issues de l'immigration, pour qui les règlements manquaient de clarté. En parallèle, la municipalité souhaitait mettre en place une collecte de compost domestique. Or, dans ce quartier très densément peuplé, la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables était déjà très compliquée, car les personnes vivent dans des logements de petite taille et ont de la difficulté à se conformer aux jours et horaires de collecte. Un groupe citoyen accompagné par l'organisme a pu élaborer un plan d'action en collaboration avec l'Arrondissement de Montréal-Nord afin de trouver une solution à la gestion des déchets et de permettre l'implantation du ramassage du compost domestique dans le quartier. Cela a conduit à l'implantation de bacs de déchets semi-enfouis à plusieurs endroits du quartier, permettant aux habitants et habitantes de déposer leurs déchets en tout temps afin d'éviter l'accumulation de déchets dans les rues ou les immeubles résidentiels. L'implantation des bacs a également été accompagnée de l'embauche de deux personnes du quartier chargées de sensibiliser la population au tri et au compostage et d'aider les personnes en difficulté à améliorer leur gestion des déchets.

Ainsi, l'écoute de la parole citoyenne et la médiation réalisée auprès de l'Arrondissement ont permis la mise en place d'une solution intermédiaire à « l'écologisation des pratiques » (Comby et Malier, 2021, p.46), qui rend possible une action environnementale (tri des matières) et qui répond aux préoccupations des habitants et habitantes du quartier (embellissement et propreté du quartier). La notion de propreté, telle qu'elle est exprimée dans les discours des résidents et résidentes du quartier, s'inscrit dans une perspective environnementale plus large. Il s'agit à la fois de l'enjeu de la gestion de déchets (du dépôt et de la collecte municipale), mais aussi du rapport plus global au milieu de vie. La coconstruction du plan propreté a permis de développer une approche de l'écologie plus ancrée dans les réalités et préoccupations des habitants et habitantes du milieu de vie, qui, bien que préoccupés par la question de la gestion des déchets, se trouvaient emprisonnés dans le manque de ressources pour améliorer la propreté du quartier.

La parole citoyenne ainsi mobilisée permet de produire des expérimentations locales de TSÉ ayant une portée sociale autant qu'environnementale, et elle participe également d'une prise de pouvoir citoyen sur les décisions publiques relatives à l'environnement.

### **2.3 Renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sur les enjeux environnementaux par l'action citoyenne**

La valorisation des savoirs citoyens adoptée par Parole d'excluEs consiste également dans la valorisation de leurs savoir-faire et de leur capacité d'agir. Pour cela, le croisement de savoirs s'accompagne de ce que Fontan et Heck (2017) appellent un croisement des pratiques, c'est-à-dire une adaptation aux capacités d'agir de chacune des personnes engagées dans le processus. Cette posture vise à favoriser la participation d'une diversité de personnes, en particulier les plus isolées et les moins présentes dans les processus participatifs plus rigides et institutionnels. Notre étude a montré que les

personnes chargées de mobilisation ont un rôle pivot dans ce processus par leurs efforts constants pour travailler à la mobilisation d'une grande variété de personnes (Manon et Autin, 2024).

La posture de justice épistémique est arrimée à une approche de développement du pouvoir d'agir individuel et collectif telle qu'elle est théorisée par Lebossé (Le Bossé, 1998). Elle se lie également à l'approche décoloniale de valorisation des savoirs et savoir-faire locaux pour produire des solutions collectives ancrées dans les modes de vie des populations locales (Nugroho et collab., 2018). Les personnes sont expertes de leur quotidien et doivent être partie prenante des solutions visant à remédier aux problèmes qu'elles subissent, d'autant plus qu'elles adoptent déjà des stratégies individuelles pour survivre.

De plus, la forte présence de population immigrante et issue de l'immigration offre un réservoir de savoirs importés des pays du Sud, qui est un potentiel pour la création de modalités d'action collective. Il ne s'agit ni de transférer des modes d'agir d'un territoire à l'autre, ni de (re)créer la nouveauté, mais bien de coconstruire des modalités d'action adaptées au contexte à partir des savoirs déjà présents sur le territoire (Pozzebon et collab., 2021). La mobilisation des savoirs locaux dans une approche de justice épistémique a donc un potentiel pour créer des actions qui sont mieux ancrées dans les capacités d'agir des personnes en situation de pauvreté et qui permettent une prise de pouvoir de celles-ci sur les enjeux environnementaux.

Le travail réalisé par Parole d'excluEs depuis quelques années avec un groupe de jeunes sur la question environnementale, en particulier la mobilité active, est un exemple marquant de cette prise de pouvoir de personnes a priori éloignées des préoccupations environnementales sur ces enjeux. L'initiative est partie d'une demande citoyenne<sup>5</sup> de créer des activités estivales pour les jeunes du quartier, dans un contexte de manque de ressources pour la jeunesse dans le Nord-Est de Montréal-Nord. Le chargé de mobilisation a mis en place une série d'ateliers d'éducation à la participation citoyenne, qui a conduit à la formation d'un groupe de jeunes appelé les Gilets Verts, mobilisés sur la question de la propreté dans leur quartier. Par exemple, ils ont participé à la Grande marche pour le climat de septembre 2019 au centre-ville de Montréal. Ces jeunes ont commencé par des activités de nettoyage, qui ont débouché ensuite sur de la sensibilisation à la gestion des déchets dans le voisinage. Le groupe s'est structuré d'année en année et a finalement créé la première flotte de vélos partagés à Montréal-Nord afin de faire face à leurs enjeux de mobilité dans le territoire.

La trajectoire de cette initiative montre la capacité des personnes marginalisées à développer des solutions concrètes à des problèmes locaux. La question environnementale et les injonctions à l'application de gestes individuels peuvent être perçues comme descendantes et générer un sentiment d'impuissance et une perte du pouvoir d'agir des individus (Juan et collab., 2023). C'est là que l'approche de justice épistémique devient clé : elle permet de susciter la confiance dans la capacité individuelle et collective à résoudre des problèmes systémiques. L'expérience de ce groupe de jeunes à Montréal-Nord montre que, loin de se limiter à des actions dictées de l'extérieur, des solutions émergent en redonnant confiance aux personnes concernées dans la pertinence de leurs propres savoirs pour produire des solutions pertinentes aux enjeux de leur territoire.

Ces processus contribuent à la mise en commun de pouvoirs d'agir variés, sans les hiérarchiser, mais en les concevant au contraire comme plusieurs briques d'une même construction, ce qui apparaît nécessaire et souhaitable pour agir efficacement sur les enjeux environnementaux (Dupuis, 2022).

## 2.4 Offrir un espace à mi-chemin entre un tiers-lieu et un commun : les locaux de Parole d'excluEs

L'ancrage territorial de Parole d'excluEs, matérialisé par ses deux locaux citoyens au sein d'immeubles de logements sociaux, est un élément central de sa posture de justice épistémique. L'usage de ces locaux est partagé avec les personnes impliquées au sein de l'organisme, qui peuvent y avoir accès et y organiser des rencontres et des activités en dehors des heures de présence de l'équipe. Ils font office de tiers-lieu, entre le domicile et le lieu de travail empreint d'une certaine neutralité, dans lequel s'établit une forme d'égalité entre les individus (Oldenburg, 1989).

Les locaux de Parole d'excluEs sont des lieux ouverts à tous et toutes au sein duquel les habitants et habitantes du quartier peuvent simplement venir prendre un café ou utiliser un ordinateur, sans obligation d'être membre de l'organisme. Dans ces lieux, une forme d'équilibre entre les statuts sociaux est visée, en particulier en offrant la possibilité à chaque personne de s'exprimer au sein d'un espace qui se veut solidaire et inclusif. De plus, ces locaux sont le support de création de liens sociaux de proximité, qui apparaissent essentiels dans le passage à l'action collective pour transformer les milieux de vie (Audet et collab., 2019). Cette réalité a été particulièrement visible au cours de la pandémie de COVID-19. Alors que la plupart des organismes avaient fermé leur porte, un groupe de citoyens et citoyennes s'est mobilisé pour rouvrir le local de la rue Pelletier et poursuivre certaines activités de soutien à la communauté (distribution de denrées alimentaires, veille téléphonique pour les personnes les plus isolées, etc.). Les locaux sont les épencentres de l'amélioration du cadre de vie puisqu'il offre des lieux de rassemblement pour des personnes habitant généralement dans des logements de petite taille et dans un territoire disposant de peu d'espaces de socialisation. Leur appropriation par les personnes impliquées soutien le passage à l'action.

L'ancrage territorial de l'organisme se matérialise également par la création d'espaces communs qui constituent une extension des locaux, par leur fonction de socialisation et d'appropriation citoyenne. Deux projets phares de Parole d'excluEs en ce sens sont les espaces verts aménagés dans les cours des immeubles de la SHAPEM : la Voisinerie dans l'îlot Pelletier et l'Espace Lapierre au Nord-Est de Montréal-Nord. Havres de fraîcheur, jardins d'agriculture urbaine, espaces de rencontre et de jeux pour les enfants, ces espaces sont gérés en commun par les personnes impliquées dans des comités citoyens et ils contribuent à la cohésion sociale du territoire.

La fonction de ces espaces est triple : il s'agit d'améliorer la qualité de vie des habitants et habitantes en réduisant les îlots de chaleur, de mettre à disposition des jardins d'agriculture urbaine et de mettre à disposition des lieux de rassemblement dans un esprit d'amélioration de la cohésion sociale. Comme les autres projets de Parole d'excluEs, ces projets sont coconstruits avec et par les gens du quartier, à partir de la parole citoyenne. La gestion des jardins par des comités citoyens accompagnés par Parole d'excluEs participe d'une forme de remise en cause de la propriété privée et s'apparente à la création d'une forme de communs (Dardot et Laval, 2015). Le propriétaire des lieux, la SHAPEM, cède à ses locataires la définition des usages, ce qui permet une réappropriation de l'espace par les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. De plus, avec ces communs, Parole d'excluEs déploie une forme de développement territorial participatif qui favorise l'élaboration de pratiques démocratiques et l'exercice de sa citoyenneté par la population du territoire.

L'ancrage territorial de l'organisme et sa proximité avec les habitants et habitantes sont centraux dans son approche de justice épistémique. Par la création de communs ou de tiers-lieux, l'organisme favorise la participation citoyenne à des expérimentations de transformation du milieu de vie.

### 3. Transformer le cadre de la TSÉ à partir des savoirs des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale

La relecture des initiatives de Parole d'excluEs sous l'angle de la TSÉ met de l'avant les impacts de la posture et des pratiques de justice épistémique de l'organisme sur sa manière d'aborder les enjeux environnementaux. L'approche de justice épistémique développée par l'organisme conduit à une réflexion plus profonde sur les soubassements politiques et discursifs de la TSÉ et sur les impacts qu'ils ont sur les capacités d'agir des populations marginalisées. Les actions collectives de Parole d'excluEs, analysées dans le cadre de la TSÉ, amènent à redéfinir ce cadre tant dans ses pratiques que ses récits.

#### 3.1 Formuler des récits collectifs ancrés dans les préoccupations citoyennes

La TSÉ est parcourue par une multitude de discours prônant des modalités variées et parfois même antinomiques (Audet, 2015; Romdhani et Audet, 2022). Au cours des dernières années, les recherches sur la TSÉ ont mis de l'avant le rôle central des récits positifs d'un avenir commun désirable pour amorcer des transformations concrètes et pour renforcer le pouvoir d'agir individuel et collectif (Wittmayer et collab., 2019). Ces récits sont d'autant plus propices à favoriser le passage à l'action pour lutter contre les changements climatiques, pour s'y adapter et pour que les solutions soient coconstruites avec les citoyens (Butzbach et Audet, 2022).

L'approche de la justice épistémique mise en pratique par Parole d'excluEs contribue à la production d'un récit de la TSÉ issu du triple croisement entre les savoirs des premières personnes concernées, les savoirs scientifiques ainsi que les savoirs des praticiens et praticiennes sur le terrain. Ce croisement de la multitude des savoirs entourant un même enjeu permet à l'organisme de faire face à la pluralité des discours et à la divergence des points de vue en coconstruisant une vision commune d'un avenir et des transformations à opérer pour le réaliser. Cette recherche d'un consensus favorise un ancrage du récit collectif dans le vécu des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale. Plutôt que de forcer une adhésion des classes populaires au discours dominant sur la transition, la justice épistémique permet d'assurer la participation de celles-ci à la production d'une vision inclusive de la TSÉ (Comby, 2015; Buccolo, 2023).

De plus, la recherche d'un consensus à partir d'une grande divergence de points de vue et de savoirs est un apprentissage fort à tirer de cette approche pour la production de récits et de discours sur la TSÉ. Cette approche permet aux personnes en situation de pauvreté d'exposer leur point de vue ainsi que de faire connaître leur vécu et les impacts parfois négatifs de certaines transformations visant à lutter contre les changements climatiques. C'est aussi un espace pour transmettre des savoirs scientifiques et pour les vulgariser. La confrontation des savoirs scientifiques par les savoirs citoyens amène à produire un savoir « hybride » qui se nourrit des connaissances scientifiques, tout en remettant en question la prééminence de la science et les rapports de pouvoir qui s'y rattachent, en particulier lorsqu'il s'agit de concevoir le passage à l'action (Carrel et collab., 2017; Piron, 2018). Le résultat est la coconstruction de savoirs qui ne contribuent pas à l'exclusion ni à la légitimation des rapports de pouvoir.

Cette posture contribue donc à transformer en profondeur la société par le rééquilibrage entre les savoirs et les rapports de pouvoir qui s'y rapportent. Dans le cas d'un discours environnemental, les rapports de pouvoir qui s'expriment dans les différentes injonctions à transformer son mode de vie par des gestes majoritairement individuels pèsent lourd sur les groupes sociaux les moins favorisés et sur la représentation que ceux-ci ont des enjeux environnementaux (Comby, 2015; Comby et Malier, 2021). Plutôt que de mettre dos à dos des visions du monde qui peuvent paraître opposées, la posture de justice épistémique permet de se nourrir du dissensus pour améliorer la production d'un récit collectif qui ne soit pas producteur d'exclusion sociale (Buccolo, 2023).

### 3.2 Faire bouger les lignes hors de l'organisme

Finalement, Parole d'excluEs met en pratique la justice épistémique en promouvant dans d'autres espaces (notamment universitaires et institutionnels) la parole citoyenne et son rôle dans la résolution des problèmes sociaux, économiques et environnementaux (Manon et Autin, 2024). Les connaissances produites au sein de Parole d'excluEs contribuent à déconstruire l'exclusivité épistémique des milieux habituellement dominés par les savoirs les plus valorisés socialement, en particulier par des partenariats de longue date avec le milieu de la recherche. Il s'agit d'assurer une présence de la plus grande diversité de voix possible et d'habituer ainsi d'autres acteurs à travailler avec cette pluralité épistémique.

Ce changement d'échelle apparaît fondamental pour assurer que les savoirs citoyens ne sont pas captifs de l'organisme et qu'ils aient une réelle portée démocratique. D'une part, les chercheurs et chercheuses de Parole d'excluEs jouent un rôle d'intermédiaire et traduisent ces savoirs dans leurs publications et communications. Or, l'organisme s'assure aussi de la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dans les lieux de concertation, auprès des médias et dans les institutions afin qu'elles puissent elles-mêmes y apporter leurs savoirs. Certes, cet effort demande une préparation des citoyens et citoyennes, mais nécessite davantage de préparer les espaces concernés afin qu'ils soient prêts à accueillir des formes de savoirs et d'expressions qui ne cadrent pas dans les normes en vigueur (niveau de langage, format des réunions, modalités de prise de parole en public, etc.).

En cela, l'organisme travaille à un changement de paradigme de la démocratie représentative, dominée par les spécialistes, vers une démocratie collaborative, où les individus qui vivent les problèmes contribuent à les résoudre. La coconception du Plan d'aménagement du Nord-Est de Montréal-Nord<sup>6</sup> à l'échelle locale a permis de faire bouger les modalités d'action de la municipalité. L'organisme a influencé l'implantation d'un processus participatif afin de favoriser l'implication citoyenne dans le réaménagement du territoire par l'Arrondissement de Montréal-Nord, alors que celui-ci s'apprêtait à refaire l'asphaltage des rues avoisinantes du local communautaire (Heck et collab., 2021). La collaboration des citoyens et citoyennes à ce processus a permis de prendre en compte la parole de celles et ceux qui sont rarement présents dans les consultations publiques et qui n'ont que trop peu l'occasion d'exposer leur point de vue, par l'organisation de moments de discussions informelles dans les rues du quartier, en faisant du porte-à-porte ou même par le bouche-à-oreille entre voisins et voisines. La préoccupation de donner la parole au plus grand nombre a permis de sortir d'un format standard de participation publique.

L'ouverture à la pluralité des savoirs et leur nécessaire présence dans le débat public proposées par Parole d'excluEs invitent à constamment se poser les questions : Qui n'est pas suffisamment entendu? Pourquoi? Comment peut-on y remédier? Dans un contexte d'injustices climatiques, ces questions sont fondamentales pour redonner du pouvoir aux personnes sur qui les changements climatiques pèsent injustement, alors même qu'elles en sont le moins responsables (Khan et Hallmich, 2023). La valorisation des savoirs citoyens a eu pour effet de transformer ce projet de réfection de rue en un projet d'urbanisme participatif impliquant les acteurs locaux, y compris les résidents et résidentes du quartier. Les aménagements produits ont intégré les préoccupations citoyennes pour augmenter le verdissement de l'espace et pour créer des espaces de rencontre sous forme de placettes meublées, dans un quartier caractérisé par des îlots de chaleur. En outre, les participants et participantes aux consultations publiques souhaitaient la plantation d'arbres fruitiers afin de répondre aux enjeux d'insécurité alimentaire. Loin de l'image de désintérêt des personnes en situation de pauvreté à l'égard de l'environnement, cet exemple montre au contraire comment la parole citoyenne a permis de mettre en cohérence des solutions à des enjeux d'aménagement, de vivre-ensemble et d'adaptation aux changements climatiques.

La manière dont Parole d'excluEs œuvre à renforcer la place de la parole citoyenne dans des instances locales nous apparaît prometteuse pour la mise en place de projets de TSÉ qui respectent les savoirs et les modes de vie des populations locales. La mise en œuvre de la justice épistémique requiert l'ouverture des débats, des dialogues et des espaces décisionnels traditionnellement dominés par des savoirs experts en TSÉ. Cette démarche permet de développer des projets plus ancrés, adaptés aux réalités locales et mieux enlignés avec la justice climatique.

## Conclusion

La relecture des actions collectives de Parole d'excluEs nourrit la conception dominante de la TSÉ en plaçant au centre la justice épistémique à la fois dans les pratiques et les discours. Cela amène à une remise en cause de l'ontologie de la TSÉ, pour sortir du récit normatif dominant et s'ouvrir à la pluriversalité des rapports à l'environnement et au territoire (Escobar, 2018). Sur les plans discursif et théorique, on observe un écart entre le cadre et les récits dominants de la TSÉ et les pratiques déjà en place à la périphérie. Il y a une invisibilisation des perspectives des populations qui vivent et agissent à la périphérie, alors que ces initiatives sont à même de nourrir la TSÉ. Les impacts sont discursifs et, par conséquent, matériels et institutionnels en matière d'investissements dans la résilience de ces milieux de vie et de gestion de la transition dans ces territoires périphériques.

L'exemple de Parole d'excluEs montre comment l'approche de justice épistémique peut renforcer la mise en œuvre d'expérimentations de transition justes et inclusives, allant dans le sens d'une transformation profonde de la société arrimant l'action écologique à la lutte contre les inégalités sociales. La reconnaissance et la valorisation des savoirs des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale permettent d'ancrer les expérimentations de transition dans les réalités concrètes des groupes sociaux marginalisés. La justice épistémique auprès des populations en situation de pauvreté et d'exclusion sociale fait émerger des expérimentations de TSÉ presque là où elles ne sont pas attendues. Ce qui vient contredire le préjugé de désintérêt de ces populations à l'égard des enjeux environnementaux. Au contraire, la reconnaissance et la valorisation des savoirs citoyens favorisent la prise de pouvoir des groupes les plus éloignés de la décision collective sur les enjeux environnementaux, et permettent une autre vision de ce que peut être la TSÉ dans les territoires défavorisés. Cela nous apparaît d'autant plus pertinent et nécessaire que les territoires défavorisés sont encore ceux qui sont le plus délaissés dans les transformations à visée environnementale que connaissent les villes européennes et nord-américaines, et ce, malgré le fait qu'ils soient ceux qui subissent le plus durement les effets des changements climatiques.

En somme, la posture de justice épistémique adoptée par Parole d'excluEs invite à un renversement de la perspective dominante de la TSÉ pour développer un discours et des pratiques partant de la périphérie, plutôt que d'imposer la transition écologique de manière descendante. Une déconstruction profonde de ce que les discours dominants projettent des gestes individuels et actions collectives est fondamentale pour faire la transition. La posture et les pratiques de justice épistémique mises en œuvre par Parole d'excluEs amènent à une remise en cause de l'ontologie de la TSÉ pour sortir d'un récit normatif de la transition et pour s'ouvrir à la pluriversalité des rapports à l'environnement et au territoire.

Nous concluons en appelant le lectorat à aller à la rencontre des espaces et initiatives à la périphérie qui expérimentent la TSÉ, sans nécessairement utiliser les cadres et termes canoniques. En plaçant la justice épistémique au centre des processus de coproduction des savoirs et de coconstruction des actions collectives, nous proposons d'ouvrir la transition à d'autres sensibilités aux enjeux climatiques et de valoriser les pratiques existant à la marge.

## NOTES

- 1 La mission présentée sur le site Internet de Parole d'excluEs est la suivante : « Susciter la parole et la mobilisation citoyennes pour développer l'action collective des personnes en situation d'exclusion et de pauvreté afin d'engendrer des transformations significatives menant à un monde inclusif et juste. » <https://parole-dexclues.ca/nos-fondements>
- 2 L'approche est qualifiée de croisement des savoirs par l'organisme dans plusieurs documents, bien qu'elle ne reprenne pas stricto sensu la méthodologie développée par ATD Quart Monde, dont elle est une adaptation. Pour Parole d'excluEs, le croisement des savoirs se situe dans la reconnaissance de la complémentarité des différents savoirs et dans leur mise en dialogue pour saisir les enjeux locaux et pour passer à l'action afin de développer des solutions collectives à ceux-ci. En revanche, Parole d'excluEs n'adopte pas la méthodologie d'ATD dans toutes ses modalités.
- 3 Voir les publications correspondantes sur le blogue de l'Incubateur universitaire de Parole d'excluEs : <https://iupe.parole-dexclues.ca>
- 4 On parle ici en particulier des savoirs locaux, des savoirs autochtones et des savoirs expérientiels des groupes défavorisés et marginalisés.
- 5 Cette demande s'est exprimée au cours de l'étude des besoins et aspirations du Nord-Est, qui identifie « la situation des jeunes » comme un des grands enjeux du quartier. Les parents sont particulièrement préoccupés par le manque d'activités pour les jeunes et par les risques de criminalisation.
- 6 <https://montreal.ca/articles/plan-damenagement-du-nord-est-de-montreal-nord-27087>

## RÉFÉRENCES

- Agrawal, A. (2004). Indigenous and scientific knowledge: Some critical comments. *Antropologi Indonesia*, 0(55). [https://public.websites.umich.edu/~arunagra/papers/IK%20Monitor%203\(3\)%20Agrawal.pdf](https://public.websites.umich.edu/~arunagra/papers/IK%20Monitor%203(3)%20Agrawal.pdf)
- Allen, A. (2017). Power/Knowledge/Resistance : Foucault and epistemic justice. Dans I.J. Kidd, J. Medina et G. Pohlhaus Jr. (dir.) *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (1<sup>re</sup> éd.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315212043>
- Anguelovski, I., Connolly, J. et Brand, A. L. (2018). From landscapes of utopia to the margins of the green urban life: For whom is the new green city? *City*, 22(3), 417-436. <https://doi.org/10.1080/13604813.2018.1473126>
- Audet, R. (2015). Le champ des sustainability transitions : Origines, analyses et pratiques de recherche. *Cahiers de recherche sociologique*, 58, 73-93. <https://doi.org/10.7202/1036207ar>
- Audet, R., Segers, I. et Manon, M. (2019). Expérimenter la transition écologique dans les ruelles de Montréal : Le cas du projet Nos milieux de vie ! *Lien social et Politiques*, 82, 224-245. <https://doi.org/10.7202/1061884ar>
- Bach, C. E. et McClintock, N. (2021). Reclaiming the city one plot at a time? DIY garden projects, radical democracy, and the politics of spatial appropriation. *Environment and Planning C: Politics and Space*, 39(5), 859-878. <https://doi.org/10.1177/2399654420974023>
- Bhargava, R. (2013). Pour en finir avec l'injustice épistémique du colonialisme [traduction de Aurélien Blanchard]. *Socio*, 1, 4175. <https://doi.org/10.4000/socio.203>
- Brisebois, E. et Audet, R. (2018). *Portrait des systèmes alimentaires alternatifs au Québec : Enjeux, organisation et défis* (3; Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique).
- Bucolo, E. (2024). Au croisement de la justice environnementale et épistémique. *Sociographe*, 86(2), 39-52. <https://doi.org/10.3917/graph1.086.0039>
- Butzbach, C. et Audet, R. (2022). *De nouvelles histoires pour changer la société : Guide pratique de coconstruction d'un récit collectif de la transition sociale et écologique à l'échelle du milieu de vie* (20; Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, p. 46). UQAM. <https://chairetransition.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/48/2022/10/De-nouvelles-histoires-pour-changer-la-socie%CC%81te%CC%81.pdf>
- Carrel, M., Loignon, C., Boyer, S. et De Laat, M. (2017). Les enjeux méthodologiques et épistémologiques du croisement des savoirs entre personnes en situation de pauvreté, praticien.ne.s et universitaires : Retours sur la recherche ÉQUIsanTÉ au Québec. *Sociologie et sociétés*, 49(1), 119-142. <https://doi.org/10.7202/1042808ar>

- Comby, J.-B. (2015). À propos de la dépossession écologique des classes populaires. *Savoir/Agir*, 33(3), 23. <https://doi.org/10.3917/sava.033.0023>
- Comby, J.-B. et Malier, H. (2021). Les classes populaires et l'enjeu écologique Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses. *Sociétés contemporaines*, 124(4), 37. <https://doi.org/10.3917/soco.124.0037>
- Courtemanche, A., Bourque, D., Racine, S., Parent, A.-A. et Morin, L. (2022). Développement des communautés et transition sociécologique au Québec. *Revue Organisations & territoires*, 31(2), 73-84. <https://doi.org/10.1522/revueot.v31n2.1481>
- Dardot, P. et Laval, C. (2015). *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*. La Découverte.
- de Laat, M., Boyer, S., Hudon, C., Goulet, É. et Loignon, C. (2014). Le croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté. Une condition nécessaire pour une société du savoir inclusive. *Globe*, 17(2), 69-91. <https://doi.org/10.7202/1036238ar>
- Degrave, F. (2001). La pensée "femmes et développement". Critique des fondements et pistes pour reconstruire un point de vue féministe croisé Nord/Sud. Dans I. Guérin, M. Hersent et L. Fraisse (dir.), *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale* (p. 63-84). Érès.
- Dotson, K. (2012). A Cautionary Tale: On Limiting Epistemic Oppression. *Frontiers: A Journal of Women Studies*, 33(1), 24-47. <https://doi.org/10.5250/fronjwomestud.33.1.0024>
- Dupuis, C. (2022). Québec ZéN : une initiative de la société civile pour coconstruire le Québec carboneutre de demain. *Éducation relative à l'environnement [en ligne]*, 17(1). <https://doi-org.proxy.bibliothèques.ugam.ca/10.4000/ere.8393>
- Emelianoff, C. (2008). La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel. *Écologie & politique*, 35(1), 19-31. <https://doi.org/10.3917/ecopo.035.0019>
- Escobar, A. (2004). Beyond the Third World: Imperial Globality, Global Coloniality and Anti-Globalisation Social Movements. *Third World Quarterly*, 25(1), 207-230. <http://www.jstor.org/stable/3993785>
- Escobar, A. (2016). Décroissance, après-développement et transition. *Alternatives Sud*, 23(3), 49-71.
- Escobar, A., (2018). *Sentir-penser avec la Terre : L'écologie au-delà de l'Occident*. Éditions du Seuil.
- Fals Borda, O. (2020). Briser le monopole de la connaissance, Situation actuelle et perspectives de la recherche-action participative dans le monde. Dans L. Diaz et B. Godrie (dir.), *Décoloniser les sciences sociales. Une anthologie bilingue de textes d'Orlando Fals Borda (1925-2008)* (p. 85-101). <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/falsborda>
- Ferdinand, M. (2019). *Une écologie décoloniale : penser l'écologie depuis le monde caribéen*. Éditions du Seuil.
- Fontan, J.-M. et Heck, I. (2017). Parole d'excluEs : Croisement des savoirs, des pouvoirs et des pratiques au sein de l'Incubateur universitaire Parole d'excluEs. *Éducation et socialisation*. <https://doi.org/10.4000/edso.2540>
- Fontan, J.-M., Klein, J., Caillouette, J., Doyon, M., Lévesque, B., Tremblay, D.-G., Tremblay, P.-A. et Trudelle, C. (2014). Vers de nouveaux modèles d'action en développement territorial : L'expérimentation à l'échelle locale de la transition vers le « buen vivir ». *Économie et Solidarités*, 44(1-2), 84-102. <https://doi.org/10.7202/1041606ar>
- Fontan, J.-M. et Rodriguez, P. (2009). *Étude sur les besoins et les aspirations des résidents de l'ilot Pelletier—Synthèse des recherches effectuées : Similitudes et différences des différents acteurs rencontrés*. <https://depot.erudit.org/id/004348dd>
- Fricker, M. (2007). *Epistemic injustice: power and the ethics of knowing*. 188 pages. Oxford University Press. <http://site.ebrary.com/id/10220003>
- Grosfoguel, R. (2002). Colonial Difference, Geopolitics of Knowledge, and Global Coloniality in the Modern/Colonial Capitalist World-System. *Review (Fernand Braudel Center)*, 25(3), 203-224. <https://www.jstor.org/stable/40241548>
- Godrie, B. et Santos, dos, M. (2017). Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance. *Sociologie et société*, XLIX(1). <https://doi.org/10.7202/1042804ar>
- Guivarch, C. et Taconet, N. (2020). Inégalités mondiales et changement climatique. *Revue de l'OFCE*, 165(1), 35-70. <https://doi.org/10.3917/reof.165.0035>

- Hall, Godrie et Heck. (2020). Knowledge Democracy and Epistemic In/Justice : Reflections on a Conversation. *Canadian Journal of Action Research*, 21(1). <https://doi.org/10.33524/cjar.v21i1.516>
- Harding, S. G. (1991). *Whose science? Whose knowledge? : Thinking from women's lives* (Vol. 11 online resource (xii, 319 pages)). Cornell University Press. <https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=1422906>
- Heck, I., Manon, M. et Monier, P. (2021). *Co-construire le Plan d'aménagement du Nord-Est. Du Récit aux Actions* Montréal : Incubateur Universitaire de Parole d'excluEs. <https://iupe.files.wordpress.com/2020/12/heck-manon-monier-amenagement-2020.pdf>
- Heck, I. et Socquet-Juglard, F. (2019). Le Système alimentaire pour tous. Dans M. Doyon et J.-L. Klein (dir.), *Pour la sécurisation alimentaire au Québec* (1<sup>re</sup> éd., p. 101-116). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctvq4bzbh.13>
- Hill Collins, P. (2017). Intersectionality and epistemic justice. Dans I. J. Kidd, J. Medina et G. Pohlhaus (dir.), *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315212043>
- Hopkins, R., 1968-. (2010). *Manuel de transition : De la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Écosociété.
- Juan, M., Bucolo, E. et Billen, L. (2023). Requalifier l'engagement écologique. Une approche multi-située des obstacles et des démarches d'accompagnement du militantisme écologique. *L'Homme & la Société*, 218(1), 243-274. <https://doi.org/10.3917/lhs.218.0243>
- Kermoal, N. J. et Altamirano-Jiménez, I. (2016). *Living on the land: indigenous women's understanding of place*. AU Press.
- Khalfan, A., Nilsson Lewis, A., Aguilar, C., Persson, J., Lawson, M., Dabi, N., Jayoussi, S. et Acharya, S. (2023). *Climate Equality : A planet for the 99 %* (Policy papers & campaign reports). Oxfam International. <http://hdl.handle.net/10546/621551>
- Kidd, I. J., Medina, J. et Pohlhaus, G. (Eds.). (2017). *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315212043>
- Khan, S. et Hallmich, C. (2023). *La nature de l'injustice : Racisme et injustices environnementales*. 274 pages. Écosociété
- Klein, J.-L. et Enríquez, D. (2022). La lutte pour la sécurité alimentaire vue à travers l'approche de l'initiative locale : Le modèle d'action de Parole d'excluEs à Montréal. *Noréis*, 262(1), 135-150. <https://doi.org/10.4000/norois.11924>
- Le Bossé, Y. (1998). Pouvoir d'agir et exclusion : Le pouvoir de participation socioéconomique. *Cahiers de la recherche en éducation*, 5(3), 371-397. <https://doi.org/10.7202/1017127ar>
- Malier, H. (2021). No (sociological) excuses for not going green : How do environmental activists make sense of social inequalities and relate to the working class? *European Journal of Social Theory*, 24(3), 411-430. <https://doi.org/10.1177/1368431021996611>
- Manon, M., Audet, R., Rochefort, M. et Laplante, L. (2021). *Répertoire-synthèse des interventions de l'Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour la transition écologique* (11; Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique n. UQAM. <https://chairetransition.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/48/2022/02/Re%CC%81pertoire-synthe%CC%80se-des-interventions-de-Rosemont%E2%80%93La-Petite-Patrie-pour-la-transition-e%CC%81cologique.pdf>
- Manon, M. et Autin, G. (2023). *Boussole de la justice épistémique : Guide d'utilisation* (p. 13). Incubateur Universitaire de Parole d'excluEs. <https://iupe.parole-dexclues.ca/>
- Manon, M. et Autin, G. (2024). *La posture de Justice Épistémique de Parole d'excluEs : De l'analyse de sa mise en pratique à la création d'un outil réflexif* (Cahier du CRISES). UQAM. <https://crises.uqam.ca/cahiers/la-posture-de-justice-epistemique-de-parole-dexclues-de-lanalyse-de-sa-mise-en-pratique-a-la-creation-dun-outil-reflexif/>
- Medina José. (2013). *The epistemology of resistance : gender and racial oppression, epistemic injustice, and resistant imaginations* (Ser. Studies in feminist philosophy). Oxford University Press.
- Mignolo, W. (2001). Géopolitique de la connaissance, colonialité du pouvoir et différence coloniale. *Multitudes*, 6(3), 56-71. <https://doi.org/10.3917/mult.006.0056>
- Nugroho, K., Carden, F. et Antlov, H. (2018). Introduction: local knowledge matters! Dans K. Nugroho, F. Carden et H. Antlov (dir.) *Local knowledge matters: Power, context and policy making in Indonesia* (1<sup>re</sup> éd., p. 1-28). Bristol University Press; <https://doi.org/10.2307/j.ctv3hvc26.6>

- Oldenburg, R. (1989). *The great good place: Cafes, coffee shops, bookstores, bars, hair salons, and other hangouts at the heart of a community*. Berkshire Publishing Group LLC.
- Posca, J. et Schepper, B. (2020). *Qu'est-ce que la transition juste?* (Brochure). IRIS. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/qu-est-ce-que-la-transition-juste/>
- Pozzebon, M., Tello-Rozas, S. et Heck, I. (2021). Nourishing the Social Innovation Debate with the “Social Technology” South American Research Tradition. *VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 32(3), 663-677. <https://doi.org/10.1007/s11266-021-00314-0>
- Romdhani, A. et Audet, R. (2022). *Quatre discours de la transition écologique pour la région métropolitaine de Montréal* (21; Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, p. 29). <https://chairetransition.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/48/2022/11/Quatre-discours-de-la-transition-ecologique-pour-la-region-metropolitaine-de-Montreal.pdf>
- Ruelland, I., Autin, G. et Heck, I. (2021). *Vers des pratiques inclusives en santé de proximité : L'innovation par l'action citoyenne*. 170-180.
- Ruelland, I., Rodriguez, P. et Van Schendel, V. (2007). *La lutte contre l'exclusion à travers des expériences au Québec, au Brésil et en Argentine—Bilan de la tournée du film Parole d'excluEs*. <https://depot.erudit.org/id/004312dd>
- Shiva, V. (1988). *Staying alive: women, ecology and development*. Zed Books.
- Shiva, V., Cummis, R., Bhatt, A., Anilkumar, P. et Singh, N. R. (2020). *Reclaiming the commons: biodiversity, indigenous knowledge, and the rights of Mother Earth*. Synergetic Press
- Sillitoe, P. (1998). What, know natives? Local knowledge in development. *Social Anthropology*, 6(2), 203–220. <https://doi.org/10.1111/j.1469-8676.1998.tb00356.x>
- Sillitoe, P. et Bicker, A. (2004). Introduction: Hunting for theory, gathering ideology. Dans A. Bicker, Sillitoe, P. et Pottier, J. (dir.), *Development and Local Knowledge (1st ed.)*. (Chapter 1, p. 18). Routledge.
- Visvanathan, S. (2016). La quête de justice cognitive (Traduction de The Search for Cognitive Justice, 2009). In , sous la direction de Florence Piron, Samuel Regulus et Marie Sophie Dibounje Madiba. Dans F. Piron, S. Regulus et M. S. D. Madiba (dir.), *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable* (Éditions science et bien commun). <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1>
- Wittmayer, J. M., Backhaus, J., Avelino, F., Pel, B., Strasser, T., Kunze, I. et Zuijderwijk, L. (2019). Narratives of change : How social innovation initiatives construct societal transformation. *Futures*, 112, 102433. <https://doi.org/10.1016/j.futures.2019.06.005>

## DOSSIER

## Urbanisation et mondialisation pour une transition socioécologique inversée : un écosystème de la vulnérabilité humaine dans le secteur de l'agriculture au Cameroun

Serge Eric Dzou Ntolo<sup>a</sup>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1914>



**RÉSUMÉ.** Cet article se veut une tentative d'explication des mutations des modes de production agropastorale au Cameroun, partis d'une situation quasi bio au xx<sup>e</sup> siècle à une situation d'assistance chimique généralisée au xxi<sup>e</sup> siècle. Dans ce pays, c'est un processus complexe au cœur duquel le phénomène de la mondialisation agit comme un moteur d'inversion des valeurs productives. Les effets sociaux rendent les populations particulièrement vulnérables. L'agriculture, une activité sociale à finalité alimentaire et nutritive, se retrouve dans l'engrenage vicieux des pesticides et de perversion des modes endogènes de production. Dans un processus heuristique transdisciplinaire, le cadre théorique adopté est le constructivisme, dont la modalité essentielle est l'explication par la critique. Il saisit la transition socioécologique comme la construction d'un idéal dans un monde dominé par les contradictions de la mondialisation. C'est ainsi qu'au Cameroun, le secteur de l'agriculture donne un sens contraire à l'idéal de la transition socioécologique, à travers l'interversion des enjeux socioéconomiques et socioécologiques.

**Mots clés :** Urbanisation, mondialisation, transition socioécologique, vulnérabilité humaine, agriculture

**ABSTRACT.** This paper is an attempt to explain the changes of agricultural production modes in Cameroon, from a quasi-bio situation in the 20th century, to a situation of generalized chemical assistance in the 21st century. In this country, this is a complex process at the heart of which the phenomenon of globalization acts as a driving force for the inversion of productive values. The social effects make populations particularly vulnerable. Agriculture, a social activity whose purpose is to provide food and nutrition, is caught up in the vicious circle of pesticides and the distortion of endogenous modes of production. In a transdisciplinary heuristic process, the theoretical framework adopted is constructivism, whose essential modality is explanation through critique, where socio-ecological transition is the construction of a model in a world dominated by the contradictions of globalization. In Cameroon, for example, the agricultural sector has an opposite view of the model of socio-ecological transition, through the reversal of socio-economic and socio-ecological stakes.

**Key words:** Urbanization, globalization, social-ecological transition, human vulnerability, agriculture

### Introduction

<sup>a</sup> Enseignant-chercheur, Université de Ngaoundéré, Ngaoundéré (Cameroun)

La notion de transition est liée à l'idée d'un processus mis en mouvement en vue d'un changement ou d'une transformation de situation vers une autre. L'objet mis en étude dans le cadre des transitions est une projection située entre une base de faits certains et une situation destinataire vers l'incertitude (Chabot, 2015).

#### *Définitions de transition et de transition écologique*

La transition s'entend à la faveur de deux définitions comprises dans le *Dictionnaire de la pensée écologique* (Bourg et Papaux, 2015). La première approche définitionnelle donne un sens téléologique à la transition comme structure d'application écologique, à la finalité de survie de la biodiversité, donc de l'humanité. La seconde approche considère la transition comme un outil d'analyse qui s'applique indistinctement à tous les secteurs sociaux en tant que mécanisme d'évolution entre les étapes.

L'approche qui s'applique à la présente étude est la première, c'est-à-dire celle dévolue aux dispositions humaines conformes à un modèle socioéconomique en accord avec les enjeux environnementaux. Cette perception de la transition, plutôt qu'une donnée, apparaît à la fois comme une prescription et un projet mondial. Une prescription en tant que « passage, à l'échelle d'une société, à des modes d'habiter et des systèmes productifs plus durables » (Gonin, 2021, p. 1); un projet puisqu'elle pose la problématique des « recompositions spatiales pour une meilleure cohabitation entre les ensembles, humains et non-humains, qui peuplent les milieux terrestres » (Gonin, 2021, p. 1).

Les maîtres mots de la définition de la transition par Gonin sont d'abord le passage, puis la recomposition. Le passage des modes d'habiter renvoie ici à la reconfiguration de la façon d'occuper l'espace (l'urbanisation) et des systèmes de production, dont la transition énergétique, la transition de production agricole vers l'économie verte ou l'économie circulaire. Quant à la recomposition, il s'agit de mettre en équilibre les sociétés humaines et le reste de la biodiversité, qui constituent ensemble l'écosystème terrestre.

La transition écologique n'est pas un concept ex nihilo. Il s'agit a priori d'une réponse au phénomène du développement socioéconomique. Ce dernier lui-même se pose comme un phénomène systémique consubstantiel à la « société de consommation de masse » (Schwartzenberg, 1998, p. 145). Ainsi, le développement s'apparente à un mouvement de modernité, sans cesse progressif, de disposition matérielle et infrastructurelle abondante, à la faveur d'une société de consommation de masse.

À partir de ces définitions, on peut comprendre que la transition écologique est la formulation scientifique et politique d'un mouvement qui se tient en face d'une autre forme de transition sociale plus ou moins traditionnelle appelée développement. Les deux approches de transition s'affrontent sur le terrain de la dynamique sociale<sup>1</sup>. Dans un sens comme dans l'autre, lorsque l'une décélère, l'autre accélère en rapport avec les objectifs visés.

Toutefois, la centralité du concept de transition dans cette étude requiert un élargissement de sa discussion, notamment avec d'autres auteurs. Pour l'historien des énergies Jean-Baptiste Fressoz (2024), la transition se pose, à l'analyse, comme un objet d'étude de la futurologie et, à la pratique, comme un récit politique. Il réalise que l'histoire sur les énergies rend compte d'une « transition introuvable » (p. 15). Ains, plutôt que de transition, cette histoire met en lumière l'accumulation et la symbiose des énergies à chaque période, depuis au moins l'usage industriel du charbon au xix<sup>e</sup> siècle. Dans cette logique, Fressoz affirme que le caractère du projet phasiste porté par le discours sur la transition constitue une opportunité mercantile. En résumé, il démontre que la transition ne peut pas constituer une solution face à la crise climatique puisqu'elle est historiquement introuvable et toujours dans la prospection.

*Solutions pour la transition*

En perspective, cet auteur propose, pour l'impératif climatique, une solution radicale qui exclut toute nouvelle idée de transition énergétique et qui « oblige à opérer, volontairement, une énorme autoamputation énergétique : se défaire en quatre décennies de la part de l'énergie mondiale – plus des trois quarts – issue des fossiles » (Fresso, 2024, p. 30).

Dans l'ouvrage *Décroissances*, coordonné par François Jarrige et Hélène Tordjman (2023), les auteurs posent un diagnostic et remettent en question la transition en ces termes : « La surproduction et la surconsommation nous conduisent à l'abîme. Mais comment engager la grande décré et le grand ralentissement? » (Jarrige et Tordjman, 2023, p. 14). Pour ces auteurs, la transition ne peut pas être une option. Ils la présentent comme un mythe forgé dans la foulée des crises énergétiques des années 1970. Ils proposent plutôt la décroissance, assimilée à la réduction drastique de la consommation de matériaux, comme seule solution réaliste pour « décarboner » réellement les économies et systèmes sociaux (Jarrige et Tordjman, 2023).

Les solutions proposées par Fresso, d'une part, et par Jarrige et Tordjman, d'autre part, se posent comme des solutions radicales. Le premier affirme la nécessité d'une autoamputation des fossiles dans le système des énergies productives de l'économie contemporaine, tandis que les seconds appellent à une réduction drastique de la consommation des matériaux, seule solution réaliste, pour décarboner les économies.

La présente analyse tire un bénéfice de ces approches, dans la mesure où elle envisage également une proposition de perspective d'abandon des modes de production agropastorale basés sur les molécules chimiques, pour un retour vers les modes basiques mécaniques, bien que rudimentaires.

*Transition écologique au Cameroun*

Au Cameroun, le secteur agropastoral permet l'observation d'un système de production davantage contradictoire aux effets d'annonce du sens publicitaire de la transition écologique. Le mode de production adopté dans les nouvelles habitudes expose l'environnement et les consommateurs à la vulnérabilité et à la toxicité des substances chimiques. Précisons que nous employons le terme *agriculture* en tant que secteur d'activité de production des aliments végétaux et animaux. Il s'agit donc de l'agriculture combinée à l'élevage.

L'industrie des pesticides dispose d'une part absolument importante dans le marché agricole, autant dans le nord que dans le sud du pays. On observe le développement d'une pratique des usages des substances actives, venue se substituer aux méthodes traditionnelles de production de cultures alimentaires végétales et animales, qui étaient encore pratiquées il y a un quart de siècle seulement, c'est-à-dire à la fin du xx<sup>e</sup> siècle. Ces dernières comportaient des propriétés écologiques et entretenaient des rapports plus harmonieux avec la nature.

Aussi, s'interroge-t-on sur la perception du sens de la transition socioécologique au Cameroun, à l'épreuve des modes de production dans le secteur agropastoral. Autrement dit, comment le passage progressif des pratiques traditionnelles de production agropastorale à l'utilisation, désormais habituelle, des matières chimiques au Cameroun, en l'espace de trois décennies, dispose-t-il de la réalisation d'une transition à contresens des enjeux socioécologiques? En substance, comment l'usage industriel des molécules dans le secteur de la production des aliments végétaux et animaux permet-il de lever le voile sur le sens réel et propagandiste de la transition écologique au sein de la société camerounaise?

C'est le constat d'une évolution à rebours des standards environnementaux qui nous a conduit à une réflexion sur l'hypothèse d'une théorie de l'inversion de la transition socioécologique, à la faveur des phénomènes croissants d'urbanisation et de mondialisation. Sinon, comment comprendre qu'au sein d'un État ayant adopté en 2000 les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (ONU, 2000) et, en 2015, les Objectifs de développement durable (ODD) (ONU, 2015), et disposant des mesures internes de protection de la nature, la dégradation de l'environnement y soit autant mise au service de la maximisation de la productivité?

L'émergence du concept de transition écologique et même socioécologique agit comme un mirage dont le caractère irréalisable est mis en lumière à la fois par le sens du progrès social à la faveur de l'urbanisation et de la mondialisation, et de la permissivité du management institutionnel face à la transformation du secteur agropastoral du Cameroun. L'approbation de cette hypothèse dépend, d'une part, du cadrage théorique autour des paradigmes postmodernistes face aux enjeux contemporains et, d'autre part, d'un cadrage empirique articulé autour de deux terrains : l'agriculture et l'élevage animal.

#### *Sur le plan épistémologique*

L'objectif de l'étude n'est pas un quelconque environnementalisme, mais plutôt la tenue à équidistance d'une analyse des situations départ-arrivée nécessaires et départ-arrivée réalisées. La démarche opérée est l'observation sous l'angle de la fabrique sociale des réalités. Le contexte théorique correspond à l'ère des influences du postmodernisme. Il est question de relativiser le déterminisme du développementalisme, qui présente la finalité des sociétés dans l'organisation de la croissance économique et technologique (Rostow, 1965). Standardiser l'histoire du développement des sociétés au modèle d'une idéologie, celle de la société industrielle avancée, peut désormais être perçu comme un système de production et de réalisation de « l'homme unidimensionnel » (Marcuse, 1968). Les excès du modernisme sont présentés comme des contrevaleurs sociales, à l'instar de la pollution, de l'exclusion sociale, du sexisme, du rejet des différences et des discriminations.

#### *Sur le plan théorique*

C'est l'application expérimentale de l'affirmation suivant laquelle « la réalité est construite socialement et la sociologie de la connaissance se doit d'analyser les processus à l'intérieur desquels celle-ci apparaît » (Berger et Luckmann, 2021, p. 36). Il s'agit donc d'un débat sur deux conceptions du monde qui s'affrontent. La première conception met en œuvre sa perception du monde comme un espace d'exploitation, de transformation absolue et d'échanges illimités au service des humains en tant qu'*homo economicus*. L'autre conception met les humains en garde contre les excès de la première conception en essayant de démontrer que les besoins humains sont qualitativement réalisables dans une nécessité de relation harmonieuse avec la nature. L'analyse critique fondée sur des informations collectées à la faveur de l'enquête réalisée dans le champ agropastoral au Cameroun indique le caractère mitigé et irréaliste de la transition socioécologique.

### **1. Méthodologie et échantillonnage**

Au-delà du travail de fouille documentaire, des visites de recherche ont été effectuées dans deux régions du Cameroun (l'Adamaoua et le Centre) pour mener des séances d'observation par le contact avec l'activité de production et les producteurs à travers des entretiens semi-directifs, c'est-à-dire des échanges simples et directs, ponctués de légères questions, afin de ne pas donner l'impression d'émettre un quelconque jugement à l'encontre des acteurs participant à l'enquête. Les visites ont été réalisées dans les :

- plantations de bananes plantains, d’ananas et de cacao, dans des villages du Centre : Nyodo dans la lisière des départements de Mefou-et-Afamba et Nyong-et-Mfoumou, précisément les arrondissements d’Awaè et de Mengan;
- champs de maïs et cultures maraîchères (tomate, poivron et *zom*), dans la région de l’Adamaoua, précisément dans la Vina et l’arrondissement de Ngaoundéré 1<sup>er</sup>, dans des zones de conurbations de Beka et de Wakwa;
- fermes d’élevage de volaille (foyers de poulets) et de bétail (porcheries et troupeaux bovins), dans l’Adamaoua, à la fois dans les arrondissements de Ngaoundéré 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Les quartiers Onaref et Baladji 2 pour les fermes de volaille, et Manwi et Djalingo pour le bétail distinctif de porcs et de bœufs.

L’observation concernait également le niveau de distribution des produits étudiés, avec des visites auprès des marchés. L’approche adoptée a été d’aller à la rencontre des :

- vendeurs et revendeurs dans les marchés Etoudi à Yaoundé (région du Centre) et au marché du quartier Baladji à Ngaoundéré (région de l’Adamaoua);
- bouchers, épiciers, poissonniers et fruitiers;
- tenants des boutiques de distribution des pesticides.

Le troisième type d’entretien visait des :

- défenseurs des droits des consommateurs;
- experts scientifiques des laboratoires universitaires en sciences agricoles, en des sciences vétérinaires et en génie chimique, dans quatre principaux établissements de l’Université de Ngaoundéré. Les visites ont été faites au début et au terme de l’enquête empirique avec le chef du Département des sciences alimentaires et de la nutrition de l’École nationale supérieure agro-industrielle; avec le directeur du Département des sciences et techniques de l’agriculture biologique de la Faculté des sciences; avec un enseignant de chimie de l’École de génie chimique et des industries minérales; et avec une enseignante de l’École des sciences et médecines vétérinaires.

Notre choix méthodologique, basé sur une telle enquête aussi diversifiée, suivie d’une analyse des informations collectées, se justifie par notre posture d’observateur d’une application de double standard en matière de politique écologique. Le discours politique international, adopté à l’échelle nationale, contraste avec la pratique du traitement de préservation de la biodiversité, si bien qu’à la réalité inductive du terrain agropastoral camerounais, nous appliquons les lois déductives universelles de l’écosystème environnemental.

## 2. Résultats

Les résultats produits par cet exercice de recherche sont principalement à caractère qualitatif et mettent en lumière les déterminants des sens contradictoires de la transition socioécologique et, partant, le cycle de la vulnérabilité humaine dans le secteur de l’agriculture au Cameroun.

Les premiers facteurs d’illusion sur les sens de la transition socioécologique s’observent à travers des mouvements sociaux infranationaux, transnationaux et mondiaux qui modifient les structures de l’écosystème. Ces derniers se présentent comme une suite logique spatio-temporelle en superposition, déterminés par des concepts d’urbanisation et de mondialisation. Aussi, le rôle des institutions politiques et les facteurs de vulnérabilité des enjeux écologiques chez les producteurs agricoles locaux au Cameroun sont également pertinents.

## 2.1 Chez les défenseurs des droits des consommateurs

S'il ressort que la substitution des modes de production procède de l'action anthropique, il n'en reste pas moins perceptible que, malgré l'inscription dans l'agenda international des OMD et des ODD depuis 2015 des organisations et acteurs transnationaux depuis des décennies, le levain majeur des pratiques dégradantes demeure l'économie de la mondialisation (Bontems et Calmette, 2010). En 2016, le Cameroun annonce qu'il se « lance dans la lutte contre l'utilisation abusive des pesticides agricoles » (Mefenza, 2016), à travers son ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable. À cette occasion, le 3 juin, à Yaoundé, un atelier de sensibilisation a été organisé, avec la participation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sur les conséquences de l'utilisation abusive des pesticides agricoles.

De manière générale, les associations de protection des consommateurs ne s'intéressent pas encore à la problématique de l'utilisation abusive des pesticides dans la production agropastorale au Cameroun. Malgré leur présence sur la scène de défense des droits des consommateurs, il en ressort qu'ils privilégient plusieurs autres centres d'intérêt sociaux.

D'après une interlocutrice du Collectif des organisations de la société civile de l'Adamaoua (COSCA), la question des pesticides au Cameroun relève d'un des trafics comportant d'importants gains à la faveur de la corruption et est donc dangereuse pour tous ceux qui tentent de s'y mêler dans le but d'y faire la lumière. Cette assertion a semblé se vérifier lors de notre entretien avec une interlocutrice du Programme de consolidation et de pérennisation du conseil agropastoral (PCPCA), mis en place par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et celui de la Pêche et de l'Industrie animale. D'après la technicienne principale, spécialisée en développement communautaire, il n'y a que par l'assistance technique, par la sensibilisation et par les conseils auprès des producteurs que la société civile peut agir.

À la délégation régionale du ministère du Commerce de l'Adamaoua, le chef du Service du suivi des normes affirme faire l'exécution du suivi des normes d'application obligatoires disposées par l'Agence des normes et de la qualité (ANOR). Toutefois, ce dernier reconnaît que la spécificité du secteur phytosanitaire exige un recours aux laboratoires d'analyse, aux frais du commerçant dont les produits sont présumés hors normes, mais aussi il faut certaines autorisations administratives pour l'application des sanctions. À ce sujet, il rappelle que le travail des brigades des contrôles et de répression de fraude est limité par le régime de la « tolérance administrative<sup>2</sup> ».

## 2.2 Urbanisation et mondialisation : en symbiose avec le mirage de la transition socioécologique dans le secteur agropastoral au Cameroun

L'urbanisation et la mondialisation sont des mouvements semblables par leur caractère sociodynamique, cyclique et continu dans l'espace-temps. Les deux réalités se démarquent sur le plan de l'échelle d'action, car si l'une agit aux échelles locale et nationale, l'autre agit aux échelles transnationale et mondiale. Bien que s'exerçant à ces échelles différentes, les deux sont des structures motrices des transformations anthropiques sur le biotope. Cela se vérifie par l'observation du système d'agriculture camerounais.

*Urbanisation : facteur d'interversion des sens de la transition socioécologique dans le secteur agropastoral au Cameroun*

En tant que processus spatio-temporel de croissance démographique urbaine et d'extension des villes, l'urbanisation concentre l'histoire et la géographie des transformations du biotope humain. Il y a moins de deux décennies, la croissance annuelle de la population urbaine en Afrique subsaharienne approchait les 5 %, soit deux fois supérieure à celle des pays de l'Amérique latine et d'Asie (Kajumulo Tibaijuka, 2007). En

2022, la population urbaine en Afrique subsaharienne « croît à un rythme accéléré, de l'ordre de 6 % de moyenne annuelle. Par comparaison, l'Europe affichait un taux de 2 % au plus fort de sa croissance urbaine » (Géoconfluences, 2022, p. 1).

Pour la même année, le taux de population vivant en milieu urbain au Cameroun est de 58,73 % (Perspective Monde, 2024). Ce dernier est une étendue territoriale d'une surface de 475 442 km<sup>2</sup>, sur laquelle vivent près de 28 millions d'habitants, selon les chiffres de la Banque mondiale en 2022. Les tendances d'urbanisation correspondent principalement à l'organisation du découpage administratif du territoire en trois catégories hiérarchisées sous les formes de régions, départements et arrondissements. Le Cameroun dispose de 10 régions, dont 58 départements et 360 arrondissements.

Le mouvement de l'exode rural y traduit un courant de concentration vers des centres administratifs, autour desquels s'organisent des activités économiques et tertiaires. Les grandes villes sont à cet effet de grands réceptacles en effectifs de populations provenant des divers horizons du pays. Dans ce contexte, l'agriculture est le premier pourvoyeur d'emplois, soit près de 60 % en 2020.

Le rapport de l'urbanisation à l'agriculture se ressent à partir de l'occupation des terres arables et de l'affectation des sols à diverses activités, notamment l'aménagement du territoire, le secteur du bâtiment et des travaux publics, l'éruption des bidonvilles, l'éducation, l'administration, l'extractivisme, l'industrialisation et les dynamiques économiques. Cette mouvance de croissance populaire procède à l'extension des villes en diminuant à la fois la disponibilité des sols et la main-d'œuvre pour l'agriculture primaire.

Tel est le cas de la conurbation observée aux abords des grandes villes, à l'instar de la progression de Yaoundé, qui à l'origine est une ville incorporant le département du Mfoundi, comprenant sept arrondissements sur 180 km<sup>2</sup>. Elle s'étend depuis quelques décennies en absorbant progressivement trois autres départements à zone rurale limitrophes : Méfou-et-Afamba, Méfou-et-Akono et Lékié. Ainsi, certains villages de ces départements sont devenus des quartiers de Yaoundé par proximité de conurbation progressive avec cette ville, au point où sa superficie est désormais estimée dans l'ordre des 400 km<sup>2</sup> (AFD, 2018). C'est un phénomène plus ou moins général dans l'ensemble du pays.

L'explosion des besoins économiques orientés vers des activités tertiaires entraîne également un changement des habitudes de production et de consommation. De manière générale, tout comme dans ce cas, l'urbanisation constitue un facteur tendanciel vers la surproduction et la surconsommation. Or, la surcroissance de ces deux activités « nous conduit à l'abîme » (Jarrige et Tordjman, 2023, p. 14). Ainsi, les paysans qui se trouvent en campagne effectuent une agriculture à but non lucratif, c'est-à-dire pour la consommation familiale, et disposent d'un accès direct à leurs terres pour cultiver des vivres et élever des bêtes. À l'opposé, les habitants des villes ne disposent pas d'assez d'espace pour pratiquer ce type d'agriculture pour leur propre consommation. Le lieu de ravitaillement incontournable pour les populations dans les villes est les marchés urbains. Or, les produits qu'on y acquiert pour consommer sont commercialisés. Les producteurs et les distributeurs en quête de bénéfices financiers sont peu portés vers des considérations liées à l'éthique écologique.

À Wakwa, village périphérique de l'arrondissement de Ngaoundéré 1<sup>er</sup>, des familles dont l'activité économique principale est l'agriculture produisent des vivres variant selon les saisons. À notre initiative de les rencontrer en pleine campagne de production de maïs<sup>3</sup>, nous leur posons la question à savoir si elles peuvent se passer des produits chimiques pour la production du maïs. Des propriétaires de champ affirment qu'ils feraient des pertes s'ils n'utilisaient pas l'herbicide Super machette<sup>4</sup>. À la question à savoir s'ils sont au courant que ce dernier est un herbicide total dont la substance a été interdite dans l'espace européen sous l'appellation commerciale Roundup pour sa toxicité et sa dangerosité pour les

produits alimentaires de consommation, ils répondent qu'ils respectent les dosages et qu'en plus il s'agit d'un produit homologué au Cameroun.

En poursuivant l'entretien, lorsqu'on leur demande pourquoi ils ont adopté cet herbicide total au détriment du défrichage manuel, ils expliquent qu'il s'agit d'une option bénéfique à plus d'un titre. D'abord, sur le plan du capital financier, la main-d'œuvre à payer pour le défrichage des espaces est bien plus coûteuse que le volume des produits nécessaires pour la couverture du même espace. Ensuite, le temps du travail est réduit avec moins de risques (selon eux), car il est moins fastidieux d'arroser que de défricher à la main. Enfin, l'herbicide en question fait un deux en un : en désherbant, il sèche et brûle l'herbe, puis permet de gagner en durée et en énergie pour le brûlage.

Dans le processus de croissance des plantes intervient un autre type d'herbicide partiel ayant une capacité discriminante qui élimine les mauvaises herbes : Rainbow. Peuvent aussi intervenir les insecticides, mais, pour ne pas prendre de risques, les cultivateurs de Wakwa appliquent la maxime *Prévenir vaut mieux que guérir*. Ils font entre autres usage du produit Actellic 50 EC.

Quant aux débouchés, le maïs occupe une place primordiale dans les habitudes alimentaires des populations du Septentrion sous plusieurs formes. Nos interlocuteurs préfèrent récolter le maïs sec et le conserver, car il est plus bénéfique de vendre le maïs sec plutôt que frais. Les conditions de stockage et de conservation sont également soumises à l'application d'insecticides et d'Actellic 50 EC. Il y a des entrepôts dans la ville de Ngaoundéré et les planteurs de Wakwa paient le stockage, qui inclut le traitement de conservation à l'unité par sac de 100 kg.

Par ailleurs, l'affectation des sols aux activités et besoins croissants des humains les expose à subir des modifications sur le relief. La détention d'un bien foncier ou d'un espace financièrement exploitable est strictement rationalisée. Les professionnels du secteur agropastoral s'adonnent systématiquement à des modes de production rapides, moins coûteux, moins fastidieux et plus productifs. La pollution des sols s'accroît avec l'usage des substances chimiques visant à conserver ou améliorer la productivité des terres pour l'agriculture destinée aux consommateurs urbains.

Cette expérience observée à Wakwa est similaire, à quelques exceptions d'étapes, avec celle faite à Nyodo, dans un village à environ 60 km de Yaoundé. Ici, les cultures les plus rencontrées sont l'ananas, la banane plantain et le cacao. On y observe que le défrichage manuel est la principale méthode de désherbage, mais que l'utilisation des insecticides chimiques dans les champs d'ananas et de cacao est une constance. En dehors du cacao, dont le mode de stockage dépend uniquement du séchage, les autres cultures sont directement envoyées au marché après l'extraction des champs. Notre rencontre avec un producteur d'ananas et de bananes plantains nous a permis de l'interroger sur le choix des insecticides chimiques, plutôt que biologiques. Ce dernier nous fait comprendre que les méthodes naturelles d'insecticides sont « très risquées ». Par ailleurs, l'expérience d'enfouissement ou de mixage des plants de piment ou de cannabis autour et au sein des plantations des principaux aliments suscitent deux situations : la première est la création d'un habitat pour les reptiles venimeux (serpents et lézards mortels), la seconde (pour ce qui est du cannabis) est l'attraction des narcotrafiquants et des problèmes avec les services de la police. Ce même producteur affirme pourtant que ce sont des plantes efficaces pour l'éloignement des insectes et bestioles indésirés dans les plantations.

Bien que l'enjeu économique soit au centre de la productivité agricole, l'urbanisation entraîne également, à travers l'exode rural, une rareté de la main-d'œuvre agricole, ce qui pousse à la modification des comportements alimentaires. Le transfert de la main-d'œuvre de l'agriculture pratiquée sans assistance chimique vers des métiers de la ville pousse la demande des populations vers de nouvelles offres alimentaires.

À titre d'illustration, nous avons procédé à une enquête de consommation des produits de volaille auprès de 10 familles originaires du Septentrion, dans les villes de Ngaoundéré et de Garoua. Le choix de cette région agropastorale réside dans le comportement alimentaire culturel des populations, caractérisé par la résistance à la consommation exclusive des poulets de ferme. Ces derniers désignent des espèces de poulet dont le processus de production est rapide, car il est assisté, d'une part, des molécules de vaccin et d'antibiotiques et, d'autre part, des hormones et vitamines de croissance. Ainsi, dans cette partie du Cameroun, la consommation des poulets dits du village y est encore très répandue. Seulement depuis des décennies récentes, la consommation de la volaille est fortement mixée. De la sorte, 6 ménages sur 10 ont accès aux deux catégories d'espèces de poulet, tandis que 3 ménages sur 10 n'ont désormais facilement accès qu'au poulet de ferme, et 1 seul sur 10 parvient encore à ne consommer uniquement que le poulet naturel dit du village. En fait, Ngaoundéré et Garoua sont des centres urbains, des capitales administratives pour les régions de l'Adamaoua et du Nord. La pénétration de la consommation du poulet de ferme est ici concordante avec l'urbanisation croissante dans ces villes. L'offre en poulet du village a fortement chuté, car elle est concurrencée par l'abondance du poulet de ferme, qui fait de ce dernier un produit moins coûteux et donc plus accessible.

L'urbanisation crée donc des opportunités pour une économie d'échelle favorable à la productivité assistée et amplifiée par des substances chimiques afin de combiner accessibilité et profitabilité économique. À la question sur la différence, les réponses varient, mais elles s'accordent surtout sur la qualité et la quantité de la viande consommée. Tandis que le poulet de ferme a un volume plus important, le poulet dit du village, qui a une croissance normale, n'est généralement pas volumineux, mais est d'une qualité plus appréciée.

Il est donc perceptible, au moyen du secteur agropastoral, que l'urbanisation est un vecteur de transition d'un mode de vie simple et écologique des sociétés vers un mode de vie complexe, qui s'industrialise avec la croissance démographique et économique. Dans un tel contexte, la transition écologique demeure un effet d'annonce, car, à la réalité telle que nous l'observons, les modes de production assistée par des substances chimiques ont pénétré le secteur agropastoral camerounais, y compris dans les villages : c'est le seuil local de la mondialisation ou encore la mondialisation en miniature.

*Mondialisation : un déterminant d'inversion de la transition socioécologique à l'épreuve du secteur agropastoral au Cameroun*

La mondialisation traduit l'action du monde en train de se réaliser en tant qu'espace continu pour la circulation sans limite d'entités individuelles ou organisationnelles, de bien matériels ou idéels, interdépendants et en appropriation par la communauté universelle (Dzou Ntolo, 2023). Le flux circulatoire des biens produits par celle-ci transforme aussi bien les espaces que les sociétés. Il s'agit d'une infrastructure des bouleversements des modes de vie, par l'adoption et par l'adaptation aux effets de l'économie-monde. Cette dernière est la traduction d'un système-monde, qui est et a toujours été capitaliste (Wallerstein, 2009).

Le secteur agropastoral camerounais a connu des mutations liées à l'expansion géographique des substances de facilitation et de rapidité dans la production. La marchandisation illimitée des biens s'applique principalement à deux structures du cosmosystème : la structure géographique et la structure axiologique de l'humanité. Géographiquement, le marché traduit une extension spatiale des enjeux politico-économiques à l'échelle de l'espace terrestre. Axiologiquement, le marché transforme tout en marchandise, en déshumanisant les sociétés et les individus, en valorisant les rapports de production-distribution-consommation à grande échelle.

Les multinationales qui produisent et commercialisent les pesticides agricoles disposent d'un marché rentable au Cameroun. La distribution se diversifie entre les herbicides, les fongicides, les insecticides et les fertilisants. Parmi les produits distribués, certains sont homologués, tandis que d'autres ne le sont pas et ont accès au marché camerounais par des voies de trafic transnational, à l'instar de certaines molécules d'usage antibiotique pour l'élevage animal.

Quelques multinationales sont présentes sur le marché des pesticides dans l'espace de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), dont le Cameroun est membre majeur. Les importations des pesticides dans cet espace suivent une homologation conforme à la contribution d'atteinte de la souveraineté alimentaire en tant qu'objectif sous-régional (Bayiha et collab., 2024). Ainsi, la réalité rend compte d'une intensification des importations des pesticides ces dernières décennies au Cameroun. Le tableau suivant indique un phénomène croissant pour la période 2017-2020. La compilation des données de la zone CEMAC est réalisée par le Comité des pesticides d'Afrique centrale (CPAC). Entre 2017 et 2020, 169 304 tonnes de substances chimiques ont légalement été importées en zone CEMAC.

Années	Quantités (tonnes)	Valeurs (million USD)
2017	43 918	155 699
2018	44 602	174 740
2019	38 682	152 920
2020	42 096	159 662
<b>Totaux</b>	<b>169 304</b>	<b>643 022,26</b>

Tableau 1 – Quantité de pesticides importés en zone CEMAC, 2017-2020  
Source : Food and Agriculture Organization Corporate Statistical Database (FAOSTAT),  
données compilées par le CPAC en 2022

Au Cameroun, le ministère responsable de l'agriculture indique des baisses d'importation des pesticides d'un ordre moyen de 53 % entre 2021 et 2022, en raison de l'augmentation des coûts du transport international, causé par les perturbations liées à la crise sanitaire de COVID-19 et à la guerre russo-ukrainienne (Minader, 2022). Cette information constitue la démonstration de l'impact de la mondialisation sur le secteur de l'agriculture au Cameroun. Il ne serait pas vain de rappeler que les données évoquées ci-dessus ne tiennent compte que des flux de matières actives homologuées par les États de la zone CEMAC. Alors, quid des flux transnationaux?

Le Cameroun partage une frontière de plus de 1600 km avec le Nigeria, un géant en matière d'agriculture en Afrique. Une des marques les plus en vue sur le marché de la distribution des pesticides dans le Septentrion du Cameroun est Jubaili Agrotec, une industrie d'agrochimie basée au Nigeria. Dans ce cas précis, l'homologation des produits ne signifie pas toujours contrôle de la circulation transfrontière des produits. Aussi, n'est-il pas toujours possible de maîtriser les chiffres pratiqués dans cette filière d'importation.

Dans un entretien, le chef du Service du contrôle et du suivi des normes de la délégation du ministère du Commerce nous confie qu'il a quelquefois saisi des produits agricoles qui, après analyse, « présentent une rémanence des substances non homologuées au Cameroun<sup>6</sup> ». Cette information indique la diversité des canaux de transmission et de circulation des pesticides, dont certains échappent aux barrières phytosanitaires dans les postes frontaliers ou de contrôle interne, pour se retrouver dans les marchés.

La mondialisation agit également sur les comportements alimentaires des populations camerounaises, qui se tournent de plus en plus vers les aliments mis en conserve. La conserve permet de prolonger la durée de vie de l'aliment, tout en lui permettant de garder ses valeurs nutritives. Elle a aussi l'avantage de rendre l'aliment accessible et facile à la cuisson, et permet d'économiser le temps. Toutefois, dans un système agropastoral de produits assistés par l'industrie des pesticides, le processus de conservation ne saurait être sans risque, car il ne fait pas disparaître les composés chimiques des aliments stockés après récolte ou capture, la rémanence y étant toujours<sup>7</sup>. Au final, ce sont les consommateurs qui demeurent exposés à la vulnérabilité de ces produits.

Enfin, l'usage généralisé des pesticides ou des molécules pour la thérapie animale s'est progressivement substitué aux techniques de traitement traditionnelles et naturelles, tant préventives que curatives, des produits agropastoraux. Les facteurs de cette mutation sont les phénomènes d'urbanisation et de mondialisation. Au Cameroun, comment l'État, membre signataire de plusieurs traités et conventions ainsi qu'État membre des Nations unies pour l'atteinte des OMD et des ODD, se dispose-t-il à jouer un rôle de préservation de l'environnement?

### 2.3 Rôle des institutions publiques et des acteurs locaux camerounais

Pour comprendre le rapport de perception et d'engagement de l'État du Cameroun aux enjeux de transition socioécologique, il semble nécessaire d'explorer le cadre institutionnel organique et normatif, d'une part, et la pratique locale des acteurs sectoriels, d'autre part.

*Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable*

Au Cameroun, le cadre institutionnel relatif aux questions environnementales est une combinaison organique et normative. Il s'agit du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable (MINEPNDP) et de la Loi n° 96-12 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement. Cette dernière peut être considérée comme la plus récente et la plus actuelle des dispositifs du cadre normatif sur l'environnement au Cameroun. Avant elle, l'État avait signé plusieurs textes internationaux relatifs à la protection de la nature en tant que biotope, dont la Convention d'Alger de 1968 sur la conservation de la nature et des ressources naturelles (révisée en 2003 à Maputo); la Convention phytosanitaire pour l'Afrique de 1967; le Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution marine en cas de situation critique de 1981; et la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 1992.

À l'échelle sous-régionale, le Cameroun a signé le Traité relatif à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers de l'Afrique centrale de 2005; l'Accord de coopération et de concertation entre les États de l'Afrique centrale sur la conservation de la faune sauvage de 1983; l'Accord sur les règlements conjoints de la faune et de la flore au lac Tchad de 1977; et, naturellement, l'Accord portant création d'un fonds de développement de la commission du bassin du Tchad de 1973.

Ces textes et bien d'autres renforcent et complètent le dispositif normatif national de gestion de l'environnement. Ce dernier est sous la conduite, en tant que politique publique, du ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable. C'est en 2004 que, pour la première fois, l'État du Cameroun voit la création d'un organe gouvernemental central spécifiquement chargé de la gestion de l'environnement, à savoir le ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature (MINEP), par voie du Décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du gouvernement. Il a pour principale mission l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale d'environnement. Parmi ses fonctions, il y a la définition des mesures de gestion rationnelle des ressources naturelles; la sensibilisation des populations en vue de susciter leur participation à la gestion, à la protection et à la restauration de l'environnement; et la négociation et la mise en œuvre des accords internationaux sur la gestion de l'environnement (Fotso, 2012).

En 2011, en vue des états généraux sur l'environnement en préparation de la Conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio +20) de 2012 (Hele, 2011), le MINEP change de dénomination et devient le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable (MINEPDED). Cette réforme nominative est davantage un effet de mode, car rien n'a véritablement changé dans la politique environnementale que le Ministère est chargé de mettre en œuvre.

Comme déjà mentionné, le dernier projet de loi formulé et présenté au Parlement par le MINEPDED date de 1996, soit presque 30 ans, et a abouti à la Loi n° 96-12 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement. D'ailleurs, de 2004 à ce moment, le même ministre est toujours en poste. Ainsi, pour relever les défis de célérité et de transformation accélérée imposés par la mondialisation, c'est un ministre en poste depuis deux décennies, chargé d'appliquer la politique définie par un chef d'État en fonction depuis quatre décennies, qui est censé conduire la transition socioécologique. Le circuit de décisions est conduit par des agents aux pratiques politiques routinières, relevant davantage d'habitus (Bourdieu, 1986) que d'une rationalité qui s'actualise au rythme des défis imposés par la mondialisation<sup>8</sup>.

#### *Collectivités territoriales décentralisées*

Les collectivités territoriales décentralisées sont également impliquées dans la protection de l'environnement au Cameroun. Ces dernières sont des unités administratives locales à vocation autonome, avec deux niveaux de découpage administratif territorial : la commune, conduite par une mairie, et la région, conduite par un conseil régional.

C'est en cela que la Loi n° 19-24 portant code général des collectivités territoriales décentralisées édicte que « les collectivités territoriales de la République sont les régions et les communes » (art. 2). Les missions de ces dernières en matière de reforestation ou de dépollution des villes et des communes tiennent peu compte de la nécessité d'harmoniser les besoins de qualité de vie des populations. Leur travail de protection de l'environnement se concentre sur l'assainissement des villes ainsi que sur le ramassage et le recyclage des déchets. Ainsi, observe-t-on le passage quotidien des agents des mairies, dans tous les marchés de ville au Cameroun, procéder à des missions de contrôle d'hygiène et de salubrité ou prélever des paiements de location d'espace auprès des commerçants. Ils n'appliquent aucun contrôle ni suivi local des produits alimentaires dans les marchés de vivres. Ils ne s'intéressent pas à la protection des consommateurs, dans un environnement où circulent à profusion des produits alimentaires aux externalités négatives, du fait de leur toxicité.

#### *Agence des normes et de la qualité*

Certes, il existe l'Agence des normes et de la qualité (ANOR), mais sa mission est de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans les domaines des normes et de la qualité. Le ministère du Commerce mobilise des équipes de contrôle de qualité des produits sur le marché pour la surveillance de leur homologation préalable par l'ANOR. Toutefois, cette surveillance ne soumet pas systématiquement les produits alimentaires aux laboratoires pour évaluer leurs niveaux d'application des pesticides. En général, les brigades sont portées au contrôle des produits manufacturés en vente dans les boutiques et épiceries, produits qui présentent une facilité au contrôle puisque les intrants et la date d'expiration sont inscrits sur l'emballage. Le contrôle de la norme est donc systématiquement effectué à ce niveau.

En résumé, on observe que le cadre institutionnel national se limite à l'émission d'un dispositif normatif et organique de gestion de l'environnement traditionnel, sans véritablement s'intéresser aux risques et aux menaces par secteur, ni même articuler la gouvernance environnementale aux enjeux de développement durable ou de transition socioécologique. La Loi n° 96-12 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement, datant de 1996, est demeurée sans révision ni actualisation, malgré l'apparition de flux de comportements dégradants de l'environnement.

*Ministère de l'Agriculture et du Développement rural*

Dans le secteur agricole, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER) produit un bulletin trimestriel de suivi des intrants agricoles afin d'établir un état des lieux sur la situation usuelle nationale. Son assistance aux cultivateurs est limitée et sans réel impact sur le phénomène de transmutation des modes de production agricole au Cameroun.

Comme effet immédiat, le problème de modification de la structure des sols s'accroît au fil des saisons agricoles, une situation due à l'application continue des pesticides sur les terres cultivables. De la même manière, l'écosystème des cours d'eau n'est pas épargné, en raison des interactions au moyen de la circulation des eaux pluviales. Outre le cadre institutionnel, le champ d'action du personnel immédiat du milieu agropastoral camerounais n'est pas en reste.

#### **2.4 Facteurs de vulnérabilité des enjeux écologiques chez les producteurs agricoles locaux**

La chaîne de production et de consommation des aliments agropastoraux est un écosystème de vulnérabilité, dans la mesure où non seulement les producteurs sont des consommateurs, mais également certaines pratiques de production naturelle sont considérées comme coûteuses et peu bénéfiques.

*Ouverture de l'espace local aux pratiques et à l'économie des stupéfiants (cannabis)*

Au <sup>xx</sup>e siècle, un des herbicides actifs dans les plantations de cacao ou de tomates était la plante du chanvre indien, une sous-espèce du cannabis. Cette plante parsemait les pourtours et la surface libre des plantations afin d'éviter l'apparition des pousses adventives, qui étouffent l'épanouissement des cultures. Cet herbicide naturel, qui a longtemps produit des résultats, s'est transformé en ressource pour d'autres fins, notamment l'industrie du narcotrafic. Un des effets pervers de la mondialisation réside également dans l'ouverture de l'espace local aux pratiques et à l'économie des stupéfiants, qui autrefois ne représentaient pas un risque de vulnérabilité sociale. Aucun agriculteur ne peut plus utiliser le chanvre à des fins agricoles sans être inquiété, car il est illégal d'en produire.

Le discours sur la transition socioécologique dans ce cas fait face à un dilemme. Au Cameroun, la *Loi n° 97/019 relative au contrôle des stupéfiants, des substances psychotropes et des précurseurs et à l'extradition et à l'entraide judiciaire en matière de trafic des stupéfiants, des substances psychotropes et des précurseurs* proscrit la production, le commerce, la distribution et la consommation des substances à effets de drogue. Dans le cas observé dans le village de Nyodo, le représentant des agriculteurs nous a présenté l'usage agricole du cannabis comme un risque pluriel. La fonction d'herbicide traditionnelle de la plante s'oppose à sa fonction sociale de drogue, dans un contexte où cette dernière constitue une source financière directe. Devant cette réalité, les paysans-agriculteurs transitent vers les herbicides chimiques, avec l'assurance de minimiser les risques. Seulement, il s'agit du choix d'un autre type de risque, dont les conséquences sont susceptibles d'atteindre un large spectre démographique de consommateurs.

*Manipulation des produits chimiques par des mains non expertes*

Toujours au sens de la vulnérabilité, la manipulation des produits chimiques par des mains non expertes n'est pas sans conséquence. À la question posée à certains distributeurs et utilisateurs agricoles des pesticides à savoir s'ils bénéficient de séminaires de formation sur les usages de ces substances chimiques, il ressort toujours une réponse par la négation. Or, être en contact avec l'herbicide le plus usuel et répandu dans le milieu (Roundup, une molécule active du glyphosate jouant un rôle d'herbicide total, c.-à-d. qui élimine tous types d'herbes) est un risque d'exposition toxique en soi. Le deuxième

facteur de vulnérabilité est donc lié à l'application arbitraire d'un produit homologué comme Roundup. Il ne serait pas fortuit de rappeler que la rationalité de l'appliquant est d'abord basée sur le ratio coût-investissement-gain.

Cela explique donc l'abandon progressif des pratiques telles que le défrichage manuel ou mécanique, encore très en vogue au xx<sup>e</sup> siècle, au profit des herbicides chimiques. De la même manière, les anciennes techniques de mise en jachère des sols et des feux de brousse aux fins de reconstitution et d'enrichissement ont été substituées, en grande partie, par la pratique d'épandage d'engrais chimiques. Ces derniers ont pour avantage une assimilation rapide par les plantes, contrairement aux engrais organiques, qui prennent du temps à se décomposer pour être absorbés par les plantes.

Le discours sur la transition vient encore d'être éprouvé par la réalité liée au sens même de la transition. Il y a indéniablement un mouvement de transition des méthodes saines et naturelles de production vers des méthodes à usage des molécules chimiques. Le seuil de vulnérabilité ici se situe aussi bien dans la modification des structures des sols, dans le phénomène de mutation sur les plantes et semences, que dans la rémanence dans les aliments consommés par les populations.

Aussi, tout consommateur du maïs sur une longue période a-t-il pu remarquer que le goût de cet aliment a progressivement chuté. Les produits maraîchers sont les plus risqués pour la consommation. Sur le marché, il est régulier de trouver des poivrons, des tomates, des carottes et des légumes qui comportent des traces de fongicides. D'après le directeur du Département des sciences et techniques de l'agriculture biologique de la Faculté des sciences de l'Université de Ngaoundéré, le temps entre l'application des pesticides sur les cultures maraîchères et leur récolte pour la mise sur le marché n'est généralement pas respecté par les producteurs<sup>9</sup>. Ce dernier accuse le dosage des matières lourdes, par exemple le plomb, qu'il présente comme une substance très nocive qu'on retrouve dans les pesticides des cultures de maraîchage.

Sur le plan de l'élevage, le secteur de la volaille est coutumier de certaines pratiques à risque pour les consommateurs. Les éleveurs appliquent systématiquement des molécules actives en guise d'antibiotique aux poussins afin de prévenir des pathologies transmissibles. La plupart des producteurs de volaille sont des autodidactes dans l'élevage et, donc, ont appris par mimétisme, si bien que ces pratiques adoptées leur proviennent d'une analogie sans fondement scientifique. À l'occasion de nos entretiens avec des vétérinaires, ces derniers expriment leurs inquiétudes quant à certaines pratiques. Ils évoquent le non-respect du délai de consommation d'un animal n'ayant pas encore éliminé la molécule assimilée par son organisme et affirment que cette situation est à l'origine des résistances aux antimicrobiens chez les humains (RAM).

Au sein des marchés mêmes, les vendeurs ou revendeurs usent aussi des molécules actives dans le but d'attirer les clients vers certains aliments. Nous avons observé le cas de poissonniers et de bouchers qui disposent sur leur étalage des aliments à l'apparence toujours frais, sans aucune mouche survolant les abords du poisson ou de la viande. En effet, ces marchands aspergent un insecticide appelé pia pia, qui contient du dichlorvos, une matière active très toxique à la consommation, car cancérigène. Il évite les dépôts des matières organiques par les mouches sur les aliments afin de repousser le délai de décomposition. Le même phénomène est récurrent auprès des revendeuses de bananes plantains, qui appliquent du formol sur leurs marchandises. Elles pulvérisent la matière sur l'aliment afin d'accélérer son processus de mûrissement. L'usage de ces substances chimiques est une pratique qui brise la chaîne écologique et qui expose aux risques d'insécurité sanitaire humaine et de déséquilibre environnemental.

### 3. Discussion sur les solutions possibles

Au regard d'un tel état des lieux, il est improbable de ne pas y voir une progression à rebours de la transition socioécologique à partir d'une observation du secteur agropastoral au Cameroun. Cette situation possède pourtant des solutions pratiques.

Par exemple, l'industrie des biopesticides peine à émerger, du fait de l'ignorance de l'existence de ces produits, qui ne sont pas aussi répandus et sollicités que les molécules actives. Il y a donc une nécessité de sensibilisation et de vulgarisation de ces produits auprès des acteurs de la chaîne de production agricole à l'échelle nationale.

Aussi, certaines techniques biologiques sont moins coûteuses et jouent efficacement le rôle de fongicides et d'insecticides, à l'instar de la pulvérisation sur les plants de l'eau fermentée aux feuilles de piment ou du gel de l'aloé vera. C'est aussi le cas des traitements aux substances organiques appliquées aux zoonoses ou distomatoses. Les volailles peuvent être traitées aux feuilles de neem, aux feuilles ou grains de papaye comme vermifuges et aux asticots. Quant au bétail, en cas de distomatose, le tabac trempé dans de l'eau et administré par voie orale aux sujets atteints constitue un traitement biologique et efficace prescrit par les vétérinaires.

Ces pratiques sont en harmonie avec le concept d'une seule santé (*one health*) de l'Organisation mondiale de la santé et devraient également inspirer d'autres secteurs d'activités sociales afin d'adopter le sens effectif de la transition socioécologique.

### Conclusion

L'applicabilité du discours sur la transition socioécologique analysé sous le prisme du secteur agropastoral camerounais a constitué l'objet de la présente étude. Il a été question, au-delà des allures de propagande que présente ce thème contemporain, d'identifier les problèmes socioenvironnementaux et leurs facteurs. Sur le plan méthodologique, la tâche a reposé sur une discussion théorique portée sur la clarification du concept de transition écologique, à l'épreuve de l'histoire des énergies ainsi que de l'économie de surproduction et de surconsommation. Quant à la recherche empirique, le parcours des terrains champêtres, fermiers, universitaires, documentaires, administratifs et des marchés reposait sur l'objectif d'une collecte d'informations et de données sur la réalité en rapport avec l'application et le sens donné à la transition socioécologique au Cameroun. L'étude se base sur deux aires géographiques différenciées du territoire camerounais : l'Adamaoua (un espace sahélien) et la région du Centre (espace équatorien).

La théorie du constructivisme s'est appliquée à l'ensemble de cette étude, car le secteur agropastoral est façonné par une économie, par des politiques et par une société orientée et encadrée par le modèle de construction social du capitalisme. La réalité est construite et indexée en fonction de ce libéralisme économique, à l'instar des mutations dans la pratique de désherbage agricole, parti du défrichage manuel à l'arrosage ou à l'épandage des herbicides chimiques.

Nos résultats obtenus indiquent que les changements opérés dans le secteur agropastoral camerounais correspondent aux transformations annexées aux phénomènes urbains et mondialistes. De fait, l'économie de la croissance induit des actes d'accumulation, de surproduction et de surconsommation qui imposent une usure de l'environnement, par le truchement des émissions de carbone. Auprès des producteurs agropastoraux, il se dégage une consolidation des méthodes de production basées sur les pesticides et sur les antibiotiques, après l'abandon progressif des méthodes naturelles. Ceux-ci expriment une différence de confort économique entre ces méthodes de production, dans un environnement à forte demande et essentiellement concurrentiel.

À l'analyse de ces données, le mouvement que nous observons comme transitoire dans le secteur agropastoral camerounais n'est pas conforme aux objectifs écologiques, notamment la décarbonation. La problématique d'une production abondante pour une demande abondante, d'une part, mais aussi d'une tendance de marchandisation du monde à des fins de puissance économique, d'autre part, nous semble à l'origine d'une inversion matérialisée par l'usage des intrants agricoles et pastoraux, qui occasionnent la vulnérabilité humaine.

Le rôle des institutions nationales face à cette situation semble mitigé, tant les actes visant à stopper ou diminuer l'emprise des pesticides sur le secteur agropastoral ne sont pas encouragés par la gouvernance nationale ni locale, encore moins par la société civile.

Au-delà du constat du sens inversé de la transition socioécologique annoncée, l'impossibilité de la transition écologique est également envisagée, dans le sillage de la transition énergétique par l'historien des sciences, des techniques et de l'environnement Jean-Baptiste Fressoz (2024), qui voit plutôt l'accumulation des différentes énergies. S'ouvre également le débat sur le sens de la modernité à l'épreuve d'un écosystème de vulnérabilité humaine. Le secteur agropastoral camerounais a servi de terrain d'expérience pour la démonstration d'une réalité qui évolue d'une situation sécuritaire sociale et écologique à une situation de déséquilibre environnemental et de vulnérabilité humaine.

À titre de perspective, l'éducation à la décroissance au sens des penseurs de la décroissance (Jarrige et Tordjman, 2023) peut être posée comme un enjeu de socialisation mondiale et locale à adopter par les unités politiques de la planète.

## NOTES

- 1 La dynamique sociale renvoie, en sociologie, aux changements ou aux étapes successifs dans l'évolution des faits sociaux. Elle permet d'envisager la société sous l'angle de son évolution.
- 2 Au Cameroun, la tolérance administrative est une pratique, une forme de norme sociale admise et appliquée par les autorités administratives consistant à tolérer des pratiques antinormes, sous le prétexte de préservation de la paix sociale, mais aussi sur fond de corruption.
- 3 Période du début de la saison des pluies entre fin mars et début avril jusqu'au mois de mai. L'entretien de Wakwa a été réalisé dans la matinée du 20/04/2024. Certains producteurs exploitent des terres qui sont des propriétés familiales, tandis que d'autres en sont simplement des locataires.
- 4 Super machette 888 wg est un sachet de granulés de glyphosate dissoluble dans l'eau. Sa concentration est variée et sa fonction est celle d'un herbicide total, c'est-à-dire qui élimine toutes les herbes. L'appellation Super machette suffit pour comprendre l'effet publicitaire, qui suggère la substitution de l'usage ardu de la machette, qui requiert l'effort humain de coupe répétée et multiple, par un produit à l'épandage ou l'arrosage à la pompe moins pénible.
- 5 Il s'agit d'un agriculteur qui a fait le sens inverse de l'exode rural en s'installant dans son village avec sa famille. Il a créé une association de développement du village avec ses cousins, dont l'activité économique principale repose sur la création et sur la gestion des ananeraies.
- 6 Entretien réalisé le 16/08/2024.
- 7 Cette information nous a été donnée dans le cadre d'un entretien réalisé le 17/04/2024 avec un groupe d'étudiants de Master en science alimentaire et nutrition, et confirmée par le chef de ce département.
- 8 Ces assertions sont des constats que nous avons observés dans le cadre de nos entretiens et de notre recherche documentaire.
- 9 Entretien réalisé le 17/04/2024.

## RÉFÉRENCES

- Agence française de développement (AFD). (2018). *Lutter contre les inondations à Yaoundé*. <https://www.afd.fr/fr/carte-des-projets/lutter-contre-les-inondations-yaounde>
- Bayiha, G. de la paix, Brunelle, T., Jas, N., Tata Ngome, P. I. et Ludovic, T. (2024). *Caractérisation macro-institutionnelle des verrous et leviers à la réduction d'usage des pesticides au Cameroun*. Initiative PRETAG. <http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.2.33619.14883>
- Berger, P. et Luckmann, T. (2012). *La construction sociale de la réalité*. Armand Colin.
- Bontems, P. et Calmette, M.-F. (2010). Mondialisation, commerce international et environnement. *Revue économique*, 61(1), 1-8. <https://doi.org/10.3917/reco.611.0001>
- Bourdieu, P. (1986). Habitus, code et codification. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 64, 40-44. <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2335>
- Bourg, D. et Papaux, A. (dir.). (2015). *Dictionnaire de la pensée écologique*. PUF.
- Chabot, P. (2015). *L'âge des transitions*. Presses universitaires de France.
- Dzou Ntolo, S. E. (2023, 24-28 avril). *Mondialisation et coopération internationale*. Unité d'enseignement, licence 3, année 2022-2023. Département de science politique, Université de Garoua, Garoua (Cameroun).
- Fotso, G.-H. (2012). La protection de l'environnement par les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun : cas de la communauté urbaine de Douala [Mémoire de maîtrise]. Université de Douala, Douala (Cameroun). <https://www.memoireonline.com/12/15/9327/m-La-protection-de-lenvironnement-par-les-collectivites-territoriales-decentralisees-au-Cameroun7.html#fnref153>
- Fressoz, J.-B. (2024). *Sans transition : une nouvelle histoire de l'énergie*. Éditions du Seuil.
- Géoconfluences. (2022). *Urbanisation* [Glossaire]. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/urbanisation-1>
- Gonin, A. (2021). Transition. Géoconfluences. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/transition>
- Hele, P. (2011). *États généraux de l'environnement : discours de clôture de Monsieur le ministre de l'Environnement et de la Protection de la nature du Cameroun*. <https://minepded.gov.cm/wp-content/uploads/2021/09/discours-de-cloture-Etats-generaux-de-lEnvironnement-EGE-2011.pdf>
- Jarrige, F. et Tordjman, H. (dir.). (2023). Actualités de la décroissance. Dans F. Jarrige et H. Tordjman (dir.), *Décroissances : regards croisés sur les urgences du temps présent* (p. 5-20). Le Passager clandestin.
- Kajumulo Tibajjuka, A. (2007). *Profil urbain national du Cameroun*. ONU-Habitat, Division de la coopération technique et régionale. <https://unhabitat.org/default/files>
- Marcuse, H. (1968). *L'homme unidimensionnel : études sur l'idéologie de la société industrielle avancée*. Éditions de Minuit.
- Mefenza, M. (2016, 7 juin). Le Cameroun se lance dans la lutte contre l'utilisation abusive des pesticides agricoles. *Media Terre Afrique centrale*. <https://www.mediaterre.org/afriquecentrale/actu.20160607161452.html>
- Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER). (2022). *Bulletin trimestriel de suivi des intrants agricoles : engrais et produits phytosanitaires*. MINADER, DESA, Yaoundé (Cameroun), 1-15.
- Organisation des Nations unies (ONU). (2000). *Objectifs du Millénaire pour le développement*. <https://research.un.org/c.php?g=856353&p=6333081>
- Organisation des Nations unies (ONU). (2015, 25 septembre). *Les États membres de l'ONU adoptent un nouveau programme de développement audacieux*. Centre d'actualités. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/2015/09/25/les-etats-membres-de-lonu-adoptent-un-nouveau-programme-de-developpement-audacieux/#>
- Perspective Monde. (2024, 23 avril). *Outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis 1945*. École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, Sherbrooke (Canada). <https://perspective.usherbrooke.ca/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=CMR&codeTheme=1&codeState=SP.URB.TOTL.IN.ZS>

Rostow, W.-W. (1965). Les étapes de la croissance économique (trad. de l'américain par M.-J. Du Rouret). *Revue économique*, 4, Librairie Armand Colin.

Schwartzberg, R.-G. (1998). *Sociologie politique*. 5<sup>e</sup> édition Montchrestien.

Wallerstein, I. (2009). *Comprendre le monde : introduction à l'analyse des systèmes-monde*. La Découverte.

## DOSSIER

## Une lecture décoloniale des projets miniers de la transition : pistes de réflexion pour déconstruire et (re)penser la transition énergétique

Axelle Ferrant<sup>a</sup>DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1915>

**RÉSUMÉ.** N'y a-t-il pas un paradoxe à présenter l'extraction croissante de minéraux critiques et stratégiques comme essentielle au bien commun dans un contexte de crise écologique? L'objectif de cet article est d'interroger la manière dont le gouvernement provincial québécois et l'industrie minière justifient le développement de projets miniers de la transition. À partir d'une analyse de contenu et de réflexions nourries par les perspectives décoloniales, cet article propose de (re)penser ces projets présentés comme indispensables à la transition énergétique et de s'interroger sur la manière dont la nature est perçue dans les discours des acteurs dominants. Les concepts de colonialité de la nature, d'extractivisme et d'habiter colonial sont mobilisés pour démontrer que ces discours restent ancrés dans une logique extractiviste d'une nature infériorisée, réduite à des ressources naturelles à exploiter. Ces discours perpétuent une manière destructrice d'habiter la Terre. L'approche décoloniale permet de renverser les perspectives et de délégitimer ces discours dominants.

**Mots clés :** Projet minier, transition énergétique, extractivisme, approche décoloniale, habiter colonial

**ABSTRACT.** *Is it not a paradox to present the increasing extraction of critical and strategic minerals as essential to the common good in a context of ecological crisis? The aim of this article is to question the way in which the provincial government of Quebec and the mining industry justify the development of transitional mining projects. Based on a content analysis and reflections fostered by decolonial perspectives, this work proposes to think out or rethink these projects presented as essential to energy transition, and to question how nature is perceived in the narratives of the dominant actors. The concepts of nature coloniality, extractivism and colonial inhabitation are used to demonstrate that these narratives remain rooted in an inferiorized extractivist logic, reduced to natural resources to be exploited. These narratives perpetuate a destructive way of inhabiting the Earth. The decolonial approach reverses perspectives and delegitimizes these dominant narratives.*

**Key words:** *Mining project, energy transition, extractivism, decolonial approach, colonial inhabitation*

*Le territoire, la Terre-Mère est ce qui nous définit; sans elle, nous ne sommes que les fonctionnaires assimilés des colonisateurs, des êtres dépossédés, passifs et incomplets, coupés de la terre et de « toutes nos relations ».*  
– Gabriel (2017, p. 37)

<sup>a</sup> Doctorante, Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal

## Introduction

*La multiplication des projets miniers de la transition comme prolongement historique du régime minier et de l'exploitation des ressources naturelles au Québec*

En 1880, la première loi sur les mines est adoptée au Québec. Elle entérine le régime minier québécois, ancré dans le principe du *free mining*, ou de la liberté de prospection minière, qui consacre la préséance des intérêts miniers sur tout autre usage des sols. L'institutionnalisation du principe du *free mining* dans le régime minier québécois puise ses racines dans les règles établies par les entrepreneurs miniers lors de la ruée vers l'or californienne de 1849. À l'époque, la Californie ne disposait pas de cadres législatifs et les mineurs, arrivés par dizaines de milliers, ont établi un régime minier peu restrictif et nettement avantageux pour leurs propres intérêts (Laforce et collab., 2012).

Depuis près de 150 ans, cette loi puise ainsi ses fondements dans le contexte colonial des ruées vers l'or du XIX<sup>e</sup> siècle au Québec et en Amérique du Nord plus largement (Thériault, 2010; Campbell et Prémont, 2017). Il s'agit donc d'une loi érigée avec l'objectif premier de faciliter et de maximiser l'exploration et l'exploitation des ressources minérales sur des territoires colonisés (Campbell et Prémont, 2017).

Aujourd'hui encore, malgré l'introduction de l'obligation de consulter les peuples autochtones, le principe du *free mining* reste le fondement du régime minier québécois. De fait, il illustre la continuité d'un régime colonial donnant préséance aux droits des entrepreneurs miniers privés et laissant peu de marge de manœuvre aux différents paliers de gouvernement (Lapointe, 2010; Campbell et Prémont, 2017). Les évolutions que le régime minier québécois a connues depuis le XIX<sup>e</sup> siècle n'ont pas modifié le mode d'accession et d'aliénation des ressources minières, fondé sur le principe du *free mining*, largement favorable à l'investissement privé et ancré dans une volonté de primauté des activités minières sur tout autre usage du territoire (Laforce et collab., 2012). Le régime minier québécois puise donc ses racines au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une époque marquée par la préséance accordée aux activités minières, mais aussi par une conception de l'exploitation des ressources minières comme un levier de développement.

C'est également au XIX<sup>e</sup> siècle que se développe progressivement une politique économique centrée sur l'exploitation des ressources naturelles (Glon, 2006). De façon parfois paradoxale, cet accaparement des ressources va susciter des préoccupations de conservation, particulièrement dans le cas des ressources forestières : conserver les forêts illustre alors la volonté de maintenir ces ressources en bon état pour en permettre l'exploitation future. Viennent ici se lier les idées d'exploitation et de conservation dans une vision profondément utilitariste (Glon, 2006).

On voit ainsi s'immiscer au Québec un autre concept originaire des États-Unis : la *wilderness*. Si la *wilderness* renvoie littéralement à la « nature sauvage », ce terme revêt des ambiguïtés particulières qui permettent de mieux comprendre comment la nature se retrouve historiquement représentée au Québec. Selon l'historien William Cronon (1996), la *wilderness* incarnerait une vision dualiste dans laquelle l'humain se situe totalement en dehors de la nature. Cette dualité ne permet pas de penser quelle place l'humain peut occuper, de manière responsable, dans la nature, car par défaut l'action humaine est considérée comme destructrice de la nature (valorisée dans sa dimension intouchée, immaculée). La *wilderness* se conçoit donc singulièrement en dehors du social (Glon, 2006).

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, deux grandes approches de la protection de la nature vont se dessiner. D'une part, l'approche de préservation de John Muir, qui défend la valeur intrinsèque de la nature, qui doit rester intouchée, préservée dans son intégrité sauvage. D'autre part, l'approche de conservation de

Gifford Pinchot, qui prône la *wise use*, c'est-à-dire une utilisation avisée et durable des ressources, dans un raisonnement profondément utilitariste (Larrère, 2008).

C'est cette seconde approche qui s'immiscera au Québec à travers les pionniers de la foresterie québécoise (Hébert, 2006) formés par Pinchot : Gustave-Clodomir Piché et Avila Bédard. Piché et Bédard diffuseront la pensée conservationniste de la *wilderness* au Québec dans le milieu forestier et, plus largement, dans la société québécoise (Berrier-Lucas, 2014). Le rapport à l'exploitation des ressources naturelles au Québec va ainsi historiquement se construire autour d'une perspective utilitariste d'une nature à conserver pour pouvoir l'utiliser, l'exploiter.

L'adoption de cette approche s'explique également par le contexte particulier du XIX<sup>e</sup> siècle : l'augmentation des conflits d'usage du sol entre les agriculteurs, qui défrichent pour la mise en culture, et les forestiers, qui veulent conserver les forêts pour pouvoir les exploiter (Glon, 2006). Il est donc très tôt question de conserver les ressources naturelles pour les exploiter, dans une logique profondément utilitariste et productiviste. Ce bref détour historique sur les racines du régime minier québécois et de l'approche du Québec en matière d'exploitation des ressources naturelles permet de mieux comprendre l'histoire longue et complexe dans laquelle s'insèrent les projets miniers dont il est question dans cet article.

Depuis quelques années, de plus en plus de voix s'élèvent pour modifier en profondeur le régime minier québécois, en particulier le principe du *free mining*. Cette opposition croissante coïncide avec la multiplication de «projets miniers de la transition», c'est-à-dire des projets miniers qui visent l'extraction de minéraux critiques et stratégiques identifiés par le gouvernement québécois comme indispensables à la transition énergétique. En effet, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (2020) a publié le *Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025* (PQVMCS), qui répertorie 22 minéraux nécessaires à la lutte aux changements climatiques et à la transition énergétique québécoise. Le lithium, le graphite, le cobalt et les terres rares sont quelques-uns des minéraux figurant dans la liste du gouvernement provincial.

À la suite de l'annonce du gouvernement de favoriser l'extraction de ces minéraux, de nombreuses régions du Québec ont été soumises à un boom de claims miniers, c'est-à-dire à une forte augmentation du nombre d'acquisitions de titres d'exploration miniers qui accordent à leurs détenteurs le droit d'accès à la concession minière et le droit exclusif d'y mener des travaux d'exploration (Lapointe, 2010). Cette multiplication de claims miniers à travers le territoire québécois touche également des territoires situés en dehors des régions historiquement minières, notamment des régions récréotouristiques plus au sud de la province. C'est le cas par exemple de la région de Lanaudière, où le nombre de concessions minières a augmenté de plus de 400 % entre janvier 2021 et juin 2022 (Cloutier, 2022; Champagne, 2023). En conséquence, depuis 2022, de plus en plus de municipalités et de regroupements de citoyens demandent un moratoire sur les claims miniers ainsi qu'une révision de la *Loi sur les mines* (Champagne, 2023; La Presse canadienne, 2023). Toutefois, malgré une opposition citoyenne de plus en plus organisée et vocale, les projets miniers continuent de se développer et le gouvernement provincial refuse d'imposer un moratoire sur les concessions minières (Plante, 2023).

L'objectif de cet article est de s'interroger sur la manière dont les promoteurs miniers et le gouvernement provincial justifient le développement de projets miniers de la transition, plus précisément sur la tension de justifier ces projets au nom de la transition vers une planète plus « verte ». En d'autres termes, comment (re)penser ces projets présentés comme indispensables à la transition énergétique et interroger le paradoxe d'extraire de plus en plus de ressources des profondeurs de la planète au nom de sa propre sauvegarde?

À partir de réflexions nourries par les perspectives décoloniales, ce travail propose d'analyser les discours politiques et corporatifs publics qui tentent de légitimer l'extraction croissante de minerais pour sauver la planète. Le corpus documentaire constitué pour l'analyse de contenu se compose uniquement de documents publics.

L'article s'articule autour de quatre sections. La première partie est consacrée au cadre théorique. Nous commençons par définir brièvement ce qui est entendu par les perspectives décoloniales dans cet article. Ensuite, nous proposons de lier les concepts de colonialité de la nature, d'extractivisme et d'habiter colonial à la problématique. La deuxième partie de l'article est consacrée à la méthodologie. Dans la partie suivante, nous présentons les résultats de notre analyse de contenu. Finalement, la dernière partie est consacrée à la discussion de ces résultats et suggère des pistes de réflexion pour de futures recherches.

## 1. Cadre théorique

### *Des outils pour lire les registres de justification des projets miniers de la transition*

Il existe de multiples manières d'approcher les discours politique et corporatif entourant les projets miniers de la transition. Dans le cadre de cet article, nous nous intéresserons particulièrement à une ligne argumentaire ressortie de nos analyses et qui soulève un paradoxe qui semble invisibilisé : l'idée d'extraire plus de minerais pour sauver la planète. Cette ligne argumentaire ne peut, selon nous, être soutenue que dans une vision dualiste des rapports humains-nature. À partir du moment où l'on adopte une logique relationnelle des relations humains-nature, il devient beaucoup plus difficile de légitimer la préservation de la planète à travers l'extraction croissante de ressources naturelles. Or, les perspectives décoloniales et plusieurs concepts qui peuvent y être liés permettent d'ouvrir le regard sur ce paradoxe et de s'en saisir.

Dans cette section, nous proposons donc plusieurs « outils » conceptuels qui permettent de repenser le registre justificatif dominant entourant ces projets miniers. La figure 1 schématise les liens entre ces concepts et la ligne argumentaire dominante étudiée. Puis, nous expliquons chacun de ces concepts, à l'exception du concept de *wilderness*, qui a été présenté en introduction.

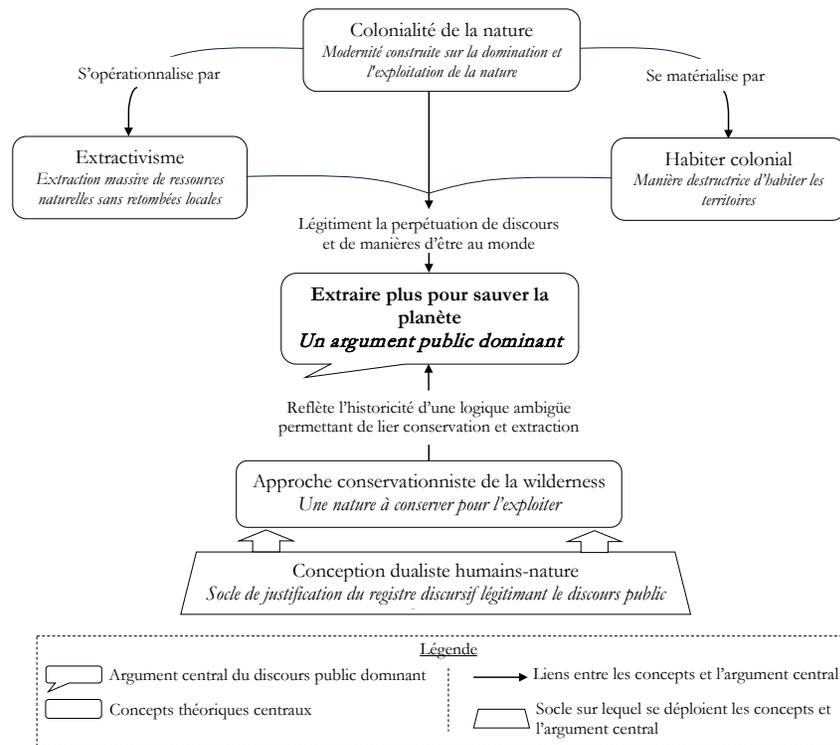


Figure 1 – Représentation schématique des liens entre la ligne argumentaire dominante et les principaux outils conceptuels pour l'analyser  
Source : Ferrant, 2024

### 1.1 La colonialité de la nature : une modernité construite sur un rapport dualiste et dominant à la nature

La colonialité de la nature s'inscrit directement dans la théorie décoloniale, qui offre des perspectives fertiles pour penser de manière critique les projets miniers en général et les projets miniers de la transition en particulier. Le terme «décolonial» est particulièrement fort et lourd de sens. Il renvoie au substantif «colonisation» et à une période sombre et violente de l'Histoire. Il ne laisse personne indifférent. L'approche décoloniale dont il est question ici ne renvoie pas à la «décolonisation» au sens de processus d'indépendance et de la fin de l'administration de territoires par des puissances coloniales. Elle renvoie au terme spécifique «(dé)colonialité», tel qu'il a été élaboré par le versant latino-américain de la théorie décoloniale.

La «colonialité» est le terme central des perspectives décoloniales développées dès les années 1990 en Amérique latine (Bourguignon Rougier, 2021). Ce concept, introduit par le sociologue péruvien Anibal Quijano, renvoie à l'existence d'une «matrice coloniale du pouvoir» apparue lors de la conquête des Amériques et qui se perpétue encore autour de quatre piliers : le capitalisme (exploitation de la force de travail et de la nature), le racisme (domination ethnoraciale), le patriarcat (domination des hommes sur les femmes) et l'occidentalocentrisme (imposition d'une orientation culturelle eurocentriste) (Quijano, 2007).

Les auteurs et auteures décoloniaux démontrent que le processus politique et juridique de décolonisation n'a pas mis fin à cette colonialité définie comme la face sombre constitutive de la modernité. La matrice coloniale du pouvoir reste ancrée dans les structures du système-monde capitaliste contemporain érigées

lors de ladite conquête. C'est ce que vise à mettre en lumière la théorie décoloniale en proposant une critique radicale de la modernité eurocentrique. À partir de la fin des années 1990, plusieurs chercheurs et chercheuses décoloniaux proposent des déclinaisons particulières de la colonialité : du savoir, de l'être, de la nature et du genre (voir tableau 1). Ces déclinaisons sont poreuses et se nourrissent mutuellement. Dans le cadre de cet article, nous nous intéressons aux perspectives développées autour de la colonialité de la nature.

Concept	Auteur(e) clé	Points centraux
Colonialité du pouvoir	Quijano (2007)	Synonyme de la matrice coloniale du pouvoir fondée sur 4 piliers de domination (capitaliste, raciste, épistémique, de genre); colonialité constitutive de la modernité
Colonialité du savoir	Mignolo (2015)	Hégémonie culturelle de l'Occident, qui est seul à pouvoir imposer un savoir universel, dualiste, rationnel, tout en invisibilisant et infériorisant les autres formes et sources de savoir; violence épistémique
Colonialité de l'être	Maldonado-Torres (2007)	Expérience vécue de la subalternité coloniale; infériorisation et déshumanisation de l'Autre, devenu sujet subalterne
Colonialité de la nature	Lander (1999)	Rapport prédateur à la nature, perçue comme séparée, diabolisée et inférieure à l'humain; penser conjointement la domination des humains et de la nature
Colonialité du genre	Lugones (2008)	Structuration coloniale de la société par le genre et infériorisation des femmes; combinaison de l'intersectionnalité et de la décolonialité

Tableau 1 – Aperçu des principales déclinaisons de la colonialité proposées par des chercheurs et chercheuses du groupe Modernité/Colonialité À partir de Bourguignon Rougier (2021)

La colonialité de la nature théorisée par le sociologue vénézuélien Edgardo Lander (1999) repose sur l'idée que le progrès « moderne » est indissociable de l'exploitation de la nature, perçue comme un monde extérieur et inférieur à l'humain. En d'autres termes, la modernité, telle qu'elle s'est développée en Occident, repose sur une vision dualiste qui dissocie l'humain de la nature, justifiant ainsi non seulement l'exploitation de cette dernière, mais aussi la domination des peuples colonisés. Ce concept met en lumière un rapport prédateur à la nature, vue comme séparée, diabolisée, exploitable et inférieure à l'humain, et propose de penser conjointement la domination des humains et celle de la nature. Cette domination, enracinée dans la violence de la conquête du « Nouveau » Monde, est fondatrice de la modernité occidentale et se perpétue (Bourguignon Rougier, 2021).

Cette perspective dualiste et utilitariste, qui considère la nature séparée des humains et comme un réservoir de ressources, rappelle les ambiguïtés de la notion de *wilderness*. En ce sens, tant la colonialité de la nature que la *wilderness* apparaissent comme des lentilles intéressantes pour éclairer sous un angle différent les registres de justification sous-jacents aux projets miniers de la transition. En effet, elles permettent d'interroger l'exploitation croissante de ressources minières comme ancrée historiquement dans une logique utilitariste d'une nature extérieure et inférieure à l'humain. Le registre justificatif mobilisé pour légitimer des projets extractifs au nom de la sauvegarde de la planète prend ainsi une teinte plus sombre et nuancée, ayant une historicité longue enracinée dans un passé colonial particulier.

## 1.2 L'extractivisme : une surexploitation des ressources naturelles sans retombées locales

Cette vision utilitariste et dominatrice de la nature, enracinée dans les structures de pouvoir et de domination perpétuées depuis la période coloniale, se retrouve aussi au cœur de la notion d'extractivisme, c'est-à-dire d'exploitation massive de ressources naturelles. Étudier l'augmentation marquée du nombre de projets miniers de la transition sous l'angle de l'extractivisme permet de

s'interroger sur l'opérationnalisation de la colonialité de la nature et sur le modèle de développement sous-jacent, ancré dans l'exploitation de ressources naturelles.

À partir des années 2000, l'extractivisme devient un objet central de *l'ecologia politica latinoamericana*, un courant de pensée latino-américain qui critique la rationalité moderne, selon laquelle la nature constitue une ressource exploitable (Jenatton et collab., 2022). La définition de l'extractivisme la plus souvent rencontrée est celle du biologiste uruguayen Eduardo Gudynas, selon qui cette notion renvoie à l'exploitation et à l'exportation de ressources naturelles peu ou pas transformées, dans le cadre d'économies peu diversifiées (Allain et Maillet, 2021). Cette exploitation se fait souvent au détriment des populations locales, dépossédées de leurs terres, qui se trouvent accaparées par des États ou par des firmes transnationales (Le Quang, 2019). Svampa (2011) met ainsi en lumière la dimension particulièrement violente et destructrice de l'extractivisme, érigé en modèle de développement économique capitaliste. L'exploitation industrielle de la nature est présentée comme indissociable de l'exploitation de l'humain et du genre (Randriamaro, 2018; Bourguignon Rougier, 2021); l'extractivisme illustre ainsi la porosité des différentes déclinaisons de la colonialité (de la nature, du pouvoir, de l'être et du genre).

La critique de l'extractivisme, développée principalement dans le monde militant et scientifique latino-américain, constitue un concept fertile pour établir le lien entre les diverses mobilisations issues de l'interdépendance des économies politiques mondialisées et de la dépendance aux ressources (Allain et Maillet, 2021). Elle permet de politiser les situations vécues par des populations et de nommer des situations d'exploitation ou d'accaparement vécues dans différents lieux (Bednik, 2019b, 2019a; Allain et Maillet, 2021). C'est donc un concept mobilisateur qui lie directement l'aspect local (réalité vécue sur le terrain par les acteurs proches des projets extractifs) et l'aspect mondial (dynamiques mondiales de l'extraction des ressources).

Or, justement, les projets miniers de la transition au Québec s'inscrivent conjointement dans ces deux échelles, dans le contexte particulier de la transition. L'extraction locale est ici présentée comme contribuant à la transition énergétique, elle-même conçue comme indispensable pour le bien commun à l'échelle mondiale (la lutte aux changements climatiques). Par ailleurs, ces projets miniers, analysés sous l'angle du concept d'extractivisme, renvoient à un modèle de développement hérité du passé, lorsque le développement économique du capitalisme canadien s'inscrivait directement dans la logique extractiviste d'une surexploitation de la nature à des fins d'enrichissement des grandes entreprises privées et, souvent, au profit de marchés étrangers (Fournis et Fortin, 2015). En ce sens, lire les projets miniers de la transition à partir du concept d'extractivisme permet d'interroger le choix d'un modèle de développement justifiant l'exploitation massive de ressources naturelles et la dépossession des communautés locales des ressources présentes sur leur territoire.

### 1.3 L'habiter colonial : une manière destructrice d'habiter la Terre

Les projets miniers de la transition s'inscrivent dans le territoire et s'immiscent dans le quotidien des communautés établies à proximité de ces projets ou qui utilisent le territoire dans lequel ces projets s'installent. Le concept d'« habiter colonial » permet d'éclairer cette matérialité forte des projets miniers de la transition. Dans son livre *L'écologie décoloniale : penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Malcom Ferdinand (2019) remet en question ce qu'il nomme « l'habiter colonial », c'est-à-dire la manière violente d'habiter la Terre issue de la logique coloniale, lorsque le colonisateur asservissait les terres, les humains et les non-humains selon ses désirs. Selon cet ingénieur en environnement et docteur en philosophie politique martiniquais, les enjeux environnementaux doivent se penser – et se penser – conjointement aux enjeux de justice qui découlent de la continuité des rapports de domination issus de la période coloniale.

On retrouve ici une filiation avec la critique de la colonialité de la nature. Toutefois, en mettant l'accent sur la manière d'habiter (et non simplement de penser le rapport à) la Terre, Ferdinand donne une forte matérialité aux rapports de domination. Cette matérialité permet de faire écho aux réalités vécues par des communautés locales dont les territoires sont accaparés par des projets miniers. Le développement de projets miniers de la transition apparaît ici comme la perpétuation de la matérialisation de logiques prédatrices envers le vivant (humains et nature) : extraire une quantité croissante de minerai pour maintenir un mode de vie issu de la modernité occidentale ne peut plus être dissocié de l'exploitation de la nature et de la dépossession de terres.

À quoi pourrait ressembler une nouvelle manière d'habiter le monde qui ne soit pas structurellement destructrice de la nature et de la dignité de la majorité des humains? Les options foisonnent, comme le montrent les nombreux articles faisant état d'autres manières d'être au monde, compilées dans l'ouvrage collectif *Pluriverse: A post-development dictionary* de Kothari et ses collègues (2019). Qu'il s'agisse de *buen vivir*, de décroissance ou de *minobimaatisiwin*, les propositions sont légion et prouvent qu'il existe déjà de nombreuses autres façons d'habiter la Terre (Kothari et collab., 2019). La plupart de ces propositions, notamment celles émanant des études autochtones, suggèrent de concilier le bien-être et la cohabitation avec les autres êtres vivants et avec la nature dans une perspective relationnelle.

Les différentes perspectives théoriques présentées dans la section 2 permettent de mettre en lumière la face sombre d'un discours qui légitime l'extractivisme pour sauver la planète. Elles en démontrent l'historicité longue et complexe ainsi que les paradoxes sous-jacents, qui sont voilés par un discours suggérant que la destruction de l'environnement local permet de sauver la planète. Or, cette idée est fortement remise en question dans un contexte où les changements ne sont que superficiels (remplacer un type d'énergie par un autre présenté comme « vert »), perpétuant finalement un statu quo et ne permettant pas de repenser profondément nos modes de vie et notre rapport à la nature.

Ces différents « outils » théoriques offrent une nouvelle perspective sur l'argument selon lequel il faut extraire plus de minéraux pour sauver la planète. Ne s'agirait-il pas finalement de perpétuer les logiques prédatrices de surexploitation de la nature et de territoires utilisés par des communautés locales, tout en exacerbant les conséquences des modes de vie modernes, eux-mêmes issus de ces logiques prédatrices?

## 2. Méthodologie

L'objectif de cette étude est de mieux cerner la manière dont le gouvernement provincial, d'une part, et l'industrie minière, d'autre part, présentent et justifient les nouveaux projets miniers de la transition au Québec, en regard de leurs perceptions de la nature. Il s'agit d'une étude exploratoire qui vise à révéler les registres de justification de ces projets miniers dans les discours politiques et corporatifs publics. Analyser ces discours publics à partir d'une lentille de lecture décoloniale permet d'offrir une lecture différente de ces projets.

Ces discours publics ne sont pas nécessairement ceux des individus qui travaillent au sein des organes politiques ou des entreprises. Notre souhait en tant que chercheuse serait que notre analyse permette d'une part aux communautés opposées à ces projets de mieux saisir les racines du discours dominant pour ensuite construire elles-mêmes leur registre de résistance; d'autre part, d'offrir une lecture différente des discours politiques et corporatifs dominants pour permettre aux individus qui peuplent ces institutions de développer ou nuancer leurs propres perspectives.

Pour comprendre comment s'articule la justification de ces projets miniers comme sauveurs de la planète, nous avons procédé à l'analyse de trois corpus documentaires : un corpus documentaire du discours du gouvernement provincial et deux corpus documentaires du discours de l'industrie dans deux projets miniers de la transition. Nous avons donc choisi d'étudier le discours politique en dehors du contexte de projets miniers particuliers afin de mieux comprendre les grandes lignes argumentaires politiques du gouvernement face à l'ensemble des projets miniers de la transition.

## 2.1 Sélection des cas

Nous avons analysé le discours du gouvernement provincial au sujet du PQVMCS, c'est-à-dire du plan stratégique façonnant la politique québécoise relative à l'extraction des minéraux critiques et stratégiques. Cela permet de faire ressortir les grandes lignes directrices structurantes de la politique provinciale face à l'ensemble de ces projets miniers de la transition. Ce plan stratégique a été lancé le 29 octobre 2020 par le gouvernement québécois dans le but d'encadrer la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques au Québec. Au total, 44 projets miniers et 22 minéraux critiques et stratégiques y sont identifiés : 10 minéraux critiques définis comme essentiels pour des secteurs clés de l'économie et 12 minéraux stratégiques définis comme nécessaires à la mise en œuvre des grandes politiques publiques.

Quant aux discours publics des entreprises minières, ils ont été analysés à partir de deux projets miniers de la transition : le projet Matawinie et le projet Lithium Amérique du Nord.

Le projet Matawinie concerne l'extraction de graphite dans un site à environ 150 kilomètres de Montréal, dans une région récréotouristique. Il a reçu les autorisations gouvernementales en 2021 pour démarrer l'exploitation d'une mine à ciel ouvert de 2,7 kilomètres de long. Ce mégaprojet soulève à la fois des oppositions et des approbations dans la région, témoignant de la division au sein des populations. Le promoteur privé a par ailleurs la volonté de développer le premier projet minier 100 % électrique.

Lithium Amérique du Nord est un projet d'extraction de lithium situé en Abitibi-Témiscamingue, dans une région historiquement minière. Il a déjà été en activité de façon intermittente dès le milieu du xx<sup>e</sup> siècle. Il s'agit donc de relancer les opérations. Un nouveau promoteur a racheté le projet en 2021 et a redémarré son exploitation au premier trimestre 2023. Ce projet n'a pas soulevé d'opposition relayée dans les médias.

Nous avons sélectionné ces deux projets sur base de leurs multiples différences, ce qui permet de mettre en lumière quelques spécificités des discours publics, mais également de dégager des lignes argumentaires communes. Le tableau 2 résume les spécificités de chaque cas sélectionné.

Politique ou projet sélectionné	Discours étudié	Spécificités
PQVMCS	Discours du gouvernement provincial	Politique stratégique provinciale structurante 2020-2025
Projet Matawinie	Discours des entreprises minières	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extraction de graphite</li> <li>- Entreprise minière québécoise</li> <li>- Ouverture d'une nouvelle mine, mégaprojet (2,7 km de long)</li> <li>- Région récréotouristique</li> <li>- Opposition de la communauté autochtone (2021); population allochtone divisée</li> <li>- Projet de mine 100 % électrique et carboneutre</li> </ul>
Projet Lithium Amérique du Nord		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extraction de lithium</li> <li>- Filiale d'une entreprise minière australienne</li> <li>- Redémarrage d'une ancienne mine</li> <li>- Région historiquement minière</li> <li>- Pas de contestation locale documentée dans les médias</li> <li>- Projet inscrit dans le pôle lithium d'Amérique du Nord</li> </ul>

Tableau 2 – Aperçu des spécificités des cas étudiés

## 2.2 Collecte de données

La période étudiée s'étend d'octobre 2020 à décembre 2022. Nous avons choisi de commencer l'analyse en octobre 2020, c'est-à-dire lors du lancement du PQVMCS. Le mois de décembre 2022 correspond à la date de collecte des données. Par souci de cohérence, nous avons étudié le discours public des entreprises minières et du gouvernement provincial sur la même période.

Le tableau 3 reprend le détail des paramètres utilisés pour collecter les données ainsi que le nombre d'articles et de communiqués de presse codés dans chaque corpus. Nous avons étudié le discours du gouvernement provincial en codant le PQVMCS et en analysant 175 documents collectés lors de la revue de presse menée autour du PQVMCS. Pour analyser le discours des entreprises minières, nous avons procédé au codage de 122 articles et communiqués de presse collectés lors de la revue de presse de chaque projet.

Nous avons complété nos données par la lecture de six mémoires publiés dans le cadre des consultations publiques ayant précédé le lancement du PQVMCS ainsi que par la consultation des sites Internet des deux entreprises minières étudiées. L'ensemble des données sont donc des données publiques.

Revue de presse	Discours du gouvernement provincial	Discours des entreprises minières	
<b>Période couverte</b>	29 octobre 2020 au 2 décembre 2022	1 octobre 2020 au 31 décembre 2022	
<b>Médias couverts</b>	Médias francophones canadiens (dans la base de données Eureka)		
<b>Mots clés</b>	« Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques »	« Matawinie » ET « graphite »	« Lithium Amérique du Nord »
<b>Principal corpus codé ou analysé</b>	1 document codé (PQVMCS) + 175 articles ou communiqués de presse analysés	42 articles ou communiqués de presse codés	80 articles ou communiqués de presse codés

Tableau 3 – Aperçu des principaux paramètres de la collecte de données

### 2.3 Codage des données

Dans le cadre de cette analyse exploratoire, nous nous sommes concentrée sur les discours publics des acteurs dominants. Pour les étudier, nous avons choisi une méthodologie d'analyse de contenu permettant de faire ressortir les grandes lignes argumentaires dans ces discours publics. À partir d'une approche inductive, nous avons procédé à une analyse de contenu de chacun des trois corpus dans le logiciel NVivo. Nous avons codé manuellement chaque corpus en nous concentrant sur les passages qui soulèvent des arguments liés à la dimension environnementale, notre objectif étant de comprendre comment la nature est conçue dans ces discours.

Dans les corpus des entreprises, nous n'avons codé que les passages provenant directement de citations des représentants de l'entreprise minière afin de limiter les biais liés à l'interprétation journalistique. Le tableau 4 reprend des exemples de thèmes et des extraits de passages codés référant à la dimension environnementale. D'emblée, ces extraits montrent à quel point l'aspect environnemental est étroitement intégré à des arguments économiques.

Exemples de thèmes	Extraits des corpus documentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Opérations carboneutres</li> <li>– Gestion environnementale et développement durable</li> <li>– Batteries écologiques</li> <li>– Lutte contre les gaz à effet de serre</li> <li>– Conditions de développement respectueuses de l'environnement</li> <li>– Impacts potentiels sur l'environnement</li> </ul>	<p>« Plus que jamais, nous sommes déterminés à faire du Québec une terre d'accueil privilégiée pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques, afin de créer de la richesse durable dans nos collectivités et de poursuivre la transition du Québec vers une économie plus sobre en carbone. » (PQVMCS, p. iv)</p> <p>« [L'entreprise] cherche à développer et à produire le matériel d'anode à base de graphite de qualité le plus propre qui soit et s'efforce continuellement d'atteindre l'excellence en matière de réduction des émissions de GES et des répercussions environnementales. » (Nouveau Monde Graphite, 2021b)</p> <p>« Nous [l'entreprise] travaillons à consolider la position du Québec en tant que fournisseur clé de minéraux de batterie essentiels en Amérique du Nord pour la révolution de l'énergie propre. » (Sayona, 2022b)</p>

Tableau 4 – Aperçu de thèmes et d'extraits illustrant la référence à la dimension environnementale dans les corpus documentaires

### 2.4 Limites méthodologiques

L'analyse du discours gouvernemental dans le PQVMCS ainsi que l'analyse du discours gouvernemental et de l'industrie dans la presse permettent d'accéder aux justifications publiques avancées par ces catégories d'acteurs.

Si les articles de presse offrent une perspective utile pour analyser le discours public de ces acteurs, ils présentent différentes limites en tant que sources de données. En effet, les informations rapportées dans les médias peuvent être manipulées par les journalistes eux-mêmes. Afin de limiter les risques de biais, aucun média n'a été exclu lors de la sélection des articles. Ces derniers proviennent de tous les médias québécois locaux et régionaux ayant publié des articles consacrés au PQVMCS ou aux deux projets miniers sélectionnés. Par ailleurs, uniquement les citations directes des représentants des entreprises ont été codées. Finalement, le corpus comprend également l'ensemble des communiqués de presse publiés directement par les promoteurs miniers sur la période étudiée. Ces communiqués ne sont pas empreints d'une interprétation journalistique.

Une autre limite relève des acteurs étudiés. Dans cette recherche exploratoire, nous avons choisi de nous concentrer sur les discours du gouvernement et de l'industrie minière. En effet, notre objectif de recherche vise à comprendre et à déconstruire le discours public dominant de justification de ces

projets extractifs. Dans un second temps, il serait utile de compléter cette étude par une analyse des discours des différents acteurs civils, allochtones et autochtones subissant les impacts de ces projets, y compris les discours des individus travaillant dans ces institutions.

### 3. Résultats

#### *De l'incapacité à concevoir la nature hors de la sphère économique*

Quel éclairage l'analyse de contenu offre-t-elle pour comprendre la façon dont les acteurs étudiés (gouvernement provincial et industrie minière) justifient leur position dans le cadre de la valorisation et du développement de projets extractifs de la transition énergétique? Plus spécifiquement, quelle conceptualisation de la nature véhiculent-ils dans leur discours pour justifier le développement de ces projets? Pour répondre à ces questions, les sections suivantes dressent un portrait des principales justifications mobilisées dans les discours publics des acteurs étudiés et des perceptions de la nature qui transparaissent dans ces discours.

#### 3.1 De l'économie verte : des projets nécessaires au rayonnement du Québec

Dans les trois corpus analysés, un argument économique, voire d'économie politique commun ressort autour de l'idée d'exploiter les ressources du territoire pour faire rayonner le Québec à l'échelle mondiale. Il s'agit d'une ligne argumentaire politique particulièrement présente en toile de fond du PQVMCS, qui est aussi reprise par les acteurs de l'industrie pour justifier le développement de leurs projets miniers.

Par ailleurs, il s'agit non seulement d'extraire les minéraux au Québec, mais aussi de les transformer dans la province. Cet argument s'inscrit dans la volonté du gouvernement et de l'industrie de développer la filière batterie au Québec, soit d'assurer la première transformation (extraction du minerai), mais également les deuxième (transformation du minerai en alliages ou en composant) et troisième (fabrication d'équipements tels que des batteries pour véhicules électriques) transformations. Cela permet aux entreprises minières de se présenter comme des producteurs de matériel pour batteries électriques, et non nécessairement comme des entreprises d'extraction minière. Ces projets se trouveraient ainsi inscrits dans une promesse de développement amorçant la sortie du Québec du piège des ressources primaires.

<p><b>PQVMCS</b></p>	<p>« [Le PQVMCS] présente des mesures concrètes pour tirer profit de minéraux indispensables à la transition énergétique et technologique, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Ce plan nous offre la possibilité de faire rayonner le Québec partout dans le monde. » (PQVMCS, p. iii)</p> <p>« Il est proposé de concevoir une image de marque québécoise. Cette image de marque pourra contribuer au rayonnement de l'industrie et soutenir la commercialisation et l'exportation des produits extraits ou transformés ici. » (PQVMCS, p. 41)</p>
<p><b>Projet Matawinie</b></p>	<p>« [L'entreprise minière] développe activement ce qui devrait être le projet le plus important et le plus avancé du monde occidental, fournissant une alternative locale et carboneutre à l'approvisionnement chinois en matériel d'anode pour batteries lithium-ion. » (Nouveau Monde Graphite, 2021d)</p> <p>« Tout en développant la mine et la production de matériel d'anode pour batteries carboneutres de l'avenir, basées au Québec, au Canada, nous protégeons notre écosystème et créons un héritage qui aura un impact positif sur nos communautés, nos clients et le monde en général. » (Nouveau Monde Graphite, 2021c)</p>
<p><b>Projet Lithium Amérique du Nord</b></p>	<p>« Notre plan créera de la richesse localement et permettra au Québec de devenir un leader mondial du secteur des batteries. » (Sayona, 2021)</p> <p>« [L'entreprise minière], par cette avancée majeure, deviendra le seul producteur de concentré de lithium au Québec et au Canada. Il s'agit d'une position fort prometteuse pour notre région, qui met un pied dans l'importante transition énergétique à venir. Je suis très fière que l'Abitibi-Témiscamingue devienne l'un des moteurs de cette révolution planétaire. » (Sayona, 2022a)</p>

Tableau 5 – Extraits du discours des acteurs relatifs à la volonté de faire rayonner le Québec à l'échelle mondiale par l'extraction de ressources naturelles, tout en participant à la transition énergétique

Comme l'indiquent les citations au tableau 5, si l'argument économique est prédominant dans ces discours, il est aussi teinté par l'argument environnemental de participer à la transition mondiale vers une société décarbonée. Présentés comme essentiels à la transition vers un monde plus « propre », les projets miniers de la transition sont ainsi cadrés comme contribuant au bien commun.

Chaque discours étudié s'articule de manière spécifique autour de cette idée de contribution au bien commun. Le discours gouvernemental du PQVMCS se concentre autour de l'opportunité que présentent ces projets miniers à contribuer à la transition énergétique et à faire rayonner le Québec sur la scène internationale. Le discours de l'industrie minière relatif au projet Matawinie focalise son argumentaire autour de l'exploitation 100 % électrique et carboneutre de la mine. L'entreprise veut faire connaître son projet comme la première mine 100 % électrique dans le monde. Finalement, le discours de l'entreprise minière relatif au projet Lithium Amérique du Nord se concentre sur la provenance locale du lithium. L'entreprise a d'ailleurs créé une marque déposée de son slogan, « Le lithium d'ici ». L'ensemble de ces discours gravitent autour de la contribution locale que peut faire le Québec à la transition énergétique mondiale.

L'argument environnemental est omniprésent en toile de fond des discours relatifs aux projets miniers de la transition. Cela ressort de l'utilisation fréquente d'adjectifs comme « propre », « vert », « durable », « carboneutre », « écologique », etc. L'hydroélectricité se voit par exemple accoler des adjectifs pour renforcer la dimension écologique de ce type d'énergie : « hydroélectricité propre/verte/renouvelable/respectueuse de l'environnement ». Cette utilisation parfois excessive d'adjectifs « écologiques », typique des projets inscrits dans les discours liés à l'économie verte, indique la volonté de mettre en avant l'argument environnemental de ces projets. Or, comment, plus précisément, la nature est-elle conçue dans ces discours?

### 3.2 De la gestion environnementale : la nature comme environnement à gérer pour l'exploiter

À l'exception d'une seule référence aux espèces vulnérables et à la période de nidification, il n'est jamais question de la nature comme entité vivante dans les discours des acteurs. La nature est présentée comme un environnement à gérer et à exploiter. Il s'agit de développer des projets rentables économiquement, tout en minimisant leur empreinte écologique. Ces discours s'inscrivent dans une vision du développement durable centré sur le développement économique. Le discours du gouvernement est particulièrement axé sur cette vision économique du développement durable, comme illustré par l'extrait du PQVMCS dans le tableau 6.

Si l'environnement est à gérer durablement pour en tirer plus de richesse économique, il est aussi à gérer de façon durable pour minimiser les impacts de l'industrie minière sur l'environnement. Cela ressort comme argument central du discours relatif au projet Matawinie. Ce discours met en avant l'objectif d'exploiter la mine de façon carboneutre, ce qui passe par une énergie 100 % électrique ainsi que par des compensations carbone. L'objectif est de minimiser de façon optimale l'empreinte environnementale, tout en utilisant cet argument de carboneutralité pour attirer les investisseurs.

L'argument de la gestion environnementale est moins présent dans le discours du projet Lithium Amérique du Nord. Sur le plan de la gestion environnementale, l'entreprise met surtout en avant la conformité du projet en regard des règlements environnementaux en vigueur. Alors que le projet Matawinie fait figure d'innovateur pour dépasser les requis environnementaux, le projet Lithium Amérique du Nord est un projet de redémarrage qui veut montrer patte blanche.

Que ce soit pour attirer des clients ou des investisseurs ou pour se conformer aux règlements gouvernementaux, la nécessité de réduire l'empreinte écologique des projets miniers se retrouve dans les différents discours. Il s'agit donc de gérer la nature dans une vision proche de celle développée par l'approche conservationniste de la *wilderness* : gérer la nature pour mieux l'exploiter.

<b>PQVMCS</b>	«La vision proposée dans le Plan permettra au Québec de tirer pleinement profit de ses ressources minérales et de son expertise. Ainsi, nous pourrions favoriser l'essor de chaînes de valeur de MCS qui soutiendront un développement économique durable dans les régions, au bénéfice des populations locales et autochtones et de l'ensemble du Québec.» (PQVMCS, p. 45)
<b>Matawinie</b>	« [L'entreprise minière] a pris des mesures concrètes pour éviter, réduire et compenser entièrement ses émissions de gaz à effet de serre en s'engageant dans un plan d'action climatique sur mesure. » (Nouveau Monde Graphite, 2021c)  « Une flotte entièrement électrique – une première mondiale pour une mine à ciel ouvert – alimentée par l'hydroélectricité propre, abondante et abordable du Québec. » (Nouveau Monde Graphite, 2021a)
<b>Lithium Amérique du Nord</b>	« Il y avait plus de 130 permis qu'on devait transférer ou réactiver et certains nouveaux permis dont on avait besoin. » (Guindon, 2022)  « Je suis extrêmement fier de mon équipe d'environnement, qui a passé à travers tout ce processus depuis le début. » (Guindon, 2022)

Tableau 6 – Extraits du discours des acteurs relatif à la gestion de l'environnement

### 3.3 De l'usage des minéraux : une ressource essentielle à la lutte aux changements climatiques

Si la gestion environnementale se reflète essentiellement dans le discours servant à justifier les projets miniers de la transition par rapport à la *manière* dont ils sont implantés, un autre argument fort ressort sur le plan environnemental : celui de l'utilité du minerai extrait. En effet, le fait que les minéraux servent à la fabrication de batteries pour les véhicules électriques et au stockage d'énergie renouvelable permet de justifier leur extraction. Il s'agit d'une vision technocentriste de la transition énergétique (Audet, 2016), qui repose essentiellement sur le recours à des innovations technologiques pour lutter contre la crise climatique actuelle.

L'argument de l'utilité sociale des minéraux critiques et stratégiques est particulièrement présent dans les discours relatifs au PQVMCS. En ligne avec la volonté de développer une économie verte, le gouvernement propose de concevoir la transition énergétique centrée sur l'électrification des transports comme la voie à suivre pour lutter contre les changements climatiques, tout en créant de la valeur économique.

Il s'agit d'une ligne argumentaire présente également dans les discours des entreprises minières. Si les représentants du projet Matawinie mettent surtout en avant la contribution du projet à la lutte aux changements climatiques par des opérations minières carboneutres, ils réfèrent sporadiquement à l'utilisation finale du graphite pour soutenir la transition énergétique. Cet argument est aussi présent dans le discours des représentants du projet Lithium Amérique du Nord, qui l'utilisent d'ailleurs largement sur leur site Internet.

Dans cette ligne argumentaire, l'extraction croissante de minéraux est justifiée au nom de la lutte aux changements climatiques et de la contribution au bien commun de préservation de la planète. Toutefois, ce discours « vert » reste ancré dans une logique de développement économique, comme l'illustrent les extraits dans le tableau 7. Il convient de contribuer à la lutte aux changements climatiques et à la transition énergétique, tout en assurant une position économique profitable pour le Québec. Dans ce discours, la nature, représentée sous forme de ressources (minéraux critiques et stratégiques), est abordée dans une vision utilitariste servant le bien commun. Exploiter la nature servirait directement le bien commun en permettant, par le biais de la transition énergétique, de lutter contre les changements climatiques.

<b>PQVMCS</b>	« Poursuivons la transition énergétique, essentielle à la lutte contre les changements climatiques. Créons de la richesse en valorisant nos MCS [minéraux critiques et stratégiques]. » (PQVMCS, p. vi) « La volonté du gouvernement du Québec d'être un leader en exploration et en mise en valeur de nos minéraux d'avenir, essentiels pour la transition énergétique et pour une économie verte. » (Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2022)
<b>Matawinie</b>	« Le graphite joue un rôle critique pour soutenir l'électrification mondiale et la transition énergétique. » (Nouveau Monde Graphite, 2021d)
<b>Lithium Amérique du Nord</b>	« Nous travaillons à consolider la position du Québec en tant que fournisseur clé de minéraux de batterie essentiels en Amérique du Nord pour la révolution de l'énergie propre. » (Sayona, 2022b)

Tableau 7 – Extraits du discours des acteurs relatif à la nécessité des minéraux critiques et stratégiques pour la lutte aux changements climatiques

À la lumière des résultats de cette analyse, les projets miniers de la transition sont justifiés par les acteurs dominants comme des projets économiquement prometteurs pour le Québec qui sont indispensables à la transition énergétique mondiale. Il est possible de gérer l'environnement pour minimiser les impacts

de ces projets, tout en en tirant un maximum de richesse et en respectant la réglementation environnementale. Les discours mettent ainsi en avant la primauté de l'argument économique, tout en évacuant les impacts environnementaux grâce à la gestion environnementale, mais aussi grâce à l'argument d'utilité des minéraux présentés comme indispensables pour la lutte aux changements climatiques.

En d'autres termes, ces projets miniers semblent davantage contribuer à la préservation de la planète qu'infliger des impacts aux écosystèmes. Pourtant, des études (Sonter et collab., 2020; Miller et collab., 2021; Sun et collab., 2024) indiquent que l'intensification des projets miniers pour alimenter les énergies renouvelables pose des menaces additionnelles à la biodiversité, remettant fondamentalement en question la solution proposée d'augmenter le nombre de projets miniers pour lutter contre la crise écologique. Par exemple, Sonter et ses collègues (2020) démontrent que les nouvelles pressions sur la biodiversité pourraient dépasser celles évitées grâce aux mesures d'atténuation des changements climatiques basées sur l'utilisation des énergies renouvelables.

#### 4. Discussion

*Pour une lecture décoloniale des projets miniers de la transition*

Comment les perspectives décoloniales peuvent-elles aider à concevoir ces projets miniers de la transition différemment de ce qui transparaît des discours du gouvernement et de l'industrie minière? Pour tenter de répondre à cette question, nous allons puiser dans les outils théoriques présentés précédemment. Selon nous, ces outils permettent de déconstruire l'argument dominant d'extraction croissante pour sauver la planète et de repenser ces projets miniers de trois façons.

##### 4.1 Sortir d'une vision dualiste utilitariste de la nature et inscrire la mine dans son territoire

Les projets miniers de la transition sont avant tout présentés par les acteurs gouvernementaux et de l'industrie minière comme des opportunités économiques à développer en minimisant leurs impacts environnementaux. Dans ces discours, la nature est objectivée en environnement, en ressources naturelles dont il faut tirer profit. On retrouve ici l'ancrage profondément utilitariste de l'idée de *wise use* de l'approche conservationniste de la *wilderness* : la protection (ou la minimisation des impacts environnementaux) se pense dans une logique d'exploitation des ressources. Les discours analysés illustrent cette logique : la nature est perçue comme une ressource à gérer et à exploiter.

Le concept de colonialité de la nature remet radicalement en question le dualisme occidental moderne, qui tend à séparer et à inférioriser la nature par rapport aux humains. Selon les perspectives décoloniales, les humains et les non-humains entretiennent des relations complexes et sont profondément interconnectés (Escobar, 2018). Lorsque la nature n'est plus considérée comme un objet à gérer et à exploiter, mais comme un sujet avec lequel les humains entrent en relation, la conception d'une mine à ciel ouvert acquiert une saveur toute différente.

À la lumière des perspectives décoloniales et, plus largement, des études autochtones, le projet minier devient intégré au territoire. Il devient difficile de concevoir qu'on puisse compenser les dommages infligés à une source d'eau ou à une forêt en achetant des crédits carbone. Les perspectives décoloniales proposent ainsi de désencastrer la nature de l'économie et de réintégrer les humains dans leur territoire en relation avec les non-humains. Cette conception est illustrée avec force dans cette citation d'Ellen Gabriel (2017) :

En environnement, on utilise couramment l'expression « atténuation des impacts », comme dans « mesure d'atténuation ». C'est une expression sinistre. Elle légitime la négligence d'industries qui pallient la contamination environnementale en offrant des compensations financières aux communautés, et cela, afin de réduire leurs coûts de production. C'est un moyen perfide de promouvoir l'extraction des ressources tout en masquant la gravité de la destruction et la réelle menace pour nos écosystèmes. (p. 40)

Cette perspective permet donc de déconstruire les discours identifiant la mine à un projet capitaliste dont il faut maximiser les profits et minimiser les impacts sociaux et environnementaux. La mine s'inscrit désormais dans son environnement, en relation avec les humains qui y travaillent, les communautés qui la côtoient et les acteurs non humains qui l'entourent. Les acteurs et actrices de terrain peuvent se saisir de cet imaginaire relationnel pour offrir une image différente de ce que représente le projet minier sur leur territoire. Désencastrée de la primauté de l'économie et réencastrée dans son milieu, la mine serait conçue différemment.

Si cette proposition peut sembler irréalisable, les chercheurs et chercheuses qui suggèrent de sortir de l'extractivisme offrent pourtant des pistes concrètes pour réaliser cette sortie. C'est le cas d'Acosta (2017), qui suggère de transiter d'une civilisation anthropocentrique vers une civilisation biocentrique, dans laquelle le concept de *buen vivir* (bien vivre) servirait de socle pour repenser l'économie, au lieu de partir de la préséance de l'économie. Cet ancien ministre de l'Énergie et des Mines en Équateur ne propose pas d'arrêter l'exploitation des ressources naturelles, mais de revoir en profondeur nos manières de faire actuelles centrées autour de la recherche de croissance. En alliant leurs luttes à d'autres mouvements et d'autres imaginaires – comme celui de la décroissance –, les différentes parties affectées par les projets miniers de la transition peuvent amplifier leur mouvement de lutte et réfléchir ensemble à des voies de sortie de l'extractivisme qui paveraient la route à des trajectoires de transition plus justes.

## 4.2 Concevoir les projets miniers de la transition comme projets extractivistes

Historiquement, le développement de l'industrie minière a été favorisé par le principe de liberté d'accès au territoire comme source de prospérité et de croissance (Laforce et collab., 2012). Au Québec, les projets miniers de la transition s'inscrivent dans cette histoire longue du développement de l'industrie minière. Or, le nombre de ces projets est appelé à augmenter, impliquant une extraction croissante de minéraux du sol québécois. Comme le montrent Fournis et Fortin (2015), le développement économique historique du capitalisme canadien est inscrit dans la logique extractiviste d'une surexploitation de la nature à des fins d'enrichissement des grandes entreprises privées (Fournis et Fortin, 2015). Les projets miniers québécois de la transition restent, selon nos analyses, fortement inscrits dans cette logique extractiviste. C'est ce qui ressort par exemple lorsque ces projets sont présentés comme des opportunités de faire rayonner le Québec à l'échelle mondiale. L'extraction des ressources minières est inscrite dans une vision particulière du développement pour la province issue de la période coloniale. Toutefois, la vision du gouvernement et de l'industrie propose de dépasser le modèle de l'extraction des minéraux à des fins d'exportation et d'intégrer les deuxième et troisième transformations par le développement d'une filière batterie au Québec.

Cependant, cette diversification vers les deuxième et troisième transformations ne signifie pas une sortie de l'extractivisme : l'extraction massive des ressources naturelles ne s'arrête pas, ne diminue pas et reste le socle de la filière batterie. En Amérique latine, Svampa (2011) et Acosta (2013) s'intéressent au « néo-extractivisme », c'est-à-dire une nouvelle forme d'extractivisme qui prend davantage en compte les enjeux environnementaux, sociaux et économiques, tout en continuant à promouvoir l'extraction de ressources naturelles comme moteur économique majeur. Selon cette auteure et cet auteur, le « néo-extractivisme » ou « néo-développementisme extractiviste » des gouvernements progressistes en Amérique latine reste une forme d'extractivisme qui, malgré une implication accrue de l'État et une certaine forme de redistribution

des revenus extractifs, ne permet pas de redistribution radicale des richesses et des revenus. Ainsi, plusieurs auteurs (Martinez-Alier, 2011; Escobar, 2015; Acosta, 2016) en appellent non pas à transformer l'extractivisme en le rendant plus acceptable, durable ou vert, mais à sortir de l'extractivisme, c'est-à-dire à mettre fin à ce mode d'accumulation capitaliste centré sur l'exploitation de la nature. Ils proposent de penser cette sortie de l'extractivisme au Sud conjointement à la décroissance dans les économies du Nord.

Bien que ces auteurs ne soient pas tous ouvertement décoloniaux, la critique de l'extractivisme est importante en ce qu'elle remet en question la relation à la nature et aux humains dans les perspectives décoloniales. Elle permet de mettre en lumière la violence des projets extractivistes tant envers la nature qu'envers les communautés. Ainsi, un projet de mine à ciel ouvert de 2,7 kilomètres de long ne peut plus être justifié sans reconnaître les atteintes aux écosystèmes et aux modes de vie des populations locales. Il devient une illustration concrète de l'exploitation massive de ressources naturelles sur un territoire, d'un modèle de développement destructeur du vivant centré sur la surexploitation des ressources naturelles. Par ailleurs, ce modèle de développement est ancré dans l'histoire du capitalisme canadien et incarné dans le concept de *free mining*, central au régime minier québécois.

Or, le boom minier n'a pas lieu qu'au Québec. Les projets miniers visant à soutenir la transition vers une société décarbonée fleurissent partout à travers le monde. Des chercheurs et chercheuses ainsi que des communautés ailleurs dans le monde s'organisent pour contester ces projets sur leur territoire (Monange et Flipo, 2019; Bainton et collab., 2021; Deberdt et Le Billon, 2023). Le concept d'extractivisme peut ici servir de pont entre ces communautés pour relier leurs mobilisations et pour nommer les situations d'accaparement et d'exploitation vécues dans différents lieux (Allain et Maillet, 2021). Construire une mobilisation autour de la critique de l'extractivisme, y compris l'extractivisme mené sous couvert de la transition énergétique, permettrait à la pluralité des mouvements de contestation à travers le monde de se rejoindre autour d'un concept mobilisateur central.

### 4.3 Délégitimer une manière violente d'habiter la Terre

La proposition d'Acosta (2017) mentionnée dans la section 4.1. s'inscrit dans une volonté de plurivers, c'est-à-dire de permettre l'émergence de plusieurs mondes dans un monde (Acosta, 2017; Kothari et collab., 2019). Notre analyse montre qu'ouvrir les perspectives à d'autres manières d'être au monde est inenvisageable dans les discours avancés par le gouvernement et par l'industrie minière, qui présentent les projets miniers de la transition comme *de facto* indispensables à la transition énergétique. Ces discours identifient l'électrification des transports et, plus largement, la transition énergétique comme la solution à la lutte aux changements climatiques. Dans cette vision, l'opérationnalisation d'une mégamine 100 % électrique et carboneutre constituerait une solution indiscutable pour continuer dans la voie de l'économie verte, qui permettra de préserver l'habitabilité de la planète. D'emblée, deux écueils surgissent face à ce type de discours.

D'une part, présenter l'extraction de minéraux comme indispensable à la transition énergétique ferme la porte à la possibilité de penser d'autres options. Pourtant, force est de constater qu'il n'y a pas eu de réel débat de société autour de la manière de planifier la transition énergétique au Québec, comme demandé dans une lettre ouverte au gouvernement provincial signée par 80 acteurs clés de divers milieux en janvier 2023 (Branchaud et Gagné, 2023). Selon une lecture décoloniale, la transition énergétique proposée, axée sur l'extraction de ressources minières, s'inscrit dans un projet occidental universel. Or, il ressort en force de la littérature décoloniale et critique du développement qu'il est essentiel d'emprunter des voies alternatives, y compris en amorçant « une réflexion alternative sur les alternatives » qui existent déjà (Souza Santos, 2016, p. 61).

En d'autres termes, la vision universaliste de la transition reposant sur l'extraction massive de minéraux véhiculée dans les discours gouvernemental et industriel permet d'évacuer du revers de la main la prise en compte, voire l'articulation même d'autres solutions. Ainsi, les voix qui s'élèvent contre les projets miniers de la transition peuvent rapidement se retrouver confinées au syndrome du « Pas dans ma cour » et au refus des populations locales de contribuer au bien commun (Blais-Dowdy, 2021). Or, comme le suggère cet article, la ligne argumentaire consistant à légitimer l'extraction croissante au nom du bien commun est profondément contestable, et invisibilise les destructions des milieux et l'accaparement des terres liés à cet extractivisme.

D'autre part, Ferdinand (2019) fait prendre conscience que le développement de projets miniers perpétue un habiter colonial destructeur de la nature et de l'humain. La survivance du principe de *free mining* est une illustration majeure de la manière d'habiter le territoire qui donne préséance à l'extraction de ressources, un héritage direct de la période coloniale. Une autre illustration du rapport de pouvoir colonial persistant est la décision du gouvernement provincial de donner son feu vert au développement du projet Matawinie en 2021, alors même qu'il existait une opposition connue de la part de la Première Nation Atikamekw de Manawan (Brouillette, 2021). Le concept d'habiter colonial permet ainsi de penser la matérialité de ces projets comme découlant d'un rapport à la nature et à l'humain destructeur du vivant.

La déconstruction du registre justificatif dominant des projets miniers de la transition présentée dans cet article suggère que le paradoxe de creuser plus pour sauvegarder la planète ne tient pas et qu'il est nécessaire de revoir la nécessité de ces projets de manière fondamentale. Car, face à la crise environnementale actuelle, le salut ne viendra pas simplement de la conversion d'une source d'énergie (fossile) vers une autre (renouvelable). Des changements beaucoup plus profonds des modes de vie, issus de la modernité occidentale, sont nécessaires.

Le rôle des acteurs politiques est fondamental pour écouter les contestations et pour soutenir des propositions visant à mettre en place de véritables transitions socioécologiques (et non uniquement une transition énergétique) qui soient porteuses de plus de justice sociale et respectueuses du choix des populations, autochtones et allochtones, habitant ou utilisant les territoires. Les communautés peuvent quant à elle créer des registres de résistance qui rejettent l'idée que ces projets miniers soient nécessaires à la transition énergétique et peuvent développer leur propre imaginaire de la transition socioécologique.

## Conclusion

Cette recherche, fondée sur des perspectives décoloniales, a examiné le paradoxe au cœur des justifications du développement de projets miniers de la transition : extraire toujours plus de minéraux des profondeurs de la planète au nom de sa propre sauvegarde. Ce paradoxe est toutefois invisibilisé dans les discours dominants : la transition énergétique nécessite d'extraire plus de minéraux pour sortir des énergies fossiles et pour lutter contre les changements climatiques. Dans la crise environnementale actuelle, ce narratif simpliste propose une solution qui semble légitime et séduisante. Mais est-ce si simple ?

Lire ces arguments à la lumière des perspectives décoloniales permet de déconstruire ces discours fondés sur un modèle de développement extractiviste profondément ancré dans l'histoire. Puiser dans les perspectives décoloniales permet de réinscrire la mine dans son territoire en sortant d'une vision dualiste et utilitariste de la nature. Les projets de la transition apparaissent ainsi comme des projets extractivistes. Ils visent à extraire des quantités massives de minéraux pour soutenir une trajectoire particulière de la transition énergétique qui n'a pas été débattue démocratiquement. Finalement, la lecture décoloniale de ces projets interroge notre manière d'habiter la Terre et invite à nuancer des solutions qui ne changeront pas fondamentalement les modes de vie issus de la modernité occidentale.

À l'aide des réflexions couchées sur ces pages, nous espérons avoir offert des outils aux membres des communautés en lutte pour mieux saisir la complexité et l'historicité des discours politiques et corporatifs qui légitiment ces projets au nom d'un bien commun, qui ne correspond pas nécessairement à ce qui est vécu localement. Toutefois, tous les membres des communautés ne sont pas opposés à ces projets. Nous espérons ainsi avoir également ouvert un espace de réflexion à l'ensemble des membres des communautés proches de tels projets ainsi qu'aux individus composant les organisations politiques et corporatives porteuses de ces discours. De nombreuses pistes de recherche demeurent ouvertes pour poursuivre, enrichir et nuancer ce travail exploratoire.

#### *Limites et pistes de recherche*

Les perspectives décoloniales permettent de changer notre perspective, de déconstruire les discours du gouvernement et de l'industrie pour concevoir les projets miniers de la transition sous un autre angle. La présente étude se veut une contribution exploratoire à l'analyse des discours publics d'acteurs dominants dans le contexte de la multiplication des projets miniers de la transition au Québec. Elle présente plusieurs limites qui ouvrent la voie vers d'autres recherches.

Tout d'abord, notre analyse n'offre pas les perspectives des communautés en lutte. Plusieurs études proposent d'étudier les dynamiques des luttes anti-extractivistes dans le cadre de projets miniers, mais ne puisent pas dans l'approche décoloniale (Veltmeyer, 2013; Le Quang, 2019; Forget et collab., 2021; Sovacool et collab., 2021). La perspective des communautés gagne toutefois aussi à être étudiée sous l'approche décoloniale dans le contexte des minéraux critiques et stratégiques.

Par ailleurs, notre analyse se limite aux discours publics du gouvernement et des entreprises minières; elle ne reflète pas nécessairement la perspective des acteurs qui font partie de ces institutions. Elle tend à soulever les grandes lignes argumentaires des discours publics de ces acteurs institutionnels (par la voix de leurs divers porte-paroles) dans l'objectif de montrer la perpétuation, souvent inconsciente, d'un rapport à la nature hérité d'une historicité longue et complexe. Une hypothèse forte à explorer serait de révéler les multiples nuances des perspectives des individus qui composent ces institutions à travers des rencontres individuelles. En tant que chercheuse, nous espérons que notre analyse permettra, d'une part, aux communautés opposées à ces projets de mieux comprendre les origines du discours dominant afin qu'elles puissent élaborer leurs propres stratégies de résistance et, d'autre part, d'offrir une perspective différente sur les discours politiques et corporatifs dominants afin que les individus au sein de ces institutions puissent développer ou affiner leurs propres points de vue.

Ensuite, le concept d'habiter colonial (Ferdinand, 2019) renvoie à la manière destructrice et discriminante d'habiter, mais aussi de préserver la Terre. Il permet ainsi d'offrir un regard critique tant sur l'exploitation de ressources que sur la mise en réserve naturelle de certains territoires, au détriment de populations locales. Dans le cas de cet article, nous nous attardons uniquement à la manière destructrice d'habiter la Terre par l'exploitation industrielle. Pour utiliser la force du concept d'habiter colonial dans son entièreté, il serait pertinent de s'interroger aussi sur la manière discriminante d'habiter et de préserver la Terre. Quels impacts ces projets miniers de la transition ont-ils sur le plan de la justice sociale, environnementale ou écologique? Y a-t-il des projets qui renvoient au concept de *terra nullius* (terre inhabitée), alors même que les territoires sont utilisés par des communautés autochtones? Comment les mesures de compensation (carbone ou financière) sont-elles perçues et articulées? Autant de questions que le concept d'habiter colonial pourrait également permettre d'éclairer.

Finalement, notre analyse s'est concentrée sur la manière dont les acteurs dominants conçoivent la nature à travers leurs discours publics. Selon cette analyse, la conception dualiste entre humains et nature constitue le socle de justification du discours dominant. La colonialité de la nature et les autres outils discutés dans cet article permettent d'analyser non seulement les relations destructrices envers la nature, mais aussi les

rapports de domination envers les humains, un aspect auquel nous nous sommes moins consacrée. Il serait toutefois enrichissant d'étudier ces dynamiques de domination envers les humains en analysant l'articulation des discours et des pratiques des acteurs dominants envers les populations, mais aussi en donnant une voix aux populations autochtones et allochtones impliquées dans ces projets.

## RÉFÉRENCES

- Acosta, A. (2013). Extractivism and neoextractivism: Two sides of the same curse. Dans M. Lang et D. Mokrani (dir.), *Beyond development: Alternative visions from Latin America* (p. 61-86). Fundación Rosa Luxemburg/Transnational Institute.
- Acosta, A. (2016). Post-growth and post-extractivism: Two sides of the same cultural transformation. *Alternautas*, 3(1), article 1. <https://doi.org/10.31273/alternautas.v3i1.1027>
- Acosta, A. (2017). Post-extractivism: From discourse to practice – Reflections for action. *International Development Policy*, 9, article 9. <https://doi.org/10.4000/poldev.2356>
- Allain, M. et Maillet, A. (2021). Les mobilisations autour de l'extractivisme : circulation et potentiel heuristique d'un concept en voie de globalisation. *Revue internationale de politique comparée*, 28(3), 7-29. <https://doi.org/10.3917/ripc.283.0007>
- Audet, R. (2016). Discours autour de la transition écologique. Dans M.-J. Fortin, Y. Fournis et F. L'Italien (dir.), *La transition énergétique en chantier : les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie* (p. 11-30). PUL.
- Bainton, N., Kemp, D., Lèbre, E., Owen, J. R. et Marston, G. (2021). The energy-extractives nexus and the just transition. *Sustainable Development*, 29(4), 624-634. <https://doi.org/10.1002/sd.2163>
- Bednik, A. (2019a). *Extractivisme : exploitation industrielle de la nature – Logiques, conséquences, résistances*. Le Passager clandestin.
- Bednik, A. (2019b). La grande frontière. *Écologie & Politique*, 59(2), 29-40. <https://shs-cairn-info.acces.bibl.ulaval.ca/revue-ecologie-et-politique-2019-2-page-29?lang=fr>
- Berrier-Lucas, C. (2014). *Émergence de la dimension environnementale de la RSE : une étude historique franco-québécoise d'EDF et d'Hydro-Québec* [Thèse de doctorat]. Université Paris Dauphine.
- Blais-Dowdy, E. (2021). *L'extraction minière dans la transition énergétique : accumulation, dépossession et justice environnementale* [Mémoire de maîtrise]. Université du Québec à Montréal.
- Bourguignon Rougier, C. (2021). Colonialité du pouvoir. Dans C. Bourguignon Rougier (dir.), *Un dictionnaire décolonial : perspectives depuis Abya Yala Afro Latino America*. Éditions science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/colonialite/chapter/colonialite-du-pouvoir>
- Branchaud, A. et Gagné, M.-S. (2023, 17 janvier). Un vrai débat énergétique s'impose au Québec. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/778126/environnement-un-vrai-debat-energetique-s-impose-au-quebec>
- Brouillette, É. (2021, 10 février). Nouveau Monde Graphite obtient l'autorisation de Québec. *L'Action*. <https://www.laction.com/article/2021/02/10/nouveau-monde-graphite-obtient-l-autorisation-de-quebec>
- Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles. (2022, 10 mars). *Minéraux d'avenir – Québec annonce une aide financière pour des projets d'exploration de minéraux critiques et stratégiques*. [Communiqué de presse]. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/mineraux-davenir-quebec-annonce-une-aide-financiere-pour-des-projets-dexploration-de-mineraux-critiques-et-strategiques-38486>
- Campbell, B. et Prémont, M.-C. (2017). What is behind the search for social acceptability of mining projects? Political economy and legal perspectives on Canadian mineral extraction. *Mineral Economics*, 30(3), 171-180. <https://doi.org/10.1007/s13563-017-0123-x>
- Champagne, É.-P. (2023, 25 janvier). Hausse du nombre de claims miniers : une nouvelle coalition demande un moratoire. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2023-01-25/hausse-du-nombre-de-claims-miniers/une-nouvelle-coalition-demande-un-moratoire.php>
- Cloutier, J.-S. (2022, 18 août). Le boom d'exploration minière dans le Sud-Ouest québécois inquiète les municipalités. *ICI Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1906119/claims-mines-laurentides-lanaudiere-graphite-lithium>

- Cronon, W. (1996). The trouble with wilderness: Or, getting back to the wrong nature. *Environmental History*, 1(1), 7-28. <https://doi.org/10.2307/3985059>
- Deberdt, R. et Le Billon, P. (2023). Green transition mineral supply risks: Comparing artisanal and deep-sea cobalt mining in a time of climate crisis. *The Extractive Industries and Society*, 14, article 101232. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2023.101232>
- Escobar, A. (2015). Degrowth, postdevelopment, and transitions: A preliminary conversation. *Sustainability Science*, 10(3), 451-462. <https://doi.org/10.1007/s11625-015-0297-5>
- Escobar, A. (2018). *Sentir-penser avec la Terre : l'écologie au-delà de l'Occident* (Trad. par R. Andrade Pérez, A.-L. Bonvalot, E. Bordai, C. Bourguignon et P. Colin). Éditions du Seuil. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45489537d>
- Ferdinand, M. (2019). *Une écologie décoloniale : penser l'écologie depuis le monde caribéen*. Éditions du Seuil.
- Forget, M., Carrizo, S. C. et Bos, V. (2021). Ressources extractives sud-américaines : mondialisation et territorialisations des marges. *L'Information géographique*, 85(4), 37-60. <https://doi.org/10.3917/lig.854.0037>
- Fournis, Y. et Fortin, M.-J. (2015). Les régimes de ressources au Canada : les trois crises de l'extractivisme. *VertigO : la revue électronique en sciences de l'environnement*, 15(2). <https://doi.org/10.4000/vertigo.16489>
- Gabriel, E. (2017). Enterrons le colonialisme. Dans C. Beau-Ferron, M.-A. Casselot, É. Desaulniers, E. Gabriel, C. Hequet, A. Kruzynski, J. Leblanc, V. Lefebvre-Faucher, P. O'Green, et M. Prud'homme, *Faire partie du monde : réflexions écoféministes* (p. 35-41). Remue-ménage.
- Glon, É. (2006). Wilderness et forêts au Canada : quelques aspects d'une relation homme/nature très ambivalente. *Annales de géographie*, 649(3), 239-257. <https://doi.org/10.3917/ag.649.0239>
- Guindon, M. (2022, 12 décembre). Sayona obtient le feu vert pour relancer le Complexe Lithium Amérique du Nord. *ICI Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1940785/mines-economie-metaux-precieux-abitibi>
- Hébert, Y. (2006). Des pionniers de la conservation de la forêt. *Cap-aux-Diamants*, 86, 14-18. <https://id.erudit.org/iderudit/6997ac>
- Jenatton, M., Lamine, C., Morales, H., Durand, L. et Brandenburg, A. (2022). Trajectoire intellectuelle d'une political ecology « latino-américaine » : Une relecture émancipatrice des crises sociales et écologiques ? *Natures Sciences Sociétés*, 30(3-4), 265-277. <https://doi.org/10.1051/nss/2023007>
- Kothari, A., Salleh, A., Escobar, A., Demaria, F. et Acosta, A. (dir.). (2019). *Pluriverse: A post-development dictionary*. Tulika Books and Authorsupfront.
- Laforce, M., Lapointe, U. et Lebus, V. (2012). Régulation du secteur minier au Québec et au Canada : une redéfinition des rapports asymétriques est-elle possible? Dans M. Laforce, B. K. Campbell et B. Sarrasin (dir.), *Pouvoir et régulation dans le secteur minier : leçons à partir de l'expérience canadienne* (p. 9-50). PUQ.
- Lander, E. (1999). ¿Conocimiento para qué? ¿Conocimiento para quién? Reflexiones sobre la universidad y la geopolítica de los saberes hegemónicos. *Revista de Estudios Latinoamericanos*, 7(12-13), 25-46. <http://www.revistas.unam.mx/index.php/rel/article/view/52369/46620>
- Lapointe, U. (2010). L'héritage du principe de *free mining* au Québec et au Canada. *Recherches amérindiennes au Québec*, 40(3), 9-25. <https://doi.org/10.7202/1009353ar>
- La Presse canadienne. (2023, 25 janvier). Le mouvement québécois pour un moratoire sur les claims miniers s'agrandit. *ICI Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1950902/claims-mines-mouvement-blocage?fromApp=appInfoIos&partageApp=appInfoIOS&accèsVia=partage>
- Larrère, C. (2008). L'homme, la nature, ses représentations : deux philosophies de protection de la nature. *L'Archicube*, 4, 11-17. <https://www.archicubes.ens.fr/la-revue/anciens-num%C3%A9ros/lhomme-la-nature-le-risque-albert-fert-prix-nobel>
- Le Quang, M. (2019). Penser l'extractivisme en Amérique latine à partir de l'écosocialisme. *Écologie & Politique*, 59(2), 57-71. <https://doi.org/10.3917/ecopo1.059.0057>
- Lugones, M. (2008) The coloniality of gender. *Worlds & Knowledges Otherwise*, 2, 1-17. Maldonado-Torres, N. (2007). On the Coloniality of Being: Contributions to the development of a concept. *Cultural Studies*, 21(2-3), 240-270. <https://doi.org/10.1080/09502380601162548>

- Martinez-Alier, J. (2011). Justice environnementale et décroissance économique : l'alliance de deux mouvements. *Écologie & Politique*, 41(1), 125-141. <https://shs.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-sciences-cultures-societes-2011-1-page-125?lang=fr>
- Mignolo, W. D. (2015). *La désobéissance épistémique : rhétorique de la modernité, logique de la colonialité et grammaire de la décolonialité*. Peter Lang.
- Miller, K. A., Brigden, K., Santillo, D., Currie, D., Johnston, P. et Thompson, K. F. (2021). Challenging the Need for Deep Seabed Mining From the Perspective of Metal Demand, Biodiversity, Ecosystems Services, and Benefit Sharing. *Frontiers in Marine Science*, 8. <https://doi.org/10.3389/fmars.2021.706161>
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. (2020) *Les minéraux critiques et stratégiques : plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025*. Gouvernement du Québec. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/plan-strategique/PL\\_valorisation\\_mineraux\\_critiques\\_strategiques.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/plan-strategique/PL_valorisation_mineraux_critiques_strategiques.pdf)
- Monange, B. et Flipo, F. (2019). Extractivisme : lutter contre le déni. *Écologie & Politique*, 59, 15-28. <https://doi.org/10.3917/ecopol.059.0015>
- Nouveau Monde Graphite. (2021a, 10 février). *Nouveau Monde franchit une étape clé en recevant l'autorisation du gouvernement du Québec pour la construction de ce qui deviendra la plus grande mine de graphite en Occident* [Communiqué de presse]. <https://www.nmg.com/wp-content/uploads/2021/02/CMO-Decret-Matawinie-2021.02.10-vFINALE-FRA.pdf>
- Nouveau Monde Graphite. (2021b, 11 mars). *Nouveau Monde annonce la phase 2 de la plus grande production entièrement intégrée de matériel d'anode prévue en Amérique du Nord, soutenue par une forte rentabilité et la carboneutralité* [Communiqué de presse]. <https://www.globenewswire.com/news-release/2021/03/11/2190994/0/fr/Nouveau-Monde-annonce-la-phase-2-de-la-plus-grande-production-entiere-integree-de-materiel-d-anode-prevue-en-amerique-du-nord-soutenue-par-une-forte-rentabilite-et-la-carboneutralite>
- Nouveau Monde Graphite. (2021c, 13 avril). *Nouveau Monde confirme son engagement à atteindre la carboneutralité de manière rétroactive, présente et future, en lançant son plan d'action climatique pour une empreinte carbone nette zéro* [Communiqué de presse]. <https://nmg.com/fr/carboneutralite-pac>
- Nouveau Monde Graphite. (2021d, 29 juin). *Nouveau Monde fait le point sur son plan d'affaires visant le marché des batteries et des véhicules électriques et annonce les résultats du vote de son assemblée générale annuelle des actionnaires* [Communiqué de presse]. <https://nmg.com/fr/aga-2021>
- Plante, C. (2023, 17 mars). Québec refuse d'imposer un moratoire sur les claims miniers. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2023-03-17/quebec-refuse-d-imposer-un-moratoire-sur-les-claims-miniers.php>
- Quijano, A. (2007). « Race » et colonialité du pouvoir. *Mouvements*, 3(51), 111-118. <https://doi.org/10.3917/mouv.051.0111>
- Randriamaro, Z. (2018). *Au-delà de l'extractivisme : alternatives féministes pour un développement respectueux de la justice sociale de l'égalité de genre en Afrique* [Bulletin Réflexions féministes n° 2]. Friedrich-Ebert-Stiftung Mozambique. <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/mosambik/15499.pdf>
- Sayona. (2021, 29 juin). *Sayona obtient l'approbation de la Cour supérieure pour l'acquisition de NAL* [Communiqué de presse]. <https://www.sayona.ca/nos-nouvelles/sayona-obtient-lapprobation-de-la-cour-superieure-pour-lacquisition-de-nal>
- Sayona. (2022a, 11 décembre). *Sayona obtient tous les permis requis pour le redémarrage de Lithium Amérique du Nord* [Communiqué de presse]. <https://www.sayona.ca/nos-nouvelles/sayona-obtient-tous-les-permis-requis-pour-le-redemarrage-de-lithium-amerique-du-nord>
- Sayona. (2022b, 20 décembre). *Redémarrage de LAN : Sayona se rapproche encore de l'objectif* [Communiqué de presse]. <https://www.sayona.ca/nos-nouvelles/redemarrage-de-lan-sayona-se-rapproche-encore-de-lobjectif>
- Sonter, L. J., Dade, M. C., Watson, J. E. M. et Valenta, R. K. (2020). Renewable energy production will exacerbate mining threats to biodiversity. *Nature Communications*, 11(1), article 1. <https://doi.org/10.1038/s41467-020-17928-5>
- Sousa Santos, B. de (2016). *Épistémologies du Sud : mouvements citoyens et polémique sur la science*. Desclée de Brouwer.
- Sovacool, B. K., Turnheim, B., Hook, A., Brock, A. et Martiskainen, M. (2021). Dispossessed by decarbonisation: Reducing vulnerability, injustice, and inequality in the lived experience of low-carbon pathways. *World Development*, 137, article 105116. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2020.105116>

- Sun, L., Yu, H., Chen, B., Han, Z., Dai, M., Zhang, L., Sun, M. et Wang, Y. (2024). Safeguarding biodiversity from critical mineral mining in China. *Nexus*, 1(4). <https://doi.org/10.1016/j.nexus.2024.100042>
- Svampa, M. (2011). Néo-« développementisme » extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine. *Problèmes d'Amérique latine*, 81(3), 101-127. <https://doi.org/10.3917/pal.081.0101>
- Thériault, S. (2010). Repenser les fondements du régime minier québécois au regard de l'obligation de la Couronne de consulter et d'accommoder les peuples autochtones. *Revue internationale de droit politique du développement durable de McGill*, 6(2), 217-245. <https://ssrn.com/abstract=2574829>
- Veltmeyer, H. (2013). The political economy of natural resource extraction: A new model or extractive imperialism? *Canadian Journal of Development Studies*, 34(1), 79-95. <https://doi.org/10.1080/02255189.2013.764850>

## DOSSIER

## Des accords aux leviers d'émancipation : pour une lecture critique des ententes sur les répercussions et les avantages (ERA)

Emmanuelle Champion<sup>a</sup>DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1916>

**RÉSUMÉ.** Cet article examine la performativité et les limites des ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) en tant qu'outils de responsabilité sociétale pour l'industrie minière et leviers potentiels d'autodétermination pour les communautés autochtones. Ces accords, investis comme des espaces de dialogue stratégique, permettent aux communautés, détentrices de droits distincts, de réaffirmer leur autorité territoriale et de négocier des mécanismes de contrôle dans un cadre structuré par des dynamiques de pouvoir héritées du colonialisme. À partir d'une analyse d'une ERA conclue en 2014 entre une communauté crie d'Eeyou Istchee et une jeune entreprise d'extraction du spodumène, cette étude examine les tensions et limites inhérentes à ces dispositifs contractuels. Cette analyse remet en question les conditions de réappropriation des ERA afin d'en faire de véritables leviers d'émancipation et de transformation des rapports de pouvoir dans l'industrie minière.

**Mots clés :** Ententes sur les répercussions et avantages (ERA), autodétermination autochtone, responsabilité sociétale des entreprises

**ABSTRACT.** This article examines the performativity and limitations of the impact and benefit agreements (IBAs) as corporate social responsibility tools for the mining industry and as potential levers of self-determination for Indigenous communities. These agreements, invested as means for strategic dialogue, enable communities with distinct rights to reaffirm their territorial authority and to negotiate control mechanisms within a framework structured by power dynamics inherited from colonialism. Based on an analysis of an IBA signed in 2014 between a Cree community in Eeyou Istchee and a junior company extracting spodumene, this study explores the tensions and structural constraints inherent to these contractual arrangements. This analysis examines the conditions of IBA reappropriation to make them become genuine emancipation and transformation levers of power relations in the mining industry.

**Key words:** Impact and benefit agreements (IBA), Indigenous self-determination, corporate social responsibility

### Introduction

Au Canada, les ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) occupent aujourd'hui une place centrale dans la gouvernance des relations entre l'industrie minière et les communautés autochtones. Conçus comme des accords volontaires visant à atténuer les impacts des projets extractifs sur les territoires traditionnels, ces dispositifs sont également présentés comme des outils permettant un partage plus équitable des retombées socioéconomiques avec les communautés concernées (Motard,

<sup>a</sup> Professeure agrégée, École des sciences de l'administration, Université TÉLUQ

2019). Depuis les années 1990, leur adoption s'est généralisée dans la province de Québec, en réponse à la montée des revendications autochtones en matière de droits fonciers et d'autodétermination (Keeping, 1998). Cependant, comme l'indiquent Vanthuyne et Gauthier (2022), ces accords s'inscrivent dans des dynamiques complexes de négociation, où les communautés autochtones doivent composer avec des ERA conditionnées par la logique industrielle capitaliste, qui ne reconnaît que partiellement leur souveraineté territoriale.

La participation des communautés autochtones à la gouvernance minière s'inscrit dans une tension persistante entre reconnaissance et maintien des asymétries de pouvoir. D'un côté, les avancées judiciaires et l'adoption par le Canada de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* ont renforcé la reconnaissance du consentement préalable, libre et éclairé (CPLÉ) (Papillon et Rodon, 2023). De l'autre, cette reconnaissance demeure largement symbolique, les communautés négociant dans un cadre institutionnel dominé par les intérêts industriels (Jack, 2014).

Vanthuyne et Gauthier (2022) montrent que, malgré l'inclusion de clauses favorisant l'implication autochtone, les ERA restent conditionnées par des rapports de force qui en limitent la portée transformative. Comme le souligne Coulthard (2014), le colonialisme de peuplement repose non seulement sur la dépossession territoriale, mais aussi sur des formes de reconnaissance asymétriques qui contraignent les peuples autochtones à évoluer dans des cadres imposés par les allochtones. Ainsi, bien qu'elles offrent un espace de dialogue, les ERA perpétuent ces asymétries, réduisant leur potentiel en tant que leviers réels d'autodétermination.

Ce contexte soulève un paradoxe central : alors que les communautés autochtones aspirent à exercer pleinement leur autodétermination, elles doivent simultanément composer avec des cadres de gouvernance économique dominés par une logique extractiviste. Cette dualité les place dans une position ambivalente : elles sont à la fois des acteurs souverains revendiquant leur autonomie et des parties prenantes intégrées dans des dynamiques économiques mondialisées (Papillon et Rodon, 2017).

Dès lors, une question clé se pose : *Dans quelle mesure les ERA, initialement conçues comme des instruments de gestion des impacts extractifs, peuvent-elles être réappropriées par les communautés autochtones pour renforcer leur autonomie politique et reconfigurer les rapports de pouvoir?*

Cet article s'inscrit dans le débat sur la performativité des ERA, en interrogeant à la fois leur double rôle comme outils de responsabilité sociétale pour l'industrie minière et comme leviers potentiels d'autodétermination autochtone (Côté-Demers, 2017; Vanthuyne et Gauthier, 2022). Nous mettons cette perspective en dialogue avec un cadre d'analyse inspiré des travaux de Gond et Nyberg (2017) sur la performativité des outils de gestion. Ce cadre souligne que, bien que ces outils tendent à consolider le pouvoir des entreprises en encadrant les discours et les pratiques selon des logiques économique et managériale (Nyberg et Wright, 2016), ils peuvent aussi créer des opportunités d'action pour les parties prenantes marginalisées (Gond et Nyberg, 2017). En intervenant dans leur matérialisation, ces acteurs peuvent chercher à réorienter la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) vers une transformation sociale progressiste, en mobilisant des espaces tels que les ERA pour renforcer leur autonomie et influencer les décisions économiques (Côté-Demers, 2017).

C'est cette possibilité que nous explorerons dans cette étude, en nous appuyant sur des travaux récents qui analysent les ERA comme des outils ambivalents, qui peuvent être à la fois des mécanismes de participation et des instruments de maintien du statu quo (Vanthuyne et Gauthier, 2022).

Dans cette perspective, nous analysons comment une ERA, initialement conçue comme un outil de gestion des impacts extractifs, a été réappropriée par une communauté autochtone et investie comme un espace de dialogue stratégique, lui permettant de négocier des mécanismes de contrôle des

dynamiques de pouvoir en place. Toutefois, les limites et tensions mises en lumière par notre analyse nous amènent à engager un dialogue avec les perspectives décoloniales afin de mieux appréhender les défis posés par l'hybridation des logiques d'émancipation et d'autodétermination autochtones avec les cadres normatifs et opérationnels des logiques néolibérale et managériale de l'industrie minière. En approfondissant ces tensions, nous cherchons à identifier des voies de renouvellement des ERA qui permettraient de dépasser leurs contraintes structurelles et d'en faire de véritables leviers de transformation des rapports de pouvoir et de justice sociale.

Cet article s'organise en six sections principales. La première explore le contexte des ERA des projets miniers au Québec et dont le déploiement se justifie dans les exigences d'acceptabilité sociale. La deuxième section expose notre grille de lecture des ERA en mobilisant le concept de performativité des outils de gestion et les stratégies d'émancipation du pouvoir (Gond et Nyberg, 2017). Elle examine comment les parties prenantes vulnérables peuvent intervenir dans la matérialisation de ces accords et les réorienter en faveur de leurs intérêts. Cette analyse est enrichie par les perspectives décoloniales, qui permettent d'interroger les limites structurelles de ces dispositifs et les conditions de leur réappropriation (Coulthard, 2014; Simpson, 2017). La troisième section détaille la démarche méthodologique et le cas de l'ERA signée en 2014 entre une communauté crie d'Eeyou Istchee et une jeune entreprise d'extraction et de transformation du spodumène en lithium. Cette entreprise, particulièrement proactive dans son discours de responsabilité sociétale, a promu une approche axée sur la création de valeur partagée territoriale (Porter et Kramer, 2006). La quatrième section analyse la manière dont la communauté crie a mobilisé et négocié l'ERA pour en faire un levier stratégique, au-delà de sa fonction initiale de régulation des impacts miniers. Cette analyse met en évidence les tensions entre participation et contrôle, en montrant comment la communauté a tenté de redéfinir son rôle dans la gouvernance du projet. Toutefois, les limites structurelles de l'accord et les asymétries de pouvoir ont restreint ces ambitions, soulevant la question du potentiel réel des ERA comme outils d'autodétermination. La cinquième section propose une discussion critique en croisant ces résultats avec les théories de la performativité des outils de gestion et les perspectives décoloniales. Enfin, la sixième section explore des pistes susceptibles de renforcer la reconnaissance des droits autochtones et de repenser le rôle des ERA dans des dynamiques d'autodétermination.

## **1. Contexte et évolution des ERA : entre régulation des impacts et relations avec les communautés autochtones**

Les tensions entre les industries extractives et les communautés locales, notamment autochtones, sont bien documentées (Lapointe, 2010). Ces conflits trouvent leurs origines dans des facteurs récurrents : une possibilité quasi nulle pour les communautés de prendre part aux processus décisionnels; une répartition inéquitable des bénéfices et des risques; et des impacts environnementaux et socioéconomiques souvent majeurs (Groupe interagences des Nations Unies pour les actions préventives, 2012). Ces dynamiques, observées à l'échelle mondiale, exacerbent les inégalités et nourrissent une résistance croissante envers les projets extractifs, particulièrement dans les contextes autochtones, où les structures coloniales persistantes continuent de restreindre les droits et l'autodétermination des communautés (O'Faircheallaigh, 2012).

Dans ce contexte, les ERA se sont imposées au Canada et au Québec comme des outils clés pour structurer les relations entre l'industrie minière et les communautés autochtones. Initialement pensées par les entreprises minières dans une logique de gestion du risque et d'amélioration de l'acceptabilité sociale, ces ententes, apparues dans les années 1980 et systématisées dans les années 1990, visent à répondre aux préoccupations des peuples autochtones, tout en satisfaisant les exigences croissantes en matière de consultation et de partage des bénéfices (Keeping, 1998; Prno et Slocombe, 2012). Elles sont définies comme « toutes les formes d'accords conclus entre une communauté autochtone ou locale

et un organisme privé, public ou parapublic, visant à faciliter un projet de développement énergétique ou d'extraction des ressources naturelles » (Motard, 2019, p. 396). Elles poursuivent deux objectifs principaux : atténuer les impacts environnementaux des projets miniers et garantir des retombées économiques et sociales pour les communautés affectées (Galbraith et collab., 2007; O'Faircheallaigh, 2012). Bien qu'aucun cadre légal spécifique ne régit leur négociation ou leur application, elles sont devenues incontournables pour le développement des projets extractifs au Canada : 434 ERA actives étaient recensées en 2020, dont 30 au Québec (Ressources naturelles Canada, 2020).

D'après l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL), l'inclusion d'un chapitre dans les ERA consacré au consentement préalable, libre et éclairé (CPLÉ), tel que ce concept est défini dans la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (2007), s'est imposée comme une pratique courante (Masson, 2022). Ce principe vise à garantir aux communautés le droit d'être pleinement informées et de consentir librement à toute activité ayant des impacts sur leur territoire.

Toutefois, plusieurs travaux montrent que la mise en œuvre effective du CPLÉ dans le cadre des ERA demeure partielle et contrainte par des asymétries de pouvoir (O'Faircheallaigh, 2010; Papillon et Rodon, 2017). Ainsi, Papillon et Rodon (2017) soulignent que, bien que les ERA puissent être perçues comme des instruments de reconnaissance du CPLÉ, elles s'inscrivent souvent dans une logique transactionnelle qui réduit le consentement autochtone à une négociation contractuelle entre les entreprises et les instances politiques des Premières Nations, sans garantir une participation communautaire élargie. O'Faircheallaigh (2010) qualifie ce phénomène de « bulle de négociation », où les accords limitent les marges de contestation et incitent les communautés à privilégier des stratégies d'engagement, plutôt que d'opposition.

Par ailleurs, Vanthuyne et Gauthier (2022) mettent en évidence que, si les ERA sont souvent justifiées comme un moyen d'intégrer les communautés aux processus décisionnels, elles sont façonnées par des logiques néolibérale et d'extractivisme qui encadrent et conditionnent l'exercice du CPLÉ. Ces auteurs montrent que, dans le cas des Cris de Wemindji, l'entente conclue avec une entreprise minière a été perçue comme une collaboration stratégique, permettant de concilier développement extractif et préservation du Iiyiyiutuwin (mode de vie cri). Cependant, cette intégration s'est opérée dans un cadre contractuel contraignant, où le pouvoir décisionnel final restait largement entre les mains des promoteurs du projet.

Au-delà de la gestion des impacts environnementaux et socioéconomiques, les ERA constituent un levier juridique et politique permettant aux communautés autochtones de réaffirmer leur autodétermination et d'exercer leur agentivité politique (Thériault et collab., 2022). Toutefois, comme le soulignent Prno et Slocombe (2012), leur portée émancipatoire dépend largement des rapports de force qui encadrent leur négociation. Ces accords ne garantissent pas automatiquement une plus grande autonomie pour les communautés autochtones : leur impact dépend en effet de la capacité des communautés à mobiliser ces outils comme espaces de revendication et de transformation, plutôt que comme de simples instruments d'acceptabilité sociale.

Or, cette mobilisation s'accompagne d'une contrainte majeure : les communautés doivent s'appropriier une logique et un vocabulaire juridiques qui leur sont souvent étrangers, voire imposés, dans un cadre historiquement conçu pour encadrer et limiter leurs droits, plutôt que pour les renforcer. Comme le souligne Coulthard (2014), le droit a souvent été un outil de dépossession, façonné par et pour les États coloniaux, forçant les peuples autochtones à négocier selon des règles qui ne reflètent pas leurs propres conceptions de la gouvernance et de la territorialité.

Au Québec, l'acceptabilité sociale est devenue ces dernières années un critère déterminant pour le développement minier, notamment dans les projets touchant les communautés autochtones (Simard, 2021). Le projet Matoush (uranium) illustre bien ce tournant : en 2013, le gouvernement du Québec a refusé d'autoriser le projet en raison de l'opposition de la communauté crie de Mistissini. En réponse, le promoteur, Ressources Strateco, a intenté une réclamation de 190 M\$ pour pertes et dommages. En 2017, la Cour supérieure a rejeté cette réclamation, affirmant que l'acceptabilité sociale repose non seulement sur le respect des processus de consultation, mais aussi sur des résultats concrets et durables (Bourgeois et Rodon, 2019). Ce jugement, confirmé en 2020 en Cour d'appel du Québec, a marqué un tournant en reconnaissant que les préoccupations des Cris de Mistissini devaient être considérées comme un critère essentiel dans l'évaluation des projets extractifs (Grand Conseil des Cris, 2025). Cette décision reflète les conclusions de Prno et Slocombe (2012), selon lesquelles les normes de RSE et de gouvernance autochtone évoluent en fonction des mobilisations locales et des contestations juridiques.

Par ailleurs, en 2013, face aux préoccupations croissantes concernant l'exploitation de l'uranium, le gouvernement du Québec a imposé un moratoire administratif sur la délivrance des certificats d'autorisation pour les projets uranifères, en attendant les conclusions du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur la filière uranifère. Cette mesure a été influencée par l'opposition de la communauté crie de Mistissini au projet Matoush, qui a invoqué le principe du CPLE pour exprimer son refus. Selon Bourgeois et Rodon (2019), en bloquant le projet Matoush, les Cris ont su créer un contexte politique favorable au respect de leur consentement sur la gestion des activités extractives, mettant ainsi en œuvre le CPLE prévu par la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, même si le Canada ne l'avait pas encore intégré dans sa législation nationale. Cette situation illustre la capacité de la communauté autochtone crie à influencer les décisions gouvernementales et à renforcer ses droits en matière de développement sur son territoire.

Ces évolutions juridiques et sociales ont renforcé la centralité des ERA dans la gouvernance des projets miniers au Québec. Leur importance devrait continuer de croître à mesure que le gouvernement met en œuvre des initiatives telles que le *Plan pour une économie verte 2030*, le *Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques (2020-2025)* et la *Stratégie québécoise de développement de la filière batterie 2022*. En dépassant la simple gestion des impacts, les ERA se positionnent désormais comme des outils clés de la responsabilité sociétale de l'industrie extractive et comme des espaces de négociation où se joue l'autodétermination autochtone.

## 2. Grille de lecture théorique des ERA

Cet article propose une analyse critique des ERA en examinant leur performativité comme outil de gestion et leur potentiel d'émancipation pour les peuples autochtones. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le cadre d'analyse développé par Gond et Nyberg (2017), qui identifie les stratégies d'émancipation déployées par des parties prenantes marginalisées pour contester la logique managériale sous-jacente aux outils de gestion de RSE.

En croisant cette approche avec les perspectives décoloniales, nous cherchons à situer les ERA dans une trajectoire historique plus large afin d'évaluer leur portée réelle. Permettent-elles une transformation des rapports de pouvoir et une autodétermination accrue des communautés? Ou restent-elles des mécanismes de normalisation au service de l'acceptabilité sociale des projets extractifs?

## 2.1 Performativité des ERA : un cadre d'analyse des tensions entre contrôle et réappropriation

Selon Cabantous et Gond (2011, 2012), les outils et dispositifs ne se contentent pas de refléter la réalité, mais contribuent activement à la façonner et à la performer. Appliqué aux ERA, le concept de performativité permet d'examiner comment ces accords ne se limitent pas à structurer les relations entre les industries extractives et les communautés autochtones, mais influencent également la matérialisation des dynamiques de pouvoir, notamment en ce qui concerne le contrôle territorial et l'autodétermination autochtone.

Si la RSE tend à structurer et à légitimer un cadre de gouvernance minière néolibéral, Gond et Nyberg (2017) avancent qu'elle n'est pas monolithique : certains acteurs marginalisés parviennent à réinterpréter et à détourner ces dispositifs pour contester les logiques dominantes et pour faire progresser leurs revendications. Ces auteurs identifient quatre stratégies clés qui permettent de modifier la performativité des dispositifs de RSE :

1. Intervenir dans la construction ou la déconstruction des dispositifs de RSE en mettant en évidence les réseaux d'acteurs et leurs interconnexions;
2. Exploiter des effets imprévus des dispositifs de RSE pour les orienter vers des objectifs progressistes;
3. Recadrer les dispositifs de RSE en les alignant sur des cadres juridiques et politiques contraignants, transformant ainsi des engagements volontaires en obligations légales;
4. Proposer des modèles alternatifs de gouvernance susceptibles de déconstruire les logiques dominantes et réorienter les dispositifs de RSE vers des dynamiques d'émancipation (Gond et Nyberg, 2017).

## 2.2 Perspectives décoloniales : la nécessité de relier le passé aux outils contemporains pour penser l'autodétermination

En mobilisant les perspectives postcoloniales et décoloniales, notamment les travaux de Coulthard (2014), les ERA apparaissent comme des instruments ancrés dans des structures institutionnelles qui reproduisent des asymétries de pouvoir héritées du colonialisme de peuplement. Coulthard souligne que le colonialisme ne se manifeste pas uniquement par la violence physique, mais aussi par des pratiques institutionnelles et normatives qui perpétuent cette dépossession à long terme. Ainsi, bien qu'elles répondent aux exigences de RSE et d'acceptabilité sociale, les ERA sont susceptibles de reproduire des formes de reconnaissance asymétriques en contraignant les communautés autochtones à négocier dans un cadre prédéfini par les intérêts industriels et étatiques.

Bien que la RSE soit souvent critiquée pour reproduire des dynamiques de pouvoir coloniales (Banerjee, 2008; Ramboarisata et collab., 2022), elle peut aussi constituer un espace de contestation et de transformation. Comme discuté précédemment, cet espace permet de révéler les asymétries de pouvoir qui structurent les relations entre entreprises et parties prenantes vulnérables, voire d'offrir simultanément des leviers stratégiques pour faire progresser les revendications de ces dernières et reconfigurer les rapports de force (Prno et Slocombe, 2012). Dans cette perspective, les outils de RSE seraient des mécanismes de contrôle, mais qui pourraient être réappropriés et détournés selon des logiques d'émancipation et d'autodétermination autochtones.

Or, cette réappropriation reste contrainte par un cadre normatif néolibéral, car, même si les communautés peuvent utiliser les outils de RSE pour obtenir des gains politiques ou économiques, elles doivent le faire à l'intérieur d'un système qui repose sur des logiques de marché, de performance et de rentabilité. Cela signifie

que les transformations possibles ne remettent pas en cause fondamentalement le cadre global dans lequel s'inscrit l'exploitation des ressources par la dépossession coloniale (Coulthard, 2014), ce qui a bien évidemment pour effet de limiter la portée de ces stratégies d'émancipation.

Ainsi, les perspectives décoloniales, en nous incitant à relier le passé aux outils contemporains pour penser l'autodétermination, viennent enrichir notre compréhension des luttes à mener pour dépasser la simple reconnaissance institutionnelle et pour construire des options plus autonomes. En effet, ces approches permettent de penser les ERA comme des espaces où se négocient des formes d'émancipation et de résistance (Coulthard, 2014). Toutefois, elles soulignent également les contradictions inhérentes à ces mécanismes : si les ERA ouvrent des possibilités de participation et d'intégration économique, elles imposent en contrepartie des cadres de négociation façonnés par les impératifs industriels et étatiques.

Dans cette optique, les ERA peuvent être perçues comme des outils de reconnaissance conditionnelle, qui maintiennent les communautés autochtones dans une relation de dépendance vis-à-vis des projets extractifs, plutôt que de renforcer leur souveraineté (Papillon et Rodon, 2017). L'enjeu est donc d'explorer des formes de gouvernance qui permettent aux communautés autochtones de définir elles-mêmes les conditions de leur développement pour dépasser ces logiques.

### 3. Démarche méthodologique de l'étude de cas

Cette étude de cas s'appuie sur une approche qualitative, basée sur 18 entrevues semi-dirigées réalisées entre août 2020 et novembre 2021. Ces entrevues ont impliqué des acteurs clés de la négociation de l'entente, tels que des représentants de l'entreprise minière, des membres de la communauté autochtone et des experts externes (voir tableau 1).

Profil des répondants	N <sup>bre</sup> de répondants	N <sup>bre</sup> d'entrevues
Membres de l'ancienne direction	2	4
Agent de liaison communautaire	1	1
Membres du Conseil de bande et administration locale	7	7
Consultant environnemental	1	2
Membre du Grand Conseil des Cris	1	1
Avocat spécialisé sur les ERA	1	1
Membre du groupe des jeunes	1	1
Anthropologue	1	1
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>18</b>

Tableau 1 – Profil des participants et entretiens réalisés

Le choix de ce cas a été motivé par plusieurs facteurs. Premièrement, la jeune entreprise minière sélectionnée est spécialisée dans l'extraction et la transformation du spodumène, un minerai clé dans la production de lithium, considéré comme un minéral critique et stratégique (MCS). Les MCS sont des ressources qui occupent une place centrale dans la transition énergétique mondiale, notamment pour la production de batteries pour véhicules électriques et pour le stockage d'énergie renouvelable (Pitron, 2018). L'entreprise proposait un modèle innovant qui devait permettre d'intégrer à terme l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du lithium au Québec. Deuxièmement, son responsable de la RSE présentait cette entente comme un exemple de haut niveau d'acceptabilité sociale.

L'analyse des données a suivi une double approche : une stratégie narrative inspirée de Langley (1999) pour comprendre les interactions et expériences des acteurs, et une analyse de contenu selon Miles et Huberman (2003) pour identifier les thèmes récurrents. Cette méthodologie combinée a permis de saisir les dynamiques

complexes de la négociation et de la mise en œuvre de l'ERA, tout en éclairant les narratifs mobilisés par les différents protagonistes.

En complément, une collecte diversifiée de données secondaires a été réalisée pour trianguler et contextualiser les informations issues des entrevues :

- Revue de presse exhaustive couvrant la période 2009-2021 pour analyser les perceptions publiques et les débats autour du projet;
- Documents publiés par l'entreprise, incluant les rapports annuels et les communications officielles, et offrant des informations sur son positionnement stratégique et ses engagements publics;
- Documents internes fournis par le directeur RSE détaillant les démarches d'accompagnement auprès de la communauté;
- Rapports environnementaux déposés auprès du Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX), qui apportent des données sur les impacts du projet et sur les engagements pris pour les atténuer.

Cette étude repose sur une approche de « cas extrême » (Flyvbjerg, 2011), qui permet d'explorer les limites et opportunités théoriques des ERA dans un contexte supposé favorable. La Nation crie d'Eeyou Istchee, avec des ressources institutionnelles importantes développées depuis la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en 1975 (Bourgeois et Rodon, 2019), constitue un terrain particulièrement propice puisque celle-ci dispose a priori d'une agentivité forte au sein des ERA (Côté-Demers, 2017; Vanthuyne et Gauthier, 2022).

Les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 au moment de notre enquête terrain ont limité les interactions directes et empêché les visites sur le terrain. En conséquence, certains groupes périphériques, en l'occurrence les femmes, ne sont pas représentés dans cet échantillon. De plus, seul un jeune a été interrogé, ce qui restreint l'exploration de certains enjeux.

#### **4. Analyse : une ERA en territoire Eeyou Istchee pour l'exploitation d'un minéral critique et stratégique**

L'essor des ERA dans l'industrie minière traduit une volonté d'intégrer les communautés autochtones dans la gouvernance des projets extractifs. Toutefois, leur portée réelle reste sujette à débat. Ces ententes constituent-elles de véritables leviers d'autodétermination économique et politique? Ou fonctionnent-elles principalement comme des mécanismes de normalisation et de gestion de l'acceptabilité sociale?

Cette section explore ces tensions à travers l'analyse d'une ERA signée en 2014 entre une jeune entreprise minière et la communauté crie d'Eeyou Istchee. Notre terrain révèle, d'une part, comment le cadre institutionnel a permis aux Cris de se doter de leviers stratégiques afin d'influencer et de structurer les modalités d'exploitation des ressources sur leur territoire. Il éclaire, d'autre part, les dynamiques de négociation qui ont permis à cette communauté d'obtenir des mécanismes de participation prometteurs pour l'avancement de leur droit à l'autodétermination.

Aussi, cette section enrichit notre compréhension des limites structurelles auxquelles se heurtent les communautés lorsqu'elles mobilisent les ERA comme des instruments d'émancipation, en raison des asymétries persistantes dans la gouvernance des projets extractifs.

#### 4.1 Un cadre institutionnel favorable à la Nation crie d'Eeyou Istchee

La Nation crie d'Eeyou Istchee (qui signifie « notre territoire » en langue crie) occupe une région stratégique de 400 000 km<sup>2</sup> dans le Nord du Québec. Forte d'une population d'environ 21 000 membres répartis sur neuf communautés (Gouvernement du Québec, 2024), la Nation crie se distingue par son organisation politique et économique, qui lui confère une influence stratégique dans la gouvernance des ressources naturelles.

Grâce à des institutions robustes comme le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et le Gouvernement de la Nation crie, les Cris bénéficient d'une capacité de négociation renforcée avec l'État et les industries extractives (Bourgeois et Rodon, 2019). La Convention de la Baie-James et du Nord québécois (1975) et la Paix des Braves (2002) ont constitué des jalons majeurs en reconnaissant leur droit de codétermination dans les projets de développement sur leur territoire. Comme l'exprime un ancien chef crie :

« La [Convention de la Baie-James] nous a donné une base solide pour négocier. Elle a réaffirmé que notre territoire n'est pas qu'une ressource à exploiter, mais une partie essentielle de notre identité. » (Entretien, 2020)

L'adoption de la *Politique minière de la Nation crie* (Gouvernement de la Nation crie, 2010) a également permis aux Cris de fixer des règles contraignantes pour l'exploitation des ressources sur leurs terres, renforçant leur autonomie en matière de gestion des impacts environnementaux et socioéconomiques des projets miniers. Un ancien leader communautaire explique :

« Ce code minier, c'est notre garantie que les entreprises respectent nos priorités environnementales et culturelles. Il ne s'agit pas seulement de développement, mais de développement dans nos termes. » (Entretien, 2020)

Comparés à d'autres Premières Nations du Québec, les Cris disposent d'un cadre institutionnel et juridique plus développé, ce qui leur permet d'exercer un contrôle plus strict sur les activités minières (Baba et Raufflet, 2015). Leur approche pragmatique et leur participation active aux instances de gouvernance régionales, comme l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec (2012) et La Grande Alliance (2020), leur offrent un levier stratégique supplémentaire dans les négociations avec les entreprises minières.

Selon Chaplier (2018), les Cris ont su réinvestir les relations de propriété dans une perspective entrepreneuriale, sans sacrifier leurs valeurs communautaires, basées sur le partage et la transmission des savoirs. Cette hybridation entre traditions et modernité se reflète notamment dans le rôle des *tallymen*, ou maîtres de trappe, qui participent aujourd'hui aux discussions avec des entreprises minières en tant que gardiens du territoire. Comme le rapporte un acteur clé dans la gouvernance communautaire :

« Nos relations avec les entreprises doivent refléter nos valeurs. Ce n'est pas seulement une question d'argent ou de développement économique, mais de respect de notre culture et de notre vision du territoire. » (Entretien, 2020)

Ainsi, l'ERA étudiée s'inscrit dans un environnement institutionnel où la communauté dispose de leviers pour encadrer l'exploitation minière et en influencer les bénéfices. Cependant, comme le soulignent Bourgeois et Rodon (2019), ces mécanismes ne garantissent pas une absence de tensions ou de déséquilibres dans la mise en œuvre des ententes; un enjeu que nous explorerons dans la suite de cette étude.

## 4.2 Une ERA : entre promesses et tensions

L'ERA étudiée, signée en 2014, s'inscrit dans un contexte où les attentes en matière d'acceptabilité sociale sont de plus en plus importantes.

### 4.2.1 Stratégie de RSE et discours de valeur partagée

La stratégie de RSE de la jeune entreprise minière visait à démontrer que l'exploitation du spodumène et la transformation du lithium pouvaient être réalisées de manière durable, et ce, en générant des retombées économiques positives pour la communauté criée d'Eeyou Istchee. Ainsi, l'entreprise a structuré son engagement autour de trois axes majeurs : la création d'emplois et la formation; l'impact économique positif de ses activités; et la minimisation des impacts environnementaux.

#### *Création d'emplois et formation*

L'entreprise annonçait la création de 150 emplois directs sur le site minier et de 85 emplois dans son usine de transformation. Elle mettait en avant des programmes de formation destinés aux travailleurs criés, en partenariat avec des institutions locales. Un membre de la direction explique :

« Nous voulons que ces emplois ne soient pas simplement des postes subalternes, mais qu'ils permettent aux membres de la communauté d'évoluer au sein de l'entreprise. » (Entretien, 2020)

#### *Impact économique positif de ses activités*

Outre les emplois directs, l'entreprise promettait des investissements dans les infrastructures locales ainsi que des retombées financières par le biais de versement de redevances à la communauté. L'ERA stipulait notamment que la communauté bénéficierait d'un pourcentage des profits générés par le projet, calculé sur la base du produit final transformé, plutôt que sur la seule extraction du minerai. Cette disposition avait été négociée par les représentants criés pour garantir une redistribution plus équitable des bénéfices économiques, un enjeu souvent problématique dans d'autres ERA au Québec (Bourgeois et Rodon, 2019).

#### *Minimisation des impacts environnementaux*

L'entreprise promouvait l'utilisation d'un procédé électrochimique breveté permettant d'éliminer l'usage de produits chimiques toxiques et de limiter la production de résidus miniers. Dans une conférence donnée en 2019, un membre de la direction précise :

« Notre engagement repose sur une exploitation minière propre, qui respecte les standards les plus stricts en matière de gestion des ressources et d'atténuation des impacts environnementaux. » (Conférence, 2019)

Ces engagements s'inscrivaient dans une logique de valeur partagée, un concept développé par Porter et Kramer (2006), selon lequel les entreprises peuvent accroître leur compétitivité, tout en répondant aux besoins sociaux des communautés. Un membre de la direction de l'entreprise déclare :

« Nous voulions aligner nos priorités avec celle de la communauté, pas seulement minimiser notre impact, mais créer des opportunités durables pour les générations futures. » (Entretien, 2020)

Cependant, ces engagements, bien que formulés dans un langage de partenariat et de responsabilité sociétale, ont rapidement été remis en question par plusieurs acteurs criés, qui dénonçaient un écart entre les discours et les réalités sur le terrain. Selon un interlocuteur clé dans les discussions avec l'entreprise :

« [L'entreprise] parle beaucoup de valeur partagée, mais souvent cela reste un discours. Ce qui est fait sur le terrain ne correspond pas toujours à ce qui est promis dans ses présentations. » (Entretien, 2020)

Plusieurs membres de la communauté soulignent que les emplois promis ne garantissaient pas nécessairement une véritable inclusion économique. Pour un jeune membre de la communauté :

« On nous parle de partenariats, mais on sent parfois que c'est surtout pour cocher une case. Nous devons constamment nous battre pour que nos véritables besoins soient entendus. » (Entretien, 2021)

Si l'entreprise insistait sur les opportunités économiques créées par le projet, certains membres de la communauté ont mis en avant un dilemme central. Un leader cri rappelle :

« Oui, il y aura des emplois. Mais la question est : à quel prix? Ces emplois sont-ils vraiment adaptés à notre mode de vie, ou est-ce encore une tentative d'assimilation économique déguisée? » (Entretien, 2020)

Ainsi, loin d'être perçue comme une occasion de renforcement des capacités locales, l'intégration économique proposée a parfois été appréhendée comme une forme d'assimilation déguisée, où l'emploi dans l'industrie extractive devenait une condition sine qua non du développement socioéconomique. Un leader cri illustre bien ce paradoxe :

« [L'entreprise] nous dit que c'est une opportunité, mais une opportunité selon ses propres termes. Nous ne voulons pas seulement travailler pour elle; nous voulons avoir notre mot à dire sur la manière dont cette exploitation est menée et sur la manière dont elle profite à notre peuple. » (Entretien, 2021)

#### 4.2.2 Une technologie propre face aux attentes des communautés

Un des éléments centraux du projet était le développement d'un procédé électrochimique breveté, présenté par l'entreprise comme une avancée majeure en matière d'exploitation minière responsable. Ce procédé était présenté comme une innovation visant à minimiser l'empreinte environnementale du raffinage du lithium, dans un contexte où les exigences en matière d'acceptabilité sociale deviennent de plus en plus importantes. Un membre de la direction explique à ce sujet :

« Nous voulions que notre projet soit une référence en matière d'exploitation minière responsable, montrant qu'il est possible d'extraire des ressources critiques, tout en respectant l'environnement. » (Entretien, 2020)

Toutefois, cette innovation n'a pas suffi à dissiper les inquiétudes de la communauté. Pour plusieurs membres, la mise en avant de cette technologie reflète une approche technocratique du développement durable, qui ne prend pas en compte les réalités territoriales et culturelles autochtones. Un représentant local souligne ainsi :

« Ce n'est pas parce qu'une technologie est propre qu'elle est exempte de conséquences. Toute activité d'extraction laisse une empreinte sur la terre et nos communautés. » (Entretien, 2020)

La communauté a d'ailleurs exigé le retrait de l'usine de transformation du territoire pour éviter des risques environnementaux, une demande qui a été acceptée par l'entreprise. Si cette concession a marqué une avancée significative en faveur des priorités environnementales et culturelles de la communauté, elle ne doit pas occulter les tensions qui ont jalonné le processus de négociation.

### 4.2.3 Processus de négociation : entre collaboration et instrumentalisation

L'ERA étudiée s'inscrit dans un processus de négociation de plusieurs années, marqué par des engagements progressifs de l'entreprise et par des tentatives de la communauté cri pour influencer la gouvernance du projet. Deux enjeux majeurs ont émergé au fil des négociations : les incertitudes technologiques liées au développement de la technologie propre et la participation financière de la communauté.

Ces tensions s'inscrivent dans un processus de consultation structuré en plusieurs étapes. Dès 2011, la communauté a été invitée à prendre part aux premières rencontres d'information organisées par l'entreprise, où la présentation du projet a été accompagnée de consultations publiques encadrées par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) et le COMEX. En 2012, la mise en place d'un comité consultatif communautaire, composé de représentants des chasseurs, des aînés et des jeunes, a permis de structurer un dialogue plus direct avec l'entreprise.

Toutefois, les témoignages recueillis montrent que, malgré ces efforts de concertation, certaines décisions majeures – notamment celles portant sur le développement technologique et sur la gouvernance économique – ont été prises en amont ou en dehors des cadres de négociation formels. Ainsi, bien que la consultation ait permis de faire émerger des préoccupations communautaires, celles-ci n'ont pas toujours été traduites en engagements contraignants dans l'ERA, ce qui a alimenté chez certains membres un sentiment de participation limitée, voire instrumentalisée.

Année	Étape clé
2009	Acquisition des titres miniers et premières rencontres avec la communauté.
2010	Investissement de la communauté dans l'entreprise (10 % du capital), perçu comme une tentative d'obtenir une place à la table des négociations.
2011	Dépôt de la demande de certification d'autorisation auprès du COMEX.
2012	<b>Signature d'un mémorandum d'entente</b> définissant les bases des futures négociations et engagements mutuels.
2013	Mise en place de consultations publiques et création d'un comité consultatif communautaire.
2014	Signature officielle de l'ERA, après plusieurs rondes de négociations avec les représentants cri.
2015	<b>Engagement renforcé par le recrutement d'un directeur RSE</b> , dont l'expérience approfondie des réalités autochtones joue un rôle clé dans le renforcement des relations avec la communauté.
2015	<b>Recrutement d'une anthropologue</b> chargée de mener des entretiens et des groupes de discussion au sein de la communauté pour mieux comprendre les attentes et préoccupations locales.
2015-2016	<b>Visites de terrain avec le maître de trappe</b> pour collecter des informations sur l'environnement local et intégrer les savoirs traditionnels dans la conception du projet minier.
2016	Mise en place d'un partenariat avec un OBNL pour structurer le dialogue et favoriser le développement socioéconomique local.
2017	Premier voyage en Corée du Sud d'un leader cri pour se former aux technologies de transformation du lithium.
2018	Retrait de la communauté du capital de l'entreprise. –Anticipant des difficultés majeures, la communauté revend ses actions (10 % du capital).
2019	Dépôt d'une demande de protection contre ses créanciers. –Face à des difficultés financières croissantes et à l'échec du modèle économique, l'entreprise se place sous la protection de la <i>Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies</i> . Cette décision marque l'effondrement du projet tel qu'il fut instauré et ouvre la voie à une restructuration sous l'égide de nouveaux actionnaires.

Tableau 2 – Chronologie des négociations (2009-2019)

La signature du mémorandum d'entente en 2012 a marqué un tournant dans les négociations. Ce protocole d'entente établissait les bases du dialogue entre l'entreprise et la communauté, en définissant des engagements mutuels et un cadre de participation. Selon la direction de l'entreprise, cet accord visait à assurer une concertation équitable et continue :

« Le [mémorandum d'entente] a posé les bases d'un dialogue constructif. Il nous a permis d'établir des attentes claires et de garantir que les préoccupations de la communauté seraient intégrées dès le début du projet. » (Entretien, 2020)

Toutefois, plusieurs acteurs cris ont critiqué ce document en soulignant son caractère non contraignant et son manque de garanties en matière de codécision. Un représentant de la communauté chargé du suivi de l'ERA indique à ce sujet :

« Ce protocole était censé garantir un dialogue équitable, mais, en réalité, nous avons compris assez vite que les décisions structurantes du projet avaient déjà été prises. » (Entretien, 2021)

Comme détaillé dans le tableau 2, si l'entreprise a multiplié les initiatives pour inclure la communauté cri dans les décisions – mise en place d'un comité consultatif, recrutement d'un directeur RSE, embauche d'une anthropologue, partenariat avec un OBNL –, certains membres de la communauté dénoncent une participation limitée et encadrée par les impératifs économiques du projet. Un leader autochtone indique à cet égard :

« Ce n'est pas parce qu'on nous donne une voix qu'on nous donne du pouvoir. Nous devons constamment nous battre pour que nos priorités soient respectées. » (Entrevue, 2020)

Si l'entreprise met en avant une approche de codéveloppement, plusieurs témoignages indiquent que la participation des Crips a été réduite à une validation des décisions déjà prises. Ce même leader autochtone renchérit :

« Beaucoup de décisions importantes ont été prises à l'extérieur de la communauté, sans consultation réelle. » (Entrevue, 2020)

L'achat de 10 % du capital de l'entreprise était initialement vu par les négociateurs cris comme un levier pour renforcer le rôle décisionnel de la communauté dans le projet. Cet investissement devait garantir un droit de regard sur les décisions stratégiques de l'entreprise et permettre à la communauté de s'impliquer activement dans le développement économique local. Or, la communauté n'a pas eu accès aux décisions majeures prises par les actionnaires majoritaires. Un négociateur cri souligne :

« Nous avons investi dans l'entreprise, mais cela reste symbolique. Nous voulons être des partenaires à part entière, pas juste des figurants dans ce projet. » (Entrevue, 2021)

Les décisions majeures concernaient, d'une part, le choix technologique pour son usine, qui était présenté comme une avancée environnementale majeure par la direction de l'entreprise, mais qui n'avait jamais été testé à grande échelle. Selon le négociateur cri :

« Il lui fallait encore cinq ou dix ans pour la maîtriser, mais d'ici là, ça serait trop tard pour entrer sur le marché. » (Entrevue, 2021)

Selon ce répondant, la direction de l'entreprise avait surestimé sa capacité à déployer cette technologie, ce qui a contribué à des difficultés financières ultérieures. La communauté a bien tenté d'orienter l'entreprise vers des technologies alternatives, notamment en établissant des liens avec des acteurs sud-coréens

spécialisés dans la transformation du lithium. Le négociateur cri a cherché à négocier un transfert de technologie afin que la communauté puisse jouer un rôle actif dans l'optimisation du processus industriel, mais cela n'a pas été intégré à l'ERA :

« Si nous avions su cela plus tôt, j'aurais exigé d'intégrer la technologie comme partie de l'accord. » (Entrevue, 2021)

Les décisions majeures concernaient également la viabilité du modèle financier de l'entreprise, une préoccupation centrale pour la communauté dans un contexte d'incertitude technologique. Plutôt que d'assurer un financement stable avant le lancement du projet, la direction a adopté une stratégie de levées de fonds successives, fragilisant ainsi sa pérennité dès le départ. Comme l'explique un négociateur cri :

« Le promoteur avançait avec ce qu'il avait, plutôt que d'avoir de l'argent en place pour tout faire. Quand l'annonce du manque de fonds a été faite, nous le savions déjà. » (Entrevue, 2021)

Ces choix stratégiques hasardeux ont conduit à l'échec initial du projet et à sa reprise par de nouveaux actionnaires.

### 4.3 Le RDPA : un outil d'autodétermination aux limites du partenariat économique

Dans la perspective de la communauté, cette collaboration avec l'entreprise devait sceller ce que les leaders cri appellent un « *research development partnership agreement* » (RDPA), conçu comme un modèle contractuel alternatif aux ERA traditionnelles, souvent limitées aux avantages économiques directs (p. ex., formations, redevances minières et emplois). Cet accord visait à garantir un partenariat plus équilibré entre la communauté et l'entreprise en intégrant des éléments de recherche-développement.

Contrairement aux ERA, le RDPA devait intégrer des mécanismes de codéveloppement technologique avec l'entreprise. L'objectif pour la communauté était de ne pas seulement être une bénéficiaire passive des retombées économiques, mais d'être impliquée dans les décisions stratégiques et industrielles. Le conseiller cri à la négociation explique :

« On ne voulait pas d'une ERA classique qui se limite aux emplois et aux redevances minières. Ce qu'on voulait, c'était un partenariat réel qui inclut aussi l'innovation et le développement, y compris dans les décisions sur les technologies utilisées. » (Entrevue, 2021)

Selon nos informations, l'accord de type RDPA a été pensé par un groupe fortement influencé par des préoccupations environnementales, incluant des leaders ayant auparavant lutté contre la dérivation de la rivière Rupert. La première exigence fut le retrait de l'usine de transformation du territoire, en l'absence de données probantes sur son innocuité environnementale.

Une différence majeure avec les ERA traditionnelles réside dans l'inclusion des revenus issus de l'usine de transformation dans l'accord financier. Généralement, les ERA se concentrent sur les redevances liées à l'extraction, mais le RDPA a cherché à capter une partie de la valeur ajoutée créée dans le processus de transformation du lithium. Ce même conseiller souligne :

« Au lieu de seulement capter une part des revenus de l'extraction, nous avons exigé que les revenus issus de l'usine de transformation fassent aussi partie de la formule. C'est une approche différente de la plupart des ententes signées par d'autres Premières Nations au Canada. » (Entretien, 2020)

De plus, cet accord confère à la communauté un pouvoir de veto environnemental unique dans le secteur minier. En plus d'assurer une surveillance continue, il garantit que toute violation des normes environnementales peut entraîner une suspension immédiate des opérations. Même en cas de changement de propriétaire, le nouvel acquéreur est tenu de respecter les engagements pris avec la communauté, et ce, afin d'empêcher toute tentative d'affaiblissement des protections environnementales négociées dans l'accord initial. Comme l'explique ce conseiller :

« Oui, c'est très unique et, vous savez, ce qu'ils appellent le « *bouton d'arrêt* » des opérations. Si quelque chose survient et enfreint les aspects environnementaux du projet, nous avons le pouvoir de tout arrêter. D'habitude, les entreprises ne veulent jamais interrompre leurs opérations; elles préfèrent continuer et tenter de réparer ou de limiter les dégâts. Mais nous, nous avons négocié pour obtenir ce pouvoir : celui de stopper les opérations à tout moment, 24 heures sur 24. » (Entrevue, 2020)

Ce modèle d'accord devait servir d'exemple pour d'autres communautés autochtones qui cherchent à renforcer leur pouvoir de négociation face aux industries extractives. Malgré ces avancées, l'évolution de cette entente vers un partenariat stratégique, qui devait permettre à la communauté d'acquérir des compétences dans la production de lithium et créer des emplois qualifiés en chimie et en ingénierie, s'est heurtée à deux limites :

1. *L'incertitude technologique et les lacunes initiales dans l'accord :*

La communauté n'avait pas une compréhension approfondie des technologies de transformation du lithium au moment de la signature de l'entente. Ce n'est qu'après avoir établi des liens avec des experts sud-coréens que les leaders autochtones ont réalisé que la technologie initialement envisagée par l'entreprise n'était ni éprouvée ni viable à grande échelle. L'absence d'une clause d'adaptabilité technologique dans l'accord a limité la capacité de la communauté à exiger des ajustements en fonction des nouvelles connaissances acquises.

2. *L'augmentation de la participation au capital de l'entreprise et l'accès à un véritable partenariat stratégique :*

L'ambition de la communauté ne se limitait pas à des redevances ou à des emplois subalternes, mais à une implication directe dans la gouvernance et la chaîne de valeur du lithium. Pour cela, elle devait accroître sa participation dans le capital de l'entreprise, afin d'influencer les décisions stratégiques, notamment en ce qui concerne l'intégration des technologies de transformation et la localisation des infrastructures industrielles. Cependant, le poids financier d'une telle opération a constitué un frein majeur. Les ressources nécessaires pour augmenter sa participation et devenir un acteur incontournable du projet étaient considérables, et les discussions avec les investisseurs existants n'ont pas permis d'obtenir une place équivalente à celle des partenaires industriels. Cette asymétrie de pouvoir économique a limité la capacité de la communauté à imposer ses conditions et à maximiser les retombées locales du projet.

C'est sans compter les difficultés financières et les changements de direction de l'entreprise, qui ont compromis la stabilité nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à son déploiement à long terme. Ainsi, bien que cet accord ait représenté une avancée significative en matière de négociation autochtone dans l'industrie minière, sa transformation en un véritable levier de développement technologique et économique pour la communauté demeure un défi majeur.

## 5. Discussion : des dynamiques de pouvoir entre performativité et colonialité

Les ERA sont souvent présentées comme des outils facilitant l'intégration des communautés autochtones dans les processus de développement économique et de gouvernance des projets extractifs (Gibson et O'Faircheallaigh, 2005; Fidler et Hitch, 2007; Papillon et Rodon, 2017). Pourtant, ces ententes fonctionnent

également comme des dispositifs performatifs, au sens où elles façonnent les relations entre les parties prenantes en normalisant des rapports de pouvoir asymétriques (Gond et Nyberg, 2017).

Dans cette section, nous explorons comment les ERA agissent à la fois comme mécanismes de gestion des conflits et instruments de reproduction des structures coloniales, tout en mettant en lumière les stratégies mises en œuvre par la communauté crie pour en subvertir certains aspects.

### **5.1 La performativité des outils de gestion : entre intégration et contrôle**

L'analyse des ERA au prisme de la performativité permet d'interroger la manière dont ces dispositifs de gestion encadrent et contraignent la participation autochtone aux projets extractifs. Comme l'ont montré Gond et Nyberg (2017), les outils de gestion participative (p. ex., les consultations publiques, les comités consultatifs, les engagements volontaires des entreprises) contribuent à rendre visibles certaines revendications, tout en marginalisant d'autres. En ce sens, les ERA apparaissent comme des mécanismes qui façonnent les interactions entre les parties prenantes en fixant un cadre de négociation dont les paramètres restent largement déterminés par l'entreprise et par les régulateurs gouvernementaux (O'Faircheallaigh, 2013).

L'ERA étudiée définit avec précision les modalités de participation de la communauté crie, notamment à travers des engagements en matière d'emplois, de formations et de retombées économiques. Toutefois, cette structuration contractuelle ne garantit pas un véritable partage du pouvoir décisionnel. Si elle encadre la place de la communauté dans le projet, elle en fixe les limites, en laissant le dernier mot aux acteurs institutionnels et économiques dominants. Ce processus illustre ce que Coulthard (2014) et Papillon et Rodon (2017) qualifient de logique extractiviste de pacification : les ERA ne visent pas tant à redistribuer le pouvoir qu'à encadrer les tensions sociales en rendant le projet acceptable aux yeux des populations concernées. Dans le cas étudié, l'entreprise a mis en place plusieurs mécanismes de consultation et de dialogue. Toutefois, ces initiatives ont eu un impact limité sur les décisions stratégiques et environnementales, soulignant ainsi les frontières implicites de la participation autochtone.

En officialisant l'implication de la communauté, l'ERA agit également comme un outil de légitimation du projet minier. Le consentement obtenu dans ce cadre est cependant souvent façonné par des rapports de force asymétriques, où les options alternatives restent limitées. L'absence d'un véritable droit de veto, la dépendance aux retombées économiques du projet et les pressions politiques créent un contexte où la négociation se déroule dans un cadre préétabli par l'entreprise et par les autorités publiques.

Ainsi, l'analyse de notre étude montre que, si la communauté a su exploiter certains mécanismes pour renforcer sa position, elle a dû le faire dans un cadre qui ne permettait pas de remettre en question les fondements du projet lui-même. Ce constat remet en question la capacité des ERA à fonctionner comme de véritables outils d'autodétermination, plutôt que comme des instruments de gestion du risque et de maintien du statu quo.

### **5.2 Les ERA comme instruments de colonialité et de maintien des rapports de force**

Si les ERA instaurent une reconnaissance formelle des droits autochtones dans l'industrie extractive, elles ne remettent pas nécessairement en question les structures de domination qui sous-tendent ces relations. En définissant les modalités d'inclusion des communautés dans les projets miniers, ces ententes tendent à encadrer leur participation, sans transformer les dynamiques de pouvoir existantes.

La colonialité du pouvoir, telle que la définit Quijano (2000), permet d'analyser la manière dont ces dispositifs contractuels perpétuent les asymétries structurelles entre les entreprises minières et les communautés autochtones. Cette colonialité se manifeste d'abord par une prise de décision asymétrique, où

les choix stratégiques restent largement sous le contrôle de l'entreprise et des régulateurs gouvernementaux, réduisant ainsi la communauté à un rôle consultatif. Ensuite, la dépendance économique créée par les compensations financières et les opportunités d'emploi, bien qu'elle procure des bénéfices directs, tend à renforcer l'intégration des communautés dans le système extractiviste, plutôt que leur autonomie. Par ailleurs, l'encadrement juridique des ERA privilégie la stabilité et la continuité des opérations minières, ce qui limite la flexibilité des communautés autochtones pour renégocier les termes du projet ou imposer des conditions plus contraignantes.

L'expérience de la communauté crie d'Eeyou Istchee illustre cette tension entre intégration économique et pouvoir décisionnel limité. Malgré une stratégie innovante visant à investir dans le capital de l'entreprise pour obtenir une place dans sa gouvernance, les décisions stratégiques demeurent entre les mains des actionnaires dominants, qui déterminent les orientations du projet en fonction des impératifs du marché. Cette asymétrie structurelle entrave la capacité de la communauté à exercer une véritable codétermination, réduisant son rôle à celui d'un partenaire économique sans accès à une gouvernance effective. Dès lors, si l'ERA étudiée permet une participation accrue, elle ne remet pas en cause la logique selon laquelle l'entreprise conserve le pouvoir ultime sur l'exploitation et la gestion des ressources naturelles.

### 5.3 Cinq stratégies d'émancipation et leurs limites

Outre les quatre stratégies d'émancipation identifiées par Gond et Nyberg (2017) – mettre en lumière les relations de pouvoir, capturer les débordements, recadrer les engagements et réaliser des assemblages alternatifs –, notre étude propose une cinquième stratégie : redéfinir les leviers économiques. Ancrée dans les dimensions financières et contractuelles, cette stratégie permet aux communautés autochtones de transformer les mécanismes existants en instruments stratégiques d'autonomie et d'influence.

Dans le cas de la communauté crie, cette stratégie s'est traduite par l'investissement dans le capital de l'entreprise et par la négociation de redevances indexées sur le produit final, plutôt que sur la seule extraction. Ces initiatives témoignent d'un dépassement du modèle traditionnel des ERA, où les compensations sont généralement dissociées du contrôle économique. En s'insérant directement dans les mécanismes de financement du projet, la communauté a cherché à remodeler les relations économiques traditionnelles en leviers de souveraineté politique et économique.

Par ailleurs, les consultations publiques et les mémoires déposés auprès du COMEX ont révélé les asymétries de pouvoir inhérentes à la gouvernance du projet. En dénonçant le manque de transparence des décisions prises en amont par l'entreprise, la communauté a mis en œuvre une stratégie de visibilité qui rejoint la notion de « mise en lumière des relations de pouvoir » (Gond et Nyberg, 2017). Un conseiller au Conseil de bande souligne :

« Nous avons insisté pour que chaque décision majeure soit justifiée devant la communauté. Ce n'est pas parfait, mais cela a permis d'établir un début de dialogue. » (Entrevue, 2021)

Ces efforts ont certes renforcé la capacité d'influence de la communauté sur certaines décisions opérationnelles, mais sans pour autant éliminer les dynamiques asymétriques qui structurent l'industrie extractive. La participation financière, bien qu'innovante, n'a pas permis à la communauté d'accéder à une réelle codétermination, en raison de l'asymétrie actionnariale persistante et des limites imposées par les structures de gouvernance d'entreprise.

Stratégie	Définition	Illustration	Lecture critique
<b>Mettre en lumière les relations de pouvoir</b>	Rendre visibles les rapports de domination pour contester l'ordre établi.	Contestation du manque de transparence par la communauté crie lors des consultations publiques.	Stratégie efficace, mais limitée : la reconnaissance des inégalités ne garantit pas leur remise en question institutionnelle.
<b>Capter les débordements (<i>overflows</i>)</b>	Exploiter les effets inattendus des outils de RSE pour réorienter les décisions.	Optimisation des infrastructures minières grâce aux recommandations des maîtres de trappe.	Permet une prise en compte des savoirs locaux, mais ne modifie pas la structure décisionnelle.
<b>Recadrer les engagements</b>	Transformer des engagements volontaires en obligations contraignantes.	Inclusion d'une clause de suspension des opérations en cas d'infraction environnementale.	Permet une avancée juridique, mais repose sur la capacité de la communauté à faire respecter ces engagements.
<b>Réaliser des assemblages alternatifs</b>	Construire des formes de gouvernance alternatives en marge des modèles traditionnels.	Partenariat avec un OBNL pour une vision économique durable.	Ces initiatives restent souvent périphériques aux processus décisionnels dominants.
<b>Redéfinir les leviers économiques</b>	Transformer les mécanismes financiers en outils d'émancipation.	Investissement de la communauté crie dans le capital de l'entreprise.	L'intégration économique ne garantit pas un pouvoir décisionnel réel en raison de l'asymétrie actionnariale.

Tableau 3 – Stratégies d'émancipation de l'ERA étudiée

Dans le cadre de notre étude, la redéfinition des leviers économiques constitue une tentative de redistribution du pouvoir économique en faveur des communautés autochtones. L'investissement stratégique dans le capital de l'entreprise et la renégociation des redevances traduisent une volonté de s'inscrire dans la structure financière du projet pour en influencer l'évolution. Toutefois, cette approche se heurte aux limites des structures de gouvernance d'entreprise, où les décisions restent majoritairement concentrées entre les mains des actionnaires dominants.

Dès lors, la redéfinition des leviers économiques ouvre un espace de réflexion critique sur les ERA. Jusqu'où ces accords permettent-ils une transformation structurelle des rapports de force? Leur intégration à des stratégies financières plus ambitieuses est-elle une voie d'autonomie durable ou un simple ajustement à la logique extractiviste? Ces questions demeurent centrales dans l'évolution des modèles d'ententes entre les entreprises minières et les communautés autochtones.

## 6. Pistes : vers une lecture décoloniale des ERA

Face aux limites des ERA mises en évidence dans cette étude, une approche décoloniale invite à considérer ces ententes non plus comme de simples outils contractuels régissant les relations entre communautés autochtones et entreprises minières, mais comme des dispositifs pouvant être réorientés en faveur d'une plus grande autodétermination des peuples concernés. Plutôt que d'accepter ces ententes comme des instruments de gestion du risque corporatif, une lecture critique propose d'examiner leur potentiel à servir des objectifs politiques et économiques alignés avec les visions et les aspirations des Premières Nations.

*Détourner les outils de gestion existants pour renforcer l'autonomie autochtone*

Une première piste consiste à détourner les outils de gestion existants pour renforcer l'autonomie autochtone. Comme le suggèrent Simpson (2017) et Tuck et Yang (2012), la décolonisation ne peut se limiter à une adaptation des structures institutionnelles en place, mais passe par une remise en question profonde des logiques dominantes de gouvernance. Les ERA, en l'état actuel, restent largement ancrées dans une approche où les communautés autochtones sont considérées comme des parties prenantes subalternes, plutôt que comme des cogestionnaires à part entière.

Pourtant, il est possible d'imaginer des évolutions structurelles qui confèreraient aux communautés un véritable rôle décisionnel, dépassant la simple consultation ou indemnisation. Dans certains cas, des formes hybrides de gouvernance, intégrant à la fois des institutions autochtones et des mécanismes décisionnels autonomes, pourraient redéfinir la place des Premières Nations dans l'industrie extractive.

*Élargir les leviers de négociation au-delà du modèle extractiviste*

Une autre approche consiste à élargir les leviers de négociation au-delà du modèle extractiviste. L'étude de l'ERA conclue avec la communauté crie illustre bien cette tentative, notamment à travers la renégociation des modalités de participation économique. En revendiquant des redevances indexées sur le produit final plutôt que sur la seule extraction, et en investissant directement dans le capital de l'entreprise, la communauté a cherché à s'insérer dans la chaîne de valeur du projet, plutôt que d'en rester un acteur passif recevant des compensations préétablies.

Cette stratégie, bien que novatrice, s'est néanmoins heurtée aux barrières structurelles du capitalisme extractiviste, qui continue de limiter l'accès des communautés autochtones à des positions stratégiques dans la gouvernance des projets miniers. L'investissement économique, bien qu'utile, ne garantit pas un véritable pouvoir d'influence sur les décisions clés, tant que les modèles de propriété et de contrôle restent concentrés entre les mains des grandes entreprises et des actionnaires majoritaires.

*Réinterpréter les ERA comme des espaces de négociation dynamique*

Enfin, une lecture décoloniale invite à réinterpréter les ERA comme des espaces de négociation dynamique, et non comme des accords figés dans le temps. Un des écueils majeurs de ces ententes réside dans leur caractère souvent rigide, définissant des engagements fixes qui ne tiennent pas compte des évolutions politiques, économiques et environnementales pouvant affecter les communautés signataires. Adopter une perspective plus souple et évolutive permettrait d'en faire des outils véritablement adaptatifs, répondant aux transformations du contexte socioéconomique et aux besoins changeants des Premières Nations.

Dans cette perspective, l'enjeu ne se limiterait pas à obtenir de meilleures compensations, mais à modifier en profondeur les structures économiques et politiques qui sous-tendent ces accords. Cela supposerait notamment de créer des mécanismes de renégociation régulière, d'intégrer des clauses de gouvernance partagée ainsi que de renforcer le contrôle communautaire sur les infrastructures et les retombées du projet.

**Conclusion**

L'analyse de cette ERA conclue entre une communauté crie et une jeune entreprise minière révèle toute l'ambivalence de ces dispositifs contractuels en agissant à la fois comme des espaces de négociation stratégique et des instruments de maintien des rapports de force. Si l'ERA a permis certaines avancées notables – notamment en matière de participation économique, d'inclusion des savoirs autochtones et de clauses environnementales innovantes –, elle demeure encadrée par des logiques de gouvernance néolibérales qui en limitent le potentiel transformateur.

Loin d'être neutres, les ERA participent d'une performativité des outils de gestion qui tend à normaliser les asymétries institutionnelles, même lorsqu'elles sont habitées par une volonté autochtone d'autodétermination. Pourtant, comme le montre le cas étudié, les communautés peuvent activer différentes stratégies d'émancipation – y compris économiques – pour infléchir les termes de leur engagement et renforcer leur agentivité dans l'industrie extractive.

Une approche décoloniale des ERA implique ainsi de dépasser la logique de simple reconnaissance pour penser ces ententes comme des leviers de codétermination, de renégociation continue et de transformation des rapports de pouvoir. Cela suppose de repenser les cadres contractuels en intégrant des mécanismes plus souples, adaptatifs et véritablement cogérés.

Dans cette perspective, certains acteurs de la gouvernance crie envisagent actuellement la création d'une caisse de dépôt et d'investissement d'Eeyou Istchee comme une avenue prometteuse. En se dotant d'un investisseur institutionnel capable d'intervenir stratégiquement dans les projets miniers situés sur son territoire, la Nation crie pourrait dépasser la logique limitée des redevances pour s'inscrire dans une participation active et structurante à la gouvernance économique des ressources naturelles.

Ainsi, les ERA ne doivent pas être considérées comme des fins en soi, mais comme des instruments transitoires vers des formes renouvelées de gouvernance autochtone, enracinées dans les visions territoriales, culturelles et politiques des Premières Nations. Ce cas, bien que singulier, ouvre des pistes pour la construction de modèles plus équitables et respectueux de la souveraineté autochtone. Il appelle également chercheurs, praticiens et décideurs à repenser les conditions d'un partenariat véritablement symétrique, dans un secteur encore largement façonné par des logiques extractivistes.

## RÉFÉRENCES

- Baba, S. et Raufflet, E. (2015). Hydro-Québec and the Cree Nation: From conflict to collaboration. *Journal of Enterprising Communities: People and Places in the Global Economy*, 9(3), 276-292. <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.2375>
- Banerjee, B. (2008). Corporate social responsibility: The good, the bad and the ugly. *Critical Sociology*, 34(1), 51-79. <http://dx.doi.org/10.1177/0896920507084623>
- Bourgeois, S. et Rodon, T. (2019). Mettre en œuvre le consentement préalable, libre et éclairé (CPLÉ) en Eeyou Istchee : l'exemple du projet Matoush. *Recherches amérindiennes au Québec*, 49(2), 63-71. <https://doi.org/10.7202/1070759ar>
- Cabantous, L. et Gond, J.-P. (2011). Rational decision making as performative praxis: Explaining rationality's éternel retour. *Organization Science*, 22(3), 573-586. <https://doi.org/10.1287/orsc.1100.0534>
- Cabantous, L. et Gond, J.-P. (2012). Du mode d'existence des théories dans les organisations : la fabrique de la décision comme praxis performative. *Revue française de gestion*, 6(225), 61-81. <https://shs.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2012-6-page-61?lang=fr>
- Chaplier, M. (2018). Property as sharing: A reflection on the nature of land ownership among the Cree of Eeyou Istchee after the "Paix des Braves". *Anthropologica*, 60(1), 61-75. <https://doi.org/10.3138/anth.60.1.t08>
- Côté-Demers, M. (2017). *Les ententes sur les répercussions et avantages et le consentement autochtone en matière de développement minier : le cas de l'entente Mechesboo* [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. Papyrus. <https://umontreal.scholaris.ca/items/496b28bf-f77b-4a40-a128-c7e4ac6398a3>
- Coulthard, G. S. (2014). *Red skin, white masks: Rejecting the colonial politics of recognition*. University of Minnesota Press.
- Fidler, C. et Hitch, M. (2007). Impact and benefit agreements: A contentious issue for environmental and aboriginal justice. *Environments Journal*, 35(2), 49-69. <https://ssrn.com/abstract=1340057>
- Flyvbjerg, B. (2011). *Making social science matter: Why social inquiry fails and how it can succeed again*. Cambridge University Press.

- Galbraith, L., Bradshaw, B. et Rutherford, M. B. (2007). Towards a new supraregulatory approach to environmental assessment in Northern Canada. *Impact Assessment and Project Appraisal*, 25(1), 27-41. <https://doi.org/10.3152/146155107X190596>
- Gibson, G. et O'Faircheallaigh, C. (2005). *Mining projects in remote Aboriginal Australia: Sites for the articulation and contesting of economic and cultural futures*. Dans J. Altman et M. Hinkson (dir.), *Culture, economy and governance in Aboriginal Australia* (p. 81-92). ANU Press.
- Gond, J.-P. et Nyberg, D. (2017). Materializing power to recover corporate social responsibility. *Organization Studies*, 38(8), 1127-1148. <https://doi.org/10.1177/0170840616677630>
- Gouvernement de la Nation cri. (2010). *Mining policy of the Cree Nation*. [https://stage.cngov.ca/wp-content/uploads/2018/03/politique\\_miniere\\_de\\_la\\_nation\\_crie.pdf](https://stage.cngov.ca/wp-content/uploads/2018/03/politique_miniere_de_la_nation_crie.pdf)
- Gouvernement du Québec. (2024). *Profil des Nations – Cris (Eeyou)*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/premieres-nations-inuits/profil-des-nations/cris>
- Grand Conseil des Cris. (2025). *Évaluation des impacts sur l'environnement et le milieu social (EIEIMS)*. <https://www.cngov.ca/fr/environnement/evaluation-des-impacts-sur-lenvironnement-et-le-milieu-social-eiems>
- Groupe interagences des Nations Unies pour les actions préventives. (2012). *Guide pratique pour la prévention et la gestion des conflits liés à la terre et aux ressources naturelles : industries extractives et conflits*. Nations Unies. <https://www.un.org/fr/land-natural-resources-conflict/pdf/publications/extractive-industries.pdf>
- Jack, J. (2014, 28 décembre). Rights-holders not stakeholders: A First Nation perspective in resource development in BC. *Resource Works*. [https://www.resourceworks.com/rights\\_holders\\_not\\_stakeholders\\_a\\_first\\_nation\\_perspective\\_on\\_resource\\_development\\_in\\_bc](https://www.resourceworks.com/rights_holders_not_stakeholders_a_first_nation_perspective_on_resource_development_in_bc)
- Keeping, J. (1998). *Thinking about benefits agreements: An analytical framework – Northern Minerals Program Working Paper No. 4*. Canadian Arctic Resources Committee. <https://epub.sub.uni-hamburg.de/epub/volltexte/2010/5124/pdf/NMPWorkingPaper4Keeping.pdf>
- Lapointe, U. (2010). L'héritage du système du free mining au Québec et au Canada. *Recherches amérindiennes au Québec*, 40(3), 5-25. <https://doi.org/10.7202/1009353ar>
- Langley, A. (1999). Strategies for theorizing from process data. *The Academy of Management Review*, 24(4), 691-710.
- Masson, K. (2022, 21 septembre). *L'approche de l'IDDPNQL concernant la négociation des Ententes sur les répercussions et les avantages (ERA)*. Colloque GRIMADD, Université TÉLUQ, Montréal.
- Motard, G. (2019). Les dimensions collectives des ententes sur les répercussions et les avantages : bémol sur le discours du contrat privé. *Les Cahiers de droit*, 60(2), 395-450. <https://doi.org/10.7202/1060982ar>
- Nyberg, D. et Wright, C. (2016). Performative and political: Corporate constructions of climate change risk. *Organization*, 23(5), 617-638. <https://doi.org/10.1177/1350508415572038>
- O'Faircheallaigh, C. (2010). Public participation and environmental impact assessment: Purposes, implications, and lessons for public policy making. *Environmental Impact Assessment Review*, 30(1), 19-27. <https://doi.org/10.1016/j.eiar.2009.05.001>
- O'Faircheallaigh, C. (2012). International recognition of Indigenous rights, Indigenous control of development and domestic political mobilisation. *Australian Journal of Political Science*, 47(4), 531-545. <https://doi.org/10.1080/10361146.2012.731484>
- O'Faircheallaigh, C. (2013). Community development agreements in the mining industry: An emerging global phenomenon. *Community Development*, 44(2), 222-238. <https://doi.org/10.1080/15575330.2012.705872>
- Papillon, M. et Rodon, T. (2017). Proponent-Indigenous agreements and the implementation of the right to free, prior, and informed consent in Canada. *Environmental Impact Assessment Review*, 62, 216-224. <https://doi.org/10.1016/j.eiar.2016.06.009>
- Papillon, M. et Rodon, T. (2023). Le consentement préalable, libre et éclairé (CPLÉ) en contexte canadien. *Les Cahiers du CIÉRA, H-S*, 43-50. <https://doi.org/10.7202/1099219ar>
- Pitron, G. (2018). *La guerre des métaux rares : la face cachée de la transition énergétique et numérique*. Les liens qui libèrent.
- Porter, M. E. et Kramer, M. R. (2006). Strategy and society: the link between competitive advantage and corporate social responsibility. *Harvard Business Review*, 84(12), 78-92. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/17183795>

- Pino, J. et Slocombe, D. S. (2012). Exploring the origins of “social license to operate” in the mining sector: Perspectives from governance and sustainability theories. *Resources Policy*, 37(3), 346-357. <https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2012.04.002>
- Quijano, A. (2000). Coloniality of power, eurocentrism, and Latin America. *Nepantla: Views from South*, 1(3), 533-580. <https://www.decolonialtranslation.com/english/quijano-coloniality-of-power.pdf>
- Ramboarisata, L., Berrier-Lucas, C., Aissi Ben Fekih, L., Benouakrim, H., Ramonjy, D. et Tello Rozas, S. (2022). Décoloniser la RSE : perspectives plurielles. *Revue de l'organisation responsable*, 17(2), 5-35. <https://shs.cairn.info/revue-de-l-organisation-responsable-2022-2-page-5?lang=fr>
- Ressources naturelles Canada. (2020). *Carte interactive des ententes minières avec les Autochtones*. Gouvernement du Canada. <https://ressources-naturelles.canada.ca/nos-ressources-naturelles/peuples-autochtones-et-ressources-naturelles/produits-d-information-destines-autochtones/7818>
- Simard, L. (2021). L'acceptabilité sociale: Trajectoire d'une nouvelle norme d'action publique. *Politique et Sociétés*, 40(3), 29-62.
- Simpson, L. B. (2017). *As we have always done: Indigenous freedom through radical resistance*. University of Minnesota Press. <https://doi.org/10.5749/j.ctt1pwt77c>
- Thériault, S., Bourgeois, S. et Boirin-Fargues, Z. (2022). Indigenous peoples' agency within and beyond rights in the mining context: The case of the Schefferville region. *The Extractive Industries and Society*, 12, 100979. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2021.100979>
- Tuck, E. et Yang, K. W. (2012). Decolonization is not a metaphor. *Decolonization: Indigeneity, Education & Society*, 1(1), 1-40. <https://jps.library.utoronto.ca/index.php/des/article/view/18630/15554>
- Vanthuyne, K. et Gauthier, M. (2022). Mining the land while sustaining *Iiyiyitumvir*: Exercising Indigenous sovereignty through collaboration in Eeyou Istchee. *Canadian Journal of Political Science*, 55(2), 1-21. <http://doi.org/10.1017/S0008423922000178>

## DOSSIER

## Créolisation captive et injustice épistémique : l'exemple du *lakou* haïtien

Charly Camilien Victor<sup>a</sup>DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1917>

**RÉSUMÉ.** Les catégories sociales des Créoles et des Bossales ont façonné contemporanément la nation haïtienne, mais les contributions des Bossales en matière de connaissances et d'expériences ont souvent été négligées. Cette étude examine si cette négligence est liée au processus de créolisation captive, un héritage des fractures sociales du système colonial. Utilisant une approche d'interactionnisme historicosocial, cet article explore cette fracture coloniale. À travers des enquêtes de terrain selon la méthode conversationnelle avec des acteurs ruraux de la péninsule Sud d'Haïti, fondée sur une approche épistémique décoloniale plurielle, cette recherche révèle que le *lakou* haïtien, en tant qu'épistémè bossale, représente un paradigme endogène de résistance sociohistorique et de solidarité communale qui a été marginalisé. Nous soutenons que cette marginalisation résulte d'une créolisation captive enracinée dans une forme d'injustice épistémique.

**Mots clés :** créolisation captive, injustice épistémique, *lakou*, sociocommunauté, oppression, fracture coloniale

**ABSTRACT.** The social categories of Creoles and Bossales have contemporaneously shaped the Haitian nation, but the contributions of the Bossales in terms of knowledge and experience have often been overlooked. This study examines if this neglect is linked to the process of captive creolization, a legacy of the colonial system's social divides. Utilizing a historical-social interactionism approach, this article explores this colonial divide. Through conducted field surveys using a conversational method with rural actors from Haiti's southern peninsula, based on a plural decolonial epistemic approach, this research reveals that the Haitian *lakou*, as a bossale episteme, represents an endogenous paradigm of socio-historical resistance and communal solidarity that has been marginalized. We argue that this marginalization results from captive creolization, which is rooted in a type of epistemic injustice.

**Key words:** captive creolization, epistemic injustice, *lakou*, sociocommunity, oppression, colonial divide

### Introduction

#### *Créolisation et créolisation captive*

En dépit de la contemporanéité des deux catégories sociales des Créoles et des Bossales, qui ont historiquement constitué la nation haïtienne, les apports des Bossales en matière de connaissances, de savoirs et d'expériences ancrés dans les particularités locales de la société naissante n'ont pas souvent été bien considérés. Les Bossales sont principalement nés en Afrique, comparativement aux Créoles. Ces derniers, quoique minoritaires, étant bénéficiaires de la fracture coloniale, ont contribué à étouffer la voie alternative proposée par les Bossales quant au projet épistémique « durable » fondé sur des connaissances endogènes. La durabilité réfère à l'ancrage sociohistorique et à l'endurance de ces formes

<sup>a</sup> Docteur en sociologie, Université de Haute Alsace (UHA)

de connaissances enracinées dans les particularités locales. Ces savoirs endogènes résistent encore sous le poids du processus de créolisation captive de la société haïtienne.

Nous entendons par *créolisation captive* ce processus d'assimilation et d'extraction des formes de savoirs et de valeurs qui rend les individus de plus en plus captifs de l'ordre colonial du monde. Cette captivité se trouve renforcée par le système éducatif haïtien, principalement extraverti, soit tourné vers des besoins identifiés de l'extérieur.

Glissant (1997) voit dans la créolisation un processus de transformation du monde pouvant aboutir à un élargissement des horizons de savoir et de construction de relations entre des éléments culturels équivalents. Dans cette réflexion, nous la présentons, de préférence, comme l'aboutissement du projet colonial de la « dilution de l'être ». En effet, la créolisation, tout en promettant l'ouverture sur le monde, écourte la mémoire quant à la possibilité d'apprendre du système social et historique dont l'individu est issu.

En ce sens, la créolisation découle d'un processus d'assimilation presque totale qui, dans les sociétés coloniales anciennement esclavagistes comme Haïti, laisse de côté des savoirs issus des couches populationnelles marginalisées. En dépit de l'ouverture du système scolaire aux groupes opprimés, leur connaissance reste écartée et ne pénètre pas sans difficulté les structures locales de production du savoir en raison de la « captivité épistémique » (Alatas, 1995). Selon cet auteur, l'« esprit captif » empêche de sortir de l'illusion et de la fascination exercées par certains savoirs dominants, ce qui est pourtant nécessaire pour la libération des potentiels épistémiques. Ces potentiels concernent les voies alternatives créatives et originales pour la production de nouvelles connaissances à l'encontre de la colonisation de la pensée.

Nous posons comme hypothèse que cet esprit captif est dû à la persistance paradoxale des fractures sociales de nature coloniale en nous appuyant sur la dichotomie traditionnelle Créoles/Bossales chère à certains historiens et sociologues.

Dans un premier temps, nous présentons l'énigme historique propre à cette dichotomie ou fracture coloniale. Dans un deuxième temps, nous mettons en avant la flexibilité des techniques utilisées pour la collecte des données sur un terrain en situation de crise, comme Haïti entre 2021 et 2022. Dans la section 3, nous présentons notre posture d'analyse, c'est-à-dire que nous nous appuyons sur une approche épistémique plurielle et décoloniale. Dans la section 4, nous présentons le *lakou* haïtien comme un paradigme endogène d'un modèle de résistance historique et de praxis communale solidaire. L'approche de la communalité en tant qu'épistémologie du Sud (Moreschi, 2013) et le champ de l'économie sociale et solidaire<sup>1</sup> constituent notre cadre réflexif puisqu'ils font bien écho au modèle sociohistorique du *lakou*. Ce dernier, en tant que voie alternative, serait victime du processus colonial de créolisation captive de la société haïtienne. Enfin, dans la section 5, où nous présentons nos résultats et notre discussion, nous nous penchons sur les conséquences de cette créolisation captive en matière d'« injustice épistémique » (Fricker, 2007), à savoir la mise sous silence d'autres formes de savoirs, sur la voie alternative proposée par les acteurs paysans.

## 1. Énigme sociohistorique : Créoles et Bossales

Du début du xix<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, les gouvernements haïtiens ont élaboré un ensemble de codes ruraux (Barthélémy, 2003). Ces derniers avaient pour but d'empêcher l'envahissement du secteur urbain par des Bossales du *pays en dehors* (Barthélémy, 1989), lequel désigne l'espace rural de façon générale.

Selon plusieurs chercheurs, dont Casimir (2018) et Barthélémy (1997), les Bossales constituent les principaux acteurs de la lutte pour la libération et la révolution haïtiennes. Devenus par la suite des paysans, ces Bossales sont à la base des formes sociocommunes de solidarité dans les territoires ruraux haïtiens (Casimir, 2018). Ces territoires ruraux ainsi que leurs principaux habitants, constitués majoritairement de Bossales, ont été souvent mal perçus, sur la base de certains préjugés, par différents dirigeants et même des intellectuels très connus comme Jean Price Mars (1876-1969). Barthélémy (2003) le démontre bien en établissant une comparaison entre le Code noir et les différents codes ruraux du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle en Haïti :

Si l'on veut se rendre à l'évidence, il faut bien admettre l'existence d'une véritable « société indigène » née de la masse africaine de 1804 aux côtés d'une société « créole » et cela malgré toutes les dénégations de la partie créole excluante. [...] Si la partie créole n'a jamais voulu voir cet ailleurs qui, pour elle, constitue un invisible, c'est parce qu'il n'est ni exclusivement économique, ni racial, mais peut-être avant tout historique étant né entre deux populations porteuses d'une expérience radicalement différente de l'esclavage et de la façon de s'en libérer. (Barthélémy, 2003, p. 120)

Certains universitaires haïtiens comme Dorvilier (2011) ne partagent pas ce point de vue, qu'ils jugent empiriquement faible. Toutefois, selon Trouillot (2011), cette thèse ou énigme historique permet de mieux saisir les clivages internes qui persistent après la période coloniale. Ces clivages ont été mis en évidence par Barthélémy (1997, 2003), par Casimir (2000, 2001, 2018), par Manigat (2006) et par tant d'autres.

En fait, la thèse de l'existence des clivages à la suite de l'indépendance des pays anciennement colonisés n'est pas typiquement haïtienne ou caraïbéenne. Cusicanqui (2010) tente aussi de faire comprendre la lutte menée par les acteurs ruraux ou par les peuples premiers, à savoir les paysans quechuas et aymaras contre les Créoles. Dans son contexte de recherche, cette chercheuse oppose plutôt Créoles et *Indios* (Indiens).

Cusicanqui (2010) s'inscrit surtout dans cette volonté de raconter l'histoire de ces peuples autrement en utilisant les concepts de « mémoire longue » et de « mémoire courte ». Ce choix de concepts entend montrer comment les peuples opprimés ont eux-mêmes construit leur propre univers de sens inaliénable, ce qui traduit aussi la rupture face au déni des autres groupes liés à la « mémoire courte », considérés comme des Créoles. En ce sens, les Bossales, paysans haïtiens opprimés, auraient une mémoire longue, dont la résistance ne fait que continuer, suivant ce que Cusicanqui (2010) appelle une « logique de rébellion », en dépit de l'oppression subie sans se laisser vaincre. La considération de la résistance des paysans engagés dans ces territoires ruraux demeure importante pour ne pas renforcer le déni historique autour de leur propre capacité à se prendre en charge.

L'indépendance du pays a ainsi donné lieu à des visions de société qui s'affrontent autour de nouvelles logiques de domination et d'exploitation, mais aussi de résistance, d'opposition, de quête de réappropriation et de renforcement des liens sociaux tissés au cours de différentes luttes de libération. D'une manière apparemment contradictoire, alors que les dirigeants ont voulu se protéger ou résister contre l'extérieur, l'objectif des catégories opprimées devenues paysans a été double (Hector, 2006) : se protéger et résister à la fois contre les oligarchies internes jouissant des formes hiérarchiques héritées de la période coloniale, mais aussi contre la tendance dominante d'exploitation capitaliste en cours dans le monde. Ces oligarchies internes incarnent cette tendance dans la volonté de restaurer le système économique des plantations. C'est ce qu'explique l'historien haïtien Michel Hector à travers l'assertion suivante :

Si l'union constitutive de l'État-nation s'est réalisée sous l'impulsion de la résistance populaire armée des cultivateurs, elle s'est édifiée également dans la répression contre les cultivateurs insurgés les plus intransigeants, répression pouvant seule garantir l'hégémonie des nouvelles catégories de privilégiés en formation. (Hector, 2006, p. 44)

## 2. Méthodologie

La collecte et l'analyse des données s'inspirent de l'approche de l'interactionnisme conversationnel de Valencia (2016), qui accorde une place centrale aux analyses des interlocuteurs. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'une simple analyse des contenus appuyée sur des verbatims suivant un cadre théorique prédéfini. De préférence, les points de vue situés des acteurs orientent notre démarche analytique en fonction des tendances émergentes vers des approches qui vont presque dans le même sens.

À cet effet, nous mettons au centre de notre processus analytique ou de notre théorisation les discours recueillis des interlocuteurs suivant la démarche conversationnelle (Valencia, 2016). Cette démarche nourrit particulièrement l'approche d'interactionnisme historicosocial de Shurmans (2001) ainsi que celle de la théorie ancrée (*grounded theory*) socioconstructiviste de Charmaz (2000). L'intérêt d'une telle posture consiste à ne pas se laisser contraindre par les outils d'interprétation et d'analyse traditionnels, pour faire place à une forme de connaissance située suivant une démarche de compréhension plutôt « ancrée dans un interactionnisme historico-social » (Vernay, 2021).

Suivant l'approche d'interactionnisme historicosocial, la connaissance historique est au cœur du processus d'analyse des activités, qu'il soit envisagé sous l'angle collectif ou individuel. Néanmoins, les contraintes sociohistoriques sont plus apparentes dans le cadre de l'analyse de l'activité collective, où il est question d'agent, plutôt que d'acteur, au cas où l'individu est mis au centre (Shurmans, 2001). En fait, ces approches permettent de mieux nous situer dans le tournant sociologique décolonial.

Nous avons construit notre cheminement analytique en fonction des hypothèses émergentes ou des tendances préliminaires de notre première collecte de données terrain en 2021 en Haïti. Une première phase d'analyse a mené à des questionnements approfondis servant à recueillir de nouvelles données en 2022 lors de notre seconde collecte sur le terrain. Au total, nous avons tenu plusieurs conversations avec 86 personnes, indépendamment de leur sexe, de leur origine sociale, de leur religion, de leur appartenance identitaire et de leur position politique. Nos interlocuteurs ont été principalement des paysans membres des formes sociocommunes de solidarité et des intervenants locaux qui les accompagnent dans les territoires ruraux de la péninsule Sud d'Haïti, qui regroupe les départements administratifs du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse.

Les thèmes et les expressions utilisés par les interlocuteurs lors de la première collecte sur le terrain ont permis de construire une nouvelle grille d'entretien ou de conversation pour la seconde collecte en août 2022. Notre objectif a été d'approfondir les réponses tirées des premiers entretiens, puis de les confronter aux différents points de vue d'autres acteurs plus impliqués dans les pratiques sociocommunes de solidarité. En conséquence, nous avons pu croiser les nouveaux discours et les prémisses analytiques construites après la première collecte terrain. Il s'agit bien de formes de récit sur des réalités vécues individuellement et collectivement, compte tenu du caractère dialogique ou conversationnel envisagé dans les entretiens compréhensifs, afin d'aider à la création du sens autour des savoirs expérimentiels, souvent réduits au silence. En outre, nous ne nous contentons pas de sélectionner de courts verbatims en vue de faire ressortir les éléments d'analyse de nos interlocuteurs lors de la présentation des résultats (Piron, 2019).

Ces choix permettent de mieux appréhender les enjeux liés au terrain de recherche, en considération des conditions difficiles dans lesquelles les enquêtes ont été menées en Haïti (séisme, pandémie de COVID-19, troubles politiques, crise socioéconomique, etc.). Nous nous sommes en même temps considérés comme un élément empirique de notre démarche. Selon Valencia (2016), la démarche conversationnelle diffère des techniques d'entrevue formelles. À partir de questions ouvertes, comme dans les conversations ordinaires, l'objectif est d'amener l'interlocuteur ou l'interlocutrice à faire ressortir un discours, des idées et des histoires non anticipées, voire inattendues. Les règles de la démarche conversationnelle sont similaires à celles des entrevues compréhensives approfondies, en vue de rompre la hiérarchie (Kaufmann, 2011) et de faire place à l'écoute active pour permettre aux interlocuteurs d'être fluides. L'objectif de la démarche conversationnelle ou des entretiens approfondis est de permettre aux interlocuteurs de briser le silence et d'exposer leur point de vue de manière cohérente et sans gêne (Valencia, 2016).

En ce sens, la démarche ancrée à partir de l'approche d'interactionnisme conversationnel vise surtout à saisir ce côté opprimé, enchaîné, réduit au silence ou produit comme absent du monde de la connaissance. En laissant libre cours à l'imagination des interlocuteurs pour orienter notre analyse, nous avons pu déconstruire nos propres appréhensions autour de ces formes sociocommunes de solidarité, tout en leur permettant de reconsidérer ces pratiques et ces connaissances endogènes à travers leur territoire. Ce choix a permis, en fonction de la double interprétation – celle des interlocuteurs et la nôtre –, de faire émerger et de produire chemin faisant de nouveaux récits à partir des données recueillies.

L'analyse des entretiens conversationnels a facilité un recul critique, par rapport aux approches qui font sortir ces pratiques de leur contexte sociohistorique. Une telle démarche ancrée donne alors lieu à une compréhension théorique nouvelle située. D'après Charmaz (2006), avec la théorie ancrée, surtout constructiviste, l'approche ethnographique participe à l'évolution et à l'inventivité théoriques, qui résultent du processus itératif entre la collecte et l'analyse des données, ce qui aide à construire des récits alternatifs.

### 3. Posture d'analyse

À cet effet, notre démarche décoloniale entend surtout participer au dévoilement du processus multiple de domination systémique auquel est soumis ce lieu d'énonciation ou de « communauté épistémique » (Kusch, 2004) que représentent l'espace rural haïtien et sa paysannerie. La liberté offerte par la posture décoloniale aide à construire un ancrage épistémologique propre pour saisir de façon critique le côté opprimé de la société haïtienne en vue de contribuer aux chances de survie et de renouvellement des formes sociocommunes de solidarité.

L'épithète *communal* fait référence ici au concept de communalité (*comunalidad*) utilisé par Luna (2004) pour définir les communs au sens de pensée et d'action de la vie communautaire. Selon cette chercheuse, la communalité résulte de l'appropriation sociale de la terre et des codes de relations, dépassant les concepts péjoratifs de traditions et de coutumes. La communalité est l'ensemble des principes, des valeurs, des procédés et des attitudes servant d'éthique relationnelle ainsi que des stratégies collectives de résistance. Il s'agit bien d'un contre-système ayant pris naissance à l'encontre de la vision colonialiste et individualiste en vue de faire valoir le droit à l'autodétermination et à la quête globale de l'harmonie (unification de la diversité). Comme le fait remarquer Luna (2004), alors que les concepts de communauté et de communautaire servent facilement aux politiques de développement, la communalité les transcende. En tant que forme de résistance et de pouvoir des peuples et des territoires qui subissent l'imposition de certaines visions du monde, la communalité est en opposition permanente avec la logique développementaliste dominante.

Les fondements épistémiques et théoriques de l'approche de la communalité permettent de mieux appréhender les structures sociohistoriques de solidarité qui ont été mises en place par les Bossales. Ces derniers constitueraient, dans une certaine mesure, la paysannerie d'Haïti (Casimir, 2018). Ces structures de solidarité ont été constamment produites comme absentes, mythifiées par les principaux privilégiés de l'héritage colonial et d'autres chercheurs ou visiteurs étrangers, avec condescendance et préjugés.

C'est à l'encontre de cette mise sous silence et de ces mythes construits autour des structures de solidarité que notre recherche propose un nouveau récit ancré et situé, avec comme lieu d'énonciation les territoires ruraux de la péninsule Sud d'Haïti. À cet effet, nous proposons une reconsidération de leur projet alternatif de société et de négocier leur survie face à la « sociabilité coloniale<sup>2</sup> » (Sousa Santos, 2019). La sociocommunauté, en tant que réponse à cette sociabilité coloniale, s'appuie principalement sur la solidarité, sur la coopération, sur l'entraide roulante ou réciprocité distributive<sup>3</sup>, sur l'engagement collectif, sur la responsabilité partagée, sur la convivialité, sur l'inventivité sociale et sur l'auto-organisation.

Dans le cadre de notre recherche, le souci de compréhension des logiques d'assimilation ou d'« administration de l'imagination » (Trouillot, 2011) nous aide à nous pencher sur la dichotomie entre savoirs endogènes opprimés (dits traditionnels) et savoirs imposés de l'extérieur (dits modernes). Selon nous, une telle dichotomie fait perdurer l'injustice épistémique en Haïti. La fracture héritée de la période coloniale a entretenu une forme d'ignorance active ou, pire, la réduction au silence de ces paradigmes endogènes portés par les paysans haïtiens. Le système éducatif haïtien est en déconnexion avec ces « savoir-faire, savoir-dire ou savoir-être », qu'il est possible d'appeler « savoirs expérientiels » au sens de Godrie (2022).

La plupart du temps, dans les sociétés anciennement colonisées comme Haïti, le niveau de connaissance est déterminé en fonction du degré d'assimilation de la culture dominante d'une « façon imitative et non critique » (Alatas, 1995). C'est ce que nous considérons comme la résultante de la créolisation captive, qui participe au processus de suppression ou de réduction des autres cultures surtout africaines dans l'histoire d'Haïti (Casimir, 2000). Cette tentative de suppression renforce la position de domination des uns sur les autres, compte tenu du « fantasme exercé par le savoir colonial ou savoir du maître » (Gustinvil, 2012, p. 102) sur les nouveaux privilégiés, plutôt tournés vers l'extérieur, au détriment des réalités sociales internes. Ce fantasme a pour conséquence d'encourager la « répétition des paradigmes eurocentriques dominants » sans aucun souci du « développement créatif de soi et d'engagement » pour le progrès de la société (Fals-Borda et Mara-Osejo, 2003, p. 106-107), ce qui ne se fait pas sans aucune résistance.

#### 4. Résistance des paysans face au processus d'assimilation

En dehors des luttes de résistance sociopolitique et économique menées par la paysannerie haïtienne, composée majoritairement de Bossales, depuis l'indépendance du pays en 1804 (Hector, 2006), il existerait la mobilisation de diverses formes de connaissances techniques et de savoirs pratiques. Ces derniers ont été renforcés dans la définition des stratégies de survie pour pratiquer le marronnage, à savoir la résistance ou la lutte active contre le système colonial esclavagiste. Ce fonds de connaissances et de savoirs pratiques encore présent au sein de la paysannerie a permis la construction d'un système social endurant et résilient reposant sur un refus systématique d'être englouti par le projet de société des dominants.

Les pratiques sociocommunes (*kombit*, *eskwad*, *kòve*, *ribòt*, etc.) participent alors au processus d'intégration, de cohésion et de solidarité inscrit dans un cadre social caractérisé par des compromis. Ces derniers facilitent en même temps la construction de la résistance. En ce sens, les formes sociocommunes tentent de préserver un certain équilibre à l'interne et d'empêcher l'émergence d'un pouvoir portant atteinte à leur « socle égalitaire et solidaire » (Barthélémy, 1989). Selon Casimir (2001),

cet effort d'autopréservation constitue en quelque sorte la force de ces structures sociales en raison de l'autonomie de leur bagage idéologique, fondé sur un modèle de production non capitaliste.

Depuis la fondation de la nation haïtienne, les mouvements de résistance des paysans visaient principalement à « changer le rapport des forces politiques, économiques et sociales au profit du peuple souffrant » (Hector, 2006, p. 125). Entre-temps, les autres protestataires contre le régime politique autoritaire, fondé sur la hiérarchisation raciale, regroupés sous le nom de noirisme<sup>5</sup> et de parti libéral composé des élites créoles à l'époque, n'hésitaient pas à se mettre en face des paysans ou des Bossales, qu'ils considéraient comme des rebelles à combattre (Dubois, 2012). Ces personnes créolisées résistaient elles aussi par intransigeance et par intolérance envers les catégories opprimées, tout en ayant repris certaines formes de préjugés à leur égard pour continuer à les « maintenir dans l'ordre et le travail agricole » (Madiou, 1991). Ces Créoles se sont servis de l'épithète « populaire » pour justifier leurs propres luttes, tout en ayant refusé paradoxalement à ce que cette résistance devienne véritablement un mouvement sous l'emprise du secteur rural assimilé à la masse (Hector, 2006).

Alors que les groupes privilégiés s'adonnaient à « faire la littérature », à vivre hors sol avec la volonté de bénéficier de l'attention de leurs anciens maîtres, les Bossales étaient plongés dans la vie réelle; ils posaient les bases d'une nouvelle société à partir de leurs propres savoirs, en lien direct avec le milieu (Casimir, 2018). Selon ce chercheur, l'intention des Créoles était de continuer à diriger et à administrer le pays. De leur côté, les Bossales essayaient de construire leur souveraineté et leur autonomie, tout en s'inspirant des premières formes de savoirs et connaissances techniques, physiques et chimiques des anciens habitants de l'île d'Ayiti, « terre de haute montagne », à savoir les Taïnos.

Cette culture subversive (ou contre-savoir) déployée à l'encontre des groupes dominants mérite d'être appelée « résistance épistémique ». Cette résistance a permis l'instauration au sein de la paysannerie haïtienne d'un système social, culturel, religieux, politique, médicinal et économique durable territorialement bien ancré. Une telle considération confirme l'assertion de Medina (2012), selon qui « des injustices épistémiques font appel à la résistance épistémique » (p. 3). Toujours selon cet auteur, l'insensibilité des sachants créolisés à ces résistances épistémiques n'a fait que produire de l'ignorance active autour des savoirs subversifs mis en branle par les Bossales (Medina, 2012).

Une telle situation sera illustrée dans la suite de cette réflexion par la présentation d'une forme sociocommunale de solidarité, le *lakou*, exemple de l'« épistémè bossale<sup>6</sup> » (Firmin, 2019). Cette dernière se définit comme un « dispositif commandant la production de savoir et d'art dans les Caraïbes. Par incidence, [l'épistémè bossale] dit le complexe réseau social participant de l'imaginaire ancestral » (Firmin, 2019, p. 32).

## 5. Résultats et discussion

### *Le lakou, paradigme endogène de l'épistémè bossale*

Dans ses recherches, Bastien (1985) présente l'organisation sociale et économique d'un territoire rural étudié en Haïti, la vallée de Marbial, suivant la forme sociocommunale de regroupement familial et de solidarité intrafamiliale et interfamiliale appelée *lakou*. Il prend également en compte des sous-*lakou*, sans se perdre dans les thèmes économiques dominants. Selon cet auteur, le *lakou* est comme un mode d'habiter fondé principalement sur des valeurs de mutualité et de solidarité, qui en constituent l'essence :

Une fois que les terres sont affectées, les divers membres de la famille peuvent s'entraider, mais toute rémunération est exclue entre eux, selon le principe même qui sous-tend le « *coumbite* », [...] cette forme de travail communautaire qui implique des voisins non apparentés (Bastien, 1985, p. 57).

Le *lakou* fait donc partie des formes sociocommunes de solidarité qui permettent aux différents acteurs-paysans de mutualiser leurs moyens, leurs savoirs et leurs compétences. Ces structures, compte tenu du sentiment d'appartenance et d'affinité, se dessinent comme les vecteurs de la prise en compte des intérêts communs, la viabilité de l'espace social et l'hybridation des ressources à la fois matérielles et idéelles. Le *lakou* demeure une structure souveraine sociocommunale, ce qui fait de ce dernier un espace de relationnalité, de sociabilité, d'apprentissage collectif, d'économie solidaire et circulaire ainsi que d'engendrement des savoirs communs. C'est bien l'ancrage sociocommunal et solidaire de sa forme économique, sociale et culturelle qui a assuré pendant longtemps son autonomie et son endurance au sein de la société haïtienne. Cet ancrage a permis l'émergence de différentes pratiques de solidarité.

#### *Modèle de résistance historique et de praxis communale*

Le *lakou* est également un paradigme endogène<sup>7</sup> d'un modèle de résistance historique et de praxis communale au sens des « communs » à l'encontre du crime écologique colonial entretenu par l'État haïtien. En ce sens, la communalité fait bien écho au modèle historique du *lakou* haïtien comme défini par le sociologue haïtien Casimir (2018) :

[...] Complémentarité de la vie et de la terre, entendue non pas comme propriété privée, un fonds inclut à la fois l'élargissement de la sphère familiale, le culte du sacré avec le symbolisme des plantes et construit en dehors de l'espace politique et géographique de l'administration de l'État. Donc, le *lakou* est véritablement la praxis haïtienne de la vie communautaire où les autorités civiles n'ont en réalité aucun pouvoir. (p. 28)

#### *Superstructure à multiples piliers*

Le *lakou* est une superstructure construite sur plusieurs piliers qui sont d'ordre religieux, social et économique.

#### *Pilier religieux*

Le plus connu en général est l'aspect religieux, ce qui entraîne parfois une certaine confusion avec d'autres structures connexes (p. ex., les *bitasyon*<sup>8</sup>). Il existe toutefois des pratiques qui en sont communes, par exemple l'honneur à l'égard des ancêtres et des membres de la famille décédés. En général, le *lakou* comme espace patrimonial, au sens d'un héritage commun non divisible<sup>9</sup>, abrite le petit cimetière de ses membres, ce qui facilite le tracé historique de chaque famille ou la connaissance de la lignée familiale (Interlocuteur : paysan-agriculteur à O'Rouck, 22-09-2022). Selon ce paysan, ce choix a aussi pour objectif de renforcer les liens, de favoriser l'entraide et l'interconnaissance entre toutes les personnes ayant un rapport direct ou indirect avec ce *lakou*. Ces membres sont présents habituellement lors d'événements particuliers, à savoir un décès ou une cérémonie de *vodou*.

Le *vodou* comme praxis religieuse se fonde principalement sur les danses, sur les chansons et sur les relations, qui requièrent des formes de connaissances pratiques. La relationnalité communale propre au *lakou* fait de cet espace de vie un creuset de spiritualité collective appelé *demanbre*<sup>10</sup>. Il s'agit d'un espace indivisible appartenant à plusieurs lignées familiales de la communauté.

La plupart du temps, au sein du *lakou*, une certaine autorité est construite suivant la croyance ou l'appartenance aux valeurs religieuses *vodou*, ce qui amène quelques observateurs à ne considérer que cet aspect-là pour parler du caractère autoritaire de ce pouvoir et des causes de son affaiblissement. Or, selon les résultats de nos entretiens conversationnels sur le terrain, ce n'est pas forcément le cas. À l'intérieur de cet espace de vie, les gens peuvent choisir la pratique religieuse qui leur convient, tout en essayant de respecter au maximum les principes du *lakou*. En dehors des aspects religieux, le *lakou* est

aussi un lieu de vie, un espace sociofamilial ouvert qui réunit un ensemble de personnes suivant des principes de solidarité et de communalité.

#### *Pilier social*

En dehors de cet aspect religieux souvent mis en avant, le *lakou* demeure un lieu de sociabilité et d'apprentissage collectif des connaissances et des pratiques en matière d'organisation, d'alimentation, de partage, de distribution et de résolution des conflits. Cette manière de résoudre les conflits se base fondamentalement sur le principe de réconciliation, et non de séparation.

Au sein d'un *lakou*, l'autorité se construit de façon autonome et souveraine. Il ne s'agit pas d'une autorité personnifiée, mais plutôt centrée sur des responsabilités et sur des principes spécifiques. Ce sont d'abord les principes et les obligations qui s'érigent comme autorité centrale des *lakou* et qui « cimentent la famille et font que le bon paysan considère la vie en communauté comme le modèle idéal » (Bastien, 1985, p. 60). Les espaces *lakou* ont toujours été des lieux où se manifestent véritablement les pratiques sociocommunes de solidarité. Le *lakou* est donc un espace de vivre ensemble, d'échange et d'entraide coopérative où les membres d'une communauté, y compris les enfants, se réunissent pour des causeries, des jeux, des prises de contact et de solidarité manifeste entre les gens du voisinage. Selon Smith (2001) :

Le *lakou* constitue un type de structure coopérative basée sur la famille élargie. [...] Les résidents du *lakou* développaient des actions réciproques de partage de nourriture, étaient responsables pour s'entraider au temps des maladies et de décès et travaillaient les terrains familiaux ensemble. (p. 80, trad. libre)

La solidarité présente à travers les *lakou* est à la fois intrafamiliale et extrafamiliale. Cette solidarité se manifeste non seulement entre les membres d'une même lignée familiale, mais s'étend aussi à tous les autres membres de la communauté, suivant une certaine proximité territoriale (Interlocuteur : instituteur engagé dans l'agriculture et les activités de la paysannerie à Petit-Trou-de-Nippes, 20-09-2022). Il s'agit bien d'un espace de convivialité et d'harmonie, de vivre-ensemble sur un territoire donné :

Dans l'organisation sociale du *lakou*<sup>11</sup>, même quand celui-ci se compose de peu de monde, ce qui est fondamental c'est la volonté de coopération de tous les individus au sein du groupe. Il y a un certain nombre de règles auxquelles il est impératif d'obéir, et ceci prime sur l'obligation d'accepter l'autorité d'un chef. L'harmonie se trouve ainsi entretenue, l'accord constant qui engage les personnes l'une vis-à-vis de l'autre, au sein de la communauté. (Bastien, 1985, p. 66)

#### *Pilier économique*

Le *lakou* est aussi un espace d'économie solidaire et circulaire. À l'intérieur de celui-ci sont pratiqués conjointement l'agriculture et l'élevage par tous les « habitants », y compris les enfants. Chacun est appelé à prendre soin de chaque espace cultivé et de chaque tête de bétail. L'ensemble est la propriété collective du *lakou*. Les animaux d'élevage, dont principalement le cochon créole<sup>12</sup>, représentent pour le paysan le plus sûr moyen d'épargner. Comme le souligne un interlocuteur, « *se te bank peyizàn* », littéralement « c'était la banque du paysan », principalement exclu du circuit financier traditionnel :

Tu trouves, par exemple, les cochons qui étaient surtout la meilleure banque du paysan, aucun dépôt ne se fait en termes monétaires, mais de tous les excédents, à savoir des patates, des bananes. Le cochon s'en était nourri, ce qui permet donc un processus de recyclage. Chacun contribue à sa façon à remplir cette banque et à faire son dépôt. (Interlocuteur : paysan-agriculteur à O'Rouck, 22-09-2024)

Pour faire face aux imprévus et aux dépenses de toutes sortes, dont celles liées aux frais de scolarité, les paysans membres du *lakou* partaient vendre au marché rural les animaux élevés, dont principalement le cochon. En dehors de son utilité en matière d'épargne, le cochon était aussi un puissant outil culinaire. Plusieurs ingrédients culinaires qui servaient à préparer à manger à l'intérieur du *lakou* provenaient de sa viande. À partir de cette viande étaient produits des *ti sale*<sup>13</sup>, enduits ayant surtout joué un rôle de conservation des aliments.

#### *Forme d'autogouvernement*

Les *lakou* demeurent jusqu'à présent des lieux d'écoute et de décision collective. Un interlocuteur le qualifie de « vrai espace socialiste », qu'il a connu compte tenu des modes d'organisation et des pratiques en matière de production, d'organisation du travail, de consommation, de distribution et de résolution de conflits, principalement basée sur la réconciliation. « Dans tous les domaines, c'est l'assistance mutuelle qui constituait l'essence même de la vie au *lakou* » (Bastien, 1985, p. 50). Il s'agit en quelque sorte d'une forme d'autogouvernement. L'obéissance aux leaders est due au fait que ces derniers obéissent également aux principes du *lakou*, qui se fondent essentiellement sur la relationnalité, à savoir l'interdépendance ainsi que les logiques de respect et de réciprocité entre les différents membres.

En outre, le *lakou* comme espace commun est organisé en toute autonomie et souveraineté. Certains membres possèdent les connaissances transmises par les grands-parents sur les vertus des plantes médicinales et sur le traitement de certaines maladies. En ce sens, la « pharmacie » du *lakou*, pour citer un interlocuteur, est constituée d'un ensemble de plantes dont les feuilles, les écorces et les racines servent de médecine préventive. Les membres du *lakou* sont généralement reconnus sous la dénomination de *pitit fèy*, littéralement « fils des feuilles, des écorces, des plantes », ce qui traduit l'harmonie avec la nature.

#### *Un des modèles des pays du Sud*

En ce sens, réfléchir sur le modèle *lakou* permet une ouverture sur les pays du Sud en prenant l'exemple des courants des études des transitions, du *buen vivir*, etc., qui offrent des options pour repenser les communs et pour « redonner une dimension communautaire et écologique à la vie sociale » (Escobar, 2018). Dans sa préface du livre *Une lecture décoloniale de l'histoire des Haïtiens* de Casimir (2018), Walter Mignolo avance :

Le *lakou* est l'équivalent de l'*ayllu* chez les communautés de langue et de pensée Aymaras et Quechuas; et il est l'équivalent de l'*oykos* grec et de l'*altepetl* Nahuatl; de toutes ces institutions et de beaucoup d'autres en Asie et en Afrique. Il y a, par exemple, l'*assabiyya* d'Ibn Khaldun qui, dans la civilisation arabe, est comparable à l'*oumma* islamique; et bien sûr, au *tianxia* chinois (ou mandarin) (toutes sous le ciel). (Casimir, 2018, p. xxviii)

#### *Réappropriation du lakou par le mouvement mutualiste*

De nos jours, on constate une certaine réappropriation du *lakou* par le mouvement mutualiste porté par des réseaux et par des fédérations de paysans qui font la promotion des mutuelles de solidarité de base. Ces dernières sont des structures d'autofinancement et d'épargne solidaire. La plupart des mutuelles de solidarité ont choisi comme lieu de fonctionnement les *lakou*, comme le stipule un interlocuteur membre d'un regroupement de mutuelles dans la péninsule Sud :

Jusqu'à présent, nous avons des mutuelles qui ont choisi les *lakou* comme lieux de fonctionnement. Par exemple, si un *lakou* porte le nom d'un grand paysan qui est connu, la mutuelle porte aussi son nom. C'est dans ces espaces que les mutuelles fonctionnent et organisent leurs rencontres. Ces mutuelles permettent aux membres du *lakou* de se réunir et d'assurer la

desserte du lakou en termes de services, généralement sous un arbre de réputation<sup>14</sup>.  
(Interlocuteur : membre responsable de Kès Mitan Mityalis [KEMM], 14-09-2022)

Il faut aussi noter la présence de certains types d'associations qui développent et promeuvent le modèle de jardin inspiré du *lakou* : *jaden lakou*. Ce dernier regroupe plusieurs familles qui préparent des espaces communs de cultures, surtout dans le secteur maraîcher. Chaque membre du *jaden lakou* contribue à l'organisation et aux travaux d'amélioration du système de production. L'objectif est de conserver l'héritage du *lakou*, mais aussi de reprendre un mode de consommation qui a préservé ses membres de certaines formes de maladies :

À l'intérieur des lakou, il y avait pas mal de cultures à la fois. Tout était disponible. De plus, dans mon lakou, quand nous consommions ces produits, nous n'avons pas connu certaines maladies. Il n'y avait pas trop de problèmes, alors que, de nos jours, les enfants sont malades depuis le ventre de leur mère. Ce qui est à la base de tout cela, c'est surtout la consommation des produits importés.  
(Interlocuteurs : deux paysans à Champ Fleury, 27-08-2022)

Aujourd'hui, il est courant de parler de *localité* en lieu et place du *lakou* pour répondre aux besoins d'administration publique. Dans une certaine mesure, cette appellation découle d'une forme de décontextualisation ou de dérivation parfois abusive, qui participe à l'invisibilisation du *lakou* dans ses fondements historiques. De préférence, certains interlocuteurs considèrent le *lakou* comme une « habitation » où cohabitent plusieurs tendances religieuses, grâce à l'acceptation et au respect d'un certain nombre de principes non forcément religieux. Ce respect traduit plutôt une certaine réappropriation de ces principes dans leur dimension sociocommunale en vue du renforcement des liens de solidarité et de réciprocité entre les différents individus. Il s'agit bien d'un système social fondé sur la force des liens tissés entre les différents membres.

Ainsi, l'angle de vue porté strictement sur la dimension religieuse s'inscrit, selon nous, dans un impensé. Il ne s'agit pas seulement de la perte de pouvoir ou d'autorité religieuse à l'intérieur des *lakou* affaiblis, mais aussi de la mise en place progressive d'un autre système de pouvoir, avec le pullulement des églises, plus précisément catholiques et protestantes, à la suite des différentes campagnes dites antisuperstitieuses :

L'Église catholique, à titre d'exemple, a procédé à la création d'un ensemble de chapelles et a nommé des directeurs; ces nominations permettent aux prêtres d'exercer leur autorité et de contrôler ce qui se passe un peu partout dans ces territoires ruraux et d'en être constamment informés. (Interlocuteur : professeur d'université, intervenant et spécialiste du monde rural, 22-08-2022)

Suivant cet angle d'analyse, il ne s'agit pas seulement d'une destruction, mais plutôt d'une tentative de remplacement d'un pouvoir religieux, économique et politique par un autre.

Les *lakou* influencent aussi la vie politique au sein des territoires ruraux. Puisqu'il s'agit d'un regroupement de plusieurs familles sur un territoire spécifique, ces dernières peuvent par moments décider de s'allier à un candidat spécifique lors des élections ou de soutenir une cause (Interlocuteur : duo de paysans de la structure KODA, 25-08-2022).

De même, pour réaliser ou réussir d'autres types d'activités économiques dans la zone, il faut aussi passer par ces *lakou*, qui ont le pouvoir de mobiliser la communauté autour d'un projet collectif ou de manifester leur solidarité. Ces actions ont souvent lieu durant les périodes difficiles, quand ces regroupements de familles s'organisent en *konbit* pour réparer les dégâts causés par différents types de catastrophes.

Cela nous amène à prendre un peu de distance par rapport à d'autres notions, comme la « localité ». Nous avons pu observer que le noyau central des *lakou* continue à exister. Quelques membres se

trouvent parfois un peu dispersés dans des sous-*lakou* (pour citer Bastien, 1985), mais le *lakou* continue à exercer son influence en matière d'organisation sociopolitique et économique de la vie dans ces territoires, par exemple à Champ Fleury, un espace rural de la commune Anse-à-Veau, et à Marmé de Grande-Ravine, section rurale de la commune Petit-Trou-de-Nippes.

### Conclusion et perspectives

L'hétéronomie des cadres normatifs imposés par la circulation internationale des savoirs assimilés suivant le processus de créolisation captive contribuerait en même temps à la dévalorisation continue d'un ensemble de pratiques de solidarité et de connaissances accumulées pendant des décennies au sein de l'espace rural haïtien. Ces pratiques de savoirs permettaient pourtant aux paysans d'assurer la souveraineté – surtout alimentaire – de leur territoire.

Étant donné que ces pratiques et savoirs endogènes ont été souvent considérés comme primitifs, traditionnels et non scientifiques, les enfants de ces différents paysans s'y sont peu intéressés. Tout se passe comme si le système de scolarisation hérité ne vise que la créolisation, à savoir, pour répéter Trouillot (2011), « administrer l'imagination » des anciens colonisés suivant l'injonction de devenir « moderne », dans l'oubli et l'effacement du fait colonial associé et de ses atrocités. Ce chercheur haïtien propose ironiquement l'expression *moderno de otro modo*<sup>15</sup> pour faire comprendre la rupture consciente de nature multidimensionnelle instaurée par les anciens captifs, paysans ou Bossales en vue de construire leurs propres réalités.

Ces connaissances ancrées dans les territoires ruraux ne sont pas assez considérées jusqu'à présent, même par les jeunes qui en sont issus, tout en menant des études concernant ces espaces de vie. Selon les interlocuteurs paysans, certains de ces agronomes, une fois formés, préfèrent travailler dans des structures bureaucratiques des institutions internationales pour produire des statistiques, des rapports, etc. Ces agronomes ne prennent pas vraiment le temps de s'inspirer des savoirs pratiques et des expérimentations des paysans en matière de production agricole fondée sur leur connaissance de leur territoire. L'ensemble de ces pratiques de solidarité évoquées s'inscrit bien dans une démarche d'appropriation et de valorisation du territoire à travers les *konbit*, les *ribòt*, les *eskwad*, etc., qui préservent le système de production agricole.

Ces pratiques de solidarité d'origine ancestrale, encore présentes dans le milieu rural haïtien, témoignent bien de ce qui est appelé aujourd'hui l'économie sociale et solidaire. Ces pratiques sont principalement fondées sur des principes de mutualité et de coopération réciproque. Il a été souvent tenté de les appréhender à partir des concepts empruntés de la science hégémonique et assertive, par exemple la solidarité mécanique, les structures pré-coopératives, l'association informelle, les associations traditionnelles, etc. Or, ces appellations n'ont généralement rien à voir avec ce système de solidarité sociale et économique. Ces appréhensions conceptuelles sont dues au fait qu'on n'arrive pas à construire ce qu'Alatas (1995) entend par une « science sociale autotributaire, autodirigée, autosuffisante, en d'autres termes autonome et indépendante, en ce qui concerne tous les aspects des fonctions vitales de la communauté (p. 91, trad. libre).

L'ensemble de cette démarche, fondée sur un savoir organisationnel collectif bien construit et copartagé, a surtout permis aux paysans d'être autosuffisants. De là découlent des principes qui caractérisent les structures de l'économie sociale et solidaire. Les paysans ne s'approprient peut-être pas des expressions liées aux modèles statutaires de ce type d'économie (p. ex., coopérative, mutuelle, association, fondation, ristourne, utilité sociale). Pourtant, les valeurs qui y sont associées constituent l'essence et le fondement de leurs pratiques et des principes de solidarité et de réciprocité à travers leur propre structure sociocommunale.

À titre d'exemple, lors des récoltes, tout le groupe vient aider, mais chacun rapporte une petite part de la récolte, ce qui pourrait être considéré comme le « trop-perçu ». Le lendemain, lors de la récolte chez un autre membre du groupe, chacun bénéficie encore de sa petite part, y compris celui qui a récolté la veille, et ainsi de suite. C'est ce qui explique le fonctionnement coopératif réciproque. En outre, toutes les décisions sont prises de façon collective par consentement lors des journées de travail dans les champs ou lors des ambiances festives organisées par le groupe :

Il s'agit de la même relation qui existe entre la socialisation de la richesse (association, production et distribution autonome des producteurs libres) et la socialisation du pouvoir (la démocratie radicale, l'autogouvernement). Ou de la relation qui existe entre autogestion et autogouvernement. (Stratta et Mazzeo, 2015, p. 185, trad. libre)

Ainsi, penser les savoirs, les communs ainsi que l'économie sociale et solidaire au sein des pays du Sud demande que :

La communauté soit théorisée en tant qu'entité profondément historique, hétérogène et traversée par le pouvoir, ce qui va à l'encontre des représentations universitaires hypercritiques, qui tendent à disqualifier toute référence à la communalité au prétexte qu'elle serait romantique, localiste ou essentialiste. (Escobar, 2018, p. 67)

Ce prétexte ne fait que contribuer à invisibiliser des modèles de vie et d'existence qui ne cadrent pas avec les mécanismes imposés par l'occidentalisation du monde et inscrits dans une forme de colonialité systémique. Cette colonialité est entretenue par les différents programmes internationaux, qui répondent, dans une certaine mesure, aux besoins cognitifs du capitalisme néolibéral.

Inversement, plusieurs types de mouvements ont pris naissance principalement dans les pays du Sud : La Via Campesina, le courant de transitions vers le post-extractivisme, le féminisme communautaire ainsi que le buen vivir portant sur les droits de la nature inclus dans les constitutions en Équateur et en Bolivie (Escobar, 2018). Ces mouvements offrent des solutions anticapitalistes au développement et au modèle civilisationnel hégémonique pour retrouver le sens de la vie. Il est réellement nécessaire de se libérer de la crainte, qui empêche la reconnaissance de la capacité d'autorénovation de nos propres modèles historiques et durables puisqu'ils ont su assurer la soutenabilité de la vie, en dépit du système d'oppression institutionnalisé.

Le lakou en tant qu'espace convivial de coexistence demeure en ce sens un modèle qui pourrait bien inspirer une nouvelle critique sociale constructive en dehors des sphères marchandes en Haïti et ailleurs. Ce choix pourrait contribuer à rendre visibles certains enjeux spécifiques aux conditions sociohistoriques et politiques de certains terrains, compte tenu de leur position dans la vision politique, économique et épistémologique du monde. En outre, une telle démarche favoriserait la valorisation des connaissances pratiques des milieux marginalisés en tenant compte également des éléments de reconnaissance envers les acteurs en leur restituant « le pouvoir de savoir » (Piron, 2014).

## NOTES

- 1 Suivant notre conception, l'économie sociale et solidaire est envisagée dans cet article comme une nouvelle manière de penser l'économie et la société de façon imbriquée.
- 2 «La sociabilité coloniale est la zone du non-être, comme Fanon l'a fait ressortir de façon pointue [...]. Les savoirs produits par les populations sujettes à la sociabilité coloniale sont soit réduits au silence, soit rendus invisibles, non significatifs ou non existants.» (Santos, 2019, p.119, trad. libre)
- 3 L'entraide roulante se rapporte au fait que, dans un esprit de solidarité et de réciprocité, chaque paysan ou paysanne bénéficiaire du service des formes sociocommunes de solidarité se sent redevable pour offrir son aide ou son temps, à son tour, aux autres membres du groupe.
- 4 Il s'agit de pratiques de solidarité et de réciprocité liées principalement à la mise en valeur des terrains agricoles. Chaque membre du groupe bénéficie à tour de rôle du travail des autres pour cultiver son champ.
- 5 Le noirisme est une tendance politique réclamant la prise de pouvoirs par les groupes majoritaires, soit les Noirs.
- 6 Nous partons aussi de l'idée de Sousa Santos (2016), qui assimile les pratiques sociales aux pratiques de savoirs.
- 7 Le terme *paradigme* est employé ici au sens de modèles, de communs, de diverses formes typiques qui en dérivent en matière de pratiques sociocommunes de solidarité. Le *lakou* est vu en ce sens comme un espace d'engendrement des savoirs, des pratiques et des communs. Cette conception rejoint, dans une certaine mesure, celle de Maffesoli (2005) du paradigme inspiré du *paradeigma*, à savoir «un exemple tiré de la "tradition" [ou, mieux, de l'histoire], mais c'est un exemple qui donne vie au présent. Il sert de modèle à partir duquel l'individu et la société parviennent à se structurer» (p. 84).
- 8 Lieu de culte *vodou* appartenant à une famille ou à un groupe de familles.
- 9 C'est-à-dire que l'héritage est collectif. Personne n'a le droit de diviser et de réclamer sa part au détriment des autres. Tous les membres du *lakou* peuvent bénéficier des ressources disponibles, tout en contribuant à les faire fructifier.
- 10 Lieu et forme que prend le culte *vodou* à travers un espace familial donné.
- 11 Nous conservons ici la graphie *lakou* comme écrite à l'époque par Bastien, bien avant la réforme entreprise par le ministre Joseph Bernard en 1979 consacrant le créole comme langue d'enseignement.  
[https://repository.duke.edu/dc/radiohaiti/RL10059-CS-0025\\_01](https://repository.duke.edu/dc/radiohaiti/RL10059-CS-0025_01)
- 12 Le cochon créole est une espèce de porc dont l'élevage exigeait très peu de dépenses aux paysans haïtiens. Cette espèce a été violemment détruite par un programme d'éradication recommandé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) à partir de 1982, sous prétexte de la lutte contre la peste porcine africaine et pour le développement de l'élevage porcin à l'américaine (Smith, 2001).
- 13 Ingrédient alimentaire extrait du porc généralement utilisé lors de la cuisson.
- 14 L'arbre de réputation fait référence au symbolisme des plantes quant à leur rôle dans la préservation de la spiritualité *vodou*. Le *lakou* est un lieu de préservation environnementale en fonction des croyances, qui sont associées par exemple aux grands arbres (mapou, figuier, manguier, etc.), que personne ne pouvait abattre. (Ces arbres ont été la plupart du temps abattus par le secteur religieux chrétien lors des différentes luttes contre la religion *vodou* appelées campagnes antisuperstitieuses [Clorméus, 2014]. Jusqu'à présent, certains adeptes religieux chrétiens continuent par moments à s'attaquer à ces grands arbres, sous prétexte qu'ils cachent des esprits malins.) Cette interdiction non formalisée préservait les terrains de l'érosion, selon différents interlocuteurs. Ces croyances ont donc permis à ces personnes de voir l'environnement d'une autre manière.
- 15 Littéralement « Moderne d'une autre manière ».

## RÉFÉRENCES

- Alatas, S. F. (1995). The sacralization of the social sciences: A critique of an emerging theme in academic discourse. *Archives de sciences sociales des religions*, 91, 89-111. <https://www.jstor.org/stable/30119075>
- Barthélémy, G. (1989). *Le pays en dehors : essai sur l'univers rural haïtien*. Éditions Henri Deschamps et CIDIHCA.
- Barthélémy, G. (1997). Le rôle des Bossales dans l'émergence d'une culture de marronnage en Haïti. *Cahiers d'études africaines*, 37(148), 839-862. <https://doi.org/10.3406/cea.1997.1835>
- Barthélémy, G. (2003). Aux origines d'Haïti : « Africains » et paysans. *Outre-Mers, revue d'histoire*, 90(340-341), 103-120. <https://doi.org/10.3406/outre.2003.4046>

- Bastien, R. (1985). *Le paysan haïtien et sa famille*. Karthala.
- Casimir, J. (2000). La suppression de la culture africaine dans l'histoire d'Haïti. *Socio-anthropologie*, 8, 1-10. <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.124>
- Casimir, J. (2001/2011). *La culture opprimée*. Media Texte.
- Casimir, J. (2018). *Une lecture décoloniale de l'histoire des Haïtiens : du Traité de Ryswick à l'Occupation américaine (1697-1915)*. Communications Plus.
- Charmaz, K. (2000). Grounded theory: Objectivist and constructivist methods. Dans N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (dir.), *Handbook of qualitative research* (2nd ed., p. 509-535). SAGE.
- Charmaz, K. (2006). *Constructing grounded theory: A practical guide through qualitative analysis*. SAGE.
- Clorméus, L. A. (2014). Les stratégies de lutte contre la « superstition » en Haïti au XIX<sup>e</sup> siècle. *Journal of Haitian Studies*, 20(2), 104-125. <http://dx.doi.org/10.1353/jhs.2014.0019>
- Cusicanqui, S. R. (2010). *Oprimidos pero no vencidos: Luchas del campesinado Aymara y Q'ebchwa (1900-1980)* (4<sup>e</sup> éd.). DGCPI.
- Dorvilier, F. (2011). Par-delà Créoles et Bossales : pour une révolution culturelle en Haïti. Dans A. Martinez, P. Beaudet et S. Baranyi (dir.), *Haïti aujourd'hui, Haïti demain : regards croisés*. Actes du Symposium organisé par l'École de développement international et mondialisation (EDIM), Université d'Ottawa, les 6 et 7 avril 2010 (p. 128-143). Presses de l'Université d'Ottawa.
- Dubois, L. (2012). *Haiti: The aftershocks of history*. Metropolitan Books.
- Escobar, A. (2018). *Sentir-penser avec la Terre : une écologie au-delà de l'Occident*. Éditions du Seuil.
- Fals-Borda, O. et Mora-Osejo, L. (2003). Eurocentrism and its effects: A manifesto from Colombia. *Globalisation, Societies and Education*, 1(1), 103-107. <https://doi.org/10.1080/1476772032000061842>
- Firmin, E. (2019). *Méthode bossale : pour un imaginaire et une pratique visuelle décolonisés* [Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/12986/1/D3632.pdf>
- Fricker, M. (2007). *Epistemic injustice: Power and the ethics of knowing*. Oxford University Press.
- Glissant, É. (1997). *Traité du tout-monde : poétique IV*. Gallimard.
- Godrie, B. (2022). Savoir expérientiel. Dans G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J.-M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik et J. Zetlaoui-Léger (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, DicoPart* (2<sup>e</sup> éd.). GIS Démocratie et Participation. <https://www.dicopart.fr/savoir-experientiel-2022>
- Gustinvil, J. W. (2012). Du « savoir » de l'Autre à la construction de soi : les enjeux du « savoir » dans la construction de l'État haïtien. *Mouvements*, 4(72), 100-107. <https://doi.org/10.3917/mouv.072.0100>
- Hector, M. (2006). *Crises et mouvements populaires en Haïti* (2<sup>e</sup> éd.). Communications Plus.
- Kaufmann, J.-C. (2011). *L'entretien compréhensif*. Armand Colin.
- Kusch, M. (2004). *Knowledge by agreement: The programme of communitarian epistemology*. Oxford University Press.
- Luna, J. M. (2004). Comunalidad y desarrollo. Dans *Culturas Populares e Indígenas* (p. 335-354). DGCPI. <https://redalforja.org.gt/mediateca/wp-content/uploads/2018/05/Comunalidad-y-desarrollo.pdf>
- Madiou, T. (1991). *Histoire d'Haïti : tome VIII – 1843-1846*. H. Deschamps.
- Maffesoli, M. (2005). *Éloge de la raison sensible*. La Table Ronde.
- Manigat, L. F. (2006). *Éventail d'histoire vivante d'Haïti : des préludes à la révolution de Saint-Domingue jusqu'à nos jours (1789-1999) – Une contribution à la nouvelle histoire haïtienne*. CHUDAC.

- Medina, J. (2012). *The epistemology of resistance: Gender and racial oppression, epistemic injustice, and resistant imaginations*. Oxford University Press.
- Moreschi, A. A. (2013). La comunalidad como epistemología del Sur: Aportes y retos. *Cuadernos del Sur*, 18(34), 7-19. [https://www.academia.edu/4423945/La\\_comunalidad\\_como\\_Epistemolog%C3%ADa\\_del\\_Sur\\_Aportes\\_y\\_retos](https://www.academia.edu/4423945/La_comunalidad_como_Epistemolog%C3%ADa_del_Sur_Aportes_y_retos)
- Piron, F. (2014). La restitution des savoirs, entre courtoisie, transfert de connaissances et geste politique. *Sociologies*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.4728>
- Piron, F. (2019). Les récits de vie peuvent-ils être des outils de changement social et de résistance aux injustices épistémiques? Dans M.-C. Bernard, G. Tschopp et A. Slowik (dir.), *Les voies du récit : pratiques biographiques en formation, intervention et recherche* (p. 209-229). Éditions Science et bien commun. [https://lel.crires.ulaval.ca/sites/lel/files/les-voies-du-recit-pdf\\_final.pdf](https://lel.crires.ulaval.ca/sites/lel/files/les-voies-du-recit-pdf_final.pdf)
- Quijano, A. (2007). Colonialidad del poder y clasificación social. Dans S. Castro-Gómez et R. Grosfoguel (dir.), *El giro decolonial : Reflexiones para una diversidad epistémica más allá del capitalismo global* (p. 93-126). Siglo del Hombre Editores.
- Rabaka, R. (2010). *Against epistemic apartheid: W. E. B. Du Bois and the disciplinary decadence of sociology*. Lexington Books.
- Regulus, S. (2017). Religion, politique et développement en Haïti : du chrétien aliéné au chrétien libéré. Dans V. Demero et S. Regulus (dir.), *Deux siècles de protestantisme en Haïti (1816-2016) : implantation, conversion et sécularisation* (p. x-y). Éditions Science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/protestantismehaiti/chapter/religion-politique-et-developpement-en-haiti-du-chretien-aliene-au-chretien-libere/>
- Schurmans, M.-N. (2001). La construction sociale de la connaissance comme action. Dans J.-M. Baudouin (dir.), *Théories de l'action et éducation* (p. 157-177). De Boeck Supérieur.
- Smith, J. M. (2001). *When the bands are many*. Cornell University Press.
- Sousa Santos, B. de. (2016). *Épistémologies du Sud : mouvements citoyens et polémique sur la science*. Desclée de Brouwer.
- Sousa Santos, B. de. (2019). Toward an aesthetics of the epistemologies of the South: Manifesto in twenty-two theses. Dans B. de Sousa Santos et M. Meneses (dir.), *Knowledges born in the struggle: Constructing the epistemologies of the Global South* (p. 117-125). Routledge.
- Stratta, F. et Mazzeo, M. (2015). La economía popular en la transición a un sistema poscapitalista. *Revista Kavilando*, 7(2), 181-186. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-63506-3>
- Trouillot, M.-R. (2011). Moderno de otro modo: Lecciones caribeñas desde el lugar del salvaje. *Tabula Rasa*, 14, 79-97. <https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=39622094004>
- Valencia, O. Q. (2016). La conversación o el « interaccionismo conversacional » : Pistas para comprender el lado oprimido del(os) mundo(s). *Calle 14 – Revista de investigación en el campo del arte*, 11(20), 34-53. <https://doi.org/10.14483/udistrital.jour.c14.2016.3.a03>
- Vernay, O. (2021). L'ignorance située : un garde-fou pour ne pas (re)produire des injustices épistémiques. Dans B. Godrie, M. Dos Santos et S. Lemaire (dir.), *Lucidités subversives : dialogues entre savoirs et disciplines sur les injustices épistémologiques* (p. 365-384). Éditions Science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/luciditessubversives/chapter/lignorance-situee-un-garde-fou-pour-ne-pas-reproduire-des-injustices-epistemiques>

## DOSSIER

## Repenser l'innovation sociale à travers le prisme de la décolonisation

Jonathan Harvey<sup>a</sup>, Diane Alalouf-Hall<sup>b</sup>, Majlinda Zhegu<sup>c</sup>, Caroline Coulombe<sup>d</sup>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1918>



**RÉSUMÉ.** Cet article explore l'écart entre décolonisation et innovation sociale, souvent traitées séparément malgré leurs synergies potentielles. En établissant un cadre nuancé applicable à divers contextes, nous visons à intégrer les principes décoloniaux dans l'innovation sociale pour un changement plus équitable et durable. Notre recherche examine les thèmes communs, défis et opportunités des deux domaines, en mettant en lumière l'interconnexion, les relations de pouvoir inégales, la libération des récits dominants et le dialogue interculturel. Ce cadre enrichit la théorie décoloniale matérialiste avec un modèle intégrant les objectifs transformateurs des deux concepts. Il remet en question les structures de pouvoir dominantes, embrasse divers systèmes de connaissances et encourage un dialogue interculturel, offrant une évaluation plus critique des processus d'innovation sociale. Ce modèle pourrait guider praticiens, décideurs et chercheurs vers une société plus inclusive, résiliente et respectueuse des héritages historiques, tout en valorisant les perspectives diverses.

**Mots clés :** innovation sociale, décolonisation, transformation, cycle d'innovation

**ABSTRACT.** This article explores the gap between decolonization and social innovation, often treated separately despite their potential synergies. By establishing a nuanced framework applicable to various contexts, we aim to integrate decolonial principles into social innovation for more equitable and sustainable change. Our research examines the common themes, challenges, and opportunities in both fields, highlighting their interconnection, unequal power relations, liberation of dominant narratives, and intercultural dialogue. This framework enriches the materialist decolonial theory with a model that integrates the transformative goals of both concepts. It challenges the dominant power structures, embraces diverse knowledge systems, and encourages intercultural dialogue, offering a more critical assessment of social innovation processes. This model could guide practitioners, policymakers and researchers toward a more inclusive and resilient society that respects historical legacies, while valuing diverse perspectives.

**Key words:** social innovation, decolonization, transformation, innovation cycle

### Introduction

La décolonisation est un processus complexe et multidimensionnel visant à remettre en question et à transformer les relations de pouvoir héritées du colonialisme, qui se manifestent à travers des formes de domination économique, politique, culturelle et épistémique (Fanon, 1961; Said, 1978; Tuck et Yang,

<sup>a</sup> Candidat au doctorat, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal

<sup>b</sup> Professeure associée au Département de géographie, Université du Québec à Montréal

<sup>c</sup> Professeure au Département de management, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal

<sup>d</sup> Professeure au Département de management, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal

2012). Ce processus implique de reconnaître les droits, les identités et les connaissances des peuples colonisés, ainsi que de redistribuer les ressources et les opportunités entre anciens colonisateurs et colonisés (Coulthard, 2014; Kothari, 2019). Ainsi, la décolonisation est un enjeu majeur pour la justice sociale et environnementale dans le monde contemporain.

Cependant, la décolonisation n'est pas une discipline scientifique à part entière, mais plutôt un mouvement transversal qui traverse différentes disciplines de recherche par des théories majoritairement idéalistes, c'est-à-dire qui mettent l'accent sur les idées et les concepts pour comprendre et critiquer les effets persistants du colonialisme. Ces théories décoloniales remettent alors en question les fondements épistémologiques des sciences, souvent marqués par une vision eurocentrique, androcentrique et hégémonique du monde (Mignolo, 2009; Grosfoguel, 2012; Curiel, 2021).

Notre article propose d'aller plus loin avec l'innovation sociale. Ancré dans l'approche matérialiste, il examine comment le processus structurant d'innovation sociale peut être intégré aux processus de décolonisation afin de favoriser un changement plus équitable et durable.

Nous nous intéresserons à la manière dont la décolonisation peut s'articuler avec l'innovation sociale, qui est un domaine de recherche et d'action visant à créer des solutions adaptées aux besoins sociaux et environnementaux des communautés (Moulaert et collab., 2013; Cajaiba-Santana, 2014; Nicholls et collab., 2015). Les innovations sociales peuvent prendre la forme de produits, de services, de modèles organisationnels ou de politiques publiques visant à améliorer la qualité de vie des individus et des communautés, tout en respectant les principes de durabilité (Mulgan et collab., 2007; Westley et collab., 2014; Bouchard et collab., 2015). L'innovation sociale est donc un levier potentiel de changement social et environnemental dans le monde actuel.

Cet article propose un modèle intégré d'innovation sociale et de décolonisation basé sur une revue de la littérature et sur une analyse thématique. Le modèle suggère que le processus d'innovation sociale peut être intégré aux processus de décolonisation à travers six principes émergents de la littérature :

1. Reconnaître les structures de pouvoir et les récits existants;
2. Comprendre comment les connexions au sein des récits dominants ont été façonnées par le colonialisme et par la distribution inégale du pouvoir;
3. Embrasser et valoriser les différentes façons de savoir et les systèmes de connaissances alternatifs;
4. Créer des espaces d'apprentissage mutuel, de compréhension et de collaboration;
5. Favoriser un processus continu de résistance et de transformation par des efforts continus; et
6. Remodeler les systèmes éducatifs et de connaissances pour valoriser les voix et les expériences diverses.

Le modèle proposé vise à contribuer à la réflexion et à la pratique décolonisatrices dans le contexte de l'innovation sociale en suggérant des principes et des critères pour promouvoir un changement plus équitable et durable.

## 1. Cadre conceptuel

### 1.1 Aperçu historique de la décolonisation

La décolonisation est un sujet de discussion important parmi les universitaires et les penseurs du monde entier. Ce concept multifacette englobe divers aspects des domaines politique, économique, social et culturel (Couto et Carrieri, 2018; Curiel, 2021). Elle remet en question les épistémologies et les institutions éducatives (Hlatshwayo, 2022a, 2022b; Seats, 2022) ainsi que les technologies qui pourraient être comprises à la lumière de cette notion (Maldonado-Villalpando et collab., 2022; Martin et collab., 2022; Das, 2023). Elle remet également en question l'asymétrie du pouvoir imposée par le colonialisme, que Quijano (2007) décrit comme les colonisateurs s'appropriant et exploitant les connaissances des peuples colonisés, par exemple leur agriculture ou leur ingénierie, tout en imposant leurs propres croyances et symboles. Le concept de colonialité de Quijano est un concept décolonial qui met en lumière le côté sombre de la modernité et sa logique sous-jacente découlant du colonialisme de l'Europe occidentale, qui a débuté dès le <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle sur la péninsule ibérique, à travers le colonialisme français après Napoléon et aux États-Unis depuis 1945 (Mignolo, 2018).

Au fil des ans, le terme *décolonisation* a pris de nombreuses formes. Dans son livre *Les damnés de la terre*, Fanon (1961/2002) discute déjà de la décolonisation comme d'une « demande d'une remise en question totale de la situation coloniale » (p. 46) et comme un processus historique. Selon l'évolution de l'histoire, elle ne peut être véritablement intelligible que lorsqu'elle devient claire et transparente pour elle-même. Mbembe (2015) partage son compte rendu des écrits de Fanon en soulignant le rôle crucial du temps dans le processus de décolonisation. Selon Mbembe (2015), devenir pleinement humain n'est pas simplement une question d'existence dans le temps; c'est avant tout un voyage transformateur qui se déploie dans le temps, ajoutant que le temps est, en essence, une force de création et d'autocréation à travers un remodelage profond.

Si l'on développe la pensée de Mbembe, cela implique notamment l'effort de se dissocier du récit occidental, tout en faisant avancer la coexistence des histoires, des arguments et des opinions pour s'engager dans des modes de vie dignes d'être préservés, plutôt que de devenir otage des conceptions et des désirs de la modernité. Cette approche remet en question l'hégémonie du monde occidental sur le plan épistémologique, mais Walsh (2021) met en garde contre le fait qu'elle n'est pas simplement une théorie abstraite ou un nouveau paradigme critique vide; elle doit être une proposition pour penser, ressentir, créer et agir afin de faire avancer la praxis. Elle doit être comprise comme un « processus, une pratique et un projet de semer, cultiver, nourrir et grandir » (Walsh, 2021, p. 11, trad. libre).

Pour compléter cette réflexion, Curiel (2021) souligne également l'importance de la décolonisation des savoirs et des pratiques. Dans son article sur le féminisme décolonial en Abya Yala<sup>1</sup>, elle met en avant la nécessité de valoriser les perspectives et les expériences des femmes afros, indigènes et populaires, en opposition aux récits dominants imposés par le colonialisme. Curiel insiste sur le fait que cette démarche doit être ancrée dans des actions concrètes et des pratiques quotidiennes qui visent à transformer les structures de pouvoir existantes.

Autrement dit, cette démarche complexe est représentée tantôt comme concept ou courant de pensée, tantôt comme pratique ou processus, tantôt comme approche ou contexte. Il s'agit d'examiner de manière critique l'influence des héritages coloniaux sur les pratiques humanitaires et de s'efforcer de démanteler ces structures en abordant les dynamiques de pouvoir, l'impérialisme culturel et les tendances paternalistes. La décolonisation vise à changer les dynamiques de pouvoir et à promouvoir l'agence et l'autodétermination des communautés locales. Elle reconnaît l'importance de centrer les

connaissances locales, les approches contextuellement pertinentes et les principes de justice sociale dans l'action humanitaire (Grosfoguel, 2007).

## 1.2 Aperçu plus récent de la décolonisation dans les sciences sociales

La décolonisation a fait l'objet d'explorations et d'applications dans de nombreux domaines universitaires, y compris dans les sciences sociales, sans devenir une discipline à part entière, car cela est mobilisé davantage en tant que courants de pensée. Nous y retrouvons deux courants en sciences sociales : les études postcoloniales et décoloniales.

Les études postcoloniales se concentrent sur les conséquences du colonialisme après la fin des empires coloniaux. Elles examinent comment les anciennes colonies continuent d'être influencées par les structures de pouvoir et par les idéologies coloniales. Les auteurs et auteures, tels qu'Edward Saïd, Gayatri Spivak et Homi Bhabha, y analysent les textes littéraires, les discours et les représentations culturelles pour comprendre et déconstruire les idéologies impérialistes.

Les études décoloniales (notamment, les auteurs Mignolo et Quijano) ont pris leur essor dans les années 1990, principalement en Amérique latine, en Afrique, en Asie et dans les diasporas, en prolongement des études postcoloniales initiées dans les décennies 1970 et 1980. Les études décoloniales s'appuient sur des concepts comme la « colonialité du pouvoir », la « colonialité du savoir » ou la « colonialité de l'être » ou « différence coloniale », qui désignent les formes plus ou moins persistantes et violentes de domination et d'oppression dans le monde moderne, malgré la fin formelle du colonialisme. Des universitaires comme Quijano (2007), Grosfoguel (2010, 2012), Hutchings (2019) et Escobar (2022) insistent sur la nécessité de rompre avec le paradigme eurocentrique et occidental qui prédomine en sciences sociales, en faveur d'une pensée « pluriverselle » reconnaissant la diversité des mondes et des savoirs. Bien que majoritairement idéalistes, les théories ne sont pas toutes d'accord entre elles. Par exemple, dans le cas de Mignolo, mais également de Dussel, l'approche décoloniale ne concerne pas la reconnaissance pratique des diverses manières de vivre; leur choix est orienté sur la modernité et, plus précisément, sur une ou des solutions alternatives à la modernité. Ball (2019) explique, par exemple, que Dussel utilise Marx pour intégrer la critique des conditions historiques et matérielles dans son analyse de la libération. Cependant, bien qu'il adopte ces éléments marxistes, Dussel élargit la notion d'aliénation au-delà des relations de production pour inclure des dimensions morales et sociales. Cette approche montre que les théories décoloniales évoluent en utilisant en leur centre des idéaux matérialistes affirmés, où la compréhension des structures politiques et économiques devient essentielle. C'est en prolongation de cette théorie que nous étudions l'innovation sociale.

Les études décoloniales ont également examiné de nouvelles perspectives en éducation (Boulbina, 2012; Mbembe, 2016; Jacquet, 2019; Escobar, 2022; Hlatshwayo, 2022a, 2022b) et en technologie (Syed, 2016; Cruz, 2021; Das, 2023) soulevant des questions sur la décolonisation de la technologie elle-même et sur son potentiel décolonisateur, notamment en matière de souveraineté technologique (Martin et collab., 2022), d'innovation populaire (Maldonado-Villalpando et collab., 2022) et d'impact sur la fracture numérique (Aissaoui, 2022). Plus récemment, l'intelligence artificielle a également suscité un intérêt dans le contexte de la décolonisation (Mohamed et collab., 2020; Adams, 2021), illustrant les multiples facettes de son application et de son exploration dans la recherche contemporaine. Le point commun de cette domination a été mis en avant par Kennedy et ses collègues (2020) dans le concept de « dominionisation », qui désigne un processus social ou institutionnel impliquant la domination, le contrôle ou le renforcement des systèmes ou structures existants (notamment dans l'enseignement supérieur), mettant en lumière la question de la possession de l'expertise détenue par des individus principalement formés à la pensée eurocentrique et travaillant au sein d'institutions occidentales.

Ainsi, la décolonisation des sciences sociales représente un défi majeur pour les chercheurs, car les modèles théoriques et méthodologiques issus de l'Europe et de l'Amérique du Nord ne reflètent pas la diversité et la complexité du monde. Pour dépasser ces modèles, il est crucial de déconstruire les stéréotypes, les préjugés et les hiérarchies du discours colonial, qui influent encore sur la production et sur la diffusion du savoir (Tonda, 2012; Tuck et Yang, 2012). Ces auteurs insistent sur la reconnaissance et la valorisation des connaissances situées, locales, autochtones et militantes, qui offrent des perspectives alternatives pour la transformation sociale.

La décolonisation des sciences sociales nécessite donc de remettre en question les relations de pouvoir dans le champ de la recherche et d'embrasser la diversité des voix, expériences et visions du monde qui caractérisent les sociétés contemporaines (Fall, 2011). Cet élan en tant que discipline de recherche distincte s'accompagne d'une volonté d'approfondir notre compréhension des concepts et des cadres qui y sont associés. Ce processus vise à explorer comment les approches décoloniales contribuent à l'innovation sociale, favorisant ainsi des pratiques scientifiques plus inclusives et équitables, en phase avec les divers besoins et aspirations des communautés mondiales.

### 1.3 Innovation sociale et lien avec la décolonisation

L'appel à la décolonisation s'intensifie dans diverses instances mondiales, y compris à l'ONU, comme en témoignent les résolutions successives (no 55/146 pour 2001-20102; no 65/119 pour 2011-20203; et no 75/123 pour 2021-20304). Cette demande s'est également fait entendre dans le domaine de l'innovation sociale, comme l'a souligné l'Ignite Institute (2018). Cette évolution reflète une prise de conscience croissante de la nécessité de démanteler les déséquilibres historiques de pouvoir et les héritages coloniaux persistants. L'innovation sociale, selon Moore et Westley (2011), offre un moyen de briser les frontières et d'instaurer le processus de décolonisation en abordant les problèmes complexes de manière systémique. Elle remet en question les frontières disciplinaires et reconnaît que les solutions nécessitent souvent une collaboration multidisciplinaire et la participation de diverses perspectives, désignées par Maia (2018) comme des « innovateurs décoloniaux » :

[...] We might think of decolonial innovators as those who expand deeper into the needs of a particular community. If colonial innovators operate under the logic of competition and the survival of the fittest, decolonial innovators will think with the logic of collaboration and partnership. (Maia, cité dans Ignite Institute, 2018)

Cloutier (2003) mentionne que Taylor (1970) est reconnu comme le premier à avoir utilisé le terme « innovation sociale » en référant à de nouvelles façons de répondre aux besoins sociaux comme la pauvreté. Depuis lors, divers débats et approches théoriques ont émergé, dont l'innovation sociale centrée sur l'individu de Chambon et ses collègues (1982), l'innovation sociale orientée vers l'environnement/la communauté de Dedijs (1984) et l'innovation sociale en entreprise de Hall (1977). Des perspectives plus récentes, comme celles de Mulgan et ses collègues (2007), définissent l'innovation sociale comme de nouvelles idées répondant à des besoins sociaux et formant des capacités.

L'innovation sociale est perçue comme un phénomène émergent visant à répondre aux besoins humains par des changements dans les relations sociales. Aujourd'hui, elle est étudiée comme un processus transformateur remodelant les dynamiques entre les individus et la société, mettant l'accent sur l'inclusion et l'autonomisation. La littérature québécoise intègre le facteur participatif dans ce processus en quatre étapes (Longtin, 2021) :

1. *Phase d'émergence* : Marquant le début du processus, cette phase se caractérise par la formation de groupes d'acteurs engagés dans la résolution des problèmes sociaux. Les acteurs développent des stratégies innovantes et de nouvelles approches pour répondre aux besoins sociaux. Il s'agit d'un moment crucial où les défis sont identifiés et où des solutions innovantes sont développées.
2. *Phase d'expérimentation* : Cette étape consiste à tester les idées innovantes avec les utilisateurs initiaux pour évaluer leur viabilité dans des conditions réelles, souvent par le biais de projets pilotes.
3. *Phase d'adoption et de pérennisation* : Cette phase instaure l'institutionnalisation de l'innovation sociale, où les innovations commencent à s'intégrer dans les pratiques courantes. Cela représente un virage vers la durabilité, avec le renforcement des capacités et une collaboration accrue entre les organisations.
4. *Phase d'institutionnalisation et de passage à l'échelle* : La dernière phase implique la formalisation de l'innovation sociale en de nouvelles règles et pratiques, mettant l'accent sur les actions sur les plans institutionnel et politique.

Comprendre les phases de l'innovation sociale est important pour mieux saisir le processus de changement social qu'elles impliquent. Chaque étape présente des aspects distincts, des défis spécifiques et des opportunités uniques pour les individus engagés dans le processus d'innovation sociale.

Des auteurs comme Westley et ses collègues (2014) soulignent la diversité des perspectives et des savoirs dans le processus d'innovation, tandis que Cloutier (2003) promeut la valorisation des savoirs autochtones pour décoloniser les processus d'innovation. Les épistémologies autochtones, reconnues par Besançon et Chochoy (2013), mettent en avant la diversité de la pensée et des formes d'action ainsi que le lien entre les êtres humains et la nature.

Longtin et ses collègues (2021) plaide pour une compréhension approfondie des phases d'émergence, d'expérimentation et d'institutionnalisation de l'innovation sociale en tenant compte des contextes culturels et historiques spécifiques. Ils mettent en garde contre une approche uniforme dans la phase d'expérimentation, soulignant que les expérimentations doivent être sensibles aux nuances culturelles. Klein et ses collègues (2014) proposent une typologie des innovations sociales basée sur le concept de perturbation dans le système dominant, distinguant les innovations sociales incrémentales, radicales et transformantes. Cette dernière catégorie, selon van der Have et Rubalcaba (2016), vise à répondre aux besoins des communautés marginalisées, à les autonomiser et à transformer les structures de pouvoir institutionnelles pour créer une société plus équitable.

Bref, l'innovation sociale propose des modèles économiques alternatifs et des pratiques de gestion communautaire qui peuvent être cruciaux pour la décolonisation. En développant des systèmes de distribution des ressources plus équitables, elle contribue à transformer les structures économiques héritées du colonialisme. Ces modèles visent à déconstruire les systèmes économiques oppressifs et à promouvoir une économie plus juste et inclusive.

L'intégration de l'innovation sociale aux processus de décolonisation favorise la création de modèles plus équitables de gestion des ressources et de distribution des opportunités. En abordant directement les inégalités économiques et sociales créées par le colonialisme, l'innovation sociale aide à établir des pratiques qui reflètent les besoins et les aspirations des communautés marginalisées, plutôt que les intérêts des structures dominantes héritées du passé colonial.

## 2. Méthodologie : revue de la littérature interdisciplinaire intégrative

La croissance rapide de la recherche sur la décolonisation, qui dépasse les frontières disciplinaires, rend essentielle une revue de littérature interdisciplinaire (Boucher et Omar, 2023). Nous avons adopté une méthode systématique de collecte et de synthèse des recherches antérieures (Tranfield et collab., 2003; Whittemore et Knafl, 2005; Snyder, 2019) pour créer un cadre conceptuel intégrant décolonisation et innovation sociale. Cette approche permet d'examiner les dynamiques entre ces concepts avec une profondeur et une précision inaccessibles à une étude isolée, tout en amorçant une modélisation initiale.

Puis, nous avons utilisé une revue de littérature intégrative pour évaluer, critiquer et synthétiser la recherche sur la décolonisation et l'innovation sociale, permettant l'émergence de nouveaux cadres théoriques (Torraco, 2016). Cette méthode favorise la conceptualisation et la modélisation théorique (Snyder, 2019), essentielle pour comprendre les interactions complexes entre ces deux concepts. Plutôt que de se limiter à une discipline, nous avons combiné des perspectives et idées variées pour créer un cadre conceptuel. Cette approche vise à établir une base théorique solide pour analyser ces interactions, différenciant ainsi notre démarche d'une revue de littérature traditionnelle.

Pour cette revue interdisciplinaire, nous avons élaboré une stratégie exhaustive en utilisant le catalogue mondial WorldCat et 67 bases de données universitaires (p. ex., JSTOR, ScienceDirect, SAGE) pour la période de 1995 à 2024. Nous avons recherché les mots clés « decolonization » et « social innovation », avec des filtres sur les articles évalués par des pairs, ce qui a abouti à 182 articles pertinents.

La majorité de ces articles se concentrent sur la décolonisation de l'éducation et des connaissances (57 articles), tandis que 28 articles concernent l'administration publique, mettant en lumière une réorientation vers des approches inclusives. Les médias, le développement médiatique et l'art (17 articles) ainsi que les mouvements sociaux (13 articles) illustrent l'impact de la décolonisation sur la culture et le militantisme. Les domaines moins représentés, tels que la psychologie et la psychiatrie (9 articles), les sciences sociales (10 articles) et la théologie (10 articles), montrent une diversité de perspectives.

Des thèmes émergents comme le travail social, le tourisme, la gestion et la gouvernance, la responsabilité sociale et environnementale, la prise de décision, l'intelligence artificielle, la biodiversité, le leadership et le culinaire, avec 10 publications chacun, suggèrent un potentiel de recherche croissant dans ces secteurs moins traditionnels.

En approfondissant les liens entre éducation et décolonisation, nous avons trouvé des articles sur la décolonisation de la connaissance, sur la transformation universitaire en pluriversité et sur des réflexions décoloniales sur l'éducation. Enfin, une recherche complémentaire a ajouté 37 ouvrages, principalement d'auteurs comme Martín Alcoff et Dussel.

La revue de littérature a été suivie d'une analyse thématique basée sur les étapes de Vaismoradi et ses collègues (2016). Nous avons d'abord collecté des matériaux issus de divers auteurs, puis classé les dimensions identifiées en codes conceptuels. Par exemple, des termes comme « globalisation », décrite par Quijano et Ennis (2000) comme l'aboutissement du capitalisme colonial centré sur l'Europe, ou « modernité », que Grosfoguel (2012) considère comme un mythe d'autoproduction européenne. Nous avons ainsi identifié 75 codes conceptuels, dont certains issus de la lecture décoloniale, et ajouté plus de 26 codes provenant d'articles sur la décolonisation appliquée à l'innovation et à la technologie. Ces codes offrent un niveau d'abstraction varié, comme le montre l'extrait de tableau 1 ci-dessous.

Niveau d'abstraction	Extraits de codes conceptuels	Provenance
Abstraction élevée	<i>Colonialism, Analectic, Modernity, Eurocentrism, Imperialism, Orientalism</i>	Lecture décoloniale
Abstraction moyenne	<i>Decolonial Praxis, Border Thinking, Epistemic Disobedience, Delinking, Exteriority, Decolonial Approach, Cosmopolitan Approach, Pluriversality</i>	Lecture décoloniale Concepts décoloniaux appliqués à l'innovation et la technologie
Abstraction concrète	<i>Decolonial Technology, Algorithmic Dispossession, Algorithmic Exploitation, Data Sovereignty, Self-Sovereignty, Digital Divide, Reverse Tutelage</i>	Concepts décoloniaux appliqués à l'innovation et la technologie

Tableau 1 – Extraits de codes conceptuels et de leur niveau d'abstraction

Dans la phase suivante, nous avons classifié les termes par similarité pour dégager des idées unificatrices, malgré les détails variés (Vaismoradi et collab., 2016). Cette étape a permis de créer des thèmes principaux, qui sont au cœur des six principes discutés dans cet article. En regroupant les codes et significations similaires, nous avons identifié des concepts apparentés. Le tableau 2 présente un extrait de ces étiquettes ainsi que les extraits conceptuels et textuels correspondants, montrant comment les idées des auteurs se relient aux thèmes principaux.

Étiquettes	Extraits des concepts	Extraits auteurs
Forme de structure de pouvoir et reconnaissance	<i>Colonialism, Eurocentrism, Digital Divide</i>	<p>L'eurocentrisme, tel que décrit par Ramborasita et collab (2022), est un produit de l'expansion impériale européenne, imposant une hiérarchie où les identités non européennes sont subordonnées. Quijano (2000) le voit comme une perspective qui présente l'histoire comme culminant en Europe, naturalisant les différences raciales et renforçant un dualisme oppressif.</p> <p>Mignolo (2011) ajoute que cette épistémicité coloniale a façonné la pensée occidentale pour dominer non seulement les ressources, mais aussi les savoirs et subjectivités non européennes, consolidant ainsi une structure de pouvoir.</p> <p>Le digital divide, selon Moss (2002), décrit l'écart entre ceux qui ont accès aux nouvelles technologies de l'information, comme Internet, et ceux qui ne l'ont pas, exacerbant les inégalités héritées du colonialisme.</p>

<p>Dialogue et échange interculturel</p>	<p><i>Intercultural Dialog et Pluriversity</i></p>	<p>Dans <i>Decolonizing Western Universalisms</i>, Grosfoguel (2012) critique l'universalisme occidental, enraciné dans la philosophie moderne de Descartes, qui détache le savoir de ses contextes pour le rendre universel. Il montre que cet universalisme hiérarchise les savoirs, marginalisant les perspectives non occidentales. Bien qu'il ne mentionne pas directement la pluriversity, Grosfoguel propose un universalisme concret basé sur des relations horizontales entre les peuples, inspiré par Aimé Césaire.</p> <p>Dunford (2017) développe la notion de pluriversity comme un processus de dialogue interculturel respectueux, où les valeurs émergent de l'interaction entre cultures et cosmovisions spécifiques. Il critique les prétentions à une pensée universelle unique et soutient que la pluriversity, en rejetant les visions eurocentriques, défend des projets de vie locaux et la coexistence de nombreux mondes, s'opposant ainsi aux tentatives de standardisation et de domination culturelle.</p>
<p>Résistance et transformation soutenue</p>	<p>Decolonial Praxis, Social Liberation, Delinkage et Epistemic Disobedience</p>	<p>Quijano (2007) insiste sur la nécessité de déliaison des structures coloniales pour survenir aux appuis de prendre des décisions véritablement libres et autonomes, favorisant des relations interculturelles et une transformation permanente des systèmes hérités du colonialisme.</p> <p>Mignolo (2011) définit la désobéissance épistémique comme « un acte fondamental de révision et de récusation des structures imposées par la modernité coloniale » (p. 45).</p>

Tableau 2 – Extraits des étiquettes en lien avec un extrait des concepts et des auteurs

À partir de ces étiquettes, nous avons élaboré un récit qui souligne les six principes de cet article et qui établit des connexions conceptuelles claires entre eux. Ces étiquettes ne sont pas des catégories isolées, mais des concepts interconnectés qui se renforcent mutuellement pour offrir une compréhension plus profonde des dynamiques décoloniales.

L'approche méthodologique utilise directement les concepts de la littérature décoloniale, assurant que chaque principe émerge organiquement des idées des auteurs. Par exemple, en reliant la pluriversalité au dialogue interculturel, nous montrons comment ce dialogue crée des espaces où différentes visions du monde coexistent équitablement, dépassant une simple opposition entre domination et résistance. De même, l'interconnexion entre désobéissance épistémique et déliaison souligne la nécessité de libérer non seulement des structures politiques et économiques coloniales, mais aussi des modes de pensée

imposés par l'épistémologie occidentale. Les concepts de libération sociale et de praxis décoloniale introduisent des actions concrètes pour transformer les sociétés héritées du colonialisme.

Ainsi, cette approche méthodologique assure une étroite relation entre les principes et les réflexions théoriques des auteurs. En mettant en avant la cohérence conceptuelle entre les étiquettes et les principes, elle garantit une continuité avec les travaux de recherche existants et renforce la solidité théorique des principes décoloniaux de cet article.

Grâce à cette approche, nous avons eu la possibilité d'identifier les principaux axes de recherche actuels, mais également mis en lumière des domaines moins traditionnels porteurs de perspectives innovantes. Les contributions significatives de la littérature, associées aux découvertes émergentes sur l'intersection de la technologie avec la décolonisation, enrichissent notre compréhension des défis actuels et des opportunités futures.

### **3. Modèle intégré proposé**

La décolonisation est un processus complexe visant à comprendre et à déconstruire les structures de pouvoir et les récits qui soutiennent les idéologies coloniales. En analysant les contributions de penseurs décoloniaux comme Quijano, Mignolo et Martín Alcoff, nous cherchons à identifier et à remettre en question les racines de la colonialité dans notre réalité. Ce travail, essentiel pour révéler les hiérarchies et discriminations héritées du colonialisme, prépare le terrain pour des actions concrètes en innovation sociale.

Les principes de décolonisation explorés ici ne sont pas linéaires, mais interconnectés. Ils nécessitent un engagement continu et une remise en question des paradigmes établis. Nous visons à montrer comment ces principes guident les efforts vers une décolonisation significative et transformatrice, en mettant en avant la critique, le dialogue et la résistance pour un futur plus équitable et inclusif en innovation sociale.

#### **3.1 Principes non linéaires de décolonisation**

Dans la quête de démanteler les structures de pouvoir et de récits qui ont historiquement soutenu les idéologies coloniales, nous nous appuyons sur une approche qui va au-delà de la simplification des pensées profondes des penseurs décoloniaux. Notre intention n'est pas de réduire la complexité de leurs idées à des concepts trop simplifiés, mais plutôt de les rendre accessibles et applicables à d'autres contextes de construction. En nous inspirant des travaux multiples d'auteurs tels que Quijano, Mignolo et Martín Alcoff, nous proposons une exploration des principes de décolonisation qui ne prétend pas linéariser leur pensée, mais cherche à en extraire des principes dynamiques et interactifs.

Cette section présente donc un effort pour distiller et appliquer ces idées dans une série de principes non linéaires, chacun reflétant les luttes intrinsèques à la décolonisation des épistémologies, de l'éducation et des structures de pouvoir. À travers ce travail, nous visons à classer et à déduire des principes fondamentaux qui servent de fondement à une compréhension élargie de la décolonisation, tout en respectant la profondeur et la complexité des contributions de chaque auteur. Ce faisant, nous embrassons la multiplicité des voies par lesquelles la pensée décoloniale peut informer et transformer nos approches des structures sociales, politiques et éducatives existantes.

En guise de départ, il est crucial de reconnaître les structures de pouvoir et les récits soutenant les idéologies coloniales pour provoquer le changement. Des auteurs comme Quijano (2007), Martín Alcoff (2011) et Mignolo (2011) soutiennent que la pensée décoloniale nécessite une remise en question de la rationalité historique héritée des langues grecque, latine et européennes impériales modernes.

Reconnaître les schémas persistants de la rationalité hégémonique, telle que la « colonialité », est essentiel pour comprendre son influence continue. Ramboarisata et ses collègues (2022) ajoutent que des mouvements d'éveil reflètent les luttes contre la colonisation physique et la nécessité de décoloniser les épistémologies et l'éducation, un processus rendu possible par un discours actif. Ce réveil historique ouvre la voie aux efforts de décolonisation, remettant en question les paradigmes coloniaux et affectant la structure de la connaissance actuelle.

La décolonisation, telle qu'elle est représentée, est une entreprise complexe et multiforme enracinée dans la reconnaissance et la remise en question des structures de pouvoir existantes et des récits coloniaux. Elle implique de comprendre les empreintes historiques du colonialisme, tout en s'engageant activement avec eux pour remettre en question les hiérarchies, les normes ou les épistémologies existantes. Au cours de ce processus, les auteurs (Quijano, 2007; Alcoof 2011; Mignolo, 2011; Ramboarisata et collab., 2022) soulignent l'importance de cette étape initiale de reconnaissance et de critique des idéologies et des structures dominantes profondément enracinées. Un tel travail préparatoire pose les bases des efforts décoloniaux.

*Principe 1 : Reconnaître les structures de pouvoir et les récits existants*

Le premier principe du processus de décolonisation consiste à reconnaître les structures de pouvoir et les récits existants qui soutiennent les idéologies coloniales. Cette prise de conscience constituerait le socle sur lequel reposent les efforts décoloniaux ultérieurs.

De nouvelles reconnaissances et critiques des idéologies dominantes donnent lieu à des espaces de dialogue et de réflexivité, favorisant une collaboration interdisciplinaire dès les premiers stades. Cette convergence de chercheurs, d'activistes, d'artistes et d'autres parties prenantes enrichit et complexifie les discours, créant des perspectives intersectionnelles pour une décolonisation complète. Ces moments mettent en lumière l'interconnexion des différents mondes, sociétés et cultures, qui demandent à être découverts et explorés (Ramboarisata et collab., 2022). Grâce à la collaboration interdisciplinaire inhérente observée dans l'émergence de l'interconnexion, il devient plus évident que ces dialogues collectifs et ces actions émergent comme des points d'inflexion critiques, amplifiant les interconnexions entre les mondes et les relations de pouvoir inégales existantes.

*Principe 2 : Comprendre comment les connexions au sein des récits dominants ont été façonnées par le colonialisme et par la distribution inégale du pouvoir*

Après avoir remis en question les récits dominants, l'interconnexion des différents mondes, sociétés et cultures deviendrait apparente. Par conséquent, cette étape consisterait à comprendre comment ces connexions ont été façonnées par le colonialisme et comment le pouvoir et les ressources sont inégalement répartis au sein et entre ces entités (micro, méso, macro).

Rassembler des perspectives et des approches diverses souligne la nécessité de comprendre et d'évaluer les déséquilibres de pouvoir qui existent dans différentes sociétés et cultures. Il s'agit d'une étape critique qui encourage un effort intellectuel collectif pour remettre en question les dynamiques de pouvoir établies, et pour parvenir à une compréhension plus profonde de l'interconnexion influencée par les histoires coloniales et de la distribution inégale des ressources à travers différentes échelles d'interaction humaine.

*Principe 3 : Embrasser et valoriser les différentes façons de savoir et les systèmes de connaissances alternatifs*

Reconnaître les dynamiques de pouvoir inégales libérerait la production des connaissances des épistémologies dominantes. Cela impliquerait d’embrasser et de valoriser les diverses façons de savoir et les systèmes de connaissances alternatifs issus de différentes cultures et sociétés.

Du point de vue hégémonique, les visions du monde, les traditions et les valeurs alternatives ont souvent été négligées et qualifiées de primitives ou mystiques (Mignolo, 2011). Embrasser et valoriser les diverses façons de savoir ouvrent des opportunités d’apprentissage mutuel, de compréhension et de collaboration. Pour Mignolo et Walsh (2018), les principes de la décolonialité ne rejettent pas les rationalités dominantes, mais élargissent le champ, créant un paradigme inclusif où coexistent de multiples réalités – un nouvel espace d’« existence, d’analyse et de pensée » (p. 17, trad. libre). À travers les défis de l’incommensurabilité, la quête d’inclusivité au sein de ce nouvel espace nécessite une transparence totale, une ouverture ainsi qu’une volonté d’engagement et de traduction pour contribuer vraiment à des échanges interculturels significatifs.

Une approche empathique et inclusive est essentielle pour faciliter les échanges interculturels et pour surmonter les incompréhensions (Curiel, 2021). Cela implique de comprendre l’« Autre » et de reconnaître sa dignité humaine au-delà des simples fonctionnalités du système, tout en plaidant pour un engagement plus profond avec des perspectives diverses (Mills, 2018). Ce type d’engagement nécessite une ouverture soutenue par l’humilité et par la solidarité, donnant aux perspectives marginalisées l’espace pour exprimer leurs expériences et réalités (Misoczky et collab., 2017). La théorie du troisième espace de Bhabha propose un espace liminal de rencontre culturelle, produisant de nouvelles formes d’identité culturelle et donnant lieu à une multiplicité de voix dans les espaces hybrides intermédiaires (Bhandari, 2022). En essence, cette épistémologie transformatrice repose sur une compréhension globale des expériences, allant au-delà du simple dialogue interculturel; il s’agit d’une ouverture à « penser, écouter, voir, goûter le monde du point de vue de l’autre » (Misoczky et collab., 2017, p. 253, trad. libre). Cette ouverture favorise un dialogue et un échange significatifs, encourageant l’apprentissage mutuel, la compréhension et la collaboration, tout en valorisant la diversité culturelle.

*Principe 4 : Créer des espaces d’apprentissage mutuel, de compréhension et de collaboration*

En embrassant et en valorisant les diverses façons de savoir et les systèmes de connaissances alternatifs, on ouvre la voie à un dialogue et à un échange significatif entre les cultures, les traditions et les visions du monde diverses, créant ainsi des espaces pour un apprentissage mutuel, une compréhension et une collaboration.

La praxis de la décolonialité nécessite une action inébranlable pour cultiver un nouveau paradigme d’existence et de vie, en résistance aux aspects déshumanisants des configurations contemporaines (Walsh, 2021). Cela implique un processus continu de résistance et de transformation, avec une ouverture à la créativité et à la culture sur une période prolongée de maturation (Dussel, 2013). Cette praxis continue est également partagée par Curiel (2021) à travers le féminisme décolonial, favorisant un dialogue entre les formes de connaissances diverses pour renforcer les luttes sociales contre les récits dominants. La décolonisation est un processus durable où un acte collectif de résistance et de transformation navigue perpétuellement parmi les nuances de pouvoir, de connaissance et d’existence à travers des temporalités diverses et non linéaires, visant à tendre vers un monde plus juste et équitable.

*Principe 5 : Favoriser un processus continu de résistance et de transformation par des efforts continus*

Il s'agit d'un effort permanent contre les héritages structurels, qui vise un monde plus juste et équitable, et non un événement unique.

Ce processus continu repose en partie sur notre capacité à l'améliorer pour susciter un effet transformateur. Cette compréhension implique une interaction complexe entre l'éducation, les systèmes de connaissances et la décolonisation, reconnaissant leurs rôles mutuels. Mbembe (2015), Padilla (2021) et Escobar (2022) discutent de transformer le système éducatif en dépassant les normes narratives dominantes, utilisant la pluriversité pour créer des espaces d'intersection des connaissances, soutenant la richesse des systèmes indigènes et favorisant la solidarité entre les groupes divers. Remanier les systèmes éducatifs et de connaissances pour défendre les voix et les expériences diverses incarne l'esprit reconstitutif de la décolonisation, tout en préservant les systèmes de connaissances traditionnels (Padilla, 2021).

Escobar (2022) étend cette idée à la « notion de transitions de civilisation » (p. 191, trad. libre), appelant à une coexistence pluraliste de projets de civilisation. Selon lui, cette coexistence exige un système éducatif et des visions politiques qui dépassent les notions traditionnelles de développement et de progrès, ainsi que les idéaux du capitalisme, de la science, de l'économie et de l'individu. L'inclusion de points de vue marginalisés présente une variété de perspectives historiquement exclues des systèmes de connaissances dominants (Martinez-Vargas, 2020). Associés au locus d'énonciation, qui affirme que toute connaissance est imprégnée d'identités humaines (race, ethnicité, genre, classe, etc.) (Ndlovu-Gatsheni, 2021), les systèmes de connaissances gagnent en inclusivité et en réflexion sur des réalités diverses allant au-delà du récit dominant.

Alors que les systèmes de connaissances évoluent en réponse aux efforts décoloniaux, ils offrent de nouveaux paradigmes et cadres pour affiner le processus de décolonisation. En retour, la décolonisation élargit ses horizons et introduit de nouvelles dimensions, obligeant le système de connaissances à s'adapter pour guider les futurs efforts. Cette relation cyclique garantit que le processus reste dynamique et réactif aux besoins changeants. Ce remodelage devient un aspect fondamental de la décolonisation, sous-tendant tous les autres aspects, car, sans efforts soutenus, la (re)construction des structures de pouvoir et l'inclusivité pourraient devenir vides, assurant la préservation et la durabilité de ces connaissances pour les générations futures. En essence, cela encapsule l'aspect reconstitutif de la décolonisation, soulignant que le processus implique la déconstruction et la reconstruction active des systèmes de connaissances, avec l'éducation et le partage des connaissances au cœur de celui-ci.

*Principe 6 : Remodeler les systèmes éducatifs et de connaissances pour valoriser les voix et les expériences diverses*

Ce principe est crucial pour soutenir la décolonisation. Il implique de valoriser les voix et les expériences diverses dans l'éducation et le partage des connaissances. Il vise à créer une nouvelle forme d'apprentissage axée sur la collaboration, l'inclusivité et la durabilité des systèmes de connaissances. Cette approche (re)constructive souligne l'importance d'adapter activement les systèmes de connaissances à ces principes.

L'exploration de la décolonialité commence par une réévaluation critique des récits historiques et des dynamiques de pouvoir, conduisant à une remise en question des structures qui perpétuent les récits dominants. Cela nécessite la valorisation des diverses façons de savoir, la célébration de la pluralité des expériences humaines et l'adoption des systèmes de connaissances alternatifs marginalisés. En favorisant le dialogue et l'échange, cette approche favorise la compréhension entre les traditions et les visions du monde. Ce processus est continu, exigeant persistance, résilience et action continue. La durabilité de la décolonisation dépend de la capacité des systèmes éducatifs et de connaissances à évoluer en même temps, garantissant des apprentissages inclusifs et équitables qui favorisent la collaboration et le partage des connaissances.

En résumé, ces six principes, de la reconnaissance du problème à l'action et à la transformation continue, soulignent l'importance de comprendre la décolonisation comme un processus dynamique, inclusif, transformateur et en constante évolution pour répondre aux dynamiques changeantes du pouvoir, de la connaissance et des échanges culturels.

La figure 1 illustre un modèle évolutif et circulaire des principes de décolonisation. Les six principes sont disposés de manière circulaire autour d'un noyau central, représenté par un point noir, symbolisant la nouvelle épistémologie ou les nouvelles connaissances qui émergent continuellement du processus décolonial.

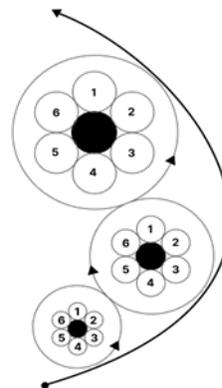


Figure 1 – Principes non linéaires de décolonisation

Chaque cercle numéroté représente un principe de décolonisation. Leur taille et leur disposition montrent que tous les principes sont utilisés en même temps et sont également importants, sans hiérarchie entre eux. Cela reflète l'idée que la décolonisation est un processus complexe où chaque principe contribue simultanément à la création d'une façon de penser. Les flèches montrent que le cercle central évolue avec le temps et que chaque principe change aussi individuellement. La flèche plus épaisse met en évidence une phase clé où le centre (la nouvelle épistémologie) est particulièrement influencé par les principes et par leurs interactions.

Par cette figure, nous souhaitons illustrer que la décolonisation n'est pas un processus linéaire ni séquentiel, mais un chemin cyclique et interactif où les différents principes s'influencent les uns les autres pour permettre la création d'un cadre de pensée innovant. Chaque interaction entre les principes aide à façonner continuellement la nouvelle épistémologie, tout en remettant en cause les savoirs hégémoniques ayant historiquement soutenu les structures de pouvoir coloniales.

Ainsi, la décolonisation est un processus en mouvement constant, dans lequel les apports évoluent, influençant et transformant les épistémologies de manière permanente.

### 3.2 Proposition d'un modèle intégré d'innovation sociale et de décolonisation

Nous avons approfondi les travaux de Longtin et ses collègues (2021) en examinant le processus cyclique de la décolonisation et son lien direct avec l'innovation sociale. La décolonisation, en remettant en question et en démantelant les héritages coloniaux ainsi que les déséquilibres de pouvoir, offre une perspective riche pour une innovation inclusive et équitable qui reflète la diversité des savoirs et des expériences.

Dans cette optique, nous proposons un modèle en quatre étapes de l'innovation sociale, telles qu'elles sont définies par Longtin et ses collègues (2021) : la phase d'émergence, la phase d'expérimentation, la phase d'adaptation et de perpétuation ainsi que la phase d'institutionnalisation et de mise à l'échelle.

La figure 2 illustre un modèle qui permet d'intégrer les principes de la décolonisation à chaque étape du processus d'innovation afin de promouvoir la justice sociale, l'équité et une compréhension approfondie de l'interconnexion entre tous les systèmes de connaissances.

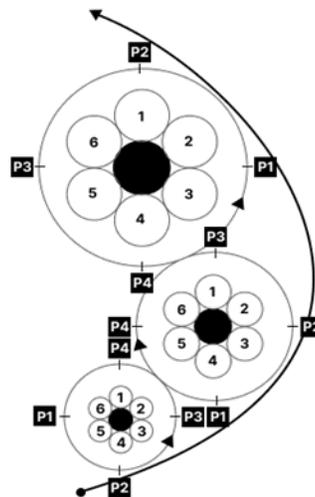


Figure 2 – Coévolution circulaire de l'innovation sociale décolonisée

#### *Phase d'émergence (P1)*

La phase d'émergence est cruciale pour poser les bases d'une innovation sociale à la fois inclusive et décolonisée. Elle commence par la formation de groupes visant à résoudre des problèmes sociaux avec des approches novatrices. Cependant, il est essentiel d'éviter de reproduire les dynamiques de pouvoir existantes. Pour cela, il faut reconnaître ces structures dès le départ, inclure une diversité de parties prenantes et garantir une représentation équitable des communautés marginalisées. Cette démarche permet d'établir des pratiques d'innovation sociale plus équilibrées et évite les solutions superficielles.

En intégrant des cadres interdisciplinaires, on remet en question les hiérarchies et favorise des méthodes plus inclusives. Un dialogue authentique entre toutes les parties prenantes est clé pour une innovation sociale véritablement transformatrice. Cela nécessite des méthodes de facilitation qui assurent une participation égale et qui donnent une place significative aux voix souvent marginalisées.

Pour que l'innovation réponde efficacement aux besoins des communautés, il est également crucial de comprendre les contextes historiques et les interconnexions des différentes sociétés et cultures. Par exemple, une organisation internationale introduisant une initiative de développement économique dans une communauté historiquement marginalisée doit tenir compte de cette histoire pour éviter d'ignorer les pratiques économiques locales. Sans cette prise en compte, l'innovation risque de renforcer les inégalités existantes. Ainsi, en favorisant une approche respectueuse et équitable, l'innovation sociale peut véritablement remettre en question les récits dominants et engendrer des transformations profondes et durables.

#### *Phase d'expérimentation (P2)*

Au cours de la phase d'expérimentation, les idées sont rigoureusement testées avec des utilisateurs réels, souvent à travers des projets pilotes collaboratifs. Cependant, cette étape peut involontairement perpétuer les dynamiques de pouvoir dominantes et marginaliser certaines voix, notamment en ce qui concerne la priorisation des retours d'information.

Par exemple, un projet pilote pourrait privilégier les avis des participants plus influents ou vocaux, au détriment des perspectives des groupes marginalisés et plus réservés, biaisant ainsi le développement de l'innovation. Pour éviter ce problème, il est crucial pour les innovateurs d'assurer une implication équitable en examinant et en remettant en question les dynamiques de pouvoir dominantes. Cela nécessite non seulement de veiller à la représentation des voix marginalisées, mais aussi de les intégrer de manière significative dans les mécanismes de retour d'information. Inviter ces voix à participer n'est pas suffisant; il est essentiel de concevoir des innovations en respectant les pratiques culturelles locales pour éviter une acceptation limitée ou une résistance.

Il est également important de considérer l'expérimentation comme un processus continu, plutôt que comme un événement ponctuel. Limiter l'expérimentation à un seul projet pilote, sans cycles itératifs pour intégrer les apprentissages et les retours, peut compromettre la capacité de l'innovation à évoluer selon les besoins de la communauté. Ainsi, pour un projet de développement économique dans une communauté historiquement marginalisée, il est crucial que l'organisation reste attentive aux dynamiques de pouvoir lors de l'expérimentation. Les retours des membres les plus influents risquent de dominer, tandis que les perspectives des plus silencieux pourraient être négligées. Mettre en place des mécanismes assurant une représentation équitable des voix marginalisées est donc essentiel. Des méthodes comme des entretiens individuels ou des groupes de discussion ciblés peuvent aider à obtenir des retours diversifiés.

En adoptant une approche itérative et en engageant continuellement la communauté, les innovateurs peuvent s'assurer que les solutions développées répondent réellement aux besoins de tous les membres de la communauté, sans reproduire les inégalités existantes. Ainsi, l'expérimentation devient un outil pour renforcer l'inclusivité et la pertinence de l'innovation sociale.

#### *Phase d'adoption et de perpétuation (P3)*

La phase d'adoption et de perpétuation est cruciale pour intégrer les innovations sociales dans les pratiques courantes, marquant ainsi un pas vers la durabilité et renforçant la collaboration interorganisationnelle (Klein et collab., 2014; Bouchard et collab., 2015). Dans le contexte de la décolonisation de l'innovation sociale, cette étape permet une critique des faiblesses et le développement de stratégies d'amélioration. Cependant, elle peut aussi renforcer les dynamiques de pouvoir existantes en adoptant de manière non critique les « pratiques courantes », ce qui pourrait écarter les récits alternatifs et les systèmes de connaissances. Il est donc essentiel d'intégrer des mécanismes qui reconnaissent et intègrent activement les pratiques des voix marginalisées.

En appliquant le troisième principe de décolonisation (embrasser et valoriser les différentes façons de savoir et les systèmes de connaissances alternatifs), il devient possible d'analyser les dynamiques de pouvoir inégales et de libérer la production de connaissances des limites du récit dominant. Ne pas inclure diverses épistémologies peut réduire l'impact des innovations en négligeant les contributions des communautés marginalisées. Par exemple, l'adoption d'une technologie pour la productivité agricole sans tenir compte des connaissances agricoles traditionnelles peut conduire à des pratiques non durables dans certains contextes environnementaux. Intégrer divers systèmes de connaissances, par exemple en créant des forums de dialogue entre détenteurs de savoirs traditionnels et chercheurs, peut mener à des solutions à la fois innovantes et culturellement appropriées.

De plus, cette phase peut souvent échouer à exploiter pleinement la richesse des connaissances disponibles en hiérarchisant les données quantitatives au détriment des informations qualitatives issues des récits communautaires. Cela peut limiter la compréhension de l'impact réel de l'innovation. Par exemple, la priorité aux données quantitatives peut négliger la profondeur et le contexte offerts par les récits communautaires, ce qui est essentiel pour une évaluation complète de l'innovation.

Ainsi, il est crucial que la phase d'adoption et de perpétuation ne se contente pas de l'intégration superficielle de l'innovation, mais valorise également les savoirs locaux. Il est important de ne pas adopter l'innovation de manière non critique, au risque d'écarter les connaissances traditionnelles et de marginaliser davantage les groupes vulnérables. Pour éviter cela, il faut intégrer activement les systèmes de connaissances locaux, par exemple en organisant des forums réguliers entre les membres de la communauté, les détenteurs de savoirs traditionnels et les responsables du projet. Cocréer des solutions avec ceux qui comprennent les réalités locales permet d'assurer que l'innovation est à la fois efficace et respectueuse de la culture locale.

#### *Phase d'institutionnalisation et de mise à l'échelle (P4)*

La phase d'institutionnalisation et de mise à l'échelle est cruciale pour intégrer les innovations sociales dans les normes et pratiques établies, consolidant les stratégies sur les plans institutionnel et politique (Longtin et collab, 2021). Cependant, cette étape peut présenter des défis importants lorsqu'elle est examinée sous l'angle de la décolonisation. En effet, l'institutionnalisation peut solidifier des innovations sans avoir pleinement intégré la diversité des épistémologies, risquant ainsi de marginaliser les savoirs des communautés sous-représentées.

Par exemple, une innovation en santé numérique qui ne prend pas en compte les pratiques médicales autochtones pourrait exclure des méthodologies de guérison traditionnelles, limitant ainsi son impact et son acceptabilité. Pour remédier à cela, il est crucial d'inclure divers systèmes de connaissances dans les processus d'évaluation et de mise à l'échelle. Impliquer les leaders communautaires et les détenteurs de savoirs traditionnels dans la définition des normes permet d'assurer que l'innovation reste respectueuse des spécificités locales. En outre, il est essentiel d'instaurer des boucles de rétroaction continues et des plateformes participatives, comme le préconise le quatrième principe de décolonisation (créer des espaces d'apprentissage mutuel, de compréhension et de collaboration), pour que les membres de la communauté puissent partager leurs expériences et influencer l'évolution de l'innovation.

Cette phase peut également échouer à remettre en question et à restructurer les systèmes éducatifs existants, perpétuant ainsi les paradigmes dominants. Pour éviter cela, il est nécessaire de contribuer à la transformation des systèmes de connaissances et à la rééducation des innovateurs en tenant compte des voix marginalisées. Une institutionnalisation réussie doit intégrer profondément les divers systèmes de connaissances pour garantir que l'innovation sociale soit non seulement durable, mais aussi équitable et inclusive, favorisant une transformation sociale véritable.

## Conclusion

Cet article a exploré l'intersection complexe et fertile entre les processus de décolonisation et l'innovation sociale, mettant en évidence le potentiel transformateur de leur intégration. Nous avons avancé que la décolonisation ne se résume pas à un acte historique ou géopolitique, mais s'étend en tant que processus continu et multidimensionnel visant à démanteler les structures de pouvoir persistantes héritées du colonialisme dans les sphères de l'innovation sociale. En effet, l'innovation sociale a été reconnue comme un véhicule potentiel pour répondre de manière créative et efficace aux défis sociaux et environnementaux contemporains, tout en promouvant l'équité, la justice sociale et la durabilité.

Nous proposons que l'intégration des principes de décolonisation dans les processus d'innovation sociale puisse enrichir et transformer ces derniers, rendant possible l'émergence de solutions véritablement innovantes qui respectent et valorisent la diversité des savoirs et des expériences. Cette approche requiert une remise en question profonde des récits dominants, la reconnaissance des structures de pouvoir existantes ainsi que l'engagement envers la coconstruction de connaissances et de pratiques inclusives et respectueuses des contextes locaux et mondiaux.

Nous appelons à une vigilance continue et à une réflexivité critique dans l'application de ces principes, soulignant l'importance d'espaces de dialogue et de collaboration interculturels. Ces espaces doivent permettre une interaction équitable entre différentes perspectives et connaissances, encourageant ainsi la cocréation de solutions innovantes qui répondent aux besoins sociaux, tout en contribuant à la transformation sociale.

En outre, cette recherche soulève des questions pertinentes sur la façon dont les institutions de recherche, les organisations de la société civile, les décideurs politiques et les communautés peuvent travailler ensemble pour promouvoir des initiatives d'innovation sociale à la fois transformatrices et décoloniales. Il est crucial que ces acteurs reconnaissent l'importance de remettre en question les hiérarchies de savoir existantes et d'adopter des approches plus holistiques et intégratives dans la recherche de solutions aux défis sociaux complexes de notre temps.

En conclusion, nous plaidons pour une approche plus holistique et intégrée de l'innovation sociale, qui embrasse pleinement les principes de la décolonisation comme un moyen d'enrichir et de guider le développement de solutions innovantes et équitables. À travers cette intégration, nous pouvons aspirer à un avenir où l'innovation sociale ne se contente pas de répondre aux besoins immédiats, mais contribue également à la construction d'un monde plus juste, équitable et durable pour tous.

## NOTES

- 1 Désigne l'ensemble du territoire du continent américain avant la colonisation européenne.
- 2 <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N00/568/16/PDF/N0056816.pdf?OpenElement>
- 3 <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N10/519/69/PDF/N1051969.pdf?OpenElement>
- 4 <https://docs.un.org/en/A%2FRES%2F75%2F123>

## RÉFÉRENCES

- Adams, R. (2021). Can artificial intelligence be decolonized? *Interdisciplinary Science Reviews*, 46(1-2), 176-197. <https://doi.org/10.1080/03080188.2020.1840225>
- Aissaoui, N. (2022). The digital divide: A literature review and some directions for future research in light of COVID-19. *Global Knowledge, Memory and Communication*, 71(8/9), 686-708. <https://doi.org/10.1108/GKMC-06-2020-0075>

- Ball, A. (2019, 18 juillet). The praxis of redemption: Enrique Dussel's Levinasian-Marxist theology of sin and salvation. *Advance*. <http://dx.doi.org/10.31124/advance.8953439.v1>
- Besançon, E. et Chochoy, N. (2013). L'élargissement du concept d'innovation. Dans E. Besançon, N. Chochoy et T. Guyon (dir.), *L'innovation sociale* (p. 15-28). L'Harmattan.
- Bhandari, N. B. (2022). Homi K. Bhabha's 'Third Space' Theory and cultural identity today: A critical review. *Pribhi Academic Journal*, 5, 171-181. <http://dx.doi.org/10.3126/paj.v5i1.45049>
- Bouchard, M., Evers, A. et Fraisse, L. (2015). Concevoir l'innovation sociale dans une perspective de transformation. *Sociologies pratiques*, n° 31(2), 9-14. <https://doi.org/10.3917/sopr.031.0009>
- Boucher, D. et Omar, A. (2023). Introduction – Decolonisation: Interdisciplinary perspectives. Dans D. Boucher et A. Omar (dir.), *Decolonisation: Revolution and evolution* (p. 1-26). Wits University Press.
- Boulbina, S. L. (2012). Décoloniser les institutions. *Mouvements*, 4, 131-141. <https://doi.org/10.3917/mouv.072.0131>
- Cajaiba-Santana, G. (2014). Social innovation: Moving the field forward – A conceptual framework. *Technological Forecasting and Social Change*, 82, 42-51. <https://doi.org/10.1016/j.techfore.2013.05.008>
- Chambon, J.-L., David, A. et Devevey, J.-M. (1982). *Les innovations sociales*. PUF.
- Cloutier, J. (2003). Qu'est-ce que l'innovation sociale? Document d'introduction [Cahier du CRISES n° 0314]. CRISES. [https://www.researchgate.net/publication/272566640\\_Qu%27est-ce\\_que\\_l%27innovation\\_sociale](https://www.researchgate.net/publication/272566640_Qu%27est-ce_que_l%27innovation_sociale)
- Coulthard, G. S. (2014). *Red skin, white masks: Rejecting the colonial politics of recognition*. University of Minnesota Press.
- Coutu, F.F. et Carrieri, A. P. (2018). Enrique Dussel e a Filosofia da Libertação nos Estudos Organizacionais. *Cad. EBAPE.BR* 16 (4). <https://doi.org/10.1590/1679-395169213>
- Cruz, C. C. (2021). Decolonizing philosophy of technology: Learning from bottom-up and top-down approaches to decolonial technical design. *Philosophy & Technology*, 34, 1847-1881. <https://doi.org/10.1007/s13347-021-00489-w>
- Curiel, O. (2021). Le féminisme décolonial en Abya Yala. *Multitudes*, 84, 78-86. <https://doi.org/10.3917/mult.084.0078>
- Das, D. (2023). Decolonization through technology and decolonization of technology. *Companion Proceedings of the 2023 ACM International Conference on Supporting Group Work* (p. 51-53). ACM. <http://dx.doi.org/10.1145/3565967.3571754>
- Dedijer, S. (1984), « Science – and Technology – related social innovations in UNCSTD National papers ». In C.G. Hedén et A. King. (1984) International Federation of Institutes for Advanced Study (AFIAS), Social innovations for development. Papers presented at the UN conference on Science and Technology for development, Vienne (979) Oxford Pergamon Press
- Dussel, E. (2013). *Ethics of liberation: In the age of globalization and exclusion*. Duke University Press.
- Escobar, A. (2022). Global higher education in 2050: An ontological design perspective. *Critical Times*, 5(1), 183-201. <https://doi.org/10.1215/26410478-9536551>
- Fall, M. A. (2011). Décoloniser les sciences sociales en Afrique. *Journal des anthropologues*, 124-125, 313-330. <https://doi.org/10.4000/jda.5874>
- Fanon, F. (1961/2002). *Les damnés de la terre*. Gallimard.
- Grosfoguel, R. (2007). Descolonizando los universalismos occidentales: El pluri-versalismo transmoderno decolonial desde Aimé Césaire. Dans S. Castro-Gómez et R. Grosfoguel (dir.), *El giro decolonial* (p. 63-78). Siglo del Hombre Editores.
- Grosfoguel, R. (2010). Vers une décolonisation des « uni-versalismes » occidentaux : le « pluri-versalisme décolonial », d'Aimé Césaire aux zapatistes. Dans A. Mbembe, F. Vergès, F. Bernault, A. Boubeker, N. Bancel et P. Blanchard (dir.), *Ruptures postcoloniales : les nouveaux visages de la société française* (p. 119-138). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.bance.2010.01.0119>
- Grosfoguel, R. (2012). Un dialogue décolonial sur les savoirs critiques entre Frantz Fanon et Boaventura de Sousa Santos. *Mouvements*, 4(72), 42-53. <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2012-4-page-42.html>

- Hall, D. J. (1977). *Social relations and innovation*. Routledge & Kegan Paul Ltd.
- Hlatshwayo, M. N. (2022a). Decolonising the university: Some thoughts on recontextualising knowledge. Dans M. N. Hlatshwayo, H. Adendorff, M. A. Blackie, A. Fataar et P. Maluleka (dir.), *Decolonising knowledge and knowers* (p. 47-64). Routledge.
- Hlatshwayo, M. N. (2022b). The rise of the neoliberal university in South Africa: Some implications for curriculum imagination(s). *Education as Change*, 26. <https://doi.org/10.25159/1947-9417/11421>
- Hutchings, K. (2019). Decolonizing global ethics: Thinking with the pluriverse. *Ethics & International Affairs*, 33(2), 115-125. <https://doi.org/10.1017/S0892679419000169>
- Ignite Institute. (2018, 10 mai). Decolonial innovation: Reclaiming the history of social innovation. *Medium*. <https://medium.com/igniteinstitute/how-we-can-we-decolonizing-social-innovation-a03583780f19>
- Jacquet, M. (2019). Diversité ethnoculturelle et autochtone dans la réforme du curriculum. *Revue canadienne de l'éducation*, 42(2), 350-383. <https://journals.sfu.ca/cje/index.php/cje-rce/article/view/3360>
- Kennedy, A., McGowan, K. et El-Hussein, M. (2020). Dominionization in higher education: Barriers and facilitators to decolonisation and reconciliation. *International Journal of Inclusive Education*, 27(1), 1-18. <https://doi.org/10.1080/13603116.2020.1829108>
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, D. et Lévesque, B. (2014). L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation. Dans J.-L. Klein (dir.), *L'innovation sociale* (p. 193-246). Érès.
- Kothari, U. (2019). *A radical history of development studies: Individuals, institutions, and ideologies*. Bloomsbury Publishing.
- Longtin, D. (dir.). (2021). *Outils d'évaluation en innovation sociale : résumé de la revue de la littérature et des pratiques sur l'évaluation des innovations sociales*. RQIS. [https://www.rqis.org/wp-content/uploads/2022/01/Resume-de-la-revue-de-litterature-et-des-pratiques\\_VF.pdf](https://www.rqis.org/wp-content/uploads/2022/01/Resume-de-la-revue-de-litterature-et-des-pratiques_VF.pdf)
- Maldonado-Villalpando, E., Paneque-Gálvez, J., Demaria, F. et Napoletano, B. M. (2022). Grassroots innovation for the pluriverse: Evidence from Zapatismo and autonomous Zapatista education. *Sustainability Science*, 17(4), 1301-1316. <https://doi.org/10.1007/s11625-022-01172-5>
- Martin, A., Sharma, G., Peter de Souza, S., Taylor, L., van Eerd, B., McDonald, S. M., Marelli, M., Cheesman, M., Scheel, S. et Dijkstra, H. (2022). Digitisation and sovereignty in humanitarian space: Technologies, territories and tensions. *Geopolitics*, 28(3), 1-36. <https://doi.org/10.1080/14650045.2022.2047468>
- Martín Alcoff, L. (2011). An epistemology for the next revolution. *Transmodernity*, 1(2), 67-78. <https://doi.org/10.5070/T412011808>
- Martinez-Vargas, C. (2020). Decolonising higher education research: From a uni-versity to a pluri-versity of approaches. *South African Journal of Higher Education*, 34(2), 112-128. <https://doi.org/10.20853/34-2-3530>
- Mbembe, A. J. (2015). *Decolonizing knowledge and the question of the archive*. Wiser. <https://wiser.wits.ac.za/system/files/Achille%20Mbembe%20-%20Decolonizing%20Knowledge%20and%20the%20Question%20of%20the%20Archive.pdf>
- Mbembe, A. J. (2016). Decolonizing the university: New directions. *Arts and Humanities in Higher Education*, 15(1), 29-45. <https://doi.org/10.1177/1474022215618513>
- Mignolo, W. D. (2009). Epistemic disobedience, independent thought and de-colonial freedom. *Theory, Culture & Society*, 26(7-8), 1-23. <https://doi.org/10.1177/0263276409349275>
- Mignolo, W. D. (2011). Epistemic disobedience and the decolonial option: A manifesto. *Transmodernity*, 1(2), 3-23. <https://web.archive.org/web/20210715015954/https://escholarship.org/content/qt62j3w283/qt62j3w283.pdf?t=m284lt>
- Mignolo, W. D. (2018). Decoloniality and Phenomenology: The Geopolitics of Knowing and Epistemic/Ontological Colonial Differences. *The Journal of Speculative Philosophy*, 32(3), 360-387. <https://doi.org/10.5325/jspephil.32.3.0360>
- Mignolo, W. D. et Walsh, C. E. (2018). *On decoloniality: Concepts, analytics, praxis*. Duke University Press.

- Mills, F.B. (2018). The Analectic Method. In: Enrique Dussel's Ethics of Liberation. Palgrave Macmillan, Cham.  
[https://doi.org/10.1007/978-3-319-94550-7\\_3](https://doi.org/10.1007/978-3-319-94550-7_3)
- Misoczky, M. C., Dornelas Camara, G. et Böhm, S. (2017). Organizational practices of social movements and popular struggles: Understanding the power of organizing from below. *Qualitative Research in Organizations and Management*, 12(4), 250-261.  
<https://doi.org/10.1108/QROM-09-2017-1567>
- Mohamed, S., Png, M.-T. et Isaac, W. (2020). Decolonial AI: Decolonial theory as sociotechnical foresight in artificial intelligence. *Philosophy & Technology*, 33(4), 659-684. <https://doi.org/10.1007/s13347-020-00405-8>
- Moore, M. L. et Westley, F. (2011). Surmountable chasms: Networks and social innovation for resilient systems. *Ecology & Society*, 16(1), 1-13. <https://doi.org/10.5751/ES-03812-160105>
- Moss, J. (2002). Power and the digital divide. *Ethics and Information Technology*, 4(2), 159-165.  
<https://doi.org/10.1023/A:1019983909305>
- Moulaert, F., MacCallum, D., Mehmood, A. et Hamdouch, A. (2013). *The international handbook on social innovation: Collective action, social learning and transdisciplinary research*. Edward Elgar Publishing.
- Mulgan, G., Tucker, S., Ali, R. et Sanders, B. (2007). *Social innovation: What it is, why it matters and how it can be accelerated* [Working Paper]. Skoll Centre for Social Entrepreneurship. <https://api.semanticscholar.org/CorpusID:153915375>
- Ndlovu-Gatsheni, S. J. (2021). Internationalisation of higher education for pluriversity: A decolonial reflection. *Journal of the British Academy*, 9(SI), 77-98. <https://doi.org/10.5871/jba/009s1.077>
- Nicholls, A., Simon, J., Gabriel, M. et Whelan, C. (2015). *New frontiers in social innovation research*. Palgrave Macmillan.
- Padilla, N. L. (2021). Decolonizing indigenous education: An indigenous pluriversity within a university in Cauca, Colombia. *Social & Cultural Geography*, 22(4), 523-544. <https://doi.org/10.1080/14649365.2019.1601244>
- Quijano, A. (2007). Coloniality and modernity/rationality. *Cultural Studies*, 21(2-3), 168-178.  
<https://doi.org/10.1080/09502380601164353>
- Quijano, A. et Ennis, M. (2000). Coloniality of Power, Eurocentrism, and Latin America. *Nepantla: Views from South*, 1(3), 533-580. <https://muse.jhu.edu/article/23906>
- Ramboarisata, L., Berrier-Lucas, C., Aissi Ben Fekih, L., Benouakrim, H., Ramonjy, D. et Tello Rozas, S. (2022). Décoloniser la RSE : perspectives plurielles. *Revue de l'organisation responsable*, 17, 5-35. <https://www.cairn.info/revue-2022-2-page-5.htm>
- Said, E. W. (1978). *Orientalism*. Pantheon Books.
- Seats, M. (2022). The Voice(s) of Reason: conceptual challenges for the decolonization of knowledge in global higher education. *Teaching in Higher Education*, 27(5), 678-694
- Snyder, H. (2019). Literature review as a research methodology: An overview and guidelines. *Journal of Business Research*, 104, 333-339. <https://doi.org/10.1016/j.jbusres.2019.07.039>
- Syed, M. A. (2016). A brief introduction to decolonial computing. *XRDS*, 22(4), 16-21. <https://doi.org/10.1145/2930886>
- Taylor, J. B. (1970). Introducing social innovation. *Journal of Applied Behavioral Science*, 6(1), 69-77.  
<https://doi.org/10.1177/002188637000600104>
- Tonda, J. (2012). L'impossible décolonisation des sciences sociales africaines. *Mouvements*, 4(72), 108-119.  
<https://doi.org/10.3917/mouv.072.0108>
- Torraco, R. J. (2016). Writing integrative literature reviews: Guidelines and examples. *Human Resource Development Review*, 4, 356-367.  
<https://doi.org/10.1177/1534484305278283>
- Tranfield, D., Denyer, D. et Smart, P. (2003). Towards a methodology for developing evidence-informed management knowledge by means of systematic review. *British Journal of Management*, 14, 207-222. <https://doi.org/10.1111/1467-8551.00375>
- Tuck, E. et Yang, K. W. (2012). Decolonization is not a metaphor. *Decolonization: Indigeneity, Education & Society*, 1(1), 1-40.  
<http://dx.doi.org/10.25058/20112742.n38.04>

- Vaismoradi, M., Jones, J., Turunen, H. et Snelgrove, S. (2016). Theme development in qualitative content analysis and thematic analysis. *Journal of Nursing Education and Practice*, 6(5), 100-110. <http://dx.doi.org/10.5430/jnep.v6n5p100>
- Van der Have, R. P. et Rubalcaba, L. (2016). Social innovation research: An emerging area of innovation studies? *Research Policy*, 45(9), 1923-1935. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2016.06.010>
- Walsh, C. (2021). Decolonial praxis: Sowing existence-life in times of dehumanities. Dans V. Schmiedt Streck, J. C. Adam et C. Carvalhaes (dir.), *Coloniality and religious practices: Liberating hope* (vol. 2, p. 4-12). <https://doi.org/10.25785/iapt.cs.v2i0.189>
- Westley, F., Antadze, N., Riddell, D. J., Robinson, K. et Geobey, S. (2014). Five configurations for scaling up social innovation: Case examples of nonprofit organizations from Canada. *Journal of Applied Behavioral Science*, 50(3), 234-260. <https://doi.org/10.1177/0021886314532945>
- Whittemore, R. et Knafl, K. (2005). The integrative review: Updated methodology. *Journal of Advanced Nursing*, 52, 546-553. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2648.2005.03621.x>

## ESPACE LIBRE

## Ce qu'il reste de la gouvernance collaborative dans les établissements de santé après la pandémie de COVID-19 : étude de cas exploratoire d'un « retour à la normale »

Morgane Gabet<sup>a</sup>, Pierre-Marie David<sup>b</sup>, Arnaud Duhoux<sup>c</sup>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1919>



**RÉSUMÉ.** La pandémie de COVID-19 a mis en évidence des enjeux de gouvernance dans les organisations de santé au Québec (Canada). Elle a également accéléré l'adoption de modalités de gouvernance collaborative, intégrant les professionnels de la santé et les patients dans le processus décisionnel. Cette étude de cas exploratoire basée sur des entrevues semi-structurées ( $n = 8$ ), visait à : définir ce qu'a pu être ou est encore la gouvernance collaborative pendant et après la pandémie de COVID-19 dans un établissement de santé au Québec; et comprendre les types d'initiatives et d'enjeux concernant sa mise en œuvre et sa pérennité. Cette étude est successive à une première vague d'entrevues ( $n = 12$ ) réalisées en 2020 pour un projet connexe, qui a permis de mieux comprendre la gouvernance collaborative en réponse à la crise sociosanitaire de COVID-19 par les organisations de santé (Gabet et collab., 2023). Elle souligne l'importance d'un leadership fort et d'une collaboration intersectorielle, tout en soulignant une potentielle dérive vers des pratiques qui peuvent dénaturer son objectif initial. Il semble nécessaire de clarifier et de partager le sens de cette gouvernance collaborative afin qu'elle reste adaptée aux besoins des personnels et des communautés.

**Mots clés :** Gouvernance collaborative, gestion des services de santé, crise sanitaire

**ABSTRACT.** The COVID-19 pandemic highlighted governance issues within healthcare organizations in Quebec (Canada). It also speeded up the adoption of collaborative governance models, integrating healthcare professionals and patients into the decision-making process. This exploratory qualitative case study, based on semi-structured interviews ( $n=8$ ), aimed to: 1. define what collaborative governance was or still is during and after the COVID-19 pandemic in a healthcare institution in Quebec; and 2. understand the types of initiatives and issues that facilitate or limit the implementation and sustainability of collaborative governance. This study follows a first wave of interviews ( $n=12$ ) conducted in 2020 for a related project that allowed a better understanding of the collaborative governance response to the COVID-19 crisis by healthcare organizations (Gabet et al., 2023). It emphasizes the importance of strong leadership and intersectoral collaboration, while warning of a potential drift toward practices that could undermine its original objective. It seems necessary to clarify and share the meaning of this collaborative governance to ensure that it remains well-suited to the needs of the healthcare staffs and the communities.

**Key words:** collaborative governance, healthcare management, health crisis

<sup>a</sup> Professeure adjointe, département de gestion évaluation et politique de santé (DGEPS), École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPU); Chercheure régulière, Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (CR-IUSMM) et Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

<sup>b</sup> Professeur agrégé, Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal; Chercheur associé, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

<sup>c</sup> Professeur agrégé, Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal; Chercheur régulier, Centre de recherche Charles-Le Moyne et Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

## Introduction

La pandémie de COVID-19 a révélé des enjeux majeurs de gouvernance pour les systèmes de santé dans le monde (Gautier et collab., 2023). Parmi ces enjeux, au Québec, province du Canada, on peut noter un manque de leadership dans la gouvernance de certains établissements et services, tels que ceux de soins de longue durée, ainsi qu'un manque général de coordination entre les acteurs cliniques et administratifs, conduisant à un accroissement de processus décisionnels plutôt descendants (Denis et collab., 2021). Certains de ces enjeux de gouvernance étaient d'ailleurs préexistants à la pandémie, par exemple des défis de financement pour les soins à domicile ou le manque de collaboration des organisations de santé avec les organismes communautaires (Touati et collab., 2018). En conséquence de ces enjeux de gouvernance, la réponse à la pandémie par les organisations de santé a été affectée négativement, que ce soit en matière de mortalité, de ressources humaines épuisées ou de coûts majorés (Gabet et collab., 2023).

D'autre part, le contexte d'urgence imposé par la pandémie a permis des changements majeurs et rapides dans les organisations, notamment des expérimentations en lien avec les modalités de gouvernance, par exemple en redéfinissant et en renforçant les rôles et responsabilités de certains travailleurs en première ligne lors de la crise, comme les infirmières ou les préposés aux bénéficiaires (David et collab., 2023). Ces expérimentations ont souvent été mises de l'avant par les organisations de santé comme des modèles innovants de gouvernance collaborative. Or, que reste-t-il de cette gouvernance collaborative après les différentes vagues de la pandémie de COVID-19?

La gouvernance collaborative est à la fois un ensemble de pratiques et un ensemble de discours mobilisés par différents acteurs, permettant une plus grande inclusion et autonomie dans une gouvernance orientée vers les besoins des professionnels de la santé et des patients et un discours managérial qui permet de mieux mettre en œuvre certaines initiatives dans les processus décisionnels en lien avec la performance (Emerson et collab., 2012). La gouvernance collaborative est d'ailleurs l'une des principales orientations du ministère de la Santé du Québec depuis la réforme du ministre Barrette de 2015, donc avant même la pandémie.

Ce mouvement est né de la reconnaissance que la gouvernance traditionnelle des établissements de santé, menée par un groupe restreint d'individus ou par un seul type de professionnels, ne pouvait pas résoudre les problèmes majeurs auxquels les organisations de santé font face, notamment dans un contexte de ressources financières, humaines, cognitives et matérielles déclarées comme étant limitées (MSSS, 2023).

Aux échelles macro (système) et méso (établissement), une plus grande collaboration intersectorielle et interorganisationnelle pourrait fournir des soins de meilleure qualité à la population (Ansell et Gash, 2008). À l'échelle micro (individuelle), de nouveaux espaces de discussions interprofessionnelles seraient rendus possibles. Au Québec, on peut par exemple noter l'implication d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dans le processus décisionnel, et ce, à différentes échelles (Baril et collab., 2020). D'autres illustrations seraient le regroupement de professionnels (p. ex., entre cliniciens en santé et en services sociaux, sans administrateurs), la cogestion médicale et administrative ou l'implication des partenaires communautaires dans les processus décisionnels (CIUSSS NIM, 2019; David et collab., 2023).

En somme, ce type de gouvernance nécessite plusieurs arrimages, discutés dans la littérature, notamment quant au leadership, à la culture organisationnelle, à la responsabilité professionnelle, au droit du travail et à la flexibilité organisationnelle, pouvant rendre plus difficile la mise en œuvre et/ou la pérennisation des initiatives susmentionnées (Torfing, 2018). Néanmoins, peu d'études ont identifié

ces initiatives de gouvernance collaborative adoptées pendant la pandémie, qui constituait pourtant un contexte propice à ce type de développement (Lee-Geiller et Lee, 2022; Alibašić et Casula, 2024). Encore moins d'études ont examiné leur mise en œuvre et leur durabilité dans le contexte postpandémique.

Pourtant, l'analyse des expériences de gouvernance collaborative postpandémique permettrait de mieux comprendre les composantes de celles-ci durant des crises de santé majeures ainsi que de mieux comprendre si celles-ci sont restées pérennes au sein des établissements de santé. Ainsi, cette étude exploratoire vise à : définir ce qu'a pu être ou est encore la gouvernance collaborative pendant et après la pandémie de COVID-19 dans un établissement de santé au Québec; et comprendre les types d'initiatives et d'enjeux concernant leur mise en œuvre et leur pérennité.

## 1. Méthode

### *Cadre conceptuel*

Cette étude se base sur le modèle de gouvernance collaborative développé par Emerson et ses collaborateurs (2012) pour comprendre les dynamiques au cœur de ce modèle ainsi que sur une approche critique des discours managériaux dans les organisations de santé. Le cœur de ce modèle est le régime de gouvernance collaborative, qui repose sur une dynamique collaborative définie comme une articulation entre les principes d'engagement, les motivations partagées et la capacité d'agir de manière concertée.

D'abord, parmi les principes d'engagement communs, la découverte consiste à révéler et à analyser les intérêts, valeurs et informations pertinents des participants pour établir des intérêts communs (ibid). Ensuite, le processus de définition vise à créer un sens partagé à travers des objectifs et une terminologie commune, en clarifiant les rôles et en établissant des critères d'évaluation (ibid). Enfin, la délibération est une étape cruciale, impliquant une communication honnête et raisonnée, essentielle pour gérer les conflits et pour construire un jugement commun afin d'aboutir à la phase de détermination (Emerson et collab., 2012).

Dans les motivations partagées, trois concepts clés en composent les ingrédients actifs : la confiance partagée entre les acteurs, la compréhension commune de leurs rôles et discours ainsi que la légitimité délibérée (Emerson et collab., 2012).

Enfin, la capacité d'agir de manière concertée reprend à la fois le principe de ressources disponibles (matérielles, économiques, humaines, etc.) pour activer la collaboration, tout comme les arrangements institutionnels qui forment le contexte organisationnel de celle-ci (Emerson et collab., 2012).

Le régime de gouvernance collaborative, au-delà d'un simple modèle descriptif, prend en compte à la fois les facteurs facilitant ou limitant ces dynamiques (p. ex., le leadership ou l'interdépendance des parties), mais aussi les effets qu'ils produisent (actions conjointes, retombées, etc.).

### *Étude de cas*

Pour répondre à nos deux objectifs, nous avons choisi des méthodes de recherche qualitatives et inductives, car elles favorisent une approche directe avec le phénomène étudié et holistique, soit l'ensemble de la réalité comprise dans l'expérience du phénomène. Une étude de cas exploratoire, à cas unique (Prévost et Roy, 2012) a été menée à partir d'expériences de gouvernance collaborative au sein d'une organisation de santé dans une région métropolitaine, au Québec, aux échelles macro (système), méso (établissement) et micro (individuelle et relationnelle). Le cas à l'étude est un centre intégré

universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) en périphérie de Montréal. Il est représentatif d'autres centres intégrés urbains, dans le sens où il dessert un bassin de population très vaste, tant sur le plan démographique que géographique. Son hôpital général a été créé en 1978 et fournit des services de santé à environ 450 000 habitants. Il comprend également de nombreux établissements de soins de longue durée, dont six centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). En 2015, le centre comptait 10 357 employés, dont 24 % d'infirmières. Son budget annuel était d'environ 970 M\$ CA.

Ce centre, tout comme les autres, a été particulièrement affecté, dans son organisation, par la réforme de 2015 (projet de loi n° 10 *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*), qui visait à améliorer la qualité des soins en intégrant les services et en restructurant le système. Trois éléments majeurs de cette réforme, en lien avec cette étude, sont à noter :

1. L'intégration des services sociaux aux services médicaux, ce qui centralise fortement l'ensemble des services et installations d'une région, y compris pour les CHSLD;
2. L'attention prioritaire donnée aux soins aigus dans les hôpitaux, au détriment des clientèles non aiguës (p. ex., les personnes âgées et celles en perte d'autonomie); et
3. Un problème chronique de rétention du personnel, avec des taux élevés de roulement, notamment dans les CHSLD, où la pénurie était particulièrement grave. Ainsi, la crise sociosanitaire de COVID-19 a exacerbé une situation déjà critique, marquée par un sous-effectif chronique, particulièrement dans les CHSLD, entraînant des enjeux de gouvernance, notamment dans la répartition des rôles et responsabilités ou dans la reddition de comptes (Gabet et collab., 2023).

#### *Collecte de données*

La collecte de données correspond à une seconde vague, successive à une première vague d'entrevues (n = 12) réalisées en 2020 pour un projet sur la résilience des hôpitaux face à la pandémie (Ridde et collab., 2023), qui a permis de mieux comprendre la gouvernance collaborative en réponse à la crise sociosanitaire de COVID-19 par les organisations de santé en général et dans l'établissement ici considéré en particulier (Gabet et collab., 2023). Cette seconde étape a permis la réalisation d'entrevues semi-dirigées (n = 8) au printemps 2023 pour recueillir les perspectives postpandémiques. Les critères d'inclusion pour participer à cette vague d'entrevues étaient :

1. Avoir été en emploi dans l'organisation de santé étudiée pendant au moins six mois au cours de la période de mars 2020 à mars 2022;
2. Faire partie de l'une des catégories d'emploi ayant été concernées par des expérimentations de gouvernance collaborative :
  - membres de la haute direction;
  - gestionnaires;
  - professionnels;
  - représentants syndicaux employés; et
  - représentants de patients.

Les participants de la première phase ont été inclus dans le bassin potentiel de participants, sans que ceci constitue un critère d'inclusion absolu. Les entretiens ont été menés par vidéoconférence, sur la plateforme Teams, et ont été d'une durée moyenne de 45 minutes.

Les questions posées lors des entretiens ont été élaborées à partir de notre cadre conceptuel sur la gouvernance collaborative (Emerson et coll., 2012) et de la première vague d'entretiens (Gabet et coll., 2023). Les questions étaient les suivantes :

- Pouvez-vous décrire les expériences de gouvernance collaborative pendant et après la pandémie de COVID-19 dans votre organisation?
- Comment décririez-vous la « gouvernance collaborative »?
- Dans quelle mesure la gouvernance collaborative est-elle formalisée dans votre organisation?
- Dans quelle mesure y a-t-il une motivation partagée à exercer la gouvernance collaborative dans votre organisation?
- Dans quelle mesure y a-t-il une capacité à agir de façon concertée dans votre organisation?
- Dans quelle mesure y a-t-il des facteurs facilitant et/ou limitant la gouvernance collaborative, depuis la pandémie de COVID-19, dans votre organisation?

### *Analyse des données*

Une fois la collecte des données terminée, les données ont été encodées pour effectuer une analyse thématique déductive à partir de notre cadre conceptuel (Braun et Clarke, 2008; Emerson et collab., 2012). Les entretiens ont été transcrits et codés à l'aide du logiciel de traitement des données qualitatives assisté par ordinateur QDA Miner. Le codage a été guidé par l'approche et par les principes de l'analyse de cadre, c'est-à-dire l'utilisation d'un cadre analytique prédéfini (présenté ci-dessus) et l'élaboration progressive de comptes rendus descriptifs et explicatifs pour donner un sens aux données à partir des entrevues (Smith et Firth, 2011).

## **2. Résultats**

En réponse à notre premier objectif, trois types d'initiatives de gouvernance collaborative ont émergé dans le discours des personnes interrogées, soit les initiatives basées sur : une intégration communautaire, un arrimage clinico-administratif et des objectifs de performance plus ou moins partagés.

### **2.1 Types d'initiatives de gouvernance collaborative pendant et après la pandémie**

#### *Intégration communautaire*

En ce qui concerne la description des initiatives de gouvernance collaborative et leur pérennité pendant et après la crise sociosanitaire de COVID-19, le premier type d'initiative est les tentatives de renforcement de l'ancrage communautaire et territorial, incluant les patients, les municipalités, les différents services offerts sur le territoire ainsi que les organisations communautaires au sein des trajectoires de soins et de services, dans une volonté de développer un écosystème plus large autour des établissements. Cette collaboration a utilisé des outils préexistants (p. ex., un bureau patient-partenaire) et a été observée dans les forums de consultation citoyenne et/ou communautaire. La pérennité de ce type de collaboration semble avoir ralenti après la pandémie, dans la pratique :

S'il y a quelque chose qu'on a un peu perdu à mon niveau, c'est la collaboration avec les organismes communautaires. On avait des tables, on s'assoit ensemble, on réfléchissait ensemble aux trajectoires de services. Je trouve qu'on est aussi un petit peu plus au fait des besoins populationnels. Quand on travaille avec le communautaire, quand on travaille avec les écoles [...]. Je trouve que c'est quelque chose qu'on devrait développer dans notre gouvernance collaborative : se rapprocher des organismes communautaires. [...] C'était très intersectoriel, donc on avait tous souvent le milieu scolaire, les carrefours emploi, etc. (E5)

Toujours sur ce type d'initiative, un élément plusieurs fois relevé est le développement de collaborations, notamment de tentatives de gouvernance collaborative avec les acteurs privés du monde de la santé. Ces liens sont décrits comme quasiment inexistantes auparavant, puis permis par la pandémie, dans une volonté de durabilité :

Avant la COVID, on n'était pas tant au fait de ce qui se passait dans le privé. On était vraiment dans notre réseau public, puis [la pandémie] a permis de décloisonner, puis de voir ce qui se passe dans le privé. (E7)

C'est la confiance qui s'est développée entre nos organisations. [...] C'est des organisations privées que je n'ai pas le droit de forcer à faire quoi que ce soit, mais, comme la collaboration est grande, j'ai un plus grand pouvoir d'influence. (E4)

#### *Arrimage clinico-administratif*

Le deuxième type d'initiative est l'approche de cogestion clinico-administrative, caractérisée comme étant de nature horizontale, clinique et intradirection. Cette collaboration s'appuie fortement sur des outils relationnels et a été observée dans le cadre de comités cliniques et opérationnels créés pendant la pandémie. Cependant, la durabilité de ce type de collaboration s'est avérée faible, d'autant plus qu'elle a été freinée par le roulement de personnel :

Je dis qu'il y a une belle collaboration pour ça, mais on n'est pas très structuré sur ce qu'on veut comme collaboration. Quelles sont les attentes de part et d'autre? Dans quoi exactement on veut que notre chef soit impliqué? [...] C'est quoi son rôle? (E7)

Les équipes évoluent, les gens changent, puis ces relations-là, il y en a qui doivent se réformer. Il doit s'en former des nouvelles. Je ne sais pas si c'est ça qui fait en sorte qu'il y en a moins. On est revenu un peu dans nos intérêts personnels, nos intérêts pour notre direction et nos chasses gardées, parce qu'il faut qu'on fasse avancer nos propres projets. Puis, le but commun est moins là. (E4)

#### *Objectifs de performance plus ou moins partagés*

Enfin, de manière plus surprenante puisque non directement relié à notre cadre conceptuel portant sur la gouvernance collaborative, le dernier type d'initiative est relié à une gouvernance basée sur des objectifs de performance, qui a été décrite comme limitée à certains types d'acteurs, en particulier ceux exerçant des responsabilités stratégiques et/ou hiérarchiques. Cette collaboration entre membres de la direction, déjà décrite pendant la période pandémique (Gautier et collab., 2023), s'est renforcée à partir des principes de la gestion allégée (*lean management*) et a été observée dans des contextes tels que les conseils d'administration et les comités stratégiques.

La durabilité de ce type de gouvernance s'est avérée forte et semble avoir été encore plus encouragée dans la période postpandémique. Cela a entre autres – et paradoxalement – pu être expliqué par les participants comme un moyen de répondre à l'épuisement généralisé et à la pénurie de main-d'œuvre afin d'assurer une certaine performance des organisations. Tardif (2016), dans une étude sur le *lean management* au sein des organisations de santé québécoises, a mis de l'avant le rôle transformateur de ces pratiques, créant une culture à part entière et devenant source d'identification pour la main-d'œuvre. Il est également intéressant de noter que la période pandémique a pu être l'occasion d'un engagement (sur le plan de l'horaire/implication au travail) très fort des différentes parties prenantes, engagement qui a pu par la suite être à nouveau attendu de leur part et soutenu par cette nouvelle culture aux couleurs capitalistes (Tardif, 2016). Ainsi, le « nouveau normal » en matière de gouvernance collaborative a pu être perçu sous l'angle d'une culture de performance et d'innovation :

Oui, c'est ça, [la gouvernance collaborative], ça reste à tous les niveaux. Tu sais, quand on parle de fluidité, puis tout [...] ce qui est trajectoire, c'est vraiment là. [...] Il y a plus de communication entre toutes les séquences d'une trajectoire. Il y a plusieurs directions dans la séquence; un usager va passer par plusieurs, mais il y a plus de communication. Puis, il y a plus de liens pour améliorer. [...] [La gouvernance collaborative], c'est la gestion intégrée du parcours optimisé de la clientèle, gestion intégrée par parcours. (E7)

Je pense que, quand on veut aller vers l'innovation, parce qu'on est ouvert aussi à la gouvernance collaborative, ça va un petit peu avec ça. Parce que ça veut dire qu'on est ouvert à des nouvelles solutions, à l'écoute des enjeux. (E3)

La culture de la performance préexistante à la pandémie dans le réseau paraît finalement se renforcer en intégrant le discours de la gouvernance collaborative dans une vision toujours basée sur les objectifs de performance. Ce qui est sujet de la collaboration devient dès lors la manière d'atteindre ces objectifs. La fixation des objectifs, elle, semble moins collaborative et laissée aux experts de l'organisation.

## 2.2 Types d'enjeux concernant la mise en œuvre et la pérennité de la gouvernance collaborative

Sur la base de notre second objectif, c'est-à-dire comprendre la dynamique de ces expériences, tant sur le plan des types d'initiatives que des types d'enjeux concernant leur mise en œuvre et leur pérennité, les résultats mettent en évidence plusieurs limites et questions clés qui ont émergé des expériences de gouvernance collaborative pendant la pandémie. Ces limites et ces questions soulèvent des considérations importantes pour améliorer les approches collaboratives lors de crises futures.

Nous avons identifié trois types d'enjeux pour une réelle gouvernance collaborative, soit ceux liés : au leadership comme principe d'engagement commun; à la motivation vis-à-vis de la réalisation et de la pérennité de la gouvernance collaborative; et à l'intégration des besoins communautaires.

### *Leadership comme principe d'engagement commun*

Une des principales questions abordées est celle du rôle du leadership stratégique, porté entre autres par les instances ministérielles. Certains répondants font remarquer que des questions ont été soulevées au sujet de la définition commune des objectifs, réellement partagée par tous les acteurs concernés par la gouvernance des établissements, ainsi que de la pertinence des approches promues avec le projet de loi n° 15 en 2023 (qui a mené entre autres à la création de l'agence Santé Québec), notamment la centralisation de la stratégie au sein de l'Agence ou encore les efforts pour augmenter la représentativité de divers conseils consultatifs :

La gestion collaborative pour moi est garante justement d'amener de l'innovation parce que les deux parties s'expliquent sur comment arriver à la meilleure organisation. Les médecins vont amener les meilleures pratiques, les standards de pratique. Les autres professionnels vont être représentés par le gestionnaire, qui lui aussi va parler de ses contraintes. Et c'est cette émulation-là qui est intéressante. (E2)

[La gouvernance collaborative, c'est] le fait de mettre en place un conseil interdisciplinaire qui assoit ensemble des représentants de l'ensemble des disciplines. Mais, pour moi, c'est de la gouvernance collaborative parce que nous allons chercher les expertises de différents conseils. Ça, c'est dans les volets que je trouve intéressants. J'ai hâte de voir comment ça va s'actualiser [avec le projet de loi no 15]. (E5)

*Motivation vis-à-vis de la réalisation et de la pérennité de la gouvernance collaborative*

Un autre enjeu soulevé est la question de la motivation vis-à-vis de la réalisation et de la pérennité de la gouvernance collaborative. Les répondants perçoivent ces derniers éléments comme étant à « géométrie variable », avec un défi de maintenir un engagement commun et une volonté de collaborer, notamment dans une perspective de renouvellement des générations ou de conditions d'exercice inégales vis-à-vis des capacités sur le plan des ressources pour « faire » de la gouvernance collaborative (p. ex., se dégager du temps clinique, etc.) :

Ma nouvelle génération n'est pas comme l'ancienne. [...] Ce qu'on veut faire, ce sont des réunions pendant notre temps clinique, puis tu vas me rémunérer en conséquence pour que je puisse me dégager. Mais les affaires des réunions le matin plus tard ou le soir, ils ne sont pas là, fait que ça change la donne. (E2)

*Intégration des besoins communautaires*

Enfin, l'intégration des besoins de la communauté et de la population a également été discutée comme un enjeu. Cela comprend trois aspects spécifiques. Premièrement, il y avait des défis à relever pour intégrer les données sur les besoins de la population et pour suivre ces dernières, aussi bien pendant qu'après la pandémie. Deuxièmement, l'intégration des récits d'expériences des patients pour améliorer les trajectoires cliniques est soulevée comme un domaine à améliorer. Ensuite, nos répondants suggèrent qu'il y a un plus grand besoin de communication et de mécanismes de coordination afin d'arrimer l'offre de services aux besoins de la population.

### 3. Discussion

Globalement, les résultats de cette étude pointent vers de réels questionnements quant à l'existence réelle et tangible d'une gouvernance collaborative au sens d'Emerson et ses collègues (2012) et quant à la pérennité des initiatives pouvant s'y apparenter en postpandémie. Dans tous les cas, les répondants semblent posséder un certain niveau de littératie quant au concept de gouvernance collaborative, ce qui peut conforter l'idée que la volonté exposée dans les orientations ministérielles est du moins entendue, si ce n'est mise en œuvre. Aussi, des espoirs sont présents quant à la pérennisation des activités associées à la gouvernance collaborative, tout en laissant transparaître des craintes quant aux réelles « leçons apprises » en postpandémie. Au final, les conditions gagnantes reliées au véritable changement de culture requis pour l'exercice de la gouvernance collaborative semblent peu présentes et durables (malgré les discours), aussi bien du point de vue des principes d'engagement commun que de la motivation partagée ou encore des capacités d'action concertée :

C'est ça qui est important comme learning, mais il n'y a personne qui a fait réellement cette réflexion-là, à ma connaissance. Certainement pas au niveau de l'établissement. Présentement, on a trop de chats à fouetter, puis, au niveau du ministère, je n'ai pas l'évidence de ça. [...] Fait que, qu'est-ce qui perdure de tout ça ou qu'est ce qui a été appris pour moi, c'est pauvre. (E6)

Cette étude exploratoire visait à définir ce qu'a pu être ou est encore la gouvernance collaborative après la pandémie de COVID-19 dans un organisme de santé québécois, puis à comprendre la dynamique de ces enjeux concernant leur mise en œuvre et leur pérennité. Pendant la pandémie, plusieurs éléments de gouvernance collaborative ont été mis en place tels que des comités délibératifs ou visant à communiquer sur la crise. Certains étaient d'ailleurs déjà en processus de mise en œuvre avant la pandémie. Certains éléments sont au moins en partie pérennes en postpandémie, que ce soit à l'échelle du système (nouvelle loi pour rendre plus efficace la performance du système de soins) ou de l'établissement (trajectoires avec

intégration du communautaire initialement déployées pour les soins à domicile, mais qui perdurent pour d'autres besoins que ceux de la pandémie). Malgré tout, de nombreux enjeux persistent, essentiellement en lien avec les ingrédients actifs de la gouvernance collaborative telle qu'elle est décrite par Emerson et ses collègues (2012), en particulier du point de vue du leadership, de la motivation et de l'intégration des besoins communautaires.

Néanmoins, les initiatives de gouvernance collaborative pendant la pandémie de COVID-19 ont révélé un écart important entre le potentiel perçu des approches collaboratives et les réalités (Gabet et collab., 2023). Nos résultats suggèrent que la réponse à la crise a été plus axée sur le déploiement de « cellules » et de comités ad hoc que sur la mise en œuvre de stratégies et d'orientations collaboratives bien définies. En fait, les divers éléments du cadre théorique de la gouvernance collaborative sont largement absents des verbatims; les répondants mettent l'accent sur la consultation (p. ex., avec des acteurs du privé ou autres professionnels de santé), plutôt que sur la véritable collaboration, et encore moins sur l'intégration des besoins de la communauté. Ce résultat pose la question de la réelle présence d'une gouvernance collaborative au sein des établissements.

Les problèmes liés à la persistance des approches centrées sur la performance de l'hôpital ou sur un leadership descendant ont pu être relevés, comme dans d'autres études similaires (Anton, 2020 ; Klimovsky et collab., 2021; Webb, 2023). La formalisation des processus collaboratifs est souvent dominée par des outils inspirés de ces démarches, ce qui pose des questions sur les véritables finalités de ces activités. L'accent a ainsi été mis sur la fluidité et sur la performance, plutôt que sur la définition de rôles et de responsabilités dans des structures collaboratives, ce qui peut également remettre en question le rôle des gestionnaires locaux dans la conduite de ces initiatives (Béland et collab., 2024). Dans l'ensemble, nos résultats indiquent que la crise sociosanitaire de COVID-19 semble avoir mis en lumière une « restriction » des perceptions de ce que la gouvernance collaborative pourrait accomplir, peut-être déjà préexistante, soulignant les défis liés à la traduction des cadres théoriques en pratiques efficaces, intégrées et durables lors d'une urgence majeure de santé publique.

Également, les expériences des initiatives de gouvernance collaborative révélées par notre étude mettent de l'avant une réalité complexe qui remet en question la notion d'un simple « retour à la normale » ou d'une « nouvelle normalité » qui serait plus collaborative. Nos résultats suggèrent que la crise a perturbé le système par certains aspects (p. ex., réorientation des usagers, priorisation différente des soins dits critiques), mais en a aussi radicalisé certains aspects (p. ex., culture de performance), faisant de la gestion allégée (*lean management*) une condition, voire une forme de gouvernance collaborative. Cela rend également difficile le maintien de certaines initiatives de collaboration ou la réalisation complète d'autres (Webb, 2023).

La disponibilité des ressources, incluant la motivation et le temps nécessaire, reste une préoccupation centrale qui nécessite une culture de la gouvernance collaborative qui se pratique à différentes échelles (système, organisation et individu). En outre, la nécessité d'aller au-delà d'une approche centrée sur l'hôpital ou descendante est soulignée, avec la pertinence de certains modèles collaboratifs, comme le renforcement de la place (au-delà des discours) de la triade « gestionnaire-patient-partenaire », qui permettrait de dépasser les clivages entre l'administration et le corps médical. Une façon potentielle de relever ces défis pourrait être de réexaminer le sens du travail et des soins, qui n'a pas été explicitement discuté dans l'étude, malgré les liens évidents, mais qui est ressorti de manière manifeste au cours de la pandémie (Béland et collab., 2024 ; David et collab., 2023).

Enfin, nos résultats soulignent la nécessité d'explorer le potentiel des perspectives ou des communautés de pratique interprofessionnelles, à mobiliser davantage dans le cadre d'approches de gouvernance collaborative, en positionnant la gouvernance collaborative comme un outil pour ralentir et mieux prendre en compte les besoins des communautés sur le territoire. Ces aspects sont théoriquement au cœur de la mission populationnelle des établissements de santé au Québec.

#### 4. Limites

Cette étude présente certaines limites. En raison du faible nombre d'entrevues réalisées ( $n = 8$ ), la diversité des perspectives recueillies a pu être limitée, augmentant ainsi le risque de biais et réduisant la généralisation des résultats à l'ensemble de la population étudiée. Néanmoins, dans un contexte exploratoire tel que celui de cette étude, même un petit nombre d'entrevues peut être suffisant pour identifier des tendances émergentes et pour formuler des hypothèses pertinentes pour des recherches futures à plus grande échelle.

Ainsi, même si les tendances observées pourraient être spécifiques aux individus interrogés et ne pas refléter des réalités plus larges, d'autres recherches menées dans des contextes similaires ont fait émerger des résultats semblables, notamment du point de vue des tensions avec la gestion allégée (*lean management*) (Béland et collègues, 2024; Anton, 2024). De futures études propres au contexte des organisations de santé québécoises et à partir de cadres conceptuels spécifiques à la gouvernance collaborative seraient nécessaires pour renforcer la robustesse des résultats.

#### Conclusion

Nos résultats mettent en évidence à la fois les initiatives et les enjeux d'approches de gouvernance collaborative dans les organisations de santé lors d'urgences de santé publique majeures comme la pandémie de COVID-19. Bien que la gouvernance collaborative soit apparue comme une solution évidente aux incertitudes amenées par la pandémie, il a été difficile de pérenniser certaines initiatives de collaboration ou d'en réaliser pleinement d'autres pendant cette crise. Des problèmes liés aux ressources, à la motivation et à la nécessité de surmonter les approches centrées sur l'hôpital ou descendantes ont été notés.

Les éléments associés à une gouvernance collaborative efficace pendant la pandémie de COVID-19 comprennent un leadership fort, la capacité de favoriser une motivation et un engagement partagés entre les partenaires ainsi que la capacité d'adapter les approches collaboratives à l'évolution des besoins et des répercussions de la pandémie.

La réponse à la pandémie semble avoir suscité, dans le cadre de cette étude, plus de consultations que de véritables collaborations, et encore moins d'intégration des besoins et des perspectives de la communauté, ne menant pas à un changement de culture requis pour un réel changement de pratique. La gouvernance collaborative semble parfois avoir été réappropriée dans un discours managérial inspiré de la gestion allégée (*lean management*), assez loin des objectifs initiaux décrits dans les cadres théoriques de la gouvernance collaborative.

Cette dernière observation amène à deux leçons, possiblement contradictoires : la prudence requise vis-à-vis de cette catégorie et ce qu'elle signifie et met en action sur le plan des pratiques, et l'instrumentalisation possible de cette catégorie selon la culture organisationnelle présente en amont de sa mise en œuvre. Mieux comprendre et partager le sens donné à cette catégorie de gouvernance, pouvant aussi bien être utilisée comme moyen de ralentir les processus décisionnels, permettrait de mieux prendre en compte et intégrer les besoins des communautés, plutôt que de renforcer des impératifs d'innovation ou de performance.

Nous remercions chaleureusement les différents organismes financeurs ayant permis la réalisation de cette étude. La première phase de l'étude, citée dans cet article et dirigée par les professeurs.es Kate Zinszer et Valéry Ridde, a été financée par les Instituts de Recherche en Santé du Canada (IRSC), subvention numéro DC0190GP. L'étude présentement rapportée dans cet article scientifique a été financée par le Programme de soutien à la recherche, Pôle 1- Recherche sur les transformations des pratiques cliniques et organisationnelles du CISSS de Laval sous la direction des professeurs Pierre-Marie David et Arnaud Duhoux.

## RÉFÉRENCES

- Alibašić, H. et Casula, M. (2024). Navigating collaborative governance in Florida: An analysis of local governments resilience amidst the COVID-19 pandemic. *Journal of Public Affairs*, 24(1), e2890. <https://doi.org/10.1002/pa.2890>
- Ansell, C. et Gash, A. (2008). Collaborative governance in theory and practice. *Journal of Public Administration Research and Theory*, 18(4), 543-571. <https://doi.org/10.1093/jopart/mum032>
- Anton, P. (2020). Agilité organisationnelle et gestion de la pandémie Covid-19: contribution d'une approche exploratoire réalisée auprès de managers hospitaliers français. *Question (s) de management*, 29(3), 45-59.
- Baril, G., Hémond, Y., Lépine, C., Préval, J., Robert, B. et Thérien, M.-C. (2020). *Projet # 570 011 : démarche de gouvernance collaborative d'appréciation des risques des systèmes essentiels* [Rapport final]. ENAP. [https://espace.enap.ca/id/eprint/367/1/Therien\\_202010\\_demarche\\_gouvernance\\_collaborative.pdf](https://espace.enap.ca/id/eprint/367/1/Therien_202010_demarche_gouvernance_collaborative.pdf)
- Béland, J. P., Carignan, L. et Bernard, S. (2024). En temps de crise, quelle place pour la souffrance des soignant? Quelles solutions éthiques y apporter?. *Revue Organisations & territoires*, 33(3), 72-88.
- Braun, V. et Clarke, V. (2008). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS NIM). (2019). *La gestion par trajectoire de soins et de services : guide théorique et pratique*. Gouvernement du Québec. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3647758?docref=sBBSL9fslCYPRMPHfMgVA>
- David, P.-M., Gabet, M., Duhoux, A., Traverson, L., Ridde, V., Zinszer, K. et Gautier, L. (2023). Adapting hospital work during COVID-19 in Quebec (Canada). *Health Systems & Reform*, 9(2). <https://doi.org/10.1080/23288604.2023.2200566>
- Denis, J.-L., Côté, N., Fleury, C., Currie, G. et Spyridonidis, D. (2021). Global health and innovation: A panoramic view on health human resources in the COVID-19 pandemic context. *International Journal of Health Planning and Management*, 36(S1), 58-70. <https://doi.org/10.1002/hpm.3129>
- Emerson, K., Nabatchi, T. et Balogh, S. (2012). An integrative framework for collaborative governance. *Journal of Public Administration Research and Theory*, 22(1), 1-29. <https://doi.org/10.1093/jopart/mur011>
- Gabet, M., Duhoux, A., Ridde, V., Zinszer, K., Gautier, L. et David, P.-M. (2023). How did an integrated health and social services center in the Quebec province respond to the COVID-19 pandemic? A qualitative case study. *Health Systems & Reform*, 9(2). <https://doi.org/10.1080/23288604.2023.2186824>
- Gautier, L., Noda, S., Chabrol, F., David, P.-M., Duhoux, A., Hou, R., Oliveira, S. R. de A., Traverson, L., Zinszer, K. et Ridde, V. (2023). Hospital governance during the COVID-19 pandemic: A multiple-country case study. *Health Systems & Reform*, 9(2). <https://doi.org/10.1080/23288604.2023.2173551>
- Klimovsky, D., Malý, I. et Nemeč, J. (2021). Collaborative governance challenges of the COVID-19 pandemics: Czech Republic and Slovakia. *Central European Public Administration Review*, 19(1), 85-106. <https://ssrn.com/abstract=3867438>
- Lee-Geiller, S. et Lee, T. (D.). (2022). How does digital governance contribute to effective crisis management? A case study of Korea's response to COVID-19. *Public Performance & Management Review*, 45(4), 860-893. <https://doi.org/10.1080/15309576.2022.2054434>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). (2023). *Améliorer l'accès, la qualité et la continuité des services de proximité : cadre de référence*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-803-02W.pdf>

- Prévost, P. et Roy, M. (2012). Les études de cas: un essai de synthèse. *Revue Organisations & territoires*, 21(1), 67-82.
- Ridde, V., Traverson, L. et Zinszer, K. (2023). Hospital resilience to the COVID-19 pandemic in five countries: a multiple case study. *Health Systems & Reform*, 9(2), 2242112.
- Smith, J. et Firth, J. (2011). Qualitative data analysis: The framework approach. *Nurse Researcher*, 18(2), 52-62.  
<https://doi.org/10.7748/nr2011.01.18.2.52.c8284>
- Tardif, M. (2016). *Devenir Lean au temps de l'amélioration continue : récit de la transformation culturelle du système public de santé et de services sociaux au Québec* [Thèse de doctorat, Concordia University]. Spectrum.  
[https://spectrum.library.concordia.ca/id/eprint/981798/1/Tardif\\_MA\\_F2016.pdf](https://spectrum.library.concordia.ca/id/eprint/981798/1/Tardif_MA_F2016.pdf)
- Torfin, J. (2018). Collaborative innovation in the public sector: The argument. *Public Management Review*, 21(1), 1-11.  
<https://doi.org/10.1080/14719037.2018.1430248>
- Touati, N., Maillet, L., Paquette, M.-A., Denis, J.-L. et Rodríguez, C. (2018). Understanding multilevel governance processes through complexity theory: An empirical case study of the Quebec health-care system. *International Journal of Public Administration*, 42(3), 205-217. <https://doi.org/10.1080/01900692.2017.1423501>
- Webb, A. (2023). *Pandemic collaborative governance facilitation: A first look at COVID-19's impact on collaborative governance* [Thèse de doctorat]. Portland State University. <https://doi.org/10.15760/honors.1416>

## ESPACE LIBRE

## Transfert des connaissances tacites et explicites de l'agriculture traditionnelle vers l'agriculture moderne contrôlée : le cas d'un exploitant de serres verticales dans un environnement nordique

Myriam Larouche-Tremblay<sup>a</sup>, Claudiane Ouellet-Plamondon<sup>b</sup>, Stéphane Godbout<sup>c</sup>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1920>



**RÉSUMÉ.** L'article explore l'importance du transfert des connaissances tacites et explicites entre les maraîchers traditionnels, les chercheurs et les exploitants de serres intelligentes dans un contexte d'agriculture urbaine en pleine évolution. Face à l'émergence rapide des technologies, il devient essentiel d'utiliser des cartographies du cycle de vie des connaissances pour optimiser les pratiques en serres intelligentes. L'espace limité et le contrôle en temps réel des conditions de culture nécessitent des outils pour organiser et partager efficacement le savoir. L'adaptation des expertises traditionnelles en gestion des sols, en traitement des maladies et en cycles de croissance des plantes à ces environnements contrôlés permet de maximiser la productivité. L'article présente différents modèles de passation des connaissances visant à renforcer les liens entre les serres intelligentes et les institutions de recherche. Ce maillage favorise l'intégration de technologies avancées, dont les capteurs et l'intelligence artificielle, pour développer des systèmes agricoles durables, robustes et adaptés aux réalités climatiques, notamment dans les environnements nordiques.

**Mots clés :** Serres intelligentes, agriculture urbaine, agriculture traditionnelle, gestions des connaissances, cycle de vie des connaissances, serres verticales.

**ABSTRACT.** This article explores the importance of transferring both tacit and explicit knowledge between traditional farmers, researchers and smart greenhouse operators within the rapidly evolving context of urban agriculture. Given the rapid pace of technological advancement, the use of knowledge life cycle mapping is essential to optimize practices in smart greenhouses. Limited space and real-time controlled growing conditions require tools to effectively organize and share critical information. Adapting traditional expertise in soil management, plant disease treatment and plant growth cycles to controlled environments maximizes productivity. This article presents various knowledge transfer models that aim to strengthen the connections between smart greenhouses and research institutions. This network promotes the integration of advanced technologies, including sensors and artificial intelligence, to develop sustainable and robust agricultural systems that are adapted to climatic realities, particularly in northern environments.

**Key words:** smart greenhouses, urban agriculture, traditional agriculture, knowledge management, knowledge life cycle, vertical greenhouses.

<sup>a</sup> M. Ing., École de technologie supérieure, Montréal

<sup>b</sup> M. Sc., Ph. D., ing., professeure, École de technologie supérieure, Montréal

<sup>c</sup> Ph. D., ing. agr., chercheur, Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, Québec

## Introduction

L'intérêt pour une alimentation saine et biologique s'accroît significativement au Québec. Depuis les dernières années, les Québécois se tournent vers de nouvelles options afin de consommer des produits locaux. Selon des données statistiques menées en 2022 par la firme de sondage Segma Recherche, 57 % des répondants consomment des produits bios (QuébecBio, 2022). Cet engouement correspond également à certains facteurs préoccupants de notre société. Dans ce sondage, il est mentionné que 88 % des répondants consomment des aliments biologiques afin de réduire leur empreinte carbone, d'améliorer leur santé ou de consommer des aliments ayant un meilleur goût : « Pour des raisons de prévention en santé et de protection de l'environnement, les consommateurs québécois d'aliments bios en consomment davantage et de façon plus régulière » (QuébecBio, 2022, s. p.).

Ces tendances se font également ressentir du point de vue des nouvelles techniques de production et de culture. En effet, l'établissement de la première ferme verticale moderne en 2010, soit 12 ans avant le sondage mentionné, démontrait déjà un souci de cultiver avec de nouvelles méthodes plus technologiques, et ce, de façon écoresponsable. Dans une ferme ou serre verticale, un des modèles de serres intelligentes ou contrôlées, on cultive en disposant de lits de culture verticale afin d'optimiser l'espace cubique disponible. L'expansion des fermes verticales autonome s'est révélée très rapide, surtout dans les centres urbains d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord. Actuellement, plusieurs centaines de ces installations sont en activité. Dotées de technologies sophistiquées, elles ouvrent la voie à une nouvelle approche de l'agriculture en environnement contrôlé (Despommier, D. 2019).

Il est donc primordial de trouver des outils de transfert des connaissances afin de soutenir les installations et l'agriculture conventionnelle pour proposer des modèles plus performants et adaptatifs aux nouvelles réalités. La création de liens avec des entreprises et des établissements universitaires apparaît nécessaire afin de partager les connaissances, mais également les bonnes pratiques et les techniques.

Ainsi, la gestion des connaissances pour les serres intelligentes, les serres avec des capteurs pour contrôler l'environnement intérieur, joue un rôle crucial dans l'optimisation des opérations, dans la maximisation des rendements et dans la résolution des problèmes potentiels. Pour les serres verticales, comme pour tout autre domaine spécifique, elle nécessite une approche adaptée aux besoins et aux défis uniques de ce secteur (MAPAQ, 2021).

Cet article permettra de partager des techniques de transfert des connaissances afin d'utiliser le savoir tacite des maraîchers et de le transformer en savoir explicite pour soutenir les serres intelligentes et l'agriculture urbaine :

Les connaissances tacites sont spécifiques du contexte, difficiles à formaliser et à communiquer autrement que par un exemple concret, une image ou un schéma. En maraîchage, elles font référence aux connaissances que possèdent les cultivateurs dans leur champ d'expertise. Elles sont parfois difficiles à formaliser et à communiquer. À l'opposé, les connaissances explicites sont codifiées et transmissibles dans un langage formel, préétabli et systématique. En maraîchage, elles font référence aux connaissances du contrôle des paramètres extérieurs tels que l'humidité, la chaleur, le soleil et les substrats. L'urbanisation des serres intelligentes demande une adaptation différente et propose des enjeux dont les systèmes traditionnels ne paramétraient pas de la même façon. (Larouche-Tremblay et collab., 2024, p. 276)

L'article fera mention d'outils tels que les cartographies du savoir et de partage des connaissances, les communautés de pratique et le lien étroit avec le secteur institutionnel.



Figure 1 – Culture verticale chez AquaVerti Farms  
Source : Myriam Larouche-Tremblay (2024)

## 1. Transfert des connaissances : une nécessité pour les serres intelligentes

Les systèmes maraîchers traditionnels reposent depuis des millénaires sur un savoir tacite transmis de génération en génération. Ce savoir, enraciné dans les pratiques agricoles locales, est partagé au sein des familles et des communautés à travers un apprentissage continu. Chaque famille adapte ces connaissances à ses propres conditions climatiques, à la nature de son sol et aux besoins de sa région, créant ainsi une riche variété de pratiques qui évoluent au fil du temps. Tout est adaptatif et en temps réel, selon les saisons. Kanda et ses collègues (2014) discutent de ce type de partage de connaissances partout à travers le monde. Or, ce modèle ancestral, bien qu'essentiel, fait aujourd'hui face à des défis liés à la modernisation de l'agriculture, aux changements climatiques ainsi qu'à la mondialisation.

Les serres intelligentes proposent un modèle plus technologique, incorporant des capteurs et des contrôleurs afin de standardiser la culture et les récoltes. Il n'y a presque plus de variabilités, car tout doit être cadencé. Bon nombre de cultivateurs ne proviennent pas nécessairement d'une famille établie dans un système maraîcher traditionnel. Il est donc important de pouvoir transmettre à une nouvelle génération de cultivateurs technologiques le savoir cumulé du modèle traditionnel. Il est également important de mentionner que les employés, soit la main-d'œuvre directe, sont en mouvement. En effet, il y a un fort taux de roulement des employés dans tous les secteurs industriels au Québec :

Le taux de roulement moyen au Québec est de 24 %, soit presque 1 employé sur 4 qui quittera volontairement son entreprise dans l'année. Ces pourcentages sont en augmentation ces dernières années, faisant suite à une pandémie qui a remis en question les attentes et les priorités des travailleurs. (Go RH, 2023, s. p.)

Ce taux de roulement important mène à la nécessité de pouvoir collecter les informations et le savoir, puis de les partager rapidement aux nouveaux employés. Dans l'industrie des serres, des pépinières et de la floriculture, une recherche auprès des employeurs du Centre canadien pour les ressources

humaines en agriculture (CCRHA, 2024) a été présentée dans un rapport assez pertinent, dont les conclusions sont les suivantes :

- On estime à 4 300 le nombre de postes non pourvus dans l'industrie des serres, des pépinières et de la floriculture pendant la haute saison en 2022, soit une perte de chiffre d'affaires de plus de 500 millions de dollars.
- Les travailleurs étrangers constituent une part essentielle de la main-d'œuvre qui continuera à croître, atteignant plus de 35 000 travailleurs en 2030 et comblant 82 % de la pénurie de main-d'œuvre nationale pendant la haute saison.
- Comme la production dans ce secteur reste forte, la demande de main-d'œuvre continuera d'augmenter. L'emploi national et étranger ne pouvant pas suivre, le nombre de postes vacants progressera au cours des huit prochaines années.
- La plus grande partie des postes à pourvoir concerne les manœuvres de serres et de pépinières. (CCRHA, 2024, p. 1)

### 1.1 Système traditionnel : l'apprentissage tacite au cœur du transfert des connaissances

Pour le système d'agriculture traditionnelle, l'apprentissage repose sur un processus tacite, souvent informel, qui se transmet de façon générationnelle. Contrairement aux approches modernes, qui utilisent des outils technologiques sophistiqués, l'apprentissage traditionnel mise sur l'observation, sur l'expérience directe et sur les essais-erreurs sur le terrain. Il s'agit d'un savoir vivant, évolutif, constamment enrichi et adapté au fil du temps.

Par exemple, dans un contexte agricole traditionnel, les techniques de culture sont souvent transmises par l'intermédiaire d'un mentorat familial, où l'apprenti (souvent la nouvelle génération, les enfants) apprend en imitant et en expérimentant. Cette méthode favorise une très bonne adaptabilité, car elle repose sur une compréhension pratique et intuitive des environnements changeants et des défis locaux.

Cependant, le caractère non formalisé de cet apprentissage peut présenter des limites, notamment sur le plan de la documentation, ce qui rend difficile la pérennité. Ce savoir tacite, bien qu'efficace dans des cadres où la continuité est assurée, peut s'avérer vulnérable face à des changements brusques ou à l'introduction de technologies. On constate également qu'il y a un faible taux de collaboration ou de partage avec les établissements universitaires puisque les fermes, serres ou zones agricoles se retrouvent souvent loin des grands centres où se situent les universités. Il est donc plus difficile dans certains contextes de rassembler une communauté de pratique ou d'interagir avec le monde de la recherche universitaire.

### 1.2 Système automatisé et technologique : un métasavoir dans un contexte moderne et en mutation

Le système technologique des serres intelligentes, en revanche, illustre un tout autre paradigme : celui du métasavoir, caractérisé par un besoin de structure des connaissances qui va au-delà des pratiques traditionnelles, donc tacites. Dans ces environnements modernes et automatisés, le savoir est généralement diffus et devrait être accessible aux différentes parties prenantes. Les équipes qui y travaillent sont hétérogènes, composées d'individus issus de diverses disciplines (p. ex., agriculture, ingénierie, finances ou informatique). Contrairement aux maraîchers traditionnels, ces professionnels n'ont pas nécessairement une expérience directe du terrain ni un apprentissage tacite issu de la pratique agricole.

Par exemple, l'entrepreneur Georges Aczam d'AquaVerti Farms possède un baccalauréat en finances (voir section 6 sur l'étude de cas). Cependant, il a été initié plus jeune par l'entremise de l'entreprise familiale centenaire. Lors d'une rencontre, M. Aczam nous indiquait les besoins de collaboration et de partage des connaissances des paramètres de croissance du système traditionnel. Il incarne cette nouvelle génération d'acteurs qui apportent des compétences techniques et stratégiques, mais qui nécessitent un accompagnement spécifique pour s'adapter aux défis opérationnels du domaine.

Dans ce contexte, la gestion des connaissances devient un enjeu critique. Les allées et venues fréquentes des employés et les changements de direction amplifient le risque de perte de savoir. Cela démontre l'importance de mettre en place des systèmes robustes pour le transfert et la capitalisation des connaissances. La documentation des processus, l'intégration des recrues ainsi que le pont entre le savoir traditionnel et les innovations modernes sont essentiels pour garantir la pérennité des pratiques dans les serres intelligentes.

Le défi principal réside dans la création d'un pont entre ces deux systèmes de transmission du savoir. Il ne s'agit pas uniquement d'adopter des technologies modernes, mais de trouver un équilibre entre l'intuition et l'adaptabilité des pratiques traditionnelles, et la rigueur et l'efficacité des approches modernes. Cela nécessite des efforts coordonnés pour structurer les connaissances tacites, souvent implicites, afin qu'elles soient compréhensibles et exploitables dans un cadre automatisé (et vertical, dans le cas des serres verticales). Par exemple, des outils de gestion de connaissances, des formations croisées entre experts traditionnels et modernes ou encore l'instauration de cadres collaboratifs permettraient de rapprocher ces deux univers.

Finalement, ce dialogue entre tradition et innovation est une opportunité précieuse. En mariant l'expérience pragmatique des pratiques traditionnelles à la puissance analytique et à l'efficacité des technologies modernes, le secteur des serres intelligentes pourra évoluer vers une nouvelle ère de productivité et d'innovation, tout en respectant les savoirs ancestraux, qui constituent la base de la compréhension agricole.

## 2. Survol de la littérature

Afin de mieux percevoir l'importance de s'intéresser aux différents sujets reliant l'agriculture traditionnelle et l'urbanisation de la culture en serres contrôlées, une recherche du nombre d'articles scientifiques publiés chaque année permet de constater le besoin de s'y attarder.

La recherche d'articles a été réalisée sur le site Google Scholar, avec des articles ouverts et disponibles gratuitement. Une base de mots clés a été utilisée afin d'effectuer différentes recherches pour chaque année entre 2010 et 2024. (Figure 2)

Les résultats obtenus (en nombres) ne reflètent pas uniquement les articles regroupant la totalité des sujets reliant les mots clés. Le nombre représente plutôt les articles pouvant traiter d'une portion de différents axes de sujets pouvant répondre à ces mots clés. Si nous recherchions uniquement les articles ayant le sujet précis des mots clés, très peu d'articles auraient pu être pris en compte. De plus, la recherche a uniquement été réalisée dans la langue française. Les thèmes abordés incluent l'agriculture traditionnelle et l'apprentissage tacite; l'automatisation des serres verticales; l'automatisation de l'agriculture; l'identification des connaissances en agriculture traditionnelle; la transmission du savoir tacite en agriculture; ainsi que la passation des connaissances en serres contrôlées.

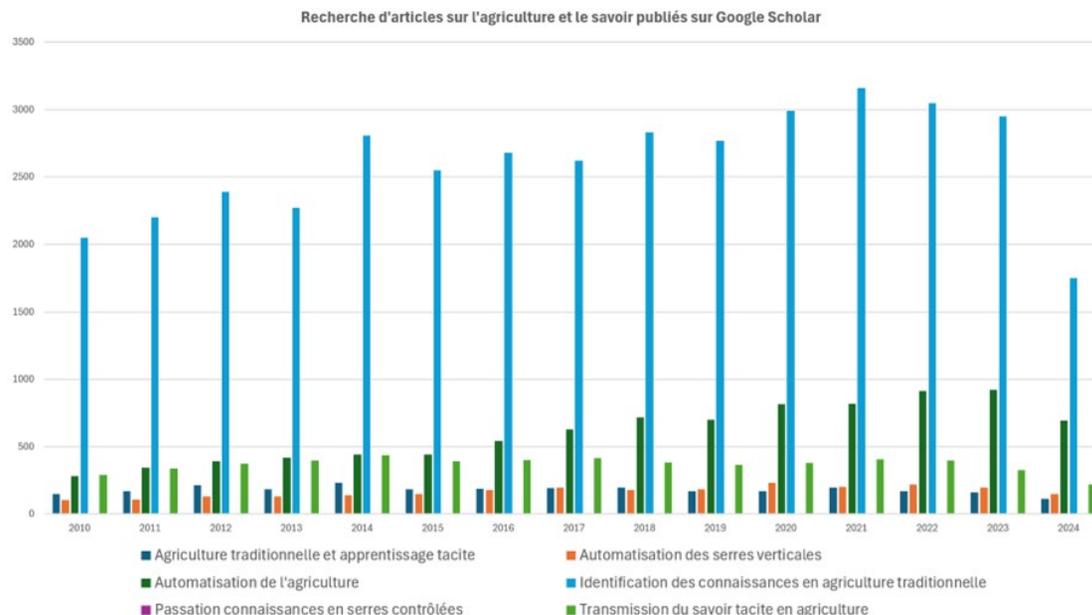


Figure 2 – Graphique représentant la recherche d'articles en français sur différents mots clés en agriculture, 2010-2024

## 2.1 Analyse des tendances

En utilisant les différents mots clés lors de cette recherche, nous pouvons constater rapidement que certains sujets ont été plus travaillés et publiés que d'autres.

Prenons pour débuter l'identification des connaissances en agriculture traditionnelle. Ce thème domine largement les publications, avec des chiffres dépassant 2500 articles par an dès 2014, ce qui montre une forte reconnaissance de ce sujet dans le domaine de la recherche. L'intérêt est resté stable entre 2014 et 2023, avec une légère diminution en 2024.

Pour l'automatisation de l'agriculture, ce domaine connaît une progression constante et significative depuis 2010, marquant l'évolution vers des approches technologiques dans l'agriculture. Cette tendance reflète l'intérêt croissant pour l'innovation dans les pratiques agricoles. Ce sujet est d'actualité en 2024 et laisse présager son importance pour 2025.

L'automatisation des serres verticales, bien que moins étudiée par rapport aux autres thèmes, montre un intérêt progressif depuis 2018. Cette tendance pourrait être liée à la popularité croissante des méthodes d'agriculture urbaine et durable. Il est donc important de s'y attarder au cours des prochaines années afin d'aider ce secteur d'activité grandissant.

Les thèmes liés à la transmission du savoir tacite en agriculture et à l'agriculture traditionnelle et apprentissage tacite, affichent une croissance modérée. Cela reflète l'importance de préserver et de documenter le savoir-faire agricole, même dans un contexte de modernisation.

Pour terminer, la passation des connaissances en serres contrôlées reste marginale, voire absente dans le tableau. Bien qu'on puisse observer une légère augmentation à partir de 2015, quelques articles en dessous de 4 par an, cela reste très peu. Il y aura sans doute un intérêt croissant pour les environnements agricoles contrôlés au cours des prochaines années.

## 2.2 Différences et explications

Historiquement, l'agriculture traditionnelle a connu une domination importante comme principal modèle de production agricole, caractérisé par une faible influence technologique et par un respect de la nature. Elle a permis le développement de communautés stables et la croissance de sociétés complexes. L'évolution et l'intégration des innovations technologiques vers des pratiques agricoles modernes (p. ex., automatisation et serres intelligentes) prennent du temps en raison de la nécessité d'adapter les pratiques établies et de surmonter les obstacles liés à l'adoption de nouvelles technologies (Janvry et collab., 2015).

La transition vers des pratiques efficaces et durables grâce à l'automatisation agricole améliore l'efficacité en limitant les erreurs humaines et en augmentant la précision des tâches, ce qui se traduit par une meilleure qualité des produits agricoles et par une réduction des coûts (Thyma, 2024). Les défis climatiques et la pression sur les ressources naturelles poussent le secteur agricole à adopter des technologies d'automatisation pour répondre à la demande alimentaire croissante, tout en préservant l'environnement (FAO, 2022).

La technologie agricole verticale est une solution émergente visant à surmonter les obstacles de l'agriculture traditionnelle et à révolutionner le secteur. Cependant, son adoption est encore limitée, ce qui peut expliquer la stagnation des publications. Les techniques avancées de culture en serres contrôlées (p. ex., capteurs intelligents et automatisation) sont en cours de développement et d'intégration, nécessitant des recherches spécialisées pour optimiser leur utilisation. L'arrivée de l'intelligence artificielle sera elle aussi en développement au cours des prochaines années.

Les données mettent en lumière une coexistence entre la valorisation des approches traditionnelles et l'adoption croissante des technologies en agriculture. Cela reflète un équilibre entre la préservation du passé et l'anticipation des défis futurs, avec une tendance vers des pratiques plus durables et efficaces pour répondre aux besoins alimentaires mondiaux.

## 3. Identification des connaissances clés en agriculture traditionnelle

L'objectif du transfert des connaissances qui doit être réalisé demeure ouvert et participatif. Il est nécessaire que les parties prenantes, soit les maraîchers, les chercheurs et les collaborateurs, soient toutes volontaires à créer un pont entre les différentes pratiques. Ces pratiques plutôt traditionnelles sont en fait les apprentissages et le dur labeur qu'affrontent les cultivateurs tout au long des saisons. L'environnement extérieur est difficile à contrôler et l'adaptabilité des maraîchers est impressionnante. Il faut utiliser ces connaissances tacites afin de les rendre explicites et de les partager plus facilement dans le but d'aider l'agriculture urbaine et les serres intelligentes à utiliser des méthodes plus standardisées et épurées.

Le point de départ est l'identification des domaines de connaissances essentiels pour la gestion et l'exploitation des serres intelligentes : l'agronomie, l'ingénierie des serres, la technologie de culture hydroponique ou aéroponique, la gestion de l'eau et des nutriments, l'automatisation et la technologie de contrôle ainsi que la durabilité et la gestion des ressources.

En plus de collecter des données, il est essentiel d'analyser différents modèles de serres afin d'évaluer les configurations optimales pour chaque type de culture et chaque environnement. Ces données peuvent inclure des paramètres de gestion de la lumière, de la température, de l'humidité, des besoins en eau et en nutriments, ainsi que l'implantation de solutions en efficacité énergétique. Cette collecte et cette analyse permettent d'affiner les techniques de culture, de maximiser les rendements et d'adapter les serres aux contraintes locales, qu'il s'agisse d'espace limité en milieu urbain ou de climat plus

extrême. Ces informations sont ensuite intégrées aux systèmes de gestion des serres, souvent appuyés par l'intelligence artificielle, pour automatiser et optimiser la gestion des cultures. Il est pertinent d'évaluer par exemple le comportement et les apprentissages effectués pour les serres sur les toits, qui se comportent différemment des serres verticales contrôlées.

La cartographie des connaissances de ces serres sur toit sera le point de démarrage afin d'en savoir plus sur les matériaux, sur les paramètres de croissances ainsi que sur toutes les formalités qui pourront aider à mieux cerner les différents problèmes et solutions (CRETAU, 2021). La cartographie des connaissances dans le domaine des serres verticales implique une analyse approfondie des domaines de connaissances essentiels à la gestion et à l'exploitation efficaces de ces installations agricoles innovantes. En intégrant une cartographie dans un processus de partage des connaissances, il est plus facile de faire interagir différentes parties prenantes. Voici quelques-uns des domaines clés à considérer pour les serres intelligentes :

- *Agronomie* : La connaissance des principes de base de l'agriculture (y compris la physiologie végétale, la nutrition des plantes, la gestion des maladies et des ravageurs) est fondamentale pour maximiser le rendement et la qualité des cultures.
- *Ingénierie des serres* : Comprendre les concepts de conception et de construction des serres (y compris les matériaux de construction, les éléments de mécanique du bâtiment, l'éclairage, le contrôle climatique et la gestion de l'énergie) est crucial pour créer un environnement de croissance optimal pour les plantes.
- *Technologie de culture hydroponique ou aéroponique* : La maîtrise des systèmes de culture sans sol (p. ex., hydroponie et aéroponie) est essentielle pour maximiser l'utilisation de l'espace, pour économiser l'eau et les nutriments ainsi que pour optimiser la croissance des plantes.
- *Gestion de l'eau et des nutriments* : La gestion efficace de l'eau et des éléments nutritifs est un aspect critique de la culture. Elle comprend la surveillance et le contrôle du potentiel d'hydrogène (pH), de la conductivité électrique (EC), de l'humidité et de l'irrigation (fourniture d'eau et de nutriments aux plantes).
- *Automatisation et technologie de contrôle* : Comprendre les systèmes d'automatisation et de contrôle (p. ex., capteurs environnementaux, convoyeur automatisé, transplantation par robotisation, systèmes d'irrigation automatisés, logiciels de gestion de serre) et les technologies émergentes (p. ex., intelligence artificielle et internet des objets) est de plus en plus important pour optimiser les opérations et la productivité.
- *Durabilité et gestion des ressources* : Intégrer des pratiques agricoles durables et une gestion efficace des ressources (p. ex., énergie, eau et matériaux) est essentiel pour réduire l'empreinte environnementale et pour assurer la viabilité à long terme.

En cartographiant ces domaines de connaissances essentiels, les gestionnaires et les praticiens des serres intelligentes peuvent identifier les lacunes de compétences, définir des priorités de formation et de développement, puis mettre en place des stratégies pour améliorer la performance globale de leurs installations agricoles contrôlées. Grâce à cet outil de travail, cette première analyse permet aux maraîchers de partager des techniques personnelles afin de les adapter aux serres intelligentes. Ensuite, ces nouvelles connaissances peuvent être jugées selon leur utilité afin d'assurer une productivité et une meilleure performance (Adans, 2024).

La figure 3 (voir annexe 1) présente une cartographie générique pouvant être adaptée aux serres intelligentes. Le découpage permet de diviser les principaux paramètres de culture : la conception des serres; la gestion du climat intérieur; l'agriculture et la plantation; l'impact environnemental; l'économie et la viabilité; ainsi que les innovations technologiques et les tendances futures.

## 4. Collecte des connaissances

### 4.1 Documentation externe et institutionnelle

Afin de collecter adéquatement les connaissances dans le domaine des serres intelligentes, il est primordial d'être près du système institutionnel et de surveiller les différentes publications proposées. Suivre les dernières recherches, publications et innovations sur la culture en serres contrôlées et sur les technologies associées permet de mieux percevoir les enjeux et l'évolution de ce domaine en plein changement. Utiliser les données et recherches externes au milieu permet d'avoir un regard du macroenvironnement qui entoure les serres intelligentes.

Pour mener à bien la surveillance des publications dans le domaine de la culture en serres intelligentes et des technologies associées, voyons en détail les différents outils disponibles à la collecte de connaissances externes. Le tableau 1 propose un résumé des outils de collecte des connaissances et la méthodologie d'application.

Outils de collecte des connaissances	Méthodologie
<b>Revue spécialisée</b>	Les revues scientifiques et techniques spécialisées dans l'agriculture verticale, l'horticulture, l'ingénierie agricole, et d'autres domaines connexes, sont d'excellentes sources d'informations. Elles publient régulièrement des articles de recherche, des études de cas et des analyses approfondies sur les tendances et les développements de l'industrie.
<b>Ressources en ligne</b>	Les revues scientifiques et techniques spécialisées dans l'agriculture verticale, l'horticulture, l'ingénierie agricole, et d'autres domaines connexes, sont d'excellentes sources d'informations. Elles publient régulièrement des articles de recherche, des études de cas et des analyses approfondies sur les tendances et les développements de l'industrie.
<b>Conférences et colloques</b>	Les conférences et les colloques sur l'agriculture verticale offrent une plateforme pour présenter et discuter des dernières recherches et des avancées technologiques. Participer à ces événements permet aux professionnels du secteur de rester à jour sur les tendances émergentes et de nouer des contacts avec d'autres experts du domaine.

Tableau 1 – Outils et méthodologie de la collecte des connaissances externes

L'utilisation des revues spécialisées, des ressources en ligne ainsi que des conférences et colloques permet de partager les connaissances à la communauté de pratique du secteur maraîcher. Il faut savoir que les articles des revues spécialisées peuvent être payants, donc moins accessibles, contrairement aux ressources en ligne, qui sont gratuites. Du côté des conférences et des colloques, ils proposent des informations moins complètes, plus en survol et moins pérennes.

### 4.2 Documentation interne

Conjointement aux documents externes disponibles, les documents internes partagés par la communauté maraîchère permettent de recueillir les connaissances tacites des experts internes ainsi que de répertorier les bonnes pratiques, les leçons apprises et les solutions aux problèmes rencontrés. L'utilisation de documents internes est un excellent point de départ pour proposer de nouveaux modèles innovants et performants.

Un enjeu de la collecte de la documentation interne en agriculture est la numérisation et le partage de ces données entre les producteurs agricoles. Heureusement, au cours des dernières décennies, la collecte et la numérisation se sont développées. Grâce à ces nouvelles données, il est maintenant plus facile de voir l'évolution de la production, de la productivité et de son empreinte environnementale (Royer et collab., 2020).

Ainsi, la documentation interne joue un rôle essentiel dans la collecte et la préservation des connaissances tacites des experts internes, ainsi que dans l'inventaire des bonnes pratiques, des leçons apprises et des solutions aux problèmes rencontrés dans le cadre des opérations de serres intelligentes.

Voici quelques aspects clés à utiliser dans la collecte de données afin de documenter les informations et de partager les connaissances :

- *Entretiens et communication* : Les entretiens avec les membres de l'équipe peuvent être utilisés pour extraire des connaissances tacites sur les méthodes de travail et sur les astuces ainsi que pour présenter les défis rencontrés et les solutions trouvées.
- *Rapports d'incident et analyses post-mortem* : Répertoire les incidents ou les erreurs survenus ainsi que les analyses post-mortem qui en découlent permet d'identifier les causes sous-jacentes, de tirer des leçons et de mettre en œuvre des mesures correctives pour éviter les récurrences.
- *Base de connaissances et guides de bonnes pratiques* : Créer une base de connaissances centralisée ou des guides de bonnes pratiques permet de consolider les connaissances acquises et de les rendre accessibles à toutes les organisations. Cela peut inclure des procédures opérationnelles standards, des guides de dépannage, des manuels d'utilisation d'équipements, etc.

En documentant de manière systématique les connaissances et les expériences internes, les organisations de serres intelligentes peuvent exploiter l'expertise de leur personnel, renforcer leur résilience opérationnelle et favoriser une culture d'apprentissage continu au sein de leur équipe. En ajoutant une collaboration avec l'externe (p. ex., domaine institutionnel), le pont du partage des connaissances se fortifie et permet de trouver de nouvelles techniques innovantes afin de soutenir les serres contrôlées.

### 4.3 Stockage et organisation des connaissances

La gestion des connaissances est la pierre angulaire du processus de création menant à l'amélioration ainsi qu'à l'innovation. Ce processeur, appelé système de gestion des connaissances (SGC), met en place des plateformes ou un système informatique pour stocker, organiser et récupérer facilement les informations pertinentes (IBM, 2024). La mise en place d'un SGC est une étape fondamentale pour assurer une gestion efficace des connaissances dans le domaine des serres intelligentes.

Pour débiter, il faut déterminer le choix de la plateforme à intégrer dans le processus de collecte et de partage des connaissances. Il existe plusieurs solutions logicielles disponibles pour la gestion des connaissances, par exemple Oracle et IBM Watson Discovery, qui offrent des outils simples de gestion de documents aux systèmes plus complexes de gestion de contenu. Il est primordial de concevoir une structure de stockage des données logique et intuitive, qui reflète les différents domaines de connaissances et les flux de travail en agriculture traditionnelle, urbaine et verticale.

Pour les producteurs, les grossistes et toute la chaîne d'approvisionnement, le SGC peut être intégré à d'autres systèmes existants, par exemple les systèmes de gestion de la relation client (CRM) et les systèmes de gestion des ressources. En mettant en place un SGC robuste et bien pensé, les organisations peuvent centraliser leurs connaissances, favoriser la collaboration et l'innovation ainsi qu'améliorer l'efficacité opérationnelle de leurs serres.

Il est également possible, grâce aux avancées technologiques des dernières années, d'utiliser des applications mobiles pour téléphones intelligents qui offrent des outils indispensables dans la gestion des serres intelligentes, complémentaires aux systèmes de gestion du bâtiment (BMS) intégrés aux contrôles des paramètres internes (gestion des points de consigne, établissement d'horaire et gestion d'alarmes). Ces applications ont d'abord été utilisées pour des jardins domestiques, puis adaptées pour la production en serres intelligentes (Innowise, 2022). Ces plateformes numériques permettent aux utilisateurs de contrôler et d'ajuster facilement les principaux paramètres de croissance (p. ex., température, humidité, éclairage ou ventilation) directement depuis un appareil mobile, où qu'ils se trouvent. Ce type d'application mobile permet donc d'avoir une traçabilité en temps réel et de partager le savoir en tout temps. Cette gestion à distance offre une flexibilité inédite aux cultivateurs, leur permettant de réagir rapidement aux variations des conditions environnementales ou aux besoins spécifiques des cultures (Myfood, 2024). L'entreprise montréalaise AquaVerti Farms (voir section 6 sur l'étude de cas) utilise ce type de plateforme comme outil de transfert de données et de partage de connaissances, en complémentarité avec le BMS central.

Les applications mobiles, personnalisables selon les besoins, ne se contentent pas d'améliorer les opérations courantes; elles jouent également un rôle clé dans la recherche-développement. En rassemblant et en analysant des volumes importants de données sur des périodes prolongées, elles permettent d'identifier des tendances, de tester de nouvelles techniques de culture et de développer des solutions innovantes pour répondre aux défis environnementaux et économiques (Despommier, 2019). Ainsi, elles deviennent un levier puissant pour promouvoir une agriculture de précision, plus durable et résolument tournée vers l'avenir.

#### 4.4 Structure suggérée pour le SGC d'une serre intelligente

En réalisant la revue de littérature et en peaufinant les recherches sur l'agriculture urbaine et intelligente, le besoin en structure pour la réalisation d'une cartographie SGC s'avère nécessaire. Afin de parvenir à connecter les différents acteurs du monde maraîcher, voici une structure suggérée pour les serres intelligentes (voir tableau 2), mais adaptable à l'agriculture urbaine, sur toit et traditionnelle. La structure présente les principales données pour la création du découpage : capteurs, stockage, analyse, système de gestion des connaissances, application des connaissances et utilisateurs de cette structure.

Structure pour SGC serres verticales	Découpage du SGC
Capteurs et Collecte de Données	Capteurs de température Capteurs d'humidité Capteurs de lumière Capteurs de qualité de l'air Capteurs de nutriments
Stockage des Données	Bases de données locales Cloud
Analyse de Données	Algorithmes d'analyse Intelligence artificielle
Système de Gestion des Connaissances (SGC)	Bibliothèque de Connaissances Moteur de Recommandation Interface Utilisateur
Application des Connaissances	Contrôle Automatisé Alertes et Notifications Optimisation des Ressources
Utilisateurs	Agriculteurs Gestionnaires de Serres Techniciens

Tableau 2 – Structure et découpage pour la création d'une cartographie du système de gestions des connaissances (SGC)

Pour donner suite à la réalisation des principales étapes et aux enjeux afin d'adapter les savoirs ancestraux aux nouveaux savoirs des serres intelligentes, il est possible de créer une cartographie à implanter dans un système intégré. L'utilisation du tableau précédent permet d'identifier les segments de la cartographie. Celle-ci est plus explicite et permet d'ajouter plus facilement de nouveaux attributs.

La cartographie suivante (voir annexe 2, figure 4) reprend tout le découpage par section. Le partage des connaissances pourra se faire entre les différentes parties prenantes et communautés de pratique. Cette cartographie permet de visualiser l'ensemble des savoirs traditionnel et moderne ainsi que leurs interactions. Elle pourrait inclure des informations sur les méthodes de culture traditionnelles, sur les cycles de vie des plantes, sur les techniques de gestion des sols et sur les nouvelles technologies (p. ex., intelligence artificielle, capteurs et systèmes de contrôle automatisés).

Une fois cette cartographie établie, elle pourrait être intégrée dans un système de gestion des connaissances centralisé, accessible à toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse de maraîchers traditionnels, de chercheurs institutionnels ou d'exploitants de serres intelligentes. Ce système intégré faciliterait le partage des connaissances et des bonnes pratiques à travers une plateforme collaborative, permettant ainsi aux communautés de pratique d'échanger en temps réel sur les défis et les solutions spécifiques.

En plus de la mise à jour régulière des informations, il est important de développer de bonnes pratiques afin d'archiver les connaissances obsolètes ou périmées, tout en préservant l'accès aux informations historiques importantes. En établissant des critères clairs pour déterminer quelles informations doivent être archivées en fonction de leur pertinence et de leur utilité, la gestion des données sera optimisée, par exemple en utilisant un système de type « Historian ». Il sera également important de mettre en place des systèmes de stockage sécurisés pour archiver les informations. De plus, il est nécessaire de garder une trace de l'historique des modifications apportées aux informations archivées, y compris les raisons de l'archivage, les dates de création et de modification ainsi que les personnes responsables de la décision d'archivage, pour une meilleure traçabilité.

La collecte de données s'avère être le point de départ de la transmission du savoir. Le partage est l'action la plus importante dans le domaine de l'agriculture. La culture organisationnelle et humaine de ce secteur d'activité est basée sur l'expérience, sur les essais et sur l'apprentissage technique des différentes méthodes que les maraîchers ont su peaufiner au fil des décennies. En réalisant une cartographie détaillée, comme mentionné plus haut, le partage des connaissances est mis de l'avant. Pour obtenir des serres intelligentes plus autonomes, technologiques, productives et écoresponsables, ces pratiques sont essentielles afin de mener à bien ce partage. Les cultivateurs et la communauté maraîchère peuvent, entre autres, être soutenus par des réunions et ateliers de partage de connaissance, où les membres peuvent échanger de façon formelle ou informelle. Il est aussi pertinent de s'intégrer à des communautés de pratique et à des plateformes collaboratives d'échange et de perfectionnement.

*Réunions et ateliers de partage des connaissances*

Organiser des réunions et des ateliers de manière régulière est une pratique favorable pour le partage des connaissances au sein d’une équipe travaillant dans des serres intelligentes. Ces séances, structurées et bien adaptées, offrent une occasion précieuse pour les membres de l’équipe de présenter leurs découvertes, leurs projets en cours et les défis auxquels ils font face. Le tableau 3 rapporte de bonnes pratiques pour mener à bien ces réunions et ateliers.

Réunions et ateliers de partage de connaissances	Méthodologie
<b>Planification et Fréquence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir un calendrier régulier</li> <li>Partage continu des connaissances</li> <li>La fréquence peut varier en fonction des besoins et des priorités de l'équipe, mais il est recommandé d'avoir au moins une réunion par mois.</li> </ul>
<b>Ordre du jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir un ordre du jour clair et précis pour chaque réunion ou atelier</li> <li>Présentations les objectifs à atteindre</li> </ul>
<b>Encouragement de la participation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager tous les membres de l'équipe à participer</li> <li>Partageant les expériences, les idées et les suggestions</li> <li>Créer un environnement inclusif et dynamique</li> </ul>
<b>Documentation des discussions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre des notes lors des réunions pour documenter les points clés discutés</li> <li>Ces notes serviront de référence pour les réunions futures et permettront de suivre les progrès réalisés sur les sujets abordés</li> </ul>

Tableau 3 – Méthodologie pour réunions et ateliers de partage des connaissances

En organisant des réunions et des ateliers de partage de connaissances réguliers, les équipes travaillant dans les serres intelligentes peuvent renforcer leur collaboration, stimuler l’innovation et résoudre plus efficacement les défis auxquels elles font face :

Notre objectif est de bâtir, en partenariat avec les maraîchers, un réseau agro-industriel capable de soutenir un approvisionnement local à longueur d’année. Pour y arriver, nous misons sur l’agriculture verticale et sur l’intégration de nos opérations à celles des producteurs. (Ferme d’Hiver, 2024, s. p.)

*Communautés de pratique*

Les communautés de pratique constituent une ressource importante pour le partage du savoir, mais également pour la valorisation de l’innovation technologique. Pensons à des regroupements tels que le Laboratoire sur l’agriculture urbaine (AU/LAB) à Montréal, qui se présente comme un laboratoire sur l’agriculture de recherche, de formation et d’innovation permettant de réaliser un lien étroit entre les différentes parties prenantes. Cet organisme à but non lucratif encourage l’émergence d’initiatives dans les différentes étapes de l’agriculture urbaine, de la production jusqu’à la mise en marché. Il offre une perspective innovante aux contributeurs ayant des enjeux durables dans une économie circulaire. Plusieurs activités (p. ex., séminaires de discussion, formations, conférences) et services adaptatifs sont proposés par cette organisation (AU/LAB, 2024).

*Plateformes collaboratives d'échange et de perfectionnement*

Pour rendre ces activités et ce partage de connaissances plus rapides et faciles à effectuer, l'utilisation d'outils collaboratifs en ligne est un moyen efficace au sein d'une équipe travaillant dans des serres intelligentes. Ces plateformes offrent un espace centralisé où les membres de l'équipe peuvent partager des documents, poser des questions, discuter de solutions et collaborer sur des projets. À l'aide de ces plateformes, il est possible pour les utilisateurs d'intégrer et d'organiser facilement des documents pertinents (p. ex., rapports, présentations, manuels et procédures opérationnelles standards). La communication est également plus agile, car elle peut se faire en temps réel. L'utilisation de discussions en ligne, de fils de commentaires ou de clavardage permet aux membres de l'équipe de poser des questions, de solliciter des conseils et d'échanger des idées de manière rapide et efficace (Cornut, 2024).

Il est primordial de choisir un bon outil collaboratif adapté à la situation, facilement accessible et intuitif à utiliser pour tous les membres de l'équipe, quel que soit leur niveau de compétence technologique (Diongue, 2020). Bref, en intégrant une plateforme collaborative dans leurs méthodes de gestion des connaissances, les maraîchers des serres intelligentes peuvent améliorer leur communication, leur productivité et leur capacité à travailler ensemble de manière efficace, même à distance ou sur des projets précis entourant les hautes technologies et les paramètres de culture en serres contrôlées.

## 5. Gestion du cycle de vie des connaissances

Pour donner suite à l'organisation des connaissances, il sera essentiel d'assurer du suivi sur les informations stockées dans le système. Celles-ci doivent régulièrement être mises à jour pour présenter les dernières avancées et les meilleures pratiques dans le domaine des serres intelligentes.

*Processus de publication des avancements*

Dans ce processus de veille et de mise à jour en continu, il faudra mettre en place un processus de publication des avancements. Il est pertinent de penser à des rapports industriels, à l'ajout et à la découverte d'innovations technologiques qui permettent de changer les façons de faire traditionnelles. En créant une équipe responsable de la veille technologique, il sera plus agile de concevoir les tendances du marché et les améliorations possibles pour la culture en serres intelligentes.

*Révisions périodiques des contenus et connaissances*

La planification de révisions périodiques des contenus et connaissances stockés dans le système de gestion des connaissances permettra d'évaluer la pertinence de la collecte. Ce sera le moment idéal pour retirer les informations dites obsolètes et/ou incorrectes. Pour donner suite à cette révision, la formation obtenue pour les membres de l'équipe, chercheurs et collaborateurs leur permettra de rester informés sur les dernières avancées et sur les meilleures pratiques dans le domaine. Cela peut inclure des séances de formation, des webinaires, des ateliers ou des conférences sur les sujets pertinents (USU, 2024). En réalisant une collecte stratégique des informations entreposées dans le SGC, non seulement ces données collectées restent constamment actualisées, mais les organisations peuvent garantir que leur personnel dispose toujours des connaissances les plus récentes pour prendre des décisions éclairées et pour maintenir la compétitivité dans leur secteur d'activité.

*Indicateurs de performance*

Ce type de processus agile et en constante évolution nécessite également de mettre en place des indicateurs de performance et des outils pour évaluer l'efficacité de la gestion des connaissances (p. ex., temps de résolution des problèmes, taux d'adoption des meilleures pratiques de gestion des

connaissances). Ces indicateurs et outils sont cruciaux pour comprendre l'impact des initiatives de gestion des connaissances (Oracle, 2024).

Le cycle de vie des connaissances inclut cinq étapes (voir figure 5) permettant de représenter la structure du contenu, l'intégration et les outils, la formation, les différentes mises à jour de la planification ainsi que la réorganisation : 1) la création, 2) l'organisation, 3) la diffusion, 4) l'exploration et 5) l'optimisation (Ben Chouikha, 2016).



Figure 5 – Cycle de vie des connaissances  
Source : adapté de Popote (2023)

Afin de mener à bien ce cycle de vie des connaissances, il faut mesurer par exemple le temps pour résoudre les problèmes ou les défis rencontrés dans les serres intelligentes, puis fournir des indications sur l'efficacité de la diffusion des connaissances et sur la disponibilité des informations pertinentes pour résoudre les problèmes rapidement (Commission ontarienne des droits de la personne, 2024).

Les applications mobiles dédiées à la gestion des connaissances permettent aux utilisateurs d'accéder à des informations essentielles, de les partager et de les gérer en déplacement. Ces outils facilitent la collaboration, améliorent la productivité et assurent que les équipes disposent des informations les plus récentes, où qu'elles se trouvent.

Par exemple, Oracle (2024) propose des solutions robustes pour la gestion des connaissances au sein des entreprises. Son système permet de collecter, d'organiser, de gérer et d'utiliser les connaissances et l'expertise pour résoudre les problèmes des collaborateurs et des clients. Les fonctionnalités incluent des outils de recherche avancée, des analyses puissantes, la gestion de contenu et le contrôle d'accès.

#### *Taux d'adoption des meilleures pratiques*

Suivre le taux d'adoption des meilleures pratiques identifiées et documentées dans le système de gestion des connaissances permet de mesurer la meilleure proportion des pratiques identifiées et documentées dans le système qui sont mises en œuvre dans les opérations quotidiennes. Ce taux peut être calculé en

surveillant le nombre de processus ou d'actions conformes aux meilleures pratiques par rapport au total des processus observés. Par exemple, cela inclut l'utilisation régulière des paramètres optimisés pour l'irrigation, l'éclairage ou la gestion des nutriments, ainsi que le respect des protocoles recommandés pour la maintenance des équipements ou la rotation des cultures.

Une adoption élevée reflète l'efficacité du système de gestion des connaissances, la diffusion et l'application des bonnes pratiques, tandis qu'un taux faible peut indiquer des lacunes dans la formation, dans l'accessibilité des informations ou dans la pertinence des pratiques proposées. Cela permet d'évaluer l'impact des connaissances sur la performance des serres intelligentes et d'identifier les pratiques nécessitant des améliorations.

*Utilisation du système de gestion des connaissances*

Analyser les statistiques d'utilisation du système de gestion des connaissances permet de fournir des informations sur l'engagement des utilisateurs et sur l'efficacité du système dans la diffusion des connaissances pour soutenir les opérations des serres intelligentes. Le tableau 4 indique une liste de quelques indicateurs clés à suivre.

Utilisation du système de gestion des connaissances	Méthodologie
<b>Le nombre de connexions</b>	<b>Mesurer la fréquence et la régularité des connexions des utilisateurs, techniciens ou gestionnaires de serres verticales au système. Une augmentation du nombre de connexions peut refléter un intérêt accru pour l'accès aux données ou aux meilleures pratiques.</b>
<b>Les recherches effectuées</b>	<b>Analyser les recherches effectuées dans le système pour identifier les sujets les plus consultés, comme des informations sur l'optimisation de l'éclairage LED, la gestion des cycles de culture en hydroponie ou la surveillance des capteurs de croissance. Cela permet de mieux comprendre les besoins d'information spécifiques au fonctionnement des serres verticales</b>
<b>Les contributions d'utilisateurs</b>	<b>Suivre les contributions telles que l'ajout ou la mise à jour des meilleures pratiques, les rapports d'incidents ou les partages d'études de cas spécifiques aux serres verticales. Cela montre dans quelle mesure les utilisateurs participent activement à l'enrichissement du système et à la diffusion des connaissances.</b>

Tableau 4 – Indicateurs clés dans l'utilisation et l'analyse de la gestion des connaissances pour les serres intelligentes

En étant spécifiquement orientée vers les défis et les besoins des serres intelligentes, cette analyse permet d'évaluer l'efficacité du système pour répondre aux attentes des utilisateurs et pour favoriser des pratiques agricoles plus performantes et durables.

*Amélioration de la productivité*

Évaluer les gains de productivité ou les économies réalisées grâce à l'application des connaissances acquises ou des meilleures pratiques partagées peut être une mesure indirecte de l'efficacité de la gestion des connaissances (Commission ontarienne des droits de la personne, 2024).

Pour donner suite au cycle de vie des connaissances, la collecte de rétroactions des utilisateurs est essentielle pour identifier les points forts, les lacunes et les possibilités d'amélioration dans le système

de gestion des connaissances. On pourrait entre autres sélectionner des outils et méthodes tels que la réalisation d'enquêtes et de sondages ainsi que l'organisation de groupes de discussion. Les communautés de pratique ainsi que les groupes de discussion permettent aux maraîchers, aux chercheurs et aux collaborateurs d'exprimer leurs opinions de manière plus détaillée, de partager leurs expériences et de discuter des défis rencontrés dans l'utilisation du système de gestion des connaissances.

En mettant en œuvre un processus continu de rétroaction et d'ajustement, les maraîchers peuvent s'assurer que leur système de gestion des connaissances évolue en réponse aux besoins changeants des utilisateurs et aux exigences du domaine des serres intelligentes, ce qui contribue à l'amélioration continue des opérations et des performances globales.

## 6. Étude de cas : partage des connaissances de l'entreprise AquaVerti Farms

Pour poursuivre les notions sur les techniques et sur les outils de partage des connaissances en serres intelligentes, l'entreprise montréalaise AquaVerti Farms a partagé son processus de collecte et de partage d'informations et de connaissances. Chef de file en agriculture verticale intérieure au Québec, l'entreprise cultive des produits frais et sûrs tout au long de l'année. Elle utilise des techniques hydroponiques et pratique l'agriculture en environnement contrôlé (AEC). Cela signifie qu'elle cultive dans l'eau, plutôt que dans le sol, en disposant de lits de culture verticale afin d'optimiser l'espace cubique disponible. Les paramètres de culture (p. ex., température de l'air, eau, humidité, taux d'oxygène et niveau de CO<sup>2</sup>) sont contrôlés en temps réel à l'aide d'un système de gestion de bâtiment (BMS), qui agit comme un tableau de bord, accessible pour toute l'équipe. Ainsi, les cultures sont protégées des fluctuations et des changements climatiques.

Située au Québec, l'entreprise bénéficie d'une énergie entièrement issue de l'hydroélectricité renouvelable, ce qui garantit que toute l'énergie utilisée par AquaVerti Farms est 100 % renouvelable. La méthode de culture permet d'offrir une qualité constante et un approvisionnement fiable, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire de la province. Selon AquaVerti Farms, cette approche réduit de 99 % le besoin de transport et utilise 94 % moins d'eau que l'agriculture traditionnelle. En utilisant une énergie 100 % renouvelable, l'entreprise est apte à produire de manière durable et à grande échelle, une première... en 14 000 ans.



Figure 6 – Environnement de culture d'AquaVerti Farms : micropousses de pourpier (*Portulaca*)  
Source : Myriam Larouche-Tremblay (2024)

AquaVerti Farms permet de contribuer à la sécurité alimentaire locale et d'offrir une chaîne d'approvisionnement stable, protégée des aléas politiques et des changements climatiques. Par exemple, pour un seul point de vente, soit le Marché Jean-Talon à Montréal, 80 bacs par jour de produits frais cultivés dans les serres y sont acheminés. Cela représente environ 160 bacs par semaine. L'entreprise fournit également les Fermes Lufa en fines herbes (coriandre, persil, aneth, sauge, pourpier, thym), quelques restaurants en produits frais et les épiceries IGA et Metro (kale, laitue frisée et roquette) tout au long de l'année. En juillet 2022, les produits d'AquaVerti Farms étaient disponibles dans plus de 200 magasins à travers le Québec et le nord du Nouveau-Brunswick (AquaVerti Farms, 2024).

Ainsi, l'entreprise aide à maximiser la production en créant un environnement optimal tout au long de l'année et en exploitant pleinement l'espace cubique disponible. Cela permet de protéger la santé de la communauté en éliminant l'utilisation de pesticides, d'herbicides et de fongicides. La serre dispose de plus de 61 m (200 pi) de long de culture avec des bassins modulables. De plus, afin d'offrir des produits sans pesticides ni herbicides, l'entreprise utilise des coccinelles, des alliées précieuses dans la lutte biologique contre les pucerons et autres ravageurs des plantes (Gamm Vert, 2024). Ces insectes consomment ces nuisibles à tous les stades de leur développement, contribuant ainsi à protéger les cultures de manière écologique. Une seule coccinelle peut dévorer entre 50 et 60 pucerons par jour, ce qui signifie jusqu'à 5 000 pucerons au cours de sa vie. Bref, la coccinelle est une option efficace aux pesticides chimiques (Ouadah, 2009).

L'entreprise offre la fraîcheur et la qualité nutritive des produits, tout en réduisant le gaspillage alimentaire grâce à des produits qui restent frais plus longtemps. De plus, elle aide à diminuer les émissions de gaz à effet de serre en limitant le transport.

L'équipe est composée de jeunes agriculteurs urbains passionnés par l'agriculture verticale et engagés envers la sécurité alimentaire mondiale. Ils sont dédiés à transformer l'agriculture en une industrie durable, responsable et locale. AquaVerti Farms soutient la recherche universitaire et permet de créer un pont avec les établissements d'enseignement. Les partages de connaissances ont permis de constater que les informations traduites dans cet article sont également utilisées au sein de leur entreprise.

#### *Logiciel et méthodes utilisés pour le partage de connaissances chez AquaVerti Farms*

AquaVerti Farms a conçu et développé son propre système de gestion des connaissances sous la forme d'une application mobile innovante : la plateforme AquaVerti OS. Conçue en interne, elle représente une solution spécifiquement pensée pour faciliter le partage et le suivi des projets ainsi que les phases de tests au sein de l'entreprise.

L'architecture est le cœur technique de l'application. Il s'agit de l'utilisation d'un serveur, dont le rôle est de collecter des données, de les traiter et de l'entreposer. L'application mobile est la partie visible et interactive du système. Elle affiche des données en montrant à l'utilisateur des graphiques et tableaux pour visualiser les paramètres en temps réel. Elle permet le contrôle des paramètres par l'utilisateur, qui peut ajuster des réglages tels que l'irrigation ou l'éclairage par des boutons ou des curseurs. Il est également possible de recevoir des notifications et alertes en cas de problèmes (p. ex., une température trop basse) (Memmedi, 2019).

La serre intelligente doit être connectée par le biais du BMS et utiliser des capteurs et des contrôleurs pour les paramètres de croissance. C'est d'ailleurs le cas d'AquaVerti Farms, qui détient tous les capteurs pour les paramètres de contrôle. Les capteurs mesurent les données environnementales (p. ex., humidité ou CO<sup>2</sup>). Les actionneurs réalisent des actions, comme ouvrir une valve d'eau ou régler

l'intensité des lampes à DEL. Avec une intégration de l'internet des objets, il est possible de connecter les capteurs et actionneurs à l'application.

Le serveur et l'application mobile nécessitent tous les deux des interfaces de programmation d'applications qui sont essentielles pour les connecter. Avec des algorithmes d'automatisation, il sera possible de recevoir de l'apprentissage automatique. Il faut également penser à l'intégration de l'intelligence artificielle, qui permettra de solidifier l'apprentissage plus rapidement et en temps réel. Grâce à ces intégrations, un système pourra s'améliorer de manière autonome avec le temps en apprenant des données récoltées (Ben Saidj, 2018).

L'objectif de l'application mobile AquaVerti OS du SGC est de rendre le partage d'informations plus fluide et accessible à tous les membres de l'organisation, que ce soit sur site ou à distance, permettant ainsi de renforcer la communication, la collaboration et la transparence. Grâce à cette application mobile, chaque membre de l'équipe peut accéder en temps réel aux connaissances, aux données de recherche et aux résultats liés à différents projets. Cette disponibilité immédiate des informations aide à optimiser les prises de décision, à accélérer l'innovation et à garantir une efficacité opérationnelle accrue.

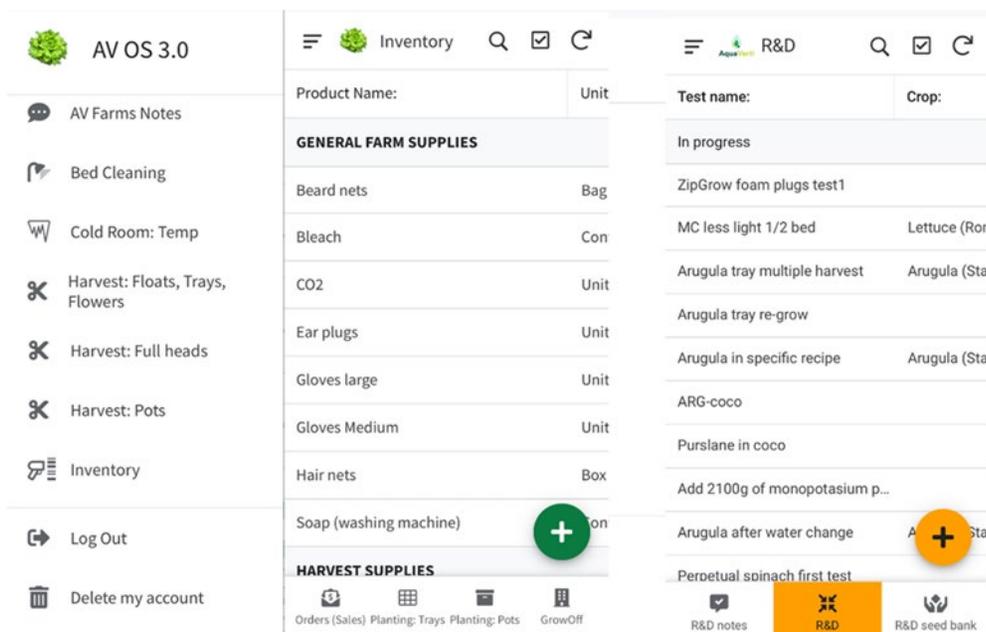


Figure 7 – Application mobile de gestion du savoir et des connaissances AquaVerti OS

La structure de l'application s'appuie sur une hiérarchie intuitive semblable à un organigramme, facilitant la navigation à travers les différents onglets et sections. Les nomenclatures et classifications bien définies permettent aux utilisateurs de trouver rapidement les informations nécessaires, tandis que des icônes pratiques aident au suivi des tâches, de l'avancement des idées ou encore des projets en phase de test. Cette visualisation claire de l'état des projets permet à chaque membre de suivre facilement les progrès et d'interagir de manière proactive, créant ainsi une dynamique de travail fluide et cohérente au sein de l'organisation.

Les paramètres de contrôle jouent un rôle crucial dans l'optimisation des temps de cycle et dans la maximisation des rendements. L'application AquaVerti OS permet de suivre ces statistiques, car elle est reliée aux tableaux de bord situés à l'intérieur des serres, offrant une vue en temps réel des résultats

obtenus pour différentes variétés cultivées. L'accès aux données en temps réel permet aux membres de l'équipe de prendre des décisions rapides et éclairées pour ajuster les paramètres de culture, tout en maximisant l'efficacité des opérations.

En plus du suivi des données actuelles, l'application regroupe les apprentissages accumulés au fil du temps. Ces données historiques permettent de suivre les progrès réalisés dans l'amélioration des rendements et d'identifier les meilleures pratiques issues des cycles précédents. L'utilisation de ces connaissances accumulées affine les stratégies de culture et vise des résultats toujours plus performants.

L'application mobile couvre plusieurs aspects essentiels du processus de culture, notamment la planification de nouveaux cycles de production, l'analyse approfondie des paramètres de croissance, l'amélioration continue des rendements ainsi que le suivi des projets en cours de recherche-développement. Chaque membre de l'organisation peut accéder à ces fonctionnalités, garantissant un suivi centralisé et efficace de toutes les activités et innovations, directement depuis cette plateforme numérique. Grâce à cette solution, AquaVerti Farms assure une gestion intégrée, intelligente et réactive de l'ensemble de ses processus agricoles.

## Conclusion

Pour donner suite à ces constats, les serres intelligentes et les jardins urbains nécessitent un cycle de vie des connaissances complet et adapté. Ce domaine de l'agriculture offre des systèmes de culture innovants basés sur des techniques et des technologies spécifiques qui évoluent rapidement. L'avenir reposera sur l'application des connaissances en intégrant des plateformes d'intelligence artificielle. Un cycle de vie des connaissances permet de collecter, d'organiser et de diffuser les informations critiques. L'agriculture verticale et urbaine se retrouve dans un environnement où l'espace est limité et où les conditions de croissance peuvent être variées, mais contrôlées en temps réel. Il est essentiel de disposer d'une base de connaissances à jour pour maximiser l'efficacité et la productivité des cultures :

L'agriculture traditionnelle utilise 70 % de l'eau douce du monde. L'agriculture verticale utilise 94 % moins d'eau que l'agriculture traditionnelle. Dans notre eau, nous créons la formule nutritive parfaite pour chaque culture. Nous recyclons la chaleur produite par nos lumières pour amener notre eau à un niveau parfait. (AquaVerti Farms, 2024)

Grâce aux communautés de pratique (p. ex., le CRETAU et AU/LAB), le partage des connaissances entre les praticiens de l'agriculture traditionnelle et les exploitants de serres intelligentes peuvent grandement améliorer l'optimisation de ces dernières. Les maraîchers traditionnels possèdent une richesse de savoir-faire, de connaissances tacites et explicites, d'expériences et des bonnes pratiques en matière de gestion des sols, de traitement des maladies et de cycles de croissance des plantes, qui peut être adaptée aux environnements contrôlés des serres intelligentes. Certaines techniques éprouvées par les maraîchers peuvent être appliquées de manière innovante dans les systèmes de culture (p. ex., réalisation de la rotation des types de culture, différentes méthodes de gestion des nutriments et paramètres de croissance).

Il est nécessaire de relier les serres intelligentes avec le milieu institutionnel afin de bénéficier des recherches agronomiques et technologiques portant sur les capteurs de croissance et sur l'intelligence artificielle. En combinant les bonnes pratiques traditionnelles avec les technologies modernes de culture verticale, il est possible de développer des systèmes de production alimentaire plus robustes, efficaces et durables. Ces modèles pourront être duplicables et offrir de plus grandes récoltes tout au long de l'année, et ce, même dans les pays nordiques ayant moins de temps d'ensoleillement.

Ajoutons l'importance de la formation théorique et pratique. Le partage des connaissances solidifie cette transition entre les techniques traditionnelles et les nouvelles technologies de culture. Il est primordial d'encourager les interactions entre les experts en culture traditionnelle, les chercheurs institutionnels et les cultivateurs en serres intelligentes pour faciliter le transfert des connaissances tacites et l'apprentissage par l'expérience dans ce contexte. En réalisant la promotion de programmes de jumelage et de séances de partage d'expérience, et en encourageant la collaboration entre les différents secteurs de l'agriculture, les organisations pourront exploiter pleinement le potentiel de leur personnel, accélérer le développement des compétences et favoriser une culture d'apprentissage continu.

Dans le domaine des serres contrôlées, l'avenir est prometteur et s'annonce révolutionnaire grâce à l'intégration croissante de technologies avancées et de l'intelligence artificielle. Ces serres intelligentes représentent une avancée importante dans l'agriculture, car elles permettent de maximiser l'efficacité des cultures, tout en minimisant les ressources nécessaires. En utilisant des capteurs, des systèmes automatisés et des algorithmes d'intelligence artificielle, ces serres peuvent créer des environnements de croissance optimaux. L'intelligence artificielle jouera un rôle central dans cette transformation au cours des prochaines années en permettant, entre autres, une gestion plus agile, précise et prédictive des cultures. Les algorithmes d'apprentissage automatique, basés sur le partage des connaissances et sur son cycle de vie, peuvent analyser de vastes quantités de données provenant de capteurs sur l'humidité, la température et la lumière, ajustant automatiquement les conditions de la serre pour optimiser la croissance des plantes. De plus, l'intelligence artificielle peut détecter et diagnostiquer les maladies, ce qui permet des interventions rapides et ciblées.



Figure 8 – Bassins modulaires automatisés, capteurs de contrôle pour l'éclairage et irrigation chez AquaVerti Farms  
Source : Myriam Larouche-Tremblay (2024)

En matière de technologies et d'innovation, l'intégration de l'internet des objets avec l'intelligence artificielle dans les serres intelligentes ouvre des possibilités. Ces dispositifs permettront une surveillance en temps réel et une collecte de données continue, tout en interprétant ces données pour prendre des décisions rapidement.

Il est pertinent d'aborder également les avancements et les innovations dans le domaine de la biotechnologie. Il est possible de développer des variétés de plantes mieux adaptées aux conditions spécifiques des serres contrôlées. De plus, l'utilisation de l'énergie renouvelable pour alimenter ces serres, combinée à des systèmes de recyclage de l'eau et des nutriments, peut rendre ces installations encore plus durables et respectueuses de l'environnement.

Bref, les serres contrôlées représentent l'avenir de l'agriculture moderne, offrant une solution viable à la demande croissante de nourriture dans un monde aux ressources limitées. L'intelligence artificielle et les technologies émergentes joueront un rôle crucial dans la réalisation de ce potentiel, permettant une production alimentaire plus efficace, durable et résiliente. Les innovations sont en pleine expansion dans ce domaine, promettant de transformer radicalement la manière dont nous cultivons et consommons notre nourriture, ouvrant la voie à une nouvelle ère d'agriculture intelligente.

## RÉFÉRENCES

- AquaVerti Farms. (2024). *AquaVerti Farms*. <https://www.aquavertifarms.com>
- Ardans. (2024). *Knowledge consulting and software solutions*. <https://www.ardans.fr/cartographie/recensement-des-connaissances.html>
- Ben Chouikha, M. (2016). *Design organisationnel pour le management des connaissances*. ISTE Éditions.
- Ben Saidj, Z. (2018). *Gestion d'une serre agricole à base d'Arduino* [Mémoire de maîtrise]. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. <https://dspace.umtmo.dz/server/api/core/bitstreams/f90367b-d475-466b-b5cd-97ce4a574c85/content>
- Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRET AU). (2021). *Fiche technique et économique : production maraîchère urbaine en serre sur toit ou au sol*. [http://cretau.ca/wp-content/uploads/2021/04/Fiche-technique\\_et\\_economique\\_Serriculture-urbaine-3.pdf](http://cretau.ca/wp-content/uploads/2021/04/Fiche-technique_et_economique_Serriculture-urbaine-3.pdf)
- Commission ontarienne des droits de la personne. (2024). *Processus de collecte de données : six étapes vers la réussite*. <https://www.ohrc.on.ca/fr/comptez-moi-collecte-de-donn%C3%A9es-relatives-aux-droits-de-la-personne/6-processus-de-collecte-de-donn%C3%A9es-%E2%80%93-six-%C3%A9tapes-vers-la-r%C3%A9ussite>
- Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA). (2024). *Serres, pépinières et floriculture : information et prévisions sur le marché du travail 2023-2030*. [https://cahrc-ccrha.ca/sites/default/files/2024-02/Greenhouse%2C%20nursery%20%26%20floriculture%20Factsheet\\_2024-FR.pdf](https://cahrc-ccrha.ca/sites/default/files/2024-02/Greenhouse%2C%20nursery%20%26%20floriculture%20Factsheet_2024-FR.pdf)
- Cornut, A.-S. (2024, 8 novembre). Les outils collaboratifs pour votre entreprise. *BeeDeez*. <https://www.beedeez.com/fr/blog/les-outils-collaboratifs-vers-une-collaboration-numerique-ultra-productive>
- Despommier, D. (2019). Les fermes verticales, un modèle d'agriculture en intérieur viable pour les villes. *Revue de l'Institut Veolia*, 68-73. <https://www.institut.veolia.org/sites/g/files/dvc2551/files/document/2019/09/68%20Les%20fermes%20verticales.pdf>
- Diongue, N. R. (2020, 25 mars). *Des outils numériques pour faciliter la collaboration et l'apprentissage en ligne en formule comodale*. Université Laval. <https://pedagogienumerique.chaire.ulaval.ca/blogues/des-outils-numeriques-pour-faciliter-la-collaboration-et-lapprentissage-en-ligne-en-formule-comodale>
- Ferme d'Hiver. (2024). *La technologie au service du maraîcher*. <https://www.fermedhiver.com/la-ferme-dhiver>
- Gamm Vert. (2024). *La lutte biologique avec les coccinelles*. <https://www.gammvert.fr/conseils-idees/la-lutte-biologique-avec-les-coccinelles>
- Gestion organisationnelle + ressources humaines (Go RH). (2023). *Taux de roulement : son importance et comment le calculer*. <https://gorh.co/calcul-taux-de-roulement>
- IBM. (2024). *Qu'est-ce que la gestion des connaissances?* <https://www.ibm.com/fr-fr/topics/knowledge-management>
- Innowise. (2022). *Jardin domestique intelligent pour faire pousser des plantes sans terre*. <https://innowise.com/fr/case/iot-agriculture-solutions>

- Institut Veolia. (2019). Agriculture urbaine : nourrir les villes autrement. *Revue de l'Institut Veolia*, 1-124. <https://www.institut-veolia.org/sites/g/files/dvc2551/files/document/2019/11/Agriculture%20urbaine%2C%20une%20revue%20de%20l%27Institut%20Veolia.pdf>
- Janvry, A., Emerick, K., Sadoulet, E. et Dar, M. (2015). L'adoption des technologies agricoles : quelles leçons tirer des expérimentations de terrain? *Revue d'économie du développement*, 23(4), 129-157. <https://doi.org/10.3917/cdd.294.0129>
- Kanda, M., Akpavi, S., Wala, K., Djaneye-Boundjou, G. et Akpagana, K. (2014). Diversité des espèces cultivées et contraintes à la production en agriculture maraîchère au Togo. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 8(1), 115-127. <https://doi.org/10.4314/ijbcs.v8i1.11>
- Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB). (2024). *Page d'accueil*. <https://www.au-lab.ca>
- Larouche-Tremblay, M., Ouellet-Plamondon, C. et Godbout, S. (2024). Gestion des connaissances et des innovations en production maraîchère traditionnelle : vers l'urbanisation des serres intelligentes. *Organisations & Territoires*, 33(2), 267-282. <https://doi.org/10.1522/revueot.v33n2.1811>
- Memmedi, M. (2019). *Réalisation d'une mini serre agricole connectée* [Maîtrise de mémoire]. Université Badji Mokhtar Annaba. <https://fr.scribd.com/document/546398302/Memmedi-Mehdi>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2021). *Guide de l'agriculture pour une agriculture proche des citoyens*. Gouvernement du Québec. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4569713>
- Myfood. (2024). *Serre connectée Myfood : l'agriculture urbaine durable et intelligente*. <https://myfood.eu/fr/serre-jardin/connectee>
- Oracle. (2024). *Définition de la gestion des connaissances*. <https://www.oracle.com/ca-fr/cx/service/knowledge-management/what-is-knowledge-management/#link8>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2022). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2022*. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/f82c3fb7-d6f1-4111-b01f-dab0235525ec/content/sofa-2022/inclusive-adoption-environmental-sustainability.html>
- Ouadah, F. (2009). *Lutte biologique contre les pucerons* [Maîtrise de mémoire]. Université Abdelhamid Ibn Badis. <http://e-biblio.univ-mosta.dz/bitstream/handle/123456789/13587/Lutte%20biologique%20contre%20les%20pucerons.pdf;sequence=1>
- Popote, D. (2023, 5 octobre). Les 5 étapes du cycle de knowledge management. *Mayday*. <https://www.mayday.fr/blog/cycle-knowledge-management>
- QuébecBio. (2022, 26 avril). *Le bio accentue ses gains de popularité au Québec!* <https://quebecbio.com/blogue/actualites/116/le-bio-accentue-ses-gains-de-popularite-au-quebec>
- Royer, A., de Marcellis-Warin, N., Peignier, I., Warin, T., Panot, M. et Mondin, C. (2020). *Les enjeux du numérique dans le secteur agricole : défis et opportunités*. CIRANO. <https://cirano.qc.ca/files/publications/2020RP-12.pdf>
- Thyma. (2024, 4 juin). *Les avancées technologiques dans le secteur agricole*.
- USU. (2024). *Qu'est-ce que la gestion des connaissances?* <https://www.usu.com/fr-fr/solutions/usu-knowledge-management/knowledge-management>

Annexe 1

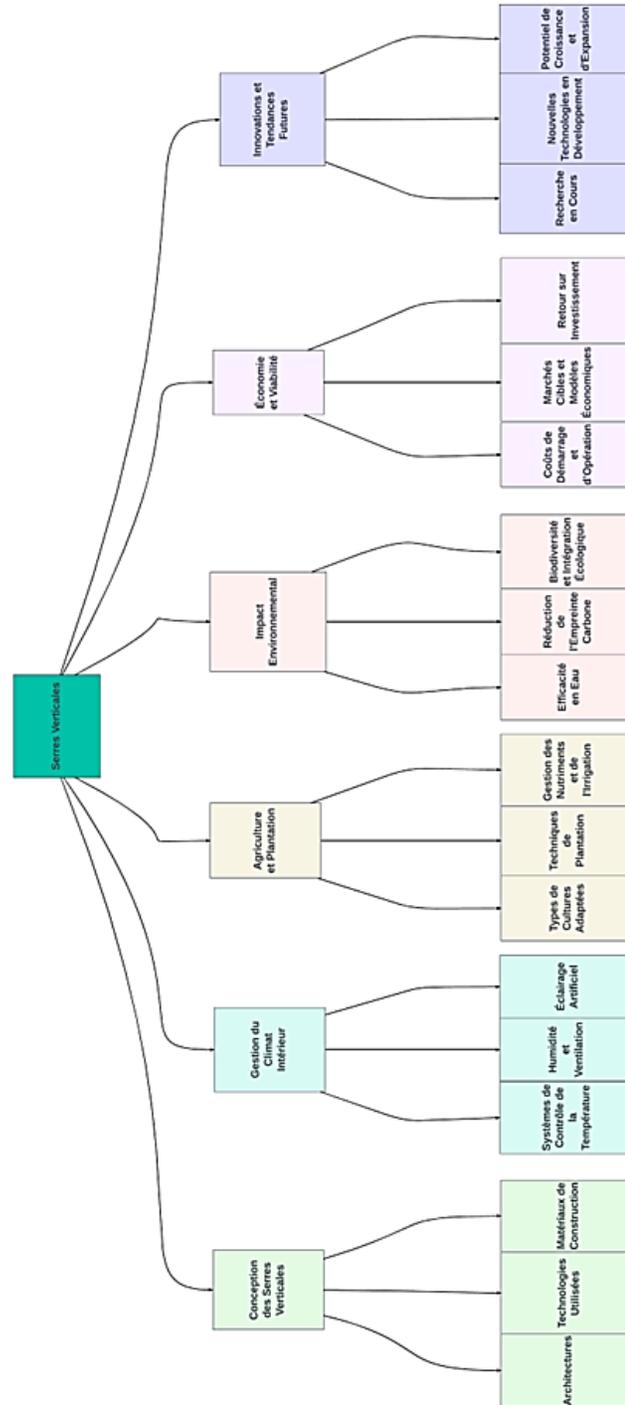


Figure 3 – Cartographie des connaissances sur les serres intelligentes

Annexe 2

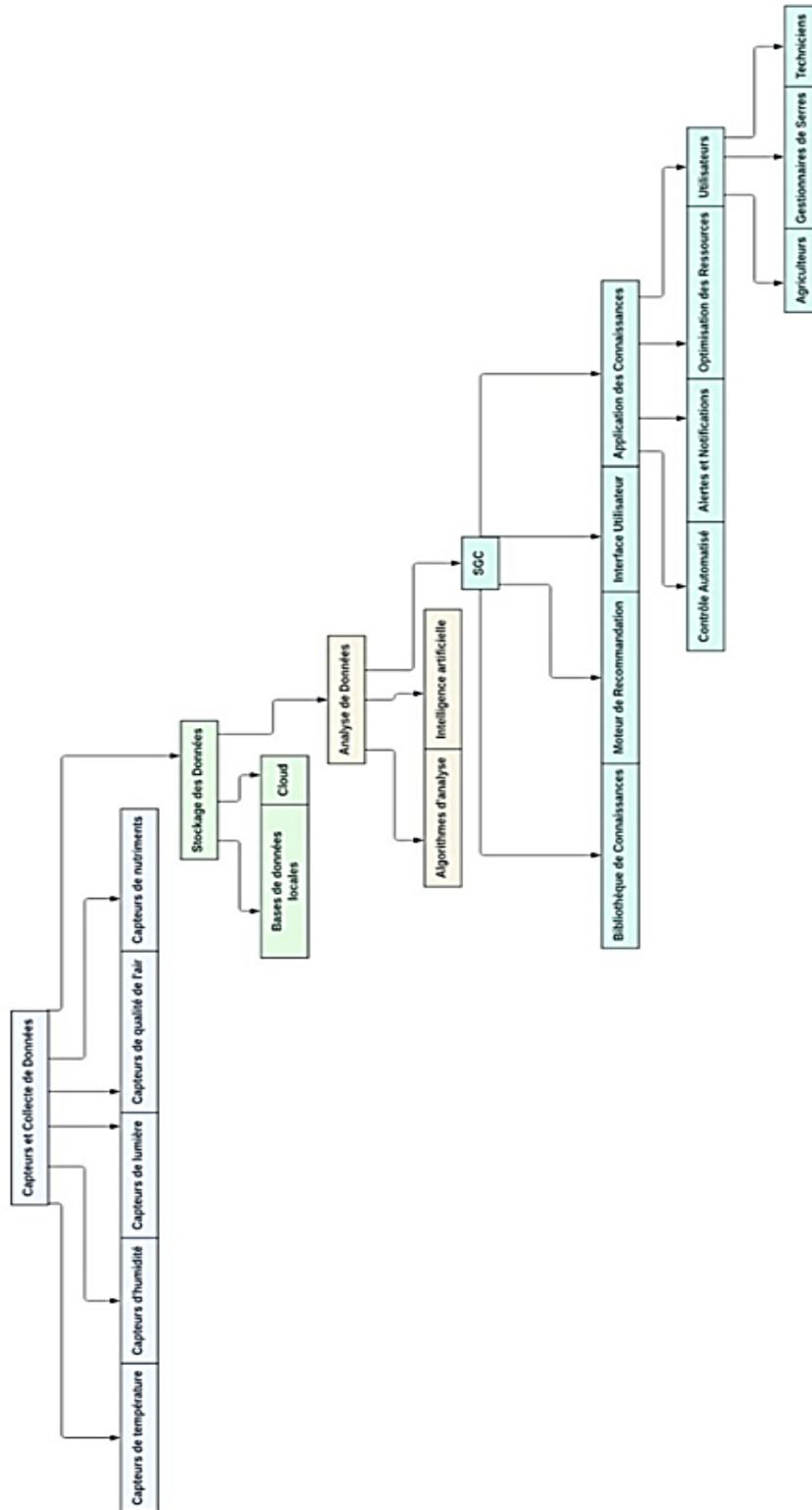


Figure 4 – Cartographie du SGC et système intégré des serres intelligentes

## ESPACE LIBRE

## Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) et développement local durable au Cameroun : entre légitimation et cosmétique

Sigismond Hervey Mvele<sup>a</sup>, Albert Joël Mbarga<sup>b</sup>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1921>



**RÉSUMÉ.** L'objectif de cette recherche est d'explorer les pratiques de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) dans les collectivités territoriales décentralisées (CTD) au Cameroun et de caractériser celles qui sont plus favorables au développement local durable. Pour y parvenir, des entrevues ont été conduites auprès de 12 communes d'arrondissement localisées dans la région du Centre du pays, sélectionnées par convenance. Les données collectées durant une période de quatre semaines ont été soumises à l'analyse de contenu informatisée. Analysée sous le prisme de ses trois dimensions traditionnelles (sociale, économique et environnementale), la RSE au sein des communes échantillonnées prend plusieurs consonances en fonction des variables contextuelles. Les principaux résultats obtenus montrent que les initiatives de RSE identifiées au sein des communes sont favorables au développement local durable à travers le bien-être du personnel et de la population (conditions de vie améliorées), le développement économique de la localité (infrastructures économiques durables et entrepreneuriat local) et la préservation de l'environnement (environnement sain). Ces résultats donnent ainsi une coloration unique de la RSE dans l'univers des CTD et permettent de découvrir de nouvelles profondeurs de la RSE.

**Mots clés :** RSE, CTD, développement local durable

**ABSTRACT.** *The aim of this research is to explore corporate social responsibility (CSR) practices in decentralised territorial communities (DTCs) in Cameroon and to characterise those that are most conducive to sustainable local development. To achieve this, interviews were conducted with 12 district councils in the "Centre" region of the country, selected by convenience. The data collected over a four-week period was subjected to computerised content analysis. Analysed through the prism of its three traditional aspects (social, economic and environmental), CSR within the sampled districts takes on several consonances depending on the contextual variables. The main results obtained show that the CSR initiatives identified within the districts are conducive to sustainable local development through the well-being of the personnel and the population (improved living conditions), the economic development of the town or village (sustainable economic infrastructures and local entrepreneurship) and the preservation of the environment (a healthy environment). These results give a unique colour to CSR in the world of DTCs and allow us to discover new depths of CSR.*

**Key words:** CSR, DTC, sustainable local development

<sup>a</sup> Doyen, Faculté des Sciences Économiques et de gestion, Centre d'études et de recherche en économie et gestion (CEREG), Université d'Ebolowa, Cameroun

<sup>b</sup> Enseignant-Chercheur, Faculté des Sciences Économiques et de gestion, Laboratoire de recherche et d'études en gestion des organisations en Afrique (LREGOA), Université d'Ebolowa, Cameroun

## Introduction

Les concepts de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et de développement durable sont fortement liés. Or, d'une part, ce consensus européen est un phénomène assez récent et, d'autre part, il est loin d'être universellement partagé par les acteurs qui, dans le monde, concourent au mouvement de la RSE (Quairel et Capron, 2013). Pourtant, le développement durable peut être distingué de la RSE, qui représente :

l'intégration volontaire des préoccupations sociales, environnementales des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec toutes les parties prenantes internes et externes (actionnaires, personnels, clients, fournisseurs et partenaires, collectivités locales, associations...) et ce, afin de satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables, investir dans le capital humain et respecter son environnement (écologie et territoire). (Commission des Communautés européennes, 2001, p. 7)

Toutefois, le champ sémantique de la RSE emprunte de plus en plus à celui du développement durable : la RSE est ainsi évaluée à l'aune des trois piliers du développement durable que sont la prospérité économique, la justice sociale et la viabilité écologique (Quairel et Capron, 2013). Aujourd'hui, la RSE peut constituer un moyen de renforcer la résilience par la mise en évidence de garanties environnementales et sociales ciblées et adaptées dans le contexte local des territoires d'implantation des entreprises multinationales que constitue l'Afrique (Monemou, 2022).

La RSE est alors approchée comme l'ensemble des pratiques et des discours qui visent à assurer le bien-être des parties prenantes sur les plans économique (revenu), légal (respect de la réglementation), éthique (faire ce qui est attendu par la société) et philanthropique (faire du bien sans rien attendre en retour). Elle est devenue un sujet d'importance pour la plupart des organisations et des multinationales, bien qu'il semble difficile d'imaginer que des organisations aient pu exister dans l'histoire de l'Afrique sans expérimenter une responsabilité sociale (Biwolé Fouda, 2023). Son émergence s'inscrit dans un contexte marqué par la coexistence de fortes attentes des parties prenantes, et l'existence de plusieurs mondes ayant des valeurs différentes nous permet d'envisager plusieurs déclinaisons de la RSE (Biwolé Fouda et Kamga, 2023). La RSE reste dans une approche apprenante pour les collectivités territoriales décentralisées (CTD), qui sont des personnes morales de droit public jouissant d'une autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux (article 55 de la *Constitution de la République du Cameroun*<sup>1</sup>).

Les travaux sur le développement durable et sur la RSE semblent encore largement ignorer la dimension spatiale pour privilégier la dimension temporelle (Laganier et collab., 2002; Asselineau et Cromarias, 2010). Pourtant, l'intégration du territoire comme partie prenante incontournable de l'écosystème des entreprises ou des CTD peut être gage de la réussite des stratégies de développement durable et de RSE. L'engagement sur la voie du développement durable des collectivités locales s'inscrit de plus en plus dans les politiques de décentralisation. Or, cette dernière semble présentée comme une composante déterminante de l'essor du territoire.

La notion de territoire, désormais polymorphe et très sollicitée, notamment dans le champ des sciences sociales, mérite ici d'être précisée. Le territoire, au-delà de sa définition géographique, se construit autour des acteurs s'y inscrivant, de leurs compétences économiques spécifiques et de la mise en œuvre d'une dynamique productive (Colletis et collab., 1999).

La prise en compte de la dimension contextuelle de la RSE permet de la présenter comme le produit d'une culture, c'est-à-dire que son contenu reflète les relations désirables entre entreprise et société telles qu'elles sont définies par les environnements social, culturel et institutionnel (Gond, 2011). Prise dans ce sens, la relation entre développement durable et RSE sera aussi édulcorée par les mêmes

variables, d'autant plus que, jusque-là, les travaux sur le développement durable n'ont pas beaucoup pris en compte cette dimension.

La spécificité des CTD a fait l'objet de travaux, en particulier dans le champ de la responsabilité sociétale. Par contre, le rapport au développement durable semble assez rare dans les pays en développement. L'entreprise ne peut se limiter à la seule satisfaction des objectifs économiques; elle devrait également répondre aux différentes demandes provenant des parties prenantes (Pirch et collab., 2004). Il en est ainsi pour les CTD qui ne poursuivent pas des objectifs de rentabilité financière; elles devraient s'investir dans les actions qui engagent l'ensemble de la communauté. La question de la responsabilité sociale et de la prise en compte du développement durable à l'échelle des collectivités, notamment des petites communes dans les zones urbaines et rurales, reste malgré tout problématique. L'offre publique dédiée au développement durable dans les pays pauvres demeure inexistante, d'où la controverse sur l'ingénierie publique territoriale (Landel, 2007). Le problème de l'indisponibilité des ressources de fonctionnement se pose encore avec acuité dans les CTD, d'où la question : *Peut-on activer des initiatives de responsabilité sociale pour impulser un développement local durable?*

L'objectif de ce travail est d'explorer les pratiques de RSE dans les CTD et de caractériser celles qui sont plus favorables au développement local durable. Cette contribution est structurée en trois sections. La première section présente le cadre théorique d'analyse de la relation entre le développement durable et la RSE. La deuxième précise la démarche méthodologique. La troisième expose les résultats obtenus et en discute.

## 1. Revue de la littérature

### 1.1 Du discours sur la RSE au management du développement durable

Le discours sur la RSE est basé sur les éléments composites de ce concept finalement dynamique. Si le discours demeure un élément de management qui expose la vision de l'organisation devant être partagée par les parties prenantes, celui des dirigeants sur la responsabilité sociale ou sur le développement durable milite en faveur de l'implication de l'entreprise envers les obligations de la société.

Toutefois, le vent de contestation issu de cette implication ne peut s'opérer uniquement par des discours. Il s'agit aussi d'élaborer des stratégies complexes se déployant à différents niveaux de l'entreprise. Car l'usage du discours d'un point de vue managérial relève moins de sa valeur intrinsèque que de sa dimension performative, c'est-à-dire sa capacité à transformer les possibilités d'action et à rendre possible la valorisation de pratiques locales parfois anciennes dans les domaines social et environnemental. En retour, les pratiques locales et les projets d'innovation au sein des entreprises sont susceptibles de nourrir les discours stratégiques, comme l'indiquent Aggeri et ses collègues (2005) dans des entreprises pionnières.

La conception et l'appropriation de la RSE par les dirigeants d'entreprise semblent récentes à certains égards. Toutefois, il faut reconnaître que la RSE, une question bien ancienne, a déjà été débattue (Bowen, 1953; Carroll, 1979). Malgré cette ancienneté, une des caractéristiques de la réalité de la RSE dans l'esprit des dirigeants est la confusion que l'on peut attribuer à l'absence de consensus au sujet de la définition du concept (Mvele, 2021).

Aussi se pose le problème de la légitimation d'un modèle universel de RSE. En interrogeant les fondements de la culture africaine, on retrouve des valeurs irréductibles qui sont pourtant la manifestation d'un ensemble d'actions pouvant être considéré à tort ou à raison comme des actes de responsabilité sociale. La légitimité des actions de RSE peut donc être critiquée selon les contextes, dès

lors qu'il y a non-prise en compte des réalités entrepreneuriales africaines dans les modèles de RSE (Diop Sall et Boidin, 2019; Biwolé Fouda, 2023). Or, il est clair que la quasi-totalité des auteurs convient que la RSE n'est pas seulement une obligation pour l'entreprise (aspect normatif); elle a aussi envers la société une responsabilité qui ne relève pas de l'obligation, mais de la liberté des dirigeants et de leur entreprise (aspect positif).

Si la RSE est en elle-même déjà porteuse de paradoxes, les visions contradictoires sur la RSE interrogent la communauté de la recherche sur son utilité managériale (Gaudy et collab., 2022), dont l'intérêt croissant au sein des entreprises alimente un phénomène que Pesqueux (2018) qualifie d'« inflation informationnelle ». Ce phénomène constitue en effet un reflet de « l'hypocrisie managériale ».

Quoi qu'il en soit, pour appréhender les pratiques de responsabilité sociale et pour en définir les différentes stratégies, la piste des interactions entre les parties prenantes a très tôt fait ses preuves. Parmi les parties prenantes concernées au sein des CTD, les populations vers qui la plupart des actions sont orientées font désormais l'objet d'une forte attention, du fait de leur sensibilité croissante aux enjeux sociétaux. La prise en compte de leurs intérêts, parfois divergents et même contradictoires et antagonistes, est donc d'un intérêt incontestable, si l'on veut entreprendre des initiatives de RSE pour impulser le développement durable.

Le développement durable est devenu un défi stratégique majeur pour un nombre croissant d'organisations, qui l'intègrent progressivement dans leurs pratiques. Le convoquer à la lumière de la RSE invite à porter une attention spécifique aux organes de gouvernance des CTD. Il s'agit, plus spécifiquement, d'analyser les dynamiques socio-organisationnelles qui leur sont endogènes ainsi que leurs modes d'interaction avec les parties prenantes (Bruna, 2020). L'arbitrage sur ces pratiques se base sur l'identification des avantages organisationnels induits, s'inscrivant dans une démarche stratégique (Reynaud, 2006) de différenciation, de réduction des coûts ou d'accès à des ressources clés de l'environnement (Pfeffer et Salancik, 1978), ou encore politique. Toutefois, on pourrait s'interroger sur la capacité des CTD à engager des actions de responsabilité sociale au sens propre, bien que, dans leurs démarches, on puisse identifier des activités qui militent dans ce sens.

Pour Bon et ses collègues (2013), l'engagement en développement durable pourra également résulter de la volonté de maintenir ou de conquérir une légitimité à produire un permis social d'opération (*licence to operate*), comme le proposent les théories néo-institutionnelles (Oliver, 1991). De ce fait, l'engagement responsable et durable, sur le plan de la reconnaissance de droits des parties prenantes sans pouvoir et sans influence (p. ex., les populations qualifiées de vulnérables), peut prendre sa source dans les motivations éthiques des dirigeants mises en exergue par l'approche normative des parties prenantes (Jones et collab., 2007). Le succès du discours et des pratiques de développement durable en Europe a contribué à celui de la RSE, certains auteurs voyant même une sorte de filiation entre les deux concepts (Acquier et Aggeri, 2007; Capron et Quairel-Lanoizelée, 2010). Pourtant, l'intégration du développement durable dans l'organisation ou particulièrement dans les CTD ne va pas de soi, car elle suppose de rompre avec la vision traditionnelle de la firme pour adopter une vision intégrant les parties prenantes (Dontenwill, 2005), voire la sphère d'influence directe des CTD. C'est cette sphère qui contribue à la diffusion de la RSE et du développement durable dans les milieux universitaires comme dans le monde des entreprises.

Si l'idée de développement durable semble acceptée par la société en général, il convient de s'interroger pour savoir comment et pourquoi les CTD déclinent ce principe dans leur stratégie et leurs discours. Le problème étant ici de partir des stratégies de responsabilité sociale pour l'atteindre; il s'agit donc d'appréhender les mécanismes qui sous-tendent une telle transformation.

Avoir une vision pertinente de responsabilité sociale dans ce cadre serait d'investir davantage dans le capital humain, dans les questions environnementales et dans les diverses parties prenantes. D'ailleurs, les pressions institutionnelles et sociales des responsables des CTD les y obligent. Les CTD n'ayant pas d'objectif de rentabilité financière, une politique de responsabilité sociale cherchant à répondre aux attentes des parties prenantes privilégiera comme objectif la transparence et la qualité de la gouvernance puisqu'il faut rassurer le mandant. Dans le cas contraire, la relation entre les électeurs et les responsables élus des CTD peut être caractéristique de la relation d'agence (Jensen et Meckling, 1976).

Partant du constat fait par Prahalad (2012) selon lequel les entreprises sociales et les individus font de plus en plus partie du processus d'innovation au même titre que les grandes entreprises, nous convenons que les CTD peuvent aussi s'inscrire dans cette démarche en utilisant des pratiques de responsabilité sociale. Il convient alors de dépasser une analyse des discours publics de RSE et de développement durable pour s'intéresser aux actions et aux changements des technologies managériales.

## 1.2 Pratiques comme nouveau champ d'innovation pour les CTD

La question de l'engagement des CTD sur la voie du développement durable se pose de plus en plus avec acuité. Une politique de RSE est appelée à concourir aussi bien à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de l'organisation qu'à son inclusivité sociale et à son acceptabilité dans son environnement. Toutefois, si les collectivités locales doivent être des acteurs du développement durable, cela suppose qu'elles aient les ressources pour impulser et mettre en œuvre un développement territorial durable. Or, la réalité des CTD aujourd'hui est qu'elles se caractérisent jusque-là par un manque criant de ressources.

Inviter les pratiques de RSE, c'est par la suite évaluer la compatibilité de ses promesses avec, d'une part, le contexte dans lequel évolue l'organisation et avec, d'autre part, la stratégie *Corporate* (Bruna, 2020). Tout comme l'entreprise, les CTD doivent soigner leur image de marque et leur réputation ainsi qu'entretenir la confiance de leurs parties prenantes, c'est-à-dire les groupes et les individus susceptibles d'influencer la réalisation des objectifs de l'organisation ou d'être influencés par ces derniers (Freeman, 1984). Dans ce sens, l'engagement en responsabilité sociale peut servir de tremplin à cet effet. Il s'agit toutefois de veiller à minimiser les écarts entre les promesses de RSE et leur traduction réglementaire et les divers programmes retenus lors des campagnes électorales par les responsables des CTD, et à maximiser le niveau d'adéquation entre pratiques de terrain et programmes déployés. D'ailleurs, on ne saurait dire que, de par leurs activités, les CTD sont au point zéro du développement durable de se lancer dans une démarche de responsabilité sociale.

De tout temps, les CTD cherchent à répondre aux besoins de leur écosystème (population, collaborateurs, administration publique, etc.). Il est donc important de mettre en place une vision stratégique incluant la responsabilité sociale, qui pourra être accompagnée d'indicateurs de suivi pour une meilleure intégration dans le processus de gouvernance. Un objectif clé de la RSE est de passer d'une logique de travail avec les actionnaires (*shareholders*) à une logique de travail avec les parties prenantes (*stakeholders*). Étant donné que les CTD travaillent essentiellement avec les parties prenantes, il va sans dire que l'ensemble des activités menées s'orientent principalement vers cette approche.

Dans ce sens, la mise en place d'une politique de responsabilité sociale dans les CTD ne répond pas à une approche « compensatrice de l'impact négatif » (*greenwashing*), comme c'est le cas pour certaines entreprises. D'ailleurs, Capron et Quairel-Lanoizelée (2010) situent la RSE entre deux extrêmes : d'un côté, les approches néoclassiques, qui postulent que la seule responsabilité sociale de l'entreprise est de faire du profit (Friedman, 1971), de l'autre, le courant de l'éthique des affaires (*business ethics*) (Bowen, 1953), qui met en avant la nécessité morale pour l'organisation d'exercer ses activités de manière socialement responsable.

Ainsi, les CTD abordent plus la responsabilité sociale du côté de Bowen. C'est la raison pour laquelle les questions de développement local font appel à certains leviers qui, parfois, engagent la responsabilité des acteurs au-delà des collectivités.

L'État ne pouvant répondre seul aux besoins de collectivités a cédé certaines compétences aux CTD. Un des outils de développement local est la mise en place de partenariats public-privé (PPP), qui constituent une option attractive pour les gouvernements, leur permettant de financer les grands projets d'infrastructure sans aggraver la situation budgétaire de leur pays. Dans ce sens, plusieurs modèles de partenariat public-privé existent dans la littérature, mais aussi chez certains bailleurs de fonds, comme la Banque mondiale (2016). Les modèles de partenariats public-privé sont susceptibles d'attirer et d'accroître le soutien du secteur privé; d'améliorer la disponibilité de capitaux et de savoir-faire; et de tirer profit de la technologie pour le développement des projets.

Les CTD cherchent désormais à intégrer, par un processus de collaboration avec les parties prenantes, les préoccupations en matière sociale et environnementale. Avec le militantisme des acteurs locaux, cette double préoccupation s'appréhende comme une innovation managériale. L'innovation est devenue indispensable à la survie des entreprises, avec l'accroissement de la concurrence et l'exigence de la clientèle. Ce caractère s'apparente aux exigences du marché électoral vis-à-vis des élus locaux.

Si l'innovation demeure un concept polysémique, son appréhension dans ce travail se rapproche de celle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2005), selon qui l'innovation est :

la mise en œuvre d'un produit (bien ou service), d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures. (p. 54)

Cette définition nous semble plus complète parce qu'elle fait appel aux méthodes organisationnelles, par exemple à l'introduction des pratiques de responsabilité sociale dans une organisation. En dehors des critères traditionnels d'appréciation de la capacité d'innovation (dépenses liées aux activités de R-D : acquisition de brevets et de licences; achat de machines, de matériel et de logiciels), les pratiques de responsabilité sociale s'intègrent de plus en plus aujourd'hui comme une donnée incompressible pour certaines organisations. L'inscription de ces dernières dans le courant de l'innovation est tributaire des nombreux avantages qu'on leur attribue, notamment comme un levier de performance. L'explication traditionnelle de la relation positive entre l'innovation et la performance de l'entreprise repose sur les travaux fondateurs de Schumpeter (1934), qui soutient que l'introduction de produits innovants sur le marché permet aux entreprises d'avoir des bénéfices relativement élevés. Toutefois, l'effet positif de la capacité à innover des entreprises sur leur performance n'est pas toujours démontré (Dibrell et collab., 2008).

La controverse née autour de la compatibilité entre innovation et RSE reste d'actualité. Certains aspects, tels que l'encastrement de l'innovation dans les relations sociales rendent les concepts compatibles; d'autres, tels que la « destruction créatrice », sont contradictoires avec la RSE (Midttun, 2007).

Par ailleurs, l'innovation et la RSE sont généralement traitées suivant deux catégories d'approches de la théorie de la firme « différentes et disjointes » (Le Bas et collab., 2010). Dans ce sens, l'innovation est généralement analysée sous l'angle de connaissances captées dans l'environnement, à travers des réseaux, combinées aux connaissances internes détenues dans la firme, traitées et transformées en nouvelles connaissances concrétisées dans les innovations de toute nature (Temri et collab., 2015). Pour ce faire, la théorie des ressources et compétences (Wernerfelt, 1984; Prahalad et Hamel, 1990) est souvent mobilisée.

Utiliser la RSE comme une innovation a comme objectif, entre autres, de favoriser le mieux-être des individus et des collectivités, ce qui implique une diversité d'acteurs. En effet, nombre de pratiques et de recherches prêtent à la RSE une vertu transformative se traduisant en sciences de gestion par une capacité à faire émerger des façons de manager les organisations plus durables et responsables (Gaudy et collab., 2022). D'autres, au contraire, voient dans le développement de pratiques dites RSE une réaction défensive des organisations visant à apposer un « pansement d'une RSE symbolique » (Capron et Quairel-Lanoizelée, 2015).

Cependant, cette relation peut s'orienter dans un sens comme dans l'autre. L'innovation peut être orientée vers la RSE lorsqu'elle est motivée par des valeurs; elle aboutit alors à des produits et services à vocation sociale, autrement dit « faire les bonnes choses ». À l'opposé, la RSE peut être axée vers l'innovation lorsqu'elle est justifiée par la recherche de création de valeur. Dans ce cas, les efforts socialement responsables se situent à l'échelle du processus (MacGregor et collab., 2010), en faveur des parties prenantes.

La mise en relation de la RSE et du développement local durable en Afrique doit tenir compte des questions primordiales liées à la prévention de la pollution et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, compte tenu du développement de l'agriculture intensive. Les exigences de la norme visent à éviter ou à réduire les effets néfastes des produits chimiques et des déchets sur la santé humaine et sur l'environnement à l'échelle des CTD. Il s'agit, entre autres, de promouvoir la durabilité, étant donné la prise en compte des éléments essentiels du développement durable; d'éviter ou de réduire les risques liés aux émissions de polluants atmosphériques et organiques persistants; ou encore d'éviter ou de réduire autant que possible la production de déchets dangereux et non dangereux (Monemou, 2022). Par ces actes, les CTD peuvent militer efficacement pour le développement local durable de leur territoire.

## 2. Démarche méthodologique

La visée du développement durable se présente comme plus œcuménique, tout en affirmant la nécessité d'harmoniser les trois références centrales que sont la préservation de l'environnement, le progrès social et le développement économique, comme l'indique la *Charte de l'environnement* adossée à la *Constitution de la République française* depuis le 1<sup>er</sup> mars 2005<sup>2</sup>. La RSE est ainsi évaluée à l'aune des trois piliers du développement durable que sont la prospérité économique, la justice sociale et la viabilité écologique (Quairel et Capron, 2013). La démarche méthodologique s'intéresse d'abord à la phase de collecte des données, puis au traitement et à l'analyse des données recueillies.

### 2.1 Collecte des données

Le devis méthodologique est de type qualitatif, compte tenu du caractère exploratoire de la présente recherche. Notre choix s'est arrêté sur l'approche non probabiliste, principalement de convenance, pour constituer l'échantillon. Cette technique consiste à choisir, au sein d'une population connue, des individus selon le jugement, c'est-à-dire en fonction de leur accessibilité et de leur disponibilité. Au total, 12 communes d'arrondissement localisées dans la région du Centre ont été choisies. Les personnes interviewées sont constituées des hauts cadres de ces communes et d'un adjoint au maire. Pour les besoins de confidentialité, nous avons anonymisé l'identité des communes et des répondants.

L'étude a été réalisée en quatre semaines, avec l'autorisation des différentes communes auprès des responsables qui peuvent se prononcer sur leur vécu en matière de RSE depuis leur séjour au sein de leur commune, mais aussi selon leur propre perception des initiatives de RSE rémanentes en leur sein. La nature qualitative de cette recherche privilégie les modalités de type chaîne (string scales), avec des

questions ouvertes sur un ensemble de thèmes. Ceux-ci ont été identifiés à partir du contenu des concepts clés de l'étude passée au crible de la revue de la littérature et des acceptions d'ordre pratique ou propres à des domaines spécifiques.

Pour accéder à « l'univers mental conscient ou inconscient des individus » (Baumard et collab., 2007, p. 235), les entretiens semi-directifs, dirigés par un guide d'entretien, ont servi de support de collecte des données. Au-delà des questions sur le profil sociodémographique, il interpelle les répondants sur leur vécu en matière de pratiques de RSE dans leur commune et sur leurs conséquences sur le développement local durable. Les principales caractéristiques des personnes interviewées sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Répondant/ Commune	Responsable interviewé	N <sup>bre</sup> d'années au poste actuel	Scolarité
R1	Chef du Service d'hygiène et d'assainissement	2	Bac+2
R2	Chef du Bureau d'urbanisation	2	Bac+3
R3	Chef du Service d'hygiène et chef de brigade de contrôle des taxes	10	Bac+5
R4	Chef du Service d'hygiène et d'assainissement	16	Bac+5
R5	Chef de cabinet du maire	11	Bac+5
R6	Chef du Service social et responsable du Bureau environnemental	2,5	Bac+5
R7	Chef du Service de brigade du contrôle des taxes	3	Bac+5
R8	Chargée des communautés et animatrice sociale	8	Bac
R9	1 <sup>er</sup> adjoint au maire	16	Bac
R10	Chef du Service de la traduction et de la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme	12	Bac+5
R11	Chef du Service social	3	Bac+3
R12	Chef du Service d'hygiène	5	Bac+5

Tableau 1 – Caractéristiques des personnes interviewées

Les responsables interviewés occupent différents postes liés aux activités de RSE, avec une expérience au poste actuel allant de 2 ans à 16 ans. La durée moyenne des entrevues est de 14,32 minutes. Concernant la scolarité, le responsable moins diplômé est titulaire du baccalauréat et le plus diplômé a le niveau Master (Bac +5).

## 2.2 Traitement et méthode d'analyse

S'agissant de la technique d'analyse des données, ce travail de recherche retient l'analyse de contenu, dans la mesure où celle-ci semble mieux adaptée non seulement à l'objectif principal de recherche et au corpus constitué d'entretiens (Wanlin, 2007, mais aussi à la tradition de recherche retenue qu'est l'étude de cas unique (Trudel et Gilbert, 1999).

Par ailleurs, il privilégie l'informatisation (à partir du logiciel NVivo 10) du traitement des données pour plusieurs raisons. Tout d'abord, on peut y avoir recours lorsque le volume des données est important (Trudel et Gilbert, 1999; Wanlin, 2007). Ce volume s'apprécie pour deux raisons, soit la multiplicité des sources de données et de l'étendue des données produites par chaque source. On peut également recourir au traitement automatisé en raison de quelques avantages, parmi lesquels la réduction de la pénibilité de codage, l'automatisation des analyses les plus complexes, la rapidité de l'obtention des résultats et des éléments de synthèse sous forme chiffrée ou à travers des illustrations spécifiques qui favorisent un effet visuel assez évocateur (p. ex., nuages de mots, grappes, tableaux ou synopsies).

Wanlin (2007) fait observer que l'analyse informatisée :

permet de soutenir les moments de codage et de traitement des données. La vitesse d'analyse est augmentée surtout lorsque l'on est face à un corpus de données volumineux. Le recours à des éléments statistiques est facilité. Les traitements et les croisements des données sont simplifiés et n'impliquent pas d'entreprendre des fouilles du matériel « papier » qui prennent beaucoup de temps et d'énergie. (p. 265)

En plus des verbatim, le présent travail a recours à quelques représentations visuelles : des graphiques pour illustrer l'évolution d'un phénomène; des nuages de mots pour rendre compte de la fréquence des mots utilisés; des diagrammes de visualisation pour représenter des portions de texte par source de données ou par intervenant; et des synopses pour visualiser l'emploi d'un ou de plusieurs mots.

Au-delà des mots clés, la présente recherche privilégie les expressions et les phrases comme unités de codage. Les entretiens ont été retranscrits dans leur intégralité et la retranscription a donné lieu à plusieurs verbatim. L'argumentaire déployé par les répondants est généralement exempté de termes techniques, ce qui justifie que l'on s'attarde sur des constructions lexicales relativement étendues pour capter et encoder une idée. Dans ce cas, le nombre de mots par verbatim serait moins pertinent que leur sémantique (Ayache et Dumez, 2011).

Le type de codage retenu est abductif, car il repose sur des thèmes bien précis tirés de la littérature pour faire émerger par la suite les données (Hallée et Garneau, 2019). Sous le prisme de la grille d'analyse formulée à partir des différents thèmes retenus dans le guide d'entretien, après avoir procédé au premier tri dans une logique intensive d'identification des mots fréquents (pour faire ressortir les nœuds parents), nous avons effectué un second niveau de codage plus fin du contenu des différents thèmes qui ont été catégorisés.

### **3. Analyse et discussion**

Pour mieux répondre aux attentes de la communauté, les communes d'arrondissement mobilisent des dispositifs orientés vers la RSE. Ces dispositifs peuvent prendre plusieurs consonances, en fonction des variables contextuelles. La phase exploratoire fait émerger quelques pratiques de RSE dominantes au sein des communes de l'échantillon retenu qu'il est nécessaire d'exposer, avant de présenter celles qui sont plus favorables au développement local durable.

#### **3.1 Émergence d'une politique de RSE dans les communes**

Dans ses trois dimensions traditionnelles, la RSE au sein des communes échantillonnées est abordée sur les aspects social, économique et environnemental.

##### **3.1.1 Pratiques de RSE liées à l'aspect social**

Sur le plan social, les pratiques les plus rémanentes concernent la gestion des ressources humaines de la commune, notamment en matière de rémunération, de discrimination au travail, de conditions de travail, de renforcement des capacités du personnel (formation continue), de sécurité et de communication. Par ailleurs, on relève les actions philanthropiques des communes auprès des populations vulnérables.

*Rémunération incitative*

Plusieurs aspects sont considérés par les répondants : amélioration du salaire, disponibilité et/ou régularité du revenu et primes ou gratifications périodiques. Le tableau 2 présente quelques extraits de discours des personnes interviewées dans les communes enquêtées :

Source	Verbatim
R1	Première amélioration : c'est d'avoir fait passer une délibération au niveau du conseil qui a amélioré les émoluments des employés.
R10	La mairie fait des efforts pour le paiement des salaires, qui attend souvent les virements des CAC*.
R11	Nous avons régulièrement les salaires, parfois les gratifications, parfois les primes.
R12	Quand on parle de salaire aujourd'hui, il y a une grosse amélioration. On est vraiment passé d'un point A à un point B.
R2	Il y a eu amélioration des salaires. Récemment, il y a eu la prise en compte de certaines indemnités.
R5	Le personnel [...] reçoit les primes.
R7	L'allocation des tissus, une allocation financière forfaitaire permettant de fêter avec les autres.
R9	Nous nous basons essentiellement sur le paiement de salaire, qui déjà aussi parfois connaît quelques petits retards de paiement.

\* CAC =Centimes Additionnels Communaux

Tableau 2 – Pratiques de RSE relatives à la rémunération mobilisatrice

Après analyse, il ressort de cela que les pratiques portent, dans l'ensemble, sur la disponibilité de la rémunération mensuelle.

*Question de discrimination au cœur des pratiques sociales dans les communes*

C'est l'absence de discrimination qui l'emporte sur quelques faits d'intolérance des différences. On peut relever entre autres la prise en compte des sexospécificités (mélange des genres masculin et féminin) et l'intégration des minorités (notamment les personnes handicapées et vulnérables, les ressortissants d'autres régions). Le tableau 3 en témoigne quelques illustrations :

Source	Verbatim
R1	Si tu parcours les services, là, tu vas voir qu'il y a plus de femmes que d'hommes. L'homme, lui, il est fairplay. Si c'était le contraire [...]
R11	Il n'y a pas de discrimination. Nous avons des hommes, femmes et aussi les handicapés [...], des personnes venant des horizons divers.
R2	Ça ne peut pas manquer [...]. Il y a des discriminations de genre.
R5	Il n'y a pas de discrimination [...]. Notre commune est cosmopolite. Nous avons des Nordistes, des Bamilékés, des Bassas, des Bétis [...] des Doualas. Cette représentation sociologique commence d'abord dans le conseil municipal, qui est exigée par la loi.
R7	Pas de discrimination [...]. Nous sommes l'une des rares communes où les ressortissants d'autres localités (exemple : les ressortissants de la région de l'Est, de l'Ouest, du Sud) ont des postes de responsabilité. On ne jette personne. C'est le mérite qui compte. Pas de handicapés au sein de son personnel, mais nous avons des personnes vulnérables.
R8	Moi, je suis Bamiléké et je travaille à la mairie de la région du Centre. C'est déjà un exemple que je vous donne, là, pour ne pas aller trop loin. Pour dire qu'on retrouve les ressortissants de plusieurs régions du Cameroun, c'est pas seulement les Ewondo qu'on retrouve ici [...]. Nous avons même les handicapés à la mairie.

Tableau 3 – Pratiques de RSE relatives à la question de la discrimination

Globalement, la considération de la diversité des ressources humaines est une réalité dans la plupart des communes de l'échantillon retenu, une politique soutenue par le gouvernement et qualifiée de « pratique de l'équilibre régional ».

*Conditions de travail axées sur l'organisation du travail et sur les infrastructures communales*

L'organisation communale est nettement améliorée. En effet, le renouvellement de l'organigramme, avec la création de postes (ce qui suppose des emplois supplémentaires pour les populations), est observé dans les communes d'arrondissement de l'échantillon. Par ailleurs, l'environnement physique du travail connaît des améliorations avec le renouvellement des bâtiments offrant plus d'espace de travail et de confort. Quelques répondants soutiennent ces pratiques sociales à travers les extraits de leur discours, consignés dans le tableau 4 :

Source	Verbatim
R1	La relecture de l'organigramme de la mairie. Plusieurs nouveaux postes ont été divisés. Cette division du travail a eu pour conséquence la création de nouveaux postes. Il y a le confort [...]. On est très bien lotis.
R4	Bâtiment équipé [...] profiter donc [...] du confort, de ce qu'il y a assez de bureaux pour le personnel.
R7	La mairie a accéléré le processus de reclassement et l'avancement du personnel.
R8	Nous sommes partis du vieux bâtiment à ce nouveau bâtiment où nous nous trouvons [...]. Les bureaux sont aérés [...]. Nous sommes bien.
R10	Des conditions de travail, elles sont en nette amélioration, dans la mesure où les équipements et fournitures de bureau sont octroyés à chaque service.

Tableau 4 – Pratiques de RSE relatives aux conditions de travail

*Formation professionnelle soutenue par le renforcement des capacités*

La formation professionnelle continue se démarque également des pratiques sociales observées. Il ressort des verbatim que le personnel des communes d'arrondissement de l'échantillon se fait former aux frais de la mairie. Cela est illustré par les extraits suivants :

Source	Verbatim
R11	Nous bénéficions des formations. Nous avons la formation sur les budgets programmés. La rédaction administrative [...], des experts qui viennent souvent.
R12	Ceux qui doivent aller se faire former à l'étranger, concernant l'archivage.
R2	Le maire a payé mon séminaire de formation [...] pour m'harmoniser à l'ordre des ingénieurs.
R5 et R8	La formation des salariés, c'est presque au quotidien. Il ne peut pas passer 3 ou 6 mois sans qu'il y ait un renforcement des capacités dans une structure [...] dans certains domaines : en comptabilité, en gestion [...] en administration générale et en gestion des politiques sociales, option administration générale.
R6	Le responsable du domaine environnemental suit des formations sur le renforcement des capacités pour pallier tous ces inconvénients relatifs à l'environnement. Le personnel est envoyé régulièrement en séminaire de renforcement de capacités.
R7	Des sessions de formation qui sont organisées [...] avec l'appui du PNNDP* [...] dans la maîtrise de certains logiciels. Des sessions de formation sont organisées de temps en temps au profit des personnels.

\* PNNDP = Programme National de Développement Participatif

Tableau 5 – Pratiques de RSE relatives au renforcement des capacités des agents communaux

On note deux faits importants : la régularité des formations ou du renforcement des capacités et les formations à la carte, répondant aux besoins en compétences spécifiques de la commune.

*Sécurité au travail : une réalité en construction dans les communes*

La dimension sécuritaire couvre trois axes majeurs :

1. *Une assurance maladie* : Le répondant 2 présente un autre visage de la prise en charge maladie. Pour lui, « avec son salaire, chacun peut aller s'assurer de manière personnelle » (R2);
2. *La sécurité au travail* : Il y aurait des manquements, que le répondant 11 soulève : « Nous n'avons même pas une boîte à pharmacie. Ça veut dire que, si un employé se blesse, il n'y a même pas la boîte à pharmacie, ni la Bétadine » (R11);
3. La garantie d'une pension de retraite.

Le tableau 6 en est une illustration :

Source	Pension de retraite	Assurance maladie	Sécurité au travail
R1		Le maire est en collaboration avec une institution hospitalière qui nous permet de nous soigner, y compris nos enfants et notre conjoint(e).	
R11	On a les retraités, qui sont en train de compléter les dossiers pour acheminer à la CNPS*.		
R4			Ceux qui vont sur le terrain ont des badges, les paires de bottes, les blouses pour travailler, les cache-nez aussi et les gants. Il y a même toute une brigade [...]. La brigade des corps [...]. On [lui] donne des équipements adaptés.
R5	On affine le personnel à la CNPS*.		La prévention de sécurité et du travail [...] est prise en charge par la CNPS*.

\* CNPS = Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

Tableau 6 – Pratiques de RSE relatives à la sécurité

*Communication dans les communes : une pratique sociale non délaissée*

En matière de communication, on privilégie le dialogue, l'écoute et les échanges dans différents contextes :

Source	Verbatim
R1	Au niveau du dialogue interne, il y a une nette progression. Il y a le délégué du personnel, qui vient vers nous, qui discute. Il y a des réunions avec les responsables.
R10	Il y a, dans le cadre du dialogue et écoute, des réunions de coordination mensuelles et trimestrielles qui sont tenues pour divers débats.
R11	Les réunions de coordination [...] le maire [...] fait des remarques [...]. Est-ce que vous avez un problème? Qu'est-ce qui bloque?
R2	Il y a l'arrivée des délégués du personnel.
R3	On fait des réunions [...]. Le service organise les séminaires [...]. Les syndicalistes du droit de travail viennent souvent nous parler.
R4	Nous avons des réunions [...]. On a une mutuelle du personnel. Que ce soit les informations joyeuses ou malheureuses, nous sommes tenus d'être informés rapidement.
R7	Nous avons un cadre de dialogue entre le personnel avec l'exécutif.
R8	Tous les lundis, on a une réunion de coordination avec tout responsable des services. Après la réunion de coordination avec les responsables des services [...], chaque chef de service vient faire la réunion : lundi avec le maire, le mardi dans chaque service et le mercredi il doit produire le rapport qu'on remet au maire en ce qui concerne son service. En ce qui concerne le dialogue, le maire est très ouvert. Quand on a un problème, il réunit les responsables [...]. Si ça concerne un service, on réunit tout le personnel pour gérer.

Tableau 7 – Pratiques de RSE liées à la communication

Le dialogue interne, largement participatif, a lieu dans le cadre des séminaires ou des réunions avec des acteurs tels que le maire, les délégués du personnel et les syndicalistes. Les échanges externes ont lieu dans le cadre des activités récréatives (football, randonnée).

Toutefois, au-delà des pratiques sociales concernant le bien-être des employés des communes, ces dernières posent également des actions philanthropiques auprès des populations vulnérables à travers des dons. Selon les répondants, toutes ces actions sont réalisées de façon désintéressée, c'est-à-dire que les communes n'attendent rien en retour. D'ailleurs, la population de l'étude parle des dons accordés aux personnes vulnérables de différentes localités. Il en ressort en effet que les communes posent plusieurs actions philanthropiques pour améliorer le bien-être des populations de leur localité.

### 3.1.2 Pratiques de RSE liées à l'aspect économique

Les pratiques liées au déploiement de la commune dans la vie économique de sa localité concernent principalement l'appui à la création et à la pérennisation des emplois; la pratique d'une fiscalité de proximité; et la construction et l'entretien des infrastructures à titre commercial.

*Appui à la création et à la pérennisation des emplois*

La présence des CTD, notamment des communes, dans la vie économique des populations commence avec des formes variées d'appui à la création et à la pérennisation des emplois, traduites en entrepreneuriat local :

Source	Verbatim
R10	Les marchés périodiques appuient les producteurs agropastoraux en matériel et intrants agricoles [...], construction des hangars [...], organisation des foires et expositions.
R11	Apporter des appuis aux agriculteurs, c'est déjà un moyen de contribuer au développement économique. Les motomans, on veille à ce qu'ils aient des permis. Nous faisons des formations d'auto-école.
R2	Des formations de plus de 600 jeunes à la charge de la mairie.
R5	On appuie son activité, on lui donne une contribution pour qu'il ouvre sa petite PME.
R7	Les initiatives des coopératives [...] agricoles d'élevage. Il y a des fonds destinés pour la promotion de ces activités.
R8	C'est la mairie qui finance le déplacement des artisans pour aller vendre leurs articles. On organise de sorte que les artisans ont un stand pour vendre leurs articles. Des financements [...] aux gens qui [...] ont des business plans, des projets viables. La mairie a financé le déplacement d'un groupe de femmes pour la foire frontalière. Nous encourageons les gens à se mettre en groupe pour créer des GIC*, voire des entreprises. Tous nos artisans, on les amène à créer des entreprises pour être plus solides et développer leur activité.
R9	La commune a donc imaginé une activité que nous appelons ici la marche périodique [...]. Nos producteurs sont face aux acheteurs. Nous faisons venir les vendeurs des produits de grande consommation. Ils payent tout ça sur place et l'économie tourne au niveau local.

\* GIC = Groupements d'intérêt commun

**Tableau 8 – Pratiques de RSE liées à l'entrepreneuriat local**

Dans le registre des actions menées visant à encourager l'entrepreneuriat local, on peut retenir entre autres : le financement de projets de différentes natures (p. ex., pratique de l'agriculture, acquisition de permis de conduire, modernisation de l'activité des mototaxis), la création des conditions facilitantes de marché (p. ex., foires et expositions, marchés périodiques, matériels de vente, déplacements des artisans) et la formation des jeunes.

*Pratique d'une fiscalité de proximité*

Elle est caractérisée par une certaine souplesse en matière fiscale ou de taxation; un ensemble de mesures entretenues par une forme de compassion ou de solidarité de destin. Quelques extraits du tableau 9 en témoignent la teneur :

Source	Verbatim
R10	Par rapport au fisc, on essaie d'être souple.
R11	Le bail a augmenté, mais tenant compte des réalités locales [...]. Un commerçant va payer 20 000 FCFA. Comment donc on lui fait payer 6000 FCFA.
R5	Accompagner [...] les commerçants [...]. Alléger aussi leurs impôts. Ils n'ont pas assez de moyens, nous n'allons pas les appauvrir. On va peut-être leur demander une somme symbolique [...]. Ils payent la modique somme de 100 francs, qui constitue le ticket pour l'espace public.
R7	Ne pas payer une certaine catégorie de taxes afin de mener leur activité sans trop de problèmes. L'exonération des premiers impôts patente [...], réduction de certaines taxes.
R9	Certaines mesures d'incitation aux activités commerciales [...] pour leur permettre de ne pas ressentir le poids de la fiscalité locale [...]. Le poids des charges loyer au centre de la fiscalité locale devrait coûter 20 000 francs, mais il coûte 5000 francs.

**Tableau 9 – Pratiques de RSE liées à la taxe émotionnelle**

Cette politique fiscale responsable concerne prioritairement la réduction du montant du bail, l'allègement de l'impôt ou la réduction des taxes en payant un montant symbolique ainsi que l'exonération d'une certaine catégorie d'impôts.

*Construction et entretien des infrastructures facilitant les activités économiques*

La contribution de la commune à la vie économique est aussi présente sur le plan infrastructurel. Cela passe entre autres par l'aménagement des espaces de marché communautaire et des routes ainsi que par l'électrification de certaines zones de la localité :

Source	Verbatim
R1	La mairie construit les marchés, elle aménage les plateformes [...], les écoles, le parc d'attractions de Waza et autres.
R12	La plateforme qu'on fait à Olembé pour ramener tous ceux qui font le transport du côté de l'Ouest. Nous sommes en train de construire [...] un autre marché.
R4	Construire le marché [...] va nous permettre de conduire d'autres activités, comme la construction des routes, les forages.
R5	Il peut avoir besoin d'un accompagnement [...]. On entretient les routes. Une zone qui est commerciale, on va électrifier [...], construire un centre de santé pour soigner les populations [...], construire les écoles, les tables.

Tableau 10 – Pratiques de RSE liées au développement des infrastructures

### 3.1.3 Pratiques de RSE liées à l'aspect environnemental

Relativement aux pratiques liées à la préservation de l'environnement, les résultats montrent que les communes considèrent davantage la gestion des ordures, l'aménagement des espaces verts, la sensibilisation et la répression, le financement des actions de préservation de l'environnement ainsi que la veille environnementale.

*Gestion des ordures*

La gestion des ordures est l'activité de préservation de l'environnement la plus pratiquée. Elle prend en compte le ramassage des déchets et le traitement et/ou recyclage de ces derniers. Ces actions sont relevées par certains répondants à travers le tableau suivant :

Source	Ramassage des déchets	Traitement et recyclage
R1	Il y a déjà la question du ramassage des ordures ménagères.	
R10	La commune mène des activités d'enlèvement des ordures à travers la ville.	
R11	Pendant les vacances, les stagiaires procèdent au ramassage des ordures ménagères [...], des emballages plastiques.	Les déchets, on les dépose directement à la décharge municipale. Nous allons les transformer en compost, ce qui va servir plus tard d'engrais.
R12	Les stagiaires [...] ont pour mission de ramasser tout ce qu'il y a comme déchet plastique dans la ville.	
R3	La commune a eu à fonctionner avec les microorganes, les microassociations sur la collecte des ordures ménagères.	
R6	Il y a un poste plan de gestion des déchets qui est mis sur pied.	
R7 et R9	La mairie recrute des jeunes, et ces jeunes font dans le ramassage des objets non biodégradables, les collectent.	Mettre sur pied le plan de gestion des déchets [...] dans la transformation des déchets ménagers.

Tableau 11 – Pratiques de RSE liées à la gestion des ordures

*Aménagement des espaces verts*

Plusieurs pratiques sont considérées à ce sujet : la création des jardins et parcs, l'éclairage public, le reboisement ou la plantation des arbres dans la ville, la création des étangs et l'interdiction de constructions anarchiques, sans oublier la défense des essences rares. Le tableau 12 présente quelques affirmations des personnes interviewées.

Source	Verbatim
R12	L'entretien des zones vertes comme les jardins, les parcs. Et l'aménagement des routes [...] en mettant les lumières à gauche et à droite.
R8	Les eaux et forêts défendent l'abattage des essences rares. Créer des étangs piscicoles [...] pour que les gens ne puissent pas acheter et remblayer pour pouvoir faire les constructions. La commune a planté les arbres un peu partout [...]. Dans la ville, vous allez voir les arbres partout. C'est la commune qui a planté tous ces arbres. Une association, Les Amis de la planète [...], luttait contre le changement climatique [...] par le reboisement. [Elle a] planté les arbres [...], mis des arbres partout à la mairie. La commune ne permet pas qu'on construise les bâtiments n'importe comment.
R9	La création d'un espace vert, sous financement du ministère de l'Environnement. Nous sommes en train d'expérimenter un jardin, un espace vert. Les arbres sont déjà plantés et nous allons planter d'autres arbres.

Tableau 12 – Pratiques de RSE liées à l'aménagement des espaces verts

*Sensibilisation et répression*

La sensibilisation régulière des populations sur la préservation de l'environnement est une action préventive adoptée par les communes. Il s'agit non seulement de faire la promotion contre la pollution de l'environnement, mais aussi d'encourager les initiatives privées en faveur de la protection de l'environnement.

Source	Répression encadrée par la loi	Sensibilisation
R10		Les agents d'hygiène font la sensibilisation des populations au quotidien.
R11 et R12		Nous essayons de sensibiliser pour essayer d'éviter la pollution environnementale.
R3		Le Service d'hygiène est là pour sensibiliser.
R4	Nous avons des missions qui peuvent permettre de sanctionner quand les gens polluent l'environnement [...] en saisissant et en rédigeant des amendes. La loi aussi nous permet d'interpeler les entreprises qui sont assujetties à la réalisation de l'assainissement environnemental.	
R7		La commune fait dans la promotion [...], encourage les initiatives privées [...] qui font dans la préservation de l'environnement.
R8	Mettre la croix rouge parce qu'il faut d'abord demander l'autorisation à la mairie [...], l'autorisation de bâtir.	On encourage à créer des étangs piscicoles.

Tableau 13 – Pratiques de RSE liées à la sensibilisation et à la répression

Dans le cadre de la répression, la commune est investie du pouvoir que lui confère la loi. La répression et la sanction concernent les actes de pollution et les constructions non autorisées.

*Financement des actions de préservation de l'environnement*

Le rôle de la commune va bien au-delà de l'encouragement à la protection de l'environnement : elle finance les initiatives privées en faveur de la préservation de l'environnement. Ce financement est consacré d'une part pour la lutte contre les emballages plastiques, à travers le recrutement des jeunes :

La commune [...] appuie financièrement [...] les initiatives privées [...] qui font dans la préservation de l'environnement [...] pour lutter contre les emballages plastiques. (R7)

D'autre part, le financement concerne la création des espaces verts, dont les étangs piscicoles :

On finance les organisations d'économie sociale en ce qui concerne les étangs piscicoles. (R8)

*Veille environnementale*

Du point de vue prospectif, les communes mènent des actions de veille environnementale qu'on peut résumer de la manière suivante : surveillance des constructions, surveillance de la dégradation de la chaussée et surveillance des zones réputées polluées. Trois communes ont particulièrement relevé ces pratiques de veille environnementale par les propos suivants :

Des actes [...] en matière de l'environnement [...] en termes de contrôle [...]. Certaines personnes construisent dans les marécages [...]. La dégradation de la chaussée; dans nos missions du Service d'hygiène, l'assainissement de l'environnement. (R2)

Nous avons les brigades qui scrutent le dehors des descentes inopinées [...] dans les villages, surtout les villages qui polluent l'environnement avec les WC à canon. (R4)

On est descendu, on a visité toutes ces activités-là. Les agents techniques sont au courant qu'on est en train de construire quelque part. (R8)

### 3.2 Développement local durable

Les principaux résultats obtenus auprès des communes de l'échantillon montrent que le développement local durable peut être impulsé par trois formes d'initiatives RSE :

1. Mesures relatives au bien-être du personnel et de la population : réduction du coût de la vie, création des richesses par des activités parallèles et conditions de vie améliorées;
2. Mesures relatives aux actions de développement économique : externalités positives des infrastructures (sociales, sanitaires, routières), développement des activités marchandes et du petit commerce, et développement humain;
3. Mesures relatives aux activités de préservation de l'environnement : impact environnemental de ces initiatives mises en œuvre, maintien de l'environnement sain, cadre de vie sain, atteinte des objectifs de développement local à long terme et résilience.

Le tableau 14 présente quelques conséquences des initiatives de RSE en faveur du développement durable recensées auprès des communes de l'échantillon :

Source	Development local durable		
	Bien-être du personnel et de la population	Développement économique	Préservation de l'environnement
R11	C'est une évidence! Le rôle même de la mairie, c'est le bien-être des populations. Dès que les populations vivent à moindre coût [...]. C'est même cela, le rôle de la commune.	Où la route passe, le développement suit, en facilitant peut-être le transport des marchandises pour les acheminer dans les métropoles. Lorsqu'on a un forage, l'eau est potable et ça vous évite d'aller dans les ruisseaux pour recueillir de l'eau qui va vous causer des amibes. L'énergie solaire fait qu'on peut charger son téléphone. C'est déjà un moyen de les accompagner.	Tout cela concourt à la préservation de l'environnement pour [...] lutter contre le réchauffement climatique. Ça permet aussi de maintenir l'environnement sain et d'améliorer le cadre de vie des populations.
R7	Le personnel qui est dans les conditions favorables [...] a un revenu. Ledit revenu additionnel va lui permettre d'améliorer son niveau de vie [...], de créer d'autres activités [...], de créer de la richesse au sein de la localité [...] afin de réduire la pauvreté. Cela participe au développement durable.	Cela encourage le développement du petit commerce et des autres activités économiques. Cela attire d'autres opérateurs et permet donc de partir du secteur informel pour le formel. Les populations de la localité se lancent dans le commerce et cela crée de la richesse.	Ces activités effectivement qui participent et contribuent à atteindre les objectifs de développement local à long terme.

Tableau 14 – Conséquences des initiatives de RSE en faveur du développement durable

En somme, les principaux résultats obtenus montrent que les initiatives de RSE identifiées au sein des 12 communes d'arrondissement qui nous servent de support empirique sont favorables au développement local durable. Ainsi, pour répondre aux attentes des multiples parties prenantes et pour accompagner le développement local durable, les CTD mobilisent un ensemble de dispositifs axés sur la RSE, malgré les ressources limitées.

### 3.3 Axes du développement économique et pratiques de préservation de l'environnement

Dans ce modèle de développement local durable, les questions économiques et environnementales sont déterminantes.

#### 3.3.1 Développement économique

Le développement économique des communes s'appuie sur quatre principaux piliers : la valorisation de la culture, le développement des infrastructures, la fiscalité de proximité et la pérennisation des emplois.

Selon la figure 1, la fiscalité de proximité et la pérennisation des emplois constituent les piliers prioritaires, en raison de la quantité d'acteurs qui mentionnent ces aspects et de la teneur de leur discours. Ces deux piliers suscitent en effet la curiosité de 50 à 60 % des communes, avec une teneur en discours (pourcentage de couverture) approchant 4 % dans les deux cas.

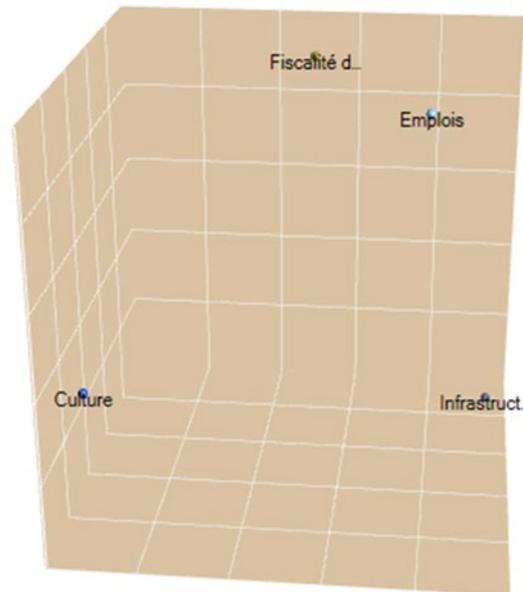


Figure 1 – Nœuds regroupés par similarité d'encodage, axes de développement économique

À la suite des deux piliers jugés prioritaires, nous retenons le développement des infrastructures, intéressant pour 33 % des communes, avec un pourcentage de couverture compris entre 4 et 5 %. Quant au pilier valorisation de la culture, il n'intéresse que moins de 10 % des communes, avec un pourcentage de couverture d'environ 2 %.

Ces résultats révèlent des situations mitigées et traduisent par la même occasion des pratiques très disparates au sein des communes.

### 3.3.2 Préservation de l'environnement

Ces pratiques (p. ex., sensibilisation; ramassage des déchets; pratiques de financement et de traitement/recyclage; veille environnementale; répression; aménagement des espaces verts) font l'objet d'une appréciation très variée et souvent opposée. On peut identifier quatre zones de vigilance réparties ainsi :

- *Zone 1* : Elle regroupe les pratiques les plus rémanentes, évoquées par 50 % à 70 % des communes, avec un pourcentage de couverture compris entre 1,5 % et 2,5 %. Il s'agit de la sensibilisation et du ramassage des déchets;
- *Zone 2* : Elle regroupe les pratiques de financement et de traitement/recyclage, moins récurrentes que les précédentes. Les communes valorisant ce type de mesure représentent 16 à 25 %, avec un taux de couverture compris entre 0,8 et 1,5 %.

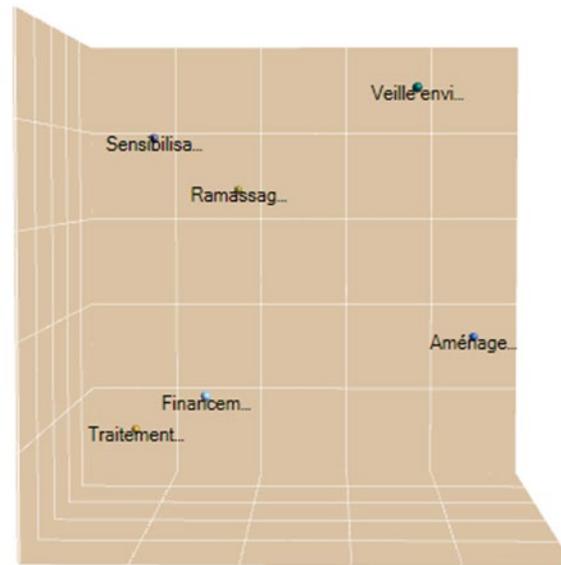


Figure 2 – Nœuds regroupés par similarité d'encodage, pratiques de préservation de l'environnement

- *Zone 3* : Elle fait valoir la pratique de veille environnementale et de répression. Comme dans le cas précédent, 16 à 25 % de communes valorisent des pratiques, avec un taux de couverture qui n'excède pas 2 %;
- *Zone 4* : Elle permet d'identifier la pratique d'aménagement des espaces verts, mise en évidence par 25 % de communes et avec près de 5 % de couverture. Bien qu'elle soit évoquée par peu de communes, elle se distingue largement des autres en raison de la teneur des discours.

Si les travaux récents dans le contexte africain en général et au Cameroun en particulier abordent la problématique de la RSE au sein de l'univers de l'entreprise traditionnelle (Mvele, 2021 ; Bivolé Fouda, 2023; Bivolé Fouda et Kamga, 2023), cette recherche nourrit la réflexion autour des initiatives de RSE dans les CTD qui visent une rentabilité essentiellement sociale à travers leur mission. Cette démarche apprenante des CTD permet de découvrir de nouvelles profondeurs de la RSE afin d'impulser le développement local durable. Ces résultats viennent par ailleurs enrichir les travaux de Bon et ses collègues (2013) et ceux de Dontenwill (2005) en illustrant les pratiques de RSE les plus rémanentes dans les communes d'arrondissement, mais aussi celles qui sont plus favorables au développement local durable.

Une des approches les plus anciennes de la RSE, comme en témoigne la littérature, part de la théorie des parties prenantes (Freeman, 1984; Freeman et collab., 2010). Cette théorie, en exploitant l'interaction et les relations entre les différentes parties prenantes, permet non seulement la description, mais aussi l'évaluation et la gestion des responsabilités des entités. Cette approche sied bien pour les CTD, car l'influence des parties prenantes est caractéristique de la valeur qu'incarnent leurs activités et le principe de l'inclusion en matière de satisfaction des attentes des uns et des autres.

Toutefois, le problème de la rareté des ressources et les incitations à court terme conduisent les responsables des CTD à adopter des stratégies de RSE vis-à-vis des parties prenantes en fonction des objectifs poursuivis, qui ne sont pas toujours en faveur de toute la communauté. Le marché électoral étant en principe la censure des responsables des CTD, la pratique des activités de RSE pourrait contribuer à rapprocher les élus locaux de la population.

### 3.4 Conséquences des pratiques de RSE

#### 3.4.1 Sur le plan humain

Cette ambition pourrait en effet être rapidement concrétisée, surtout lorsqu'on réfère à la perception commune de parties prenantes concernant leur bien-être, perçu ici comme l'aboutissement ou la conséquence de ces pratiques de RSE. La question du bien-être des personnels au sein des communes fait l'objet d'une large discussion. Mais, au-delà des particularités dans les discours, une appréciation générale émerge, entretenue par la quasi-totalité des répondants et traduisant un sentiment d'apaisement plus ou moins généralisé.

Bien qu'il ne soit pas tenu pour acquis, le bien-être apparaît comme une constance en phase d'éveil. Les extraits de discours révèlent à l'unanimité un avenir prometteur dont les bases sont déjà jetées.

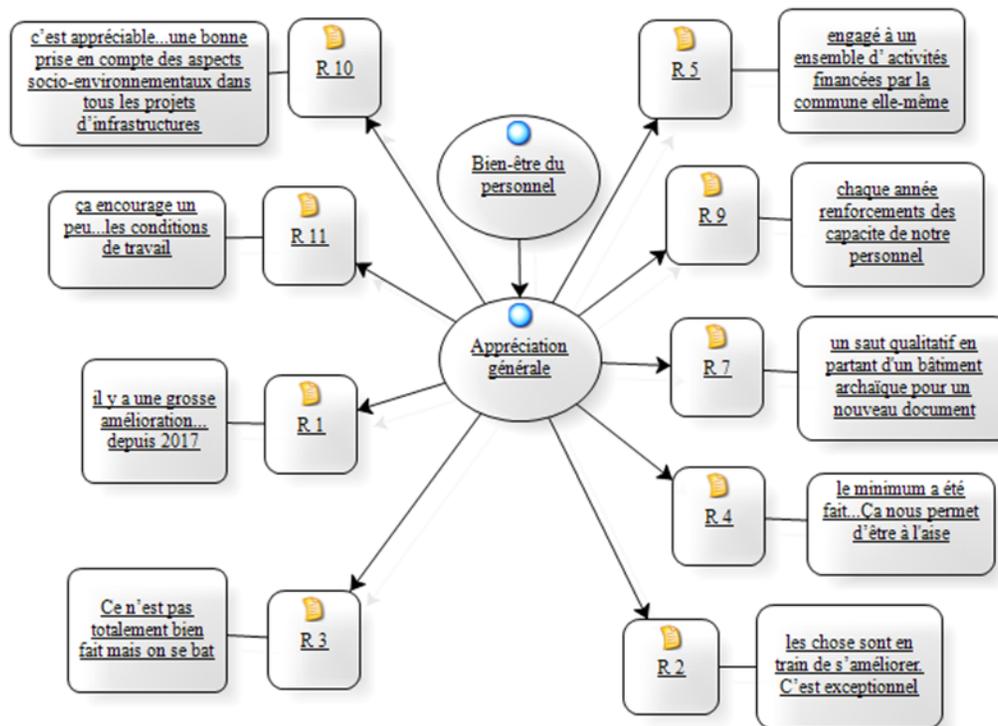


Figure 3 – Perceptions communes des parties prenantes face au bien-être

Des expressions ou qualificatifs assez évocateurs sont en effet rapportés. On peut lire entre autres : « On se bat – Les choses sont en train de s'améliorer – Ça nous permet d'être à l'aise – Un saut qualitatif – Grosse amélioration – C'est appréciable ».

#### 3.4.2 Sur le plan local

Au-delà de l'aspect humain, les pratiques de RSE identifiées ont également des conséquences sur la localité. Le nuage de mots suivant montre l'usage récurrent des termes *environnement* et *développement* pour rendre compte du fait que les retombées des pratiques de RSE transcendent des intérêts individuels pour être bénéfiques à la localité entière.



Figure 4 – Deux termes majeurs associés aux pratiques RSE : environnement et développement

Au-delà de la perception générale, qui tend à uniformiser les discours, certaines particularités doivent être retenues. En effet, la question du bien-être suscite des appréciations qui diffèrent selon la quantité des intervenants et la qualité de leur discours (taux de couverture), d'où la grappe tridimensionnelle suivante (voir figure 5). Elle met en évidence des indicateurs de bien-être caractérisés par leur similarité d'encodage.

En observant cette représentation graphique, plusieurs tendances se distinguent. La première tend à regrouper les indicateurs discrimination, rémunération et formation. Ils ont la particularité de faire l'objet d'un sujet de discussion qui intéresse plus de la moitié des répondants, avec des références de discours relativement élevées.

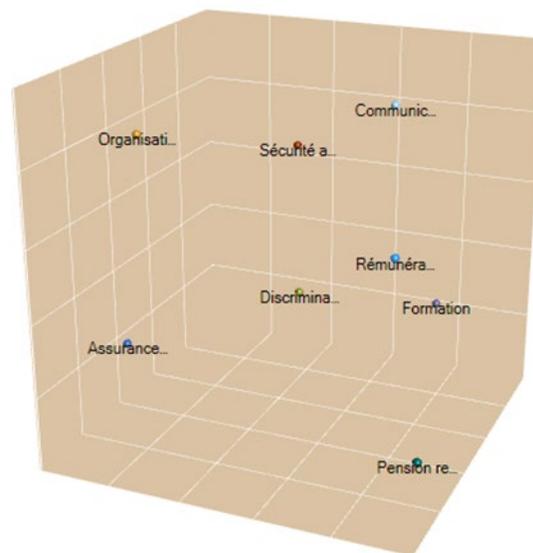


Figure 5 – Nœuds regroupés par similarité d'encodage, indicateurs de bien-être

La seconde tendance est moins fédératrice que la précédente. Le bien-être dans ce cas se résume davantage à l'organisation de la commune et à la sécurité au travail.

Les autres tendances sont plus paradoxales, dans la mesure où, en dépit de leur caractère unidimensionnel, elles traduisent des intérêts plus ou moins radicalement opposés. C'est le cas de la tendance associée à la communication. C'est le seul indicateur de bien-être qui fait converger la quasi-totalité des répondants avec une importante base de références discursives, c'est-à-dire un taux de couverture élevé par répondant. Cela fait de la communication un sujet assez transversal, qui crée de l'émulation dans les discours.

C'est aussi le cas de la tendance associée à la pension de retraite, située aux antipodes de la précédente. C'est une mesure sécuritaire qui n'a suscité de l'intérêt que dans moins de 10 % des communes, avec un discours assez superficiel.

C'est enfin le cas de la tendance associée à l'assurance maladie, qui semble plus proche de la précédente en tant que mesure de sécurité, mais reste très éloignée de la communication.

## Conclusion

L'intégration du développement durable et de la RSE dans les CTD au Cameroun est désormais un enjeu important. Le fait pour les responsables d'être élus suivant une temporalité les expose constamment à des jugements moraux, et ils acceptent de façon croissante de se situer sur ce terrain et de revendiquer une responsabilité morale. Dans ce cadre, c'est certainement toute la théorie de l'entreprise qui devrait être reconsidérée pour préciser à quels devoirs les CTD sont légitimement soumises et à quels droits elles peuvent légitimement prétendre.

### *Limites*

Une faiblesse de cette recherche est la nature du terrain d'étude, qui s'est limitée à la région du Centre du Cameroun. Pour plus de pertinence, nous pensons que cette étude gagnerait à considérer plusieurs autres communes et à enquêter aussi bien en zone urbaine que rurale.

Des limites d'ordre méthodologique concernent également le biais de sélection des communes échantillonnées, qui n'ont pas les mêmes disponibilités sur le plan des ressources. Il serait plus enrichissant d'approfondir la recherche au sein des communes ayant des similarités en matière de ressources budgétaires et naturelles.

Considérée originellement comme une affaire de grandes entreprises (Paradas, 2007), la RSE est désormais au centre des préoccupations de tout type d'entreprise, voire des organisations comme les CTD. C'est une RSE inclusive, qui vise à répondre aux besoins des organisations à but non lucratif, à implanter dans le cadre de leurs activités. Elle confirme la remise en cause d'un modèle universel de la RSE orienté vers l'entreprise et permet de progresser vers un modèle de RSE adapté à toutes sortes d'organisations.

## NOTES

- 1 Au sens de cet article, les deux CTD reconnues sont les régions et les communes. L'article 147 de la *Loi n° 2019/024 du 24 déc. 2019 portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées* définit la *commune* comme une collectivité territoriale de base qui a une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants. L'article 259 définit la *région* comme une collectivité territoriale constituée de plusieurs départements qui couvre le même ressort territorial que la région, circonscription administrative. [https://www.minddevel.gov.cm/wp-content/uploads/2022/08/loi\\_n%202019\\_024\\_du\\_24\\_decembre\\_2019\\_portant\\_code\\_general\\_des\\_collectivites.pdf](https://www.minddevel.gov.cm/wp-content/uploads/2022/08/loi_n%202019_024_du_24_decembre_2019_portant_code_general_des_collectivites.pdf)

- 2 L'article 6 de la Charte stipule : « Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social. »  
<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution/charte-de-l-environnement>

## RÉFÉRENCES

- Acquier, A. et Aggeri, F. (2007). Une généalogie de la pensée managériale sur la RSE. *Revue française de gestion*, 11(180), 131-157.  
<https://doi.org/10.3166/rfg.180.131-157>
- Aggeri, F., Pezet, É., Abrassart, C. et Acquier, A. (2005). *Organiser le développement durable : expériences des entreprises et formations de règles d'action collective*. Vuibert-Ademe.
- Asselineau, A. et Cromarias, A. (2010). Entreprise et territoire, architectes conjoints d'un développement local durable? *Management & Avenir*, 6, 36, 152-167. <https://doi.org/10.3917/mav.036.0152>
- Ayache, M. et Dumez, H. (2011). Réflexions en forme de réponses : à propos du codage dans la recherche qualitative. *Le Libello d'AEGIS*, 7(3), 29-34. <https://hal.science/hal-00657479v1>
- Banque mondiale. (2016). *How to develop sustainable irrigation projects with private sector participation: Public-private partnerships toolkits*.  
<https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/860801468196192167/how-to-develop-sustainable-irrigation-projects-with-private-sector-participation-public-private-partnerships-toolkits>
- Baumard, P., Donada, C., Ibert, J. et Xuereb, J.M. (2007). La collecte de données et la gestion de leurs sources. Dans Thiétart R.A. (dir.), *Méthodes de recherche en management* (3<sup>e</sup> édition, p. 228-262), Dunod.
- Biwolé Fouda, J. (2023). La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans les très petites entreprises et les petites entreprises en contexte africain : état des lieux et modélisation. *M@n@gement*, 26(2), 34-53. <https://shs.cairn.info/revue-management-2023-2-page-34?lang=fr>.
- Biwolé-Fouda, J. et Kamga, C. R. (2023). Vers un modèle de RSE issu du discours des entrepreneurs en Afrique subsaharienne : résultats d'une étude dans le contexte camerounais. *Management international*, 27(1), 72-85. <https://doi.org/10.7202/1098923ar>
- Bon, V., Lacroux, A., Teller, P. et Van Der Yeught, C. (2013). Les pratiques de développement durable et de RSE en région PACA : la spécificité des petites entreprises en question. *Recherches en sciences de gestion*, 3(96), 179-197.  
<https://doi.org/10.3917/resg.096.0179>
- Bowen, H. (1953). *Social responsibilities of the businessman*. Harper & Row.
- Bruna, M. G. (2020). Du diagnostic stratégique à l'alignement : explorer les conditions d'efficience d'une démarche RSE. *Gestion* 2000, 37, 67-85. <https://doi.org/10.3917/g2000.376.0067>
- Capron, M. et Quairel-Lanoizelée, F. (2010). *La responsabilité sociale d'entreprise* (3<sup>e</sup> éd.). La Découverte.
- Capron, M. et Quairel-Lanoizelée, F. (2015). *L'entreprise dans la société : une question politique*. La Découverte.
- Carroll, A. B. (1979). A three-dimensional conceptual model of corporate performance. *Academy of Management Review*, 4(4), 497-505.  
<https://doi.org/10.2307/257850>
- Colletis, G., Gilly, J.-P., Leroux, I., Pecqueur, B., Perrat, J., Rychen, F. et Zimmermann, J.-B. (1999). Construction territoriale et dynamiques productives. *Sciences de la société*, 48, 25-47. <https://doi.org/10.3406/sciso.1999.1443>
- Commission des Communautés européennes. (2001). *Libre vert : promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises*.  
[https://www.europarl.europa.eu/meetdocs/committees/deve/20020122/com\(2001\)366\\_fr.pdf](https://www.europarl.europa.eu/meetdocs/committees/deve/20020122/com(2001)366_fr.pdf)
- Dibrell, C., Davis, P. et Craig, J. (2008). Fueling innovation through information technology in SMEs. *Journal of Small Business Management*, 46(2), 203-218. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1540-627X.2008.00240.x>
- Diop Sall, F. et Boidin, B. (2019). Quel sens donner à la RSE dans un contexte africain? L'exemple des très petites entreprises au Sénégal. *Management & Avenir*, 109, 87-106. <https://doi.org/10.3917/mav.109.0087>

- Dontenwill, E. (2005). Comment la théorie des parties prenantes peut-elle permettre d'opérationnaliser le concept de développement durable pour les entreprises? *Revue des sciences de gestion*, 211-212, 85-96.  
<http://dx.doi.org/10.1051/larsg:2005008>
- Freeman, R. E. (1984). *Strategic management: A stakeholder approach*. Pitman.
- Freeman, R. E., Harrison, J. S., Wicks, A. C., Parmar, B. L. et de Colle, S. (2010). *Stakeholder theory: The state of the art*. Cambridge University Press.
- Friedman, M. (1971). *Capitalisme et liberté*. Robert Laffont.
- Gaudy, C., Godowski, C. et Maurice, J. (2022). L'audit RSE à la croisée des chemins : ce que nous enseigne le vécu quotidien des auditeurs. *Revue française de gestion*, 5(306), 59-81. <https://10.0.12.94/rfg306.59-92>
- Gond, J.-P. (2011). La responsabilité sociale de l'entreprise au-delà du fonctionnalisme : un cadre d'analyse pluraliste de l'interface entreprise-société. *Finance Contrôle Stratégie*, 14(2), 37-66. <https://ideas.repec.org/a/dij/revfcs/v14y2011iq2p37-66.html>
- Hallé, Y. & Garneau, J. M. É. (2019). L'abduction comme mode d'inférence et méthode de recherche : de l'origine à aujourd'hui. *Recherches qualitatives*, 38(1), 124-140. <https://doi.org/10.7202/1059651ar>
- Jensen, M. C. et Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics*, 10(3), 305-360. [https://doi.org/10.1016/0304-405X\(76\)90026-X](https://doi.org/10.1016/0304-405X(76)90026-X)
- Jones, T. M., Felps, T. et Bigley, G. A. (2007). Ethical theory and stakeholder-related decisions: The role of stakeholder culture. *Academy of Management Review*, 32(1), 137-155. <http://dx.doi.org/10.5465/AMR.2007.23463924>
- Laganier, R., Villalba, B. et Zuindeau, B. (2002). Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire. *Développement durable et territoires*, 1, 1-19. <http://dx.doi.org/10.4000/developpementdurable.774>
- Landel, P.-A. (2007). Entre politique publique et action publique : l'ingénierie territoriale. Dans A. Faure et E. Négrier (dir.), *Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale : critiques de la territorialisation* (p. 117-122). L'Harmattan.  
[https://www.researchgate.net/publication/281567508\\_Entre\\_politique\\_publicque\\_et\\_action\\_publicque\\_l'ingenierie\\_territoriale](https://www.researchgate.net/publication/281567508_Entre_politique_publicque_et_action_publicque_l'ingenierie_territoriale)
- Le Bas, C., Poussing, N. et Haned, N. (2010). Innovation, leadership technologique et comportements de responsabilité sociale : une exploration sur données d'entreprises. *Économies et Sociétés*, 12, 1363-1385.  
<http://www.ismea.org/ISMEA/dynamtech.12.html>
- MacGregor, S. P., Fontrodona, J. et Hernandez, J. L. (2010). Towards a sustainable innovation model for small enterprises. Dans C. Louche, S. O. Idowu et W. L. Filho (dir.), *Innovative CSR: From risk management to value creation* (p. 305-330). Greenleaf Publishing. <https://strathprints.strath.ac.uk/id/eprint/48728>
- Midttun, A. (2007). Corporate responsibility from a resource and knowledge perspective: Towards a dynamic reinterpretation of C(S)R – Are corporate responsibility and innovation compatible or contradictory? *Corporate Governance*, 7(4), 401-412.  
<https://doi.org/10.1108/14720700710820489>
- Monemou, A. E. (2022). *La régulation des entreprises multinationales en Afrique subsaharienne : de l'instrumentalisation à la prise en compte d'un développement collectif durable par les stratégies RSE* [Thèse de doctorat, Université de Toulon]. HAL Theses.  
<https://theses.hal.science/tel-04696386>
- Mvele, S. H. (2021). Les hérésies de la RSE en contexte africain. *Entreprise & Société* 2 (10), 155-176.  
<https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12698-0.p.0155>
- Oliver, C. (1991). Strategic responses to institutional processes. *Academy of Management Review*, 16(1), 145-179.  
<https://doi.org/10.2307/258610>
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2005). *Manuel d'Oslo : principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation* (3<sup>e</sup> éd.). OCDE et Eurostat. <https://doi.org/10.1787/9789264013124-fr>
- Paradas A. (2007). Le dirigeant comme levier de la RSE en TPE. Approche exploratoire basée sur l'utilisation de récits et d'une cartographie cognitive. *Revue Internationale P.M.E.*, 20(3-4), 43-67. <https://doi.org/10.7202/1008523ar>
- Pesqueux, Y. (2018). *La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) après la COP 21 : document de travail*. HAL Open Science.  
<https://shs.hal.science/halshs-01722358/document>

- Pfeffer, J. et Salancik, G. R. (1978). *The external control of organizations*. Harper & Row.
- Pirch, J., Gupta, S. et Grau, S. L. (2004). The role of brand/cause fit in the effectiveness of cause-related marketing campaigns. *Journal of Business Research*, 57(6), 635-640. [http://dx.doi.org/10.1016/S0148-2963\(02\)00306-5](http://dx.doi.org/10.1016/S0148-2963(02)00306-5)
- Prahalad, C. K. (2012). Bottom of the pyramid as a source of breakthrough innovations. *Journal of Product Innovation Management*, 29(1), 6-12. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1540-5885.2011.00874.x>
- Prahalad, C. K. et Hamel, G. (1990). The core competence of the corporation. *Harvard Business Review*, 68(3), 235-256.
- Quairel, F. et Capron, M. (2013). Le couplage « responsabilité sociale des entreprises » et « développement durable » : mise en perspective, enjeux et limites. *Revue française de socio-économie*, 1(11), 125-144. <http://dx.doi.org/10.3917/rfse.011.0125>
- Reynaud, E. (2006). Stratégie et développement durable. Dans E. Reynaud (dir.), *Le développement durable au cœur de l'entreprise : pour une approche transverse du développement durable* (p. 1-19). Dunod. <http://dx.doi.org/10.4000/developpementdurable.6053>.
- Schumpeter, J. A. (1934). *The theory of economic development*. Harvard University Press.
- Temri, L., Giordano, G. et Kessari, M.-E. (2015). Innovation et responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans les entreprises agroalimentaires du Languedoc-Roussillon : le rôle de la performance économique. *Innovations*, 1(46), 115-139. <http://dx.doi.org/10.3917/inno.046.0115>
- Trudel, P., et Gilbert, W. (2000). Compléter la formation des chercheurs avec le logiciel NUD\*IST. *Recherches qualitatives*, 20, 87-111. <https://doi.org/10.7202/1085634ar>
- Wanlin P. (2007), « L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels », *Recherches Qualitatives*, Hors Série, 3, 243-272.
- Wernerfelt, B. (1984). A resource-based view of the firm. *Strategic Management Journal*, 5(2), 171-180. <https://www.jstor.org/stable/2486175>



## La contribution de la forêt au développement territorial durable du Nouveau-Brunswick : état de la situation, enjeux et défis

Danik Savoie<sup>a</sup>, Majella Simard<sup>b</sup>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1922>



**RÉSUMÉ.** La forêt du Nouveau-Brunswick exerce un rôle d'avant-plan sur plusieurs aspects : elle favorise le développement économique, la protection de l'environnement, la structuration et l'occupation du territoire. Ses impacts sociaux sont aussi manifestes. À l'instar des autres ressources, la forêt est susceptible de s'avérer un outil incontournable en vue de promouvoir un développement territorial durable et ainsi d'améliorer la qualité de vie des Néo-Brunswickois. À partir d'une analyse de contenu, l'objectif de cet article consiste à déterminer dans quelle mesure la forêt du Nouveau-Brunswick contribue au développement territorial durable de la province sous l'angle de ses quatre principales composantes, à savoir : l'économie, la société, l'environnement et le territoire. Nos résultats révèlent qu'en raison de la prédominance du modèle néolibéral, la dimension économique semble avoir préséance sur les trois autres aspects du développement et ainsi stimule la croissance. La diversification de l'activité forestière, la promotion d'entreprises tournées vers l'économie sociale et le renforcement de la gouvernance territoriale pourraient constituer des pistes à explorer en vue de préconiser une forme d'exploitation qui réponde davantage aux principes du développement territorial durable.

**Mots clés :** Développement territorial durable, forêt, gouvernance, impacts, Nouveau-Brunswick

**ABSTRACT.** In New Brunswick, forestry plays an important role in economic development, environmental protection, land structuring and land occupation. Forestry also has a marked social impact. Like other resources, forests are likely to prove being an essential resource to promote sustainable territorial development and thus improve New Brunswickers' quality of life. Based on content analysis, the aim of this article is to determine the extent to which New Brunswick's forests contribute to the province's sustainable territorial development in terms of its four main components: economy, society, environment and territory. The results obtained reveal that economic dimensions take precedence over the three other aspects of development in an attempt to stimulate economic growth, due to the dominance of neoliberal ideas. The diversification of forestry activities, the promotion of social economy businesses and the strengthening of territorial governance could be avenues to explore to advocate a form of exploitation that would be more in line with the principles of sustainable territorial development.

**Key words:** Sustainable territorial development, forest, governance, impacts, New Brunswick

<sup>a</sup> Candidat à la maîtrise en études de l'environnement, Faculté des études supérieures et de la recherche, Université de Moncton

<sup>b</sup> Professeur, Département d'histoire et de géographie, Université de Moncton

## Introduction

Représentant 83 % de la superficie de la province et s'étendant sur quelque 61 000 kilomètres carrés, soit 7 millions d'hectares selon la Base de données nationales sur les forêts (CCMF, 2025), la forêt constitue une composante majeure de l'organisation spatiale au Nouveau-Brunswick. Sa position géographique, sa topographie, ses sols et son climat lui confèrent une végétation très diversifiée comprenant plusieurs espèces d'arbres indigènes. Essentiellement propriété de la Couronne, c'est-à-dire du gouvernement provincial, la forêt néo-brunswickoise est particulière par son mélange de résineux et de feuillus, dont le hêtre d'Amérique, le bouleau jaune et l'érable à sucre, ce dernier faisant du Nouveau-Brunswick le deuxième producteur mondial de sirop d'érable après le Québec.

Outre son rôle d'occupation spatiale et sa fonction économique, la forêt néo-brunswickoise exerce un rôle crucial sur les plans environnemental, social et de l'aménagement du territoire. Pour ces raisons, et à l'instar des autres types de ressources, elle englobe les quatre principales composantes du développement territorial durable. Toutefois, pour diverses raisons, elle ne semble pas contribuer de façon proportionnelle et optimale aux diverses dimensions du développement. Parmi ces motifs, soulignons l'absence d'une politique provinciale de développement territorial qui préconiserait une mise en valeur intégrée des ressources et considérerait les quatre aspects du développement.

Dès lors, nous posons l'hypothèse que la ressource forestière participe davantage à la croissance de la province plutôt qu'à son développement, où les quatre composantes du développement territorial devraient exercer une part égale dans la mise en valeur de cette ressource.

L'objectif de cet article consiste à examiner l'état actuel du processus d'exploitation, de gestion et d'utilisation de la forêt du Nouveau-Brunswick. Nous pourrions ainsi tenter d'identifier les enjeux et les opportunités en vue de favoriser une démarche de développement territorial durable articulée autour de cette ressource.

Sur le plan théorique, le concept de développement territorial durable servira de fil intégrateur à notre démonstration, autour duquel viendront se greffer les notions de croissance et de néolibéralisme. L'exploitation actuelle de la forêt néo-brunswickoise sera expliquée de façon à mettre en exergue les quatre dimensions du développement territorial durable que sont l'économie, la société, l'environnement et le territoire.

Sur le plan méthodologique, nos propos reposent essentiellement sur une analyse de contenu. Cette dernière sera notamment appuyée par des rapports gouvernementaux et par des données empiriques.

Notre article se décline en quatre parties. Dans la première, nous présentons un bref état des lieux de la ressource forestière au Nouveau-Brunswick. La deuxième porte plus spécifiquement sur notre cadrage conceptuel. La troisième partie est consacrée à l'analyse des résultats. Enfin, dans la quatrième partie, nous présentons nos perspectives sur le sujet. Nous clôturons l'article par une discussion.

### 1. La ressource forestière au Nouveau-Brunswick : un état des lieux

La ressource forestière regroupe la somme des composantes biophysiques que l'on peut retrouver dans une forêt, ce qui inclut autant les arbres ayant une utilité commerciale que les plantes médicinales et les animaux sauvages. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) inclut, dans sa définition du vocable « forêt », les monocultures d'arbres et autres plantations artificielles, mais cette définition reste sujette à débat (Thevand, 2005; Hallé, 2020). Dans le cadre de cette contribution, la ressource forestière inclura les monocultures d'arbres que certaines entreprises sèment après avoir

rasé une forêt, tout en reconnaissant que ces plantations souffrent d'une maigre biodiversité en comparaison à des forêts « naturelles ».

La forêt du Nouveau-Brunswick a été façonnée et utilisée par les peuples autochtones, qui y vivent depuis des temps immémoriaux; par les Acadiens avant et après la déportation; puis, de façon commerciale, par les migrants loyalistes après 1780 (Parenteau, 2013). La nature de l'exploitation forestière à des fins économiques a évolué au fil des siècles de façon à suivre les diverses mutations structurelles auxquelles ce secteur a fait face, l'évolution des modalités de production, les fluctuations de la demande nationale et internationale, tout en subissant périodiquement les revers de la conjoncture, notamment lors des deux krachs économiques au début des xx<sup>e</sup> et xxi<sup>e</sup> siècles (Parenteau, 2013; Cassie, 2023) et, plus récemment, de la crise forestière de 2008 qui a frappé de plein fouet le Canada en général et le Nouveau-Brunswick en particulier (Leclerc et collab., 2014; Chouinard et collab., 2020). Sans vouloir attribuer le poids de la crise du logement à l'industrie forestière, il faut souligner que l'exploitation de la matière ligneuse au Nouveau-Brunswick n'a pas pu empêcher l'envenimement de cette crise, très probablement parce que la ressource forestière est bien plus souvent exportée que transformée.

Les terres de la Couronne se divisent en 10 permis d'exploitation. Un peu plus des trois quarts de la forêt est sous juridiction provinciale, 6,2% des terres forestières sont détenues sous la forme de propriétés privées et 17 % sont possédées par de grandes entreprises en tenure franche, un intérêt foncier détenu spécifiquement à des fins d'exploitation commerciale de la matière ligneuse (voir figure 1). Le reste des terres forestières est sous la juridiction du gouvernement fédéral ainsi que sous d'autres entités juridiques, le plus souvent à des fins autres que la coupe d'arbres (Hennigar et Brooks, 2024).

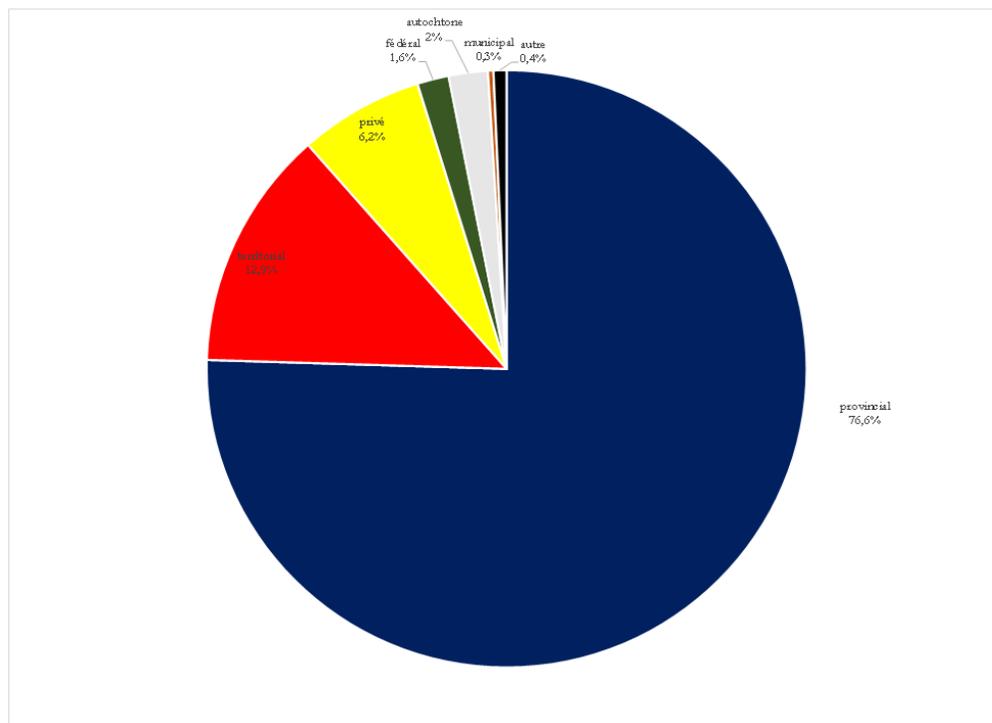


Figure 1 – Type de propriétés de la forêt néo-brunswickoise en 2021  
Source : Ressources naturelles Canada (2024)

L'exploitation de la forêt s'effectue en obéissant aux lois de l'économie dominante et, comme nous l'avons mentionné, eu égard aux changements structurels et conjoncturels auxquels est soumis ce secteur d'activité. Sur le plan structurel, l'évolution des technologies a fortement influencé l'exploitation de la ressource forestière.

Ainsi, la professionnalisation et la mécanisation du travail et des opérations, la surexploitation, le déplacement des sites d'exploitation toujours plus loin, la libéralisation des échanges et les nouveaux accords internationaux ont favorisé la concentration de cette branche de l'activité économique (Dugas, 2022). Cette dynamique a provoqué une baisse radicale du nombre de scieries et d'emplois. Elle a également entraîné le redéploiement des bassins d'approvisionnement. Dès lors, des unités de production se sont spécialisées et agrandies, tandis que d'autres se sont raréfiées. Au total, en 2021, le Nouveau-Brunswick était constitué de 27 scieries (12 de bois résineux; 4 de produits spécialisés; 4 de bois de feuillus et 7 de bardeaux et de bois de sciage en cèdre), de 4 usines de panneaux et de 8 usines de pâtes et papiers. Certes, la compagnie Irving constitue un joueur majeur au sein de l'industrie forestière néo-brunswickoise. Il en est de même de l'usine de pâte Twin Rivers, située à Edmundston, mais dont le siège social est à Madawaska, au Maine. Par ailleurs, d'autres acteurs, comme le Groupe Savoie à Saint-Quentin, apparaissent davantage ancrés dans leur milieu. Bien que présentes au sein de la province, les entreprises d'économie sociale qui œuvrent au sein du secteur forestier exercent un rôle marginal au Nouveau-Brunswick (Leclerc et collab., 2014; Denault, 2019; Chouinard et collab., 2020).

L'évolution de la conjoncture influence aussi l'exploitation et les retombées économiques liées à la mise en valeur de la matière ligneuse, particulièrement dans un contexte de mondialisation. La dépendance à l'égard des marchés étrangers, notamment dans le cas du Nouveau-Brunswick à celui des États-Unis, constitue l'une des principales manifestations de la conjoncture qui a mis à mal l'industrie forestière par le passé et qui continue d'engendrer des défis majeurs en ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles (Wallace, 2012; Parenteau, 2013). Cette dépendance rend l'économie du Nouveau-Brunswick particulièrement vulnérable en période d'incertitude, laquelle s'est amplifiée depuis le retour au pouvoir du gouvernement Trump (Thévenin, 2024; Desrosiers, 2025).

## 2. Cadre conceptuel

### *Néolibéralisme*

À l'instar des autres ressources, l'exploitation de la forêt est conditionnée par la logique néolibérale. Le néolibéralisme renvoie à un courant basé sur l'idée que les principes du marché libre et compétitif conduisent à une stabilité et à une efficacité économiques (Amin et collab., 2006; Beck, 2021). En pratique, cette idéologie se caractérise par la suppression des contrôles étatiques sur l'économie et par la concentration des profits dans les mains de quelques acteurs (Passet, 2005). Dans le cadre d'une économie néolibérale, bien que l'exploitation des ressources se fasse généralement à l'intérieur du périmètre du lieu où elles se retrouvent, leur deuxième et leur troisième transformations s'effectuent le plus souvent à l'extérieur de celui-ci, ce dernier étant généralement situé à proximité des principaux marchés, de manière à maximiser les économies d'échelle (Polèse et collab., 2015).

Le néolibéralisme se manifeste par l'utilisation et l'exploitation de la ressource forestière en encourageant la dépendance à l'égard des marchés internationaux et en décourageant l'intervention de l'État dans la distribution de ses retombées économiques. Il s'ensuit une production à haut rendement, mais générant des inégalités, notamment entre les lieux d'extraction et de transformation, ces derniers étant davantage en mesure de produire des effets d'entraînement et, conséquemment, de favoriser la croissance économique, c'est-à-dire l'augmentation du volume de la production (Hairault, 2025) au détriment du développement.

*Développement territorial durable*

Le développement territorial durable désigne un processus s'implantant dans la durée et dont la finalité consiste à améliorer la qualité de vie de l'ensemble des individus qui habitent dans un territoire donné (Simard, 2022). Ce processus est alimenté par des acteurs dont les interactions forment un réseau qui définit le périmètre de ce territoire (Jean, 2008; Laplante et Simard, 2013). Ces acteurs vont tirer profit du développement en considérant les spécificités du territoire, qui est à la fois une ressource (on parlera alors de « ressource territoriale ») et le produit de ce développement (Gumuchian et Pecqueur, 2007; Torre, 2015).

Les impacts d'une entreprise, d'une politique, d'un projet ou d'une ressource sur le développement se doivent d'être compris de façon à évaluer leurs effets sur les plans social, économique, environnemental et territorial, chacune de ces quatre dimensions étant aussi importante les unes que les autres (Aubry et collab., 2022). Le développement territorial durable s'intéresse aussi aux effets exercés par cette ressource, cette entreprise ou ce projet sur la gouvernance territoriale et sur l'aménagement (Leloup et collab., 2005; Laplante et Simard, 2013; Dugas, 2022), les réseaux d'acteurs exerçant une influence sur la dynamique de développement (Fournis, 2012; Jean, 2012; Munoz et collab., 2022).

*Gouvernance territoriale*

Pour qu'il puisse se réaliser pleinement, le développement territorial durable doit s'appuyer sur un processus de gouvernance où les acteurs sociaux serviront de courroie de transmission et de coordination dans leurs diverses actions et interventions à l'échelle du territoire. Ainsi, on entend par gouvernance territoriale « un mode de coordination d'acteurs tourné vers la réalisation d'un projet de territoire et combinant de ce fait une visée, une action et une dynamique de mobilisation » (Lacquement et Chevalier, 2016, p. 492). Au Nouveau-Brunswick, parmi les acteurs qui seraient en mesure d'exercer ce pouvoir de coordination, on retrouve sans contredit les commissions de services régionaux (CSR).

*Commissions de services régionaux (CSR)*

Créées en 2012 pour remplacer les commissions de gestion des déchets solides et les commissions d'aménagement du territoire, les 12 CSR sont les intervenants privilégiés de l'aménagement du territoire au Nouveau-Brunswick (Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, 2015). Elles ont été mises en place dans le but de favoriser la collaboration et la concertation entre les diverses municipalités (aujourd'hui les gouvernements locaux) qui en faisaient partie avant la réforme de janvier 2023.

Régies par les municipalités et agissant comme agent de prestation de services pour s'assurer que les municipalités reçoivent les services pour lesquels elles paient, les commissions ne constituent pas un niveau de gouvernement en soi. En matière de gouvernance, les décisions sont prises par les communautés, par l'entremise des représentants au conseil d'administration. Bien qu'elles n'aient aucun pouvoir de taxation, les commissions facturent les services fournis (Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, 2015).

Les commissions travaillent pour les municipalités membres et sont financées par celles-ci. Elles doivent produire, sur une base annuelle, un rapport qui contient généralement les rubriques suivantes : rappel du mandat de la commission; profil de la région desservie; gouvernance et administration; prestation de services; réalisation et défis; informations financières; états financiers; et perspectives (Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, 2015).

Plus spécifiquement, leurs responsabilités, avant la réforme, concernaient la planification régionale, la planification locale des districts de services locaux (DSL)<sup>1</sup>, la gestion des déchets solides et la collaboration dans la dispensation des services policiers régionaux. Sur une base volontaire, les CSR pouvaient également

assurer la collaboration en ce qui a trait à la dispensation des services policiers régionaux, à la planification des mesures d'urgence régionales ainsi que des infrastructures régionales, sportives, récréatives et culturelles (Ministère de l'Environnement et des gouvernements locaux, 2015).

À la suite de la réforme de la gouvernance locale<sup>2</sup> déployée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick en 2022, les CSR se sont vu attribuer de nouvelles fonctions qui s'inscrivent davantage dans un contexte de développement territorial, c'est-à-dire qui répondent à la fois à des impératifs sociaux et économiques (Alberio et Klein, 2022). Parmi celles-ci, mentionnons : le développement économique et communautaire; la promotion du tourisme régional; le transport régional; et le partage des coûts de l'infrastructure récréative régionale (Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, 2021). Comme nous pouvons l'observer, le profil des CSR au Nouveau-Brunswick possède plusieurs dénominateurs communs avec celui des municipalités régionales de comtés (MRC) au Québec.

Aux fins de cet article, la dimension économique du développement sera examinée en considérant les retombées de l'exploitation forestière, notamment sur le plan des emplois ainsi que de la vulnérabilité vis-à-vis la conjoncture concernant l'usage actuel de la ressource forestière. De son côté, l'aspect social sera étudié eu égard à la création de l'identité et d'un sentiment d'appartenance ainsi qu'aux retombées physiques et économiques de l'exploitation forestière sur les enjeux sociaux des communautés. Les effets de l'exploitation forestière sur la biodiversité, un indicateur de la richesse d'une forêt, ainsi que les services écosystémiques des forêts du Nouveau-Brunswick, en particulier au chapitre de la captation de carbone, serviront à l'analyse de la dimension environnementale. Enfin, la dimension territoriale du développement sera examinée en abordant l'état de la gouvernance des forêts ainsi que les impacts du processus de gestion et d'exploitation forestière sur la création d'un réseau d'acteurs apte à soutenir une dynamique de développement territorial.

### 3. Résultats

#### 3.1 Dimension économique

Le secteur forestier au Nouveau-Brunswick soutient plus de 24 000 emplois et contribue pour plus de 1,5 milliard de dollars par an au produit intérieur brut de la province, ce qui représentait 4,6 % du PIB en 2022 (Ministère des Finances et du Conseil du Trésor, 2023; Hennigar et Brooks, 2024). Dans un même temps, les exportations des produits forestiers vers les marchés internationaux ont atteint 2,8 milliards de dollars en 2022 (MRNDE, 2023a). Le fait que la valeur des exportations annuelles soit plus élevée que la contribution de l'industrie forestière à l'économie de la province est une curiosité qui suggère qu'une très grande partie de la production physique de l'industrie forestière est destinée à l'exportation. Ces exportations, dont 96 % vont vers les États-Unis, sont principalement composées de bois scié, de pâte de bois et de produits du papier. Il est intéressant de noter que la variation en 2022 de certains produits peu transformés, comme le bois scié et les pâtes de bois chimique, est attribuable à la fluctuation du prix de ces produits sur les marchés internationaux (MRNDE, 2023b). Inversement, les produits transformés (p. ex., les biens de menuiserie) et les produits dérivés (p. ex., les granules de bois) ont vu la valeur de leurs exportations augmenter principalement à cause de l'accroissement des volumes exportés (MRNDE, 2023a).

Les retombées économiques de l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick dépendent en grande partie des produits ligneux ayant subi peu de transformations et exportés vers les marchés étrangers, spécifiquement, comme nous l'avons évoqué, vers les États-Unis. Accompagnée d'une vulnérabilité face à la conjoncture économique nationale et américaine, la dépendance aux marchés internationaux s'implante dans la dynamique du système économique néolibéral. Cette préférence pour l'exportation de produits ligneux à l'état brut est le signe que l'exploitation forestière n'est pas optimisée pour extraire le maximum de valeur de cette ressource, ce qui explique pourquoi elle ne permet de soutenir « que »

24 000 emplois à temps plein, ce qui ne représente que 6,3 % de la structure occupationnelle provinciale (Statistique Canada, 2021).

Il serait donc possible de diversifier l'économie forestière du Nouveau-Brunswick et d'augmenter la production de produits transformés afin d'accroître le nombre d'emplois liés à la ressource forestière. Par exemple, l'industrie acéricole, qui génère des retombées économiques annuelles de près de 40 millions de dollars, posséderait un plus grand nombre d'emplois et de plus fortes retombées économiques par unité de surface exploitée, selon certaines sources (Therrien, 2024). L'acériculture et, plus spécifiquement, les produits issus de la deuxième et de la troisième transformation ne sont qu'un exemple parmi tant d'autres de la maximisation du rendement de la ressource forestière, qui aurait le potentiel d'accroître le nombre d'emplois et d'offrir une certaine protection contre la conjoncture. De plus, l'acériculture profite généralement davantage aux communautés où s'effectue la production.

En outre, dans un contexte où le Nouveau-Brunswick est appelé à faire face à un important déficit énergétique au cours des prochaines années en raison, entre autres choses, de l'électrification du parc automobile, de la croissance effrénée du grand Moncton, de la fin des opérations de l'usine de charbon à Belledune et de la vie active de la centrale nucléaire de Point Lepreau, le tout conjugué au refus du gouvernement provincial de s'intégrer à la boucle de l'Atlantique<sup>3</sup>, l'exploitation de la biomasse pourrait également être une avenue à privilégier en vue de promouvoir la diversification de l'activité forestière et, ainsi, de la rendre plus résiliente en période d'incertitude économique. Bien que le port de Belledune soit devenu le premier exportateur de biomasse dans l'est du pays, la province accuse un certain retard à la fois comme consommatrice en ce domaine, les centrales de biomasse représentant seulement 5 % de la production électrique provinciale (Canadian Biomass Staff, 2024; Régie de l'énergie du Canada, 2025).

Par ailleurs, le Nouveau-Brunswick possède quelques coopératives qui s'implantent dans le cadre de l'économie sociale. Toutefois, celles-ci entraînent peu de créations d'emplois ou de retombées économiques, en comparaison au modèle d'exploitation forestière dominant (Leclerc et collab., 2014). Or, l'économie sociale s'avère un puissant vecteur de développement territorial durable, en plus de prémunir l'industrie forestière contre les effets des crises conjoncturelles (Lévesque, 1999; Pitre, 2001; Torre, 2015).

### 3.2 Dimension sociale

La dimension sociale du développement territorial durable peut sembler évidente, mais reste difficile à évaluer de façon concrète, en l'absence de données qualitatives portant sur sa fonction de villégiature, de lieu de rassemblement, de chasse et de pêche, etc. La forêt en elle-même est une composante intégrale du paysage néo-brunswickois et contribue sans aucun doute au sentiment d'appartenance territoriale des usagers qui la côtoient ou l'utilisent de façon récréative (Bouthillier et Dionne, 1995). Cet ancrage territorial s'exprime probablement avec encore plus d'acuité dans le cas des huit peuples autochtones qui l'occupent depuis plusieurs siècles (Landry et Lang, 2009; Teitelbaum, 2015). La contribution sociale de la forêt au développement fait donc intervenir la notion de territorialité, c'est-à-dire le rapport qu'exercent les individus à l'égard de leur territoire (dos Anjos et collab., 2020).

L'utilité sociale de la forêt est reconnue par le gouvernement du Nouveau-Brunswick dans un document intitulé *Nos forêts sont destinées à nous tous : une stratégie à long terme pour des forêts saines et durables* (MRNDE, 2023c). Or, elle ne fait pas l'objet d'études ni de documentation statistiques gouvernementales. En fait, l'absence d'études exhaustives sur la contribution sociale de la ressource forestière au développement du Nouveau-Brunswick suggère que la dimension sociale du développement territorial durable n'est pas ou peu considérée par le gouvernement provincial. D'ailleurs, les retombées physiques et économiques de l'industrie forestière ne semblent pas dirigées de façon à pouvoir soutenir la dimension sociale du développement territorial durable.

D'autre part, il faut prendre en note que l'exploitation des terres de la Couronne par l'industrie forestière entraîne des redevances de 73 millions de dollars pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick, ce à quoi s'ajoutent des recettes fiscales de 220 millions de dollars provenant de divers tarifs (MRNDE, 2023a). Sachant que le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie nécessite environ 45 millions de dollars par année pour le fonctionnement de ses services de gestion et de protection de la ressource forestière, notamment la gestion de pépinières (MRNDE, 2023b), il est fort probable que les recettes fiscales découlant de l'exploitation forestière ne contribuent pas de façon conséquente à la dimension sociale du développement des communautés associées à cette exploitation. Autrement dit, les produits financiers (les redevances) et les produits physiques (le bois d'œuvre) ne sont pas utilisés de façon à stimuler le développement des milieux qui exploitent ces ressources. Certes, le bois d'œuvre du Nouveau-Brunswick est utilisé dans la province à des fins de construction, mais l'État préfère permettre l'exportation de la ressource, plutôt que d'intervenir de manière proactive pour résoudre la crise sociale du logement en utilisant ses ressources locales.

L'utilisation de la ressource forestière par le gouvernement de façon à atténuer les effets de la crise du logement serait certainement une mesure qui pourrait soutenir le développement territorial durable. En cela, l'économie sociale pourrait s'avérer une avenue intéressante à explorer en raison de toutes les valeurs qu'elle promeut, que ce soit sur le plan de la solidarité, de la justice sociale, de la coopération, de la collaboration et de la démocratie (Demoustier, 2004). En ce domaine, il existe bien au Nouveau-Brunswick quelques histoires à succès, mais celles-ci demeurent trop peu nombreuses. Nous pensons à la Coopérative de travailleurs forestiers McKendrick de Val-d'Amour, située au nord de la province, qui a notamment favorisé l'insertion sociale de femmes marginalisées sur le marché du travail. Cette entreprise, qui répond en tous points à une innovation sociale telle que l'entend le Centre de recherche sur les innovations sociales<sup>4</sup>, pourrait certainement faire tache d'huile et se répandre à d'autres parties de la province (Leclerc et collab., 2014).

Le modèle de forêt habitée<sup>5</sup>, qui favorise la mise en valeur de la ressource forestière sous les angles social, économique, territorial et environnemental, serait également susceptible de s'inscrire vers un mode d'exploitation qui préconise davantage l'épanouissement des individus, plutôt que la richesse générée par la croissance économique à tout crin. Plus respectueux de l'environnement que le productivisme forestier, ce modèle fait intervenir différents acteurs sociaux issus de divers milieux, promouvant ainsi un maillage territorial (Gélinas et Bouthillier, 2005). Il est exploré depuis 1992 dans la région de Fundy. À l'instar des entreprises d'économie sociale qui œuvrent dans le secteur forestier, il y aurait lieu de le reproduire ailleurs.

### 3.3 Dimension environnementale

Les avantages que procure la forêt sur l'environnement ont largement été documentés (Gauquelin, 2021; Perron et Van Peteghem, 2023). Pour rappel, la littérature met en exergue son rôle dans la protection et l'alimentation des lacs et des rivières, dans la conservation ou le maintien des nappes phréatiques, dans la protection contre la fonte trop rapide de la neige, dans l'activation du cycle de l'eau, dans la production des nuages par l'évapotranspiration, dans l'absorption du gaz carbonique, dans la production d'oxygène et dans la sauvegarde des habitats pour quantité d'animaux et de végétaux.

La situation du Nouveau-Brunswick ne fait pas exception à cet égard. D'ailleurs, les compagnies forestières qui ont pignon sur rue au sein de la province possèdent leur propre stratégie en matière d'environnement (Groupe Savoie, 2024; J.D. Irving Limited, 2024). De plus, plusieurs municipalités, à l'instar du gouvernement provincial, ont également développé leur politique en ce domaine (MRNDE, 2023c). Toutefois, une des lacunes que nous observons concerne le fait que ces diverses stratégies ne sont pas intégrées dans une démarche transversale qui mettrait en œuvre une gouvernance territoriale et collaborative à tous les échelons territoriaux (Chiasson et collab., 2023; Rosier et Libert, 2023). Aussi,

les actions déployées par certaines municipalités en très forte croissance démographique afin d'élargir leur périmètre construit et d'accroître leurs revenus fiscaux semblent s'inscrire à contresens de leur stratégie.

C'est le cas en particulier de la ville de Dieppe. En effet, en dépit de l'implantation d'un arrêté municipal sur la protection des arbres adopté en juin 2023, cette municipalité annonçait six mois plus tard le prolongement du boulevard Dieppe d'ici 2025, ce qui nécessitera le déboisement d'une importante section de cette partie de la ville, en plus de favoriser l'étalement urbain (Simard et Sapinski, 2024; Ville de Dieppe, 2024). Mentionnons que la municipalité a autorisé la construction de plus de 4 000 logements entre 2019 et 2024 (Paquette, 2025). En dépit d'un discours prétendant le contraire (Paquette, 2025), une étude récente a montré que la ville de Dieppe a perdu 8,83 % de sa surface boisée entre 2016 et 2023 (Roux, 2024).

Par ailleurs, chaque année, environ 1,5 % des terres forestières du Nouveau-Brunswick font l'objet d'une récolte de matière ligneuse (Hennigar et Brooks, 2024), ce qui offre en théorie un temps de repos conséquent aux terres forestières après leur exploitation. On notera cependant que 40 % de celles-ci subissent par la suite un traitement au glyphosate, un herbicide à large spectre qui suscite beaucoup de débats, autant auprès de la communauté scientifique parmi la population néo-brunswickoise (Sapinski et Surette, 2023).

L'usage du glyphosate comme pratique durable, conjointement à l'usage de coupes à blanc, est autorisé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et utilisé par certains acteurs industriels, comme la compagnie J.D. Irving Limited. Ces derniers affirment que l'usage du glyphosate est nécessaire pour l'industrie forestière et permet de concilier l'environnement avec l'économie en augmentant la productivité des surfaces forestières exploitées, ce qui permet de réduire la surface totale de forêt exploitée pour obtenir une même quantité de matière ligneuse (Sapinski et Surette, 2023). Cette augmentation de la productivité permettrait ainsi à l'entreprise Irving de demeurer concurrente face à ses homologues brésiliennes (Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, 2021). Cependant, le glyphosate reste un herbicide utilisé de concert avec des coupes à blanc afin de favoriser la croissance rapide de quelques espèces intéressantes sur le plan économique, au détriment de la biodiversité d'un écosystème (Rolando et collab., 2017), ce qui témoigne d'une exploitation qui ne correspond pas aux principes du développement territorial durable.

La forêt néo-brunswickoise permet aussi de réduire les émissions de dioxyde de carbone en stockant ce gaz à effet de serre dans la biomasse. Des chercheurs estiment que la forêt de la province stockerait environ 377 millions de tonnes de carbone dans les arbres vivants (Hennigar et Brooks, 2024). C'est l'équivalent de 1,382 milliard de tonnes de CO<sub>2</sub>, soit près de 100 fois le total des émissions provinciales de gaz à effet de serre au Nouveau-Brunswick en 2020 (Hennigar et Brooks, 2024). Ce carbone stocké dans la biomasse est toutefois à risque d'être libéré dans l'atmosphère en cas d'incendie de forêt, mais la récolte de matière ligneuse, lorsqu'utilisée à des fins autres que la production énergétique ou de biens voués à être utilisés et décomposés rapidement (comme le papier), a le potentiel d'être un moyen de stocker le carbone au-delà du cycle de vie naturel d'un arbre.

Il importe de souligner que la forêt et son exploitation contribuent probablement de façon variable à la dimension environnementale du développement en fonction des méthodes d'exploitation à une échelle locale ou territoriale.

Finalement, il va de soi que la forêt non exploitée contribue localement aux communautés par le biais des services écosystémiques, notamment en ce qui concerne l'équilibre des cycles hydriques, pour ne citer qu'un exemple parmi tant d'autres (Simard, 2006). La question de l'apport environnemental d'une forêt non exploitée se doit d'être analysée sur le terrain à une échelle fine.

En résumé, il faut s'attendre à ce que des décisions quant à l'usage de la ressource forestière au Nouveau-Brunswick à une échelle locale, par exemple le choix des parcelles de forêt à exploiter et la méthode d'exploitation, aient des impacts conséquents sur la contribution de cette ressource à la dimension environnementale du développement territorial.

### 3.4 Dimension territoriale

Les processus de gouvernance actuels en ce qui concerne la ressource forestière s'implantent-ils au sein du territoire? La gouvernance implique à la fois les liens entre les acteurs et la capacité de faire converger ces derniers vers des buts communs (Chiasson et collab., 2013). La forêt peut contribuer au développement sur le plan territorial lorsque des acteurs sociaux (ou des groupes d'acteurs) s'organisent autour de projets communs pour gérer, exploiter ou utiliser cette ressource (Leclerc et collab., 2014). Cette dynamique de développement est observée au Nouveau-Brunswick, notamment au sein de coopératives d'économie sociale, qui interviennent dans l'exploitation de la ressource forestière, par exemple en faisant de la sylviculture (Leclerc et collab., 2014). Cependant, la « bonne gouvernance » que l'on peut observer chez certaines coopératives ne reflète pas le processus de gouvernance chez les acteurs industriels qui exploitent la majorité des terres forestières du Nouveau-Brunswick en excluant certains acteurs du processus de prise de décision, notamment les peuples autochtones et les collectivités territoriales (Chiasson et collab., 2013).

D'ailleurs, le fait d'avoir une bonne gouvernance ne garantit nullement que les acteurs convergent vers une gestion durable de la ressource forestière. Au contraire, les acteurs industriels impliqués dans le processus de gestion de la ressource forestière semblent se concentrer sur la dimension économique de l'exploitation forestière en visant la productivité, même dans le cas du Conseil de gestion intégrée des forêts publiques du Madawaska-Restigouche, que certains avancent comme un exemple de progrès en matière de gouvernance (Chiasson et collab., 2013).

Selon Jean (2008), la formation d'un réseau d'acteurs est une composante importante du développement territorial durable et tout porte à croire que le système de propriété et d'attribution des terres forestières, tel qu'il est expliqué précédemment, tend à limiter le nombre d'acteurs et leur implication dans la gestion de cette ressource. En effet, les forêts de la Couronne destinées à être exploitées sont divisées en 10 permis, détenus par 6 acteurs industriels, qui contrôlent à eux seuls plus de 50 % de la ressource forestière du Nouveau-Brunswick (MRNDE, s. d.). On notera aussi que ces permis ne semblent nullement associés à la ressource forestière d'un territoire, ce qui empêche la gestion territoriale des forêts publiques. La transformation de la ressource forestière est aussi dominée par une poignée d'acteurs industriels hégémoniques, notamment J.D. Irving Limited, dont les scieries traitaient 53 % du bois d'œuvre récolté au Nouveau-Brunswick en 2017 (Deloitte LLP, 2020).

Autrement dit, la division des terres de la Couronne en un groupe restreint d'intervenants et la domination de quelques « gros joueurs » industriels dans le processus de transformation du bois empêchent la formation d'un réseau d'acteurs sociaux qui pourrait soutenir une dynamique de développement territorial durable. Des initiatives issues du domaine pharmacologique pourraient également s'inscrire dans cette perspective.

## 4. Perspectives

### 4.1 L'économie face à la conjoncture

Existe-t-il des usages économiques de la ressource forestière qui puissent soutenir le développement territorial durable, tout en protégeant le secteur de la conjoncture? Si la conjoncture regroupe un large éventail de variables et de « problèmes » pouvant venir entraver, entre autres, des démarches de développement, il est néanmoins possible de se protéger de certains effets de la conjoncture.

Par exemple, nous avons vu que l'industrie forestière dominante est historiquement et actuellement axée vers les exportations de ressource forestière peu transformée, ce qui l'expose aux fluctuations des prix des marchés internationaux. Inversement, la ressource forestière destinée à un usage purement local (p. ex., le bois de chauffage) est davantage protégée de l'économie de marché néolibérale, tant que les consommateurs qui achètent ces produits forestiers ne font pas de transition vers d'autres ressources importées. L'utilisation à des fins locales de la ressource forestière entraîne bien évidemment plus d'interactions entre les acteurs de la communauté, ce qui participerait au processus de développement territorial durable. D'ailleurs, le bois de chauffage peut être d'ores et déjà récolté en petite quantité sur les terres de la Couronne par n'importe quel citoyen qui souhaite entreprendre les démarches faciles et nécessaires pour obtenir un permis, ce qui contourne certains obstacles structurels qui empêchent l'exploitation de la ressource forestière à d'autres fins commerciales.

Les effets de la conjoncture pourraient aussi être réduits en augmentant la diversité et la finesse de produits exportés et en essayant de s'affranchir de la dépendance aux marchés des États-Unis. Cette dépendance pourrait d'ailleurs devenir particulièrement nuisible dans un contexte où le nouveau président des États-Unis prévoyait d'implanter des droits douaniers élevés sur le bois d'œuvre canadien en avril 2025. Il serait aussi possible d'encourager des activités touristiques forestières qui ne seraient pas sujettes aux fluctuations des marchés, mais cette forme d'exploitation serait tout de même sensible à d'autres manifestations de la conjoncture.

### 4.2 Vers une gouvernance territoriale durable

Il serait aussi possible de résoudre au moins un des obstacles structurels à l'usage de la ressource forestière dans une optique de développement territorial durable en mettant sur pied un nouveau cadre de gestion, de gouvernance et de propriété des terres forestières du Nouveau-Brunswick.

Comme expliqué plus haut, le développement territorial durable semble entravé par l'incapacité structurelle des acteurs sociaux à intervenir dans la prise de décision et dans l'exploitation de la ressource forestière. Une voie à explorer pourrait consister à augmenter le nombre de permis d'exploitation des terres forestières de la Couronne et à diminuer la taille de la zone d'exploitation associée à chaque permis, de façon à accroître le nombre d'acteurs impliqués dans l'exploitation forestière à des fins commerciales. Il serait aussi possible pour la province de déléguer aux communautés locales la gestion de la ressource forestière et le pouvoir d'attribuer des permis d'exploitation des forêts des terres de la Couronne, ce qui permettrait aux municipalités ou aux CSR d'intégrer la ressource forestière dans leur plan de développement durable.

### 4.3 Les menaces bioclimatiques

Compte tenu des nombreuses fonctions qu'exerce la forêt, il apparaît primordial pour le Nouveau-Brunswick de porter une attention particulière aux effets des changements climatiques sur la ressource forestière. La forêt néo-brunswickoise marque la transition entre les forêts principalement composées de feuillus et celles constituées de conifères, ce qui la rend particulièrement vulnérable aux changements

climatiques (Albert et collab., 2023). Les effets possibles des changements climatiques sur la forêt néo-brunswickoise pourraient être légèrement positifs pour l'exploitation forestière dans un premier temps, mais il faut s'attendre à ce que les inconvénients surpassent les gains en jours de croissance d'ici la moitié du siècle (Albert et collab., 2023). Les inconvénients découlant des changements climatiques impliquent notamment une évolution du climat qui dépasserait la capacité d'adaptation naturelle des forêts, des phénomènes météorologiques plus dévastateurs et plus fréquents, sans compter la propagation d'insectes nuisibles (Albert et collab., 2023).

La gestion et l'exploitation de la ressource forestière à des fins de développement territorial durable se doivent de prendre en considération les effets des changements climatiques en adoptant des pratiques de sylviculture concrètes pour adapter cette ressource à cette nouvelle réalité. L'adaptation des forêts aux changements climatiques est un sujet d'étude encore jeune, mais il existe des solutions potentielles, par exemple l'éclaircissage de la forêt afin de favoriser la croissance d'espèces d'arbres plus résilients aux bouleversements climatiques (Albert et collab., 2023). D'ailleurs, augmenter le nombre d'acteurs commerciaux et non commerciaux impliqués dans la gestion de la forêt néo-brunswickoise pourrait mettre en avant ces enjeux et favoriser la participation citoyenne dans la protection de la forêt, promouvant ainsi l'aspect social du développement territorial durable. Ainsi, ce paradigme pourrait être en lui-même un outil pour assurer le maintien et la protection de la forêt néo-brunswickoise.

## 5. Discussion

Au terme de cette réflexion, force est de constater que la structure qui encadre l'exploitation de la ressource forestière à des fins commerciales limite la formation d'un réseau d'acteurs dynamique et apte à entraîner un processus de développement territorial durable, et empêche la gestion de cette ressource à une échelle territoriale (Jean, 2008). L'exploitation forestière à des fins économiques reste centrée sur l'exportation de produits peu transformés, ce qui laisse ce secteur très vulnérable à la conjoncture (Dugas, 2022). Certes, l'exploitation de la forêt procure des emplois relativement bien rémunérés et contribue positivement au PIB de la province (Chiasson et collab., 2013). Toutefois, l'utilité économique de la ressource forestière semble beaucoup plus importante aux yeux du gouvernement et des acteurs industriels que la contribution possible de la forêt aux dimensions sociale et environnementale du développement territorial durable. Par conséquent, la forêt du Nouveau-Brunswick est encore loin d'avoir donné son maximum de rendement.

Concernant la dimension environnementale, l'usage du glyphosate et des coupes à blanc afin de maximiser le rendement économique de la ressource forestière constitue des pratiques nuisibles à la biodiversité des forêts, ce qui éloigne l'usage actuel de cette ressource du développement territorial durable (Sapinski et Surette, 2023). Cependant, le discours scientifique sur les effets du glyphosate sur l'environnement et sur la santé humaine ne fait pas l'objet d'un consensus puisqu'on retrouve à la fois des agences de santé qui déconseillent l'usage de ce produit et d'autres qui le déclarent sécuritaire pour l'être humain (Sapinski et Surette, 2023). Ce sujet mériterait plus de recherches et de faire preuve de circonspection puisqu'il est facile de trouver des articles scientifiques qui soutiennent que l'usage du glyphosate est bénéfique pour l'environnement selon certains critères (Rolando et collab., 2017).

L'usage actuel de la ressource forestière au Nouveau-Brunswick est loin de s'implanter dans un processus de développement territorial durable, mais la possibilité de se servir de cette ressource à des fins de développement persiste. Il serait possible d'atteindre ce but en réorientant l'usage de cette ressource vers la satisfaction de besoins économiques et sociaux locaux, tout en préservant l'intégrité environnementale de la forêt, notamment face aux changements climatiques. En rapprochant la ressource forestière des acteurs locaux et régionaux, la gestion de la forêt aux municipalités et/ou aux CSR renforcerait la gouvernance territoriale (Gumuchian et collab., 2003), ce qui s'inscrirait aussi dans le sens d'un développement territorial

durable. Une telle décentralisation constitue d'ailleurs une condition incontournable d'un tel développement (Proulx, 2019).

Enfin, en raison des multiples valeurs qu'elle promeut et surtout de son ancrage dans le territoire, l'économie sociale serait sûrement un modèle à préconiser afin d'exploiter la forêt néo-brunswickoise dans le cadre d'un développement plus respectueux de l'économie, de la société, de l'environnement et du territoire (Michel et Bioteau, 2020).

## NOTES

- 1 Au nombre de 236, les DSL sont des entités dont le territoire correspond généralement à celui des paroisses religieuses qui ont servi de division territoriale dans le passé. Leurs responsabilités se limitent essentiellement aux services d'incendie, de ramassage des ordures et de l'éclairage des rues. Ils sont administrés par le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux. En décembre 2021, un projet de loi de réforme municipale a été voté pour en réduire le nombre à 12 de manière à les incorporer aux municipalités.
- 2 Cette dernière visait à faire passer le nombre de municipalités de 104 à 77 et celui des DSL de 236 à 12, ceux-ci étant maintenant désignés sous l'appellation de districts ruraux. Un des objectifs indirects de cette réforme consistait, en l'absence d'une véritable stratégie, de promouvoir le développement régional, lequel, selon le gouvernement du Nouveau-Brunswick, passe par une gouvernance municipale plus efficiente dans le but de favoriser une intercommunalité, c'est-à-dire une meilleure coordination et collaboration entre les municipalités.
- 3 Il s'agit d'un projet visant à unir et à verdier le réseau électrique des quatre provinces de l'Atlantique.
- 4 Le CRISES définit l'innovation sociale comme « une intervention initiée par des acteurs sociaux (un individu ou un groupe d'individus) pour répondre à un besoin (social, culturel, territorial) ou une aspiration, apporter une solution, profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations afin d'améliorer la qualité et les conditions de vie d'une collectivité » (Bouchard, 2011, p. 7).
- 5 Le modèle de forêt habitée a été déployé dans 10 sites expérimentaux en 1992 par Ressources naturelles Canada. Il consiste à confier la location d'une parcelle de forêt (métairie) à un preneur (métayer) dont la matière ligneuse constitue sa principale source de revenus (environ 80 %). Les subsides à l'aménagement forestier, un fonds de compensation des activités multiresources et d'exécution de travaux à forfait viennent compléter le revenu du métayer. En contrepartie, ce dernier s'engage à gérer son territoire dans le respect des autres ressources (notamment fauniques, hydriques et récréotouristiques) de la forêt. Il pratique une foresterie à petite échelle et très peu mécanisée. Les métayers sont liés par un code d'éthique qui interdit l'usage de phytocides chimiques dans les plantations et la coupe à blanc sur plus de quatre hectares. La formule se distingue également par une gestion collective des activités de chasse, de pêche et de villégiature (Simard, 2003).

## RÉFÉRENCES

- Alberio, M. et Klein, J.-L. (2022). Multi-actor and participative socio-territorial development: Toward a new model of intervention? *Journal of Rural & Community Development*, 17(2), 1-23. <https://journals.brandonu.ca/jrcd/article/view/2073/571>
- Albert, C., Taylor, A., Logan, T. et D'Orangeville, L. (2023). The Acadian forest of New Brunswick in the 21st century: What shifting heat and water balance imply for future stand dynamics and management. *Environmental Reviews*, 31(4), 690-707. <https://doi.org/10.1139/er-2022-0122>
- Amin, S., Arrighi, G., Chesnais, F., Harvey, D., Itoh, M. et Katz, C. (2006). Qu'est-ce que le néolibéralisme? *Actuel Marx*, 2(40), 12-23. <https://doi.org/10.3917/amx.040.0012>
- Aubry, N., Torre, A., Bioteau, E., Vigroux, P. et Vérité, O. (2022). Les trajectoires de développement des territoires : les dynamiques relationnelles comme horizon de recherche renouvelé. *Géographie, économie, société*, 24(3), 239-260. <https://doi.org/10.3166/ges.2022.0015>
- Beck, W.-J. (2021). *L'accélérateur totalitaire : phénomène viral et schizophrénie néolibérale*. L'Harmattan.
- Bouchard, M. J. (dir.). (2011). *L'économie sociale, vecteur d'innovation : l'expérience du Québec*. PUQ.
- Bouthillier, L. et Dionne, H. (1995). *La forêt à habiter : la notion de forêt habitée et ses critères de mise en œuvre – Sommaire exécutif*. Université Laval et UQAR.

- Canadian Biomass Staff. (2024, 14 mai). From industrial decline to biomass boom: Belledune Port's sustainable transformation. *Canadian Biomass*. <https://www.canadianbiomassmagazine.ca/from-industrial-decline-to-biomass-boom-belledune-ports-sustainable-transformation>
- Cassie, V. (2023). *Le marché du bois en proie aux flammes*. Fédération des producteurs forestiers du Québec. <https://www.foretrpive.ca/evolution-des-marches/le-marche-du-bois-en-proie-aux-flammes>
- Chiasson, G., Letendre, S. et Voyer, M. (2013). La gouvernance à la frontière : le cas du Conseil de gestion intégrée des forêts publiques du Madawaska-Restigouche. *Revue Gouvernance*, 10(1), 1-20. <https://doi.org/10.7202/1038895ar>
- Chiasson, G., Mervellec, A. et Gaudreau, Y. (2023). La gouvernance territoriale de l'hinterland canadien : les élus au cœur de la gouvernance territoriale? *Géographie, économie, société*, 25(2), 351-374. <https://doi.org/10.3166/ges.2023.0016>
- Chouinard, O., Leclerc, A., Guillemot, J., Simard, M., Beaudin, M. et Martin, G. (2020). Community development in Atlantic Canada: Case studies in three sectors of activity. Dans S. Todd et S. Savard (dir.), *Canadian perspectives on community development* (p. 91-100). University of Ottawa Press.
- Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF). (2025). *Base de données nationales sur les forêts*. <http://nfdp.ccfm.org/fr/profiles/nb.php>
- Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick. (2021). *J.D. Irving obtient le dernier mot lors des auditions de glyphosate*. <https://www.conservationcouncil.ca/fr/j-d-irving-a-le-dernier-mot-lors-des-audiences-sur-le-glyphosate>
- Deloitte LLP. (2020). *The New Brunswick primary forest products market*. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/nr-nr/pdf/en/ForestsCrownLands/nb-primary-forest-products%20market.pdf>
- Demoustier, D. (dir.). (2004). *Économie sociale et développement local*. L'Harmattan.
- Denault, A. (2019). La famille Irving, un féodalisme canadien. *Le Monde diplomatique*, 781, 8. <https://www.monde-diplomatique.fr/2019/04/DENEAULT/59710>
- Desrosiers, É. (2025, 20 janvier). Début d'une ère d'incertitude économique pour le Canada. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/economie/834751/debut-ere-incertitude-economique-canada>
- dos Anjos, F. S., da Silva, F. N. et Caldas, N. V. (2020). Geographical indications, social capital and territorial development. *Redes*, 25(2), 721-743. <https://oai:oj.s.unisc.br/article/9636>
- Dugas, C. (2022). *Aménagement, développement et environnement au Québec*. PUQ.
- Fournis, Y. (2012). Le développement territorial entre sociologie des territoires et science régionale : la voix du GRIDEQ. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4, 533-554. <https://doi.org/10.3917/reru.124.0533>
- Gauquelin, T. (2021). *Des arbres et des forêts : dictionnaire pour comprendre ces fabuleux organismes vivants*. L'Harmattan.
- Gélinas, N. et Bouthillier, L. (2005). La forêt habitée : un modèle de gestion partenariale – Analyse de la perception des participants à cinq projets au Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 49(137), 157-175. <https://doi.org/10.7202/012298ar>
- Groupe Savoie. (2024). *Politique environnementale et approvisionnement*. <https://www.groupesavoie.com/images/pdf/Politique-environnementale-et-approvisionnement-F%C3%A9vrier-2025.pdf>
- Gumuchian, H., Grasset, É., Lajarge, R. et Roux, E. (2003). *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Economica.
- Gumuchian, H. et Pecqueur, B. (2007). *La ressource territoriale*. Economica.
- Hairault, J.-O. (2025). Macroéconomie – croissance économique. Dans *Encyclopedia Universalis*. <https://www.universalis-edu.com/encyclopedie/macroconomie-croissance-economique/>
- Hallé, F. (2020, 15 août). Ne prenons plus les plantations d'arbres pour des forêts. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/08/15/ne-prenons-plus-les-plantations-d-arbres-pour-des-forets\\_6049004\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/08/15/ne-prenons-plus-les-plantations-d-arbres-pour-des-forets_6049004_3232.html)

- Hennigar, C. et Brooks, B. (2024). *Inventaire du carbone forestier 2023*. Ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, Gouvernement du Nouveau-Brunswick. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/nr-rn/pdf/en/ForestsCrownLands/nb-inventaire-du-carbone-forestier.pdf#:~:text=Ce%20rapport%20fournit%20des%20estimations%20de%20l%E2%80%99inventaire%20du,16a%20dans%20Notre%20voie%20vers%20la%20d%C3%A9carbonisation%20>
- J.D. Irving Limited. (2024). *Forest supply chain: Climate, conservation and community impact report*. <https://www.irvingconsumerproducts.com/globalassets/2024-certificates/esg-2024-j24-web.pdf>
- Jean, B. (2008). Le développement territorial : une discipline scientifique émergente. Dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire : perspectives québécoises* (p. 283-313). PUQ.
- Jean, B. (2012). Les territoires ruraux au Québec : vers un modèle de développement territorial durable. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4, 649-671. <https://doi.org/10.3917/reru.124.0649>
- Lacquement, G. et Chevalier, P. (2016). Capital territorial et développement des territoires locaux : enjeux théoriques et méthodologiques de la transposition d'un concept de l'économie territoriale à l'analyse géographique. *Annales de géographie*, 711, 490-518. <https://doi.org/10.3917/ag.711.0490>
- Landry, N. et Lang, N. (2009). *Histoire de l'Acadie* (6<sup>e</sup> éd.). Septentrion.
- Laplante, P. et Simard, M. (2013). Les enjeux et les défis du développement territorial durable dans une région à problèmes : le cas du comté de Restigouche au Nouveau-Brunswick. *Revue de l'Université de Moncton*, 44(1), 111-143. <https://doi.org/10.7202/1029305ar>
- Leclerc, A., Chouinard, O., Simard, M., Simard, D. et Brideau, M. (2014). Crise forestière et ancrage territorial : le cas de la Coopérative des travailleurs forestiers de McKendrick au Nouveau-Brunswick. *Géographie, économie, société*, 16(3), 315-338. <https://doi.org/10.3166/ges.16.315-338>
- Leclou, F., Moyart, L. et Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale? *Géographie, économie, société*, 7(4), 321-332. <https://doi.org/10.3166/ges.7.321-331>
- Lévesque, B. (1999). Développement local et économie sociale : éléments incontournables du nouvel environnement. *Cahiers du CRISES* No ET-9905. <https://crises.ugam.ca/wp-content/uploads/2018/10/ET9905.pdf>
- Michel, B. et Bioteau, E. (2020). L'ESS dans les quartiers créatifs : ancrage et réalités sociales dans les territoires de proximité. *Revue internationale de l'économie sociale*, 355, 65-80. <https://doi.org/10.3917/recma.355.0065>
- Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. (2015). *Manuel des Commissions de services régionaux*. Gouvernement du Nouveau-Brunswick.
- Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. (2021). *Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables : livre blanc*. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Corporate/Promo/localgovreform/docs/Livre-Blanc-FR-Web.pdf>
- Ministère des Finances et du Conseil du Trésor. (2023). *L'économie au Nouveau-Brunswick : le bilan de 2022*. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/fin/pdf/esi/economie-au-nb-le-bilan-de-2022.pdf>
- Ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie (MRNDE). (s. d.). *Titulaires de permis*. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/der/foresterie-conservation/content/RecolteBoisetMiseEchelle/TitulairesdePermis.html>
- Ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie (MRNDE). (2023a). *Faits saillants des exportations d'énergie et de ressources naturelles du Nouveau-Brunswick 2022*. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/en/pdf/Publications/2022-export-highlights-f.pdf>
- Ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie (MRNDE). (2023b). *L'excellence dans la gestion des forêts : comprendre notre système*. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/nr-rn/pdf/fr/Publications/etat-des-forets-2023.pdf>

- Ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie (MRNDE). (2023c). *Nos forêts sont destinées à nous tous : une stratégie à long terme pour des forêts saines et durables*. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/nr-nr/pdf/fr/ForetsEtTerresDeLaCouronne/rapport-strategie-forets.pdf>
- Munoz, C., Roojas, M. A. F. et Rodriguez, R. Y. G. (2022). Solidarity territories for capacity development and collective action from the local. *Journal of Rural & Community Development*, 17(2), 102-127. <https://journals.brandonu.ca/jrcd/article/view/2068/576>
- Paquette, S. (2025, 5 février). Arrêté sur les arbres : un succès, selon Dieppe. *Acadie Nouvelle*. <https://www.acadienouvelle.com/actualites/2025/02/05/arrete-sur-les-arbres-un-succes-selon-dieppe>
- Parenteau, B. (2013). Looking backward, looking ahead: History and future of the New Brunswick forest industries. *Acadiensis*, 42(2), 92-113. <https://journals.lib.unb.ca/index.php/Acadiensis/article/view/21105>
- Passet, R. (2005). Conclusion – Néolibéralisme ou développement durable : il faut choisir. Dans J.-P. Maréchal et B. Quenault (dir.), *Le développement durable : une perspective pour le XXI<sup>e</sup> siècle* (p. 419-422). Presses universitaires de Rennes.
- Perron, D. et Van Peteghem, G. (2023). *Penser la forêt : agir contre l'anthropocène*. L'Aube.
- Pitre, R. (2001). L'économie sociale comme instrument de développement local. *Économie et solidarités*, 1-2, 212-217.
- Polèse, M., Shearmur, R. et Terral, L. (2015). *Économie urbaine et régionale : géographie économique et dynamique des territoires*. Economica.
- Proulx, M.-U. (2019). *Splendeurs, misères et ressorts des régions : vers un nouveau cycle de développement régional*. PUQ.
- Régie de l'énergie du Canada. (2025). *Profils énergétiques des provinces et territoires – Nouveau-Brunswick*. Gouvernement du Canada. <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/marches-energetiques/profils-energetiques-provinces-territoires/profils-energetiques-provinces-territoires-nouveau-brunswick.html>
- Ressources naturelles du Canada. (2024). *Données statistiques*. Gouvernement du Canada. <https://scf.mcan.gc.ca/profilstats>
- Rolando, C. A., Baillie, B., Thompson, D. J. et Little, K. M. (2017). The risks associated with glyphosate-based herbicide use in planted forests. *Forests*, 8(6), 1-26. <https://doi.org/10.3390/f8060208>
- Rosier, C. et Libert, M. (2023). *Gouvernance collaborative et caractère durable vont-ils de pair? Étude de cas dans des ASBL* [Mémoire de maîtrise, Université de Louvain]. DIAL. <https://dial.uclouvain.be/memoire/ucl/fr/object/thesis%3A40328>
- Roux, B. (2024). *Détection et quantification des changements récents de l'occupation des sols urbains et périurbains à l'aide d'indicateurs paysagers : l'exemple du Grand Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada* [Mémoire de maîtrise, Université de Moncton]. DUMAS. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04741927v1>
- Sapinski, J. P. et Surette, C. (2023). *Glyphosate-based forest management in New Brunswick: Regulatory context, socio-environmental health, and industry discourse*. SocArXiv. [https://osf.io/preprints/socarxiv/7kj35\\_v1](https://osf.io/preprints/socarxiv/7kj35_v1)
- Simard, M. (2003). *La fragilité de l'espace rural québécois – Le cas des petites localités du Bas-Saint-Laurent : enjeux et perspectives d'avenir* [Thèse de doctorat, Université du Québec à Rimouski]. Constellation. <https://doi.org/10.1522/18187388>
- Simard, M. (2006). La forêt : une ressource fragile, mais essentielle à l'économie du Québec rural. *Organisation & Territoires*, 15(1), 21-30. <https://doi.org/10.1522/revueot.v15n1.592>
- Simard, M. (2022). La réforme municipale au Nouveau-Brunswick : ses impacts sur le développement territorial. *Organisations & Territoires*, 31(1), 99-110. <https://doi.org/10.1522/revueot.v31n1.1451>
- Simard, M. et Sapinski, J. P. (2024, 20 janvier). Le prolongement du boulevard Dieppe : un projet de développement territorial durable? *Acadie Nouvelle*. <https://www.pressreader.com/canada/acadie-nouvelle/20240120/281956022647836>
- Statistique Canada. (2021). *Recensement de 2021*. Gouvernement du Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=Nouveau%2DBrunswick&DGUIDlist=2021A000213&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1,4&HEADERlist=0>
- Teitelbaum, S. (2015). Le respect des droits des peuples autochtones dans le régime forestier québécois : quelle évolution (1960-2014)? *Recherches sociographiques*, 56(2-3), 299-323. <https://doi.org/10.7202/1034209ar>

- Therrien, B. (2024, 29 août). L'industrie acéricole en a assez de se battre contre le gouvernement. *Acadie Nouvelle*.  
<https://www.acadienouvelle.com/actualites/2024/08/29/lindustrie-acericole-en-a-assez-de-se-battre-contre-le-gouvernement>
- Thevand, A. (2005). Quelle forêt pour le protocole de Kyoto? *Bois et forêts des tropiques*, 284, 85-90.  
[https://CIRADjournals,+BFT/284\\_85-90-2.pdf](https://CIRADjournals,+BFT/284_85-90-2.pdf)
- Thévenin, C. (2024, 6 novembre). Présidence Trump 2.0 : une victoire « angoissante » pour l'économie du N.-B. *Acadie Nouvelle*.  
<https://www.acadienouvelle.com/actualites/2024/11/06/presidence-trump-2-0-une-victoire-angoissante-pour-leconomie-du-n-b>
- Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Géographie, économie, société*, 17(3), 273-288.  
<https://doi.org/10.3166/ges.17.273-288>
- Ville de Dieppe. (2024). *Prolongement du boulevard Dieppe* [Page web]. <https://www.dieppe.ca/fr/vivre-ici/prolongement-du-boulevard-dieppe.aspx>
- Wallace, L. (2012). An actor-network approach to Canadian forest research: The Case of a New Brunswick policy debate, *The Canadian Geographer/Le géographe canadien*, 56(3), 295-389. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/j.1541-0064.2012.00436.x>

# L'ENTRETIEN

de **Martin Simard** avec

## **Juan-Luis Klein**

Professeur titulaire au département  
de géographie UQAM et membre du Centre de recherche  
sur les innovations sociales (CRISES)

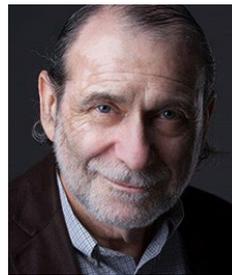


Photo : UQAM

---

Juan-Luis Klein, docteur en géographie économique, est directeur et professeur titulaire au Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal ainsi que membre régulier du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Il a fui le Chili après le coup d'État qui a mené au pouvoir Augusto Pinochet en 1973, puis s'est installé au Québec en 1974. Ses enseignements et travaux portent sur la géographie socioéconomique, sur l'économie sociale, sur le développement local et sur l'épistémologie de la géographie. Il est auteur ou coauteur de plus de 200 livres, chapitres de livre et articles dans des revues scientifiques. Il est aussi responsable de la collection Géographie contemporaine des Presses de l'Université du Québec.

•• *Bonjour, Monsieur Klein. Je vous remercie d'accorder cet entretien à la revue Organisations & territoires.*

**Juan-Luis Klein.** Je le fais avec plaisir.

*Vous avez un parcours particulier à titre de Québécois d'origine chilienne. Pouvez-vous nous parler du contexte de votre arrivée au Québec?*

**J.-L. K.** Parlons d'abord du Chili. Au moment du coup d'État, je travaillais à l'Universidad Técnica del Estado (UTE), aujourd'hui Universidad de Santiago, au Service d'extension, dans un dispositif mis en place comme résultat d'une entente de partenariat entre l'UTE et la fédération des travailleurs appelée Central Unitaria de Trabajadores (CUT), dans le contexte des réformes du gouvernement Allende (nationalisation d'entreprises). En fait, j'étais directeur du Département des sciences humaines et d'une école qui fonctionnait dans l'une des grandes entreprises de Santiago : Madeco. Le coup d'État de 1973

a évidemment remis tout cela en question : j'ai perdu mon emploi et j'ai été emprisonné dans un camp de concentration installé au Stade national à la suite du coup d'État, comme des milliers de personnes.

Après cette expérience traumatisante et à cause des risques pour ma sécurité sous la dictature de Pinochet, j'ai été obligé de quitter le pays. L'ambassade du Canada a répondu à ma demande. Le Canada avait un programme d'accueil des réfugiés politiques chiliens en tant qu'immigrants. J'ai donc emprunté cette voie et on m'a dirigé vers la ville de Québec dans le cadre d'un projet de régionalisation de l'immigration.

*Comment avez-vous vécu votre arrivée au Québec et quelles ont été vos premières impressions sur la société québécoise?*

**J.-L. K.** Je n'avais pas choisi précisément le Québec, dans la précipitation de mon départ, mais disons que le destin a bien fait les choses. L'intégration s'est déroulée harmonieusement, malgré les défis de réorganiser ma vie dans un nouvel environnement. Les premiers mois, j'ai exercé divers emplois, notamment plongeur au restaurant La Caravelle et préposé à l'entretien ménager de nuit à l'hôtel Concorde, tout juste ouvert au moment de mon arrivée. J'ai fait venir ma mère, qui m'a rejoint quelques mois plus tard. C'était important pour moi, car j'étais son seul soutien.

En ce qui concerne la langue, je ne parlais pas le français. J'avais suivi quelques cours de français durant mes études secondaires au Chili, mais c'était loin d'être suffisant.

Dans l'ensemble, je considère que les Chiliens ont été très bien reçus. Les milieux communautaires, associatifs et intellectuels étaient très actifs à cette époque, et il y avait une grande solidarité avec le Chili et les réfugiés chiliens. Sous un angle plus personnel, j'ai été actif dans le milieu de la solidarité avec le Chili, notamment au sein du Centre chilien Pablo Neruda, qui avait des liens forts avec les organismes communautaires. On peut dire qu'il existait un préjugé favorable envers les Chiliens, compte tenu des événements dramatiques survenus dans notre pays.

*On sait que le général Pinochet était géographe. Est-ce que cela a eu une signification quelconque pour vous, compte tenu de votre propre formation en géographie?*

**J.-L. K.** Non, pas vraiment. J'ai su quelques années après mon départ que Pinochet avait été professeur de géopolitique à l'Académie militaire de Santiago. En fait, Augusto Pinochet était peu connu avant son arrivée au pouvoir. C'était un militaire de deuxième rang, qui a visiblement su se hisser au sommet dans le contexte du coup d'État soutenu par le gouvernement étasunien. Je ne crois pas qu'on puisse associer son parcours à la géographie comme telle.

*Qu'est-ce qui vous a conduit vers une carrière universitaire?*

**J.-L. K.** C'est le hasard. Sous les conseils de quelques amis chiliens, je me suis inscrit à l'Université Laval en géographie. Des professeurs comme Paul-Yves Denis connaissaient bien l'Amérique du Sud. J'ai eu la chance d'être engagé comme assistant de recherche, ce qui m'a permis de réaliser une maîtrise sous la direction du professeur Villeneuve et d'avoir une bourse du Conseil des arts (ex-CRSH) en soutien à mes études de doctorat, sous la direction de Rodolphe De Koninck, le tout entre 1975 et 1981. Paul Villeneuve avait été formé aux États-Unis à la nouvelle géographie quantitative, mais il était préoccupé par les enjeux sociaux, un cheminement intellectuel ressemblant à celui du célèbre géographe marxiste David Harvey (Harvey, 1989). Il était très proche des groupes communautaires dans la ville de Québec, dont certains membres ont publié le célèbre *Rapport Ézop* (Ézop-Québec, 1972). Avec ces professeurs et des étudiants et étudiantes à la maîtrise et au doctorat en géographie, nous avons formé le Groupe de recherche sur l'espace, la dépendance et les inégalités (GREDIN), axé sur la géographie critique (De Koninck et collab., 1982; Klein, 2019).

Par la suite, mes démarches d'emploi m'ont amené à Rimouski, à l'UQAR, comme professeur-chercheur rattaché au Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ). Dans la foulée des travaux controversés du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, des opérations dignités lancées par les citoyens et par des organismes de gestion en commun implantés dans les communautés rurales, ce groupe de recherche engagé cherchait à développer un axe de recherche sur le développement régional inégal et j'ai été embauché pour participer à ce processus. Le GRIDEQ était très engagé dans le milieu et ses bureaux étaient localisés en dehors de l'Université afin d'être proche du milieu communautaire. Cette vision de la recherche et du travail universitaire correspondait bien à mes valeurs. J'ai alors eu l'occasion de travailler avec des chercheurs en développement régional, notamment Benoit Lévesque, Serge Côté et Hugues Dionne. Ces chercheurs ont tous connu une carrière bien remplie en travaillant sur le développement régional.

*Est-ce que cette expérience explique l'ouverture à la multidisciplinarité qu'on retrouve dans vos travaux et publications?*

**J.-L. K.** En partie, mais il faut se rappeler que ma formation de base est mixte, soit en histoire et en géographie. De plus, j'ai toujours été un partisan de la géographie critique, laquelle nous amène à déborder les cadres traditionnels de la géographie pour aborder les enjeux sociaux, en particulier les enjeux du développement et des inégalités.

*Votre carrière s'est ensuite poursuivie à l'UQAC. Dans quelles circonstances?*

**J.-L. K.** J'appréciais Rimouski, mais il y a eu un affichage de poste de professeur régulier à l'UQAC, un poste intitulé spécifiquement au programme de maîtrise en études et interventions régionales. J'ai été sélectionné et j'ai effectué des enseignements et des recherches sur la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. J'y ai travaillé davantage avec des personnes qui enseignaient en géographie, car celles-ci s'intéressaient plus directement à la question du développement régional, qui était mon champ de recherche, par exemple Jean Désy, Jules Dufour et Christiane Gagnon. Nous avons formé le Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR), qui est interdisciplinaire. À l'UQAC, j'ai également apprécié la présence d'un collègue géographe d'origine chilienne, Orlando Peña, qui avait été professeur à l'Université au Chili, avec qui j'ai mené des recherches au Nicaragua.

*Nous nous sommes connus à cette époque, alors que j'étais étudiant au premier cycle en géographie. Je me souviens de vous comme étant une personne très dynamique ayant un rôle de rassembleur dans le milieu professoral, en particulier dans le champ de la recherche.*

**J.-L. K.** Difficile de le dire soi-même, mais je suis heureux si je suis effectivement perçu de cette manière. C'est vrai que j'ai été impliqué dans la consolidation du GRIDEQ à l'UQAR, dans la création du GRIR à l'UQAC et dans le développement du CRISES à l'UQAM. J'aime travailler en équipe. Voilà pourquoi je ne veux pas prendre ma retraite trop tôt! Toutefois, je préfère proposer des orientations ou diriger des projets, plutôt que faire du travail de gestion quotidienne. La gestion est importante, mais cela ne correspond pas à mes goûts et encore moins à mes compétences.

*Au cours de votre longue carrière, vous avez eu l'occasion de travailler à l'UQAR, à l'UQAC et vous êtes en poste à l'UQAM depuis 1993. Vous connaissez donc bien le réseau de l'Université du Québec (UQ). Y a-t-il des points communs entre ces universités? Peut-on parler d'une approche ou d'une signature UQ?*

Je crois aux réalisations de la Révolution tranquille au Québec. L'UQ est l'une de ces réalisations. Elle relève d'une vision présente dans toutes les constituantes du réseau UQ, de la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Ces universités fonctionnent généralement en relation avec le milieu où elles sont implantées, ce qui est un élément très positif à mes yeux.

*Vos travaux s'inscrivent visiblement dans une perspective de géographie critique. Percevez-vous l'approche décoloniale de même que les nombreuses recherches sur la diversité et sur l'identité de genre en géographie comme étant le prolongement de l'approche marxiste, populaire dans les années 1970, ou comme quelque chose de différent?*

**J.-L. K.** Selon moi, ces nouvelles tendances s'inscrivent dans la continuité de la géographie critique parce qu'elles visent toujours à combattre les inégalités sous diverses formes. Les nouveaux thèmes sont souvent plus pointus ou ciblent des groupes moins nombreux par rapport au concept traditionnel de classe sociale. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas d'une rupture, mais d'une diversification. On peut voir ces études comme de nouvelles cordes qui s'ajoutent à l'instrument que constitue la géographie critique. D'ailleurs, ce sont des enjeux qui touchent l'ensemble des sciences sociales.

*Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais discuter de vos publications. Si je ne m'abuse, vous avez publié en anglais et en espagnol, mais, contrairement à d'autres chercheurs bien connus, vos écrits sont principalement en français. Y a-t-il une raison à cela?*

De manière pratique, si on veut être proche des citoyens et faire des partenariats avec les organismes du milieu, le français est indispensable au Québec. Sur un plan plus politique, la langue anglaise comme langue de publication scientifique en sciences sociales s'est imposée sous l'effet du néolibéralisme sur la science. Par ailleurs, il y a des propositions importantes dans l'univers hispanophone. Par exemple, le concept de *buen vivir* (bien vivre) est un apport important aux débats sur le développement (Fontan et Klein, 2020). J'ai joué un peu le rôle de *passer* pour la transmission de cette notion au Québec. Au final, il faut tenter de diversifier les lieux et les langues sur le plan des lectures et des publications.

*En vous basant sur votre longue expérience, remarquez-vous des changements dans la vision de la géographie auprès de la population en général?*

**J.-L. K.** La géographie dans le monde universitaire est bien représentée au Québec. Cependant, les géographes sont relativement absents des discussions sur des thèmes importants pour la province. Il y a cependant quelques exemples, comme celui d'Henri Dorion, qui a œuvré dans le champ de la toponymie et publié des livres «grand public» sur les paysages québécois (Dorion, 2022), ou de Rodolphe De Koninck, qui s'est imposé dans l'enseignement de la carte du monde et qui intervient régulièrement sur des enjeux géographiques majeurs (De Koninck, 2008). On observe aussi les apports de jeunes géographes par rapport aux questions environnementales. Malgré tout, on peut remarquer l'absence d'une vision géographique intégrée du développement du Québec.

*Avec votre carrière longue et prolifique, on peut certainement vous classer parmi les grands géographes québécois. Y a-t-il des réalisations dont vous êtes particulièrement fier ou des projets ou sujets que vous auriez aimé approfondir?*

**J.-L. K.** Je ne sais pas si je suis un grand géographe, mais je suis fier de ce que j'ai fait, en particulier de mes travaux sur l'innovation sociale au sein du CRISES. Ces travaux ont percolé jusque dans des réseaux européens et sud-américains ainsi que dans les milieux de pratique. Je dois aussi mentionner la mise en place des Ateliers de savoirs partagés (Desjardins et Simard, 2022) sur le thème de la ruralité, avec une perspective qui s'oppose au productivisme et à l'extractivisme dominants. Les expériences réalisées en collaboration avec les acteurs du village de Saint-Camille en Estrie ont été des plus fructueuses.

En ce qui a trait aux regrets, j'aurais souhaité que le projet de l'Atlas du Québec et de ses régions en ligne (Carrière et collab., 2000), lequel a été mis en place à la fin des années 1990 à l'UQAM et dans plusieurs constituantes de l'UQ, dont l'UQAC sous la direction de Majella-J. Gauthier (2010), se déve-

loppe davantage. Toutefois, ce projet imposant dépendait de plusieurs personnes et nécessitait beaucoup de ressources. Après quelques années, il a fait face à plusieurs difficultés (départ de membres de l'équipe, financement, choix des technologies, etc.).

*Juan-Luis Klein, merci de nous avoir livré ce témoignage. Bonne continuation!*

**J.-L. K.** C'est moi qui te remercie. J'ai été content de discuter avec toi, Martin, à titre d'ancien étudiant qui a fait son chemin dans le monde de la géographie universitaire.\*\*\*

**La revue Organisations & territoires remercie monsieur Klein pour le temps accordé à cette entrevue enrichissante.**

#### RÉFÉRENCES

- Carrière, J. et Klein, J.-L. (2000). L'Atlas du Québec et de ses régions : mettre la carte au service du développement. *Comité français de cartographie*, 2000(164-165), 6-15. <https://www.lecf.fr/new/articles/164-article-2.pdf>
- De Koninck, R. (2008). *Profession géographe*. PUM.
- De Koninck, R., Lavertue, R. et Raveneau, J. (1982). *Le développement inégal dans la région de Québec*. PUL.
- Desjardins, F. et Simard, J. (2022). Juan-Luis Klein et Pierre-André Tremblay du projet Ateliers des savoirs partagés. *Organisations & Territoires*, 31(1), 155-160. <https://doi.org/10.1522/revueot.v31n1.1456>
- Dorion, H. (2022). *Ce que cachent les noms de lieux*. MultiMondes.
- Ézop-Québec. (1972/1981). *Une ville à vendre*. Éditions coopératives Albert Saint-Martin.
- Fontan, J. et Klein, J.-L. (2020). Le bien vivre : une nouvelle scène territoriale pour la transformation sociétale? Dans M. Juan, J.-L. Laville et J. Subirats (dir.), *Du social business à l'économie solidaire* (p. 217-232). Érès.
- Gauthier, M.-J. (2010). L'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean – Neuf années de production : quel rayonnement et quelle continuité? *Organisations & Territoires*, 19(1), 69-76. <https://doi.org/10.1522/revueot.v19n1.388>
- Harvey, D. (1989). *The urban experience*. Johns Hopkins University Press.
- Klein, J.-L. (2019). Radical geography goes francophone. Dans T. Barnes et E. Sheppard (dir.), *Spatial histories of radical geography: North America and beyond* (p. 273-299). John Wiley & Sons.
- Laurin, S., Klein, J.-L. et Tardif, C. (dir.). (2001). *Géographie et société : vers une géographie citoyenne*. PUQ.

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1923>



# L'ENTRETIEN

de **Jeanne Simard** avec

## **Laurent Garneau**

Consultant formateur en santé mentale au travail et responsable du secteur communautaire au CPS 02 à la retraite



Photo : Laurent Garneau

---

Laurent Garneau est diplômé en travail social, en réadaptation sociale et en animation de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Au cours des 30 dernières années, il a œuvré principalement dans les domaines de la santé mentale, de l'intervention de crise suicidaire et de la communication. De 1993 à 2018, il fut responsable du secteur communautaire au Centre de prévention du suicide du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CPS 02).

En tant que spécialiste de l'intervention auprès des groupes et des collectivités, monsieur Garneau a concentré la majorité de ses activités au sein des groupes sociaux; des médias de masse; du réseau de la santé et des services sociaux; ainsi que des milieux communautaires, du travail, de l'employabilité, carcéral et de l'enseignement. Son expertise y a été mise à contribution, notamment à titre de formateur, de conférencier, d'intervenant d'expérience, d'animateur et de superviseur de stage.

Parallèlement, monsieur Garneau a siégé à divers comités de travail relatifs à la question du suicide et à des clientèles ciblées, puis a mené plusieurs campagnes sociétales d'envergure dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ailleurs au Québec.

De plus, il a été consultant formateur en pratique privée, ce qui l'a motivé à développer et à implanter un programme d'intervention novateur sur la santé mentale et sur l'entraide au travail dans plusieurs régions du Québec.

••• Bonjour, Monsieur Garneau. Merci d'être avec nous aujourd'hui. Nous sommes ravis de vous accueillir, car votre carrière atypique suscite un grand intérêt, notamment dans le cadre de notre revue *Organisations & territoires*, qui se concentre entre autres sur la gouvernance des organisations. Nous souhaitons aborder la question de la détresse psychologique au travail et de la prévention du suicide, des sujets qui soulèvent actuellement de nombreux enjeux. Avant d'entrer dans le cœur du sujet, pourriez-vous nous parler de votre parcours? Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager dans les domaines du travail social, de la réadaptation et de l'animation?

**Laurent Garneau.** Merci beaucoup pour cette invitation. C'est un plaisir de pouvoir discuter de sujets aussi importants.

Depuis mon plus jeune âge, j'ai eu un intérêt marqué pour les comportements humains; c'est presque inné. Mais ma mère a eu aussi une certaine influence, car elle a été dans l'enseignement. C'était une femme écoutante, engagée ainsi qu'avant-gardiste, de qui j'étais très proche. Tout comme elle, j'étais attiré par les dimensions humaines et sensible à l'exclusion. À la petite école et plus loin dans mon parcours scolaire, si quelqu'un avait moins d'habiletés interpersonnelles ou était rejeté, j'allais spontanément vers lui pour mieux le comprendre et l'aider à s'intégrer au groupe.

Les inégalités m'ont également toujours dérangé, car, chez nous, malgré le fait que nous étions sept enfants autour de la table, la porte était toujours ouverte à l'accueil et à l'entraide. C'était un milieu de travailleurs, mais mes parents lisaient beaucoup. Ils avaient une bonne culture générale et nous ont appris à nous intéresser à la diversité et à l'inclusion. Lorsqu'un membre de la famille invitait un ami significatif à la maison, il était traité comme l'un des nôtres. Nous faisons connaissance en partageant un bon repas, nous *rallongions* la table et *allongions* la sauce afin que tout le monde mange et passe un bon moment (rire).

Le respect d'autrui était le pivot de valeur de ma famille. Ce n'était pas une question de statut, de revenu ni de physique. Nous avons rapidement appris qu'il y a une beauté en chaque personne et que c'est à nous d'ajuster notre regard, de faire preuve d'ouverture et de discernement.

*Vous avez eu la chance de grandir dans une famille ouverte sur les autres. Votre famille avait-elle également une ouverture sur les arts? Il est en effet prouvé que côtoyer les arts dès le plus jeune âge favorise le développement de l'autonomie, de la pensée critique, de la sensibilité et de l'ouverture au monde.*

**L. G. (Rire)** Oh que oui! Mon père était électricien et avait des cartes de compétence dans plusieurs métiers. Il a d'ailleurs entièrement construit la demeure familiale par les soirs et fins de semaine. Dès qu'il avait du temps libre pour ses passions, il se consacrait essentiellement à la musique et à la création. Lors des soirées familiales, c'était le violoneux<sup>1</sup>. Les danseurs s'assuraient qu'il ne manque de rien pour être certains qu'il complète la veillée en musique. Mon père avait notamment une collection de 38 violons et autres instruments fabriqués ou inventés par lui.

Tous les membres de la famille étaient musiciens et/ou chanteurs. Avec deux de mes frères ainsi que deux amis, nous avons formé un groupe musical : Les Pages. Nous pratiquions hebdomadairement dans le salon. Lorsque j'y repense, je trouve que mes parents ont été plus que patients d'endurer tout ce bruit et l'équipement musical dans leur maison (rire)... Sans compter tout le matériel destiné aux ateliers d'émaux sur cuivre supervisés par ma mère!

*Ainsi, la créativité et la débrouillardise ont profondément influencé votre parcours professionnel?*

**L. G.** Oui, mais je peux vous dire que j'ai aussi rapidement appris à composer avec la négociation, la médiation, la persuasion et la débrouillardise. Par exemple, puisque je venais d'un milieu modeste, quand est venu le temps d'avoir un vélo, plusieurs de mes amis avaient l'argent nécessaire pour en faire

l'acquisition. Alors que moi, je suis allé chez le brocanteur pour marchander deux vieux vélos et m'en bricoler un fonctionnel avec les pièces encore utiles. À 12 ans, j'étais également celui qui magasinait et négociait les prix lors de l'achat d'instruments de musique pour notre groupe musical. Ces habiletés sont d'ailleurs toujours présentes et utiles dans ma vie en général.

Sur le plan de la communication et de l'écoute, je pense que j'ai toujours eu de la facilité à m'exprimer, à créer des liens avec les gens et à attirer les confidences. Le fait d'avoir joué de la musique dans des clubs m'a amené à côtoyer prématurément des milieux d'adultes et à prendre conscience de certaines réalités louches présentes qui m'étaient inconnues.

*Il n'est pas facile pour un adolescent de rester serein en fréquentant des milieux d'adultes qui ne sont pas toujours équilibrés...*

**L. G.** Non, ce n'était pas toujours facile. D'autant plus que j'étais le plus jeune du groupe, avec quelques années d'écart par rapport aux autres membres. Cela créait une grande différence dans les perceptions et les comportements de chacun. Je ne vous cacherai pas que mes parents étaient aux aguets pour s'assurer que, pendant les cinq années où j'ai joué dans le groupe musical (de 12 à 17 ans), je ne fréquentais pas n'importe qui, n'importe où. En même temps, j'ai appris à m'adresser à des foules et à les animer, à m'adapter à toutes sortes de profils et de clientèles dans tous les groupes d'âge.

J'ai donc pris conscience que les comportements humains pouvaient aussi être imprévisibles puisque j'ai été témoin d'actes déplorables et fait face à des situations à risque, car il y avait des tentations et des pièges similaires à ceux d'aujourd'hui.

Mes expériences de vie positives et négatives m'ont heureusement permis d'apprendre à écouter mon intuition, à raffiner mon discernement et ma capacité à lire mon environnement, à m'affirmer ainsi qu'à me faire respecter. Finalement, ces apprentissages ont progressivement développé chez moi un fort intérêt de contribuer à humaniser les relations humaines au sein de notre collectivité.

*À quel moment avez-vous pris la décision de vous engager dans une formation universitaire en travail social et qu'est-ce qui a motivé ce choix?*

**L. G.** Au départ, j'ai suivi une formation en électrotechnique et j'ai travaillé à temps plein dans un commerce, à Sept-Îles sur la Côte-Nord, durant sept ans. Puis, un jour, à la suite d'une période de récession dans cette région, j'ai décidé de faire le grand saut et je suis retourné aux études à 24 ans. J'ai dû déménager, formaliser des choses, me reconstruire un réseau social et apprivoiser une nouvelle orientation professionnelle.

J'ai choisi Chicoutimi, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, comme nouveau point d'attache. Du même coup, il fallait quand même vivre. J'ai donc commencé à travailler pour une station de radio régionale. Durant 13 ans, j'ai été technicien du son au sein d'une équipe multidisciplinaire. Mes tâches consistaient principalement à procéder à des enregistrements de divers contenus audios, au mixage d'émissions en direct ainsi qu'à la programmation de leur mise en ondes sur ordinateur. J'appréciais l'aspect communicationnel de cette profession, tout en étant au service des actualités.

De façon parallèle, j'ai poursuivi ma formation à l'UQAC, où j'ai obtenu en 1984 un baccalauréat ès arts par cumul avec trois certificats : animation, réadaptation sociale et travail social. J'ai poursuivi mon parcours en suivant des cours qui me semblaient indispensables, soit en management, marketing, communication et créativité.

Quelque temps après avoir terminé mon premier baccalauréat, l'UQAC a officiellement démarré le programme en travail social, alors je me suis inscrit et orienté vers le profil axé sur la mobilisation et l'action collective.

En repensant à mon parcours, je réalise que j'ai été un peu téméraire – voire fou! – d'étudier pendant plus de 10 ans, tout en travaillant entre 40 et 55 heures par semaine.

*Le moins que l'on puisse dire, c'est que vous étiez tenace. Vous aviez une volonté de fer!*

**L. G.** De la volonté et de la polyvalence en même temps. Le fait que la formation était centrée sur l'humain m'a toujours touché et motivé à poursuivre. Je dois également avouer que le cheminement musical et professionnel préalable à mon retour aux études m'a permis d'acquérir plusieurs compétences transversales pratiques pour l'intégration d'une formation universitaire aussi diversifiée. L'ensemble de ce bagage a été un atout majeur pour moi, notamment en lien avec mes capacités d'analyse, de vision globale ainsi que de leviers d'intervention individuels et collectifs. En intervention, chaque personne est unique; il est donc logique d'être en mesure de faire preuve d'adaptabilité et de souplesse par rapport aux multiples clientèles et situations problématiques qui se présentent.

*Sur le plan social, il existe de nombreuses problématiques importantes, telles que la toxicomanie, l'itinérance, la violence familiale, les troubles de santé mentale, les obstacles à l'éducation... Qu'est-ce qui vous a poussé à vous investir dans la question du suicide, par rapport à ces autres enjeux?*

**L. G.** C'est le fait que le suicide touche à toutes les problématiques puisque les causes sont multifactorielles et que c'est le triste aboutissement d'un cumul de problèmes avec un point de non-retour. Les statistiques sur le nombre annuel de cas au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde m'avaient grandement surpris. Puis, à un moment donné, j'ai vu passer un article dans un journal régional : le CPS 02 était à la recherche de bénévoles pour s'impliquer auprès des personnes en détresse. Ma formation scolaire, mes expériences de travail ainsi que ma volonté de m'impliquer et de côtoyer une diversité de clientèles et de problématiques m'ont incité à passer une entrevue individuelle, à suivre la formation et le parrainage préalables à mon admission, pour éventuellement répondre sur les lignes d'intervention téléphoniques.

Un autre aspect, dont je n'ai pas parlé souvent, c'est que j'ai également été touché par la tentative de suicide d'un proche. De bonnes connaissances à moi ont aussi fait face au suicide d'un être cher. Il ne faut jamais oublier que, lorsqu'un individu s'enlève la vie, d'autres restent en plan et en souffrent. C'est loin d'être une libération pour les proches, d'autant plus qu'ils demeurent souvent sans réponse par rapport à leurs questions. C'est donc très important pour eux de recevoir de l'aide pour en parler et pour exprimer leurs émotions, car ils sont bouleversés par cet événement traumatisant.

Statistiquement, ils deviennent plus à risque d'en venir éventuellement à commettre l'irréparable. De par la nature du geste, le processus de deuil est beaucoup plus complexe pour les proches. Ces derniers n'acceptent jamais, mais ils peuvent progressivement apprendre à vivre avec la perte.

*Pouvez-vous expliquer ce qu'est un centre de prévention du suicide? Quelle est sa mission? Depuis quand ces centres existent-ils au Québec?*

**L. G.** Un centre de prévention du suicide (CPS) est un organisme à but non lucratif qui offre des services professionnels et spécialisés afin de promouvoir la prévention et d'offrir de l'intervention auprès des personnes suicidaires, de leurs proches et des personnes endeuillées à la suite d'un suicide. De plus, un CPS offre des formations adaptées aux besoins des personnes qui veulent en apprendre davantage sur cette problématique.

C'est en 1978 que le premier CPS a été créé au Québec et il y en a présentement 32 répartis sur 17 territoires<sup>2</sup> dans la province. Ceux-ci sont chapeautés par le Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec (RCPSQ), qui représente et soutient les CPS ainsi que d'autres organismes communautaires aux missions similaires.

Le CPS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CPS 02) a commencé son offre de services en 1986 avec la mise en fonction d'une ligne d'intervention téléphonique pour les personnes suicidaires, leurs proches ainsi que les personnes en deuil à la suite d'un suicide. C'était le troisième dans la province, après Montréal et Québec.

Puis, à la suite de la reconnaissance et du financement par le ministère des Affaires sociales du Québec du moment, il a progressivement développé les secteurs clinique, recherche et communautaire. Au fil des ans, dans une volonté de maximiser l'utilisation des services et de réduire les coûts, des ententes de services ont été conclues avec des responsables d'autres régions éloignées pour donner accès à certains services sur leur territoire.

*Quel a été votre parcours au sein du CPS 02?*

**L. G.** De 1990 à 1992, j'ai été bénévole au service d'intervention téléphonique et je collaborais, avec la formatrice, à la promotion et au recrutement de bénévoles dans les médias régionaux. À la suite de son départ, à la fin de 1992, j'ai pris la relève de la formation des intervenants téléphoniques durant cinq ans à titre de consultant. Parallèlement, en 1993, j'ai accepté un poste permanent à titre de responsable du secteur communautaire au sein de l'équipe.

*En quoi consistait votre travail, exactement?*

**L. G.** Le secteur communautaire était à développer. J'étais à ce moment-là le seul intervenant du CPS 02 mandaté à la prévention sur l'ensemble de son territoire et les défis étaient multiples. J'ai proposé le slogan *Brisons l'isolement... développons l'entraide!* à l'équipe parce que ça me semblait représentatif de la mission de l'organisme et de ce que j'avais à promouvoir et à faire croître. Il fut accepté à l'unanimité.

Puis, je me suis concentré sur les orientations en lien avec l'information, l'éducation populaire, la démystification, le dépistage, le signalement, la mobilisation, l'engagement, la promotion de l'aide et le développement des services. À cet effet, j'ai multiplié les efforts pour assurer une présence constante dans les différents milieux et secteurs d'activités afin d'établir des liens, de bien les connaître et de contribuer avec eux à mobiliser la population pour développer un vaste filet de sécurité en prévention du suicide dans l'ensemble du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean–Chapais-Chibougamau.

Je créais des alliances en misant sur la concertation afin de me familiariser avec les organisations actives, de démystifier la problématique du suicide et de promouvoir les services du CPS 02. Je m'intégrais à des comités de travail ou j'en mettais sur pied autour de projets novateurs orientés sur les réalités et les besoins des milieux pour développer et/ou parfaire l'offre de services d'aide. C'était important d'avoir des antennes partout pour recueillir des informations afin de mieux agir ensemble « en amont » pour soutenir les personnes ainsi que les groupes touchés, lors de périodes de tourmente ou de changements sociaux et communautaires majeurs, et ce, avant que « la vague » n'arrive.

Je travaillais régulièrement de concert avec le responsable de la recherche du CPS 02 afin qu'il m'aide à documenter et bonifier mes données terrains recueillis et des pistes d'action potentielles sur des groupes à risque et sur des enjeux associés au suicide. Ces informations étaient ensuite utilisées pour développer des outils d'animation, de mobilisation, de formation ou d'information.

Par exemple, afin de mieux répondre aux besoins de nos alliés sur le territoire, nous avons développé en 1996 le programme *Les sentinelles en prévention du suicide* du CPS 02, avec la particularité de comporter les volets prévention et postvention<sup>3</sup>, comme outil de travail pour former les personnes intéressées à s'impliquer dans leur milieu pour conter cette tragédie (à savoir : écouter, détecter et orienter les personnes en détresse vers les services d'aide). Parallèlement, plusieurs autres CPS ont développé leur propre programme.

Quelques années plus tard, l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) a mandaté un comité provincial afin de recueillir les principaux programmes de sentinelles disponibles et d'élaborer un cadre de référence pour donner naissance à un premier guide provincial de formation accréditée. Par la suite, les formateurs accrédités et les sentinelles en prévention du suicide ont été regroupés dans un vaste réseau provincial<sup>4</sup>.

*Puis, le CPS 02 est devenu le CEPS 02. Qu'est-ce qui a occasionné cette transformation et quelle est la différence?*

**L. G.** Du fait de leurs liens de parenté, de leur coopération de longue date et de leur volonté de maximiser l'efficacité, l'organisme d'écoute téléphonique Tel-Aide 02 et le CPS 02 ont signé une entente de collaboration en 2015 pour mieux travailler en complémentarité dans l'offre de services.

Au fil des ans, le gestionnaire et le conseil d'administration de chaque entité ont établi des balises et procédé à une fusion pour créer en 2022 le Centre d'écoute et de prévention du suicide 02 (CEPS 02). Celui-ci a comme mandat d'offrir des services en écoute active et en prévention du suicide à la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Chapais-Chibougamau. Il déploie également ses services en écoute active pour la population de la Côte-Nord.

*Selon vous, lorsqu'on traverse des moments difficiles, qui sont inévitables dans une vie, de quoi a-t-on besoin pour surmonter ces épreuves?*

**L. G.** Lorsqu'on fait face à des épreuves, on a besoin de parler ouvertement de ce qui est difficile et d'être accueilli dans notre vulnérabilité, sans se sentir coupable ni jugé. On a également besoin d'espoir, d'entrevoir des issues de changement favorables, d'un minimum d'encouragement et de suivi, même lorsque ça va mieux. Le fait aussi que des proches prennent de nos nouvelles de temps en temps confirme qu'ils sont avec nous, qu'ils croient en nos capacités, qu'ils sont sincères et qu'on est important pour eux. Mais, pour cela, il ne faut jamais oublier que peu importe l'âge, le sexe, la nationalité ou le statut, la première chose à faire est de briser l'isolement et de savoir s'entourer de personnes significatives.

*Donc, personne ne doit rester passif face à un problème et le contact avec les gens est un élément clé fondamental?*

**L. G.** Tout à fait. Selon ses capacités du moment, chacun doit contribuer activement à redéfinir sa situation problématique et à faire tout ce qui est en son pouvoir pour provoquer un changement favorable. On sait que la communication est un besoin fondamental et que s'isoler, c'est risquer de voir sa situation problématique se détériorer.

Ce n'est pas parce que ça ne va pas bien présentement que ça va toujours aller mal et, comme je l'ai mentionné, c'est essentiel de savoir s'entourer et d'en parler à des personnes de confiance. C'est la meilleure façon d'éviter d'être aveuglé par sa souffrance, d'entrevoir de nouvelles issues à ses problèmes, de consolider des liens significatifs et d'en ressortir grandi.

*Comment la communication ouverte et empathique peut-elle jouer un rôle crucial dans l'écoute active en général et dans la prévention du suicide?*

**L. G.** Selon moi, c'est quelque chose de fondamental que d'établir une relation significative et respectueuse. Il faut tenter de décoder, d'accueillir et de recadrer les messages. Autrement dit, d'amener les gens à communiquer autrement (leur discours intérieur) et à parler ouvertement de leur souffrance (le non-dit).

Vous savez, souvent, lorsqu'on n'est pas bien et qu'on s'enfonce dans nos pensées négatives, on peut graduellement en venir à se discréditer, à voir juste le côté sombre, à croire qu'on est de trop, qu'on dérange tout le monde avec nos problèmes et, pire, que le monde serait bien mieux sans nous.

*À titre d'aidant, qu'est-ce qu'on peut faire pour lui prêter main-forte?*

**L. G.** Le premier point que je conseillerais à l'aidant, ce serait de réfléchir à savoir s'il se sent à l'aise d'en parler directement avec l'individu en difficulté ou en détresse (l'aidé). Il faut être conscient qu'on a tous des forces et des limites, que les services d'aide sont là également pour soutenir l'aidant dans ses actions.

Par exemple, l'aidant peut faire part confidentiellement de ses doutes en lien avec ses observations, demander conseil sur la façon d'aborder des sujets délicats comme le suicide et savoir vers quels services diriger l'aidé au besoin. C'est important de donner la chance aux gens qui peuvent nous prêter main-forte de le faire et c'est la meilleure façon de demeurer aidant.

Maintenant, dans l'éventualité où l'aidant décide d'organiser une rencontre avec l'aidé, il sera opportun qu'il choisisse un moment et un endroit propices à la discussion, et qu'il adopte une attitude calme, posée et bienveillante. Ensuite, il pourra faire part graduellement à l'aidé de quelques indices observés, valider ses perceptions et ses questionnements, lui proposer ses possibilités d'aide et l'informer de ses propres limites.

Pour ce faire, l'aidant devra faire preuve d'ouverture et écouter attentivement afin d'accueillir le vécu et les émotions de l'aidé. Il saura aussi manifester une certaine sensibilité, valider sa bonne compréhension et aborder les questions relatives à son niveau de détresse et, le cas échéant, de ses intentions suicidaires. Il explorera avec l'aidé des pistes de résolution par rapport à sa situation problématique. Il lui transmettra de l'espoir et l'amènera à utiliser des services d'aide appropriés. À la toute fin, l'aidant pourra remercier l'aidé pour sa confiance et lui offrir la possibilité de faire un petit suivi simplement pour s'assurer qu'il est en bonnes mains et que ça va mieux.

Par la suite, en cas de doute, l'aidant pourra faire appel à un service professionnel afin de valider sa démarche, réduire ses appréhensions, libérer ses émotions et respecter ses limites personnelles. Puis, selon ses capacités et la situation problématique, il sera également en mesure de s'outiller davantage pour amener l'aidé à utiliser les services disponibles ou pour s'assurer qu'un professionnel prenne la relève, si ce n'est déjà fait. L'aidant pourra rapprocher l'aidé. Si ce dernier refuse de se faire aider alors que, par ses propos ou son comportement, il semble présenter un danger pour lui-même et/ou ses proches, l'aidant pourra appeler une ligne d'intervention téléphonique et bénéficier d'une assistance immédiate en tout temps (Centre de prévention du suicide et Info-Social).

*Quel est le rôle de l'intervenant professionnel dans tout ça?*

**L. G.** De son côté, l'intervenant professionnel doit avoir une capacité à lire une diversité de personnes, de milieux, de situations et de moyens, et à s'y adapter. Il possède une formation spécialisée, une maîtrise des protocoles d'intervention mis en place ainsi qu'une vaste expérience résultant de la diversité et du nombre de cas traités. Il peut compter sur des ententes de collaboration avec de nombreux partenaires clés selon les milieux à desservir ainsi que du soutien de son équipe, lorsque nécessaire.

Cependant, il y a des limites professionnelles incontournables puisque cela demeure un travail. L'intervenant professionnel peut se rapprocher du vécu de la personne aidée et faire preuve d'empathie en étant à l'écoute de ses sentiments et de ses besoins, mais il doit faire attention de ne pas récupérer ses problèmes. De par son rôle, il travaille « pour et avec » les gens afin de grandir ensemble et d'en retirer des apprentissages.

La confiance, le respect et la mutualité sont essentiels tout au long de la relation. Cela demande de la vigilance, du discernement et de la maîtrise de soi, car les intervenants professionnels sont leur propre outil. D'ailleurs, je ne vous cacherai pas que lorsque j'intervenais auprès de parents endeuillés à la suite du suicide de leur enfant, c'était parfois difficile d'éviter de penser à mes jeunes à la maison et de ne pas me laisser émouvoir un peu. Le cas échéant, j'en parlais confidentiellement avec un collègue afin de partager avec lui mes états d'âme...

*D'où est venue votre motivation à cibler plus précisément les milieux de travail?*

**L. G.** Ce qui m'a amené à agir en milieu de travail en tant qu'intervenant, c'est que, lorsqu'on parle de santé mentale, on pense à adopter de saines habitudes de vie pour conserver son équilibre. Pour la détresse psychologique, on va plutôt segmenter par profils, par milieux, par événements et par comportements à risque susceptibles de porter atteinte à la santé mentale.

Les statistiques permettent souvent d'orienter nos efforts de prévention, ce qui ne veut pas dire que les autres groupes ne sont pas importants pour autant. Quels sont les groupes les plus touchés? Quels sont les facteurs de risque? Où sont-ils? Comment les atteindre? Est-ce que les ressources sont suffisantes? Sont-elles bien utilisées? Y a-t-il des choses à changer? Ce sont autant de questions que je devais me poser et dont je tentais d'obtenir des réponses pour arrimer les interventions aux réalités des divers groupes ciblés.

Si je reviens au suicide, les hommes ont toujours été surreprésentés (75 % des cas de suicides complétés). Plusieurs étaient moins enclins à demander de l'aide et à utiliser les services, au point où ils se retrouvaient dans une impasse et en état de crise. Donc, je voulais agir en amont des problèmes et les rejoindre dans leur milieu.

Puisqu'on passe plus du tiers de notre vie au travail, ça semblait l'endroit tout désigné pour interpeller les hommes, pour aborder les préjugés envers la détresse et la demande d'aide ainsi que pour ébranler les stéréotypes masculins.

On entend parfois dire qu'on ne peut pas changer une mentalité. À titre de professionnel, je suis porté à dire que, dépendamment de notre perception par rapport à notre rôle, si on se définit avant tout comme un agent de changement social, on peut contribuer à le faire, mais à moyen et long terme. De toute façon, qu'on le souhaite ou non, les mentalités évoluent, alors mieux vaut s'engager activement et contribuer à donner un sens à ce mouvement que de le subir passivement.

D'ailleurs, la sociologie et le travail social nous apprennent qu'il y a une interaction indissociable entre l'humain et son environnement. Ainsi, une personne qui change d'environnement va graduellement être influencée par ce dernier. Puis, au fur et à mesure qu'elle s'intégrera dans son nouveau milieu et qu'elle deviendra crédible, elle pourra à son tour exercer une certaine influence sur les gens qui l'entourent.

Donc, à titre de consultant en pratique privée durant 30 ans, j'ai élaboré le programme *Les aidants naturels en milieu de travail*, qui a pour but de développer l'aide et l'entraide afin de mieux prêter main-forte à des collègues en difficulté. L'approche a contribué à changer des mentalités et à favoriser une meilleure cohésion entre les instances patronales-syndicales à l'intérieur des organisations, dans les actions relatives à l'amélioration de la santé mentale au travail.

La particularité de cet outil est que tout se déroule de façon paritaire, concertée et très structurée. Les membres du réseau sont sélectionnés individuellement, formés et soutenus par un comité responsable. J'ai entamé son implantation en 1997 dans plusieurs organisations de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et, face aux résultats ainsi qu'à la demande croissante, j'ai implanté des comités responsables et donné à maintes reprises de la formation dans diverses régions du Québec.

Généralement, dans ma pratique, je tentais de ne pas tout faire pour les gens, mais plutôt d'agir avec eux afin de leur donner le pouvoir de développer une prise en charge de leur situation dans leur milieu. Cela s'appelle l'empowerment ou autonomisation, qui est une approche au cœur du travail social, notamment.

Il y a généralement des gestionnaires, des services de santé et des syndicats sur place qui peuvent devenir de précieux alliés en matière de promotion de saines habitudes de vie et de prévention des risques de détresse psychologique. Sommairement, c'est ce qui m'a amené dans des milieux de travail et à mettre l'accent sur ceux à forte concentration masculine, où plusieurs adhèrent à des stéréotypes de « gars invincibles », ce qui les met plus à risque par rapport à leur état de santé physique et mentale.

*Quelles sont, selon vous, les raisons de cette détresse psychologique au travail, qui peut aller jusqu'au suicide? Cela représente des centaines de millions d'heures perdues à travers le monde. Si l'on consulte les études récentes de l'Organisation mondiale de la santé, les chiffres sont impressionnants. Qu'est-ce qui pourrait expliquer cette situation?*

**L. G.** D'abord, je dois apporter une nuance. Lorsqu'on parle de détresse psychologique, cela peut se manifester au travail sans appartenir systématiquement au travail. Il nous arrive à tous d'avoir de grosses journées et de rapporter nos problèmes à la maison. L'inverse est aussi vrai.

Je dirais qu'il n'y a pas une trajectoire unique qui peut amener une personne à sombrer dans la détresse psychologique – et même à s'enlever la vie. Comme je l'ai mentionné précédemment, les causes sont multifactorielles, d'où l'importance de prendre le temps d'écouter et d'explorer avec *l'aidé* ce qui pollue sa vie et ce qui pourrait lui être aidant.

Ainsi, la recherche demeure un levier essentiel pour approfondir, documenter et établir des corrélations significatives de liens de causalité. D'ailleurs, dans le programme *Les aidants naturels en milieu de travail*, dont je vous ai parlé précédemment, je faisais mention d'un article du journal *Les Affaires* du 19 février 2011 traitant de l'éventuel dépôt d'une norme nationale en mai 2012 sur la santé et la sécurité psychologique au travail. Cette norme devait octroyer une responsabilité aux employeurs afin d'évaluer et de réduire les risques de torts à la santé mentale, la gestion et la supervision des employés. Il y aurait une obligation de tenir compte de ces risques au travail dans leur programme de prévention, au même titre que les autres risques de santé et sécurité au travail.

Les années ont passé et ce n'est qu'en 2021 que cette norme fut intégrée dans un texte de loi officiel : le projet de loi n° 59, intitulé *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* (2021, chap. 27), qui a modifié la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LRQ, S-2.1). Je suis très heureux de l'adoption de cette loi, car le programme est désormais officiel et obligatoire.

Dorénavant, l'employeur doit tenir compte de tout ce qui peut porter atteinte à l'intégrité psychologique du travailleur, des risques accrus de détresse psychologique et des risques psychosociaux (RPS) au travail. D'ailleurs, dans le *bulletin Info RPS* de novembre 2022, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)<sup>6</sup> mentionnait le niveau élevé d'exigence psychologique, le faible niveau de reconnaissance, le harcèlement psychologique au travail, le faible soutien des collègues et le faible soutien des supérieurs comme facteurs de risque psychosociaux du travail. Dans les groupes à risque, on soulignait une légère surreprésentation chez les femmes puisqu'en l'absence de risques psychosociaux au travail, il y aurait normalement 6 % des travailleurs et 8 % des travailleuses avec un niveau élevé de détresse liée au travail, alors qu'avec trois risques, 6 % à 35 % des travailleurs et 8 à 39 % des travailleuses se retrouveraient avec un niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique. Donc, selon moi, advenant le cas où les organisations cibleraient ça, ce serait un bon coup de pouce.

Je me rappelle que, dans un passé pas si lointain, on parlait de détresse psychologique avec beaucoup moins d'ouverture et de nuances, ce qui incitait de nombreuses personnes à ne pas évoquer leurs problèmes et à endurer leur souffrance en silence. Avec le temps, grâce aux efforts déployés pour mieux documenter et démystifier le sujet, une prise de conscience s'est développée au sein de la société. Le message est maintenant plus compatissant et collé aux réalités, les statistiques sont mieux compilées et les programmes d'aide aux employés (PAE), mieux utilisés.

De plus, plusieurs gestionnaires m'ont souvent informé que les PAE permettent aux travailleurs d'être mieux renseignés sur les signes de détresse et sur les différents services accessibles confidentiellement. Toutefois, je dois souligner que l'utilisation accrue de ces programmes peut donner, à court terme, l'impression qu'il y a une augmentation des problèmes dans l'organisation, alors qu'à moyen et long terme cela s'avère généralement bénéfique autant pour l'employé et ses collègues que l'employeur. Il est d'ailleurs prouvé que l'utilisation plus précoce des services d'aide peut contribuer à réduire le niveau de détresse ainsi que la détérioration de la situation problématique. Par le fait même, cela a un impact bénéfique sur la durée du congé de maladie de l'employé ainsi que sur sa volonté de demeurer à l'emploi de l'organisation.

*Y a-t-il encore de la violence psychologique dans les organisations?*

**L. G.** Oui, mais cette violence s'est raffinée. On dit souvent que les gars sont violents, mais, dépendamment des types de violences, les femmes peuvent l'être également, mais ça s'opère autrement et même parfois des années durant : ignorer quelqu'un, ne pas lui parler, s'asseoir plus loin. Le déni, c'est de la cruauté mentale. C'est subtil et ça fait très mal!

J'ai rencontré des hommes et des femmes avec des comportements violents et, selon le type de violence, il faut vraiment faire preuve de discernement et adapter notre discours. Parfois, ce sont des leaders d'opinion et leur présence dans un milieu peut faire peur, ce qui pousse tout le monde à demeurer silencieux, à adhérer à la loi du silence, tout en étant coincés entre des cliques à essayer de faire un non-choix, à savoir : être avec ou contre, mais pas neutre...

C'est le genre de situation conflictuelle et aliénante qui n'est pas toujours apparent, mais bien réel puisqu'il cause malheureusement beaucoup de ravage dans une organisation. On en fait d'ailleurs souvent référence lorsqu'on parle des milieux carcéraux, où j'ai animé des groupes de discussion pendant 18 ans.

*Que conseilleriez-vous aux gestionnaires des organisations pour qu'ils jouent un rôle bienveillant et attentif afin de s'assurer qu'on vienne en aide à un employé ou une collègue qui manifeste des signes de détresse?*

**L. G.** J'inviterais les gestionnaires à identifier et à inscrire des collègues et des employés à une Formation sentinelle en prévention du suicide. Par la suite, à créer un comité formel et permanent capable d'agir lors d'événements. Puis, si ce n'est déjà fait, à rédiger et mettre en application des politiques relatives à la santé mentale au travail.

En 30 ans de pratique, j'ai côtoyé plusieurs milieux dotés de politiques claires, mais, dans l'application, ça fonctionne parfois moins bien. Par exemple, dès qu'un événement survient, l'employeur doit créer un comité temporaire, le temps de régler la crise. Je crois qu'il est préférable d'avoir un seul comité permanent et actif, qui sait s'adjoindre des alliés ponctuels selon la situation et les besoins du moment. C'est un travail d'équipe et chacun s'investit selon ses possibilités et ses compétences. Certains sont axés sur l'aide directe aux personnes en difficulté; d'autres sur la gestion et sur le respect des politiques, des ententes et du financement.

Aussi, si on mandate une personne à titre de responsable ou de coordonnateur du comité, elle doit être en lien étroit avec les parties patronale et syndicale afin de tenir compte des réalités et enjeux des entités présentes. Elle a également besoin d'avoir accès à des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires au bon fonctionnement du groupe.

C'est certain que, s'il y a un PAE accrédité par l'organisation qui offre déjà plusieurs services d'aide, c'est une excellente chose, car cela prouve que les gestionnaires ont mis en place un filet de sécurité au besoin. Le cas échéant, du matériel promotionnel du PAE peut être remis lors d'activités préventives destinées au personnel ou encore en complément d'une intervention à la suite d'un événement perturbant. Il est alors pertinent de souligner et/ou même de rappeler que c'est un programme gratuit, anonyme et strictement confidentiel offert par l'employeur.

*Nous avons abordé plus tôt les changements de mentalités. J'imagine que vous avez sûrement fait face à des appréhensions et tenté d'ébranler des tabous par rapport au suicide?*

**L. G.** Vous avez entièrement raison. Certains responsables dans les organisations étaient réticents à nous accueillir ainsi qu'à parler de suicide ou même de santé mentale, car le sujet était encore tabou et il y avait une crainte que notre présence puisse susciter des inquiétudes quant à la réputation et à la perception de leur organisation. On me disait souvent : « Monsieur, ici, on n'a pas plus de problèmes qu'ailleurs, vous savez... » Je leur répondais qu'ils n'avaient pas plus de problèmes qu'ailleurs, mais que, quand arrive ce type d'événement, la blessure collective est parfois mal refermée et génère beaucoup d'effets indésirables, d'où l'importance d'agir de façon structurée et concertée.

C'est pour cette raison que je présentais souvent la prévention du suicide comme étant un service en lien avec la santé mentale au travail, car certaines personnes ne sont pas capables de nommer le mot « suicide », et il faut les respecter. C'est important d'y aller avec une approche globale et plus positive. Toutefois, puisque je ne travaillais pas dans un centre du mieux-être, mais au Centre de prévention du suicide, il fallait graduellement se rapprocher de la détresse psychologique et aborder l'importance d'outiller les individus dans l'éventualité de faire malheureusement face à une crise, à la suite d'un événement traumatisant tel un suicide.

Des années durant, j'ai sillonné l'ensemble du territoire desservi par le CPS 02, soit le Saguenay–Lac-Saint-Jean et Chapais-Chibougamau, afin d'implanter le programme de postvention du CPS 02 partout dans les milieux plus susceptibles d'être touchés par le suicide. J'ai offert de la formation en prévention

et en postvention du suicide aux membres des comités responsables de la qualité de vie ou j'ai constitué des comités de postvention pour également agir en prévention du suicide.

Il faut comprendre que, dans la postvention ou « l'après », il y a une forme de prévention vis-à-vis des personnes, des groupes à risque et des milieux touchés par cette tragédie. Les mesures de postvention permettent de les aider à réduire les effets négatifs pouvant en résulter, à court et moyen terme. Par analogie, c'est un peu comme des mesures d'urgence en cas d'incendie : on ne souhaite pas les utiliser, on ne sait pas quand, mais on veut être prêt à agir efficacement au besoin!

*Lorsque vous deviez intervenir dans un milieu à la suite d'un suicide, quelles actions concrètes entrepreniez-vous?*

**L. G.** Il fallait préalablement recueillir des faits, pas juste des suppositions. On devait se poser des questions du type : Qu'est-ce qui s'est vraiment passé? Quelles sont les dernières personnes à avoir vu l'individu? Est-ce qu'il y a eu des situations similaires par le passé? Qu'est-ce qui a été fait à ce moment-là? Parfois, on pouvait remarquer que certaines choses se répétaient et c'était important de le savoir pour ajuster nos actions préventives en conséquence.

Les interventions étaient très bien structurées, malgré des délais souvent serrés. Les principales actions mises de l'avant visaient à réduire les impacts négatifs à la suite d'un suicide ou d'une tentative de suicide dans un milieu. Pour ce faire, il fallait : constituer un comité formel et identifier un responsable; documenter et former le personnel; adopter des mesures pour contrer le risque d'imitation du geste; identifier les personnes à risque; suivre l'évolution de la situation dans le milieu; réajuster les mesures en conséquence; etc.

*Certains doivent se sentir coupables de ne pas avoir compris la détresse de leur collègue?*

**L. G.** Oui, certains ont besoin d'une aide individuelle, tandis que d'autres ressentent la nécessité d'adhérer à un groupe de soutien. La tragédie provoque toutes sortes de réactions : tristesse, colère, peur, impassibilité, etc. Mais, en fin de compte, c'est toujours bon que chacun puisse exprimer ce qu'il ressent et faire part de son questionnement sans se sentir jugé.

Les sentiments d'incompréhension et de culpabilité doivent être partagés et recadrés. Également, le besoin de savoir jusqu'où leur propre détresse psychologique peut aller puisque plusieurs se disent : « J'aurais dû faire ceci, je n'aurais pas dû faire cela. » Ils commencent à se flageller, à faire des cauchemars et à s'enfoncer dans une spirale néfaste, qui doit être accueillie et apprivoisée.

Lors de rencontres avec des personnes endeuillées à la suite d'un suicide, je leur disais qu'on ne peut malheureusement pas ramener à la vie les personnes qui nous ont quittées prématurément, mais faisons en sorte qu'elles ne soient pas parties pour rien. D'ailleurs, plusieurs personnes endeuillées se portent volontaires et sont de fidèles alliés significatifs en matière de prévention du suicide.

*La détresse psychologique au sein de notre société se manifeste notamment avec des enjeux comme les changements climatiques, la prolifération de virus, des tensions mondiales, la rareté de la main-d'œuvre, l'inflation ... Qu'en pensez-vous?*

**L. G.** Disons que ce ne sont pas les mauvaises nouvelles qui manquent. C'est d'autant plus confrontant qu'actuellement on fait face à beaucoup de désinformation et de mésinformation. Le discours semble souvent apocalyptique. Je pense à nos jeunes, à l'aube de leur vie et qui ne sont pas totalement outillés face à ces tristes réalités. Ils peuvent se retrouver anxieux et en détresse psychologique beaucoup plus rapidement.

Donc, comme adultes, nous devons demeurer aux aguets par rapport à leurs appréhensions, disponibles à leur donner des réponses nuancées et adaptées, puis aptes à les outiller par rapport aux cycles et mouvements sociaux qui font partie de la vie depuis toujours. Plusieurs parents ont la vigilance de fermer la télévision ou la radio et de dire : « Tiens, on va jaser. » Par la suite, ils se réservent des moments opportuns pour leurs discussions entre adultes. Je crois que ce sont de bonnes habitudes préventives à adopter et à perpétuer socialement.

Présentement, les technologies de communication nous suivent partout. C'est donc plus difficile de se protéger contre la désinformation et les informations toxiques. Cela est vrai pour les jeunes autant que pour la population en général. Je ne dis pas de vivre dans le déni total, mais simplement de moduler sa fréquence d'écoute selon sa résilience et son contexte de vie afin de ne pas s'enliser dans des pensées fatalistes ni de saper son moral – et parfois celui de ses proches.

Il me semble aussi important de diversifier ses sources d'information, de vérifier leur crédibilité et de privilégier celles qui sont officielles et fiables. Personnellement, je tente de ne pas me laisser contaminer par le déluge de nouvelles négatives diffusées sur les réseaux sociaux et sur les médias en général ou par les gens fatalistes. Je veux continuer à croire en l'intelligence des humains mandatés pour trouver des solutions viables. C'est d'autant plus vrai lorsque je n'ai personnellement pas de marge de manœuvre par rapport à tout ça.

En passant, plusieurs technologies de communication actuelles, par exemple les textos et les courriels, ne sont pas destinées à l'écoute active puisqu'elles éclipsent l'essentiel, c'est-à-dire une grande partie de l'information, dont le non-verbal, les silences, le timbre et le rythme de la voix. Il m'est arrivé à quelques reprises de recevoir un simple texto ou un courriel qui me faisait part d'une situation difficile. À ce moment-là, je lui répondais avec un court texte en lui demandant s'il pouvait m'appeler pour qu'on puisse mieux se comprendre et voir comment je pourrais l'aider. C'est plutôt rare qu'une personne refuse radicalement l'invitation. Même si parfois j'ai eu besoin d'insister un peu, elle me donnait ma chance.

*Est-ce que les médias ont toujours été de bons alliés en matière de prévention du suicide?*

**L. G.** Les médias nous ont offert un appui essentiel par leurs capacités de rejoindre et de renseigner rapidement un vaste bassin de population en lien notamment avec des campagnes sociétales, des événements thématiques ou même des messages préventifs d'intérêt public. Toutefois, malgré la bonne volonté de certains, il y a eu de la conscientisation et du recadrage à faire par rapport aux effets nuisibles de certains types de traitement des cas de suicide.

Un triste exemple qui a secoué le Québec est le suicide du journaliste d'enquête Gaétan Girouard en 1999. Sa forte médiatisation a généré beaucoup de suicides dans les mois qui ont suivi cet événement<sup>7</sup>. C'était le beau gars populaire, intelligent, synonyme de réussite sociale et de résilience, qui, du jour au lendemain, apparemment sans raison et sans indices, s'est enlevé la vie. Les services d'aide ont été appelés à circonscrire toute une onde de choc partout au Québec.

On a pu également observer le même phénomène avec le suicide du chanteur Kurt Cobain du groupe Nirvana en 1994. Quand les médias disaient de façon malhabile que le suicide était un geste héroïque, on banalisait cet acte tragique, comme si c'était une issue positive aux problèmes de la vie. J'ai régulièrement affirmé « qu'on peut être riche et célèbre, mais être mal dans sa peau ». Personnellement, je n'ai jamais rencontré une personne qui voulait se suicider pour rien. Je me demandais toujours intérieurement : « Qu'est-ce qui lui pollue la vie au point où elle pense à mourir? » Parce qu'une personne suicidaire est hésitante entre la vie et la mort, et même en tentative en cours, elle peut encore

changer d'idée. Elle est aveuglée par sa détresse et ne voit plus d'autre issue que la mort, alors que ce qu'elle veut, c'est cesser de souffrir.

Plus près de nous, sur des lignes ouvertes, certains animateurs de radio au comportement douteux ont même fait la promotion des « meilleurs moyens de se suicider », slogan inclus! Des démarches ont été prises auprès de leurs gestionnaires afin de mieux comprendre leurs motivations et de les inviter à changer leurs pratiques. Heureusement, au fil des ans, des chercheurs, intervenants et personnes endeuillées à la suite d'un suicide ont multiplié les efforts pour démontrer, hors de tout doute, les méfaits de la forte médiatisation des cas de suicide et proposer des balises pour assurer un traitement médiatique professionnel et éthique.

À cet égard, Anne Boyer, autrice du feuilleton télévisé très prisé *Yamaska* (diffusé de septembre 2009 à mars 2016), a voulu aborder le suicide d'un de ses personnages et a eu la vigilance de faire appel à l'expertise de l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS). Malgré ses bonnes intentions, sans cette consultation, dépendamment de la scène présentée et du traitement médiatique, elle aurait pu faire reculer la cause de plusieurs années et contribuer plutôt à générer des suicides. Puisque le sujet a été traité avec vigueur et professionnalisme, les épisodes du feuilleton furent un outil de prise de conscience collective auprès de plus d'un million de personnes qui le suivaient assidument.

Par la suite, madame Boyer a même organisé une *Marche pour la vie* afin de prévenir le suicide et collecter des fonds pour soutenir les organismes communautaires dédiés à cette cause. À ses dires, elle a « découvert un monde passionné et dédié. »

*Monsieur Garneau, merci beaucoup pour votre témoignage exceptionnel. Je suis convaincue que nos lecteurs apprécieront tout ce que vous avez partagé sur votre cheminement professionnel, sur la détresse psychologique et sur le suicide. Votre générosité est très appréciée.*

**L. G.** Merci également à vous de faire place au sujet de la prévention du suicide dans votre publication. Je vous remercie du même coup pour toutes les personnes (collègues et fidèles partenaires) qui m'ont offert leur appui et qui continuent à agir quotidiennement pour contrer ce fléau social.

J'ai travaillé sur plusieurs campagnes sociétales. Celle qui aura été une fierté pour toutes les personnes qui ont accepté de s'y impliquer et de contribuer à lui assurer un rayonnement dans l'ensemble du Québec, c'est la campagne *Demander de l'aide... c'est fort!* en 1996. Un des principaux leviers d'intervention était un message télévisuel destiné à ébranler les préjugés ainsi que les stéréotypes masculins traditionnels par rapport à la détresse psychologique et les résistances à utiliser des services d'aide au besoin. À savoir qu'il faut être assez fort pour surmonter la peur du jugement et se dire que les gens penseront ce qu'ils voudront, on va le faire pour soi! •••

**La revue Organisations & territoires remercie Laurent Garneau pour le temps accordé à cet entretien en partageant son expérience et ses réflexions personnelles et professionnelles.**

#### NOTES

- 1 Violoniste jouant de la musique populaire, traditionnelle ou folklorique. Il est traditionnellement plus ou moins autodidacte et collectionne les astuces ainsi que les airs de musique, qu'il reproduit à l'oreille ou qu'il apprend d'autres violoneux. (Wikipédia)
- 2 <https://www.rcpsq.org/bottin-des-cps>

- 3 « Ensemble d'interventions et de services individuels, familiaux ou collectifs qui sont offerts aux personnes, à la suite d'un suicide ou d'un autre événement traumatisant, afin de les soutenir et de réduire les effets négatifs pouvant résulter, à court et à moyen termes, du fait d'avoir vécu ou d'avoir été témoin d'un tel événement. » (OQLF, <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8870148/postvention>)
- 4 <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2006/06-247-02.pdf>
- 5 L'OMS estime qu'en 2019, 15 % des adultes en âge de travailler souffraient d'un trouble mental. À l'échelle mondiale, elle estime que la dépression et l'anxiété font perdre chaque année 12 milliards de jours de travail, ce qui représente une perte de productivité de 1000 milliards de dollars par an. (OMS, <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-at-work>)
- 6 <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/bulletins/3266-info-rps-03.pdf>
- 7 L'année 1999 s'était conclue avec une hausse de 15 % du nombre de suicides dans la province. Dans plusieurs cas, des gens en détresse sont même passés à l'acte de la même façon que Gaétan Girouard, ou en possession d'une photo ou d'un article de journal traitant de la mort du journaliste. [Agence QMI. (2024, 11 janvier). Gaétan Girouard : onde de choc – Les derniers jours qui auraient pu mettre la puce à l'oreille de ses proches. *Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2024/01/11/gaetan-girouard-onde-de-choc-des-derniers-jours-qui-auraient-pu-mettre-la-puce-a-loreille-de-ses-proches>]

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1924>



## ANNEXE

**Voici une liste d'activités, de partenaires et de milieux qui pourraient orienter des efforts préventifs en regard de la détresse psychologique et de la prévention du suicide. Voici également certains programmes et campagnes développés, puis implantés auprès de groupes cibles.**

**Activités :**

Animation – intervention individuelle – ateliers thématiques interactifs – conférences grand public – droits de parole – groupes d'entraide – formation et soutien aux sentinelles – sélection, formation continue et soutien aux aidants naturels en milieu de travail – formation de bénévoles – comités et activités de postvention – supervisions de stage – activités médiatiques – colloques – Semaines provinciales de prévention du suicide – Journées mondiales de prévention du suicide – forums – collectifs – concertation – affiliations – représentations politiques – activités de reconnaissance – levées de fonds – campagnes sociétales – comités de travail (local, régional, provincial, national, international, ministériel).

**Partenaires et milieux :**

Thanatologues – prêtres – adolescents – adultes – aînés – politiciens – avocats – notaires – personnalités publiques – retraités – journalistes – réalisateurs – enseignants – intervenants – gestionnaires – syndicats – ordres professionnels – parents – travailleurs – enseignants – professionnels de la santé – chercheurs – artistes – chasseurs – communautés autochtones – clubs sociaux – organismes de bienfaisance – associations – regroupements – bénévoles – personnes immigrantes – étudiants internationaux – policiers – militaires – LGBTQ+ – agriculteurs – hommes en difficulté – femmes en difficulté – chômeurs – assistés sociaux – grévistes – dépendance (alcool, jeu, drogues) – violence – problèmes de santé physique – problèmes de santé mentale – handicaps physiques – handicaps intellectuels – séparation – divorce – endeuillés – accidentés – décrocheurs scolaires – étudiants adultes – détenus.

**Programmes :**

- Programmes *Les sentinelles en prévention du suicide* en diverses déclinaisons selon les destinataires : milieu de travail, agriculteurs, athlètes, autochtones, policiers, militaires
- Programme sur l'aide et l'entraide *Les aidants naturels en milieu de travail*
- DVD interactif sur la prévention du suicide et autres problématiques associées chez les jeunes : *Agir avant, agir à temps!*

**Campagnes et groupes :**

- Campagne *Demander de l'aide... c'est fort!* pour ébranler les stéréotypes masculins de l'homme invincible et favoriser l'utilisation de services durant une situation difficile
- Campagne *Essaye pas, elle est programmée pour te vider!* contre le jeu pathologique et les appareils de loterie vidéo
- Campagne sur l'entreposage des armes à feu
- Campagne sur le retrait temporaire des armes à feu
- Campagne sur l'entreposage sécuritaire des médicaments et le ménage périodique des produits pharmaceutiques inutiles ou périmés.
- Groupes d'entraide et de soutien pour hommes *Transition*

**Ressources de prévention du suicide :**

- Association québécoise de prévention du suicide : <https://aqps.info>
- Centre d'écoute et de prévention du suicide du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CEPS 02) : <https://cps02.org>
- Association des centres d'écoute téléphonique du Québec : [www.lignedecoute.ca](http://www.lignedecoute.ca)
- Association canadienne pour la santé mentale : <https://cmha.ca/fr>
- Commission des normes, de l'équité et de la santé et la sécurité du travail (CNESST) : [www.cnesst.gouv.qc.ca/fr](http://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr)
- Programme d'aide aux employés (PAE) : [www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/sante-securite-travail/service-aide-employes/programme-aide-employes.html](http://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/sante-securite-travail/service-aide-employes/programme-aide-employes.html)

**Liens Détresse psychologique au travail :**

<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/bulletins/3266-info-rps-03.pdf>

<https://www.inspq.qc.ca/risques-psychosociaux-du-travail-et-promotion-de-la-sante-des-travailleurs/risques-psychosociaux-du-travail>

La Covid 19 toujours présente et continue à faire des ravages au sein de la population en général.  
La Covid longue est méconnue, banalisée et sous-estimée  
Les proches aidants sont souvent épuisés et impuissants  
À ce jour, il n'y a toujours pas de traitement pour en guérir mais un peu d'aide pour tenter d'en amoindrir les séquelles

**Il existe toutefois plusieurs sites d'information pour parfaire ses connaissances sur le sujet :**

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/covid-longue>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/symptomes/syndrome-post-covid-19.html>

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/milieu-travail-sain/maladies-respiratoires-infectieuses/questions-reponses>

<https://www.lapresse.ca/actualites/covid-19/2023-09-14/cnesst/les-cas-de-covid-longue-continuent-de-grimper.php>

**Pour bénéficier d'une assistance immédiate en tout temps :**

Centre de prévention du suicide : 1 866 appelle (1-866-277-3553)

Info-Social : 811